Louis Hébert
BRH - 1914

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE

RAPPORT

DE

L'ARCHIVISTE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR

1940 - 1941

RÉDEMPTI PARADIS
IMPRIMEUR DE SA MAJESTÉ LE ROI

1941

Digitized by the Internet Archive
in 2018 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/rapport18queb

SECRÉTARIAT DE LA PROVINCE

RAPPORT

DE

L'ARCHIVISTE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR

1940 - 1941

RÉDEMPTI PARADIS
IMPRIMEUR DE SA MAJESTÉ LE ROI

1941

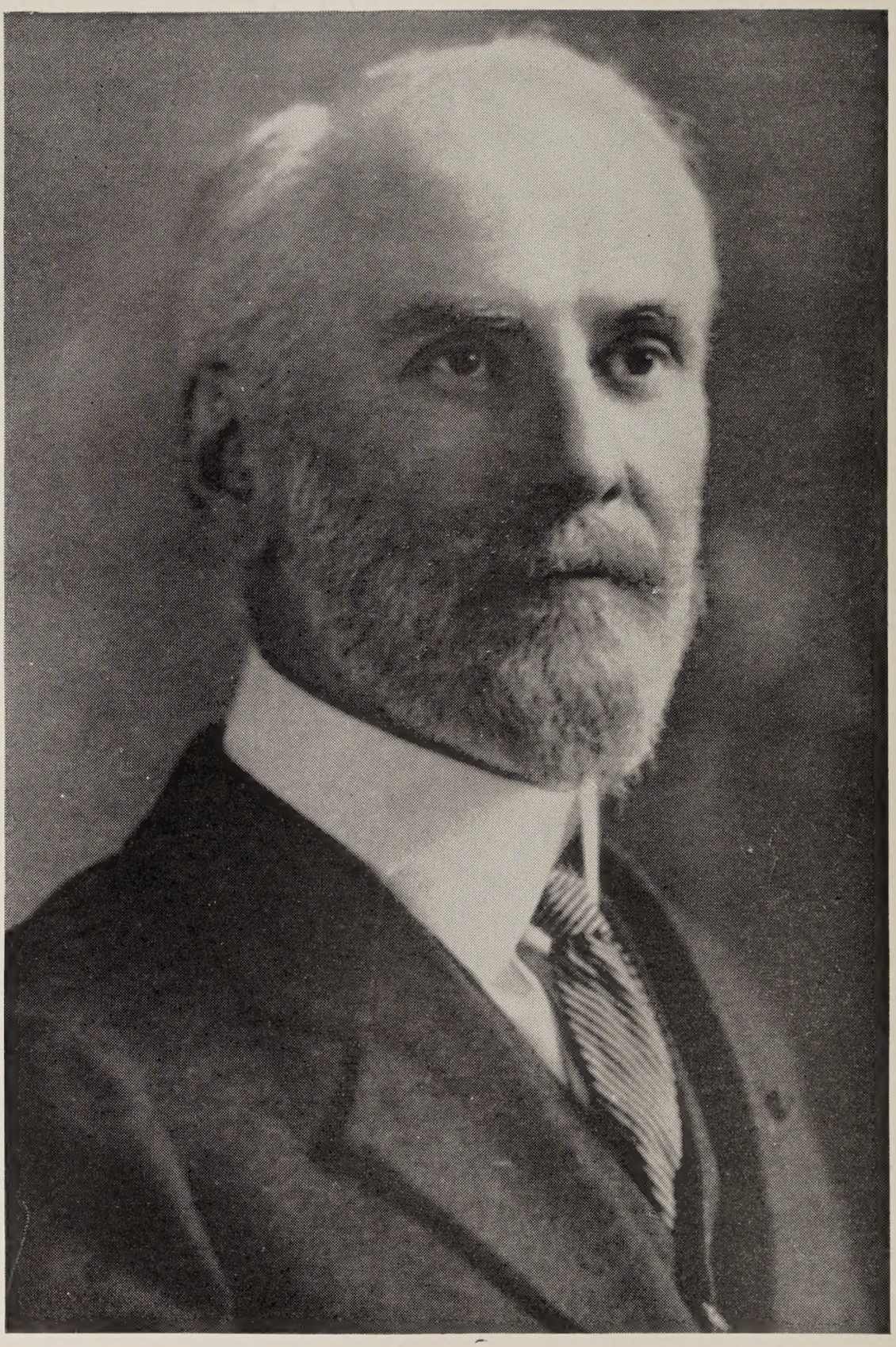

PIERRE-GEORGES ROY
Archiviste de la Province, 1919-1941

PROVINCE DE QUÉBEC

CABINET DU MINISTRE

QUÉBEC, 30 décembre 1941.

À SIR EUGÈNE FISET, KT., C.M.G., D.S.O.,

Lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

Monsieur le Lieutenant-gouverneur,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1940-1941.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très dévoué serviteur,

HECTOR PERRIER,

Secrétaire de la Province.

Québec, 28 décembre 1941.

À l'honorable M. Hector Perrier,

Secrétaire de la province de Québec.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport de l'Archiviste de la province de Québec pour 1940-1941, le vingt-et-unième de la série inaugurée en 1920-1921.

*
* *

L'année 1940-1941 a été une période de tristesse pour notre Bureau des Archives puisqu'il a perdu presque coup sur coup son fondateur, M. Pierre-Georges Roy, et son collaborateur des premiers jours, M. l'abbé Ivanhoë Caron. Ce dernier est décédé le 1er octobre 1941, après quelques jours seulement de maladie. M. Caron faisait partie du personnel des Archives depuis près de vingt ans et, par sa disparition, les Archives perdent à jamais les services d'un travailleur acharné et consciencieux pour qui l'histoire religieuse de notre pays n'avait plus de secrets. Nous avons cependant la consolation de songer que M. Roy, forcé par sa vue affaiblie de prendre sa retraite, restera avec nous en qualité d'archiviste consultant. Tout en prenant le repos que sa vie de travail lui a mérité, il continuera à nous aider de ses conseils et de sa longue expérience.

*
* *

Les liens qui m'unissent à mon prédécesseur me mettent dans une position délicate pour apprécier son œuvre. Je lui dois tout et mon témoignage pourrait paraître partial à ceux qui ne sont pas au courant du travail fait ici depuis près d'un quart de siècle. D'ailleurs, que vaut mon humble opinion à côté de votre *communiqué* aux journaux du 16 octobre 1941 ? Vous avez alors fait connaître au public le bon travail de M. Roy en faveur des Archives. Ce témoignage a dû lui aller au plus profond du cœur. En tout cas, il a été pour ceux qui ont travaillé sous ses ordres un réconfort et une marque non équivoque de l'appréciation du gouvernement de la Province.

Qu'il me suffise de vous rappeler que depuis 1920 M. Roy a publié pour le compte des Archives de la Province vingt *Rapports* de plus de cinq cents pages chacun et cinquante-trois volumes d'*Inventaires d'Archives*. Il a en outre publié, également pour le gouvernement, les *Monuments Commémoratifs de la Province de Québec* (1923), les *Vieilles églises de la province de Québec* (1925), les *Vieux manoirs et vieilles maisons de la province de Québec* (1927), *L'île d'Orléans* (1928), *La ville de Québec sous le régime français* (1930), les *Juges de la Province de Québec* (1933), etc., etc. Ces différents ouvrages, publiés en français et en anglais, ont largement contribué, je crois, à faire connaître et à faire aimer la province de Québec. Le *Bulletin des Recherches Historiques*, fondé par M. Roy, en 1895, est devenu, dès l'établissement du Bureau des Archives, l'intermédiaire entre cet organisme et tous ceux qui s'occupent de l'histoire de notre pays.

*
* *

Permettez-moi, Monsieur le ministre, de vous dire, en terminant, que je m'efforcerai de suivre, en tout et partout, dans la direction de l'important service dont vous m'avez confié la direction, les traces de mon prédécesseur. Ce sera, je crois, le meilleur moyen de lui conserver sa belle réputation et son efficacité.

Je vous prie de me croire,

Monsieur le ministre,

Votre très dévoué serviteur,

L'archiviste de la Province,

ANTOINE ROY.

WILLIAM VON MOLL BERCZY

Nous avons tant de raisons de détester les Allemands qu'il nous semble difficile d'admettre que la terre ait porté de bons sujets parmi eux. Pourtant, parmi les millions d'Allemands actuellement dispersés sur le globe, il doit se trouver des gens qui ne sont pas de la trempe du fuhrer Hitler. En tout cas, il y a eu de bons Allemands dans le passé, et le Canada pour sa part en a compté plusieurs. Parmi ceux-ci nous devons admettre William von Moll Berczy qui a fondé ici une famille qui, d'après toutes les probabilités, n'est pas éteinte.

William von Moll Berczy appartenait à une ancienne famille noble de la Saxe. Plusieurs Berczy ont joué des rôles importants à la cour et dans la magistrature, en Saxe et en Prusse. Né en 1747 ou en 1748, il fit ses études aux universités de Leipsic et de Java. Son père le destinait à la magistrature, mais le jeune homme goûtait peu cette profession, ce qui probablement le mit en brouille avec sa famille. A cette époque, en Allemagne comme dans la plupart des pays d'Europe, les jeunes gens ne choisissaient pas leur carrière. L'autorité paternelle était suprême, et les enfants devaient entrer dans la profession choisie par les parents. Il en était de même pour le mariage; le père faisait le choix d'une femme pour son fils et d'un mari pour sa fille. Le jeune Berczy n'ayant pas voulu embrasser la profession choisie par son père, fut abandonné à ses propres ressources. Il voyagea pendant plusieurs années sans se fixer nulle part. On le voit vivre successivement en Pologne, en Hongrie, en Croatie, en Italie, en Suisse et en Angleterre.

C'est dans ce dernier pays qu'il s'improvisa colonisateur. Une société anglaise dont sir William Pultney, plus tard comte de Bath, était le principal intéressé, avait une vaste étendue de terrain dans l'état de New-York. Berczy, avec la témérité de la jeunesse, s'engagea à coloniser les terres du syndicat anglais avec des colons ou des cultivateurs allemands.

Berczy retourna dans son pays natal, racola un certain nombre d'émigrants et s'embarqua avec eux à Hambourg au printemps de 1792. La plupart de ces colons étaient accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants.

Les difficultés commencèrent dès l'arrivée des Allemands sur le sol américain. Les terrains où ils devaient s'établir étaient couverts d'épaisses forêts et n'avaient aucune voie de communication avec les marchés les plus rapprochés. Berczy se mit à l'oeuvre pour ouvrir des routes, mais les ressources que la société anglaise avait mises à sa disposition se trouvèrent bientôt épuisées. Les procès commencèrent,

et Berczy découragé décida de passer au Canada avec ses compatriotes, soit plus d'une centaine de personnes.

Berczy forma une nouvelle société, obtint des terres dans le canton de Markham, non loin de York (Toronto), et y conduisit sa petite troupe. Mais au Canada comme aux Etats-Unis, le colonisateur improvisé rencontra des difficultés. Des contestations et des procès vinrent vite arrêter son travail. Les colons l'abandonnèrent les uns après les autres trouvant ailleurs de meilleures conditions pour s'établir.

Le noble allemand fit plusieurs voyages en Angleterre pour se faire indemniser de ses déboursés. Il n'y réussit pas et fut même jeté en prison pour dettes.

Bref, après dix ou douze ans d'efforts et de déconvenues de toutes sortes, Berczy se trouva complètement ruiné. C'est dans ces conditions qu'il vint s'établir à Montréal avec sa jeune femme, Charlotte Allemand, et ses deux enfants.

Dans un pays étranger, sans ressources, sans connaissances, Berczy n'eut d'autre alternative que de s'improviser peintre, comme il s'était fait du jour au lendemain entrepreneur de colonisation. Berczy avait étudié la peinture en amateur au cours de son séjour en Italie. Obligé d'avoir recours à son pinceau pour faire vivre sa femme et ses enfants, il se fit portraitiste. Homme de société, instruit, parlant aussi bien le français et l'anglais que sa langue maternelle, il se créa vite un bon nombre de clients. Berczy n'était pas catholique, mais il fit plusieurs tableaux religieux pour les églises de la région de Montréal.

William von Moll Berczy n'avait jamais renoncé aux créances qu'il avait contre la société anglaise qui fut la cause peut-être indirecte de sa ruine. Il décéda à New-York en février 1813, précisément dans un voyage entrepris pour faire reconnaître ses réclamations par les tribunaux.

Les quelques lettres de Berczy à sa femme que nous publions ici font voir que l'artiste était un mari modèle, un père aimant et un homme du monde accompli. Ces lettres nous donnent en même temps des renseignements intéressants sur la société du temps.

On peut consulter sur William Berczy et sa famille H.-J. Morgan, *Sketches of Celebrated Canadians;* L.-G. Baby, *La Kermesse;* Pierre-Georges Roy, *La famille Panet;* E.-Z. Massicotte, dans le *Bulletin des Recherches Historiques;* Philéas Gagnon, *Essai de Bibliographie canadienne;* W. Wallace, *The Encyclopedia of Canada;* l'abbé Arthur Maheux, *Canada Français,* 1939; Gérard Morisset, *Peintres et tableaux,* etc., etc.

Baye of Quinty Major Von Olstains Mill

---

17 avril 1798

Ma bonne amie,

Par ma lettre que je t'ay envoyé par Ruggles du bord du vaiseau, tu auras vu que je suis arrivé heureusement jusqu'au port de Presqu'Isle, samedy, à peu près à quatre heure apres midy. Le gros vent de ce jour m'empêchâ de mettre à terre puisque nous n'avions point de petit bôt; mais dimanche matin de bon heure, nous pusmes venir avec le vaiseau si près du rivage qu'à l'aide des rames et un vieux tronc d'arbre desquels nous fime une espece de pont, je pus aller à terre sans sauter dans l'eau. Je débarquois tous mon petit bagage que je cachois sous des brousailles, pour n'être pas exposé à la rapacité des Indiens qui vivent souvent à cette place pour pêcher, et puis j'alois apeuprès à 7. heure du matin le long du rivage pour chercher une maison & des habitans. Après avoir marché près de cinq milles, je vin à la maison d'un capitaine Richardson qui depuis une anée s'est établi près de cette baye. C'est un assez joly home avec lequel je m'arrangea qu'avec un bateau il vint avec moi l'apres diner vers la place ou j'avois caché mes chose, & nous les trouvames toutes en bon ordre & le veseau qui n'en etoit pas fort loin à l'ancre etant toujours retenu par le vent. Je fis encore une visite à Ruggles et retourna moitié en bateau moitié à pied chez Richardson ou je passois la nuit très confortablement.

Lundy matin j'engagois des homme avec un bateau pour me mener chacque au portage du haut de la bay de quinty ou j'arriveois chez captain Young à 10 heures du matin. Ne trouveant pas là une probabilité d'avoir bientôt un Bateau pour continuer mon chemin, je sortis avec les mêmes homes bientôt apres mon arrivée de nouveau dan le lac & je continuois avec un vent frais mais favorable mon chemin vers le Petit Lac qui est au sud de la baye où jarrivois dans un settlement à 10 heures du soir. Je fis ce jour plus de 35 miles et le grand froid qui gela tout sur notre bateau & le vent fort m'incommoderent beaucoup de façon que j'etois reelement charmé quand à l'entrée de ce Petit Lac, qui est 4 mile du settlement, je pus me chauffer dans un wigwam Indien ou je trouvai un bon feu à l'entour duquel la famille indienne etoit assise; ce qui me remit assez bien pour continuer mon chemin jusqu'a la maison ou je passois la nuit sur une chaise pres du feu, puisque la maison de ces habitans n'étoit pas assez bien fourni de lits pour permêtre que je pus dormir sans compagnon de lit, & que mon bagage dut rester sur le bateau qui étoit à un quart de mille loin de la maison jusqu'ou il falloit passer par un tres mauvais chemin. Mais malgré cela, je dormis assez bien jusqu'à la pointe du jour. Mardy matin apres avoir déjeuné contre ma coutume tres copieusement, je pris un traineau avec deux chevaux, pour me transporter dans la grande baye à la place d'où je

t'écris à present qui est eloigné de 14 miles du petit Lac. Je fis tout ce chemin à pied à travers un très beau pays ou je trouvais beaucoup de maisons pour un nouveau pays, & le jour étant fort beau, j'eus un plaisant voiage, au commencement je me trouvois beaucoup fatigué puisque le chemin étoit fort humide et par consequence mauvais, & puis que j'etois depuis longtems hors d'usage de marcher beaucoup, mais à mesure que j'avançois je retrouvois mes jambes. Du matin jusqu'a midy j'avois de la peine de suivre le traineau; & apres diner, je devançois les cheveau de façon que je ne les revis plus jusqu'a ce que j'arrivais icy. Le moulin est situé au pied d'une haute coline au sômêt duquel loge le meunier qui autrefois tenoit auberge, mais qui à present a quitté ce métier depuis une couple de semaines. Malgré cela, je me rendis dans sa maison en le priant de tenir encore auberge pour moi cette nuit ce qu'il consentit tres poliment de faire. C'est une très jolie famille qui me traite avec la plus grande attention. Je t'ay dit que cette maison est au haut de la coline, & tout près deriere cette maison est un petit Lac de la circomférence d'apeu pres 4. a cinq miles qui dône l'eau pour le moulin en bas. La situation de cette maison est extrèmement romanesque, en arière elle a la vue de ce petit lac, et en front elle a la vue de la grande baye à une tres vaste étendue. L'on m'appelle a souppé, ma chere Charlotte, il faut te quitter. Mes hotes sont si poly et si attentifs à m'obliger que je ne puis pas plus longtemps leur refuser ma compagnie qu'ils semblent désirer. Demain matin je continuerai de m'entretenir avec toi. Puisse tu dormir bien, l'amie de mon Coeur, avec mes chers garçons — Je vous embrasse en imagination avec la plus grande tendresse.

Baye de quinty 18 miles dau dela de Kingston.

18 Avril 1798

Hier au soir tandis que nous étions à soupper, vinrent des jenes homes de l'autre coté de la baye avec du froment pour faire moudre, mais comme il étoit deja tard, mon hôte persuada ces gens d'attendre jusqu'à ce matin pour me donner l'occasion de traverser avec eux la baye. Tandis qu'ils moulurent leur froment, j'avois le tems de dejeuner après avoir reposé parfaitement bien & à mon aise dans un bon lit. Le lait sentant extremement caillé, j'apris à mon hôtesse à me faire une soupe à la farine qu'elle trouva tres bone elle même. Apeuprès a 8 heures, je partis de ces bone gens et j'arrivai à une auberge a quatre mile loin du moulin. J'etois justement à faire mon marché avec le fils de la maison pour louer ses chevaux, pour me mener à la place d'ou je t'ecris apresent qui est de 15 miles éloigné de cette auberge, quand monsieur Keeler, que je conois, arrivée avec son bateau, qui m'offrit très polliment de m'emmener avec lui par eau, ce que j'acceptai avec d'autant plus de plaisir que l'Aubergiste n'avoit qu'un misérable petit chariot & quil m'auroit fallu faire tous ce quinze mille à pied.

J'allois avec monsieur Keeler dans son bateau 10 miles loin mais l'apres midi étant si beau, je descendis à terre et continua les derniers 5. milles à pied par un tres bon chemin qui le long de la baye va a travers dune habitation inin-

terompue jusqu'à la maison d'un aubergiste allemant, ou je me trouve apresent, qui tient fort bonne maison ou j'ay une chambre avec un bon lit pour moi seule.

Je ne sais pas encore comme je partiray d'ici mais je suis decidé de le faire demain matin de bon heure, ou par terre ou par eau. Puisse tu reposer aussi bien cette nuit que j'espère de le faire moi même. Je me presse autant que possible d'avancer mon voyage dans l'espérance de rejoindre ma famille bientôt. Demain soir, j'espere de t'ecrire d'au delà de Kingston.

J'ay trouvé icy de la bien bone bierre que mon hôte fait faire & qu'il vend en gros le gallon comme a deux chelins york, elle est aussi bone que celle que nous vend Willcock, si je pouvois je t'enverrois un Baril n'en dis rien, tout vient à point qui peut attendre. Plus j'avance dans mon chemin, plus j'ai bone experience. Puisse seulement cette lettre te parvenir bientôt pour te consoler et pour te convincre de mon inaltérable tendresse.

19me Avril. 7 heure du matin

Bonjour, ma chère amie! Je suis encore à l'auberge de frikel, mais j'ai engagé un bateau qui va bientôt me mener à Kingston, d'où j'espère trouver l'occasion de t'envoyer bientôt cette lettre. Mais en attendant que mes batteliers soient prêts, je profite du moment pour m'entretenir avec toi.

J'ay rencontré ici un fanfaron d'Ecosse que j'appelle Mr Calpin qui viendra bientôt à York & qui surtout te fera visite pour te dire quil a passé une soirée avec moi, reçois le poliment mais j'aime à te prevenir que c'est un gascon hableur. Ris en comme j'ay fait moi même, mais ne crois que la moitié de ce qu'il dit ra ne soit en aucune façon comunicative avec lui. Traite le en général comme un homme qui dit plus qu'il ne pense et qu'il ne sait, & qui surtout aime beaucoup à parler de sa propre chère personne.

19me Avril a 6. heures du soir de Kingston

A quatre heures apres midi, je suis arrivé icy, n'ayant pas pu trouver un boat pour partir plus loin, je resteray jusqu'à demain matin en cette ville. Je donerai cette lettre à l'office de la poste sous envelope de notre amy Willcocks, & j'espere que de cette façon elle te parviendra sans faute & le plus vite que possible.

Tell my good friend Willcocks that good Reasons have made me change my Resolution to go by the way of Oswego. Tell him that till now, I have already collected notices of great importance for forwarding my undertaking and that I am sure that I will be a great deal more informed before my arrival at Montreal, from where I go by the way of Lake Chamblain to newyork, tell him that I am every day more and more encouraged in the expectation of good success in my Busines, and that I am every day more convinced that I have done very well to preferr the way by Montreal. Nothing in the world shall now more deviate me from the firm Resolution to push on, and I am fully satisfyed in my mind that I shall find Justice and Equity. The king has done already so much for, in order to forwarder the settlement of this Province, that it would be surprising

that he should have the will or the Idea to punish with Ruin those which have asserted to support his wishes and Intentions. I have now irrefutable proofs that it has and can never have been the Intention to set apart the Province of Upper Canada for the Loyalists, which have fought in behalf of the British Interest in the Revolution of the United States, and that this Province was set a part only for them. It is astonishing that a man or men dares assert so boldly arguments which when generaly known must make apear, before the whole Public of America and Europe, the king and the Brittish Government inconsistent unwise or worst than that. But I have to great Respect for our King, to high an opinion of the Government of such an enlightened nation as the Brittish, to nourish the last doubt that those Errors should not be rectified when properly exposed. The Province of Upper Canada was chosen as an asylum for those Refugees of the United States which had been constantly adherent to the Brittish Government, but without to exclude other Brittish subjects or any other good loyal minded set of People which were desirous to become subjects of the king of England, and it was ever for the benefit of the above mentioned Loyalists that Government should attract as many good unrespectable Inhabitants from what soever part of the world, because only by sthrenghtening this wast Province with a sufficient number of Inhabitants, Government could make it a safe Refuge even for the Loyalists against the Invasion of the nighbouring states to the Government of which the Conscience of the Loyalist hinderanced them to adher.

Montre cet article écrit an anglois à mon amy Willcocks, mais ne la done pas hors de tes mains. Je ne crains pas de dire la vérité & je la diray hardiment & publiquement en tems & lieu, mais je ne veux pas qu'a cette heure l'on sache que je peu dire la vérité en homme qui ne crains rien au monde que de mal faire.

J'espère que j'aurai demain matin de bonheur un bateau pour me Conduir plus loin, de façon qu'il faut que je finisse ma Lettre ce soir & que je me prive pour le moment du plaisir de m'entretenir plus longtems avec toi. Mais je ne negligerai certainement aucune occasion de te donner de mes nouvelle, t'ecrire c'est d'etre en ta compagnie & je m'en priverai aussi peu que mes affaires me le permetront.

Adieu, ma tendre amie, je t'embrasse & suis ton fidel ami,

W. Berczy

Je ne dis rien dans cette lettre à mes chers garçons puisque tu trouvera une petite lettre cy incluse pour chaqu'un d'eux.

Gananoque, ce 25me Avril 1798

Chère Charlotte! hier à midi je pouvois enfin à trouver un Vehicule pour m'amener de Kingston. Je pris la premiere chose qui se présenta quoique n'étoit qu'un for petit Canoe de bois, avec lequel un allemand qui habite à 6 miles en

bas du St Laurens retournea a sa maison, j'ay engagé cet homme de me conduir jusqu'ici.

Quand nous partimes de Kingston, il faloit traverser une Bay que le Lac Ontario fait qui n'est pas fort large mais assez pour un si petit Esquiff come j'avois, surtout puisque le vent souffloit mediocrement fort. Dèsque nous fumes à 3 miles loins de Kingston, nous passames dans un Canal plus étroit que la Rivière forme par une grande Ile, alors j'avois l'au tranquile et le vent en proupre qui fit tout le reste de ma navigation jusqu'ici, qui est de 18 miles, très agreable. Pour avancer plus vite, je ramois beaucoup moi même et nous arrivames au Coucher du Soleille.

Le moulin du Capitaine Stone d'ou je t'ecris est a un quart de mile au desus du Confluens du Gananoque et du St Laurent au pied d'une belle chute que la Riviere fait en cet endroit pardessus les Rochers, avec une grande velosité et avec beaucoup de Bruit. A l'autre bord de la Rivierre sont batis 2 Moulins une à Scie et l'autre à farine appartenant à Sir John Johsons. Ces moulins et la Cascade qui les fait aller et qui tombe audela de 20 Pieds font un Spectacle tres Pitoresque, dont j'aurois grande envie de faire un Croquis si j'avois le tems. Et peut être l'aurois-je, puisque il me paroit que je rencontrerai ici apeu pres les mêmes difficultées qu'à Kingston.

Capitaine Stone lui même n'est pas chez lui aiant été obligé d'aller à la Cour de Justice qui siège à Oswegatche, et par la même raison tous les bateaux sont loins d'ici avec des personnes qui sont allé au même Sujet à l'endroit ou est mon hote, qui partit avant hier le matin. J'attens deja tout ce matin un home avec le seule Canoe qui est dans ce voisinage et il ne paroit pas encore. Si j'etois Seulement une 20^{taine} de miles plus loins alors j'aurois vaincu toutes les difficultées, puisque je puis aller de la aisement par terre en cas que les occasions d'aller par eau dussent me manquer.

Je suis bien fache que je n'ay pas trouvé Capt: Stone à la maison puisqu'il passe pour un très aimable homme, et qui auroit pu me doner beaucoup d'informations relativement au païs, ce qui m'auroit au moins dedomagé en partie de la possibilité d'avancer plus vite. Et outre cela, il m'auroit probablement facilité l'avancement de mon voiage.

Lundi passé je n'ay pas pu me refuser à ceder aux Invitations reitérées des Messieurs de la Ville pour assister à Leur Bal. J'ay diné avec Mess Forsyth et Price et un Cap: chez major Spencer, et a 7 heure je suis allé au bal, ou je ne me suis pas amusé beaucoup ne pouvant ni Dancer ny boire, puisqu'au dernier principalement un grand Rhume m'a empeché, que je ne voulois pas empirer. J'ay fait quelque Robers de Wisk et me suis retiré chez moi avant once heures: Et j'ay très bien fait puisque je me trouve à cette heure beaucoup mieu.

Je suis Curieux de scavoir comme tu aura trouvé Docteur Price. C'est un home fort poly et obligeant mais il me paroit un peu Fat, et avantageux.

Aujourd'hui j'aurois pu achetée des shinges 30 mille de 18 pouces délivré à Kingston 16/York ou 2 Dollars. Si je n'avois pas a être economique dans ce moment, je les aurois acheté puisque c'est un prix très raisonable et ils ce seroient vandu tres bien à York. Je ne scais pas ce qu'un vaisseau auroit pu demander pour les Transportee. Informe t'en ma bone et note le dans mon journal puisque si cela

n'est pas util pour le moment cela peut le devenir avec le Tems. Puisqu'actuellement nous somes à York content de les avoir pour 4 Dollars.

Comme je t'ay dis, le Capitaine Stone n'est pas chez lui et je n'ay trouvé personne de sa famille à la maison. Etant veuf, il a une ménagère qui étant sur le point d'accoucher n'a rien pu faire de façon qu'a l'aid de mon Battelier j'ay du cuire mon Souppér moi même, qui n'étoit pas une chose tout a fait désintéressante pour moi n'ayant rien mangé depuis mon déjeuner et aiant travaillé assez fort à la Rame. Heureusement un moment avant que je voulois commencer ma Cuisine, un Indien me portea un tres beau Poisson pour lequel il me demandea du Pain que les gens de la maison me donerent à ma requisition, mais cela me mit dans un autre embarras peu de tems apres puisque j'appris bientôt que c'avoit été ce dernier qui se trouvoit dans la maison. Heureusement il y avoit assez de farine et avec l'assistance de mon Allemand j'eus un bon Soupper. Je fis un bon gateau avec lequel je mangeois mon poisson roti dans du Beurre, outre cela je pouvois avoir du Thé et du lait mais le sucre est une chose dont il me falloit m'en passer.

A bord d'un bateau sur le St Laurens Avril ce 26 à quatre mile de Gananoque.

Impatient de continuer mon chemin, j'ay envoié hier au Soir un homme en quet pour trouver ou un bateau ou Caneau et ce matin de bonheur cet homme me dis qu'il avoit engagé un bateau pour moi qui alloit bientôt venir.

A dix heure, il arriva effectivement et je m'arrange avec le propriétaire sans hesiter et a 11½ je m'embarquer. Ce plaisir de m'entretenir avec ma Charlotte me fait hâter contre l'inconvénient que le mouvent du bateau m'oppose pour ecrire — mais j'espere que tu pourra pourtant déchiffrer mon Griffonage. Hier matin, pouveant voir la menagere du Capitaine Stone je commancois à l'humaniser un peu. Son mari qui est le *foreman* des ouvriers du Capitaine est l'être le plus insensible, le plus froid que j'ay jamais vu, duquel je ne scavois faire rien Du tout pas meme tant que de le porter avec politesse et affabilité à me donner quelques avis pour avancer mon chemin; mais Sa femme quoique malade aiant un peu plus d'ame, je la rendis bientôt plus souple; elle me fit a diner, pour le déjeuner il me falloit m'en passer puisque l'insensible mary maniest les affaires seule sa femme eteant encore au lit. Par quelques Politesses que j'eusois avec la femme, je parvins même d'avoir du Sucre pour mon Thé le soir et ce matin pour mon déjeuner. Elle me donea même la nuit passée un for bon lit et de la Chandelle et generalement elle me servoit avec beaucoup d'attention et de politesse.

Il y a une heure qu'il commençoit à pleuvoir comme tu peu voir par les taches qu'il il y a en haut de ma Lettre et il m'a falu interompre mon amusement, que je reprens dans ce moment que le tems s'est de nouveau éclaircy avec un bon vent qui me fait avancer sans l'aide des Rames et qui me fait par consequent aller plus doucement. Quelle heureuse invention que c'est que l'art de communiquer si parfaittement Ses Idées par l'ècriture. Le plaisir de savoir que ceux que nous cherisons peuvent lire nos pensées est si consolante qu'elle nous dédomage en grande partie pour le Chagrin de devoir en être Séparé. Comme je rencontreray Capitaine Stone certainement a Johnstown, je lui doneray cette

Lettre. Samedi prochain, il retourne a Sa maison et de la il poura tout de suite l'envoier à Kingston pour ou il a journellement de occasions de façon que ce que j'écris aujourd'hui poura probablement être entre les mains de ma Charlotte en 8 ou 10 jours.

Jusqu'ici la Navigation sur le St Laurens est toujour bien agreable, l'on passe continuellement entre la terre ferme et une quantité de petites iles qui changent la vue continuellement, et font une variété de Tableaux dont peu ne meritent d'etre peints. Et même a ces Terres, il y a une variété infinie, Tantot c'est des Rochers escarpés et pitoresques qui se présentent à la vue, tantôt des plaines unies couvertes d'abres et jusqu'à cette heure j'ay rancontré baucoup d'habitation le long des bords de la terre ferme avec des éclairsissement des bois. Les Iles qui sans Interruption interceptent la vue mont empeché jusqu'à ce moment (a peu pres 7 miles du Gananoque) de voir le St Laurens dans toute son étendue qui a ici plus de 6 miles de Largeur.

Le tems devient toujours plus beau et mon ame savoure en tranquilité les objects que je vien de te decrire, et dont je jouis d'autant plus que je puis te communiquer mes Sentimens quoiqu'elloigné de toi je suis avec toi et exclusivement avec toi et mes chers garçons. Dans ce moment, j'entre dans ce petit archipele que l'on appelle les mille Iles — Prans une Carte et suis mes Traces pas à pas, montre à mon petit ami William les place ou son Papa a passé Dis lui que S'il est bon enfans et qu'il s'applique bien à l'étude que je le conduirai bientôt une fois a navigué sur cette belle Rivière avec sa bonne Maman et son petit Charles. Il y a depuis quelque tems que je ne vois plus de maisons, c'est la nature sauvage seule qui se presente à ma vue. Quand je refléchi quil viendra un tems que toutes ces terres fourmilleront d'habitans, et que ce tems nest peut être pas fort elloigné, mon Coeur se rechauffe d'une nouvelle ardeur et me fait desirer de ne pas être empeché de contribuer de tous mon pouvoir au bien être des habitans presens et avenir de ce païs. Mes fils, j'espère, veront ce païs dans cet étât de Population et de cultivation que leur pere desiroit si loyalement, si ardamant d'accellerer une idée qu'il ne peut pas gagner sur sois d'abandoner même dans le moment que la jalousie l'ignorence et la mauvaise fois lui opposent des obstacles pour faire du bien au genre humain et d'avancer l'interet et le pouvoir d'un gouvernement qu'il venère. Mes chers garçon apprendronts par l'exemple de leur pere que l'on rencontre plus d'obstacles à faire du bien au genre humain qu'à s'enrichir, à s'agrandir à ses dépends. Mais j'espere aussi qu'il apprendronts à lutter contre ces obstacles, qu'ils apprendronts à armer leurs ames de cette fermeté inébranlable qui nous done la force de faire le bien en dépit de ces obstacles — qu'ils apprendront enfin que toute Richesse, tout pouvoir gagné au depens des Sentimens qui constituent une âme Genereuse et bienveillante, sont méprisable. Aprens foible mortel et qu'a cette science se borne s'il se peut toute ta Connoissance. Aprens donc qu'il n'est point icy bas de bonheur Si la vertu ne regle et l'esprit et le coeur.

Aprens leur ma chere cette maxime que tu trouvera dans Pope dite d'une maniere bien élegante et qui finit avec ces deux vers:

Et si ton feu s'epure et devient Charité
Tu m'es enfin le comble à ta félicité

Inculque ces principes dans leurs ames tendre et qui dans quelques situation qu'ils puissent se trouver dans le cours de leur vie les rendronts digne d'être des grands hommes.

5 heures du Soir

Je Sors à cette heure des Mille Iles et la Riviere commence à se presenter dans toute sa grandeur et fait un magnifique spectacle en offrant aux ieux un paisage a perte de vue ver le courant de la Riviere. Je suis apresent à 17 mille de Gananoque et j'ay encore 12 mille a faire pour venir à la Place ou je comte rester la nuit — Deux mille plus haut, je viens de passé près de la maison d'un homme qu'on me disoit tenir hoberge, j'esperois y trouver du pain ce qui m'auroit été nécessaire puisque j'ay faim et je n'ay plus rien d'autre que de ton bon gembon. Mais je ne trouvois ny à boire ny a manger dans cette maison — et il faut que j'ay patience dans l'espérance que le vent me portera bientôt vers mon Diner et mon Soupper.

C'étoit once heure et demi passé quand j'arrivois ici, qui est l'endroit ou je m'étois proposé de m'arreter, et si je n'avois été un peu violent avec mes Batteliers je n'y serois pas arrivé Vers le coucher du Soleille enveloppé dans mon manteau je m'etois endormi sur le Bateau. Quelque tems après, m'eteant reveillé, je trouvois qu'ils envoient mis à Terre, et ils avoient intention d'y passer la nuit; de quoi je n'etois pas du tout content; Surtout puisque je prevoiois qu'il viendroit une pluie qui m'auroit mouillé avec toutes mes choses. En leur parlant bien possitivement, je parvins de les remêtre en mouvement et tandis que je t'écris ces peu de lignes en attendeant que l'on ait préparé mon Souper, il commence deja à pleuvoir — Bone nuit ma bone Amie, on m'apporte mon Souper, mon Estomac m'ordonne d'abander l'occupation de m'entretenir avec ma Charlotte.

27me Avril. 8 heures du matin

Après avoir bien reposé la nuit passée et bien déjuné ce matin, je t'écris du meme endroit ou je suis arrivé hier la nuit. Je ne scais pas encore quand je partirai d'ici cela dépendeant entièrement de la facilité de trouver ou une voiture par eau ou par Terre.

L'endroit où je Suis actuellement présente une vue tres agreable: La Riviere n'eteant ici pas plus large qu'apeupres une mille et demi, on voit de l'autre Coté le païs des étâts uni americains et quelques petites Iles qui interompent très pitoresquement la Scène, plus haut un quart de mille sont les moulins &ca. apeupres un demi mile plus bas je trouve une habitation bien cultivée. Le tout ensemble forme une Situation où j'aimerai assez de vivre si cela n'etoit pas tout a fait si pres des confins d'un autre gouvernement qui rend, en cas d'une guere qui peut etre suscité, ces sortes de places toujours tres desagreable outre cela l'on est en tems de paix trop exposé aux mauvais sujets et vagabonds de l'étât voisin. Tandis que les coquins qui peuvent être de ce côté devienent aussi plus hardis par l'esperence de pouvoir echapper plus vite les poursuites de justice pour leurs Crimes.

Je suis frustré dans mon attende d'envoier cette Lettre avec Capitaine Stone: Hier au Soir il a quitté Johnstown et je l'ay rencontré en chemin la nuit passée deux miles plus haut que l'endroit où je suis. Mais je trouveray quelqu'autre occasion de te faire parvenir cette Lettre le plus vite que possible. J'attends à tout instant d'avoir un petit bateau pour continuer mon chemin — Jusqu'a cette heure aucun Bateau du bas Canada n'a ancore monté, D'une façon je ne suis pas faché de devoir aller plus lentement et avec plus de depense puisque cela me mêt à même de connoitre mieux le païs et me done les moiens de continuer ma description du Canada que j'ay commencé il y a deux années dans mes voiages de York à Kingston &ca. Comme il y a bien des reflexions qui sont relatif à l'historique et au Phisique de ce païs qui entreront dans ma Correspondence avec ma bone Charlotte, je te prie de conserver mes Lettres, puisque plusieurs pouronts peutêtre m'etre de quelqu'utilité en avenir pour me remêtre certain faits qui te les communiqueant je pourois avoir negligé d'inserer dans mon journal de voiage que je continue toujours for regulierement, et dont je compte faire quelque chose d'utile, ne fusse que pour l'instruction de mes chers garçons que je ne pers jamais de vue même dans mes occupations et actions en apparence les plus indiférentes. Puissois je parvenir à les rendre heureux et des hommes utils au pais ou ils viveront, et au genre humain en general.

Je me Suis dans ce moment arrangé avec mon hote Simons qui me fournira une barque avec laquelle je partirai immédiatement, et je continueray ma Lettre de Johnstown si je ne puis pas trouver une bonne occasion de continuer mon chemin tout de suite. Mais si je trouve dans cet endroit la Commodité de rester tranquilement jusqu'à ce que des bateaux Canadiens viene, j'y resterai quelques jours pour les attendre plus tôt que de payer les prix extravagants que l'on me demande pour des barques que je dois louer exprès. Adieu ma Charlotte jusqu'a Johnstown.

Johnstown à 8 heures du soir

A midi je pus avoir le petit Bateau dont je t'ay parlé avec 2 homes et un petit garçon qui me menea très bien jusqu'a 6 heures du Soir ici.

Depuis suivons mon trajet d'aujourd'hui me présentea des objets tout différens, on ne voit que for peu et de tres petite Iles de façon que lon a sous les ieux toujour toute la Largeur de la Riviere qui n'est nulle part plus large que de deux miles. Mais depuis suivons jusqu'ici la Cote Angloise est peuplée et cultivée sans interruption ce qui présente une variété continuelle et comme nous tenions ce Rivage, je pouvois observer bien la culture et les maison dont il y en a de for bien baties pour des maisons de Campagne. Le coté des Américains est encore sauvage jusque ver l'ancient fort d'Oswegatche, et l'on ne rencontre jusque la que quatre fermes commencée depuis l'année passée avec des petite Hutes. Oswegatche se présente très bien du Coté de l'eau et fait avec les forest sauvages à l'entour un tres beau coup d'oeille; Johnstown est une ville commencée où il y a un Courthouse mais ce qui m'intéress apresent beaucoup plus, une grande et bone hoberge où j'ay une tres bonne chambre au Second Etage qui done sur la Riviere. Il seroit tres désirable que nous eussions une aussi bone hoberge à York. Les Lits sont fort propre

et les gens de la maison entendent très bien de Servir des gens comme il faut — Ce n'est pas un *Yanki Tavern.* J'ay souppé tres bien et très proprement dans cet hoberge avec des poissons et une très bone Oie. Ce qui me rend cette maison aumoins jusqu'à cette heure ancore plus agreable, c'est qu'elle est fort tranquile Il me paroit que je suis chez moi.

Sept milles avant que de venir ici, je suis dessendu à Terre pres d'une autre Hoberge qui a assez bone façon tant en dehor qu'en dedans, come je me sentais faim j'avois Intention de me faire doner a Diner; mais l'hote entend si peu son metié et a un air si regignan que je m'en degouter et je me contentois de boir un coup. Il sembloit que les gens de la maison s'etois mis la par miséricorde pour aider au pauvres Voyageur à ne pas périr de faim en leur faisant la grace de leur prendre leur Argent de mauvaise grace.

J'ay rencontré aujourd'hui des bateaux Canadiens qui alloient à Kingston et vont retourner bientôt pour Montréal. La maison où je me trouve actuellement étant bone, j'ay grande envie d'attendre le Retour de ses bateau. Je m'informeray demain matin ici quels moiens je pourois trouver de Continuer mon voiage, et s'ils sont un tant sois peu onereux je me resous à rester jusqu'au retour des bateaux. Je n'ay pas voulu me coucher sans dire deux mots à l'amie de mon Coeur à laquelle je souhaite une nuit bien douce.

Johnstown 28me Avril a 10 heure du matin

Bonjour, ma chere Charlotte, je reviens justement d'une promenade que je viens de faire pour voir les alentours de cette ville naisante, et pour prendre des Informations pour la continuation de mon voiage. J'étois dans la maison où Gouverneur Simcoe a logé le premier hiver que nous fumes à York qui appartient à un marchand nomé Campbell. Mr Simcoe doit avoir passé un hiver bien solitaire puisqu'il n'y a personne ici qui puisse être comté bone Compagnie. Il paroit que son unique but a été de se retirer des affair et de venir hors de la portée de ceux qui avoit envie de lui en parler. La Garnison qui étoit dans ce tems à Ovegatche est de l'autre coté de la Rivière et a plus de 4 miles d'ici. Ma chere Charlotte, dans ce momens, je voiois passer des bateaux Canadiens et j'ay couru au rivage pour leur parler — comme ils partironts en peu de tems d'ici pour Kingston je profite de l'occasion pour t'envoier ma Lettre qu'il faut donc que je finisse en t'embrassant bien tendrement. — Adieu, ma bonne, je trouverai bientôt une occasion de continuer mon voyage, et suis ton fidèle

W. Berczy

Ma derniere Lettre étoit No: III envoiée par Dr Price.

Québec, ce 7 juin 1798

Peu de momens après mon arrivée en cette ville je m'empresse de prendre la plume à la main pour m'entretenir avec l'amie de mon Coeur; d'autant plus qu'il y a deja longtems que je me suis privé de ce plaisir la, seule véritable satisfaction qui me reste dans son absence.

J'espere ma bone amie que tu aura recu ma dernière de Chambly No. IX. que j'ai remise à Capitaine Lenox pour l'envoier à Capitaine Robertson qui, comme je suis persuadé, l'aura avancé à Sa Destination avec la première occasion. Tu aura vu quel beau pais j'avois parcouru jusqu'à Chambly et à l'entour de cette ville; De là, je me rendis le long de la Riviere Richelieu jusqu'à Sorel où je fus recommendé à un vénérable Eglisiastique Mr Doty, qui me recut le plus cordialement du monde avec cette véritable politesse qui nous engage à obliger et a être util. Depuis Chambly jusqu'à Sorel, ce beau païs peut être appellé un vilage continué des deux cotés de cette belle Rivière qui est fort Considerable, Pour près de 50 miles, L'on rencontre sur ce chemin des deux cotés du Rivage 13 belles Eglises Paroisiales dont quelques unes sont baties richement et d'un tres bon gout.

Ce beau spectacle d'une Culture ininterrompue et d'une Suite de maison de fermiers, qui annoncent l'oppulence et le bien être, est ancore embely par des grands batimens que l'on voit voguer sur cette Riviere sur laquelle des frégates peuvent naviguer jusqu'à Chambly.

J'arrivois à midy à Sorel où après un peu de toilette je me rendis chez Monsieur Doty pour y diner et je restois chez lui le soir. Après diner, il me fit voir ce qu'il y avoit de remarquable dans la ville qui est très bien située mais par la faute du gouvernement ancore fort peu avancée malgré son exposition avantageuse au Confluent de deux Rivieres si considerables. Le Gouvernement y a attiré il y a 12 ans beaucoup d'habitans protestans Anglois et allemends sous des promesses très séduisantes, qu'en parties n'an n'a pas acore acoplies et qu'en partie l'on a certainement violées ce qui a découragé généralement tous ces habitans et a engagé beaucoup de déserter la place; par ces raisons, la Ville n'a actuellement ancore qu'apeupres quarante maisons. Depuis peu de tems, il paroit que le Gouvernement s'est appercu de sa faut et veut faire des efforts pour la reparer, mais jusqu'a present il n'en est venu encore qu'au promesse et la Confiance détruite ne poura être remise que par l'effectuation de ces promesses. Le matin après mon arrivé, Mr Doty fit une grande promenade avec moi pour me faire voir les environs de la Ville qui offrent une quantité des vues les plus belles et les plus pitoresques — Il m'auroit falu au moins huit jour pour en faire les croquis des plus remarquables. Nous fumes jusqu'à la maison du Gouvernement qui est a plus d'un mile de la ville, et que l'on prépare pour la Reception du Gouverneur Prescot et sa famille qui y doivent passer une partie de l'Eté. C'est une maison de Brique assez commode et assez grande pour y loger un particulier, mais ny élégante ny assez grande pour un Gouverneur.

A 6 heure du Soir, je traversois la Riviere pour me rendre à Berthier qui est visavis de Sorel apeuprès à une distance de quatre milles où je fus recommendé à un Capitaine du Soixantième Régiment ton Compatriote monsieur forneret de Lausane. Quoiqu'il partit fort jeune de sa patrie pour entrer dans les gardes francoises, il se souvient très bien de ton oncle le Professeur aussi bien que de celui qui est mort à la Haye — Les Suisses me regardent presque comme leur Compatriote puisque je me suis marié à une de leurs filles. Il s'est marié avec une fille de Mons Cuthbert, Seigneur de Berthier. Forneret m'a communiqué des nouvelles relatif à ton Pais dont tu aura vu probablement une partie dans les Papiers publique au

moins autant que ce qui regarde l'invasion des francois, des batailles sanglantes qui s'y sont donées et de la prise de Berne. Mais tu ne saurais peutêtre pas ce qui a occasioné cette invasion. Je te l'expliquerai en peu de mots. Tes Compatriotes les Vaudois ont demandé depuis apeuprès une année plusieurs fois au Canton de Berne d'être mis en egal droit avec les Bourgeois de Berne, mais ont été constamant refusé et en dernier lieu même avec un ton d'otorité et de hauteur ce qui les a irrité au point qu'ils ont négocié l'assistance des francois et les ont attiré dans le pais. Quand les francois sont entré dans le Canton du Coté de l'Allemagne et se sont approché de Berne, les Bernois ont offerts à tes Compatriotes d'acquiescer à leurs demandes qu'ils avoit rejettées jusque la à Condition qu'ils se joignisse avec eux contre l'Enemi comun. Les Vaudois ont accepté la proposition et pour marque de la Sincérité de leurs dispositions ils ont fourni un Contingent de troupe beaucoup plus fort qu'on n'auroit eu droit de S'attendre. L'on espère que les françois auront des grandes difficultées à surmonter par cette jonction, Car quoique Berne est pris il y a le mont Jura entre cette ville et le pais de Vaud.

Monsieur Forneret m'a doné des Lettres qui m'ont été fort utile à la Ville des Trois Rivieres où je me suis rendus de Berthier. C'est aussi un charmant Emplacement et de beaucoup de conséquence par Raport au mines de fer qui sont dans le voisinage à 9 miles de distance. Je m'y suis rendu et y ay vu les ouvrages. Quand je retourne je veu acheter une poile qui sont fort jolies et qui ne coutent que 20 Piastres, on y peut aussy avoir des Chaudrons pour cuir le Sura? à fort bon marché dont j'ay grand envi de me pourvoir pour entreprendre cette branche sur le pied que je t'ay expliqué plusieurs fois.

Ma bonne, ne t'étone pas quand continuellement je te parle avec une espèce d'extase à l'égard des coup d'Oeiles ravisans que le bas Canada presente. Ton propre Pay qui est si fécond en ce genre apeine peut l'egaler, puisque ce fleuve puissant ou il s'y réunissent à d'autres fort considérable forme des situations réelement grand ce que je n'ay peu voir hier sans admiration entre deux grande pointes ou Caps qui sont éloigné l'un de l'autre de 12 miles: l'un est le Richelieu où l'on voit l'Eglise de Dechambault et l'autre Cap Santé. C'est ancore une place à faire 4 à 5 paisages du plus grand beau. L'Eglise de Dechambault seule qui est flanqué d'un bois charmant, qui resemble à ces bois sacrés qui entouroit les anciens Temples, feroit un des paisages les plus picquants. Si jamais je puis parvenir à avoir autant de tems à moi, je prens une Calèche assé grande pour contenir ma bone amie et ma petite famille et je ferois pour 6 mois un voiage Pitoresque en ce pais fourni avec l'attiraille nécessaire pour faire une Collection qui je crois ne seroit pas une mauvaise Spéculation — J'y pense sérieusement et mes vues en ce present voiage tendent en grande partie à me fraier le chemin de pouvoir mêtre ce projet avantageusement en Execution.

Du Cap Santé jusqu'à Québec, il y a ancore 47 miles ce qui fut mon voiage d'aujourd'hui, ce trajet présente continuellement quantité d'objêts égales à ceux que je vien de t'esquisser. Une des principalement curieuses est le moulin et le passage où l'on traverse la Rivière de Jacques Cartier. C'est une Rivière qui fut découverte dans son premier Voiage par le navigateur Jacques Cartier celui qui reconut le premier cette province et en pris possession pour le Roy de France.

Quand on S'approche de Quebec, la vue de cette ville avec le fleuve et son Port en arrière, forme un autre paisage superbe. A l'Entré de la ville, le grand Bastion très haut bati de Pierre avec une Porte dans un très grand stile, forme de nouveau un autre paisage d'un gout tout a fait différent mais toujours beau.

Dans la maison où je loge ici, j'occupe une Chambre du Second Etage qui done sur le Bastion de l'eau où il se présente à mes regards une des vues.

Quebec, ce 5ieme janvier 1799, à minuit

Il y a une demi heure que je revens chez moi, & j'eux le plaisir de trouver ta chere lettre du premier de ce mois, que j'ay reçue avec les sentimens de la joie la plus pure puisqu'elle m'exprime avec tant d'energie la tendresse qui reside toujour en ton coeur pour ton vieu amant. Je suis heureux de te voir aussi heureuse que notre situation présente admêt de te rendre & je me loue journellement de n'avoir pas abandoné le plan de t'enlever de York pour te placer en un endroit où tu peu gouter des momens plus tranquils et plus agreables. Je te retourne les veux que tu forme pour mon bonheur, puisse la providence bientôt accomplir ces veux si justes et fondés sur les sentimens les plus vertueux.

Je viens de recevoir en même tems avec la tiene une lettre de mon ami Robertson qui à ma grande satisfaction me marque que toutes les lettres qu'il receoit de Montreal ne font que retentir des louanges de ma chère Charlotte; qu'on l'aime et estime et la cherit — quel doux plaisir pour moi de voir l'amie de mon coeur reconnue et appréciée pour ce qu'elle mérite — L'on parle aussi beaucoup de mes deux petits droles d'amis — qu'il est doux ma bône d'être mari et pere d'une femme et des enfans que le monde aime et chérit, embrasse les pour moi le plus tendrement; dis leur que je leurs envois ma bénédiction, et que j'implore journellement ce grand être Suprême qui préside à nos destinés, de les rendre des hommes vertueux et utils au genre humain

Aujourd'hui, j'ay presqu'entierement fini mon portrait du general et j'ay avancé beaucoup la Copie que je dois prendre à Londre pour être gravée. Hier Madame Prescott m'a envoiée par Collonel Toil le portrait de Lord St. Vincent pour me demander si je n'étois pas d'avis que celui du General fut gravé par le même artiste et de la même grandeur qui est d'une belle forme. La subscription se fera comme j'espère bientôt, et m'aidera comme je me flate à avancer mon chemin, mais comme la chose n'est pas ancore entierement finie je ne voudrais pas que tu la regard tout a fait comme une sureté. Je me trouve encore jusqu'à présent un peu en arrière pour les moiens de continuer ma route.

Pour rendre mon séjour à Londre aussi util et lucratif que possible, j'ay pris sur mon compte la publication de Chartes et description Topographique du Bas Canada, les éditeurs qui sont Mess. Vandewelden et Charland aiant de la confiance en moi ont fini aujourd'hui l'acte avec moi. Les charte au nombre de trois de la grandeur de 3 pieds sur 2½ sont fort belles et le manuscript et fort instructives de façon que cela peut devenir un ouvrage fort valuable d'autant plus qu'il

est dedié au Gouverneur du quel il a la sanction aussi bien que celle du commandan en chef du departement des Ingenieurs de la province Colonel Man. Vandewelden, qui a la plus grande partie d'intérêt me l'a cédé contre une rétribution des profits à faire dessus. Je ne puis que gagner à cette entreprise puisque les subscription qui existent déjà actuellement pour cet ouvrage sont en assez grand nombre pour defraier les depences que l'occasion exigera — tout ce que je puis risquer possiblement c'est de ne pas gagner tout ce que l'on attend de produit. Mais si cela prend aussi bien à Londre comme ici, je pourois peut-être faire 400 à 600 Lbs. à cette entreprise.

Ma description historique des deux Canada augmente beaucoup et je l'ay avancé depuis mon depart de Montréal de plus de cent pages. Docteur Nooth le Gouverneur et plusieurs autres personnes de connoisences & de méritent m'encouragent très fortement en cet ouvrage, et me fournissent des Livres et matériaux pour m'assister à le rendre complet et utile, & j'espere qu'il contribuera aussi quelque chose à mon intérêt & à ma reputation.

Pour gagner l'intimité de Docteur Nooth de plus je lui fais le plaisir de lui faire le portrait de sa fille qui est un enfent charment de huit ans. Elle est belle et petrie d'agremens et de tallents. — J'ay vu bien peu de tain aussi fleurique de cette fille. J'ay reçu toute tes lettre comme celle que tu a remis à Bouchette come peu voir par la copie de ma réponse du 3 courant que je te joins à celle-ci. J'avois écrit cette lettre pour te l'envoier par le courier passé, mais une quantité de visite que je reçu ce jour m'occuperent tellement que le bureau de la poste étoit fermé quand je l'ay envoié.

Québec, ce 3me janvier 1799

Ce matin quand la poste arrive et que je recus quelques autres lettres sans en recevoir de toi, ma chere Charlotte, j'en fus tout chagrin; je t'accusois d'indifférence, de cruauté de ne pas profitter de l'occasion que te presentoit la poste de me doner de tes nouvelles, que tu devois sçavoir m'être si cheres si nécessaires. Eteant engagé depuis quelques jours de diner aujourd'hui chez Major Holland et de passer la soirée avec ce respectable viellard et sa famille; j'étois faché de ne pouvoir me désengager de cette promesse; puisque je ne me sentois pas du tout d'humeur de passer ma journée en Compagnie éteant serieusement affecté de ta négligence apparente — mais enfin je resolus de partir à deux heures apres midi. Comme je me sentois cependant l'humeur noir, et que je désirois être seul aussi longtems que possible, je refusois même y aller en compagnie d'un Capitaine du 26me Régiment dans sa Cariole, & je préferois d'aller à pied, malgrés le froid & malgrés que c'est plus loins de Quebec que n'est York de notre Garnison. J'arrivois enfin vers 3 heures chez le bon Major, & à l'approche de sa maison je fus faché que le chemin n'avoit pas été plus long. Quand je vins dans la sale de Compagnie, je vis parmi les dames de la famille une étrangère à laquelle je ne fis pas grande attention. J'avois esté déjà quelques minutes avec la compagnie en ne parleant que ce qu'il faloit absolument pour ne pas être ni poli et tout à fait mausade, quand enfin le

Major m'addresseant la parole me dit d'un air surpris — mais pour l'amour de dieu il paroit que vous ne reconnoisez pas cette Dame. Avez vous en si peu de tems oublié entièrement Madame Bouchette. Je n'étois pas peu surpris de l'inadvertence dans laquelle m'avoit jeté l'inquiétude, mon âme occuppée de toutte autre chose que des objects qui m'entouroient. Le plaisir de voir une personne qui si recament avoit etée si près de toi ranima soudain mes esprits mais, sans avoir le tems de faire beaucoup d'excuses à cette Dame, je m'informois bien vite de toi & de mes chers garçons; & j'eus la satisfaction d'apprendre votre bien être & pour surcroit de plaisir qu'il y avoit une lettre pour moi. Mais malheureusement Bouchette qui étoit allé en ville pour me voir avoit emporté la lettre avec lui, et il me faloit attendre jusqu'à quatre heure et demi avant qu'il revint. Tu peut t'immaginer si j'ay tardé longtems à lire les témoignage de ton amitié, malgré que nous étions déjà à table quand Bouchette arriva. Le bon vieu Holland devinant mes désirs me pressa lui même de lire ta lettre. Cette lettre vint bien apropos pour me rendre ma bonne humeur & pour me mêtre a même de me dévouer entierement à la Compagnie de cette famille que j'aime & que j'estime. Pour réparer entierement le début mausade que j'avois fait à mon arrivée, je pris apres le thé un craion et du papier et pour amuser la Compagnie je fis une demi douzaine de crocquis tres resemblants des principaux personages de la Compagnie. Les deux demoiselles Holland, le fils de la maison qui est officier dans le Régiment du prince Edward, Monsieur & mad. Bouchette et un officier qui est le prétendu de la cadette des Demoiselles Holland furent les objects qui occuperent mon craion. Le bon papa s'amusea beaucoup de ma verbe. La curiosité excitée et satisfaite successivement occupea toute la Compagnie; l'on rit beaucoup, et l'on finit par me donner beaucoup de louanges & de m'accabler de caresses & de remerciements; j'étois si en train que s'il n'avoit pas falu partir à 9½ puisque les portes de la ville se ferment à 10. je crois que j'aurois desiné tout le reste de la Compagnie et que j'aurois fait venir ancore les Domestiques, les chiens, chats, &ca., &ca.

Le jour du nouvel an, il y avoit grande assemblée le soir chez Madame la Gouvernante, & un bal. Quoique comme tu sçais je n'aime pas beaucoup ces grandes Compagnies, je me laissois persuader d'y aller, en grande partie pour ne pas desobliger Madame Prescott. Il y avoit baucoup de monde, mais la polites naturelle de la maitresse de la maison, sa bonhomie, rendirent cette assemblée plus agréable que je ne m'y attendois: et je restois contraire à mon intention jusqu'à 10 heure.

Le portrait du general est presqu'entièrement fini & il fait pour ce qui regarde la résemblance l'admiration de tout le monde; et il est effectivement extremement resemblant & passablement bien exécuté quand à la peinture. Je l'ay fait en demi figure & le tableau est un oval de 10 pouces de long. La Copie à l'huille que j'en fais pour moi même est aussi déjà bien avancé.

L'on attend journellement le courier de Halifax, & Mr Gale qui espere que nous recevrons quelques nouvelles intéresentes en reponse des dépêches envoiés à Londre le mois d'Aout passé par le Gouverneur d'ici, insiste beaucoup pour me faire attendre ces nouvelles. Quoique je ne prévois pas de possibilité de m'épargner la nécessité d'aller à Londre, j'espere au moins que les nouvelles que l'on attend me donneront beaucoup de lumières & me faciliteront mes negotiations. J'ay reçu une lettre de Mr John Gray par laquelle il me marque qu'il est chagrin de ce que

je ne suis pas ancore en chemin pour Londre, mais il ne refléchit pas que je ne puis pas y aller avant que j'ay trouvé les moiens suffisants pour m'y transporter; ce qui n'est pas ancore accompli. Il se doute que j'ay abandoné le projêt d'aller par Halifax & il craint que je ne rencontre des difficultés en passant par les états unis. J'espère que tu ne lui aura pas dit mon changement de plan à cet égard. Ma chere Charlotte, ecris moi aumoins toutes les semaines une fois & sois convaincue que ce sera la plus grande consolation pour ton fidel ami.

William Berczy

My dear William,

Your good mama made me a very great pleasure in writing me in her last letter how well you repeated with her your lessons during the absence of your school master. Continue so and you will make your Papa happy. I heard from Bouchette many good things of my William & my litle Charles. I kiss you both tenderly and long very much to see you again soon.

Mr Bouchette a fait ici beaucoup d'éloges de toi, & surtout de ta manière élégante d'ecrire, se louant beaucoup d'un petit billet que Madame Bouchette a reçue de toi. Tu peut t'imaginer si cela me fait du plaisir. Adieu ancore une fois. Je t'embrasse bien tendrement.

Quebec, 18me Janvier 1799

Ma tendre Amie, je vien de recevoir d'esja peu de momens par Major Green ta chere lettre du 16. court: Tu a très bien faite de m'envoier toute suit les incluses qui sont de conséquence pour moi surtout celle de Weeks. Ne crains pas pour l'avenir les frais du port de Lettre puisqu'elles ne me coutent rien, c'est la raison pourquoi je t'ay marqué de les envoier sous une couverte à Major Green qui est le secretaire militaire du gouverneur et mes lettres vont avec les dépêches du General.

Tu a raison, ma bone Charlotte, qu'il seroit bien plus avantageus pour nous si je pouvois suivre mon talent. Je le désirerois bien, mais malheureusement je m'en vois empecher par mon devoir qu'il faut que je remplisse avant toute chose.

Ne trouble pas ton esprit avec les conjectures que le peu de ce que je t'ay dit à l'égard de ce projet dont je ne suis pas entierement sur qu'il réusira a excité en ton esprit. Le plus grand mal qui pouroit me provenir s'il échoue, c'est que je me verai retardé dans l'execution de mon voiage — C'est une chose que je regarde devoir comme un grand mal, puisqu'il m'empecheroit de redresser mes affaires aussi vite quil est necessaire — Mais j'en vois la possibilité avec moins de chagrin puisque je suis convaincu que tu ne t'en desolerois pas beaucoup, et puisqu'il me reste des resource en moi meme qui me metroient en état de te soustraire avec mes chers garçons au danger de manquer de ce qui est necessaire pour les besoins et les agré-

mens de la vie — Sois tranquille mon amie puisque ce qu'il y a de plus necessaire pour mon bonheur —

Je désire bien que le project de Madame Robertson puisse s'accomplir bientôt — peut-être que je sçaurai t'en dire quelque chose de possitive le courier prochain. Pour sur je ne partirai pas d'ici avant 8. a 10. jours.

Je t'ecris aujourd'hui tout de suitte après avoir recu la tiene puisque ce Monsieur Coffin qui devoit porter ma longue lettre partira demain matin, et que je veu lui doner celle cy à te porter.

Je suis bien charmé tapprendre que nos petits garçons font tant de progrès dans la langue francoise, c'est un avantage de plus pour eux de scavoir ancore cette langue. J'espere qu'ils avancent également bien dans l'école — L'éducation et l'instruction de ces chers enfants est une des choses qui me tiennent le plus au coeur. Leur bien être et celui de leur mère est apresent la seule chose qui m'attache à la vie.

Je suis étoné que de Howe ne t'écris pas, mais tu scais qu'il est un peu paresseu et s'il avoit doné ses lettres à Mons. Willcocks il pouvoit être seur qu'il te les auroit faites parvenir sans qu'il a besoin de savoir ton addresse.

Embrasse bien tendrement mon William et mon Charles et crois sans altération ton

fidel ami

William Berczy

Quebec, 27 Janvier 1799

Je viens de recevoir ta chere Lettre du 23 cour : par laquelle je vois avec une bien grande satisfaction que tu te soumes aumoins avec resignation à la dure necessité qui nous separera bientôt de plus ; mai j'ay tout lieu d'esperer que ce ne sera pas pour bien longtems. Les difficultées qui se sont opposés jusqu'a present à mon départ sont entièrement levées, j'ay eu le bonheur de les vaincre Je n'ay pas aujourdhui assez de tem pour te faire un recit de ces incidents, mais je te les communiquerai ou par une Lettre ou verbalement. En huit ou dix jours, je partirai pour seur de Quebec mais tu aura ancore tous les couriers une Lettre de moi par lesquelles je te marquerai la route que je prendrai, qui cependant ne sera jamais par Montreal où j'ay de bone raison de ne pas aller, outre que cela me retarderoit trop et me metroit hors de mon chemin, mais j'arrangerai les choses de façon que nous nous pourons voir autre part avant mon départ pour l'Europe, prépare en attendant mon Linge pour que tout soit prêt au premier avis. J'ai été retardé si longtem qu'apresent il faut que je fasse toute la dilligence possible pour venir à Londre avant le printems.

Le gouverneur continue toujour de me traiter bien amicablement et en general je puis dire que j'ay beaucoup d'amis ici dont tu sera convaincu quand tu saura toute l'histoire de mon séjour de Québec, duquel je n'ay pas voulu te communiquer les circonstances qui auroient pu te causer de l'inquiétude, mais aprésent tu peu être seure que tout va bien & que je suis parvenu au but que désirois tant ; puisse

le Ciel m'être aussi favorable dans la continuation de ma poursuite, mais je me flatte que le plus difficile est fait.

J'ai été bien touché de ce que tu m'écris de mon cher William, il est bien doux ma tendre amie d'être aimé si sincèrement de ses enfans mais qu'il est dur en meme tem pour un coeur sensible de devoir s'en séparer à une si grande distance.

La Lettre incluse pour Capitaine Robertson je te prie de lui faire remêtre tout de suite s'il est ancore à Montreal, et s'il est parti pour Chambly done la aussi tout de suite à Mons: Southerland pour qu'il l'envoie immédiatement avec le premier courier à Robertson puisqu'il m'importe qu'il l'ait sans retard, et que je puisse avoir une réponse avant mon départ d'ici. Dis a Southerland ces raisons pour l'engager à ne pas négliger son expédition.

My dear William, our good Charlotte told me in her last Letter how much you prooved your tenderness for me in kissing my Letter, believe me, my dear boy, that your Papa loves you equally tenderly — I must now soon to London to that great town where you was born: it is hard for me to be obliged to remain so long time absent from you, but I do it for your best and for the best of our darling Charles and your good mama. I hope that during my absence you will do both your best to please your mama and to make her happy. I kiss you both my William and my Charles and send you the blessings of the most tender father.

Ma bonne amie ne dis rien à nos garçons de mes projêts de vous revoir bientôt de peur qu'ils n'en parlent. Si tu vois Bouchette, dis lui que le jeun Holland m'a remis sa lettre & le Plan de montreal & que je prendrai ses Intérets le plus que possible à coeur. Dis lui que je suis sur mon depart & que probablement je serai en 7 semaines à Londre.

Il est venu ici des Lettres de Londres par lesquelles un bruit come je crois pour seur faux s'est repandu que le Gouverneur sera rapelé le printems prochain, & le Chef Justice Osgoode s'est précipité de montrer cette Lettre écrite à un Officier qui la lui a communiqué. Cela ne manque cependant pas d'inquiéter les amis du Gouverneur & les personnes Interessées dans les affaires des terres, ce qui fait que l'on désire d'autant plus que j'accellere mon depart pour Londre; & je crois même qu'il est haut tems que j'y paraisse. Adieu ma tendre Charlotte, puisois je bientôt t'embrasser & te dire que je serai toute ma vie ton fidel amy.

William Berczy

---

6 Fév. 1799

Ma bonne Amie,

J'ay reçu ta derniere lettre du 30. Jeanvier. Les sentimens qui y sont exprimés doivent être trop chers, trop précieux à mon coeur pour que je puisse te faire le moindre reproche de ce qu'ils decele involontairement le secret de ton coeur qui auroit désiré que j'eusse moins bien réusi dans mes vues, et que j'eusse trouvé des obstacles plus insurmontable à mon départ. Il est triste ma tendre Amie de se voir forcé à une separation de ce qui m'est le plus cher au monde; mais je suis trop ja-

loux de cette estime qui m'a procuré ton attachement et qui doit me le conserver pour toujours et à juste titre; pour me relacher de mes devoirs — J'ay des enfans auxquels je me dois, auxquels j'ay une éducation à donner, que je dois établir dans le monde d'une façon à être utile à leurs concitoiens. Je ne dois non seulement leur enseigner les vertus, les connoissences, les principes qui les metront au dessus du vulgaire — mais je dois tacher de les mêtre dans une situation à pouvoir les exercer dans toute leur étendue pour le bien du publique dans une station plus élevée. Il n'y a que trop de sots et de coquins qui se poussent en avant pour conduir les affaires de la société — Ce n'est pas vaine ambition qui me fait former les voeux de voir mes fils devenir des conducteurs des hommes, c'est une obligation sacrée que mon devoir m'inflige, puisque j'ai raison de me flatter de pouvoir former leurs tendres coeur, à la vertue, à la magnanimité. Mon éducation, l'expérience que j'ay acquis par un long commerce avec le monde dans ses differentes gradations me donnent la facilité de former en mes fils des hommes comme ce monde en à tant besoin pour le conduir —

Et je le dois comme un tribut payé à cette société sous la protection de laquelle je jouis pour moi et les miens de la sureté et tranquilité personelle et civile — Tous ceux qui se trouvent dans le même cas que moi même le doivent — C'est un manque de vertue de ne pas faire tout le bien que l'on peut. Que mes enfants apprenent à ne regarder comme abjecte aucune station, aucune vocations honête, qu'ils apprenent a être sans honte dans une classe inférière, même à être pauvre sans en être avilis, qu'ils apprenent à ne pas manquer d'égard à tous ceux qui se trouvent dans ces situations, mais qu'ils apprenent en même temps que c'est de leur devoir de s'elever par toutes les voies honêtes — par le vrai mérite audessus du commun des homme et de les conduir —

En comparaison de la grande masse, il n'y a qu'un petit nombre qui peuvent y parvenir et un nombre bien plus petit qui peuvent s'en rendre digne, par l'acquisition des connoissances solides et nécessaires, et il y en a presque point du tout de ceux qui peuvent juire du grand avantage d'être nouris des leur plus tendre age avec la conviction que c'est un devoir de s'instruire, de s'ellever, de commander les hommes pour faire du bien, de briguer l'ellevation, non pas pour les honneur et les benefices qui l'accompagnent, mais pour exercer les devoirs qu'elle inflige, voilà mon amie les vues dans lesquelles je dois sacrifier pour l'amour de ma petite famille — pour quelque tems le bonheur de me voir en son sein. Outre cela tu sçais les obligations que j'ay vis avis d'autres hommes, l'intérêt desquels l'honneur et la probité me défendent de négliger. Et si ce devoir ne reposoit pas sur mes bras, il y en a ancore un autre d'aussi grande conséquence et dont le neglect ne seroit pas moins condamnable. Par une injustice du gouvernement provinciale, l'on tache de me depriver d'un bien justement acquis du fruit d'une Industrie honête et utile au gouvernement autant qu'au publique. Cette injustice exercée envers moi et envers plusieurs autres rejailit un deshoneur sur ce gouvernement auquel je me suis voué, et relache en géneral le Respect envers tous les gouvernemens établis — Une dangereuse conséquence sur tout dans l'époque critique dans laquelle nous vivons. Seroit il pardonable a un bon citoien, et un bon Citoien tout homme doit être, seroit il pardonable de manquer de cette ardeur généreuse qui

doit m'animer de tacher de redresser les fautes que l'ignorance ou l'iniquité engendré contre l'intérêt et l'honneur d'un gouvernement que je dois croire innocent de cet attentât, ou deçu par de faux raports. Par des justes motifs je me suis roidi contre cet attentat injuste, je me suis opposé et avancé publiquement; tous ceux qui aiment le bien attendent les effets de mes louables efforts — Je dois repondre à leur attende, je dois accomplir mes obligations, mes vues sont juste, tendent à la prospérité d'un pais qui est ancore dans l'enfense et l'être supreme qui lit dans les replis les plus caché du coeur humain voit j'ose dire la pureté de mes principes — Il m'assistera. J'ay bien des moiens de me faire des amis, je pars bien recommandé, je ne manque ny de Courage, ny de constence; je suis bien informé du sujêt que j'ay à traiter. Crois-tu ma tendre amie que ce n'est pas assez pour m'assurer le succès dans une juste cause?

La semaine prochaine je comte partir d'ici, mon ami Wonderwelden m'accompagnera jusqu'à Bertier qui est à dix lieues de Montréal, la nous nous séparerons; il continuera son chemin à Montréal et moi j'irai par Sorel à Chambly. Wonderwelden des son arrivée viendra te prendre pour te conduir vers moi à Chambly avec nos chers garçons. Je suis avec toi d'avis qu'il vaut mieux que nous ne logions pas chez Robertson pour pouvoir mieu juir du peu de moment que je serai en étât de te donner. Je me déciderai pour l'endroit de notre Rendez-vous et je te le marquerai dans ma lettre qu'il te portera.

Tu ne me dis rien ma Charlotte de l'étât de ta santée, es tu entierement delivrée de ce crachement de sang. Wright qui t'a vu chez Mr Southerland quand ce dernier m'a écrit sa lettre m'a dit que tu avois très bonne mine ce qui me console et me fait espérer que tu te porte parfaitement bien.

Que font mes garçons, avancent ils bien dans leurs petits études, est ce que William scait bien tôt lire. Malgré que peut être ta lettre ne me trouvent plus ici, continue toujours de m'écrire en addressent tes lettres à Major Green qui te les renvera en cas que je sois parti. Il viendra bientôt le tems que je ne pourai plus avoir si frequament de tes nouvelles. Dis moi surtout quels progrès William fait à l'ecole, et comme va ta santée.

Comme je me voiois malgré moi retardé plus longtems que je ne croiois à Quebec, j'ay employé une partie de mon tems à faire bien de dessins à l'ancre de la Chine dont j'ay poussé plusieur à une force qu'il resemblent à des gravures finies, mais j'ay pris une telle pratique que je fais actuellements un de ces portraits en dessein quoique très fini dans une matinée.

Outre le portrait du general, j'ay fait à Madame Prescott son propre Portrait en dessein et celui de son fils et de son neveu. Pour Gale j'ay fait toute sa famille consisteant en lui même sa femme, sa fille, son fils et Mr Coffin. Pour Major Green j'ay fait sa feme et sa fille à l'Encre à la chine son propre portrait et celui de son fils contours de profil. Ce marquis de Buillé aide de Camp du Generale très aimable garçon et mon ami en dessein à l'ancre à la Chine, Mr Pike un jeune avocât de même.

La fille de Dr Nooth en Gouache collorée qui m'a fort bien réusi et Wonderwelden de même qui est le meilleur de ce que j'ay fait jusqu'à cette heure depuis que j'ay jamais manié le pinceau. Pour moi même j'ay commencé la copie du General à l'huille et un autre au lavis en couleur très fini que je te montrerai. Ce

dernier portrait seroit devenu tres bon, mais je ne l'ay pas achevé puisque par accident la planche sur laquelle il étoit tendu est tombé, s'est fendu et a dechiré le portrait par le milieu de la face. Je l'ai recollé sur un autre papier tant bien que j'ay pu, mais il ne vaut pas la peine de le finir entierement la tête en est presqu'achevée, et au moins suffissament pour faire une resemblance parfaite. De tout ces portraits que je viens de te specifier, il n'y en a pas un seule que je n'ay eu le bonheur de faire entièrement resemblant et d'une resemblance qu'aucun des models ne me veuille du bien pour l'avoir représenté d'une manière si avantageuse qu'ils aiment s'y voir ancore mieu que dans leurs miroirs — et cependant ni les enemis ny les jaloux des models ne peuvent disputer leur resemblance parfaite. Par la tu peu jugé comme je suis faité et cajolé.

My dear William, I hope you can already spell this few lines. At least when I writ roman letters. Aske your Mama a piece of paper and write me a few words of your own composition, and that will make a very great pleasur to your Papa. I kiss you and my dear Charles very tenderly.

Adieu ma bonne Charlotte, bientot je te verray et je t'embrasseray.

William Berczy

Quebec, 10 Févr : 1799

Ancore une Lettre de cette Ville & jusqu'à ce que je pars je ne manquerai pa de te donner au moin deux lignes, malgré le peu de momens que l'on me laisse en liberté — Ma bone Amie, je me flatte effectivement qu'il y a plusieur persones ici qui me voient partir à regrêt. Quand je te revois à mon passage pour les états unis, j'aurai le plaisir de pouvoir te montrer aumoins quelques unes de mes esquisses que je prens avec moi. Docteur Nooth est presque achevé & il est extraordinairement resemblant ; j'ay une copie de Gale & du General. Ces trois portraits sont autant de lettres de recommendation très forte qui me metront tout de suite dans le pas de commencer à Londre une méthode d'introduction de laquelle je comte tirer des grands avantages à tout égard. Le Docteur ou plus tôt son effigie me sera surtout d'une grande assistance auprès de Sir Joseph Banks. Tu connois Londre & les anglois assez bien pour prévoir toi même de ces conséquences — tu scais combien peu il faut pour les frapper et d'un autre cote combien de concours de Circonstences il faut pour parvenir à les frapper ; mais heureusement, je vois que ce concours existe actuellement pour moi. Je me servirai de cet art enchanteur sans être artiste. Je ne me metrai pas sur la scène comme un artiste qui en a besoin pour sa subsistence, et j'espère en retirer des avantages reellement lucratives aumoins des que j'en aurai de besoin. Voila un grand article pour la tranquilité de mon âme & un moien sur de te rejoindre que l'evenement termine mes affaires comme il voudra. Ma description historique du Canada avance aussi assez rapidement et je suis déjà audela de 400 pages.

J'espere que tu aura vu Bouchette, dis lui qu'il ne soit pas faché de ce que je ne lui ai pas ecrit tout de suite en reponse sur la sienne, mais qu'il soit persuadé que je prendrai son affaire à coeur le plus que possible. Dis à Major de Salla-

berry que je suis bien faché de n'avoir pas le plaisir de le revoir avant mon départ pour Londre, mais que j'espere qu'il ne m'oubliera pas d'autant plus que je laisse un agent à Montréal qui prendra soin de me remêttre en sa mémoire. C'est un homme que j'estime sincèrement. J'espere voir Prince Edward à Londre, si de Sallebery a quelque commission pour lui tu peu lui dire qu'il te done une Lettre que tu pourois lui faire concevoir que c'est en ton pouvoir de me faire parvenir seurement & en peu de tems.

Embrasse mes Chers garçons et crois moi ton fidelle

William Berczy

Bientôt j'aurai le plaisir de te voir, mais continue toujours de m'ecrir comme je t'ai marqué dans ma dernière.

Quebec 18me Febr. 1799

Voila ma bonne Amie la dernière Lettre que je t'écris de Quebec & en peu de jours j'aurai le plaisir de t'embrasser. Mes amis m'ont ancore retenu deux jours de plus puisque ce n'est que demain matin que je me metrai en chemin. C'est Docteur Nooth et la maison Gale qui en sont la cause. J'ay eu de longues conversations avec le premier les dernier deux jours et je ne l'ay toujours quitté qu'après minuit, il m'a recommendé à ses amis de Londre comme son ami, et surtout à Sir Joseph Banks dans les termes les plus forts et les plus flatteurs pour moi. La même chose mon ami Gale a fait & Mons. & Madame Prescott de façon que tu vois que j'ay tout lieu de m'attendre à la meilleure reception, et que je puis avec justice me flatter que l'on ne me retiendra pas longtems en Angleterre. L'on me fait l'honneur de me representer comme un home de Lettre non seulement utile mais nécessaire à ce nouveau monde.

Demain matin je passe à pointe Levi qui est du coté opposé de Quebec & je serai dans le voisinage de Montréal vendredi le soir. Prepare toi pour samedi matin, puisque je t'enverai un exprès des que je serai à un endroit convenable à 4 ou 6 Lieues de Montréal pour lequel je ne me suis pas ancore décidé. Prends mon histoire de Charlevoix avec toi & le dictionnaire des arts et sciences dont j'ay besoin dans mon voïage.

Adieu ma tendre amie, bientot j'aurai le bonheur de t'assurer de bouche combien je suis ton sincere et tendre ami.

William Berczy

Dans le moment que je voulois fermer cette Lettre, l'Abbé Desjardins vint pour me dire adieu. J'eus un plaisir bien sensible à cette visite puisqu'il me parla beaucoup de Toi. Tu a faite connoissance avec le curé de Montréal qui en a ecrit à l'Abbé sans scavoir qu'il me conût et c'est loué beaucoup de sa nouvelle connoissance avec cette dame étrangère dont il a fait les plus grands éloges — Tu peux t'imaginer quels sentimens cela doit avoir exité dans l'esprit & le coeur de ton

amant. Embrasse mes chers garçons, mais cache leur ancore que j'aurai en peu de jour la satisfaction de le faire moi même.

Gravesend, ce 28me juin 1799

Me voila enfin heureusement abordé en Engleterre, et ma première occupation doit être le plaisir de m'entr^tenir un moment avec ma bonne Amie. Je fus obligé de dessendre à terre en cet endroit puisqu'il est ordoné, dans les trouble present, que tous les étrangers doivent s'arreter ici jusqu'a ce qu'ils aient reçu un passeport de Londre, avant que d'avoir la liberté d'aller plus en avant dans le royaume. J'ay tout de suite écrit à Sir Joseph Banks pour qu'il me procure ce passeport que j'attens après demain matin. Je t'ay écris une lettre en chemin à bord de mon vaisseau dans l'esperance de rencontrer la flotte du printemps pour Québec ou quelqu'autre vaisseau pour Halifax ou les Etats unis, mais je n'aye jamais eu l'occasion de l'envoier, et comme l'incertitude de sa destination m'a empêché de la faire ny fort intéressante ni fort longue je la garde ici.

Le 20 de May a 11 heure avant midi nou mîme à la voile avec un bien beau tems et nous perdimes bientot de vue les cotes de la Nouvelle Ecosse. J'eu bientôt occasion de reconnoit que Capitaine Waltham étoit l'homme tel qu'on me l'avoit decrit, et de jour en jour je me suis vu dans l'agréable satisfaction d'en être mieu convaincu — bref il a surpassé mon attende. Il m'a traité avec une complaisence et des attentions les plus recherchés. C'est un homme doux, honêt, actif et sobre, et ces qualitées sont accompagnées de beaucoup de bonsens & de beaucoup plus d'instruction que l'on ne trouve d'ordinaire auprès d'un marin. Cela peut te faire juger que mon voiage étoit fort agréable ; heureusement il n'y avoit avec moi aucun autre voyageur qu'un jeun marchand Ecossois qui ne m'a pas incommodé du tout et je pouvois tranquilement continuer mon étude comme si j'avais été chez moi, aussi aisje mis mon tems à profît. Outre que j'ay preparé bien des écrits relative à mes affaires principales, j'ay fini la moitié d'un volume de mes fragmens sur le Canada. Le Tems étoit constament bon et je n'eu que deux jours en tout où le mouvement du vaisseau m'a empeché d'ecrire du matin au soir. Les premieres trois semaines étoit si froides que j'ay toujours eu du feu dans la cheminée a coté de laquelle j'avois établi mon étude. Pour ma chambre à dormir j'avois un petit cloison comme celui que nous occupames ensemble sur le vaisseau du Capitain Weber quand nous passeames en Engleterre, où il auroit eu assés de place pour toi ma tendre Amie & pour nos deux petits amis — Mille fois j'y ay pensé, mille fois j'en ay revé — mais hélas, c'étoient de vains desirs.

Comme Capitain Waltham a l'intention d'acheter un vaisseau ancore plus grand et de mêttre dans le commerce du Canada, je comte retourner avec lui, si je puis parvenir à arranger bientôt mes affaires à Londre — Il le desire autant que moi même car le present voiage nous somes devenus bien bons amis.

Londre, ce 10 Juillet

Le 30 du mois passé le matin mon passeport arriva à Gravesend mais jusqu'à ce que j'ay pu avoir mon petit baggage du Cuttre où il m'a falu le laisser, le coche etoit parti & par deux raisons je n'ay pas voulu prendre une chaise de poste, premierement puisque j'ay voulu epargner les fraix, secondement puisque l'on m'a dit que les chemins sont si remplis de voleurs de grand chemin que l'on ne peut presque pas leurs échapper quand on n'est pas bien accompagné & armé. Le premier de ce mois qui etoit lundy, je suis parti avec une barque & j'ay eu un bien plaisant voiage sur la Thames jusqu'ici où j'arrivai à deux heures. Je me suis rendu tout de suit à la maison de mon bon ami Capt: Walton qui etoit déjà arrivé avec son vaiseau et qui m'a reçu en sa maison avec la Cordialité & la politesse que je lui ai trouvé à bord de son vaiseau, et j'ay passé toute journée jusqu'au soir avec lui, où je me suis logé dans son voisinage chez un Monsieur fort qui étoit proprement le Capitaine de notre vaiseau et qui est aussy un bien brave homme, a une bonne fême qui me traite avec tous les égards possible et fait mon petit ménage. Mardi matin je me suis tout de suite mis en route pour voir les persone à qui j'étois recommendé mais je n'ay pu trouver que l'ami de Docter Nooth Mr Mackenzie chez lequel est un des fils du Docteur, et Madame Barrow une vielle Dame à laquelle j'étois recommendé par Mr Gale où j'ay pris le Thée et j'ay souppé, pour me donner quelques informations elle a invité un Mons: ancien ami de Mons: Gale pour prendre le Thée avec nous, ce qui m'a servi à prendre un peu langue. C'est une fort bone vielle qui a beaucoup d'esprit est bien faufilés, mais pour mon grand chagrin elle est allée à la Campagne mardi suivant avec deux de ses filles qui sont des personnes très aimable et qu'avec leur mère m'ont beaucoup invitées de venir pour une couple de semaines les voire à leur campagne qui est à 60. Milles d'ici, ce que je ferai si mes affaires me laiseront quelqu'interval de relache. Les jours suivans j'ay continué mes recherches et suis parvenu jusqu'à cette heure de voir toutes les persones à qui j'etois addressé et qui s'intéressent chaudement pour moi, surtout Mr Davison et Sir Joseph Banks. Tous les deux m'ont demandé un état de mes affaires par écrit. J'en ai fait à la hâte un en abregé pour Mr Alexander Davidson qui est tres bien avec Mons: Pit, Dundas, &^a^. c'est un homme puissament riche qui vit sur le Ton d'un Lord et a comme m'a dit Sir Joseph Banks une grande influence. Depuis qu'il a lu mon abregé, il est tout afait dans mes interets et me done les esperences les plus flatteuses. Avant que d'avoir reçu cet ecrit il étoit toute froideur, mais depuis ce tems son front s'est deridé et il m'ecoute avec attention et complaisence qui me font juger que tout ira comme je puis le désirer. Quand il me demanda pour la première fois que je lui done un etat de mes affaires, il me recommendea beaucoup de le faire aussi concis que possible, allégant qu'il avoit bien peu de tems — Je le fis tel qu'il l'avoit desiré mais revenu et énergique, et à cette heur il m'a prié de lui en faire un bien détaillé et précis, et m'a recommendé de ne pas négliger aucune circonstance essentielle qui pourroit contribuer à la preuve de ce que plaide. Et pour me faciliter cet ouvrage, il m'a recommendé à un homme pour m'assister dans cette redaction si j'en ay de besoins. J'ay déjà beaucoup avancé cet écrit qui sera long et me prendra ancore quelques jours avant que

je puis le finir, mais j'en ferai trois copies que je donneray aux trois principeaux de mes protecteurs. L'ouvrage que je fais actuellement n'est que la préparation, ce sont les batterie que j'établis, et selon l'avis de Sir Joseph Bank et de Mr Davidson je ne ferai aucun pas che le ministre d'étât duquel je depens jusqu'à ce qu'eux soient par mon ecrit en étât de freier le chemin. Tout cela va à ma fantaisie et comme je concois que cela poura me conduire à une reusite prompte et aisée. Jusqu'à cette heure, je n'ay pas été obligée de faire beaucoup d'antichambre, et j'espere que j'en serai exempt presqu'entierement — J'aime beaucoup mieu écrire que de parler.

Comme il partira bientot un vaisseau pour Quebec, je continuerai de te marquer dans cette lettre successivement les pas que j'avance et j'espere qu'avant qu'elle ne parte je sois en etat de te dire plus precisement à quoi je dois m'attendre — Plut à dieu que je puisse bientôt te marquer que je suis à la veille de mon depart — Mais je commence à me flatter à bon titre que mon séjour à Londre ne sera pas excessivement long.

Jusqu'à cette heure, je n'ay vu de nos anciens amis que Madame Finzy dont le mari est à la Campagne, elle m'a recue avec bien de la joie et t'envoit bien des complimens. J'ay aussi vu le jeun Williamy qui m'a recu froidement — Notre pauvre vieu ami Williamy est mort il y a 15 mois. Les dernières années de sa vie étoient exemt de toute maladie. La goute ne l'a plus reprise depuis notre depart, et il s'est éteint peu à peu, conservant toute ses facultées intellectuelles et phisiques jusqu'au derniers six mois de sa carrière qu'il a passé dans un espèce d'enfence et s'est éteint peu à peu. Le fils ainé du jeun Williamy est devenu tout à fait homme fort et robuste et plus grand que son pere. Il a conservé son air ouvert et franc que j'aimois tant en lui quand il étoit *Boy*. Il a montré bien de la joie de me revoir, et m'a conté que le pauvre Baudri est devenu aveugle. Le Duc de Glocester ne l'abandone pas, il lui a loué une petite maison à un bout de la ville ver Hidepark où il entretient une femme pour en prendre soin — qui est Mad. Cooper. Baumont a pris la démangaison de devenir un petit Roitelet Démocrate, par la il s'est attiré l'aliénation des esprits de ceux qui pouvoient lui être utile en Engleterre, et il s'est retiré en Savoie depuis une couple d'anné avec sa femme, son beaufrère, Dr Baniau, a eu la bone fortune et l'abilité de se mêtre à la mode d'accoucheur pour les Dames a haut parage et vit actuellement fort estimé et sur le grand ton en St. James. Je n'ay pas encore eu le tems de le voir. Tendi commence a faire bien ses affaire à Londre en donent leçon en dessein, et comme Williamy et Madame finzy m'ont dit il gagne beaucoup d'argent, Je ne l'ay pas ancore vu n'ayant pu découvrir son logement, et du reste je suis actuellement si occuppé de mes affaires que je ne puis pas prendre un moment à courir. Pidet le monstre est mort il y a un an, brouillé avec tout ses compatriotes puisqu'il a ecrit jusqu'a son dernier soupir contre la republique francaise. Ses compatriotes les Genovois à Londre se sont montré fort factieux dans les circonstances presentes, plusieurs se son en allé d'eux meme mais un plus grand nombre ancore ont recu le Compliment par les quel on les a prié d'entrer debors.

Je n'ay ancore commencé rien du tout pour la publication de ma Charte tipographique, premierement puisque je n'ay pas ancore le tems, secondement puisque je veu premierement me faire des amis — N'arrive pas le plus tôt qui coure le plus

vite. Je trouve Londre bien grand quand il faut que je fasse quelque fois 10 à 15 milles à pied.

J'ay vu Tendi qui a eu bien du plaisir de mon arrivée. Il s'est marié avec une angloise qui est une assez jolie et bone petite femme.

---

24 Juillet 1799

Dans ce moment j'apprens qu'un vaiseau doit partir ce soir pour Québec et je me hate de finir la presente, affin que ma tendre amie ne soit pas plus longtems priver de la certitude de mon existence. J'ay eu tant à ecrire et à courir depuis que j'ay commencé la presente qu'il m'a été impossible d'y ajouter beaucoup, et du reste j'ay toujour attendu le moment de te dire quelque chose de plus possitive sur mes affaires — mais les choses vont un peu lentement — moi même j'ay été obligé de contribuer considerable à cette lenteur par un raport détaillé qu'il m'a fallu metre par ecrit, et comme l'affaire est serieuse et tres conséquente j'ay du écrire avec precaution et bien peser ce que je dis — Ce raport est fini, je l'ay doné à Mr Alexandre Davison & Sir Joseph Banks, tous les deux me donent des grandes espérences, au moins un tant pour pouvoir me tirer d'affaire honorablement — ma publication de Chartes me fera aussi selon toutes les apparences un bon produit et du quel je me crois presqu'ancore plus sur que des avantages à recueillir dans mon affaire du pais — L'on m'a conseillé de metre la subscription à Deux ginées et demi ce qui fait audela d'une piastre & demi de plus que la subscription en Canada. L'on est a present ici très fanatique pour tout ce qui regarde le Canada et par conséquente je puis m'attendre à un bon debit, et ce qui est de plus en ma faveur c'est que les fraix se montreront beaucoup moin hautes que comme nous l'avons calculé à Québec n'arrivant pas au dela de £490. au lieu de £700. que nous supposeames. Pour le moment je me trouve à l'étroit, mais avec de la patience et de la constence je me verai bien dans une situation plus aisée.

Avec le premier vaiseau tu aura une autre Lettre & cela ne sera pas fort longtems. Dis à Robertson que je lui ecrirai par General Burton qui partira d'ici à la moitié d'Aoust. Et fais moi le plaisir d'écrire à Vondenwelden et de l'informer de ce que je t'ai marqué à l'egard de Chartes. De peur de manquer l'occasion presente, je ne puis pas lui écrire mais il aura une lettre en peu de tems où je lui marquerai plus au long les progrès de notre entreprise. Puisse le ciel me favoriser autant que de pouvoir suivre moi-même la presente — Je n'ay jamais langui tant après ma chère famille. Que je le trouve dur d'en être elloigné, si par quelque sacrifice je puis accellerer mon retour je prefererois d'obtenir moin et de me revoir bientot avec ma Charlotte —

Adieu ma tendre, ma bien aimée et sois convaincu que mon attachement surpasse même ce que tu peu t'imaginer.

William Berczy

Coteau du Lac, May 1802

Ma chere amie, j'arrivois hier au soir aux Cascades où je fus le plus amicalement recu par Mr Borwine où j'ay passé la nuit et ce matin son fils m'a amené dans sa calèche jusqu'à la place d'où je t'ecris a present où je suis venu de la même manière amicale et hospitale par Mr Fraser où je suis obligé de diner — et apres diner je continuerai mon voiage — Notre bon William qui ne tarit pas de parler de sa chere maman et de son bon Charles est bien satisfait de la bonne reception qu'il voit que l'on fait partout à son papa —

Il voit que partout nous trouvons des bonnes maisons, des bons lits, des bons diners et des bons soupers — J'appris ce matin que des dépêches arrivés de Londre ont été envoiés ce matin après moi a General Hunter. J'en presume bien — je m'attens que ce sont des informations pour annoncer Géneral Hunter de la personne qui aura le Commandement en Chef à la place du Duc de Kent — Tu consois mes espérances et cela suffit — Je t'écris à la hate puisque Madame fraser nous appelle à diner —

J'ay vu ici en passant Capitain Bilkington qui m'a accablé d'amitiés et qui me prie de te présenter ses respects. Notre William est très satisfait du bon accueil qu'il voit que l'on fait partout à son mentor — à son Papa —

Adieu ma bonne, ma tendre amie — embrasse de ma part et de la part de William notre cher petit Charles — sois en persuadé ton William t'aime autant que son père — et c'est dire beaucoup — beaucoup en verité. Adieu ancore une fois, crois moi audela de toute expression ton fidel et tendre ami.

Wm Berczy

York, 14th Nov: 1802

Hier ma tendre Amie j'ay reçu à la fois deux de tes Lettres, une du 18 Oct. et l'autre du 31. La dernière ne put pas manquer de m'affecter beaucoup puisque je vois ma pauvre enfant que tu étois bien triste quand tu l'a écrite, et cela principalement puisqu'il y a bien longtems que tu n'as pas recue de mes nouvelles — cela m'etonne puisque je n'ay pas laissé echapper une occasion de quelque vaiseau qui partit d'ici et le plus grand interval de mes lettres ne devroit pas passer 3 semaines tout au plus. Je vois que tu n'a pas ancore recue la Lettre dans laquelle je te marquois que Weeks s'est retrouvé que j'ay écrit il y a bien longtems, et bien tot apres celle dans laquelle je te marquois sa mort supposée — Ce que Colonel Muray a raporté des circonstances du voyage de Weeks je trouve tres fautif, non pas par la faute de ce monsieur mais par les faux raports qu'il a entendu — Il est vray qu'il y a quelque chose de singulier dans toute cette escapade de Weeks qui me paroit un mistère, mais je puis t'assurer qu'il est entierement en son bon sens et que je suis convaincu qu'il ne l'avoit jamais perdu, et depuis son retour il m'a deja rendu des services très essentielles dans un affair qui m'a beaucoup chipotté.

Je t'ay écrit, il y a peu de jours, deux Lettres que je crois par seur qu'elle ne manqueront pas de te parvenir sans faute, l'une je l'ay doné à Docteur Anderson qui étoit dans les Royal Canadiens, et l'autre à Mr Alexander Burns autrefois Paymaster des Queens Rangers, qui va à Londre et qui en passant par Montréal m'a

promis de te la remêttre en propre main. Par ces deux dernières Lettres, tu vera baucoup de l'état de mes affaires, puisque j'y marque en abrégé ce que je t'avois deja dit plus au long dans une précédente.

L'affaire où Weeks m'a rendu des services si essentiels etoit celle que j'avois avec Mac Dougall et Cameron et en laquelle Heron et Willcocks etoient mes suretées. Mons: Scott nottre Attorney General est actuellement aussi un de mes avocats et a fait aussi de son coté tout ce qui etoit en son pouvoir pour m'être util aussi bien dans l'affaire dont je vien de te parler que dans le procès que j'ay été obligé d'intenter à quelques uns de mes Allemands — Notre Juge en Chef de son coté se montre aussi fort honnet et fort attaché à mes intérêts — En un mot ma bonne Charlotte ce que je te marque dans mes dernières lettres n'est pas une chicane — et j'ose dire que Ceux qui sont à cette heure à la tête des affaires me donnent les raisons les plus fondées d'être persuadé que l'on a non seulement envie d'agir loyalement avec moi, mais qu'on le fait effectivement. J'ay la justice en ma faveur et ceux qui l'administre ont le désir de me la rendre.

Dans une de mes Lettres que tu dois avoir reçu avant que celle cy te parvienne, tu aura vue ce que je pens à l'égard de la proposition de Green, et je te prie de dire à M. Charland que j'approuve la Conduite qu'il a tenu à cette égard et que je lui en ay beaucoup d'obligation. Il y a quelque tems qu'un avocat de West Niagara Mr Clerk a dit à Mr Russell que Mr Green est sur le point de venir à York pour m'intender un procès — A quoi j'ay repondu que j'en serai très content, mais que je ne laisserai seurement pas partir mons^r^ Green du Canada sans m'avoir donné des seuretées pour ce que je dois sur le compte de l'ancienne compagnie. J'ay declaré de plus que quiconque vouloit me delivrer de tous mes Creanciers, je lui ferai tout de suite une Cessation de toute mes pretentions dans le Canada, condition cependant que tout fut payé effectivement. Alors étant a moi-même sans que qui que ce soit au monde puisse faire des pretentions sur moi, je resteray riche et je pourois tout de suite sans autre trouble me chetter entre les bras de ma famille, travailler pour eux et être heureux.

William juit aussi bien que moi d'une santé florissante, nos continuelles course nous ont garantis contre l'influence fiévreuse de l'ayr de York — qui cependant commence de diminuer d'année en année. Hier après midi j'ay repassé les effets dans notre maison, mais je n'ay pas eu le tems de te faire un inventaire — Ta dernière Lettre me fut donée hier au soir apres dix heure par Mr Russell à qui elle avoit été incluse de Kingstown et celle cy doit partir aujourd'hui avec Capitaine Baxton à midi — ce qui te fait voir combien peu de tems il me restoit, ce qui étoit aussi la cause pourquoi William ne te repond pas sur ta dernière Lettre qui lui a causé un plaisir infini, il me prie de t'embrasser bien — bien — bien tendrement avec son Cher Charles et moi en faisant la meme chose je te proteste que mes sentimens égalent les tienne.

William Berczy

Dès que j'ay de nouvelles de Londre, je monte à Cheval avec mon William et nous venons te voir à Montréal.

La Lettres incluse m'a été remise par Made Lippincott qui te fait ses Compliments et te prie d'en prendre soin.

York, 9th febr: 1803

J'étois à la Campagne quand Mr Gray arriva ici et ce n'étoit que jeudy passé que je vins en ville à une Invitation du Gouverneur pour une fête qu'il a donné, et c'étoit une surprise bien agréable et une fête beaucoup plus parfaite pour moi que le bal du General de trouver deux Lettres de ma tendre Charlotte. Je suis un peu surpris d'apprendre par ta Lettre du 25 Decembre que le Courier ne t'en a pas porté de ma part. Depuis le premier Courier d'hiver qui est parti d'ici, je n'ay jamais laissé échapper une occasion de t'écrire. Quand le premier exprès partit, j'ay donné une Lettre que William a remis à l'office de Mr Maclaine maître de poste de York — et le second courier je remis moi meme une Lettre entre les mains du maître de Poste à son office avec une autre Lettre pour Londre. Il paroit qu'il y a une inexactitude ou dans le bureau de York ou de Montréal, et pour cette raison je nombrerai d'orenavant toutes mes Lettres en commençant d'aujourd'hui. Jusqu'à cette heure, tu dois en avoir reçue deux et je te prie de me marquer si elle sont arrivées et le tems exact quand elle t'ont été remises, car en cas de default je veu faire des perquisitions et porter mes plaintes au Gouverneur qui, je suis seur, desaprouvra hautement un desordre pareil puisqu'il est juste. — Honnet homme — Pour celle cy, je ne doute pas que tu ne la reçoive intacte puisque c'est Mr John Gray qui en est le porteur — aucun accident et negligence ne la retardera.

Tu n'a pas à craindre que je puisse avoir le bonheur de m'exposer pendant cet hiver à un voyage par terre, & j'en suis faché car je n'aurois pas manqué d'affronter tout pour voler entre tes bras — J'attens sous peu la Conclusion de mon affaire avec le Gouvernement, mais si même je ne suis pas frustré dans mon attente, la saison est si fort avancée que ce seroit une follie de précipiter pour quelques semaines de plus ou de moins ma marche — D'autant plus que l'arrangement de mes affaires m'obligera en tout cas de retarder mon depart jusqu'à l'ouverture de la navigation, peutêtre meme serois obliger, pour ne rien négliger, de rester ici et de te faire venir, mais en ce cas tu voyagera avec des bateaux et des vaiseau du Roy avec toute la Commodité et sureté possible.

Il est cependant plus probable que je viendray te chercher moi même puisque j'aurois à arrenger des paiemens avec Mr John Gray et la maison Forsyth sur Londre, ce que je ne pourois pas faire si bien en restant ici — Ce dernier parti seroit plus conforme aux desirs de notre cher William, qui desire tres fortement d'aller te chercher et de revoir à cette occasion ses amis de Montréal — Mais que les choses tournent de l'une ou de l'autre façon, je dois être ici dans le mois de May et tu sera avec moi.

Les esperences que tu forme de nos chers enfans remplissent egalement mon ame et me donnent la conviction que nous finirons heureusement nos jours, après un long tems d'orage et d'inquiétudes — Notre cher William continue toujours de se conduir egalement bien — Combien peu de défauts de son âge qu'a ce garçon—et combien de bonnes qualités au-dessus de son age—Je ne m'ennui jamais avec lui et il ne paroit jamais désirer la Compagnie de garçons de son age quand il est avec moi pour peu que je puisse m'occuper de lui — Il prefere le plaisir d'être avec moi a tout au monde. Tu est etoné de l'attachement que cet enfant a pour moi — on re-

garde cela comme un exemple rare et unique, Je suis charmé de ce que tu me dis de notre Charles et je vois je m'attens qu'il ne cedera en rien à son frère. Continue ma bonne de soutenir ton courage pour nous tous mais principalement pour ce tendre rejeton la culture et le bonheur future duquel depend actuellement entièrement de tes soins — Son âme jeune et croisante conduite à la vertue par ton exemple, par les principes que tu lui inspire sera formé au vray grand au bien de ses convoicitoiens — et par conséquence à son propre bonheur. Combien ne pouronts contribuer ces deux garçons avec le tems pour leur propre bonheur et au bien de leurs concitoyens par leur union Sincère et par l'uniformité de le leurs principes fondé sur la vertue et l'honneur.

J'ay été très content de la lettre de Faden, et je suis de ton avis qu'elle peut m'être très utile contre Vondenwelden le voyage duquel à Londre est entieremens superflue — Si au lieu de commencer à disputer avec moi il auroit convoité à mes mesures, l'entreprise auroit pu se finir même sans aucun autre secours que ceux que je pouvois me procurer par moi même et par le Credit que j'aurois soutenu en cette entreprise, S'il n'avoit fait le possible de me discréditer par des insinuations calomnieuses et par ces procédures folles et intéressées.

Tu te trompe à l'égard de la proclamation de General Hunter relativement Townships — et Mr Gray étoit dans la même erreur — Cela ne regarde que les transfers des Terres —

Ma bonne amie dis à Baron que ce seroit un pas précipité et entierement inutile que de se rendre ici puisque des que je puis realiser de l'argent je le lui enverai.

J'espère que tu aura reçue peu de tems après le départ de Monsieur Gray mes deux dernières Lettres par lesquelle tu aura vue l'état de mes affaires. Depuis ce tems j'ay arrangé ancore plus d'affaires, et j'ay entre autre la ferme de Peter (Errst?) consistant en deux cents acres des quels 18 sont parfaitement bien éclaircis & enclos, avec une assez bonne petite maison et une Grange. L'automne passé il a semé 3 arpens de froment, 2 arpens de seigle et quelques arpens son reduit en bonne prairie de Timety que je recolteray moi meme. Cette ferme j'aurai plus de facilité de vendre que celle de Rumoho, et j'espere bientôt m'en défaire avantageusement. Je te le répète, ne sois en aucune inquiétude à l'égard de mon voyage par terre à Montréal — Je l'ay entierement abandonné, d'autant plus que depuis que j'ay commencé cette Lettre, j'ay reçu des informations qui absolument le rendent nécessaire et avantageux pour moi de rester ici et même je crois que je serai obligé de te faire venir des que la navigation sera ouverte — et ce seroit alors le tems pour Baron de t'accompagner — Mais tu aura bientôt des informations plus précises à cet égard que je manqueray pas de te communiquer successivement par les couriers.

Quoique je n'étois pas ancore à même de venir à un arrangement final et effective avec Mr Gray, j'ay pris avec lui des mesures à le faciliter quand les circonstances le permettront. Si ce n'avoit pas été pour l'amour de lui et Willcocks et Heron, je serois retourné à la Campagne déjà avant hier — Mais La situation critique du premier m'a surtout engagé de rester pour parvenir de calmer la dissati-

faction de Mons : Gray et pour prévenir que la famille soit plongé dans la plus grande détresse.

Il faut cependant rendre cette justice à Gray que son resentiment étoit fondé et que Willcocks se l'est attirrée — ce que je t'expliqueray plus au long verbalement. Et j'ay seulement le plaisir de te dire que Gray a cedé à mes instences et même de très bonnes grâce — de façon que je n'ay nul doute que demain nous parviendrons à faire un arrengement par lequel la famille sera à couvert de la calamité de se voir privé des meubles de la maison. Des que j'auray fini cette afaire, je me mêt en chemin pour la Campagne affin de poussé mon arrengement avec le peuple pour lequel j'ay pris avec l'assistence les mesures les plus eficaces et les plus vigoureuses — J'ause me flatter qu'avant 15 jours je les aurai tous mis à la raison excepté quelques uns. — principalement le vieu Pingel et Eckhardt dont le procé sera jugé au premier terme, c'est à dire le mois d'avril prochain — Comme ils se sont montré si invétéré et qu'ils sont les principaux instrumens de l'iniquité de leur cher parent Liebut, je ne leur ferai aucune grace — ils sont capable de payer — et ils payeronts sans leur donner de tems, c'est un act de justice que je dois au public et à mes Créanciers. La famille Pingel a dans le Township autant de païs que moi-même — S'ils perdent une ferme pour me payer et pour satisfaire les fraix du proces, cela ne les ruinera pas et sera cependant une punition qu'ils meritent.

Cette Lettre ne te parviendra pas aussi vite que si elle allois avec le courier — mais elle te parviendra plus vite que par ce Canal irrégulier — Embrasse bien tendrement mon cher Charles et dis lui que je l'aime autant que William, puisque tu me dis tant de bien de sa conduite, Je ne vous dis ni a l'un ni a l'autre quelque Chose de la part de William puisque il vous parle lui même par ses Lettres que je vous inclus. Cette fois je ne lui ay pas permis de ligner son papier pour l'accoutumer à écrire sans cette assistance, et c'est la raison pourquoi tu trouveras son écriture moins bonne. Adieu ma bonne Amie, puisaije bien te dire verbalement combien je suis entierement à toi.

William Berczy

---

26 avril 1803

Ma Chere Amie, en reflechisant à ta dernière Lettre et à une que m'a écrit Baron, je suis tenté de croire que celle cy ne te trouvera plus à Montréal et que tu aura saisie une occasion de me rejoindre ici. Quoique je désire ardamant de te revoir, cela m'embarasse un peu puisque notre maison d'où je t'ecris la présente est dans un étât très delabré — J'ay pris cependant des mesures de la rétablir tant bien que possible à la hâte et autant que mes moiens presens me le permettent ; et ancore cette semaine, je commencerai à faire replatrer le parloir, que je finiray entièrement, et la Cuisine je la ferai seulement platrer une fois, c'est ce que je ferai aussi avec les deux Chambres en haut — Connoisant ton attachement pour moi & ta manière raisonable de penser je suis seur que tu t'accommodera avec ce logement quoique mesquin et mal fourni.

Je suis convaincu que le plaisir de contribuer par ta presence à mon bonheur te fera passer avec indulgence par tous ces inconveniens. Mais ce qui m'inquiète un peu plus, c'est de pouvoir aux moiens de ton entretien, car mes affaires ne sont pas ancore sur un pied à me laisé l'esprit tranquil à cet égard. Si donc celle cy te trouve ancore à Montréal, je te prie d'avoir ancore quelque peu de tems patience, et je ne tarderai pas de te marquer si je puis parvenir à t'établir si non bien, au moins passablement ici, ou s'il sera plus sage que je te rejoigne à Montréal. Mes affaires étant actuellement à un point qu'elle doivent absolument se determiner et à me faire prendre un parti décisive. Quoique je suis toujours établi chez notre ami Willcocks, je passe souvant des journées entières et les nuits à notre maison avec notre petit William surtout quand j'ay beaucoup à faire, mais en ce cas je mange tantôt chez l'un tantôt chez l'autre de mes connoisence — et tout ce que j'ay pu parvenir de faire en ma propre économie c'est de prendre le déjeuner et le thée chez moi et n'étant pas ancore en étât de tenir un domestique, mon ami William fait ce service pour moi en me tenant mon petit ménage proprement en ordre. C'est un excellent enfant qui me force de l'aimer toujours de plus.

Dans ma dernière Lettre, je t'ay marqué que j'avois gagné mon procès contre Eikhardt et que celui de Pingel a été remis à une arbitration — et cette arbitration a été tenue hier à onze heure, par laquelle j'ay egalement gagné, et même plus que je n'ay demandé, puisque de 500 Piastres au quelles je fixais le verdict en cours, les arbitres n'en ont adjugé 750 — Liebiek et beaucoup des Allemands de son parti ont été présenté à l'Arbitration et j'ay forcé le premier malgré sur malice et les projêt qu'il avoit formé d'être un Témoin en ma faveur. Le jugement d'Eikhardt je le mettrai en execution la semaine prochaine, mais celui de Pingel ne peut-être executé qu'au premier de Juillet.

Je ne doute nullement que ces deux exemples ne mettront enfin le reste des Rebelles à la raison surtout quand il veront Eikhardt mis en prison, c'est ce que je serois obligé de faire pour le forcer de vendre autant de sa terre qu'il en sera nécessaire pour me payer, car le cocquin a pris la precaution de vendre tout ce qu'il avoit de betailles — Avec tous ceux qui jusqu'à cette heure ne se sont pas soumis à arrenger leurs comptes honorablement avec moi, je n'useray aucune indulgence je les forceray de payer à la rigueur tout ce qu'ils me doivent et à des court termes. Ce la fait, il me restera bien peu d'affaires sur les bras, qui pourroient m'empecher de disposer librement de ma personne et de mes facultées intellectuelles qui seront tout entierement devouées à ma tendre Charlotte et à mes chers enfans.

La situation genante dans laquelle je me suis trouvé tout le tems que je suis loins de Montréal en égard au logement m'a empeché de faire le moindre exercice de l'art enchanteur de la peinture — ce n'est que depuis 10 jours que j'ay repris le pinceau en main et j'ay fait deux portraits, le Chérif et le solliciteur General de cette Province; et ils m'ont reusi au dela de mon attende — si tu les vois, tu conviendra que tu n'a jamais vu quelque chose de si bon executé de ma main — Ils sont resemblant à ettoner et comme je viens de dire baucoup mieux fait que tout ce que j'ay jamais fait jusqu'à cette heure — c'est ce que j'attribue en grande partie à mes anciennes et excellentes couleurs que j'ay retrouvé parmis les Débris de

notre baggage — Cela me donne du courage et me fait esperer d'être audessus de l'evenemens.

Le Juge en Chef qui réellement me donne des preuves de son amitié et de l'intérêt qu'il prend à mes affaires est parti pour Niagara, mais il est attendu de retour la semaine prochaine; et alors je veu forcer la conclusion de ma grande affaire, car prévoiant que j'aurai bientôt les moiens de satisfair en la plus grande partie mes Créanciers, je ne veu pas languir plus longtems dans l'incertitude d'autant plus que je me sens entièrement indifférent à l'égard de ce que l'on fera.

Tout ce qui m'intéresse c'est d'être libre et d'employer utilement les talens dont la providence m'a gratifié — qui certainement suffiront de procurer une existence aisée et agréable à ma Charlotte et de donner une bonne éducation à mes enfant, C'est le veu et le but de ton tendre et fidele

William Berczy

Québec, 22 Juillet 1808 (Vendredi)

Ma bonne Amie,

Ce matin a 7 heures nous mimes pied à terre en cette ville et des ce soir je me mêts à te faire une petite relation de notre voyage, quoique ma lettre ne poura partir que lundi prochain.

Quand mardi passé nous arrivames à notre petit vaiseau, tout étoit prêt et on n'attendois que deux autres passagers qui devoient faire le voyage avec nous qui peu de tems apres arriverent, et qui furent deux personnes de ma connoisance, Mr Clarke du Queenstown et Mr Hatt du Head of the lake; Aiant un vent frais, nous fimes bone voile et a sept heure & demie nous arrivames à un petit village à huit lieues de Montreal où notre capitaine jetta l'ancre au grand mécontentement de nos deux compagnons de voyage qui, pour arriver plus vite à Québec, auroient desirés que nous continuassions notre Course toute la nuit; contre quoi notre Capitaine allegua les places dangereuses que nous avions à passer, et qu'il ne pouvoit que difficilement éviter pendant l'obscurité de la nuit n'aiant point de clair de lune — De mon coté, je n'en fus pas faché et je resolus tout de suite de descendre à terre de quoi notre William fut aussi très satisfait — Je pris ce parti non seulement puisque je comtois pouvoir trouver une meilleure accommodation, mais principalement puisque j'aime toujours à examiner le pais par lequel je voyage et que j'aime à m'entretenir avec ces habitans — C'est ce qui étoit précisement la raison pourquoi mes compagnons de voyage (étant bons anglois surtout de la Classe marchande) ne voulurent pas suivre mon exemple — Que voulons nous faire dirent-ils, parmi ces brutes de Canadiens, desquels nous ne pourions avoir rien même pour notre bon argent. Mais toute leurs reflexions ne purent pas me faire changer et beaucoup de bien m'en vint. Nous trouvames une assez bone auberge où un gros hôte, pesant au moins 300 lb. nous recut tres bien et nous offrit de nous faire du bon Thé accompagné de deux poulets frais et tendres, en même tems il nous montra la Chambre qu'il nous destinoit dans laquelle se trouverent deux lits de for bonne apparence — Comme je desirois de profitter le plus que possible des bene-

fices de mon voyage, je fis une promenade avec notre cher William en attendant qu'on preparât notre souper — Tout repondoit à notre attende, nos poulets étoient excellens, et tandis que nous les consumames tout entierement avec notre Thé, notre bon gros hôte nous tint compagnie avec sa pipe à la bouche — Et en causant avec lui, j'augmentois mes connoissences locales du pais — Après avoir dormi le mieux du monde jusqu'au lever du soleil, la Chaloupe vint nous chercher pour nous ramenner à bord, où nos deux compagnons de voyage eurent de la peine d'ajoutter foi au raport que je leur fi de la bonne manière avec laquelle nous avions été traités. Comme nous avions apportés de terre du bon lait frais, nous fimes un excellent dejeuner à quoi ne contribuèrent pas peu les bons oeufs fraix des poulets de ma Charlotte & la gelée de Groseilles de Madame Blake que l'un et l'autre de nos compagnons de voiage trouvèrent des fricots excellens pour un voyage par eau.

Le mercredi, le vent continuant de nous être entierement favorable, nous arrivames vers les trois heures aux Trois Rivières où notre Capitaine augmenta le nombre des habitans de la Cahute par une dame, sa petite fille, et une de ses seurs — vers les sept heures du soir nous arrivames a Batiscan apeuprès 36 Lieux de Montréal — Notre Capitaine nous ayant annoncé des notre arrivée aux Trois Rivières qu'il se proposoit de passer la nuit à l'ancre vis-a-vis de Batiscan, Messieurs Clarke & Hatt protesterent avec baucoup d'energie contre cette resolution mais sans effet ; et moi et notre William firent comme le premier jour et notre séjour à terre fut encore plus agréable.

Cette fois nous ne trouvames point d'auberge mais n'en fumes que d'autant mieux, c'etoit la maison d'un habitant fort à son aise qui en même tems fait des affaires pour les propriétaires, des forges de fer qui sont dans cette Seigneurie, leur ayant loué des Hangards qu'il a fait batir exprès à cet effet où l'on depose tous le fer qui doit être transporté par eau dans les différentes parties de la province — Par ce que j'ay pu conclure de la Conversation et des reflection de notre hotesse qui est une vielle feme intelligente, je vois que les propriétaires ne prospereront pas à la longue quoiqu'il font du bon fer et des ouvrages en fonte presqu'égal aux meilleures de l'Europe — Mais tous les profits me paroissent être absorbés par les officiers et agens emploiés — Je plains Mr Frobisher qui est des principaux propriétaires et les intérêts desquels sont entre les mains de son fils qui reside souvent aux forges.

Jeudi nous comptâmes pour seur d'arriver de bonne heure le soir à Québec, mais la marée et un grand orage qui s'amoncela à l'entour de nous vers le soir defit nos esperences — Cette fois ne pouvant pas aller à terre, nous passames une assez mauvaise nuit dans notre Cahute où nous nous trouvâmes entassés les uns sur les autres comme des harangs. Mais ce petit inconvénient passa assez vite et ce matin, comme je te l'ay déjà dit, nous arrivames sauf ici.

Je ne tardois pas à me faire metre à terre avec W^m^ pour chercher un logement chez les Dames Moriseau, mais je fus deçu en mon attente la maison étant pleine, et j'appris d'elle qu'il me seroit très difficile de trouver à m'arranger autre part — for mal content de ce que je venois d'apprendre, je me remis en chemin pour chercher un abri, au moins pour le moment. Je n'avois pas marché longtems, quand je vis venir à moi un Monsieur qui me saluant par mon nom me tendit cordialement

la main — Je ne le reconnut pas d'abord quand W^m me dit que c'étoit Colonel Green — L'ayant toujours vu autrefois en uniforme, l'habit civile qu'il porte à cette heure fut cause de mon erreur. M'ayant demandé où je logois, je lui communiquois l'embarras dans lequel je me trouvois, et il me conseilla d'essayer chez Madame DuMoulin, où je ne manquois pas d'aller tout de suite, et je ne m'en repantis pas, puisqu'heureusement un Monsieur qui occupoit une Chambre chez elle étoit parti hier au soir — Notre marché fut bien vite conclus quoique cette chambre est si petite que quand nos deux petits lits y sont placés, il me reste à peine autant de place qu'il en faut pour une très petite table et une chaise. Tandis que nous faisions notre marché, deux Messieur en pension chez notre hotesse entrerent qui sont Monsieur le solliciteur General Steward et son frère l'avocat qui, me saluant par mon nom, Madame duMoulin en resentit beaucoup de plaisir en me disant qu'elle te connoisoit bien pour t'avoir vu souvent chez Mad: Southerland. Nous voila donc entièrement en pais de Connoissance. Le Dejeuner etant sur la table, nou commençâmes notre installation en le partageant avec Madame DuMoulin, sa fille, les deux Messieur Steward et un autre pensionaire dernièrement arrivé de Londre. Après notre dejeuner, nous retournâmes à bord du vaiseau pour prendre nos hardes et en chemin nous rencontrâmes Capitaine Fois qui nous ayant dit son Logement nous invita d'une manière très pressante à l'y venir voir le plus tot que possible, ce que nous ne manquames pas de faire des que nous avons diné. Nous restames une grande partie de la soirée chez lui, et entre autre chose, il me dit que Capitaine Deward aide de Camp du Gouverneur après avoir entendu mon arrivée désiroit baucoup de faire ma Connoissance le plustot possible. C'est le même qui parle si bien allemand et dont Baron Schaffalitzky se loue tant. Tu peux concevoir ma chere que je fus fort content de cet incident, rien ne pouvant me venir plus apropos ruminant déjà en moimême les moyens que j'emploirois pour faire cette connoissance. *Tout va au mieu dans ce meilleur des mondes possible*, dit Candide. Je fis ancore ce même jour plusieurs autres visites toujours accompagné de notre W^m, mais nous ne trouvames personne à la maison — Monsieur Woolsez est allé aux Postes du Roi et sa feme est à la Campagne, mais ils sont attendus de retour en une couple de jours. Monsr de Sallabery avec toute sa famille est à Beauport où je compte les aller voir au plus tard dimanche prochain — Monsieur Pike étoit à la Cour d'Appel avec Monsieur Panet. Tu vois que je n'ay pas mal employé le vendredy, et malgré cela il me reste ancore assez de tems pour faire voir à William une bonne partie de la ville qu'il trouve fort singulière mais fort sale surtout la basse ville, qui l'étoit d'autant plus qu'il avoit plu toute la nuit très fortement.

Samedi à midi. Ce matin avant le Déjeuner, nous allames de nouveau faire visite à Mr Panet, mais ne fumes pas plus heureux qu'hier, et apres cela nous fumes en quête pour quelque logement plus adapte à mes besoins, mais numes pas plus de succés. Après le déjeuner, nous fimes une visite à Mr Pike où nous ne trouvâmes qu'une de ses seurs qu'il a avec lui et que j'avois vue petite fille à Halifax. De la, nous allâmes chez Colonel Green et en chemin nous rencontrames Dr Mcauley qui nous invita baucoup à le venir voir. Chez Colonel Green, nous ne trouvames que Madame, le Colonel étant déjà à son office. Elle nous recut avec une véritable cordialité, notre visite fut assez longue et nous dumes promettre de pren-

dre ce soir le Thé chez eux. Nous parlames baucoup du feu Juge en chef duquel elle me dit qu'il avoit toujours marqué baucoup d'estime et d'attachement pour moi. Du Colonel, nous nous rendimes chez Mr Erwin qui est marié à la seur ainée de Pike; et au retour de cette dernière visite, en passant devant la maison où actuellement habite le Gouverneur, nous le vimes qui se mettoit justement dans son Phaeton attellé de quatre chevaux qu'il mena lui même. Il avoit avec lui un de ses aide-de-Camps, et après lui deux Dragons et deux pale-freniers à Cheval qui l'accompagnoit jusqu'au Chateau où se tenoit la Cour d'Appel, nous le suivime au petit pas et en entrant dans la sale nous trouvames la cour deja commencé — Nous y vimes aussi Monsieur Panet à la Table des Juges qui ne put faire autre chose que de nous saluer amicalement de loin. Je trouve au Gouverneur une Phisionomie for recevante et dans toutes ses manière l'home come il faut et qui sait parfaitement remplir sa place. Tout ce que je lui entendois dire avoit l'empreinte du bon sens, étant prononcé tant en anglois qu'en françois d'une manière franche et desbonaire. N. B. Tu te souvient de ce que je t'ay dit, ne communique donc pas ce passage à Mr P.

Lundi matin. Hier matin je fus chez Bouchette qui te fait bien des Complimens. Je vais chez touttes mes connoissences principalement dans la vue de me trouver un logement plus commode. Peu de temps après ma visite chez Bouchette, je me mis en chemin avec notre William pour aller chez Monsr: de Sallabery à Beauport, ce qui fait une belle promenade à pied d'apeuprès 5 milles. Nous arrivames chez cet ami quand il fut à son desert. Mais Madame de Sallabery nous fit venir vite quelque chose pour satisfaire notre faim. Chez eux nous trouvames une de mes encienes connoissances, Mr Durberger du Departement des Ingénieurs, et Capitaine Hugues fils du Major De ville de Montreal. Nous passames une tres agreable soirée, parlames baucoup de toi; et je pris baucoup d'informations Locales qui me sont très utiles et que je ne pouvois obtenir mieu que de mon ami le Major — Toute cette famille s'occupe baucoup de toi et me charge de te protester de la manière la plus fervente l'attachement qu'ils ont pour toi. Après le coucher du soleille, nous nous remimes en chemin pour retourner en ville en Compagnie de Capitaine Hugues et Duberger, et nous fimes une promenade agréable puisque je trouvois Hugues un homme très aimable et bien instruit. Ce matin je fus voire une chambre que l'on m'offre et que je crois que je prendrai, et en ce cas je me trouverai demain avec mes pinceaux en main après quoi effectivement je languis. Peu de tems après mon retour au logis, j'eu le plaisir d'avoir la visite de Monsieur le Juge Panet qui m'avoit cherché hier partout sans pouvoir me trouver puisque sur ma carte de visite j'avois oublié de marquer mon Logis, et il me prie qu'à l'avenir je ne demande plus s'il étoit chez lui puisqu'il a donné un ordre générale de le nier, mais que cette ordre ne me devoit pas regarder — Il me dit après que Mons: Woolsey est attendu aujourd'hui — mais qu'arrivé ou non, il me proposa de me venir prendre demain après diner à 5 heur pour faire avec lui un tour à la campagne de Mr Woolsey qui n'est pas fort loins de la ville pour me présenter à cette famille. William a commencé une grande Lettre pour toi que nous t'enverons avec la première occasion qui se présentera bientôt et qui sera moins couteuse que la poste. Alors notre cher Charles recevra aussi une Lettre de moi, embrasse le en

attendant bien tendrement de notre part. Je ne doute pas qu'il sera bon garçon et qu'il aura bien soin de sa bonne Maman. Si Mademoiselle Panet est revenue, je t'en prie de lui présenter mes respects — Mais fi donc dans quel ton ne suis-je tombé! dis-lui que je l'estime comme l'amie la plus respectable, que je l'aime comme la fille la plus cherie le peut être d'un père tendre et sensible. N'oublie pas tous nos autres amis surtout la bonne maison Southerland.

J'ay rencontré inattendument Mons: de Longpré, il m'a dit qu'il restera ancore toutte cette semaine ici — A son depart, je lui ay promis de lui donner une Lettre d'introduction pour toi. Dans ce moment Dr Mc Caulèy étoit chez moi qui te fait bien des Complimens. Et moi et notre William en t'embrassant de tout notre coeur nous te disons du fond de nos ames que nous ne vivons qu'en toi et pour toi.

William Berczy

Quebec, 17 aug. 1808

Je t'ay écrit hier une Lettre à la hâte, ou plustot j'en ay dicté une à notre William pour toi, que j'ay remis entre les mains des Mess: Hat et Clark, et j'espere que tu la recevra un couple de jours avant celle cy. Quoique je me prens aujourd'hui de bonheur pour t'écrire, je crains bien que je ne pourois pas la faire ma lettre de baucoup plus longue qu'hier puisque je la commence en attendant Dr Longmore pour la seignature du quel je prens aujourdhui la première seance.

Si j'avois dejà une chambre dans la maison où j'ay mon étude, je trouverois baucoup plus de momens à te devouer mais n'étant ici que pendant le jour et n'y pouvant pas m'y établir la nuit je pers une infinité de tems precieux.

Docteur Longmore m'a interrompu par sa visite en m'annoncant qu'un board the medecins au quel il doit assister ce matin l'empêche de me donner la seance que nous avons remis à hier matin; je continue donc à t'écrire jusqu'à ce que quelqu'autre visite m'en empêche, qui sera peut être Mademoiselle Panet et Mad: Melville auxquelles j'ay dit hier que je serai en liberté après midi.

Nous ne scavons rien ici d'un nouveau Gouverneur et je suis sur que presque tout le monde seroit faché ici si cela arivoit — Il paroit que les nouvelles de Madame Michels ne sont pas fort corectes — ce qu'elle t'a dite relativement à la flote de Sir Horne Popham quelques personnes d'ici l'ont divulgués, mais nous avons reçus des informations ultérieures qui confirment la venue de cet Amiral, quoiqu'avec une flotte moins considérable qu'on ne suposoit premierement.

Mademoiselle Thornton est partie hier avec la Frégate, elle fut avant hier pour la dernière fois chez moi en prenant congé — et elle me chargea de beaucoup d'amitiées pour toi —

Elle est fort heureuse d'avoir trouvée une si bonne occasion de s'en retourne en Angleterre sur tout avec un homme qui lui a promis de prendre soin d'elle après son arrivée.

Dis à Monsieur Flemming que j'ay recu hier sa lettre Italienne sur la quelle

je lui fais sincerement mes Complimens, et que je lui repondrai au premier moment qu'une bonne occasion se presentera.

Je n'ay pas ancore vu Capitaine Percé que Mr Dillon m'a addressé, mais dis à ce dernier que je suis très sensible à son attention amicale, et la même chose Wm me prie de lui marquer.

J'aurois bien voulu être de votre petit tête à tête de Caffée; quoique bien des personnes me font l'accueil le plus prevenant, je me trouve issolé ne me voyant pas au sein de ma famille et du peu de vrai amis que j'ay laissé à Montréal, parmi lesquels certainement Mademoiselle Panet tient le premier Rang — Et mon pauvre compagnon de voyage me repète constament la même chose — Littéralement la même chose! J'espère que Mademoiselle Panet réalisera son intention de m'écrire — si j'étois à Montréal j'exigerai d'elle de me montrer le portrait de sa cousine — non pas pour le critiquer, mais pour le corriger et pour lui montrer où sont les ecueils qu'il faut qu'elle tache d'eviter.

Quoique je ne scais pas ancore si tous les ouvrages que l'on m'a proposé de faire se réaliseront, je te prie de dire à Mons. Mower de m'envoier mes Gazettes à Québec avec les autres qu'il envoie ici, car il se pouroit que je fus obligé de rester ancore six à huit semaines ici et alors je serai bien aise de les recevoir régulièrement.

J'ay entrepris une tache bien difficile — Un Mons: de ma plus anciene connoissance m'a prié de faire le portrait d'une demoiselles de ses parentes à son insue — pour cela je n'ay autre aide qu'une silouette tres imparfaitte, et la liberté de visiter le soir ou le jour cette Demoiselle autant de fois que je voudrois — Cette Demoiselle aime beaucoup le jeu des Echasses, et nous avons profités de cette circonstance en la défiant sollemnellement à la bataille l'autre jours que moi et Wm nous dinames chez son parent avec elle. Elle n'est pas belle, mais elle est jeune, aimable et a de l'esprit — mon ami en est amoureux d'elle et je n'ay nul doute que cela ne fera un mariage, sans cela je n'aurois jamais consenti à cette tricherie — même je ne l'ay pas voulu faire qu'a Condition (détruit) quand le portrait sera fini, autant que possible je pourois le coriger d'après nature et le remêtre entre les mains de l'original pour en disposer à sa volonté.

Envoie avec la premiere Lettre la grandeur exacte du portrait de Mons: Yon pour que j'achete le cadre qu'il désire d'avoir; dis leur que je suis bien charmé qu'ils en sont toujours de plus en plus contens, embrasse aussi de ma part la petite Agnes. Informe toi s'il n'y a pas à Montréal quelques loquets de miniature et fais en prendre les grandeurs à Charles que tu m'enverra, car il se pouroit très bien que j'en aurois de besoin. Ici je n'en ay pu trouver qu'une seule qui sera pour Dr L.

Pauvre William est un peu chagrin de ce qu'il n'a pas ancore reçu de lettre de toi, je ne lui dis rien de ce que je te fais mention de cela et n'en fais point mention toi même, mais si tu n'a pas le tems de nous ecrir à tous les deux, ecris à lui seul la premiere fois après la recue de celle cy — Il t'aime effectivement tendrement.

Embrasse de notre par Charles et crois moi avec les sentimens les plus tendres ton fidele

Wm Berczy

Je te prie de dire à Mademoiselle Grant que je suis sensible au plus haut degrés à ce qu'elle t'a dite à l'égard des peines qu'elle se seroit donnée pour me procurer une Chambre si elle avoit été ici — Dis à Viger que j'ay reçu sa dernière lettre et que j'y repondrai avec le premier courier.

Quebec, 18 Aoust 1808

Oui ma Chere amie ton bon William a reçu toutes tes Lettres et les choses que tu lui a envoyées, et il les a reçues avec toute la sensibilité et le plaisir auxquels tu t'attendois; mais quelqu'ouvrage qu'il avoit aujourdhui absolument à finir pour moi l'ont privé du plaisir de te repondre tout de suite — Il ne peut t'écrire que pandant le jour par la gêne dans laquelle nous mêt la manière de laquelle nous sômes logés — Moimême je t'écris celle cy la nuit chez Madame Dumoulin où j'occupe moi seul entierement la seule petite table que nous avons: et demain avant le depart de la poste nous aurons de nouveau toute notre tems emploié aux affaires, ou seront interompus par des visites que j'attens.

Quoique William a resenti bien du plaisir de l'argent que tu lui a envoyé, il vouloit te le renvoyer puisqu'il craignoit que tu ne t'en prive de manière à te genée, et j'avois un peu de peine à le calmer à ce sujêt. Il sent avec bien de la reconnoissance tous les soins que tu prens pour lui et me prie de te remercier pour ta prevoyance à l'égard de ses pentalons — avant ta dernière lettre, il a été assez raisonable de faire la reflexion que l'argent qu'il a reçu seroit mieu employé en se procurant un habit neuf au lieu de bottes, ce qui lui fera à cette heure un habillement complet.

Ne sois pas étonnée ma bonne amie des erreurs que j'ay comis dans la lettre dont Mademoiselle Panet et toi ont tant rit — J'etois tant de fois interrompu qu'il n'est pas ettonant que j'y ay perdu le fil de ma narration, et au moment que je devois la cacheter je ne pouvois plus la relire puisque Capitaine Foy ne m'en laissoit pas le tems — Il m'entretint avec baucoup de Chaleur d'evenemens politiques en s'efforceant en meme tems qu'il falloit nourir le désir de pouvoir masacrer non seulement tous les hômes qui sont françois, mais meme ceux qui nourisent quelques sentimens ou compassion pour un françois; si l'on vouloit avoir le droit de prétendre au titre de Chrétien ou de sujêt Britannique.

J'ay vu Monsieur Dulongpré qui m'a dit que sa femme lui a écrite aujourd'hui par raport à sa vielle maison pour laquelle tu as fait mention à Mad: Dulongpré, si la maison te convient je ne suis pas d'avis contraire que tu la prennes, d'autant plus que monsieur Dulongpré m'offre le parloir d'en bas pour que l'on puisse passer en haut au second étage sans être vu des personnes qui seronts dans le parloir. Examine la maison bien, pour moi je crois qu'elle poura nous servir, mais avant de te décider entierement attends la lettre que je t'écrirai le courier prochain —

Je crois que je serois obligé de m'arretter ici ancore au moins deux mois, sur tout si je m'arrange finalement avec Mr Woolsey.

Il fut hier chez moi avec presque toute sa famille, Mademoiselle Panet et Madame Meloin.

Demain entre deux et trois heures après midi, je luy ay promis de venir chez lui pour coucher l'arrangement pour ce tableau, ce qui avec d'autres ouvrages que l'on me demande me fera juger apeuprès du tems que je devrai me resoudre à rester ici. Monsieur Hart des Trois rivières que j'ay vu ici dimanche passé m'a aussi prié de m'arretter à mon retour à Montréal quelque tems chez lui, pour faire le Portrait de sa femme et le sien.

Celui du Docteur Longmore est presque fini et m'a bien reusi.

Madame Dumoulin m'a prié de m'informer combien probablement pouroit coutter cette année un quart de poire, fais moi double plaisir de prendre quelques informations à cet égard et marque le moi le plustôt que possible.

Je ne pourois pas le soutenir longtems d'être arrangé pour le logement comme je le suis actuellement car je perds trop de tems. Pendant le jour, la peinture et les personnes qui viennent me voir emploient tout mon tems de façon que je ne puis pas m'entretenir avec toi aussi souvent que je le voudrois bien — Si tu vois Mademoiselle Panet, avant que je puisse répondre à sa lettre, dis lui que c'est cet inconvénient qui m'a privé aujourdhui de ce plaisir — Dis à Viger et Flemming la même chose, et dis leurs que je leur suis bien obligé pour l'assiduité avec la quelle ils m'écrivent. Si Mr Parent ne peut pas me donner dans sa maison une Chambre à dormir, je chercherai bientôt un autre logement, et alors je serai plus le maître d'arrenger l'emplois de mon tems, même pendant le jour surtout pour William, puisque tandis que j'aurai des visites il pourra se mettre à écrire ou à étudier dans notre chambre à Dormir.

Embrasse bien tendrement mon Charles pour moi, dis lui que je suis très content de ce qu'il m'a envoyé et qu'il aura le courier prochain une lettre, surtout puisque Mlle Panet m'a marqué que jamais elle ne l'a vu si bon garçon et si appliqué que depuis que j'ai quitté Montréal. Sa traduction est effectivement si bien écrite que j'en étois ettonné.

La poste prochaine je me propose pour seur de t'écrire de plus ce que W^m^ fera aussi. Dis à M. Gibb que j'ay ses Lockets, et que si je reviens à tems, je ferai avec plaisir le portrait de sa fille a pouvoir partir cet automne.

William et moi nous t'embrassons tendrement aussi bien que notre Charles et sois convaincue mon amie que ce n'est pas la raison qui m'empêche de retourner sans autre retard à Montréal. Je n'ay pas besoin de te dire que W^m^ pense de même

et ton ami

William Berczy

Quebec, 22me Aoust 1808

Par la lettre de notre W^m^ et par celle que j'ay écrite à Mademoiselle Panet, que je t'envoie ouverte, tu sera informée de plusieurs particularitées relatives à notre existence à Québec que par conséquence je passe sous silence; et je me vois entierement et commodement établi ici. Mon hote Mr Parent me donne aujourd'hui encore une Chambre attenante à celle que j'occupois dejà pour mon Etude,

ce qui m'arenge parfaitement, l'une des chambres ayant le soleil du matin et l'autre de l'apres midi, de façon que je pourai travailler pendant toute la journée même d'apres nature. Comme il y a un bon lit dans ma nouvelle Chambre, je quitterai entièrement la maison de Mad: Dumoulin où je ne suis à tout égard que très incommodement comme je te l'ay deja marqué. Je tacherai seulement de m'arranger pour le diner si elle veut accepter que je lui paye par repas toutes les fois que j'y dineray. Mais je ne veux sous aucune condition faire un accord ou par semaine ou par mois, car d'ordinaire je ne peu pas m'empecher de manger moin que trois ou quatre jours de la semaine chez mes connoissances, chose qui me convient d'autant plus que presque dans toutes ses maisons on dine apres 4 ou 5 heures, ce qui me laisse plus de tems pour mon ouvrage une Circonstance qui devient à cette heure tous les jours de plus de conséquence à mesure que les nuits gagnent sur le jour. Ton coeur sensible te fera aisément concevoir combien ce changement dans mon établissement doit contribuer à ma satisfaction, puisque d'orénavant je pourai après l'ouvrage de journée étant fini être plus longtems et plus assiduement avec toi et le peu de vrais amis que j'ai laissé à Montréal; et notre W^m^ qui actuellement est au point de la lettre mon ombre en est aussi charmé que moi-même. Il me l'assure mille fois et me le prouve journellement qu'il ne se trouve plus heureux que quand il est seul avec moi. Il a décliné toute Compagnie de jeunes gens dont plusieurs ont cherché à se lier avec lui puisqu'il trouve leur Compagnie insipide — Il a pris la ferme resolution d'employer utilement son tems d'exile comme il l'appelle, et de le dévouer entierement à l'étude excepté, les momens qu'il se promène avec moi ou qu'il m'accompagne pour voir Compagnie ce que je fais ici beaucoup plus souvent qu'à Montréal. Cette manière de vivre lui fait beaucoup de bien, il se defait petit à petit de beaucoup de ses manières rudes, qu'il a contracté et que naturellement tout jeun homme contracte avec ses semblables quand ils ne sont pas polis, par l'habitude de ne fréquenter que la bonne Compagnie. Pour ce qui regarde l'étude, il fait de grands progrès surtout pour le moment dans la connoissance des langues qui restera la branche principale jusqu'à ce qu'il y soit ferme. Par ce qu'il te dit lui même à l'égard de son ouvrage et par ce que j'en marque à Mlle Panet, tu vois qu'il a pris un nouvel élan dans la peinture duquel j'ay tout sujêt d'augurer beaucoup. Hier au soir nous avons fait une promenade vers le port et nous vimes arriver trois vaiseaux. Le coup d'oeil étoit charmant, et l'a tellement annimé que ce matin après notre déjeuner il est parti pour faire un croqui de cette belle scene, et il y est occupé ce moment que je t'écris.

Dans ce moment W^m^ revient et me porte deux petits croquis d'un Gualette et d'une Chaloupe de Guerre qui est arrivé avant hier — Je suis fort content de son coup d'essay, et je désire fort qu'il continue souvant cet exercise avant que la saison rude l'en empechera — Ce quil a fait aujourdui est touché avec esprit, effet et vérité — Trois grandes choses qui ne pouront manquer de le conduire au sublime — Chose qui resteroit perdue ici comme l'or aux entrailles de la terre s'il n'est pas exploré, mais que compte bien produir au jour autre part et mettre à sa juste valeur. Qu'il amasse en attendant des tresors et le tems ne manquera pas de venir pour les faire valoir. — Il en est convaincu, et outre le plaisir que produit l'étude par soi même, la perspective susdite lui sert ancore d'un puissant aiguillon. Quelle

satisfaction ma bonne ne réside dans la conviction de travailler à la perfection au bien être future de ceux que l'on cherit plus que soimême —

Je t'ay dit dans ma dernière que je te marquerai aujourd'hui mon opinion à l'égard de la maison de Dulongpré que je crois que tu dois prendre si tu la trouve à ton gré, et que tu puisses t'arranger avec lui à un prix convenable. Les ouvrages que je me suis engagé de faire ici me prendront bien ancore deux ou trois mois de tems, aux trois Rivières je devrai m'arretter a peuprès quinze jours de façon que y inclus le voiage, il faut compter apeuprès 4 mois avant mon retour à Montréal. Si donc tu prens la maison pour six mois depuis le commencement d'octobre, il y auroit totalement trois mois de sejour que je fairai pour ma part dans cette habitation, et si même elle n'étoit pas entièrement à ma (detruit) je m'y arrangerai bien pour un si court tems de façon que je te prie de n'avoir égard qu'à ta propre commodité, et de te decider en conséquence.

A moins que je ne trouve des avantages tres considerable, je suis resolu de ne pas rester absent de Montreal plus que le tems que je viens de te marquer; et en cas que des avantages très marqués dussent m'engager à prolonger mon séjour d'ici alors je tacherai de m'établir de façon à pouvoir juir de ta compagnie ici — En attendant prens tes mesures à me revoir chez toi au plus tard en quatre mois; si ce sera plus tôt tant mieu, et en considération de ce tant mieux je me soumetrai bien volontier à quelques privations de commoditées.

Tout est ici en joye et en gloire, les nouvelles de l'Espagne ont elévé les esperences de la plus grande partie des personnes au plus haut degrés — Tous les objets qui les entourent ont pris une teinte de Couleur de Rose, c'est un crime que de douter de l'accomplissement des grandes choses auxquelles on s'attend. Tout est fini le monstre est terrassé — Pour moi je dis à quelques uns je le desire — mais ne partageons pas la peau de l'ourse avant que de l'avoir couché par terre; je crains qu'il y a ancore bien de fil à détordre.

Dis à ceux auxquels je dois ancore des reponses que demain je prens possession de nouveau chez moi et que depuis ce période j'ay mes forces à moi — Embrasse mon cher Charles et crois moi pour la vie ton fidele et tendre ami,

William Berczy

Quebec, 3 Sept: 1808

Je saisi l'occasion que me presente le depart de Mr Robert qui aura lieu demain matin pour t'ecrire quelques mots. J'ay oublié dans ma dernière au sujet des poires pour Madame Dumoulin qu'elle ne desire que des poires Bon Chrétien; de façon que tu attendra jusqu'à ce que tu puisse en avoir de cette sorte, que tu expediera sous son addresse.

William a recu ta lettre dans laquelle tu lui marque le recue de son portrait. Loui n'a pas plus joui que moimême de ce que tu dis à l'égard de ce peti cadeau qui, par la conviction du plaisir qu'il te procurera, nous en a fait jouir presqu'a chacque coup de pinceau que j'y appliquois.

J'ay fait hier avec Wm une grande expedition à pied en allant voir le Sault de Montmorency, qui fait, aller et venir, audela 15 milles. Après avoir bien dejeuné en ville chez Mad: Longmore, nous sômes allés à la Campagne de Mons: de Bonne qui nous a donné quelques Rafraichissemens; et de la, nous avons continué notre chemin jusqu'à la chute. Après avoir emplement satisfait notre curiosité, j'ay fait le Cuisinier chez un pauvre homme qui tient actuellement pour Sir John Johnson la ferme de l'endroit et a l'inspection de la grande maison et des premises. Ne pouvant trouver autre chose que des oeufs, du pain et du beurre j'ai fait d'une douzaine d'oeuf, du lait et du Beure un bon (indéchiffrable) que nous avons dévorés de bon appetit comme tu peu te l'imaginer. A notre retour, nous nous sommes de nouveau rafraichis chez Mons: de Bonne en prenant du bon St Gris, des fruits et finalement du Thé; et au coucher du soleil, nous retournames avec un beau clair de lune en ville. Il n'est pas nécessaire de te dire que nous somes coucher de bon heur et avons dormi délicieusement jusqu'a ce que un lever du Soleil, les mouches nous ont éveillés.

Dis à mon cher Charles que je suis bien charmé de ce que tu me dis du commencement de son expédition pour la tombe de Madame Henderson. Je n'ay jamais douté un moment que l'envie de me faire du plaisir ne lui fasse faire des efforts audela de ce que l'on pouvoit s'attendre.

En huit jours d'ici, j'ay fixé avec Monsieur de Bonne que je passerai une semaine chez lui, où je fairai, ou aumoins commencerai quatre portraits qui seronts le sien et celui de Madame à l'huille en grandeur naturelle; et les mêmes en mignature pour l'un desquels il a acheté aujourd'hui un très joli Locquet. Outre cela, je lui ay ancore promis de retoucher et corriger le portrait d'une vielle Dame de ses parentes qui est assez resemblant mais fort mal peinte étant de la main de Bagargé. Tu peux t'attendre que j'avancerai bien puisque Wm se propose de m'aider de son coeur de tout son pouvoir.

William a reçu une bien jolie lettre de l'aimable Louise a laquelle il ne peut pas repondre aujourdhui puisque le tems presse, mais il le fera avec le Courier. Embrasse de ma part bien tendrement cette chère enfant.

Le peu de ce que je t écris à cette heure à la hâte, je le derobe à mon ouvrage et il faut que je finisse — mais ancore un mot — dis a Mademoiselle Amélie que l'idée qu'elle ira avec Charles au Cimetière me cause une satisfaction infinie. Adieu, adieu, ma bonne malgrés moi il faut que je m'arrache de toi — pour te dire Hélas! toujours par écrit que je suis ton tendre et fidele ami.

Wm Berczy

Quebec, 4me sept: 1808

Il n'y avoit pas longtems que William étoit revenu de Monsieur Robert à qui il avoit porté la lettre que je t'avais écrite hier, quand Capitaine Foy vint me faire une visite avec My Lord Bishop.

Le fils de son Eminence fut chez moi jeudi passé, pour me demander de lui

donner des Leçons de Dessein, sans savoir qui c'étoit, je lui fis comprendre que c'étoit une branche d'occupation que je n'avois pas à entreprendre. Pour s'excuser, il allégua qu'il avoit été informé que j'avois accordé cette faveur à Mr Foy et un autre personne et qu'en conséquence il avoit espéré que je le refuserois pas non plus. Comme le jeun homme me parut fort modeste et honnete, j'eus la curiosité de lui demander son nom et s'il avoit dejà quelque tinture du dessin. Par sa réponse, j'appris qu'il étoit le fils de l'eveque, & qu'il n'avoit jamais appris à dessiner, lui ayant alors expliqué les condtions sous les quelles je m'etois arrangé avec Foy et Deward, je lui fis comprendre que je ne croyois pas que pour les premiers principes il puisse lui valoir la peine de paier un prix duquels mes occupation ne me permetoient pas de departir. De cette façon, nous nous quitames fort honetement, et je croyois n'en plus entendre parler. Mais son père qui comme je t'ay dit vint hier chez moi tacha avec baucoup de politesse à me determiner de m'occuper de l'instruction de son fils, et j'ay cédé, quoiqu'effectivement j'aurois mieu aimé n'en rien faire, puisque cela me prendra un tems qui m'est trop précieux, ayant à cette heure quatorze portraits et le tableau de Henderson à faire. Si l'eveque que j'aime à obliger eut demandé que je donne à son fils autant de Leçons qu'au deux autres, j'aurois malgré moi du le refuser mais nous somes convenus que je ne lui donnerai que deux Leçons par semaine pour lesquelles il me payera une guinée et demi par mois. Quand ces articles furent arrangés, My Lord me fit mention de sa fille à laquelle il auroit bien désiré que je donasse aussi des Leçons chez lui ; mais je lui ay fait comprendre aisement que cela me detourneroit trop de mes occupations accumulées. Voilà la troisième demande que l'on me fait relativement à l'instruction de jeunes Dames, parmis les quelles est Madame de Bone. Si ces personnes vouloient faire une souscription pour douze Ecolières à deux guinées par mois pour une année, je ne scais pas si je ne ferois pas tous mes efforts pour te persuader d'accepter l'offre ; d'autant plus si peutêtre mon intérêt dut m'engager à prolonger mon séjours ici pour attende des nouvelles de l'Angleterre. Tout cela cependant sont des evenemens que je ne vois arrivé que dans l'avenir à traver un brouillard épais — probablement des feu follets qui s'elloignent de nous, chassés par notre propre respiration à mesure que nous nous en approchons ; mais aussi ne m'occupent ils pas plus que la saine philosophie ne le permêt. Je ne manquerai pas d'embrasser l'occasion si elle se présente si je peu l'atteindre et, dut elle m'échapper, je ne le regarderai pas comme un contretem digne de me donner un moment de malaise — Je tache de faire de mon mieu, et je fais assez bien pour le moment, je puis attendre ; et par des bonnes raisons je ne precipite pas ma course. A mesure que je verai jour, je te communiquerai mes vues et mes attendes qui dépendent entierement de l'evenement, qui seul me guide.

Parce que tu dis à notre William je vois que tu t'es arrengé avec Madame Morin — Comme cela paroit te convenir, j'approuve le parti que tu a pris. Il est impossible que je revienne à Montreal avant le nouvel an, de façon que ton accommodation est l'objet principale, même unique, car pour quelque peu de mois je trouverai toujours un coin pour m'établir.

Aujourdhui j'ay commencé à tracer mon tableau de famille sur le Canevas — Les dessins de Kendal seront finis entierement demain, et le reste de la semaine

je la devouerai entierement à la famille Woolsey et à ma joueuse des Echecs — mais surtout je languis à voir mes huit figures sur la toile, c'est un tableau qui me fait plaisir — Pour avancer vite, j'ay fait presque deja de toutes les figures des contours corrects sur du papier dans leurs grandeurs relative, que j'ombreray pour des études après les avoir calquées sur le canevas. Beaucoup de parties surtout les Draperies je tacheray de finir à la première; car ayant des études digérées devant moi, elles en viendront avec D'autant plus d'esprit et de transparent.

La journée d'aujourd'hui étant fort pluvieuse, W^m^ et moi nous ne somes sortis que trois quart d'heures pour notre diner, nous avons pris le Thé dans mon étude tête à tête, et étions contens comme des bienheureux — Mon bon William ne vit — ne respire que pour moi — et il ne paroit juir de plaisir qu'avec moi — On ne nous appelle que les inséparables.

Ce matin W^m^ a repondu avec bien du plaisir à la petite lettre de Louise comme tu veras par l'incluse. Cela lui fait un bien infini que d'écrire baucoup, c'est avec la bonne lecture, le seul moien de se former un style — et j'espere que tu trouves qu'il fait des progrès considerables — car tu peux t'y fier tout ce qu'il t'ecrit est entièrement du sien, je lui fais seulement quelquefois des observations pour l'avenir, même en françois je ne lui corrige par exprès que quelques fautes d'ortographe.

Bientot il se mettra au petit ouvrage que tu lui a envoié. Je suis bien charmé que Mad^lle^ Panet est revenue puisque c'est, je suis seur, une grande resource pour toi. Malgrés cela ma bonne Charlotte je suis asse egoiste de te charger de lui dire qu'effectivement je languis de la voir ici. Dis lui aussi qu'on parle baucoup d'un charmant ouvrage qu'elle a envoyée dernierement et que l'on m'a promis de me montrer.

Dis à mon cher Charles que je l'aime de tout mon coeur, que je lui recommand sa tendre maman, et que William et moi nous vous embrassons tous les deux — Dis lui qu'il écrive bientot de nouveau à ton fidele

William Berczy

Quebec, 7me Sept. 1808

J'ay reçu ce matin ta lettre du 4 courant et je me met ce soir à la hâte pour t'y repondre, puisque demain matin j'ay des engagemens que je ne puis remêtre, et pour surcroit d'empechement je m'étois engagé depuis quelques jours à diner aujourdhui chez Pike duquel je ne retourne qu'en ce moment chez moi, c'est adire à près de neuf heure du soir.

Je suis bien content que la Lettre de Boudinot, que j'attens depuis longtems est enfin arrivée, et fort apropos. Je te prie de dire à Monsieur Hallowell combien je lui suis obligé pour la manière obligeante et vraiment amicale avec laquelle il en a agis avec toi. Je lui aurois marqué cela moi même, mais comme il fait deja assez tard et que j'ay ancore à écrire a New York, je me reserve de faire cela le courier prochain me trouvant aujourdhui un peu fatigué pour entreprendre ancore autant, ayant travaillé depuis la pointe du jour jusqu'à quatre heures que je

suis allé diner. Pour ne pas retarder les affaires, je t'envoie un blanc signé sur lequel tu priera Monsieur Hallowell de te dicter la forme d'une Lettre de change de la façon qu'il le jugera apropos et pour accellerer le payement le plus que possible. Je suppose que les addresse que tu m'a inclus t'ont été doné par Mons: Hallowell, et qui sont Messrs John Murray & son, New York et le Billet payable à Messrs Mc Tavish.

Je ne puis pas me souvenir par coeur de la somme exacte qui est ancore due à Baron, mais dans mon livre de compte in folio relié en parchemin blanc tu le trouvera — C'est le livre de compte où il y a des comptes Italiens et de Geneve. Pour ne pas faire d'erreur, il vaut mieux lui payer trop peu actuellement que trop; car comme je ne veux pas le priver d'un sou que je lui dois effectivement, je lui rembourseray ponctuellement ce qu'on pouroit lui payer de trop peu en ce moment, des que j'aurai pu regler son compte — Mais si au contraire il recevroit plus qu'il ne lui est du, tu scais qu'il y auroit de la difficulté d'en revenir au juste; prens donc garde en examinant le compte de rester plus tot en dessous de la balance due, et tu peux lui dire que je ne manquerai certainement pas à lui rembourser le reste s'il lui en est du — La somme ancore due et marquée sur mon obligation par endossement passe selon que je me souviens 20 Louis, mais j'ay fait depuis quelques payemens de façon que ce sera le mieux de ne lui payer pour le moment que 18 Louis apeuprès tout au plus, avec quoi Mr Potier à qui il doit, et à qui je suppose il a remis pour sureté mon obligation, sera très content jusqu'au reglement final de mon compte avec Baron.

Dis à Mad^{lle} Grant que l'on ne peut pas être plus sensible à ses bontés que je ne le suis, et qu'elle se trompe si elle croit que W^{m} ne l'aime pas — Nous serons certainement très charmé de la voir ici.

Par ma dernière lettre que j'ay mise à la poste Lundi passé, tu veras que nous avons recu celle que tu à écrite à W^{m}, mais ce n'est qu'avec celle la que j'ay appris la raison pourquoi tu ne me faisois pas mention de ma chère Amélie — dis lui de ma part tout ce que l'amitié et l'estime la plus respectueuse peuvent dicter de plus tendre. Dis lui qu'elle et ma Charlotte font le sujet le plus agréable et toujours nouveaux des conversations entre W^{m} et moi quoique continuellement répété. Dis lui que je lui suis infiniment obligé pour les peines qu'elle se donne en travaillant au Crocquis de la tombe de Madame Henderson. Mais n'oublie pas non plus mon Cher Charles à qui je n'en tiens pas moins de compte pour le zele qu'il mêt à cet ouvrage, dis lui que je recevrai cet ouvrage avec cette satisfaction qu'un pere tendre seul peut resentir par le prix qu'il met a tout ce qu'un enfant cheri et obligeant peut faire pour lui procurer de la satisfaction.

Par ma dernière Lettre tu auras vu que j'approuve parfaitement l'inclination que tu montre pour t'arranger de preference avec Madame Morin — Je te le repète ancore aujourdhui pense en cela uniquement à ce qui peut te convenir.

William a commencé à repondre sur ta Lettre qui l'a tant enchanté, mais s'etant occupé avec une assiduité extrême à m'aider dans mes dessins, il n'a pas pu finir la sienne; et a notre retour du diner, il sest trouvé incommodé un peu d'un rhume que le mauvais tems lui a fait prendre — qui quoique de peu de conséquence m'a induit à l'engager de se mètre de bonheur au lit.

Comme je dois me lever demain de grand matin, il faut que je te quitte pour prendre du repos, surtout pour ne pas abuser trop de mes yeux — mais j'espere qu'un songe bienfaisant retracera l'amie de son Coeur à ton fidele et tendre

William Berczy

Par inadvertance j'ay fait cachetter par Wm la lettre à Mr Boudinot; si le trouve nécessaire envoie la sans aucune difficultée et recachete la avec de la sire d'espagne. J'ay trouvé d'excellens crayons de plomb dont Wm a voulu absolument t'acheter une douzaine que je t'enverai avec la première occasion, mais je te prie de conserver pour toi même, car on n'en trouve que rarement d'aussi bons.

De la Campagne de Mr Debonne mercredi
21me Sept: 1808

C'etoit aujourdhui à deux heures apres midy que Mr Debonne me porta de la ville ta Lettre du 18 court que Wm et moi nous recumes avec une joie égale. Dimanche à 5 heure le soir, j'ay quitté Quebec et en passant je fis une visite à Madame Mountain pour la prier de dire à son fils que je resterai absent une huitaine de jours. C'est la première fois que je vis sa Ladiship tres reverente qui me recut extremement poliment, et que je trouve une femme très comme il faut et d'une conversation très agréable. De la maison de l'Eveque, je continuai mon petit voiage et en moins de trois quart d'heures je fus rendu à mon habitation presente où je fus recu pour ainsi dire a bras ouverts — au moins on était impatient de m'y voir établi puisque le propriétaire desire baucoup de posséder bien des tableaux qu'il attend de moi et avec lesquelles il veut augmenter l'ornement de sa salle de Compagnie.

Lundi matin de bonne heure, je me mis tout de suite à prepare ce qui etoit necessaire pour commencer mon ouvrage, et vers le soir le portrait de Mr Debonne fut ébauché d'une manière trop resemblante; aumoins, assez pour contenter toute la famille. La grandeur de ce tableau m'oblige à en faire des Demi figures avec deux mains ce qui augmente mon ouvrage, mais augmente en même tems le produit puisque selon les prix que j'ay fixé pour mes ouvrages, une Demi figure m'est payé 12 Guinées de façon que mon séjour d'ici me produira avec le portrait de la mere de Mad: DeBonne que j'ay à retoucher, 39 guinées ou £45.10. Le mardi j'ay ebauché toute la figure de Mr Debonne, assez proprement pour qu'à une petite distance cela leur paroit un tableau fini, d'autant plus qu'ils ne sont pas accoutumé de voir des tableaux finis qui fassent autant d'effet. Comme Mr Debonne a du aller aujourdhui en ville pour la Cour Criminelle, j'ay pendant son absence ébauché Madame, qui ne m'a pas réusi moins bien que celui de son mari et dont on n'est pas moins content — Ces gens sont tout ettonnés de la vitesse avec laquelle j'expedie ma besogne. (détruit) cela ne m'a tant occuppé qu'il ne m'ayt resté baucoup de tems pour m'amuser, quoique le tems étoit jusqu'a cette heure trop mauvais pour me permettre de faire des promenades; mais pour suppléer à cet exercise, il

y a un bon Billard dans la maison sur lequel d'ordinaire je joue le matin, le soir et l'apres diner une couple de parties avec Mr ou Mad : de Bonne. Le tems est fort regulièrement partagé dans cette maison ; on se leve de bonne heure, on dejune à 8 heure le matin, dine d'ordinaire à midi, excepté quand Mons : le juge est obligé d'assister à la Cour, et le soir à 7 heure l'on soupe et prend le Thé en même tems. Pour la table, nous vivons entierement à la françoise ayant toujours des bonnes soupes ce qui nous convient très fort. Jusqu'a cette heure, nous n'avons pas eu baucoup de Compagnie, mais je m'amuse très bien avec le maître de la maison qui est un homme fort instruit et qui aime à causer — Du reste, comme je ne pretens pas en faire un ami, je profite de ce qu'il y a de bon en lui sans avoir égard à ce que l'on peut avoir raison d'alleguer à juste titre contre lui.

Comme William se trouve à cette heure presqu'entièrement rétabli, et qu'il fait sa convalescence à la Campagne, je ne te nierai pas qu'il n'ait été un peu plus mal que je ne te l'ay marqué, mais ce qui a peut être contribué à lui rendre son indisposition plus sensible, c'etoit l'annui d'être elloigné de Montréal. Je suis convaincu qu'il n'a jamais seu combien il t'aime que depuis notre dernière absence. Il n'a certainement lieu de se plaindre de Québec, où il est bien recu partout ; mais partout l'image de ce qu'il a laissé à Montréal le suit, et autant qu'il peut être content ici il ne l'est que quand il est seul avec moi. Comme il commence à reprendre ici ses force, son someille et son bon apetit, il se trouve infiniment mieu — Il s'amuse aussi quelque fois du Billard duquel je lui ay montré les principes — Comme il ne pouvoit pas s'occupper baucoup tandis qu'il ne se trouvoit pas bien, il s'est abandonné beaucoup plus à ses regret, mais apresent son tems lui passera plus doucement puisqu'il est resolu de m'aider le plus que possible dans mon ouvrage surtout dans les miniatures pour Mr DeBonne auquelles il poura travailler beaucoup ayant les originaux à l'huille devant lui.

Il y a deja quelque tems que Dr Longmore et quelques autres personnes m'ont parlé d'un beau tableau de Vandick qu'un maitre d'ecole Mr Jackson a acheté parmi les effets qui se sont vendus à la Banqueroute de Mons : Lester, mais j'y ay fait si peu d'attention qu'il ne m'est pas même venu l'envie de le voir ne pouvant m'imaginer qu'une peinture de ce grand maître put s'être égarée en Canada pour y être vendu au chetif prix de 5 Louis, tandis qu'il y a pourtant quelques amateurs ici qui prétendent au rang de Connoisseurs.

Vendredi passé ce Mr Jackson vint lui meme me faire une visitte pour me prier de voir son tableau et de lui en dire mon sentiment surtout à l'egard de son originalité et du nom du maître. Je n'avois pas grande envie d'y aller ce jour puisque William n'étoit pas habillé et que je ne voulois pas le laisser seul à la maison, mais étant pressé la Curiosité gagna le dessus et j'accompagnai Jackson à sa maison — Quel fut ma surprise quand voyant ce tableau je vis — je vis effectivement un des plus baux Chef d'oeuvre de Vandick — C'est une demi figure avec deux mains representant la femme de Charles premier, Roy d'Angleterre, peutetre peu de tems apres son mariage — J'ay vu baucoup de plus baux ouvrages de cet admirable artiste, mais rarement j'en ay vu un si parfait et jamais un qui l'ait surpassé, c'est une pièce qui a Londres ou a Paris se vendroit comme rien à 300 Louis — Mons : Lester l'a acheté par hazard pour 25 guinées à Lisbonne et depuis ce tems il est resté ici sans avoir attiré l'attention de qui que ce soit que de son posses-

seur — Avant la vente des effets de Mr Lester, il fut exposé aux yeux du public pendant plusieurs jour. Foy, Haricot et les autres amateurs qui sont ici l'ont vu et n'y ont pas vu ses bautés, ses perfection admirable et l'ont laissé acheter à 5 Louis à un homme qui sans connoissances de l'art étoit seulement guidé par son penchant naturel pour le bau, pour l'immitation naive et vraie de la belle nature, ce portrait representant une des plus belles jeune femme qui ait jamais existée. Le jour après, je vis Foy et je n'ay pu m'empecher de le gronder sur son peu de Tact pour son peu de gout — Si j'avois été ici ce tableau ne m'auroit pas échappé, si j'avois meme du queutée l'argent pour l'acquerir. Des que je retourne en ville, une de mes premieres visite avec Wm sera chez la jeune et belle Reine d'Angleterre — et tant que je serai à Quebec il ne se passera certainement pas une semaine sans lui rendre mes homages. Quelques personnes de ma connoissance m'ont fait la guerre de ce que j'ay decouvert à Jackson le tresors qu'il possede, de ce que je n'ay pas tâché de le ravaller à ces ieux pour qu'il me le cède à un prix modéré. Mais si frappé et enthousiasmé au premier regard de ce chef d'oeuvre, l'impression de mon ame saisie d'admiration ne m'eut fait trahir mon sentiment. Je lui dirai à cette heure que je suis de sang froid mon oppinion — puisqu'il demande mon jugement.

J'ay fait ta Commission — du fond de mon Coeur j'ay embrassé notre William pour toi — Il t'auroit repondu lui même si nous n'avions pas recue la Lettre un peu tard, mais immédiatement aprés le diner fut servi — apres le diner il m'accompagna à mon exercice ordinaire du Billard puis à mon ouvrage; et enfin l'arrengement de mes Couleurs et de mes pinceaux l'occuppa jusqu'au tems du Thé — Ce n'est qu'à neuf heures du soirs que nous nous retirâmes dans notre Chambre dans laquelle nous n'avons qu'une petite table que je remplis seul pour t'écrire cette épitre, et je l'ay persuadé de se coucher puisqu'il fait si froid ce soir que l'on a brulé du feu dans la Cheminée de la Chambre de Compagnie tout cet après midi; Bonne nuit ma bonne amie, je te quitte pour retrouver ton image entre les bras du someil — Tu t'excuse sur ta lettre mais considere le Barbouillage de ton cons.

Berczy

Dimanche 12 Nov: 1808

Malgré que j'eusse du employer cette soirée entierement avec des écritures d'affaires que je suis pressé de finir, je ne puis gagner sur moi de n'en dérober quelques momens pour m'entretenir avec ma chere amie, d'autant plus que depuis la dernière lettre que j'ay dictée à notre William lui même a été si constament employé pour moi que je ne l'ay pas pu charge d'exercer sa plume pour tracer mes pensées. Mais avec ces sacrifices, les affaires aumoins avancent. Les trois grands portraits de Mr DeBonne sont vernis et seront encadrés demain; et des mignatu-

res, il ne reste plus que la moitié de celui de sa femme à faire, et la moitié de la joueuse d'Echeque — Woolsey a été aussi une couple de fois chez moi pour s'informer de l'état de sa famille, à laquelle par conséquence il m'a fallu de même donner quelques coups de pinceaux, et cette semaine je m'en occuperai presqu'exclusivement puisque William travaillera aux mignatures.

Mademoiselle Grant n'est pas ancore arrivée, au moins n'en aisje pas eu des nouvelles, mais demain William s'en informera aussi bien que de la santé de la vielle Baronne — Je voudrois que Mlle Grant arrivât avant que les deBonne delogent de chez moi puisque je voudrois les lui faire voir étant sans me flatter extraordinairement resemblans. Notre pauvre William étoit tout confus des bontées continuelles que tu as pour lui, apeine pouvoit il se résoudre d'accepter les sept piastres que tu lui a envoyé craignant toujours que tu ne te prive de ce qui pouroit contribuer à ton bien être; mais j'ay taché de le convaincre que si tu te trouvois en quelque besoin, tu me le marquerois — sur quoi pour seur je compte.

Si c'est la boête pour Madame Sutherland que William t'a envoyé, tout va bien car pour engager le Courier à être plus prompt à la remettre, je n'ay pas voulu lui en payer le port ici. Pour mon besoin present, j'ay acheté une corde et demi de bois qui par faveur me coute rendu à la maison siée et fendu 18/2, à condition cependant que si le bois sera plus cher au tems que les habitans pouronts en amener sur leurs traines je payerai la différence de surplus.

J'attens avec tout le calme possible l'issue de la scène comique dont tu fais mention dans ta dernière lettre, quoique je ne néglige rien du tout de ce qui peut contribuer à en amener un issu heureux pour ton Heros.

J'aurois été bien charmé d'être à même de voir le portrait que Mlle Panet a fait de sa Maman pour pouvoir lui donner quelques conseils avant qu'il fut entierement achevé, car je ne doute nullement qu'il est susceptible de devenir très resemblant et bon.

C'est bien domage que notre Charles ne s'applique pas avec plus d'assiduité au dessein, car les deux derniers essais qu'il m'a envoié sont une preuve étonnante de son geni naturel —

Je n'ay pas hésité un moment à reconnoitre les personnes qu'ils doivent representer, surtout celui de Louise dont le caractère est parfaitement attrappé. Je lui en ay marqué ma satisfaction par une couple de lignes que j'ay joint à la dernière lettre de son frère.

Comme les casque sont exhorbitement chers ici, je te prie de m'envoier le mien le plus tot possible — N'étant plus dans le cas de faire le faraud et de jeter de la poudre aux ieux, je m'en mocque bien qu'il soit plus ou moins beau pourvu qu'il me rende un bon service et c'est ce qu'il ne manquera pas de faire un honnête et vieux serviteur — Tout le monde me connoit ici — dix huit piastres de plus sur ma tête c'est donc fort inutile. Et ceux qui ne me connoissent pas que m'importent il qu'ils s'ecrie voila un homme avec un vieux casque, ma tête n'en sera pas moins chaudement.

Grace à tes soins, j'ay enfin reçu le dernier Canadien Courier avec une note ecrite dessus qui marque l'agent auquel les autres ont été remis regulierement comme pretend Mr Mower. Marque moi dans ta première Lettre quand le premier

Courrier sera anvoyé au Haut Canada, et s'il faut affranchir les Lettres d'ici.

J'ay recu ce matin la lettre de mon Charles du Dix courrant laquelle je repondray cette semaine.

Bonne nuit ma tendre amie, dis à Charles que par procure que je lui baille par icelle il t'embrasse pour son Constituant, et moi ayant égal pouvoir de procure de la part de mon cher fils William je declare avoir reçu egale Commission de lui que je transferre en vertue du dit pouvoir comme procureur principal a lui le dit Charles mon deputé pour executer le susdit acte pour mon Constituant en due forme et légalité, en foi de quoi la signature affichée à icelle.

du plus feal, du plus aimant et du plus constant mari de sa bien aimée femme.

William Berczy

Quebec, 23eme Nov 1808

Depuis plus de six semaines Monsieur de Bonne n'est pas venu en ville tantôt alléguant les mauvais chemins, tantôt des légères indispositions.

Les chemins étoient effectivement extraordinairement gatés jusqu'a sa Campagne, ce qui empecha le peu de compagnie qu'il voit d'y aller, et comme il a beaucoup d'ennemis et d'envieux, un bruit a commencé à se rependre, il y a déjà plus de quatre semaines, que l'esprit commencait à lui tourner — Ces pourparlers cesserent pendant quelque tems, mais depuis 8 jours elles ont pris plus de force qu'auparavant, et l'on me dit samedi dernier qu'effectivement il avoit perdu son bonsens; que quelqu'un l'avoit vu la barbe de quatre pouces de long &ca &ca. Quoique je n'ajoutois pas foi à ces raports, je resolus d'aller le voir des que j'aurai entierement fini ses portraits et je n'avois plus qu'un jour d'ouvrage tout auplus, que je reçus avant hier un billet très poli de sa part, dans lequel il me demanda, quand le portrait seroient en étât à pouvoir les faire chercher, les attendant avec impatience. Ce billet ne sentoit pas le fou — mais quelquefois, même d'ordinaire, ce sortes de gens ont Lucida intervalia. Je lui repondis tout de suite en lui marquant que je viendrais pour sur le jour suivant chez lui esperant pouvoir lui porter les deux miniatures — sans cependant lui marquer comme j'espere que tu te l'imaginera principalement affin de voir s'il n'avois pas besoins d'un Astolphe pour aller sur un Hypogriphche St Jean cherche sa Phiole de bon sens. Quoique je ne puis pas finir entièrement la miniature de Madame de Bonne, je m'embarquois (pour aller bon Canadien) hier matin dans une Cariole avec mon William et les deux petite peinture pour me mêtre en chemin, esperant venir au bout de mon petit voiage en moins de trois quarts d'heures — Mais combien n'étois je loin de mon Compt, et quel chemin n'aisje rencontré — bref je n'arrivois au Chateau de Carnadière qu'après avoir labouré pendant une heure et demi la terre caboteuse et gelée couverte d'un peu de neige molle et aqueuse, aiant continuellement avec un vent très fort une neige incommode et moitié pluie en face. Cependant je vins enfin sans autre accident sous le toit bienfaisant de Mr de Bonne que je trouvois tête à tête avec sa chere moitié à la fin de son dinner. La première chose qui me frappa, et qui n'étoit nullement conforme aux raports que l'on m'avoit divul-

gué si recâment. Je le vis avec un visage tres unis sur lequel je ne pouvois a peine decouvrir des traces de barbe, n'ayant ni les ongles longs comme de griffes terminent les doits de deux mains sales ; et au lieu de la malpropreté et la négligence en toute sa personne à la quelle je m'attendois, je vis devant moi un régalant bien peigné, les mains propres et du reste parfaitement bien mis dans un negligé de maison. Je restai pendant deux heures apeuprès avec lui ne discontinuant pas un moment de m'entretenir avec lui sur differens sujets qu'il traita tous avec beaucoup d'agrement et de bon sens — Dans notre conversation, l'occasion se presenta deux fois que la referrence à des livres étoit requise, il se leva, alla à sa bibliothèque, dans laquelle nou trouvions, et prit au premier coup, presque sans reguarder, les livres qu'il nous faloient — Enfin ma chere amie je ne l'ay jamais trouvé moins dans le besoins d'astolphe — En d'autres tems, je l'ay quelquefois entendu deraisoner par des intentions et vues secondaires — mais même ce travers ne lui est pas échappé dans notre longue conversation d'hier — Peut être qu'il a eu quelques conversations avec ces sortes de gens qui taxent de manie tout raisonement qui ne coincide pas avec leur esprit de partialité et de courte vue — Alors il étoit aumoins inévitablement acquis de crier Crucifige. Où est il donc ton certain Monsieur? nous l'attendons avec la dernière impatience et il ne vient pas, nous nous perdons en conjectures et cela nous fatigue — S'il avoit voulu avoir la bonté d'arriver à Québec avant hier au soir ou aumoin hier avant once heures du matin, il nous auroit fait beaucoup bien, car nous avions grand besoin de Casques, pour nous garantir contre la mauvaise influence de cette neige incommode que je t'ay décrit plus haut.

Ma promenade d'hier malgré toute l'inclémence du tems m'a faite beaucoup de bien — Je suis parti avec beaucoup de Rhume et j'en suis entierement guéri aujourdhui. Du reste, je me trouvois toujours bien, surtout mangeant constament de grand apetit, Mais la bouillie de Mademoiselle Grant n'a pas ancore commencé de contribuer à m'engraisser — Il est vrai que je suis si fort occuppé que je n'ay pas encore eu le tems même de lui faire une visite de cérémonie.

Je suis bien aise d'avoir hors des mains l'ouvrage de Mr de Bonne, je puis à cette heur me mêttre tout entièrement à mon tableau de famille, qui j'espere avancera très rapidement. On nous dit ici que la guerre avec les Americain est irrémissiblement décidée — N'en crains rien ma bonne amie, ils attendronts jusqu'a ce que j'ay fini mes ouvrages, et alors je volerai à Montréal pour te deffendre armé de toute pièce et je dirai :

Tiens vois carracoler et s'escrimer la bas.
Ce gros de Gendarmes tout plastrone d'enclumes
J'en renverseray plus du seul vent de mes plumes
Que n'eut fait Radomont avec cent Coutelas.

Guerre ou Paix — Bien ou mal qu'il arrive ce qui voudra je ne serois pas moins ton fidel et tendre.

William Berczy

Mon cher Charles quoique je n'ay pas fait mention de toi dans toute cette lettre, ne crois pas que je t'en suis moin effectivement attaché. Oui je t'aime autant que le meilleur des peres peut aimer un bon enfant — Sois toujour tel pour l'amour de tes parens — pour l'amour et le bien de toi meme.

Dimanche, Dec. 1808

Nous étions fort étonnés quand hier nous ne recumes qu'une lettre de Charles Ogdon qui commencea d'un ton qui effectivement m'allarma. Mais cela fit un bon effet, car craignant quelqu'accident beaucoup plus facheux, je fus moins touché de la perte de mon pauvre et honnête Dow, que malgré cela je regrette sincèrement; et je compatis aux peines que cela a du causer à toi et à Charles.

Il paroit que Charles Ogdon a lu la manière de laquelle un Philosophe se prépara toujours contre les evenemens desastreux et inattendus qu'il pouvoit rencontrer. Par exemple, quand il étoit au retour d'un voyage vers sa maison, il se figura tous les accidents malheureux qui auroient pu être arrivés durant son absence, " peutêtre se disoit-il à lui même, trouverois je ma maison brulée, peutêtre " ma femme que j'aime est elle dangereusement malade; mon fils chéri entrainé " par sa vivacité naturelle s'est peutêtre jetté dans un précipice où il s'est cassé " un bras ou une jambe ou pir &ca." Et ainsi repassant tous les accidents malheureux de son immagination pouvoit lui suggérer, il s'arma contre tous et alors si a son retour il fut informé de quelqu'evenement facheux, il le supporta avec moin de regret en se félicitant que de tous les malheurs plus considerable qui auroient pu arriver, il ne se trouva condamner à essuier que ce seul.

J'ay eu jeudi passé la conversation privé que je t'avois annoncé dans ma dernière. Quoique l'on n'a pas pu donner quelque reponse decisive je suis convaincu qu'elle fera de l'effet. L'homme en question m'a repondu que ce n'etoit pas en son pouvoir de se meler directement de l'affaire, qu'il falloit remettre à la discussion des personnes sur les lieux; chose que je scavois d'avance. Mais je lui ai dit que j'etoit persuadé que c'est dans son pouvoir de prendre connoissance de cause, et en conséquence de recommander une conclusion conforme à la justice et l'équité. Cela il ne m'a ni refusé ny promis. Cependant je suis convaincu qu'il insinuera à la propre place qu'on l'a informé et qu'il croit nécessaire que l'on agisse avec sagesse, et de faire ce que le decorum requiert pour ne pas continuer à soutenir un acte d'injustice, si le cas étoit que jusqu'à cette heure une injustice criante ait été soutenu comme l'on prétend avec beaucoup d'apparence de verité. Les papiers que j'avois commencé à preparer préalablement pour le pais d'en haut et qui sont presque en ordre sont contenus dan un style exactement conforme à ce que je trouve à cette heure necessaire de faire — Ils seront expédiés avec la première occasion seure qui se presentera, sinon avec le premier Courier qui partira au commencement du mois prochain. En attendant la reponse que je recevrai certainement immédiatement, ou au moins aussi vite que la marche des affaires le permettra, je prépare d'autres écrits à servir pour l'instruction de toutes les personnes qui doivent être

informées clairement de la conduite innique qui jusqu'à ce moment a été tenue affin que personne ne puisse plaider cause d'ignorance — Dans ces écrits je m'efforce, en evitant toutes invectives violantes, d'être energique au plus haut degré qu'il me sera possible, je m'eforce d'y dire la vérité avec cette force et franchise dont l'homme intègre a le droit de se servir.

Notre William qui a été très affecté de la perte de notre pauvre Dow auroit bien voulu t'écrire, mais je l'ay si constament employé et l'emploirerai ancore demain de bonheur qu'il lui sera impossible de remplir cette tache si agréable pour lui. Jeudi passé nous avons diné chez Mademoiselle Grant comme je te l'avois marqué préalablement. La compagnie consistoit seulement de sa mère, ses deux frère et de nous, sa grand mere n'étant pas ancore assez retablie pour quitter sa chambre. Elle fut fort flattée de ce que tu m'a écrit dans la dernière Lettre à son égard et elle m'a chargée de te faire ses amitiées les plus tendres. Nous ne pumes nous en retourner qu'après dix heures du soir.

J'apprens que le Juge Panet sera pour seur appelle ici pour la Cour d'appel prochaine, ce qui m'a causé le plaisir le plus sensible puisque je me flatte pour seur d'avoir le bomheur de voir sous peu Mademoiselle Panet. Comme je ne doutte nullement qu'elle ne vienne, je te prie de lui donner la description de Rome que tu trouveras en Italien parmi nos livres pour me l'apporter. De même, je te prie de lui donner la description de Pise.

Nous avons été obligés ce soir de passer la soirée en visite, et à notre retour qui étoit vers 10 heures, nous fumes fort étonés de trouver plus d'un pied de neige en notre chemin, en quelques endroits j'enfonçois même jusqu'aux Genoux.

Je te prie de me dire si j'ay laissé à Montréal mon Grand compas de notre étui de Paris. Il me semble que je l'ay pris avec moi, mais je ne puis pas le trouver ; si tu ne l'a pas, il faut que je l'ay oublié chez Monsieur de Bonne.

Craint on à Montréal autant qu'ici la certainité d'une Guere avec nos voisins les Américains? Pour moi, je ne crois pas qu'il en sera quelque chose — Je suis ancore pret a gager deux contre un pour la paix.

Hier Mad : Grant m'a fait ancore une visite, et son frere l'officier qui voulut reconduir ne vint que quand elle étoit dejà partie. J'ay oublié de te dire que j'ay mangé chez elle de la très bonne bouillie et de tout mon soul. Seulement c'étoit domage qu'on la servie en cérémonie, et que par conséquent je n'ay pas eu de grattin. Mes ouvrages avancent beaucoup, la miniature pour l'Evêque sera finie cette semaine sans trop retarder les progrès de la pièce de famille — Embrasse de notre par notre bon Charles et soi toi même très tendrement embrassée par tes deu.

William Berczy

Mercredi, 7 Dec 1808

C'étoit ce soir chez Foy que William me porta ta lettre de Dimanche dernier. J'étois justement occupé à le rasurer sur le danger d'une Guere avec les Americains qui nous menacent et qui donne beaucoup d'inquiétude ici, surtout aux hom-

mes en place. Je commençois tout de suite à lire cette chere Lettre mais l'ancre pale dont tu te sers ne me permit pas d'y persister longtems, n'ayant pas mes lunettes avec moi — Je pris donc bientôt congé de Foy pour m'en retourner chez moi malgré les instances qu'il fit pour m'engager à passer la soirée chez lui ; mais c'étoit me demander un trop grand sacrifice, j'avois à lire une lettre de ma bonne amie. Je me rendis donc là où je suis apresent pour prendre une tasse de Thé accompagnée d'un morceau du Gateau petri par les mains de la patissière si chere aux deux William, et pour passer le reste de la soirée tout entierement avec elle, sans donner un instant aux affaires qui depuis quelque tems m'occupent considerablement.

Pauvre Baron je le plains de tout mon coeur, mais peutêtre que je pourois sous peu lui etre plus essentiellement utile que par de vaines plaintes quelque sincèrement qu'elle partent du fond de mon Coeur ; si tu le vois dis lui que quoique je ne lui aie pas ancore écrit de plus, conformément à ma promesse il ne doit pas croire que pour cela je m'occupe moins de ses intérêts. Viger étoit aujourd'hui chez moi quand Capitaine Deward me fit visite, et le premier moment que le bon garçon put sapprocher de moi en particulier il me dit tout bas à l'oreille vous n'oublierez pas j'espere le pauvre Baron. Cela me fit baucoup de plaisir de voir cet empressement en Viger quoique je n'avois pas besoin de ce reveil.

Quoique cela m'auroit fait bien de plaisir de voir sans retard la Copie que ma chère Amélie a fait de William, je m'en console volontiers par l'espoir flatteur de me le voir presenté par les mains propres de cette aimable artiste mais que je n'en sois pas deçus dans cette douce attente — Je crois qu'il faudra que je demande exprès une audience particulière au Gouverneur pour le convaincre de la necessité absolue qu'il a de l'assistance du Juge Panet surtout dans la crise actuelle qui est si critique. Je serai bien charmé si elle loge chez Mr Woolsey puisque je suis lié avec cette famille, que je frequenterai à cette heure exprès plus regulièrement dans l'attende que sous peu je l'y rencontrerois, puisque Madame Woolsey qui est une mère extremement tendre ne sort guere pour l'amour de ses enfans, Et comme le commencement de Janvier sera justement le tems que je repeindrai les têtes de cette famille, j'espère que je la verai avec eux chez moi pour me voir faire cet ouvrage — Mais ma pauvre Charlotte ! pourquoi ne peut elle pas accompagnée cette amie !

Tu veu savoir la distance qui me separe de Madame Dumoulin, je vois que tu crains que je n'en sois trop eloigné — Console, tranquilise toi ma bonne amie, cette distance n'est pas de nature à pouvoir me fatiguer. Si j'avois vu la lettre avant que de revenir chez moi j'aurois par exprés, en quittant Foy, passé par devant sa maison pour compter combien de pas elle est exactement éloignée de mon logement, mais comme je sais que ce ne seroit pas te rendre un service que de sortir de nouveau ce soir, étant extremement froid, je me contenterai de te dire que je ne crois pas me tromper beaucoup en soutenant que cette distance n'est pas baucoup, ny audessus ny audessou de 300 pas.

Hier vers midi Mademoiselle Grant m'a fait une visite en compagnie de trois Demoiselles Babi, deux demoiselles Longmore et Mademoiselle Walker, soeur du feu juge. Elles m'ont surpris dans mon plus grand négligé, mon bonet de nuit sur la tête et couvert de ma longue robe de chambre — Pour m'excuser, je leurs ay dit

que je ne me portois pas tout à fait bien, ce qui étoit vrai en partie, m'ayant derangé l'estomac le jour d'auparavant en dinant en ville et ayant bu fort moderement du vin terriblement frelaté qui, sans me monter à la tête, m'a presque fait l'effet d'un poison pris en petite dose m'ayant causé une purge considérables sans faire mention d'autre incommodités qu'il m'a fait soufrir jusqu'à ce que, par cette evacuation, je m'en suis senti gueri, mais sans etre obligé par une indisposition je travaille d'ordinaire habillé de cette façon pour me garantir contre le froid étant obligé de me placer bien près de la fenêtre puisque mes Chambres sont trop basses pour m'en éloigner et le froid trop incommode pour rester tête nue. Mademoiselle Grant m'a prié de diner chez elle demain avec William — Mais proprement elle m'a invité de manger la bouillie chez elle, c'est ce que je lui ay promis de faire de tout mon coeur.

Aujourdhui vers les deux heures après midi, étant accoutré exactement comme hier, j'eu de nouveau la visite des Demoiselles Longmore accompagné de Capitaine Deward, Mr N. N. and young Longmore, après que les premiers complimens s'étoient passés et que le reste de la Compagnie s'amusoit à voir les peintures, Deward me parla en particulier dans une langue que lui, moi et W^m seuls comprenoient pour me dire de la part du Gouverneur qu'il seroit charmé d'avoir une conversation avec moi tête à tête ; et pour cela, il m'a proposé, si je me portois bien, de venir demain à deux heures après midi au Chateau ou dimanche prochain au cas que ma santé dut m'obliger de rester chez moi demain. Je ne t'ay jamais dis beaucoup à l'égard des démarches que j'ay faites, ny des vues que J'ay — Je ne me suis pas pressé à pousser mais à preparer les voies avant que de venir à un éclaircissement — J'aimois à laisser au tems de meurir le projet de la marche que je me suis proposé, et j'ose me flatter que j'ay entamé le bon chemin. Il y a ici beaucoup de personnes que le gouverneur estime particulièrement, qui me connoissent très bien, et desquels j'ose être seur qu'ils ne diront que du bien de moi quand ils sont interogés —

Par étude à propos delivré je n'ay voulu faire la cour à aucun d'eux — Je me suis contenté tout simplement de leur dire que je suis ici. Si j'avois demandé qu'aucun d'eux dut s'interesser pour moi, parler pour moi, faire des ouvertures; cela n'auroit valu rien, je les aurois genés — ils auroient probablement craint de s'attirer la mauvaise volonté de quelques personnes intéressées qui n'aiment pas que la vérité perce —

De toutes les personnes qui ont de l'influence chez le Gouverneur, j'ay choisis celui qui possède le moins son oreille, mais qui en même tems est le moins intéressé à soutenir les personnes qui m'ont fait directement ou indirectement du tôrt — Pour courir dit Salomon le sage ce n'est pas assez que d'être vite.

Entre autre portraits, j'ay montré aujourdhui celui de Prescot que Deward m'a prié de lui promêtre de prendre avec lui pour le montrer au General étant son ami particulier qu'il estimoit baucoup — L'on avoit souvent demandé à General Prescot de resigner sa place, ce qu'il a toujours oppiniatrement refusé protestant qu'à moins que le Roy ne lui ota cette place il ne la resigneroit jamais. Mais quand on lui a dit que c'étoit en faveur de General Craig, il y a consenti sans hésiter un moment en s'écriant : avec plaisir je lui cède ma place, c'est un honnete homme je

le connois bien et je suis seur que par la je fais du bien à un peuple que je n'ay jamais cessé d'aimer.

Tout ce que je t'ay dit aujourdhui au sujet de l'affaire qui m'a faite resoudre de te quitter, je te prie de le conserver dans ton sein, excepté pour la chere amie à l'égard delaquelle tu m'as demandé à une autre occasion si tu pouvois la faire lire tous mes secrets, je te repéte que je consens volontiers que tu jouisse du plaisir de la faire participer à ce que je te confie — Il y en a bien d'autres que je me flatte s'intéressent bien sincèrement à mon bien Etre ; mais il y en a bien peu qui soient aussi raisonables, aussi discrete et dans le sein desquels un secret soit aussi bien placé que dans celui de mon estimable Amelie. Toi et Charles savent tres bien que William et moi nous vous aimons ; et mon papier étant la fin, il m'est impossible de dire baucoup à ce sujet apeine me reste-t-il assez de place pour la souscription.

de ton tout affectionné

William Berczy

Quebec, Lundi, 26me Dec : 1808

Ayant fait hier ma Noel avec la famille Ervin, avec mon ami Pike, je ne revins que vers les once heures chez moi où j'ay trouvé ta chere du 22 courrt qui n'étoit arrivé à Quebec qu'hier matin quoique je n'ay que bien peu de tems à te donner, je ne puis pas me resoudre de laisser passer un jour de poste entièrement sans te dire aumoins le bonjour.

Par la lettre de William à mon Charles, tu aura vue assez en détail comme nous avons passé notre journée au Couvent. Depuis ce tems, nous avons passés une apres diner dans le Couvent des Ursulines ; tu vois donc que nous devenons entierement religieux — Je ne te dirai pas baucoup de cette seconde expédition puisque je veux laisser le plaisir a William d'en faire une description à son frère comme une continuation de sa première relation.

Je ferai demain ta commission à Mademoiselle Grant puisque nous avons arrangés un rendez vous pour ce tems — N'en sois pas jalouse ma bonne puisque je t'en fais confidence — Du reste ce rendez vous n'a pour but qu'une leçon que je veu lui donner pour la continuation de son dessein — j'en ferai en sa presence un petit bout qui lui servira d'échantillon pour finir son Parterre.

Comme ton avant dernière Lettre est venue apres le depart de nos dernières, je n'ay pas pu te dire que je l'ay recut que j'y ay trouvé celle qui me rappelle de Ruggles dans laquelle j'ay vu avec un peu de surprise ce que je n'avois jamais seu auparavant, c'est à dire que j'ay acheté une maison de lui — mais ce qui m'est plus intéressant et que j'ay aussi trouvé dans ta lettre, quoique je m'y attendois plus qu'à ce que j'ay appris relativement à Ruggles, c'est la décision positive du depart du Juge Panet avec son aimable fille, que j'attens effectivement avec le plus grand plaisir — et comme elle ne restera que bien peu de tems absente de Montréal, tu peu te resoudre avec resignation à ce sacrifice pour l'amour de nous.

En ce moment, Foy est entré et m'a fait rire de bon coeur de sa folie — Il a vu

le St Francois cependant dont William a fait mention dans sa lettre à Charles, quoique cette peinture est effectivement exécutée superieurement bien, le sujêt a tellement excité l'irritabilité de mon spectateur qu'il n'y voyoit plus aucune perfection — Il s'exclama contre la folie du fanatisme qui employoit un art si noble à des objets si reprouvable, et en s'exclamant contre le fanatisme, il s'ecria en vrai energumêne fanatique que si cette peinture lui appartenoit, il la condamneroit aux flames après l'avoir coupée en mille pièces — Tout ce que je pouvois faire pour lui faire observer la perfection de l'exécution devint inutile, il ne voulut pas daigner le regarder — Il s'en alla enfin tant de mauvaise humeur avec des exclamations ameres contre la folie et la perversité des hommes, Et moi je profite de la liberté qu'il me laisse pour te dire de la meilleure humeure du mond que j'aime le genre humain puisque j'y vois en general beaucoup plus de bien que de mal, que parmi toute la masse qui forme tout ce genre humain je me suis attaché à aucun autant qu'à ma Charlotte. Embrasse mon Charles et crois moi ton fidèle

Wm Berczy

Quoique je ne t'ay dit rien de la part de notre W^{m}, tu n'es pas moin convaincu que mes sentiments envers toi sont aussi les siens.

Je finiray cette semaine mon expédition pour le haut Canada et après nous aurons un peu plus de tems à donner à nos chers amis de Montréal — Je dis nous puisque W^{m} doit me copier plusieurs papiers.

Quebec, 18th Janvier 1809

Je t'ay ecrit hier avec la poste qui part aujourdhui, et cette Lettre te parviendra probablement de plusieurs jours avant celle ci, dans laquelle tu trouves une Lettre pour Mr Boudinot que tu liras, cacheteras et donera à la poste, mais qu'il faut affranchir jusqu'à Burlington, comme Mr Sutherland the dira. Je crois effectivement ma chere amie que les nouvelles que je recevrez du Haut Canada m'induironts d'y faire tout de suite un voyage. Il faut battre le fer tandis qu'il est chaud — c'est pourquoy j'ay annoncé à Boudinot le nouveau billet que je tireray sur lui, pour lequel je t'enverai les instructions nécessaires le courier prochain, afin que tu puisses arranger les choses tout de suite avec notre ami Mr Hallowell — Mais comme je l'ay marqué à Mr Boudinot, je n'entreprendray ce voyage qu'a bonnes enseignes et en ce cas ma residence dans le haut Canada ne pouroit être longue qu'en cas que l'on me fit entière satisfaction — et sous de telles Circonstances, tu pourois me joindre des que les choses seroient decidées je ne me laisserai plus jouer, je connois mon monde — il en faut venir à une conclusion — supposé que dans le cas que je fusse induit d'aller en haut on ne me donne pas satisfaction tout de suite, je ne reste que tout au plus un mois à York qui est plus que suffisant pour en venir à un parfait éclaircissement — sur cela j'ay calculé l'argent qu'il me faut pour ne perdre ny mes fraix ny mon tems, Et si les choses sont arrangées entierement à ma satisfaction je me mettrai tout de suite en besoigne

pour réaliser et être libre bientôt de planter mon picquet où il nous plaira le plus — Voila une assez belle perspective — la réalité ou la fausseté de laquelle je doit decider au plus tard en deux mois — Mais quelqu'en soit l'issue fait comme moi, considere le bien possible et ne te chagrine pas s'il est échangé pour le contraire — L'homme qui se prepare s'attend à tout ne peut pas se trouver deçu dans ses expectations.

Je n'ay pas encore vu ce matin Mademoiselle Panet, si elle ne vient pas chez moi avant une heure j'yrai chez Monsieur Woolsey pour prendre congé de son pere et d'elle en lui donnant le pacquet qu'elle te remettra.

adieu ma bonne jusqu'à lundi prochain qu'il se fabriquera une autre Lettre par ton tout dévoué

William Berczy

Quebec, 22me Jeanvier 1809

J'espere ma bonne amie qu'avant l'arrivée de celle cy tu auras revue notre chere Mademoiselle Panet qui grace à la providence a eue plus bau tems que je n'espéroisse l'attendre, et elle t'aura remise ma lettre dans la quelle étoit incluse une pour Mr Boudinot. Par cette lettre, tu auras vue que je me prépare à tout évènement, et que comme il y a baucoup de probabilité que les Messieur du haut Canada me repondront de manière à le rendre nécessaire et raisonnable de me rendre auprès d'eux, je ne veux rien négliger à cet effet; et pour me preparer les moyens je t'envoye des blancs signés pour des Lettres de Change que tu prieras notre bon ami Monsieur Hallowell de remplir pour la Somme de 350 Piastres et de les diriger de la même manière que la première de 150 Piastres. Tu lui dira que j'ay déjà envoyé une lettre d'avis à cet effet de façon qu'il ne faut pas oublier de mettre dans la Lettre de change *As advised.* Pour plus grande seureté, j'expédie une seconde Lettre d'avis immédiatement. Il me sera peinible ma tendre amie de m'elloigner de nouveau de toi si immédiatement; mais sois persuadée que rien ne poura me porter à ce la qu'une sureté de reussite presqu'inévitable. En ce cas seul je me croirois obligé de faire ce sacrifice pour le bien de ma famille et pour mon propre repos — Et si tu considère la situation heureuse dans laquelle nous nous trouverions si enfin je me voyois non seulement delivré du fardeau qui m'engage par une assiduité trop continue a afaiblir mon tempérament, mais de pouvoir te faire à toi et à nos chers garçons un sort plus convenable; tu souscrira volontiers avec moi à cette nouvelle séparation, qui ne poura jamais être longue; car comme je te l'ay déjà marqué, si mon affaire ne devroit pas être conclue en un mois après mon arrivée dans le haut Canada je m'en retourne, et s'il est terminé comme il devroit l'être et que par la je sois engagé de rester pour le bien de ces affaires, tu me rejoindrois tout de suite. Du reste je suis décidement resolu de ne pas y aller a moins que l'on me dise que l'on est convaincu de la justice de ma demande et de la necessité de la satisfaire. Pour me dire cela, je leurs ay mis suffisament de matériaux entre les mains — Je demande possitivement Oui ou non.

Il se presentera probablement une bonne occasion par laquelle notre William

poura se rendre pour quelques jours à Montréal, et comme il est naturel qu'il désire baucoup de te revoir après une si longue séparation, je ne scaurois lui refuser la jouissence de ce bonheur dont la raison m'oblige de me priver ancore pour quelque tems moimême. Le courier prochain, je pourois te dire possitivement si ce projêt qui tient tant à coeur à William s'executera ou non — Au moins il est convaincu que cela ne dependera pas de moi que cela ne s'execute.

Dis à l'aimable Amelie que nous sentons bien du vuide depuis qu'elle a quité Québec — Le tems de sa présence étoit si court que les peu de jours qu'elle est partie nous paroissent dejà le triple et le quatruple de ceux qu'elle a animée par sa présence. William se trouvera bientôt plus heureux que moi il sera avec vous deux. Mais resignation! — patience! mon tour viendra aussi. En attendant en bon soldat je tiens mon poste sans murmurer, sans me décourager.

Le jour après le depart de Mlle Panet, je fut au même couvant où elle etoit le jour auparavant & où je fus, par ordre special de Monseigneur introduit dans la Cloture, étant attendu par les religieuse comme medecin de leur petit Jesus. Je l'ay bien examiné, mais il n'y a ancore rien de décidé à l'égard de sa guérison.

J'ay reçu la lettre de mon cher Charles par laquelle j'ay vu avec bien du chagrin que tu a le rhume et lui même le pouce blessé que je suppose être de la main gauche puisqu'il a pu m'écrire. Quoiqu'il croit que cette coupure est de peu de conséquence, dis-lui que je lui conseille d'en prendre bien soin, et surtout de ne pas l'exposer au froid. Pourvu qu'il tienne sa main bien chaude, il n'y a pas de danger, mais sans cela il en pourroit avoir des conséquences désagréables.

William t'a écrit une assez longue lettre dans laquelle il ne te dis rien de ce que j'ay vu qu'il a senti effectivement — Et je suis bien loin de l'en blamer —

Embrasse mon bon Charles et crois moi tout entierement ton

William Berczy

Bientôt tu vera le St Francois de ton W^m^ &, suis convaincu que tu en seras contente. il fait effectivement bien de progrès.

Québec, mercredi, 1^mier^ février 1809

Notre William devoit partir demain comme je te l'ay marqué dans ma dernière, mais ayant ancore besoin de lui au Couvent des Ursulines, j'ay retardé son voyage d'un jour, et il ne partira que vendredi matin. Si les chemins ne se gatent pas par quelque bordée inattendue de neige, il sera entre tes bras Dimanche le soir ou plus tard Lundi matin. Ce n'est que l'amour sincère que je vous porte à tous les trois qui peut prévenir l'envie de s'emparer de mon coeur contre William — mais la joie de ceux qui m'intéressent si étroitement me feront participer à votre satisfaction. Ne sois pas inquiète à mon égard, ma tendre amie, tout est pourvu, le plus essentiel pour mon aisance ne sera de baucoup diminué durant l'absence de notre William; j'ay une excellente fille qui me sert — Tu seras un peu ettonée quand je te dirai que cette fille est presque sourde et un peu simple —

mais pour remplacer ces défauts et pour compenser l'extérieur de sa figure qui n'est rien moins que jolie, elle est la meilleure créature du monde — Je ne me souviens pas si jamais je t'ay dit que dans les commencemens de notre établissement chez Parent, j'avois pris une petite fille de 10 à 12 ans, qui n'avoit autre chose à faire que de venir le matin balleyer et nétoyer mes chambres, faire nos lits et rarement aller en quelqu'endroit pour un mesage — Pour tout ce service qui d'ordinaire étoit fini en trois quart heures, je devois lui payer trois piastres par mois. Quoiqu'on auroit du croire qu'une petite morveuse, qui ancore étoit assez maladroite, se dut croire bien heureuse de gagner un si bon gage pour une heure tout auplus d'ouvrage par jour, elle en étoit bien loin de cela, et ses parens ancore moins qu'elle — Bref elle fit la précieuse, vint ou resta absente quand le caprice lui prit, et n'auroit pas fait la moindre chose sans qu'on le lui ordonna possitivement et speciallement tous jours de nouveau jusqu'à ce qu'a la fin l'impatience me prit et que je la mis à la porte. Nous restâmes plusieurs semaines sans aucune assistence et W^m^ fit le petit train de la maison, jusqu'à ce qu'a la fin on me recommenda la pauvre sourde, qui me sert le mieu du monde, elle est simple mais bonne, fait de bon coeur et avec une attention bien peu commune tout ce qu'elle doit faire. Elle scait le petit train de la maison et je n'ai jamais besoin de lui dire deux fois les particularitées de son service. Durant l'absence de W^m^, elle se propose d'être ancore bien plus attentive pour que rien ne me manque — Elle est resolue, sans que je le lui aye demandé, de venir de bien bon matin pour faire le feu affin qu'à mon reveil je trouve la chambre chaude ; et ainsi, du reste : Par ces peu de détails de mon Economie domestique, et par ce que notre W^m^ te dira de plus tu poura juger que je ne souffrirai pas du coté des commoditées dont j'ay besoins. Dureste je serai une grande partie du tems hors de ma maison chez les Ursulines qui, pour leur rendre justice, me marquent certainement toutes les attentions possibles et ne me laissent manquer de rien. En trois jours que j'ay travaillé chez elles j'ay baucoup avancé l'ouvrage — Le tableau est tout netoyé, plastroné, bien tendu sur un nouveau Chassi, et deux des principales têtes entièrement retouchées. J'y retournerai demain de bonheur avec mon W^m^ et après avoir passé toute la journée à cet ouvrage, j'espere qu'il poura te dire verbalement qu'il a considerablement avancé. La chose qui me coutera le plus d'ouvrage dans cette peinture ce sera une Gloire de petits anges qu'un impitoyable massacreur a placé en haut du tableau et qu'il faut que j'efface pour en faire de plus tollérable.

Si avant l'arrivée de celle cy Monsieur Hallowell n'a pas ancore envoié les billets pour être presentés, prie le de les retarder d'un courier pour que Mons : Boudinot ait le tems de recevoir ma lettre d'avis.

Je serois charmé ma bonne Amie que tu pusse voir une mignature que j'ay faite pour l'Evecque Anglois, qui est actuellement chez Mons : Mountain à Montréal, et que je crois qu'il te montrera avec plaisir si tu le lui demande — C'est sa seure qui est morte il y a quelque tems. L'original à l'huille d'après lequel je l'ay peint est assez bien fait, mais il m'a fallu le corriger baucoup surtout pour la Correction du Dessein. Avant hier j'ay entamé la communication de mes affaire avec My Lord Bishop — mais nous fumes interrompus par un importun qui survint malapropos — Et il ne put me dire autre chose que toutes les fois que je voudrais

renouer cette conversation, il étoit pret à y donner toute son attention — et je ne manquerai pas de lui rendre bientôt une autre visite.

William apportera pour toi des pinceaux et des crayons pour Mademoiselle Mélanie Panet, les uns et les autres je les trouve fort à mon gout et j'espere que vous les agréerez également. Mademoiselle Panet en a aussi prise quelques un de tous les deux quand elle fut la dernière fois chez moi — Je suis bien charmé de voir par ta lettre du 29 qu'elle est enfin arrivée. Quand tu l'embrassera done lui un baiser de plus pour l'autre moitié de toi même.

Quand je t'ay parlé de la mignature qui est chez Mons: Mountain, j'ay oublié de te dire que W^m^ m'y a travaillé beaucoup, et m'a par conséquent abrégé l'ouvrage de baucoup. Je lui ay dit que je ne veux pas qu'il employe baucoup de ses momens pour m'écrire quand il sera à Montréal puisque je désire qu'il profite mieu du peu de tems qu'il a à y rester — La meme chose je te recommande et même l'enjoins à toi même, et vous obéirez si vous m'aimez.

Il me suffit que vous me disiez en bien peu de mots que William est arrivé sain et sauf et que vous vous portez bien — Quand il sera parti, tu poura me parler au long du plaisir que sa visite t'a causé et lui me le rapportera verbalement.

Dis à mon pauvre ami Flemming l'Italien qu'il ne me veuille pas du mal de ma négligence et que je lis toujours avec plaisir ses lettres Italiennes par lesquelles je vois avec grande satisfaction les progrès qu'il fait dans cette belle langue.

J'ay voulu envoïer le Cadre pour Mr Logan avec William mais il se trouve que la casette dans laquelle je veu le mêttre est trop grande, je l'enveray donc ou avec Sapin ou par un Charetier dont il en part continuellement pour Montréal — Embrasse de ma part bien tendrement notre Charles — et aime moi autant que t'aime ton

William Berczy

Quebec, dimanche, 19me février 1809

Il paroit ma bonne amie que notre William est condamné de payer bien cher pour le plaisir de t'avoir pu voir pour 10 à 11 jours — cependant je ne crois pas trop cher pour ne pas se resoudre sans hésiter de se soumêtre de nouveau à ces inconvénients — J'ay reçu hier au soir la lettre angloise de mon cher Charles dans laquelle il m'annonce la raison qui ne lui permêt pas de profitter de ma permission de venir pour quelque tems remplacer son frere qui étoit sur le point de partir de Montréal vendredi dernier — Je le plaignois le pauvre garçon quand j'ay lu la lettre de Charles ce que je fis à 10 heur quand je revins de Mr Jakson où j'ay diné, et de la maison duquel j'avois bien de la peine de me rendre chez moi étant tombé tant de neige que bien souvent j'y marchois presqu'enfoncé jusqu'au genoux. Tant que je scavois William avec toi, je pensois à regret au tems qu'il reviendra vers moi puisque certainement ton bonheur m'est plus cher que le mien — Mais depuis que je le crois loin de toi, je l'attens avec bien de l'impatience et je compte presque les momens qu'il peut ancore rester absent de moi, qui je crains seront prolongés jusqu'à demain au soir aumoins, quoique la journée d'aujour-

dhui étoit belle — mais les chemins ont été couverts d'une quantité prodigieuse de neige durant la plus grande partie de la journée d'hier et surtout pendant la nuit passée.

Vendredi et samedi j'ay de nouveau passé entièrement depuis huit heures du matin jusqu'au couché du soleil chez mes bonnes amies les religieuses qui s'accoutument à me faire regulièrement ma bouillie, qui quoique bonne n'est pas égale à celle que ma Charlotte me faisoit. J'ay tant avancé à leurs tableau qu'il ne me reste que tout au plus quatre jours d'ouvrage; et mes deux mignatures, W^m^ les trouvera aussi presqu'achevées, j'ay laissé seulement à une le fond imparfait puisque je compte qu'il me le finira.

Jeudi passé, une Dame Marchande qui tranche du haut a envoyée le soir chez moi pour me faire dire de venir vendredi à une heure chez elle pour commencer sa miniature — surquoi je lui ai répondu très poliment dans un billet que je n'allois chez personne à cet effet, mais que si elle veut me marquer son heure qu'elle trouvera un Ivoire preparé depuis lundi matin à quelle heure qu'elle voudroit m'indiquer d'avance le samedi et qu'alors ma maison seroit à sa disposition excessivement pour l'heure appointée; sur quoi je n'eus point de reponse jusqu'à aujourdhui après l'eglise qu'elle envoyoit un comis de la maison pour me faire dire que c'étoit trop incommode pour elle de venir chez moi, et qu'elle renonceroit plustôt au plaisir d'avoir son portrait, mais qu'elle croyoit bien que je pourois avoir la même complaisance pour elle que pour Mr de Bonne — sur quoi j'ay repliqué comme j'avois apris qu'elle étoit fort jolie femme, j'étois bien mortifié de ne pas pouvoir me servir d'un tel modèle mais que c'étoit une regle de ne pas sortir de chez moi pour faire de portrait, que j'étois resolu de ne pas enfreindre excepté qu'elle se trouva à la campagne en un tems que j'aurois un de mes fils malade auquel je desirerois de faire jouir pendant quelques jours un air plus pur qu'en ville comme c'avoit été le cas quand je suis allé chez Mr de Bonne. Mais comme je crois qu'elle n'ira pas à la campagne avant que je ne m'en aille d'ici et que j'espere ancore plus que William ne deviens pas de nouveau malade, je le prens pour dit que je ne peindrais pas cette jolie femme.

Comme avant la reçue de celle cy tu n'aura plus William avec toi, j'espère recevoir de nouveau de plus longues lettres, mon inhibition étant levée et que je donne libre champ à ta plume; si même c'est pour écrire de préférence à William, car pourvu que je voie que tu traces les sentimens de ton coeur c'est égal pour moi que ce soit addressé au fils ou au père, d'autant plus que je me flate que les individus de toute ma famille ne font qu'un et le même être avec celui qui t'aime avec la tendresse la plus entière et qui sera toujours tout à toi ton

William Berczy

Quoique je n'ay rien dit spécialement à mon Charles, je lui ay dit en grande partie ce qu'ostensiblement n'est addressé qu'à toi puisque comme dis dessus il est une partie de ce tout, et indivisible — Mais malgré cela embrasse le bien tendrement de ma part.

Tu ne manquera pas de me dire tout de suite si Ogden est arrivé — s'il t'a remis le Cadre pour Logan, et si ce cadre est arrivé bien contitioné.

Mardi, 28 Février 1809

Demain matin je doneray celle cy à Monsieur Pike qui comme je crois partira vers les onze heures avant midi et en même tems je lui remettrai pour toi £ 6. 10." dont £ 3" 10" — seronts pour le medaillons que tu as payée, et £ 3" — " — " que je crois que coutera le plus petit que je te prie de m'envoier tout de suite. Tu aura reçu par Charles la grandeur que j'ay inclus dans ma lettre que je lui ai écrite par le dernier courier, & je te le repete ancore une fois que si tu ne peux pas en trouver un qui soit exactement de la meme grandeur que le model en papier, j'aimerai mieux qu'il fut plutot plus petit que plus grand, puisque c'est le plus grand Ivoire que j'ay actuellement.

Par un Monsieur qui est arrivé aujourdhui ici, j'ay appris que le courier du Haut Canada est déjà de retour chez vous, de façon que je scaurai demain comment mes épitres ont été reçues des grands et puissans de la province supérieure — Quelque nouvelle que je puisse recevoir, je t'attens avec un sentiment melé d'impatience et de satisfaction — Il n'y a rien de si mauvais possible à quoi je ne m'attends et à quoi je me suis preparé — L'ouvrage que j'ay preparé au pis aller et presque fini, et n'a du reste besoin que d'être transcrit au net, dans un bau carton bien lisible et agreable à la vue. Mais quelque soient les reponses que j'attens, je ne me rendrai pas dans le Haut Canada que quand la navigation sera ouverte puisque je risquerai toujours de venir dans les mauvais chemins si même je partois tout de suite de Québec.

Demain matin je me rendrai chez mes religieuses le tableau desquelles sera fini cette semaine, et aujourdhui j'ay commencé la mignature pour laquelle est destiné le médaillon que tu dois m'envoier — Apres que j'avais changé la tête et dessinée la figure, je l'ay remise entre les mains de notre William qui m'a très bien fait mon fond, et demain nous le prendrons avec nous au Couvent où il changera la drapperie et l'avancera autant qu'il poura puisque cet ouvrage doit être fini avec la fin du Samedi de la presente semaine. Tu vois donc que nous avons bien de besoigne à expedier.

L'autre jour William est allé à la poste pour chercher ta lettre que nous attendions et y rencontra Mr de Sallabery qui ayant entendu articuler mon nom s'est mis à parler à William et l'a demandé si j'étois ancore ici ; sur l'affirmative, il m'a envoyé bien de complimens — Mais cela ne resta pas la, le jours après il me fit visite mais ne me trouva pas à la maison puisque j'étois chez les Nonettes. Comme c'est une espece de reparation de sa faute, je veu lui rendre sa visite au plus tard demain, pour venir à une explication amicale sur son procedez.

Je donerai à Monsieur Pike la petite boëte que Charles a fait pour le premier medaillon que tu m'avois envoiée, pour t'en servir au même usage pour celui que j'attens à cette heure.

Monsieur Lacroix qui avoit un petit voyage a faire à la nouvelle Bauce en est revenu hier au soir et m'a fait une visite ce matin. Il se porte parfaitement bien et compte partir Lundi prochain pour Montreal. William auroit désiré de le charger des raquettes et volants pour Mademoiselle Ogden, mais il s'est trouvé qu'elles sont trop grandes pour l'empaqueter dans sa valise de façon qu'il n'y aura pas d'autre moyen que de les donner au Courier, car Pyke qui fera un long voïage,

allant jusqu'à Halifax, aura assez de bagage pour en remplir entierement la malle qu'il prendra avec lui.

Malgré que j'espère que Mr Pyke viendra sinon avant, au moins en même tems avec le Courier, je t'écrirai pourtant quelque peu de mots avec le courier.

Ne t'inquiète pas à l'égard du pauvre nigaud de Prior. Si même j'aurois eu de l'argent disposable, je ne lui aurois payé avant l'arrivée de la poste du Haut Canada avec laquelle j'attends une reponse du Maitre de poste Mr William Allan qui en meme tems est mon Trustee pour l'affaire de la vante des terres de produit desquelles Prior et d'autre personnes doivent être payé — Je l'ay prié de me donner information sur l'état actuel de cet affaire en l'avertissant en même tems de ne pas payer de plus à Prior que la balance que je lui dois à cette heure, c'auroit été effectivement une folie d'avancer un sol de plus avant cet éclaircissement, comme je l'ay marqué à Prior avant que d'écrire la dernière fois à Allan. S'il veut s'exposer malgré tout ce que je lui ai dit à propos des frais inutiles, ce n'est pas ma faute. J'ay agi honnêtement avec mes créanciers en me désaisissant des terres qu'aucun procès ne m'auroit pu forcer de donner hors de mes mains, et pour cela je ne dois pas être tourmenté audela de ce qui est raisonnable.

Demande à Pyke de te montrer la miniature que je lui ay fait et qui est la joueuse d'echecs dont je t'ay parlé autrefois — Sub rosa je te dis, mais bien entendu sub sigella confessionis, c'est la personne qui actuellement l'attire à Halifax qu'il ramenera avec lui comme compagne pour la vie. C'est une bien bonne et aimable personne — Si je ne me trompe pas, je crois que je t'ay déjà fait mention de son caractère.

William et moi nous t'embrassons bien tendrement aussi bien que notre cher Charles — Avec le courier prochain tu apprendra ce que pense des Messieurs d'en haut, ton fidele

William Berczy

P. S. Comme William m'a rapporté que Mr Jean Flemmin s'est mis avec ton assistence à étudier la langue Allemende, je lui ay écrit aujourd'hui en cette langue que tu trouve incluse dans celle cy — Dis lui qu'il m'en envoie si non le tout au moins une partie traduite en Anglois, et qu'il copie en meme tems l'allemand en son carractère nationale à coté, affin que je puisse mieu juger combien il a saisi le vrai sens.

Tu ne scaurois croire ma chere amie combien je bénis tous les jours les excellentes lunettes que tu m'a envoyé, surtout le soir quand j'ecris ou que je lis, car comme je puis voir avec autant au loin comme avec mes ieux nuds mais plus clairement, j'écris sans être obligé de me courber trop, et que je trouve qu'elle ne contribuent pas seulement à conserver mes yieux mais tout mon corps. Je n'ay pas ancore essayé de peindre avec puisque depuis le retour de William les miniatures et le grand tableau du couvent ont employé tout mon tems, mais la semaine prochaine je me remettrai entierement au tableau de Woolsey et alors je les essaierai pour cet ouvrage dans lequel les têtes sont apeuprès de la meme grandeur du St. francois de William. Je suis impatient de savoir si le lieutenant Ogdon t'a apporté le Cadre de Logan et s'ils en sont bien content.

Quebec, 2d March 1809

Bon jour ma tendre amie! J'avois intention de t'écrire une petite lettre hier au soir, mais aiant été obligé de dinner en ville je suis retourné un peu tard, et une envie irrésistible de dormir m'a pris.

Pyke qui est parti hier par des chemins excellents arrivera je crois pour seur avant que le courrier poura te porter celle cy, et tu aura mes deux lettres que je l'ay prié de te remêttre avec £6.11. à l'usage de ce que je t'ay marqué dans ma première lettre — Dans la seconde, tu auras vue que je n'ay reçu d'autres reponces que du maître de poste qui m'annonce les trois que je lui ai recommendé et qu'il a ponctuellement remises aux personnes respectives. Je ne veu pas ancore décider sur la conduite de ces Messieurs, mais je ne négligerai pas de presser la conclusion de ma brochure à la quelle il manque bien peu de chose — et je ne tarderai guere de faire pour mes batteries — En bon soldat le son de la trompete m'anime et m'elleve le coeur, le ronflement du canon loin de m'intimider me donne l'allerte et me fait précipiter mes pas en avant —

Quand il faudra commencer l'action, nous combaterons vaillament — et j'ose predire nous vaincrons — La seule chose qui me fache c'est que je crains que j'aurai à combattre des traitres, des lâches, et que je n'aurai pas beaucoup de gloire à vaincre — Cependant comme c'est pour la bonne cause, pour le bien générale que je combaterai cette tache désagreable me devient intéressente, me plait.

Je laisse la ce Messieurs pour un moment pour m'occupper de quelque chose de plus intéressant de l'accommodément de ma bonne Charlotte. Selon tout ce que je puis juger en ce moment, je crois que tu fera le mieu de garder la maison où tu es actuellement, premierrement je trouve le prix de £38 tolérable, et secondement je vois par la description que William m'en a fait que nous pourons nous y arrenger assez bien — Mais comme quelque peu de jours de plus ne sont pas un objet, je te prie de suspendre ancore ta decision finale jusqu'au Courier prochain où je te dirai plus possitivement mon oppinion.

Comme c'est aujourdhui par mes ouvrages que je prens le tems que j'emploie pour t'écrire, il faut que je finisse puisque j'ay à faire la copie de Mr Wills que William m'a bien avancé hier. Je suis bien heureux de scavoir mon Charles gueri — et en immagination moi et William nous vous serrons tous les deux le plus tendrement entre mes bras — étant sur que vous aimez également ton tout affectioné

William Berczy

Dimanche, Québec, 5 Mars 1809

Je reviens en ce moment qu'il est neuf heures et demi du Soir de chez Mademoiselle Grant car nous avons diné et passé la soirée à faire une partie de Whist: elle comte partir pour Montréal Vendredi prochain, et William t'écrira par elle profittant en meme tems de l'occasion d'envoyer les Racquettes et les Volants.

Dans la lettre de Charles du 2e courent, j'ay reçu les grandeurs des médaillons qu'il y a joint, mais comme je t'ay marqué bien distinctement la grandeur

qu'il me faut je le trouve inutile de t'en dire de plus d'autant plus que je suis convaincu que tu auras expedié celui que tu auras choisi, avant l'arrivée de celle cy.

Tu as vu ce que je t'ay dit dans ma dernière à l'égard de la maison où tu loges actuellement, et pour repondre sur ce que Charles me marque des autres maisons qui se presentent à louer, je te prie de suivre entièrement ta propre inclination et ton jugement — tu scais ce qu'il nous faut et je serai parfaittement content de tout ce que tu jugeras a propos de faire.

La conduite avaricieuse de Madame Dumoulin m'a fait adopter un changement considérable dans ma manière de vivre, comme elle prétendoit me faire payer pour toutes les fois que je n'ay pas diné chez elle, qui faisoit a peu près la moitié du tems, malgré que j'avois fait un arrangement par journée et non pas ny par mois ny par semaine. Elle a eue même la bonté de me demander le payement pour des journée qu'elle m'avoit prevenue qu'elle ne pourroit pas dinner chez elle, en conséquence de quoi m'avoit prié de m'engager quelqu'autre part. Cette conduite m'a engagé de la quitter, et les jours que je ne dine pas en ville je cuis quelque chose moi même sur mon poël, pour cela j'ay acheté un bon saussepan de fonte étamée dans lequel je cuis sans m'incommoder ou un bon Irish Stew ou du beuf pour avoir de la souppe, & quoique j'aye ancore augmenté mes utenciles de quelques assiettes et vers j'ay regagné toutes les depenses y ajouté les ingrédiens de la nouriture avec le profit de 30 sols en trois jours que nous avons diné à la maison, nous ayant bien rassassés et plus à notre gout que chez Madame Dumoulin.

Monsieur Lacroix compte partir demain et comme il m'a très instâment pressé de lui donner une lettre pour toi, j'exigeray ancore quelque chose par lui puisque je ne crois pas qu'il partira de fort bonne heure.

Tu peux t'immaginer que Mademoiselle Grant n'a pas manqué de me charger de beaucoup d'amitiées pour toi. Quoique elle partira vendredi prochain et que les chemins doivent à cette heure être excellens, je ne crois pas qu'elle arrivera avant mercredi en huit puisque la baronne m'a dit qu'elle veut se donner ses aises et n'avancer qu'a petites journées.

L'on est extremement allarmé ici à l'égard de nouvelles qui sont arrivées hier sur les Desastres qu'a soufferte l'armée Angloise en Espagne. L'on craint qu'il n'en retournera pas un homme en Angleterre. Je suppose que vous en devez scavoir autant à Montréal qu'ici, excepté que la personne qui les a apporté des Etats-Unis ne se soit pas arreté chez vous.

Les miniatures pour Mr Wills que j'ay du finir à la hâte la semaine dernière ayant employé trop de mon tems, je n'ay pas pu finir mon grand tableau des Ursulines, mais en deux jours de la présente semaine je l'aurai expedié hors de mes mains puisqu'il ne m'y reste à ajouter que deux petits Anges tous neuf dans la gloire d'en haut qui ont été introduis par un barbouilleur abominable. Monsieur Jackson me demande une Copie de la belle reine d'Angleterre en miniature pour l'envoier comme échantillon à Londre afin de faciliter la negociation de ce tableau à ce que je suppose. Comme c'est un ouvrage dont mon William poura en faire la plus grande partie, je l'entreprendrai s'il veut le payer à proportion de ce qu'il voudra. Du reste ce sera un bon étude pour William de travailler d'après un si grand maître. Sa copie de St François lui a déjà fait un bien infini de quoi je m'appercois aupres d'une très jolie chose qu'il fait actuellement pour ma chère

Charlotte. S'il continue à faire des progrès aussi rapides, il sera bientôt en état de se gagner mille Louis par an dans quelqu'endroit où l'on scait apprécier le talent. Nous t'embrassons avec Charles bien tendrement et crois moi tout à toi, ton

William Berczy

Il y a bien longtems que tu ne m'a rien dit de ma chère Amélie? La vois tu bien souvent, fait-elle quelque chose en peinture? Ce seroit bien domage si elle negligait ce talent dans lequel elle pouroit toujour aller de pair avec notre William.

Je suppose de ma part que ces evenemens nous ameneront une paix. Et peut-etre que ces malheurs produiront le bien de nous mettre à la raison avant une ruine totale.

Mercredi, Québec, 15 Mars 1809

Par la dernière du 12 courant, je vois que Monsieur Sutherland a remis le medaillon au courier, je te prie de me dire dans ta première auquel il l'a donné, car je ne l'ay pas reçu, de quoi je suis un peu faché puisque cela m'empeche de couper mon Ivoire pour la miniature à la grandeur requise et que cela m'arrete dans mon ouvrage.

Pour les chansons Monsieur. . . me les a envoyés et je crois que je te l'ay déjà marqué dans une de mes lettres.

Ne sois pas en peine pour ma nourriture ma bonne amie, depuis que je vis de la façon que je t'ay décrit, je mange baucoup plus et mieu à mon gout sans que cela me cause beaucoup de peine — mon ordinaire consiste ou en un bon Irish stew, de la soupe de ris faite avec un excellent bouillon de beuf ou d'un étuvé de veau — Et pour tout cela, je n'ay que la peine de mêttre mes ingrédiens dans ma casserole couverte et de le laisser cuitoner pendant deux à trois heures sur mon poële sans m'en inquiéter de plus. Ce sont tous des choses tendrement cuites et fort savoureuses tandis que ce que me donoit Madame Dumoulin étoit d'ordinaire trop dur. Quand elle m'envoyoit quelque chose chez moi, c'étoit d'ordinaire des rebuts de table et si peu qu'en le mangeant jusqu'aux os que je ne pouvois pas macher, c'auroit apeine pu suffir pour un Relish of breakfast. Mademoiselle Amelie est venue une fois chez moi avec sa tante au moment que mon dinné de Madame Dumoulin étoit sur la table, et si tu la demande elle poura t'expliquer que cela consistoit d'apeuprès un quart de livre de beuf bouilli avec une couple de patates — Je le leur fait observer et nous en avons bien rit.

Quand je t'ay marqué que l'on étoit ici for consterné sur les evenemens en Espagne, cette consternation étoit fondée sur des nouvelles qui étoient venue d'Engleterre. Depuis ce tems, l'on a eu ici comme à Montréal les glorieuse nouvelles qui nous sont parvenues par le chemin le plus droit, par le canal le plus autantique c'est adire par les indes occidentales — et cela a mis de nouveau le coeur au ventre à tous nos grands politiques — On a honte d'avoir craint pour le salut de l'armée angloise en Espagne — on considère les François comme anéantis et tout va au mieu de ce meilleur des mondes possibles — Mais moi qui suis, comme dit un

de mes bien bons et bien estimables amis que j'aime et estime bien sincèrement, un infidèle en politique, je ne puis malgrés les haut faits que j'entens chanter autour de moi, malgrés la certitude avec laquelle on m'assure que tout va merveilleusement bien, je ne puis pas me défaire de ce malheureux cepticisme qui c'est emparé je ne scais comment et pourquoi de mon intelligence bouchée et fermée contre la conviction évidente de ce que lon croit que la providence est obligée en conscience d'effectuer. Mais je crois bien, malgrés mon cepticisme, que nous sommes à la veille de quelques grands evenemens et que nous ne tarderons guere à en être instruits ; moins de quinze jours leveront le voile obscure qui nous envelope actuellement — peut être pas plus de huit jours suffiront pour cet effet. Et il se pouroit très bien faire qu'un changement avec nos troupes se fasse au printems qui est à la porte — Mais que les evenemens soient tel qu'il voudront, ne neglige pas de t'arranger le plus tôt que possible pour une maison ; quelques louis de plus ou de moins ne nous casseront pas le col.

Prior a fait, je crois, une sottise, mais comme il agis de sorte ne lui paye plus rien je te prie.

J'attens avec patience le courier du haut Canada, l'argent qui m'est venu des Etats me mêt à même de pousser ma pointe à tout evenement. En attendant je ne pers pas mon tems mes ecrits seront bientôt tout prêt. Viger à la Complaisance de me les copier avec William au net. Nous avons commencé ce soir d'écrire en compagnie, et ainsi nous continuerons jusqu'à ce que tout soit fait, le manuscrit étant fini en sa plus grande partie.

Dis à Flemming que je crois qu'il écrira bien l'allemand et que je voudrois bien pouvoir lui procurer un Dictionnaire et une Grammaire de cette langue. Nous ne manqueront pas d'envoier les raquettes par le courier prochain, pour demain c'est impossible puisque nous étions trop occuppés pour pouvoir vacquer à cela — Embrasse notre Charles de la part de tes deux W^ms^ qui toi même t'embrassent bien tendrement avec le meilleur coeur du monde — Je ne scais lequel des deux avec plus d'ardeur, ou le jeun — ou celui se souscris ton

William Berczy

Il paroit que Mr de Sallabery désire bien sincèrement de reparer sa faute, il a été chez moi plus de deux heures, et il m'a falu lui prometre absolument de prendre le Thé chez lui ce soir, c'est ce que j'ay effectivement fait et à cette occasion toute la famille m'a chargée de mille amitiées pour toi — Comme j'avois arrangé avec Viger notre séance de Chancellery pour ce soir, William est resté à la maison où je suis venu le rejoindre à 9 heure et les ay trouvé enfoncé dans les paperasses jusque pardessus les oreilles. Si tu vois Viger l'auteur, dis lui de ma part que j'entens faire beaucoup de louanges de son ouvrage et nomément par des personnes du Gouvernement.

Quebec, 19ième Mars 1809

J'ai enfin recu le médaillon ma chere amie des que j'ai le nom du Courrier qui l'a aporté et je le trouve bien joli.

Gilmore n'a pas manqué de venir toute de suite chez moi ce mâtin, puisque Messieurs les francs-maçons paroissent avoir grande envie d'avoir un tapis de ma façon ; et comme c'est un ouvrage qui ne demandera pas beaucoup de reflection, je le leur feroit tout de suite ; et avec l'assistance de William, j'espere quil ne tardera guerre d'être fini. A l'egard de l'argent que Gilmore t'a donné, j'espère que tu ne le lessera pas moisir en cas que tu en ai besoin.

Tu crois ma bonne amie que mon cepticisme ne m'a pas entièrement induit en erreur à l'égard de la grande victoire de laquelle on se rejouisoit tant dernièrement. Jeudi passé mon Entousiaste, que je crois n'avoir pas besoin de nomer, est venu avec une face toute resplendisante de gloire me montrer un ouvrage qu'il venoit de finir pour le Gouverneur, c'étoit une mape raisonée sur les operations militaires présente en Espagne et qui avoit pour but de prouver que les nouvelles du désastre des Francois et de la gloire Anglo Espagniole devoit indubitablement etre vrai et si vrai qu'il faloit le croire comme un article de foi, cependant la bombe a crevé et a par ses éclats renversé malheureusement tout ce bel édifice.

Nous voila à la veille de bien grands éclaircisemens qui certainement ne tarderonts pas de nous parvenir et auxquels j'ai fait allusion dans ma dernière lettre, les raisons qui m'induisent aujourdhui a entamé un discours sur la politique avec toi ma bonne amie à laquelle j'ai tant de choses plus intéresentes à dire c'est que les affaires du monde sont actuellement dans une telle crise que dans un clin d'oeil elles peuvent devenir d'une nature à nous enveloper personnellement dans leurs tourbillons. C'est possible, quoique j'espere encore que ce ne sera pas le cas ; mais dans la route il faut être prudents à l'excès ; et par l'influence de cette maxime, j'ay jugé propre que tu retires des mains de Monsieur Hallowell l'argent que m'a remis Monsieur Boudinot. Toutes ces précautions seront probablement superflues, mais comme je te viens de dire, il vaut mieu pecher par trop de précaution et j'aime mieu que toi même tu me gardes soigneusement cet argent pour pouvoir en faire sans embarras l'usage que les circonstances requereronts. J'écrirois moi même à Monsieur Hallowell pour le remercier du service qu'il nous a rendu et pour le prier de te remettre cet argent.

C'est bien agréable pour moi ma tendre amie que notre William puisse me servir d'organes pour te communiquer mes pensées tandis que je continue mon ouvrage, qui semble avancer plus rapidement quand je m'entretien avec toi. Il a fini tes deux petits medaillons qui me font beaucoup de plaisir à moimême, d'autant plus que je suis convaincu qu'ils feront le même effet sur toi, je les ai vernis aujourdhui et si je ne craignois qu'il ne se gatent en les empaquetant trop tôt nous te les aurions envoyés avec le courier de demain mais jeudi prochain ils partironts pour sur.

Je te prie de faire dire à Monsieur Mowers (détruit) agent est un faquin qui me sert le plus mal que possible, je l'ai attendu qu'il vienne me demander la souscription pour l'année dernière ce qu'il n'a pas fait et ne m'a pas envoyé la gazette, fais moi le plaisir de lui paier trois piastres pour cet effet mais dis lui que certai-

nement je ne lui paierai rien pour l'année courante si je ne reçois pas regulièrement le papier à l'avenir.

Je serois bien charmé d'apprendre que tu t'ai arangé de nouveau avec Maurin pour la maison.

Les deux William ambrasent tendrement les deux Charles.

Québec, lundi, 3me Avril 1809

Notre William qui a reçu ta lettre du trente mars y auroit repondu aujourdhui si je ne l'en empechois, et je suis seur que tu ne seras pas faché de la raison qui en est la cause. Le tems est très beau ce matin et il y a si longtems que j'ai travaillé avec tant d'assiduité que j'ay pris la resolution de me promener aujourdhui toute la journée — C'est a dire j'ay en ce moment envoyé chercher une Cariole pour aller à Lorette et Charlebourg d'où nous ne reviendrons que vers le soir.

Je n'ay eu aucune nouvelle du haut Canada et c'est le cadet de mes soucis. J'ay fait mon possible pour empecher ces sages de se prostituer, de s'attirer l'indignation de Dieu et des hommes.

Je ferai ancore un pas à cet effet qui ne me retardera pas de beaucoup; puisque je verai bientôt à quoi m'en tenir Et j'aurai ma satisfaction après que je prendrai moi même si l'on me refuse la demande la plus juste que jamais homme ait pu faire.

J'ay reçu les ivoirs desquels je suis très content, c'est seulement domage qu'ils soient trop grands puisque pour les plus grandes miniatures que je ferai il faudrois que j'en perde un bon tiers, mais il vaut ancore mieu que s'ils étoient trop petits Bref je suis satisfait. Mais quoique je voudrois de même me satisfaire en m'entretenant plus longtems avec toi ma bonne, il faut qu'aujourdhui je m'en passe pour prendre ma médecine cariolique. Donc recois les embrassemens de tes deux promeneurs et partage le presqu'egalement avec le fils cadet de ton

William Berczy

Québec, 13 Avril 1809

J'ecris au son du cannon car l'on tire en ce moment pour le gouverneur qui se rend au parlement pour sanctioner l'election de l'orateur qui est Mr Panet. On dit fort ici qu'il ne l'acceptera pas, mais si je puis juger d'après ce que j'ai entendu dire à quelques gens d'enhaut je ne crois pas que ce soit le cas. Mais enfin qu'il fasse comme bon lui semblera car pour moi cela m'est fort indifférent.

Vous n'êtes pas la seule qui ait besoin de s'armer de patience, nous en avons autant besoin que vous, car la poste n'est arrivé hier qu'a pres de cinq heures du soir.

Dans ce moment, je reviens à la maison et je prends la place de William qui a commencé cette lettre, puisqu'il est déjà pres de deux heures et que je crains qu'après que la seance du parlement sera finie, je me verai interrompu par quelques visites qui me raconteront ce qui s'est passé. Hier ta lettre nous est parvenue un peu tard et à l'avenir je crains bien que nous ne les recevrons pendant quelque tems que le jeudi.

Mademoiselle Grant trouvera bien difficile d'accomplir ce qu'elle se propose d'atteindre dans son paysage l'ouvrage de ma chère Amélie c'est se proposer beaucoup — de baucoup trop. Mais cela dit entre nous, il ne faut décourager personne — L'effet seul prouvera le reste.

J'espere que celle cy te trouvera avec mes mochessins à tes pieds — Je n'ay pas envoyé par le même courrier les medaillons de Gibb puisque je ne veux les envoyer qu'avec Segein, c'est ce que je te prie de lui faire scavoir.

Je te prie ma bonne de faire mes félicitations à Madame Logan pour l'heureux accroisement de sa famille et dis en même tems que je souhaite que la nouvelle venue puisse resembler à tout égard à l'aimable Agnes — laquelle je crois vient toujours chez toi et fait des progrès.

Mon pauvre William a eu un grand chagrin il y a un couple de jours de ce que je n'ay pas pu refuser à Monsieur de Lotbinière que je peindray à l'huile en grand; mais seulement en buste; et cet ouvrage je commencerai la semaine prochaine. Les Ursulines m'ont demandé un ouvrage que je ferai à Montréal, c'est un médaillon pour un devant de l'autel où le tableau que je viens de leur remêttre en bon état sera placé. Cette peinture qui représentera une desante de la Croix doit être peinte sur de la soie, mais comme elle trouveront difficilement une étoffe aussi bone que celle de ton vieux habit de soie blanche je te prie de me dire, en cas que tu veuille en donner un morceau, quelle en est la plus grande largeur afin que je puisse juger si elle est assez large.

Dans ce moment, j'entends le son du Canon, et comme William a commence celle cy sous les mêmes circonstances, je finiray et t'assurant au son du canon que je suis et serai meme quand je ne pourrai plus entendre ce tonnerre ton tout attaché

William Berczy

N'oublie pas d'embrasser mon cher Charles.

Nous venons justement d'aprendre que le Gouverneur a accepté Monsieur Panet comme orateur pour le parlement, donc vous jugé que je ne me suis pas trompé.

W. Berczy fils

Dimanche, Quebec, May 1809

Ta dernière Lettre à W^{m} nous fit croire que depuis mardi passé Charles étoit en chemin pour nous rejoindre, et comme le vent étoit constament favorable nous l'attendimes d'heure en heure depuis jeudi le matin, et ne le voyant pas venir W^{m} étoit dans des constentes inquiétudes, il alla au moins deux fois par jour au port et craignit à la fin que quelqu'accident facheu ne lui fut arrive. Moi qui voyoit la

chose avec plus de sangfroid, je devinois la cause de ce retard, mais j'avois beau dire cela ne tranquillisera pas mon pauvre William jusqu'à ce que à la fin hier vers les trois heures apres midi ta lettre du 18 courr^{t} confirmea ma supposition. Quoique nous sachions à cette heure à quoi nous en tenir, cela n'empeche pas que nous ne soions fachés de ce contretems, surtout son frère, qui se rejuit beaucoup de voir son Charles. Nous craignons tous les deux que si Charles n'a pas trouvé une occasion bientôt que le vent ne change et devienne pour quelque tems defavorable.

Ne t'étonne pas ma bonne amie que Small eut obei à la nécessité de faire ce que je suis convaincu qu'il condamne en son propre coeur — Sa situation est fort précaire, il est toujours audessus de ses affaires, et par la devient un pauvre esclave dependant des sois disants Grands. Tu as lu la lettre que j'ay écrite au chef de ces migromegas et je ne serai pas étoné qu'il se fut cru offensé par les vérités que je lui ai dites — De lui avoir dit d'un ton ferme et décidé que l'on m'a fait une injustice criante et indigne, d'autant plus que sa propre conviction doit lui avoir dit que sa conduite est fort blamable à mon égard, puisqu'après que je lui ay communiqué mon affaire il n'a rien fait pour réparer le tort que l'on a fait au nom de notre souverain et que par cette conduitte il devient lui même participant au Crime — Si ce ton de vérité l'a offensé, il est à plaindre puisqu'il faudra bien qu'il souffre que je le chagrine ancore plus fortement. J'approuve fort ton idée de faire lire ces papiers à Mons. Hoofstetter — Je désire que tous les honnêtes gens soient parfaitement informés de mes affaires avec le gouvernement provinciale du Haut Canada, c'est une justice que je me dois à moi même.

Je suis bien faché ma pauvre Charlotte de devoir te dire que j'ay été trompé par un raport prematuré à l'égard des affaires de la maison d'Autriche. Si je pouvois avoir une bonne opinion de la capacité et de la grandeur de cette cour je ne craindrois rien, mais helas! de leur croire de la sagesse, ce sont de pieux désirs — Ce qui paroit pour le moment constaté, c'est que l'on ne néglige pas d'employer tous les moyens possibles pour l'induire à s'envelopper dans de nouveaux périls — Si l'on réussit — chose qui n'est rien moins qu'impossible, je te dis seulement à cette heure d'avance qu'il court à pas précipités à sa propre perte.

Nous avons remis — deux des Lettres incluses, mais la troisième qui est à une Dame de Lanaudière est ancore entre nos mains puisqu'il y a deux de ces Dames à Québec — William, qui a reconnu la main qui a écrite l'adresse; et que nous somes convaincus être de notre chère Amelie, m'a prié par délicatesse de ne pas la remettre jusqu'à ce que tu ne nous ait marqué à laquelle des dame Lanaudière elle doit être donnée — Et cela par égard bien particulier pour à la personne qui a écrite cette Lettre, et que j'excuse aussi bien que toi de la sentence de Boileau — Si j'ay quitté ce paysage, je ne l'ay appliqué qu'a une grande partie des homme — Et certe la créature humaine, quand elle se mele d'être sotte, l'est à son plus haut degrés que tout autre animal — et ce n'est qu'en ce sens que j'ay adopté la sentence de Boileau comme un axiome. Comme toi nous avons ancore chauffé le poele jusqu'a jeudi passé et aujourdhui est le troisième jour que nous avons ici une chaleur très considerable.

Par ma dernière Lettre, et par celle que j'ay écrite à Monsieur Hoofstetter, vous devez avoir vu tous les deux combien il me seroit impossible de communiquer

à Mad: H: les arrangemens que son mari a fait pour leur établissement *protempore.*

Si Charles devoit être retardé longtems, je te serois obligé de me faire parvenir l'argent en question par Mr J: Flemming.

Aujourdhui j'ay donné le dernier coup de pinceau au portrait de Mons: de Lotbinière ce qui auroit eu lieu plustôt s'il n'avoit pas été empêché par une indisposition de sortir. On le trouve fort resemblant, et moi je le trouve un des bons ouvrages que j'ay faits. Quatre des figures du tableau de Woolsey sont entièrement finis.

Monsieur Jaque Viger est venu ce matin a 5 heure me faire visite en mon lit pour prendre congé — il est parti en batiment vers la marée — O veu injuste et peu amicale j'espere qu'il n'avancera pas de beaucoup son chemin, puisque je crois Charles en route. Cet apres midi il a eu cependant un bon moment de vent favorable durant, et avant, un petit orage de tonerre. Mais le soir le vent s'est tourné de nouveau en faveur de mon cher Cadet — Nous lui avons donné pour toi un livre dans lequel nous avons mis deux des médaillons circulaires de Wm desquel j'espere que tu sera entierement satisfaite. Si Charles n'est pas en chemin ou s'il arrive ici bientôt, je désire que Viger puisse te remettre ces medaillons sous peu de jours.

As-tu eu occasion de faire remettre ma lettre au Curé de Vaudreuil? nous t'embrassons tendrement avec notre Charle — s'il est ancore avec toi — Mais seule ou avec lui, aime bien tendrement ton

William Berczy

Quebec, 7me May 1809

Je commencerai cette lettre par un Commission pour Charles qui ne lui sera pas fort agreable et par conséquence me pese sur le coeur a moi meme. Mais c'est mon principe de depecher le plus vite que possible tout ce qui ne contribue pas à notre satisfaction. Donc bref sans autre préambule dis lui que je lui laisse la pleine liberté d'user de sa propre discrétion du 15 du mois present en avant de saisir, et choisir la première occasion, ou une occasion quelconque pour me venir rejoindre ici, une seule chose excepté que je n'aimerai pas qu'il choisise le steam boat que l'on dit devoir partir ce mois de Montréal pour ici, et cela par plus d'une raison dont la principal est que le propriétaire de ce boat demande Dix piastres pour le voyage, ce que je trouve trop, puisque Charles poura faire son passage tres commodement à deux piastres de fret; et comme bien rarement on reste pour descendre plus de deux à trois jour en chemin, son entretien ne peut pas couter plus qu'une couple de piastres tout au plus — ce qui épargnera tout net 6 piastres, qui ne sont pas un objêt pour moi à mépriser. Je ne ferai pas par exemple tant l'économe pour notre voyage de retour, puisqu'au lieu de profitter de l'avantage de nous rendre tous les trois pour 6 piastres de passage, et peut etre 6 a 8 piastres de mon retour à Montréal en allant par eau, j'en dépenserai probablement 24 à 30 piastres en allant par terre. Mais les raisons pour lesquelle je préfererai cette

manière de voyager à deux motifs très équivalant à cette différence de depenses — premièrement j'ay besoin pour ma santé, pour me remettre de ce que mon corps a souffert depuis longtems par une application trop assidue de me donner pour quelque temps du relache, et d'avoir pour un tems un exercise modéré mais consécutif, et que ce tems soit en même tems employé agréablement pour me distraire l'esprit et rafraichir mes facultées mentales: ce qui tout ensemble aura le bon effet probablement de prolonger ma vie pour plusieurs années et par conséquence de me rendre pour autant de tems utile à vous autres mes chers enfants. Voilà une consideration qui vaut bien la peine d'y faire attention et qui même sans aucune autre motif doit m'y engager, et remboursera en même temps au centuple ce peu de dépenses extraordinaire. Secondement devant deja faire ce voyage absolument, je veu qu'il devienne en meme tems qu'il sera agréable, une leçon utile à mes deux garçons auxquels je veux faire voir tout ce qui est digne d'observer sur notre chemin, et de le leur faire voir comme une leçon d'instruction pratique et utile; Mon voyage donc ne sera pas fort expéditif mais utile en même tems qu'il deviendra un parti de plaisir.

Je suis bien aise que ton grenier à 9 pieds de haut puisque ce sera suffisant pour me permettre d'y peindre le tableau d'onze pieds si je m'accorde avec le Curé qui me le demande.

Et dans ce cas, je pourois toujours travailler à ce tableau depuis le lever du soleil jusque vers les trois heures apres midi, puisque les fenêtres sont du coté du couchant; et avec mes rouleaux, je m'arrangerai facilement et avec peu de frais un échaufaudage commode.

Je crois que de la manière que tu t'es arrangée pour Mlle Leroux que tu pouras subsister non seulement sans perte mais avec quelqu'avantage, il ne reste donc à désirer qu'elle soit une fille aimable de laquelle nous puissions former quelque chose.

Quand Charles partira de Montréal, envoie moi avec lui Cent Piastres, des quelles je pourois avoir besoin en ce tems puisque probablement je me trouverai dans le cas de devoir publier quelque chose. Ma brochure que j'ay fait lire à quelques personnes, en parti, fait beaucoup de sensation. Aujourdhui, je l'enveray chez le relieur et puis je lui ferai faire quelque tours pour la faire tiré.

Dis à Charles Ogden que la Gazette extraordinaire qu'il a envoyé à W^m^ a fait de droles d'effets ici. Je l'ay fait lire à plusieurs personnes sans rien dire et la plupart l'ont cancelle, meme un Monsieur qui n'est rien moins qu'ignorant ou bete à chercher dans le Gazettier géographique où étoit située l'Isle de Lapala? sans se resouvenir quil a lu plus d'une fois la description de cette Isle fameuse dans les voyages de Gutiver. Mais c'est ainsi que l'on lit en General les Gazettes, et c'est pourquoi les faiseurs de nouvelles en imposent si facilement au publique. Mais ce qui étoit le plus drole est que hier matin faisant une visite à un monsieur auquel je montrois ce papier qui le lut à haute voix en présence de son peruquier — ce dernier annoncea cette Gazette extraordinaire a bien de ses pratiques — Tout le monde envoya donc à la Poste pour avoir cette Gazette fameuse — mais furent très chocqué que leur correspondant les servoient si mal puisque personne n'en trouva.

Dis à mon pauvre ami le Baron que je ne crois pas que sa présence à Québec lui serviroit de grande chose. Dis lui que je m'ecris bien souvent O! Tempora O! Mores. &ca.

Nous vous embrassons tous les deux — Vous deux Charlotte et Charlot.

William & Wm Berczies

Incluse tu trouveras une lettre à *Herse* (?) de laquelle je m'attens que tu ne sera pas disatisfaite, c'est tout entierement de celui qui l'a signé, ne te paroit il pas que le redacteur fait des progrès rapides. Qu'il forme non seulement son style mais ses connoissences.

Quebec, 12me May 1809

Je saisis l'occasion que me présente le depart de Monsieur le Solliciteur general pour t'envoyer quelques une des minutes concernants mon affaire du haut Canada — Si tu peus les dechiffrer, ils occupperonts quelques momens de ton loisir quand tu seras seule; puisque le sujet t'intéresse personnellement — et ancore plus puisqu'il regarde bien particulièrement le meilleur de tes amis — Il traite du vol que l'on a fait à tes enfans. Quoique je suis convaincu que la lecture de ces papiers ne poura pas t'annuyer, je ne sais pas s'ils t'occupperonts agreablement — Mais suivons, ma bonne amie, les prescriptions de la saine, de la véritable philosophie, soyons en étât de regarder de sang froid, même dans notre propre histoire les evenemens en apparences les plus chocquants; et fussent ils tragiques! que dans la lecture de cette histoir rien ne trouble le repos de notre âme, que quand malheureusement nous y trouvons quelques pages qui nous obligent de nous faire le reproche d'avoir agi contraire aux principes de la vertu — Ne passons pas ces passages — lisons les; et lisons les avec attention pour nous en faire des reproches mais ancore plus pour y puisser des leçons de sagesse, pour corriger nos erreurs passé; pour devenir meilleurs. Je n'exige pas que tu fasses le moindre mystère de la presente Lettre, ny du contenu des papiers inclus.

Sur ces papiers, aucune des personnes auxquelles ils ont été addresse n'a daigné repondre. Je ne m'en choque pas comme une offense faitte à moi même — mais je me choque que ces personnes si respectent si peu elle-meme qu'elles respectent si peu l'honneur du gouvernement d'Angleterre — Je me choque de voir qu'ils n'ont qu'un faible sentiment de l'honneur et de la justice.

Mon livre en manuscrit et chez le relieur, il compose deux tomes, et je l'attens lundi prochain, alors j'en ferai le premier usage auquel il est destiné je lui ferai faire un tour de promenade pour être lu — s'il fait l'effet qu'il doit produire sur les ames honnêtes, il restera dans ma bibliothèque et dans celle de mes enfans comme un monument de la honte, de l'ignorance et de la scéleratesse — et en memento un monument érigé à l'honneur de ceux qui ont corrigé et reparé les fautes eomises par l'ignorance, la scéleratesse.

Adieu ma bonne amie, nous t'embrassons bien tendrement, je ne dis pas toi et Charles, puisque probablement il sera parti de Montréal avant l'arrivée de la

presente — C'est dimanche matin et nous n'avons pas ancore de lettres — William a deja été à la poste — Mr Stuard croyoit partir aujourdhui — peutetre ce matin il ne me reste donc que le tems de te dire que je suis et serai toujours ton

Wm Berczy

Quebec, mardi 24me May 1809

Hier au soir après mon retour à la maison, je me préparois justement à écrire, dix heures étant sonné, quand j'entendis monter avec rapidité l'escalier. Comme je n'attendois personne chez moi à cette heure, je crus que c'etoit pour Mr Debonne, quand tout à coup ma porte s'ouvre et Charles vole entre mes bras. Tu peu t'imaginer si j'étois agreablement surpris d'autant plus qu'à ce tems non seulement je ne l'attendois pas, mais je ne pensois pas même à lui, mon esprit étant tout occupé de ce que je voulois écrire. Il étoit allé avec sa goelette jusqu'au Richelieu où le vent les abandonna. Un jeune Anglois qui étoit passager avec Charles s'impatientant de ce contretems prit le parti de continuer sa route par terre, et Charles lui fit la proposition de le joindre. Malgré que mon petit voyageur étoit un peu fatigué pour avoir couru la poste pendant douze lieues dans un chemin qui n'étoit pas fort uni, la joie de nous revoir le fit veiller jusqu'à près de minuit pour faire la causette et pour repondre à toutes les questions que nous lui fimes. Ce matin apres notre dejuné, Charles sortit avec moi tandis que Wm en bon garçon garda la maison et nous fimes une visite à Dr Maccauley avec qui j'avois à parler. A mon retour chez moi, cela fut le tour à William de conduir son frère par la ville, et ce soir nous allames tous les trois ensemble pour prendre le Thé chez Vondenwelden qui actuellement loge assez loin de chez moi.

Au diner j'ay mangé une partie de tes asperges en salade et le reste entra dans la composition de notre soupe; de l'une ou de l'autre façon, je les trouvois excellentes quoiqu'elles avoient été trois jours en chemin. C'étoit un mêt qui m'a fait d'autant plus de plaisir qu'il n'y en a pas ancore ici et ce qui est ancore plus puisqu'elle me venoient de ta part.

Je suis très content que tu fasses lire à Mademoiselle Panet les papiers que je t'ay envoyé et je lui serois obligé si elle les communique à son pere — Je desire que tous les honnêtes gens les lisent et soient informés de la reponse dont on m'a honoré.

Quoique cela me fait de la peine de mettre au jour la conduitte impardonnable d'un corps que je désirerois voir respectable et respecté — pour la respectabilité duquel je contribuerai avec plaisir tout ce qui est en mon pouvoir pour l'augmenter. Mais il faut que je considere ce que je me dois non seulement à moi meme mais à notre souverain que l'on prostitue par cette conduite. Monsieur Burns, le frère du Docteur que tu connois bien, et qui étoit secrétaire à vi de Mr P. Russell tandis quil étoit administrateur de la province, part sous peu de jours pour Niagara, et je suis après à copier les mêmes papiers pour les envoier avec lui afin que l'on sache les derniers pas que j'ay faits, et afin que ceux qui ont le droit de s'attendre que je ne néglige rien pour leur bien soient informé que ce n'est pas de ma

faute s'ils souffrent dans leurs intérêts — Avant que de me mettre dans le chemin que j'ay actuellement entamé, j'ay murement pesé les circonstances, et fondé sur la conviction que je fais mon devoir je continuerai avec une fermeté inébranlable à poursuivre la route que je me suis prescrite. Il me semble les voir, les entendre — Je les vois quand ils ont lus mes lettres — *We will take no notice of his application — The man begins to be old, he can not live everlastingly and with him die his clamours.* Oui mes chers Messieurs — *Certainly a little sooner or later the man must die — But he will take care that your disgrace may not die if you get not wiser — not better.* Le sujet sur lequel je m'entretiens apresent avec toi rapelle en ma mémoire ce que j'ay lu quarante ans passés, dans le livre du fameux philosople Persan Sadi — pas une syllabe n'en a échappé à ma mémoire — et sub rosa je te le communiquerai mot pour mot. " Les feux renfermés dans les entrail- " les de notre globe, allumés soudain dilatent avec violence l'air qui les entoure, " par une force irrésistible ils la poussent vers la surface de ce globe pour se frayer " un chemin elle ébranle la terre — renverse les villes — fait ecrouler les monta- " gnes Telles les clameurs percantes de l'innocence opprimée ellectrisent l'admos- " phere politique — renversent les trones — changent la face des Empires. " Que la citation de la sentence du sage de la Prose reste entre nous de peur que l'on ne l'explique le sens à faux.

Avant de se coucher, Charles désina d'apres un petit croquis fait en son voyage l'eglise de Varennes, qu'il m'a prié d'inclure dans ma lettre, et en meme tems, j'y joins les deux croquis de William dont il a fait mention dans sa lettre et qu'il a oublié d'y mettre.

Jeudi matin à mon Dejeuner. Bonjour à la chere Charlotte de la part de ses trois amis, qui unanimement la serent entre leurs bras — Hélas en imagination seulement — mais bientôt la realité suivra, puisque c'est la volonté du chef de cette bande, la volonté de ton

William Berczy

Mercredi, Québec, 10eme Juin 1809

Dejà avant dix heures du matin, nous eumes le plaisir de recevoir ta chere lettre du 7 dernier, et comme je reste à la resolution que je t'ay marqué dans ma dernière de faire le tour de l'Isle d'Orleans, je me mêts tout de suite à t'ecrire quelque peu de chose, depeur que je ne sois assez à tems de retour pour t'écrire lundi prochain, ou plustot que je ne revienne pas assez à tems pour donner ma lettre, car je compte bien de parler un peu durant ma promenade, aumoins les soirées avant que de me coucher.

En faisant bien mes respects à Mad: Southerland, dis lui que le prix du dessein de la Tombe de Mactavish est 10 Louis, mais si tu crois en pouvoir avoir de plus je te laisse la liberté de faire au mieux seulement je ne veu pas m'en défaire audessous du prix dessus mentionné.

Ma dernière lettre contient une réponse par ce que tu me dis dans ta dernière au sujet de Mademoiselle Debaras, surtout ma bonne amie ne te depart pas de

l'égalité du prix et comme nous ne courons pas après cette branche d'occupation, tenons nous ferme à des conditions respectable c'est le seul moien de n'avoir point de desagrement dans ce genre.

Monsieur de Boucherville a pris cette petite demoiselle des mains de ses parens entièrement sur soi.

Le tems est fort beau de façon que je veu en profiter pour ma promenade — j'interomprai donc mon entretient avec toi pour le momens, et je ne te dirai ancore qu'en passant qu'hier au soir nous avons pris possession de notre nouveau logement, et où nous avons parfaitement bien dormis W^m^ & Charles puisqu'ils étoit très fatigués, ayant travaillés beaucoup pour le remue ménage, et moi puisque j'ay trouvé un baucoup meilleur lit que je n'avois depuis que je suis à Québec, ayant toujour dormi sur des planches avec un simple matelas — Mes deux garçons ont actuellement aussi un beaucoup meilleur lit ayant deux matelas et toutes les couvertes. Nous t'embrassons bien tendrement — Reçoit la promesse que le courrier prochain tu recevra une beaucoup plus longue lettre de ton tout affectioné

William Berczy

Quebec, 24 juin 1809

Nous avons eu aujourdhui le bonheur comme toujours depuis quelque tems de recevoir ta chère lettre du 21 courant presque pour notre dejuner, et come je suis actuellement seul avec mes compagnons à peindre la gorge naissante d'une petite fille de quatre ans, je repondrai à cette lettre en commenceant par l'article d'une autre petite mais bien aimable fille, qui comme tu le devinera très aisément est la petite Debaras, laquelle il me paroit que tu n'es pas contraire à prendre sous ta guarde, et pour laquelle je te confesse que je sens la même inclination. Je te dirai donc ma tendre amie qu'eu éguard au bien que je veux à la petite mignonne aussi bien qu'à son père, que je connois depuis onze ans pour un brave et honnête homme, je suis content que tu prennes sa fille au prix de 20 piastres par mois que Mr Boucherville te propose en considération seulement de circonstances dessus mentionnées; d'autant plus que je suis convaincue que les parens ont offert tout ce qu'ils peuvent faire sans entrer dans des depences au dela de leurs forces et que ce seroit dommage que pour cela la petite fille manquasse de recevoir l'education quelle méritte et que nous nous eforcerons de lui donner avec autant de soins com si elle étoit la fille du roi, mais prie Monsieur de Boucherville que les conditions de notre arrangement restent entre nous.

Le soir du 24 Juin

Je reprens la plume pour continuer cette lettre moi meme. Comme tu prendras probablement la petite Debaras et qu'alors tu auras deux pensionnaires, je ne trouve pas hors de propos que tu fasses le changement de logement proposé. La maison où tu es actuellement est à 40 par an et l'autre à 50. Si tu trouve a propos de faire

cet échange et que tu puisses trouver un locataire pour celle que tu occuppe actuellement, il faut avoir l'attention de ne la pas sous louer sans le consentement du maître de la maison, et de ne pas prendre l'autre sans être préalablement seur d'avoir un locataire pour la première.

Avant que d'avoir reçu ta lettre du 21 j'ay prevenu tes desir sur la première page de cellecy en t'avoiant la Copie de la reponse de Sa Sainteté Angloise, comme tu l'appelles, sur ma lettre qui accompagnoit mon livre et tu conviendras qu'elle est satisfaisante. Par quelque empêchement imprévu, My Lord ne partira pas le 27 de ce mois comme je te l'avois marqué, mais le 4 du mois prochain, et je ne manquerai pas d'avoir ancore une conversation avec lui avant qu'il quite Québec.

Mon ouvrage avance toujours bien de façon que je compte partir pour seur au plus tard vers le 8 du mois prochain, je te prie donc de dire a Mons: Hallowell qu'il me marque le plutot possible à qui je dois addresser le dessein de la tombe de Matavish et à quel vaisseau il désire que je dois consigner ce dessein que j'empaquetterai bien dans une boete.

Je suis bien aise ma bonne de te voir dans la resolution d'aller chez le juge Panet — Si cette lettre ne viendroit pas pour sur apres coup, je te prierai de leur marquer la part sincère que je prens à cette perte sensible de leur famille — surtout je te désirerois très particulièrement de le faire vis a vis de notre aimable Amélie.

J'ay vu l'autre jour le frere de Gilmore et je lui ay dit que je ferai le tableau franc-maçon des que je serai de retour à Montréal, et la même chose j'ay dit à Henderson que j'ay aussi vu, à l'égard de son tableau du cimetier de Montreal avec la tombe de sa femme. Je me chargerai aussi probablement d'une couple de tableaux d'église que l'on me presse ici d'entreprendre — Tout cela me donnera de l'occupation jusqu'à ce que je pourai avoir des nouvelles du Haut Canada, surtout de la part de My Lord. Mais je commence effectivement à croire qu'il me faudra fair un tour dans ce pais — Ce que cependant je ne ferai certainement pas comme tu le conceois, qu'à très bonne enseigne. En même tems que l'Evesque partira, je ferai aux sages du pais d'en haut la proposition que s'il le trouve à propo, je ferai imprimer mon mémoire afin que jacqu'un d'eux puisse en avoir un exemplaire pour leurs faciliter les moiens de trouver la vérité plus facilement, en aiant ce mémoire toujours sous les yeux.

Fais bien mes complimens à Mons: Henry et demande lui s'il pouroit me faire venir des états unis une demi douzaine de planches de cuivre préparées pour la gravure de la grandeur d'une page de cette lettre apeu pres, puisque j'ay intention de publier quelques desseins dans le Genre de Frendeberger représentant des vues et costumes du Canada — Un ouvrage dans lequel notre W^{m} m'assistera très essentiellement — Et pour lequel nous avons deja commencé à collecter des matériaux et qui fera notre occupation principale durant le voyage à Montréal — Charles continue ses exercices de dessein et il est à cette heure apres à faire des Croquis des principaux batimens l'Eglise de Quebec desquels il a deja fini au net trois petits desseins. William de son coté a fait un dessein tres curieu et piquant d'une partie de l'intérieur de la ville qui est très singulier et mérite par cette raison s'etre conservé.

Dimanche le soir — Comme je veu travailler demain matin de bonne heure pour faire beaucoup de besoigne — Tu devineras bien pourquoi, je veu finir ma lettre ce soir. A la fin de cette semaine, j'espere qu'il ne me restera presque plus rien à faire au tableau de Woolsey et les autres petites chose, je les expedirai bien vitte.

Tu ne m'as plus rien dit de la petite demoiselle de L'assomption. Si elle vient chez toi je ferai à mon retour à Montréal une visite à ses parents puisque je me propose de voir cet endroit où je n'ay pas encore été et qui mérite d'être vu ; selon tout ce que l'on m'en dit.

Quoique mes deux compagnons dorment dejà très profondément à coté de moi dans leur lit, et que par conséquent il ne peuvent pas me dire la moindre chose, je suis convaincu que ce n'est qu'expliquer leurs sentimens quand je te dis qu'ils t'aiment aussi tendrement que ton

William Berczy

Québec, 28 juin 1809

La grande satisfaction que tu me montres à la réception de mes lettres volumineuses m'engage a continuer dans le meme train puisque ce n'est non seulement te satisfaire, mais me contenter moi-même. Quel plus grand plaisir pourai-je avoir éloigné de toi, que de me servir de l'invention heureuse et merveilleuse de transmettre sur une feuille de papier nos pensées à quelque distance que ce soit. Je suis bien heureux que, pour contenter cette inclination, j'ai plus d'une main droite et que tandis que je peins avec l'une je puis recourrir à l'assistance de l'une des autres pour te retracer les sentimens de mon coeur et les impressions que mon âme reçoit.

J'ai communiqué à Mad^{me} Vondenvelden cette partie de notre correspondence qui traite de la petite Desbarats, et comme elle est sa très proche parente, la résolution que nous avons prise à l'égard de sa nièce lui a fait un plaisir infini ; elle l'a dabord communiqué au pere de la petite, qui me fit avant hier une visite pour me remercier pour ce que nous avions décidé a l'egard de sa fille. J'étois sur le point de cacheter ma dernière lettre, je lui lu donc d'un bout à l'autre le passage écrit de la main de Charles, ce qui l'a tant touché que je voyais les larmes de joie lui venir aux yeux. Je ne lui ai pas dit la somme que Mr de Boucherville a proposé, puisque je croyais que c'étoit suffisant qu'il sut que c'étoit à des conditions que nous désirions rester entre nous et que peut être Mr de Boucherville lui même aime à cacher au pere tout ce qu'il fait pour la fille.

Inclus, tu trouvera le croquis de notre W^{m} duquel je t'ai parlé dans ma dernière & duquel je suis convaincu que nous ferons quelque chose qui plaira, et tu me diras dans ta premiere l'impression qu'il a fait sur toi, puisque pour moi je trouve qu'il a quelque chose de tout à fait hors du commun, et doit par conséquand intéressés les spectateurs qui n'ont jamais été ici. Je voudrais simplement avoir mes affaires bientot arrangées au point de pouvoir suivre mon inclination en me vouant entièrement à cette branche qui, je suis convaincu, laisseroit un fond de conséquence pour vous autres si même ma destiné m'empechoit d'accomplir mon

projet d'exister encore quarante ans à vos cotés, un projet que je me sens tout à fait dans la disposition d'accomplir.

Par ce que je t'ai communiqué dans ma dernière, je crois que tu conviendras avec moi qu'il n'est pas improbable qu'a la fin mes affaires prendrons la tournure que j'ai le droit de prétendre ; la patience et la constance, je me flate, ne resterons pas sans être couronées de succès. Mais si je me trompe, je te le proteste que je ne m'en pendrai pas que je n'aurai pas meme un moment de mauvaise humeur à ce sujet, et que je me retournerai d'une autre façon.

Je voudrois que Mr Hallowell me marquat bientôt ce que je dois faire avec son dessein de McTavish, afin qu'il ne me vienne pas trop de choses à arranger le dernier tems de mon séjours d'ici qui approche à pas précipités, car demain je donnerai la dernière séance pour les resemblances du tableau de Woolsey, et le reste sera bien vite mis en ordre.

Charles qui a cherché ta lettre à la poste n'a pas pu résister à la tentation de l'ouvrir chemin faisant, en retournant à la maison, et le morceau de cotton a été probablement emporté par le vent puisque je ne l'ai pas trouvé ; mais n'importe, tu sais mieux que moi meme ce qu'il me faut en ce genre, et si tu le crois a propos, fais moi faire quelques chemises de ce cotton dont j'aurai bientôt besoin puisque celles que j'ai commencent à devenir illustres.

Console toi d'avoir manqué la maison de Dunstal, car je crois que nous ne tarderons guere de voir les maisons moins rares, les evenemens du monde s'approchent d'une crise nouvelle ; je t'ai parlé je ne sais plus ou dans ma dernière, ou dans l'intécedante du pas inconsidéré de mon cher Compatriote l'Autriche, craignois beaucoup pour lui et il ne m'a guerre fait languir dans l'incertitude.

Le courrier qui te portera cette lettre vous apportera aussi dans le Mercure de Québec, quoique fort tronqués et encore plus entortillés, des nouvelles du continent de l'Europe, que les derniers vaisseaux ont apporté de l'Angleterre. Les Redacteurs nouvellistes de Londre ont adopté ce style obscur pour faire paroître la defaite des Autrichiens sous l'aspect d'une glorieuse victoire. Mais comme je déteste de voir que l'on se joue de la crédulité du public et que on lui en impose, je me suis amusé à faire une analyse exacte de ce que le Mercure contient en profitant en même tems des connoissances qui me sont parvenues du contenu des papiers de Londres ; et je vois que les pauvres Autrichiens sont dans une très mauvaise situation.

Si cela t'amuse et t'intéresse tu lira une copie de cette analyse que je t'envoie, mais que je n'exige pas absolument que tu regardes, si ta propre curriosité ne t'incite a cela. Quand les demons ont donné l'éducation à Bonaparte pour le rendre plus capable de devenir le fléau du Genre humain, il l'ont rendu invulnérable en le trampeant dans le styx ; mais comme Achille, il a fallu le tenir par le talon qui par conséquand ne peut pas être mouillé pour voir les effets merveilleux de cette eau magique ; quelques Exorcisseurs Autrichiens aiant probablement découvert se secret important, ont fait diriger quelques boulets de Canons bénits vers le talon du Tyran héros — et le voila gran à la vertu de l'exorcisme avec le tendon d'Achille coupé — c'est ce qui est équivalent à une blessure mortelle — au moin ne poura-t-il pas facilement échapper quand il sera obligé de s'enfuir après les généraux autrichiens.

(non signée)

Jeudi matin,
Quebec 13eme juillet 1809

C'est de bien bon matin avant mon déjeuner que je me mets à reponde à ta chere lettre que je recu hier un momant avant que de me rendre avec mes deux compagnons au couvent des Ursulines pour faire voir à Charles le tableau que je leur avois rétabli, et pour m'arrenger avec elle pour un petit tableau d'Autel qui doit représenter Jesus Christ attaché à la Croix avec la Ste Vierge et St Jean au bas l'adorant. Après notre retour, nous fimes une visite à Mad: Dunstal qui m'avoit fait annoncer hier son arrivée en me faisant dire qu'elle désiroit beaucoup de me voir avant son départ. Une des premières choses qu'elle me dit, c'étoit qu'a son départ de Montréal elle t'avoit rencontrée dans la rivière avec la famille Hoffstetter à ton retour de l'Isle de Madame Grant.

Dis à Madame Hoofstetter que je ne manquerai pas d'accomplir ses désirs le mieux qu'il me sera possible à ma tournée de Lorette.

Comme tu me dis que Mr Hallowell a positivement declaré vouloir prendre le dessein de McTavish, je le porterai avec moi à Montréal puisque je ne voudrois pas desobliger un homme qui a toujours été si officieux pour me rendre service —

Je crois que je lui dois cet égard si même je pouvois à cette heure le vendre à beaucoup plus que le prix que je lui ai fixé.

J'espère que l'indisposition de notre chere Amelie sera sans suite, car si je ne me flattais pas de cela, ce que tu m'écris me causeroit beaucoup d'inquiétude — et j'attens avec impatience de voir confirmé cette opinion dans ta première lettre. Quand tu la vois, marque lui toujours en attendant la part que je pens à son bien être.

Le pauvre Baron qui tout bonnement a avalé les contes bleus dont nos Gazettiers Autrichiens et Anglois nous ont regalés se doit actuellement trouver bien dechus de ses attendes puisque la vérité commence actuellement à percer indubitablement — Aussi personne ne doute plus de la réalité que j'ai prévue au moment que j'ay écrit mes premières remarques. Bien des Anglois ici m'ont demandé mon opinion aux premières nouvelles que nous avons reçus relativement aux commencemens des Hostilitées entre l'Autriche et la France, et c'est à cette occasion que je me suis donné la peine de faire l'analise des nouvelles pour les satisfaire — Quoiqu'alors on auroit désiré pouvoir placer une confiance aveugle dans les raports flatteurs que nous reçumes; ils crurent, se confiant en mes connoissences locales; que je pouvois bien avoir raison, et le crurent sans me taxer de principes adverses. Je veux beaucoup plus de bien à cette pauvre maison d'Autriche que ceux qui l'ont engagée à se précipiter tête baissée dans un abime. Je suis convaincu que la plus grande partie des Autrichiens est bien malcontente des mesures que leur souverain a poursuivi.

Mad: Dunstal à fait bien de complimens à William sur les progrès qu'il fait dans le dessein en l'assurant que tout le monde à Montréal étoit de la même opinion.

La Chaleur n'a pas été moins forte ici qu'a Montréal, deux jours surtout il m'a falu toute ma perséverance pour continuer mon ouvrage — Mai si j'en ai souffert un peu, j'ay actuellement la satisfaction d'avoir deja presque trois tableau

que je restaure hors de mes main et il ne m'en reste plus que deux que je finirai ancore cette semaine.

Jusqu'à mon retour à Montréal, j'espere que les changemens des troupes sera entierement fixé et alors nous verons ce que nous pouvons faire pour nous loger mieux.

C'est bien domage que je n'aye pas quelqu'un qui comme a l'Evesque Anglois me donne 450 Louis par an d'argent pour quartier. A l'occasion de cet argent, je me resouviens que jay vu hier l'homme aux 900 £ Sterlg. Bon Dieu me dis je, en le voiant! la gangrene s'est mise à la racine de cet arbre — Je tremble quand j'y pense que bientôt il ne poura plus resister à l'impulsion du moindre houragan. En vérité ma chere, Ce bel édifice politique se délabre à vue d'oeil, et tombera indibitablement en ruine et sous peu s'il n'est bientôt soumis à une réparation générale.

William et Charles sont à cette heure toujours si constament occupés pour m'aider dans mon ouvrage qu'il n'ont pas le tems de t'écrire, mais notre W^m^ qui se prive à regret de ce plaisir se propose pour seur de te dire quelque chose avec le courrier prochain.

Charles se prepare de suivre mon exemple et de voyager la plume à la main durant notre retour à Montréal, et je suis bien aise qu'il veuille faire ce journal. Mais cela ne m'empechera pas de faire aussi le mien.

Nous t'embrassons bien tendrement tous les trois, et sois convaincue que tu ne peu pas attendre plus impatiament notre retour que nous — Surtout je puis te l'assurer bien possitivement de la part de ton

William Berczy

Jacques Cartier, vendredi le soir, 28me Juillet 1809

Ce matin de bonne heure, j'ay envoié sous la conduite de Charles tout notre baggage chez Mons: Woolsey à la Basseville ne reservant que le peu de chose dont nous avons absolument besoin durant ontre voïage: le reste nous trouvera aux Trois Rivières pour m'en servir en cas que j'y reste une huitaine de jours. Après cette besoigne expediée, nous nous rendimes chez Mr Pike pour y déjeuner, d'où nous partimes en deux calèches. Mons: Decheneau nous ayant invité à dinner, comme je te l'ay marqué dans ma derniere, je ne regretai pas de faire une couple de lieues de plus pour jouir pendant quelques heures de sa compagnie. Un autre motif ancore plus puissant m'engagea d'augmenter de plus ce détour; nous passames par la nouvelle Lorette qui nous conduisit une autre lieux et demi hors de notre chemin dans l'intention d'acheter de jolies Mochesins pour nos belles amies — Mais quel fut mon chagrin quand l'évènement me prouva l'impossibilité d'accomplir ce dessein! je ne pus pas avoir une seule pair — tout étant vendu. La seule consolation qui me reste, c'est de donner commission que l'on m'en fasse le plus tot possible et qu'on me les envoie à Montréal. Ayant manqué mon but principale, je ne voulus pas m'arretter un instant de plus dans ce village Huron. Nous partimes et à onze heure et demi nous arrivames che le Grand vicaire, qui avec son hospitalité ordinaire et polie nous reçut à bras ouverts. Le presbitere qu'il a tout res-

toré à ses propres frais, en y faisant de grandes additions, annonce dabord audehors un homme eureux, et quand on y entre l'arrangement intérieur le décèle ancore de plus. Tout y est calculé pour la juisance de l'ame. La première chose qui attire mon attention fut un étude extremement commode entouré d'une très belle bibliothèque, dans laquelle sont d'un coté les livres nécessaires pour son état, et le reste tout à l'entour est garni en beaucoup plus grand nombre des meilleurs

Samedi le soir,
Batiscan, le 29me Juillet 1809

Nous voilà 21 Lieues plus près de toi ma bonne amie. Ce matin après avoir dejunés nous nous remimes en chemin, et avec un tems beau et frais nous arrivames ici vers les cinq heures du soir, et nous somes de nouveau logés dans une fort bonne maison et ce qui plus est avec de bien bonnes gens. Mon intention est de rester demain toute la journée ici, pour me reposer en ne faisant qu'un petit tour aux forges, qui sont à 3 lieues de notre habitation présente.

Comme je n'ay rien à faire, je veu m'amuser un peu à parler politique avec toi, ou plutot raisoner sur l'histoire de nos jours. Si tu n'aime pas le sujet tu peu passer tout ce paragraphe. Mais venons au fait. Jeudi apres midi est arrivé un vaisseau d'Angleterre qui a porté les nouvelles les plus récentes, contenues dans le *London Morning post* du 13 juin annonceant la susdite intelligence importante et glorieuse. Tous les fervans Zélateurs pour la bonne cause furent mis en allerte par ce rapport, et le meme soir le Mercure publia une gazette extraordinaire, qui probablement aura été envoiée par le courier à Montréal puisque le gouverneur en avoit déjà été informé avant son arrivée à la Pointe aux Trembles, où il l'a communiqué avec beaucoup de joie à Mr Courval, le Curé de cet endroit, que je vis peu de tems après. Et je ne doute pas que tu en aies entendu parler avant que tu reçoives celle cy. Tu auras donc entendu dire que le 23 et le 28 May, Buonaparte a perdu deux grandes batailles contre l'Archiduc Charles en quelque endroit que l'on ne scait pas à la rive gauche du Danube, et que dans la dernière de ces actions il a été blessé lui même et fut obligé complètement de battre la chamade/ : encore assez heureux pour lui qu'on n'ait pas voulu le tuer : / Je serai certainement enclin de me réjouir avec les autres de cet heureux evenement si l'incommode Dame raison ne me souffloit dans les oreilles de faire les réflections suivantes.

1me Cette nouvelle ne nous vient elle pas de Heligoland d'une isle dont tu dois te souvenir, puisque nous l'avons vu de loin pendant notre navigation par la mer du nord quand nous allames de Hambourg dans la Manche.

Cette isle n'est-elle pas actuellement en possession de l'Angleterre et par concéquence privée de toutte communication directe avec le continent de l'Allemagne.

2de On sçait que deux grandes batailles ont été gagnées par l'Archiduc Charles au nord du Danube et l'on ne nous dit pas la place où ces actions se sont livrées.

3me Selon les raports précédens et officiels Autrichiens, l'armée de l'archiduc battue en Bavière consiste en 130000 à 150000 hommes après qu'il avoit attiré à lui tous les corps qui existoient au dela du Danube. Et tandis que Buonaparte marchoit avec sa grande armée victorieuse à Vienne, trois autres armées françoises marchoient à la poursuite de l'Archiduc, du coté de la Saxe du Nord de l'Alle-

magne et du Haut palatinat. Que sont devenues ces armées qui composoient au moins 120000 hommes?

4to Si les trois corps justement mentionés et qui etoient au trouces de Charles n'ont été dispersés par quelque miracle, ils ont du le suivre de près quand il est allé attaquer Buonaparte, et dans ce cas les forces françoises devoient se montrer à bien au dela de 200000 combattants. Avec 220000 hommes Charles et son frere Louis ont été totalement défaits dans des batailles qui ont durées cinq jours ayant en tête tout au plus 150000 à 170000 François. — Il est certainement bien étonant que cette armée battue et défaite à plusieurs reprises, quand elle avoit une supériorité si marquée sur l'ennemi, soit tout dun coup devenue si formidable, *animée par ses défaites*, a pouvoir battre une armée victorieuse qui alors etoit au moins de 50000 à 70000 hommes plus forte. Qui vivra vera. Je n'oublierai jamais de ma vie ce que l'on nous contoit à la suite de la bataille d'Austerlitz, et après les batailles de Téna, Pulstuk, Eylau, Friedland &ca &ca. Mais en voilà assez sur ce chapitre. — Nous te souhaitons une bonne nuit de meme que nous esperons la passer. Demain je te dirai ce que nous avons vus aux forges.

Trois Rivieres, le soir, 31me Juillet 1809

Ne sois pas étonnée ma bonne amie de me voir fair un saut de Batiscan jusqu'ici sans te faire mention de ce qui nous est arrivé dans cet interval comme je te l'avois promis avant hier au soir. — Mon narrative est continué mais en brouillon et tu le recevras mis au net le courrier prochain. Quoique par des raisons phisyques j'avois formé la résolution d'employer au moins huit jours pour le trajet de Quebec aux Trois Rivières, je n'ay pas pu resister à la tentation d'abreger ce terme de la moitié, de quoi mes deux compagnons ne murmurent en aucune façon, — au contraire, je crois m'appercevoir que le coeur leurs en bondit — surtout à Charles qui se voit a present si près de sa réunion avec toi. Nous somes arrivés ici vers deux heures après midi et pour ne pas être interrompu dans le plaisir de m'entretenir tout uniquement et en tranquilité avec ma Charlotte, j'ay resolu de ne voir personne jusqu'à demain matin et le courrier de Quebec qui passera ici demain à une heure apres midi sera chargé de te porter cette Lettre.

Quoique Trois Rivières est depuis quelque tems dans la mauvaise réputation d'avoir des execrables Auberges, j'ay eu le bonheur d'être recommandé à une bonne maison dans laquelle je suis fort à mon aise et où je suis actuellement heureux comme un prince — ou plustôt plus heureux que la généralité des empereurs, Rois, Ducs, Princes &ca &ca en pouvant tranquilement m'occupper à écrire à l'amie de mon coeur. J'ay une chambre assez grande avec deux cabinets à lits dans l'une desquels je coucherai et dans l'autre les deux frères. C'est la maison où le Juge Panet a coutume de rester et qui est celle du maitre de poste. William t'aura raconté comment il a été mal accommodé ici dans son voïage avec Vondenvelden. Il paroit que je suis un peu née coëfé. Bien entendu quand je n'ay pas à faire avec certaine haute très haute classe de — de — de — &ca &ca &ca Mais ces &ca &ca &ca ne peuvent se former une idée de combien je suis plus heureux qu'eux quoiqu'ils ait pu parvenir à me priver, pro-tempore, de ce qu'il considerent *Summun bonum.* Si tu scavois bien le Latin je te citerois une des belles Odes d'Horace qui commen-

ce par *Integer vitae scelerisque purus* &ca.

Si tu trouves une traduction de ce charmant poëte lis cette ode pour l'amour de ton tout dévoué

William Berczy

Demain les courrier de Montréal et de Quebec se croiseront ici et j'espere que l'un ou l'autre me porteront une Lettre de ma Lalagé. L'ode dessus mentionée t'expliquera qui est Lalagé. C'est un être aussi tendrement aimée que cette Lalagé chanté dans l'air.

Middlebury, Juin 1812

J'espère ma tendre amie que vous avez reçu toutte mes lettres de Chambly et celle ecrite d'ici à mon William que deux Messieurs de Boston ont pris avec eux — Je continue à reprendre vigueur de jour en jour, ce que j'attribue en grande partie à l'exercice que je prens de tems en tems en montant à cheval ; je me promène aussi beaucoup à pied, mais je m'en trouve plus vite fatiguée et plusieurs fois il m'arrive ancore que me laissant entrainer par mes gembes qui sont toujours bonnes je cours à me mettre hors d'haleine.

Comme je vous ay marqué dans ma lettre à William, on m'a introduit avec la meilleure compagnie d'ici et j'y ay trouvé parmis ces gens plusieurs personnes dont je cultive la connoissance avec plaisir, et ce sont principalement les professeurs et le président du Collège, avec lesquelles je trouve bien des resources pour passer agréablement et utilement quelques heures de la journée. Du reste, tout le monde m'accable de politesses, et je trouve le ton de société agréable ; seulement, je désireroit qu'ils puissent se défaire de leur esprit de partie qui influe trop sur leur sentiment et par conséquent leur conversation — Toutes les personnes que je connois ici sont du parti fédéraliste, par conséquent chauds adversaires de leur gouvernement generale et blamant par consequent avec aigreur tous les gens que sont ceux qu'ils ont authorisés de les gouverner — Cela m'amuse quelquefois surtout quand il y a grande compagnie assemblée, où je ne suis pas à même de tourner la conversation sur d'autres chapitres.

Monsieur Swift est retourné avant hier au soir et j'ay eu une entrevue hier avec lui — Mais pour venir à quelque terme, il m'a falu lui donner préalablement un volume de mon manuscript, qu'il est actuellement à lire après quoi nous verons si nous pourons conclure quelque chose qui me conviendra, que j'espère cependant, pourvu qu'il est suffisament en fond. Il paroitroit bien avoir envie de se charger de mon grand ouvrage, mais je crois que ce sera trop audessus de ses forces, au moin selons ce que j'ay pu découvrir jusqu'à cette heure par quelques informations que j'ay pris indirectement à l'egar de l'étendue de ses moyens pécuniaires. Tout cela n'est cependant que supposition, et dans un couple de jours, je serai à même d'en juger mieu quand nous viendrons à une conclusion — Je désire bien ardament qu'il soit en état de commender à des fonds considérable, puisque cela me mettroit bien vite à mon aise, et de voler entre vos bras ce que je languis avec ardeur de

pouvoir faire — et surtout à pouvoir les fair d'une manière à nous procurer la tranquilité et le bien être.

J'ay écrit à Mon William de s'informer chez Cunningham si Mr Muir lui a raporté une réponse sur la proposition qu'il a envoié à ses amis a New York, et de m'en informer tout de suite par le premier Courrier qui part de Montreal pour ici — J'espère qu'il aura fait cela et j'attens sa lettre avec impatience — Si par quelqu'accident il a été empêché de pouvoir le faire, dis lui qu'il ne manque pas d'en saisir la première occasion, puisque cela m'assistera à me diriger dans mes démarches. Je voudrois aussi savoir si Frost n'a pas eu de reponse de Londre de Messrs Whitrow and Champaint, ou si de cette partie du monde il y a quelques lettres d'arrivées pour moi.

Mademoiselle Flemming qui est arrivée ici de Bourlington avant hier apres midi partira demain à midi pour s'en retourner chez elle à Montréal, te portera cette lettre et elle pourra te confirmer ce que je t'ay écrit relativement au rétablissement de ma santé. Après que j'avois fini d'écrire la page de l'autre coté, j'en fis un essai et je sortis à pied après 10 heures du matin pour faire plusieurs visites dan l'endroit qui est batis un peu au large de façon que les maisons sont assez éloigné les une des autres, et que de chez Mr Page il y a une distance considerable jusqu'à dernière maison où j'ay fait une visite. A midi je revins à la maison, mais quoiqu'il a fait tres chaud je ne me suis pas trouvé fatigué la moindre chose.

Avant hier au soir, j'ay pris le thée chez juge Pointre qui est le plus ancien habitant de Middlebury, c'est un homme fort à son aise, même on le dit considerablement riche — Sa femme présente qui est la seconde est une fort aimable femme et d'une conversation très agréable, mais il n'eut point d'enfans de leur union. De sa première femme, Monsieur Pointre en a plusieurs et entre autres l'aînée qui est une très jolie fille d'apeuprès 15 à 16 ans que son père m'a dit qu'il veut envoier sous peu à Montreal pour y rester quelque tems affin de perfectioner son éducation et apprendre le François. A cette occasion, il me l'a presenté pour faire connoissance avec moi. La jeune personne se rejuit beaucoup de faire ce voyage, et d'autant plus que son pere à ce que l'on m'a dit veut te faire la proposition de la prendre chez toi et sous ta protection. Touttes les demoiselles d'ici qui ne sont plus enfens désireroient pouvoir passer quelque tems avec ma Charlotte — La bonne madame Page m'a dite qu'elles ont une si haute idée de toi qu'elles regarderoient un séjour à Montréal et sous ta guarde comme un vrai bonheur.

Mon bon ami William éloigné de toi comme je me trouve actuellement, je sens d'avance le chagrin et les peines que je soufrirois si pour ton propre bien être tu devrois être obligé de t'éloigner de moi — o mon ami! c'est une idée qui me peine et à laquelle je ne puis me faire — Mais comme je ne désire pas satisfaire mon amour paternelle à ton désavantage, je m'occupe très serieusement des moiens à combiner ton bien être avec ma tendresse — et si je puis trouver les moiens de réusir dans cette combination tant cherie, ne sacrifierois tu pas volontier quelques années à ton ami? — Sois persuadé mon ami que si je ne trouverai pas le moien de te fixer pres de moi et de notre Charlotte décidement à ton avantage, je serai le premier à te conseiller d'améliorer ton sort loin de nous puisque l'idée de te savoir heureux et dans le cas de te préparer une existence agréable pour le reste de ta vie et le seul but que je crois devoir s'accomplir. Touttes les apparences con-

courent à me faire esperer en bien peu de tems une cessation entière d'appréhension de trouble entre l'Engleterre et les Etats unis, et alors tous les moiens que j'ay en vue et dont je m'occupe constament trouveront une execution ancore plus facile. Si même tu m'a déjà écrit, écris mois ancore même au risque que ta lettre ne me trouve plus ici, — E toi ma chère Charlotte fais la même chose. Embrassez de ma part notre Charles et croiez moi le plus tendre et affectionné des amis.

William Berczy

P. S. Touttes la maison Page me charge de leurs amitiées pour vous. Eliza et Abbi prennent bien grand soin de moi mais surtout Eliza me montre un attachement et une tendresse vrayment filiale — On me fait à dinner une bonne bouillie au lait, et en toute chose on tache de me procurer toute les petites conveniences que l'on a vu exercer par ma Charlotte. Pour leur marquer ma reconnoissence, je me suis mis à leur laisser un souvenir permanant de mon séjour d'ici, en faisant les profils de leur pere et mere que j'ay soigneusement fini à l'Ancre de la Chine. Tous les deux me sont venus d'une ressemblance frappante, et font d'assez jolis tableaux de la grandeur du profil d'Eliza que nous avons chez nous mais mis en effet et entièrement terminés. Je les ay commencé il y a 9 jours et ils auroient été fini aujourd'hui si la famille n'avoit été occupé avec Mademoiselle Flemming et sa compagne de voïage, Mademoiselle Roussell de Bourlington. Ces deux portraits sont travaillés dans le stile de mon guerrier Flamand, mais avec ancore plus d'effet — Dans ce stile même coloré je pourois facilement faire deux portraits par semaine, même coloré — Et ce stile plait beaucoup, puisqu'il est hardy et paroit plus soigneusement fini qu'il n'est en effet.

Middlebury, 21eme Juin 1812

Hier enfin ma bonne amie le bonheur après lequel je languissais depuis si longtems a été accomply — J'ay enfin reçu ta lettre du 15 courant et celle de William — Mademoiselle Flemming ne t'a rien dite de trop à l'egard de la situation dans laquelle je me trouve relativement à ma santé et du reste — On a certainement toutte les attentions possible pour moi, et cela et la tranquilité avec laquelle je vis ici sont certainement les causes primitives du recouvrement de ma santée qui, à ce que je l'avois senti depuis quelque tems, étoit plus delabrée que je n'ay jamais osé vous l'avouer. Je me suis remis ici entièrement à mon ancienne diète, vivant presqu'entierement sur ma bouillie, et quelque peu de vegetaux desquels le principale est de bonnes asperges dont on m'en donne tous les jours une bonne portion que le jardin de Monsieur Page fournit. Je mange mes sobres repas de bon apetit et je dors bien, mais malgré cela il me reste ancore ma faiblesse que je n'ay

pas ancore entièrement vaincue quoiqu'elle diminue petit à petit de jour en jour — Je me promène tous les jours un peu ou à pied ou a cheval, et le dernier ma fait le mieu ; puisqu'à pied je m'oublie toujours surtout quand je me promène seule — car mes gembes étant bonnes, je marche trop vite ce qui me mêt quelquefois hors d'haleine. Hier cependant, j'ay marché seule pendant une couple de miles assez lestement sans que j'en ay senti ma poitrine affectée. Aussi depuis quelques jours, je prens regulièrement une petite dose de quinquina extraite dans du vin ce qui me fortifie beaucoup. — Enfin, je me flatte bientôt de revenir chez vous gros et gras, aumoins aije deja beaucoup meilleure mine.

Je n'ay ancore rien fini avec mon éditeur d'ici qui a entierement lu deux volumes de mon ouvrage — mais comme je coincite avec l'opinion de John Flemming, j'ay saisi avidement l'occasion qui s'est présenté par l'instigation d'une de mes connoissences d'ici d'entamer une negotiation avec une des plus considerables maisons dans ce genre à Philadelphie dont j'attens incontinent une reponse. Celui d'ici a bien envie de faire des affaires avec moi, mais je crains que ses moiens limités ne l'empecheront de me faire des avantages suffisans — c'est pour cela que je ne le presse pas trop pour voir ce que l'on me proposera de Philadelphie. En attendant, je devoue toujour sans me fatiguer quelque peu de tems pour continuer mon ouvrage — surtout j'ay écrit une couples d'anecdotes biographiques, de personnes memorables de mon tems, Eliza qui n'aime pas beaucoup à courir s'amuse à lire ce que je compose, et en même tems a la complaisance de marquer avec un crayon quand elle observe quelques fautes, ce qui me fait beaucoup de plaisir ; car elle conoit très bien la grammaire de sa langue et surtout l'orthographe, ce qui me fait beaucoup de bien car tu scais combien souvant il m'échapent des inadvertances à cet égard, dont bien souvant je ne m'en appercois pas si même je relis dix fois la même chose.

Abby ne me montre pas moins d'attention que sa seur, c'est elle qui d'ordinaire me fait ma bouillie, et la pauvre enfant c'est brulée l'autre jour terriblement la main à cette occasion ; mais heureusement cela n'a pas eu de suite.

Le tems ne nous a pas été ici plus favorable qu'a vous car, depuis près de dix jours, il ne s'en est presque pas passé un sans pluie ce qui est d'autant plus désagréable puisque le sol est tout argile et que cela rend les chemins abominables ; heureusement que la chaleur est assez grande pour les desecher de nouveau bien vite.

Je ne te dirai rien des demoisell Page puisqu'elles ont resolu de t'écrire elle même chacune une petite lettre, mais la bonne Madame Page ne finit pas de me recommender de te dire de sa part tout ce que l'energie de ma plume peut exprimer et son mari de même.

Si Charles Ogden est ancore à Montréal quand celle-ci te parviendra, fais lui bien des amitiés de ma part, et dis lui qu'il doit regarder cela comme une grande marque de bonté de ma part puisque je devrois être faché contre lui de ce qu'il a soin de venir chez nous justement quand je suis absent, n'oublie pas de faire bien des amitiés à tous ceux qui m'aiment — je ne te dis rien en particulier pour Mademoiselle Amélie Panet puisque tu trouveras incluse une lettre pour elle, mais n'oublie pas Mademoiselle Grant. Dis à Monsieur Gale qu'il me marque par ton

canale ce qu'il pense de l'affaire de Henry en Engleterre, puisque si même ta lettre ne devroit pas me trouver ici il n'y a rien de perdu puisque tu la recommendera à Mons. Page et elle retournera sauf d'où elle est venue. Mon départ d'ici sera accelleré ou retardé un peu plus ou moins selons le tems que je recevrois les informations que j'attend de Philadelphie et de la nature de ces informations.

Tu désire ma bonne amie que mon activité soit couronnée de succès, comme celle de M. Page — aye confiance dans la bonté de la providence, et le courage de ton Guillaume. J'espère bien que je me tirerai d'affaire — mon ame s'exalte à mesure qu'en consequence de l'injustice la plus atroce, je me trouve dans une situation où je ne devrois pas être.

In darkest night great love conceals
Th'events which future time reveals;
And mortals trembling all the while
Wish needless fears, excite his smile.

Que ces peu de vers de mon poête favorit, Horace, ne sortent pas de ta mémoire, come elle ont presque toujours été le guide de ton tout attaché et fidelle

William Berczy (1)

---

(1) Lettres tirées de la Collection Baby, propriété de l'université de Montréal.

BIBLIOGRAPHIE DE GÉNÉALOGIES ET HISTOIRES DE FAMILLES

Les études généalogiques ont pris depuis un demi-siècle un développement considérable dans la province de Québec. Il n'est que juste de rendre hommage à Mgr Cyprien Tanguay pour l'élan donné aux études généalogiques. C'est la publication de son *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* dont le premier volume parut en 1871 qui a permis à presque tous les Canadiens français de retracer leur généalogie à partir du premier ancêtre venu au pays jusqu'à nos jours. Sans doute, le *Dictionnaire généalogique* de Mgr Tanguay contient des milliers d'erreurs et d'omissions, mais le chercheur sérieux ne se sert jamais de l'ouvrage en question sans vérifier ses noms et ses dates à l'aide des registres de l'état civil.

Le *Dictionnaire généalogique* de Mgr Tanguay, de même que les centaines de généalogies mises au jour depuis un demi-siècle sont de précieux apports à la grande histoire. N'a-t-on pas dit que les dates sont les yeux de l'histoire.

Il est temps, croyons-nous, de "faire le point" en dressant la liste des travaux de toutes sortes, publiés au Canada ou à l'étranger, qui traitent de généalogie canadienne.

La présente bibliographie permettra aux érudits et aux chercheurs, même aux simples curieux, de trouver en un rien de temps l'auteur de l'histoire ou de la généalogie de la famille qu'ils veulent étudier.

Dans la première partie de notre travail, on trouvera, classés par ordre alphabétique, les noms des auteurs et la liste aussi complète que possible des ouvrages généraux ou autres, articles de revues et de journaux que ces auteurs ont publiés sur les familles canadiennes françaises.

Dans la deuxième partie classée par ordre alphabétique des noms de familles, on trouvera, sous le nom de la famille, le nom de l'auteur et les titres des ouvrages, dictionnaires, monographies, etc., etc., qui renferment des notes généalogiques sur cette famille. Cette dernière partie est en somme un index aussi complet que possible des ouvrages qui renferment des renseignements généalogiques.

Nous n'avons pas la prétention d'offrir aux amateurs et aux intéressés une nomenclature absolument complète. Certains livres, certains articles de journaux et de revues, etc., ont pu échapper à nos recherches. Qu'on nous signale ces omissions et nous serons heureux de les indiquer dans notre prochain Rapport.

ANTOINE ROY

PREMIÈRE PARTIE

ALCAS (Rév. Frère). Zéphirin Paquet: sa famille, sa vie, son œuvre. *Québec,* 1927. VI–376 p. in-12.

ALLAIRE (Abbé J.-B.-A.). Histoire de la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu. *Saint-Hyacinthe,* 1905. VIII–543 p. in-8. Cartes et illust.
Contient des notes sur les familles de Saint-Denis.

ALLEMANDS. Une colonie allemande dans la seigneurie de Saint-Gilles. *B.R.H.,* XX, 1914. pp. 353-355.

ANGERS (P.). Les seigneurs et premiers censitaires de Saint-Georges, Beauce, et la famille Pozer. *Beauceville,* 1927. 96 p. in-8.

.....Le docteur William-Ernest Munkel et sa famille. *B.R.H.,* XXXIII, 1927. pp. 350-351.

APCHER (Louis). Les Dupuy de la Grandrive. Leurs papeteries de la Grandrive et Barot. Leur parent, l'intendant du Canada Claude-Thomas Dupuy. *Paris. G. Saffroy.* 1937. in-8.

ARCHAMBAULT (Rév. L.-M.). Généalogie de la famille Archambault (1820-1870). Tableau et notes historiques. *Montréal,* 1891. XV–81 p. in-8.

AUCLAIR (Abbé E.-J.). Histoire d'une ancienne famille noble du Canada. Les de Jordy de Cabanac. *Montréal. Beauchemin,* 1930. 280 p. in-8.

.....Saint-Jérôme de Terrebonne. *Saint-Jérôme,* 1934. 366 p. in-8.
Les pp. 215-366 de ce vol. sont consacrées aux anciennes familles de Saint-Jérôme de Terrebonne.

AUDET (F.-J.). La famille Audet-Lapointe. Dans: *Les Annales* [Institut Canadien-français d'Ottawa], août, oct., nov. et déc. 1923.

.....L'ancêtre du docteur Meilleur. *B. R. H.,* XXXI, 1925. pp. 399-400.

.....Pierre J.-B. Testard de Montigny. *B.R.H.,* XXXIII, 1927. pp. 295-300.

.....Odet d'Orsonnens. *B.R.H.,* XXXVI, 1930. pp. 394-395.

AUDET (F.-J.). — Suite.

.....Les Picards au Canada. Dans: *La Vie Canadienne* (*Montréal*), août 1930. p. 60.
Liste annotée de colons venus de Picardie.

.....Etienne Le Moyne d'Abancourt. *B.R.H.*, XXXVII, 1931. pp. 211-215.

.....Venant Saint-Germain. *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. pp. 46-47; 80-83.

.....Louis-Jacques Charles Renaud Du Buisson. *B. R. H.*, XXXVIII, 1932. pp. 110-111.

.....Les Mondelet. Dans: *Les Cahiers des Dix*, no 3. *Montréal*, 1938. pp. 191-216.

.....Toussaint Trudeau. 1826-1893. *B.R.H.*, 1941. pp. 182-186.

.....Augustin Cuvillier. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 108-120.

.....James Cuthbert de Berthier et sa famille. *M.S.R.C.*, 3e série, vol. XXIX, 1935. sect. i. pp. 127-151.

.....Les Donegani de Montréal. *B.R.H.*, XLVII, 1941. pp. 65-75.

AUDET (F.-J.) et LAPOINTE (L). La famille Audet-Lapointe. Etude généalogique et historique. *Ottawa*, 1924. 31 p. gr. in-12.

AUDET LAPOINTE (Lionel). Les Piercot de Bailleul au Canada. *B.R.H.*, XXXVII, 1931. pp. 732-753.

BAILLARGÉ (F.-A.). Marie-Madeleine de Verchères et les siens. *Verchères*. 1913. 32 p. in-8.

BAILLARGÉ (G.-F.). Famille Baillargé, ses ancêtres ses descendants et ses alliés au Canada et à l'étranger. (1605-1895). *Joliette*, 1891-94. 11 fascicules in-8.

Les fascicules 7, 8, 9 et 10 n'ont jamais été publiés. Le fascicule no 11 est un supplément aux 6 fascicules publiés. Chaque fascicule porte un titre particulier.

BARTHE (J.-B.-M.). Analyse des Actes de François Trottain, notaire royal, garde-note au Cap de la Magdeleine, Champlain, Batiscan et Sainte-Anne, résidant à Sainte-Anne. *S.l.n.d.* 176–IVp. in-8.

BEAUBIEN (Abbé C.-P.). Ecrin d'amour familial. Détails historiques au sujet d'une famille. [Famille Trottier et alliées]. *Montréal*, 1914. 247 p. in-8.

BEAUCHET-FILLEAU (R. P.). La famille Mariaucheau. *B.R.H.*, XXXV, 1929. pp. 714-716.

BEAUCHET-FILLEAU (H.) et CHERGÉ (Ch. de). Dictionnaire Historique et Généalogique des Familles du Poitou. Seconde éd. entièrement refondue considérablement augmentée et publiée par H. Beauchet-Filleau et Paul Beauchet-Filleau. Tome I. *Poitiers* 1891. fort. vol. in-4. Tome II, 1895. Tome III, 1905. Le 4e fascicule du tome IV a paru en janv. 1915. Il s'arrête à GUI.

BEAUDET (Abbé L.). Recensement de la ville de Québec, pour 1716. *Québec*, 1887. 66 p. in-8.

BEAUMONT (Abbé Charles). Généalogie des familles de la Beauce. Dans le Rapport sur les Archives Canadiennes, 1905. vol. I. pp. 1-262.

.....Généalogie des familles de la Côte de Beaupré, dans: Rapport sur les Archives Canadiennes, 1912. pp. 4-128.

BECKWITH (Paul). The Beckwiths. *Albany, N.Y.*, 1891. 384 p. in-8.

BÉIQUE (Mme F.-L.). 80 ans de souvenirs. Histoire d'une famille. *Montréal*, 1939. 291 p. in-12.

BELISLE (Alexandre). Livre d'Or des Franco-Américains de Worcester. Massachusetts. *Worcester* [1920], 364 p. in-8. Illust.

.....Histoire de la Presse Franco-Américaine. Comprenant l'historique de l'émigration des Canadiens-français aux Etats-Unis, leur développement et leurs progrès, etc., etc. *Worcester, Mass.*, 1911. 15 p. n. ch. – 434 p. – 7 p. de reproductions de titres de journaux, n. ch. in-8 carré.

BELLEMARE (Abbé Jos.-Elz.). Histoire de la Baie-Sainte-Antoine dite Baie-du-Febvre, 1683-1911. *Montréal*, 1911. XXII–666 p. in-8.
Plusieurs pages de cet ouvrage sont consacrées aux Lefebvre et aux vieilles familles de la Baie.

.....Histoire de Nicolet, 1669-1924. Première partie, La seigneurie. *Arthabaska*, 1924. in-8.

.....Le premier ancêtre canadien des Petit dit Bruneau. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 588-589.

BELLEMARE (R.). Famille Le Sieur et les premiers colons du fief Grosbois. *Montréal,* 1904. 58 p. in-4.

BERGEVIN (R. P. Louis, o.m.i.). Le révérend père Bergevin compile des notes sur la famille Bergevin dit Langevin depuis 35 ans. Elles n'ont pas encore été publiées.

BERNEVAL (1). Le contingent des filles de 1639. *B.R.H.,* 1939. pp. 3-15.

.....Les contingents de filles à marier de 1649-1653. *B.R.H.,* 1939. pp. 257-270.

.....Les filles venues au Canada de 1654 à 1657. *B.R.H.,* XLVI, 1940. pp. 338-350.

.....Les filles venues au Canada de 1658 à 1661. *B.R.H.,* XLVII, 1941, pp. 95-115.

.....Les deux Bélanger. *B.R.H.,* XLIV, 1938. pp. 147-148.

.....L'ancêtre Bibaut. *B.R.H.,* 1939. pp. 182-184.

.....La famille Chorel Dorvilliers. *B.R.H.,* XLIV, 1938. pp. 111-112.

.....Thomas Lee était-il d'origine anglaise ? *B.R.H.,* XXXIII, 1927. pp. 352-353; 726-728.

.....La famille Rivard. *B.R.H.,* XL, 1934. pp. 571-573.

BESNARD (Joseph). Les préliminaires de l'émigration percheronne au Canada. Dans: *Nova Francia,* vol. V. pp. 66-75.

BEZARD (Yvonne). Fonctionnaires Maritimes et Coloniaux sous Louis XIV. Les Bégon. *Paris,* 1932. in-8.

BONNAULT (Baron de). Les seigneurs de Thizy d'après les Archives du *Château. Compiègne,* 1912. 173 p. in-8.
Y est question des Sacquespée et des Chambly.

BONNAULT (Claude de). Les Coigne du Berry en Canada. *B.R.H.,* XLVI, sept. 1940. pp. 276-284.

.....Branche canadienne des Joybert. *B.R.H.,* XLII, 1936. pp. 110-116.

---

(1) Voir aussi Godbout (Rév. Père Archange).

BONNAULT (Claude de). — Suite.

.....Pièces sur Louis-Antoine de Lusignan. *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. pp. 580-609.

.....Généalogie des de Saint-Ours (Manuscrite).

.....Saintonge et Canada: les Tilly. *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 238-256; 296-313.

BOUCHER DE LA BRUÈRE (Montarville). Notes sur les Rouer de Villeray. *B.R.H.*, XXI, 1915. pp. 3-9.

.....Les Boucherville à l'étranger. Dans: *Les Cahiers des Dix*, no. 1. pp. 233-257.

BOUSQUET (Gérard). La famille Bousquet. *B.R.H.*, XLVI, 1940. pp. 22-30; 52-61; 118.

BOWERMAN (Dr. A.-C.). Genealogical List of the Bull Family of the County of Prince Edward, Ont., dans: *Ontario Hist. Soc. Papers and Records*, vol. V, 1904. pp. 77-90.

BRICKER (J.-C.). History of the Gowdy-Goldie-Goudie family. Dans: *Waterloo Hist. Soc.*, 26th annual report. 1938. pp. 20-38.

BROSSEAU (Fr. J.-D.). Essai de Monographie Paroissiale. Saint-Georges d'Henryville et la Seigneurie de Noyan. *Saint-Hyacintre*, 1913. in-8.

Plusieurs pages consacrées aux familles de l'endroit.

BROWN (G.-S.). Yarmouth, Nova Scotia. A sequel to Campbell's history. *Boston*, 1888. 524 p.

Contient des généalogies de familles acadiennes.

BRUCHESI (Jean). Notes sur la famille d'Oscar Dunn, dans: Oscar Dunn et son temps. *Montréal*, 1928. Reproduites dans le *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 571-574.

BRUNET (Abbé P.-A.). Famille Waddell, 1820-1905. *S.l.n.d.*, ni titre particulier. 26 p. in-8. n. ch. (Tiré à 20 ou 25 ex.).

BUCHANAN (A.-W.-Patrick). The Buchanan Book, The Life of Alexander Buchanan. Q.C., Of Montreal. Followed By An Account of the Family of Buchanan. Printed for Private Circulation. *Montreal*, 1911. XIII–475–5–VIII. pp. in-8.

.....Later leaves of the Buchanan Book, *Montreal*, 1929. 482 p.

.....Dr Simon Fraser of Terrebonne. *B.R.H.*, XXXIX, 1933. pp. 720-722.

BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES. Lévis, 1895-1942. Paraît encore. 4 volumes d'Index ont été publiés pour les années 1895-1925. L'Index pour les années 1926-1942 est en préparation.

CAMBRAY (Alfred). Robert Giffard, premier seigneur de Beauport et les origines de la Nouvelle-France. *Cap de la Madeleine,* 1932. XI–372 p. gr. in-8.

CANNON (Robert). Les Trois-Rivières et les familles Dumoulin et Cannon. *B.R.H.,* XL, 1934. pp. 109-116.

CARBONNEAU (Mgr C.-A.). Tableau généalogique des mariages célébrés dans les paroissse du diocèse de Rimouski, situées dans les comtés de Rimouski, Matane, Matapédia et Témiscouata et dans celles de Sainte-Anne-des-Monts et du Cap-Chat, dans le comté de Gaspé.

Première série: Depuis l'origine des paroisses à venir jusqu'à 1902, inc. *Rimouski.* Publié par le séminaire de *Rimouski.* 1936. 3 forts vols. in-4 de plus de 650 p. chacun.

Deuxième série: 1902-1925. *Rimouski,* 1936. 2 forts vols. in-4.

CARON (Abbé Ivanhoé). Les Origines Démographiques des Canadiens-français. *B.R.H.,* XLI, 1935. pp. 362-373.

.....René Gaultier de Varennes, gouverneur des Trois-Rivières. *B.R.H.,* XXIII, 1917. pp. 117-124.

.....Pierre Gaultier de Varennes de la Vérendrye et ses fils. *B.R.H.,* XXIII, 1917. pp. 169--181. (Egalement publié dans le *Canada français,* 2ème série, vol. II. pp. 170-182).

.....La famille Gaultier de Varennes. *B.R.H.,* XXVI, 1920. pp. 14-21; 78-89.

.....Monseigneur Joseph-Octave Plessis, sa famille. *M.S.R.C.,* 3e série, tome XXXI, 1937. pp. 97-117.

.....Robert Caron et sa famille. *Lévis,* 1937. 25 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.,* XLIII, 1937. pp. 161-172; 200-212.

CARON (Abbé N.). Histoire de la paroisse d'Yamachiche, etc. *Trois-Rivières,* 1892. 301 p. in-8.

Renferme quelques généalogies de familles de Yamachiche.

.....Les Gugy au Canada. *B.R.H.,* VI, 89-92.

CARRÉ DE BUSSEROLLE (J.-X.). Calendrier de la noblesse de Touraine, de l'Anjou, du Maine et du Poitou, pour l'année 1867.

Y est question des familles Martel de Gaillon et Taschereau.

CASAULT (Abbé F.-E.-J.). Notes historiques sur la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny. *Québec,* 1906. 447 p. in-8.

CASGRAIN (Mme C.-E.). Mémoires de famille. C.-E. Casgrain. *Rivière-Ouelle,* 1869. 254 p. in-16. Tableau généalogique. Même ouvrage. 2e éd. *Rivière-Ouelle* [Québec], 1891. 275 p. in-8.

M. l'abbé H.-R. Casgrain y a ajouté la vie de Mme C.-E. Casgrain, sa mère. Tiré à 100 ex.

CASGRAIN (H.-R.). La famille de Salles Laterrière. *Québec,* 1870. 63 p. in-12.

CASGRAIN (Philippe Baby). Mémorial des familles Casgrain, Baby et Perrault du Canada. Ed. intime. *Québec,* 1898. gr. in-4 carré.

....La Vie de Joseph-François Perrault, etc. *Québec,* 1898. 176 p. petit in-8.

CAYOUETTE (Joseph) (1). Généalogie de la famille François Cayouette. *S.l.n.d.* 25 p. in-8 carré.

CHABOT (E.). Généalogie des familles Benoît-Livernois-Chabot-Lussier-Tétreau. *S.l.n.d.* 109 p. clavigraphiées.

CHABOT (Marcel). La famille Chabot. 92 pp. in-4. Dactylographiées.

CHAMBERLAND (Abbé Michel). Histoire de Montebello. [La Seigneurie de la Petite Nation et les Papineau, pp. 53-67]. *Montréal,* 1929. 410 p. in-8.

CHANNELL (L.-S.). History of Compton County and Sketches of the Eastern Townships, District of St. Francis, and Sherbrooke County, Supplemented with the Records of Four Hundred Families, etc. *Cookshire, Que.,* 1896. 296 p. gr. in-4. Illust.

CHAPAIS (Thomas). Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France (1665-1672). *Québec,* 1904, in-8.

---

(1) Rév. Frère Natalic.

CHARLAND (R. P. P.-V.). La famille Canac-Marquis et familles alliées. Dictionnaire généalogique. *Québec,* 1918. 414 p. gr. in-8. Illust.

.....Gabriel Charland et sa descendance. Dictionnaire généalogique. *Québec,* 1933, 233 p. in-12.

CHEMINADE (E.). Les Provinces de France et la Nouvelle-France. Emigrants au Canada venant du Nivernais. Dans: *Nova Francia,* vol. I. oct. 1925, pp. 75-76.

CHOQUET (Abbé Elisée). Les Aubry De Laprairie et de Chambly. *B.R.H.,* XLI, 1935. pp. 437-441.

CHOUINARD (H.-J.-J.-B.). Monographie d'une famille canadienne-française [Chouinard]. *Québec,* 1903. 16 p. gr. in-8.

COLEMAN (Emma Lewis). New England Captives Carried to Canada Between 1677 and 1760 During the French and Indian Wars. *Portland, Maine.* 1925. 2 vols. in-8.

CONFIRMATIONS. Extrait du Vieux Registre des Confirmations (Confirmés au Château-Richer, 2 fév. 1660). *B.R.H.,* XLVII, 1941. pp. 139-146.

COUILLARD-DESPRÉS (Abbé A.). La noblesse de France et du Canada. *Montréal,* 1916. 74 p. in-8.

.....Histoire de la seigneurie de Saint-Ours. 1ère partie. Les origines de la famille et de la seigneurie. 1330-1785. *Montréal,* 1915. gr. in-8. 2ème partie. La famille et la paroisse de Saint-Ours, 1785-1916. *Montréal,* 1917. gr. in-8.

.....Histoire des seigneurs de la Rivière-du-Sud et de leurs alliés Canadiens et Acadiens. *Saint-Hyacinthe,* 1912. fort vol. in-8.

.....Les Laflamme au Canada. *B.R.H.,* XX, 1914. pp. 363; 384.

.....Couillard-Després (abbé A.). La première famille française au Canada, ses alliés et ses descendants. *Montréal,* 1906. 363 p. in-8. (Réédition: Louis Hébert, premier colon canadien et sa famille. *Montréal,* 1918).

.....Louis Hébert et ses descendants. *B.R.H.,* XX, 1914. pp. 281-285.

.....Dictionnaire généalogique et historique de la famille Couillard et de ses diverses branches. 1613-1918. *B.R.H.,* XXIV, 1918. pp. 88-96.

COUILLARD-DESPRÉS (Abbé A.). — Suite.

.....La Famille des Patriotes Nelson. *B.R.H.*, XXXII, 1926. pp. 674-675.

.....Histoire de Sorel, de ses origines à nos jours. *Montréal,* 1926. in-8.

COURTEMANCHE (Rév. J.-Israël). Biographie généalogique de la famille Courtemanche (1663-1693). *Montréal,* 1895. 52 p. in-8.

CREPEAU (L.-A.-F.). Mascouche en 1910. *S.l.n.d.* 315–62 p. in-8.
Bonne partie de cet ouvrage consacrée à la généalogie des familles de l'endroit.

[DANIEL (Abbé)]. Histoire des Grandes Familles Françaises du Canada ou Aperçu sur le chevalier Benoist et quelques familles contemporaines. *Montréal,* 1867. in-8.

Voici la liste des familles étudiées: Benoist; D'Ailleboust; de Longueuil; de Vaudreuil; de Boucherville; de Beaujeu; de Saint-Ours; de Lotbinière; Juchereau Duchesnay; de Gaspé; Deschambault; Hertel; de Montigny; de Lanaudière; de Salaberry; et Baby.

.....Le Vicomte C. de Lery, lieutenant-général de l'Empire Français, ingénieur en chef de la Grande Armée et sa famille. *Montréal,* 1867. 236 p. in-8.

.....Notice sur la famille Guy et sur quelques autres familles. *Montréal,* 1867. IV–97 p. in-8.

DAVELUY (M.-C.). Jeanne Mance suivie d'un Essai généalogique sur les Mance et les de Mance par Jacques Laurent. *Montréal,* 1934. 429 p. illust.

DAVIN (Nicholas Flood). The Irishman In Canada. *London & Toronto,* 1877. XVI–692 p. in-8.

DAY (Mrs C.-N.). History of the Eastern Townships. Province of Quebec. Dominion of Canada. Civil and Description. In three Parts. *Montreal, John Lovell,* 1869. 475 p. in-12.

DÉJORDY (Abbé G.-A.). Famille Adam. *Waterloo,* 1910. 16 p. in-12.

.....Généalogie de la famille Beaudry. *S.l.n.d.* [1910]. 31 p. in-12.

.....Généalogie de la famille Blanchet. *S.l.* 1909. 37 p. in-12.

DÉJORDY (Abbé G.-A.). — Suite.

.....Généalogie de la famille Brouillet-Bernard. *Saint-Hyacinthe,* 1910. 31 p. in-12.

.....Généalogie des familles Casavant et Ravenelle-Lalime. *Montréal,* 1910. in-12.

.....Généalogie de la famille Choquette. *Saint-Hyacinthe,* 1909. 31 p. in-12.

.....Généalogie de la famille Hébert Lambert. *S.l.* 1910. 23 p. in-12.

.....Généalogie de la famille Morin. *Saint-Hyacinthe,* 1910. 36 p. in-12.

.....Généalogie de la famille Préfontaine. *S.l.* 1909. 20 p. in-12.

.....Généalogie des principales familles du Richelieu. *Arthabaska,* 1927. 2 vols. in-8.

.....Géologie de la famille Sénéchal. *S.l.* 1909. 22 p. in-12.

DEMAIZIÈRE (Emile). Les Bourguignons au Canada.
175 au moins sont venus ici.

DEMERS (Abbé Benj.). La Famille Demers d'Etchemin. P. Q. *Lévis.* Imprimé à *La Nouvelle Imprimerie,* 1905. III–125, XVII–III p. in-8. Portraits et tableau.

.....Un des premiers colons d'Etchemin, P. Q. Jean Du Met ou Demers. *Québec,* 1914. 20 p. in-8.
Complète et corrige l'histoire de la famille Demers, du même auteur.

.....La paroisse de Saint-Romuald d'Etchemin. Avant et depuis son érection. *Québec,* 1906. 396 p. in-8.
Quelques chapitres sur les premières familles d'Etchemin.

.....Une branche de la famille Amyot-Larpinière. M. Georges-Elie Amyot. Manufacturier et Brasseur de Québec. Ses ancêtres Directs et ses Enfants. *Québec,* 1906. 32 p. in-8. Avec illust. et portraits h. t.

[DÉNÉCHAUD]. Biographie de la famille Dénéchaud. *Québec,* 1895. 29 p. in-16.

DENYS DE LA RONDE. Liste d'émigrants angoumois passés au Canada. Dans: *Bulletin de la Soc. Archéo. et Hist. de La Charente.* no de *juillet* 1937.

DÉSAULNIERS (A.-L.). Généalogie de ma famille. *Trois-Rivières,* 1867. 23 p.

DÉSAULNIERS (F.-L.). Les vieilles familles d'Yamachiche. Tome I. Dix généalogies comprenant les Blais, Lacerte, Lamy, Loranger, Vaillancourt, Gérin-Lajoie, Boucher, Carbonneau, Caron, Comeau. *Montréal,* 1898, XXXII–214 p. in-8.

.....Les vieilles familles d'Yamachiche. Tome II. Trois généalogies comprenant les Désaulniers, Bellemare, Gélinas. *Montréal,* 1899. 273 p. in-8.

.....Les vieilles familles d'Yamachiche. Tome III. Vingt-cinq généalogies comprenant les Lesieur, Héroux, Milette, Rivard, Lefebvre, Duplessis, Milot, Grenier, Bourassa, Pothier, Richer, Gagnon, Daveluy, Lavergne, Girardin, Saint-Louis, Matheau, Trahan, Pellerin et Lord. *Montréal,* 1900. 347 p. in-8.

.....Les vieilles familles d'Yamachiche. Tome IV. Vingt-trois généalogies comprenant les Aucoin, Beaulieu, Bettez, Boisvert, Bonin-Dufresne, Bournival, Ferron, Garceau, Gauthier, Gignac, Guilmet, Hébert, Hubert, Lamothe, Landry, Lapointe, Lapalice, LeBlanc, Lemay, Livernoche, Ricard. *Montréal,* 1908, XVI–155 p. in-8.

.....Recherches généalogiques sur les familles Gravel, Cloutier, Bruneau, Dufresne, Proulx, Douville, Charest, Buisson, Tessier, De Lessart, Caron, Morin, Lamothe, Lemaître, Comeau, Godin, Panneton, Arpin, Cormier, Maher, Fontaine et Duval. *Montréal, A.-P. Pigeon,* 1902. 198 p. in-12.

Notes historiques sur la paroisse de Saint-Guillaume d'Upton avec la généalogie des familles De Serre, Vanasse, Melançon, Dupuis, Désaulniers, Lessard, Houde, Adam, Blais, Gélinas, Lamoureux et Touzin. *Montréal, A.-P. Pigeon,* 1905, XI–141 p. in-8.

.....La généalogie des familles Gouin et Allard avec arbre des familles Richer, Laflèche, Fugère, Guillet, Méthot, Chapdelaine, Pinard-Lauzière, Bibaud. *Montréal, A.-P. Pigeon,* 1909, XIII–103 p. in-12.

.....La généalogie des familles Richer de la Flèche et Hamelin, avec notes historiques sur Sainte-Anne-de-la-Pérade, les Grondines, etc., etc. *Montréal,* 1909, XXI–241 p. in-8. Illust.

DESJARDINS (G.-A.). La famille Nurnberger ou Berger. *B.R.H.,* XLV, 1939. pp. 278-283.

.....La famille Renouf [Esnouf]. *B.R.H.,* 1939. pp. 17-22.

.....L'ancêtre Antoine Roy. *B.R.H.,* XLIV, 1938. p. 367.

DESNOYERS (Ephrem). Noces d'or: Famille Ephrem Desnoyers. 1668-1918. Généalogie de la famille. *Rouville,* s.d. 56 p. Edition intime.

DIONNE (N.-E.). Pierre Bédard et ses fils. *Québec,* 1909. 272 p. in-12.

.....La famille Houel. *B.R.H.,* XIX, 1913. pp. 240-245.

DIXON (J.-D.). History of Charles Dixon, one of the early English settlers of Sackville, N.-B. *Rockford,* 1891. 200 p.

DOUVILLE (Raymond). Aaron Hart. Récit Historique. *Trois-Rivières,* 1938. 194 p.

DROUIN (Joseph). Généalogie de sieur Jules-André Brillant, Rimouski. *S.l.n.d.* IX–645 p. gr. in-8. dactylographiées.

.....Arbre généalogique de Georges Gonthier. 200 p. in-4. Dactylographiées.

.....Généalogie de Joseph-Eugène Richard [1923]. 200 pp. in-4. Dactylographiées.

.....Généalogie de Onésiphore-E. Talbot. 120 p. Dactylographiées.

.....Arbre généalogique de la famille Turgeon. *Québec,* 1919. in-12.

DUBOIS (Lucien). Histoire de la paroisse de Gentilly. *Québec,* 1935. 286 p. in-8. (Les pp. 24-49 concernent la famille Poisson).

DUBOURG (René). Pages d'histoire locale. Les Vassel, seigneurs de Neilly-le-Malherbe. XVIe et XIXe s. *Caen,* 1924. 110 p. in-8.
Tirage à part de l'*Annuaire Normand,* 1924. Tome 91, pp. 185-286.

DUCHESNE (André). Histoire généalogique de la maison de Montmorency et de Laval. Justifié par Chartres, tiltres, arrests & autres bonnes & certaines preuves. Enrichie de plusieurs figures, & divisée en XII livres. Par André Du Chesne Tourangeau, Géographe du Roy. *A Paris, chez Sébastien Cramoisy, rue sainct Jacques, aux Cicognes M. D. C. XXIIII.* Avec privilège du Roy. 22 p. n. ch. – 696 – 14 p. n. ch. in-fol. Nom. illust. et port.

.....Preuves de l'Histoire de La Maison de Montmorency, tirées Des Chartres de diverses Eglises, des Registres de la Chancellerie, des Parlements et de la Chambre des Comptes & de plusieurs Tiltres et Historiens. Avec les Figures des anciens Scaux & Armes, dont les Seigneurs & Dames de Montmorency scellaient leurs Actes. *A Paris, chez Sébastien Cramoisy, rue Sainct Jaques, aux Cicognes, MDCXXIIII.* Avec privilège du Roy, 419 p. in-fol.

DUGAS (Abbé A.-C.). Gerbes de Souvenirs, etc., etc. Tome I, *Montréal,* 1914, in-8.

Les pp. 273-290 sont consacrées aux Tarieu de Lanaudière.

DUGAS (Abbé G.). Histoire de la paroisse de Ste-Anne-des-Plaines. *Montréal,* 1900. IX–207 p. in-8.

Contient plusieurs généalogies.

.....La famille Coursol. Dans: *La Patrie,* 8 *nov.* 1912. Reproduit dans *B.R.H.,* XXXVI, 1930. pp. 462-463.

DUGUAY (Mgr L.-E.). Généalogie de la famille Pierre Duguay, accompagnée de diverses notes historiques. *Trois-Rivières,* 1916 et 1923, 2 vols. in-8. illust.

Le vol. II a pour titre: Cinq généalogies [Duguay, Marcouiller, Diamond et Bald].

DURNFORD (Mary). Family Recollections of Lieut. General Elias Walker Durnford, a Colonel Commandant of the Corps of Royal Engineers Compiled and Edited by his Daughter, *Mary Durnford. Montreal, John Lovell,* 1863. 254 p. in-8.

ÉLIE (R. F.). La famille Casavant. Histoire, généalogie, documents, portraits. *Montréal,* 1914. 77 p. in-8. Illust.

.....La famille Phaneuf-Farnsworth. Histoire, généalogie, documents, portraits. *Montréal,* 1915. 264 p. in-8.

ÉLOI-GÉRARD (R. Frère). Recueil de Généalogies des comtés de Charlevoix et Saguenay depuis l'origine jusqu'à 1939. Publication de la *Société Historique du Saguenay.* no. 5. *La Malbaie* [*Québec*], 1941. 594 p. gr. in-8. Avec grand tableau dépliant.

FABRE-SURVEYER (E.). Joseph Bouchette, ses frères et sœurs. *B.R.H.,* 1941. pp. 180-182.

FAILLON (Abbé). Histoire de la Colonie Française en Canada. *Villemarie,* 1865-66. 3 vols. in-4. cartes, etc.

FALARDEAU (Emile). Les pionniers de Longueuil et leurs origines, 1666-1681. *Montréal,* 1937. 187 p. in-8.

.....Les frères Sanguinet. *B.R.H.,* XXXIII, 1927. pp. 215-216.

FAMILLES. Liste des familles de la Province de Québec dont les descendants occupent (en 1908) la terre ancestrale depuis deux cents ans ou plus. Dans: *Les Fêtes du Troisième Centenaire de Québec,* 1608-1908. *Québec,* 1911. pp. 517-611.

FAUTEUX (Aegidius). La famille d'Ailleboust. Etude généalogique et historique. *Montréal, Ducharme,* 1917. 196 p. in-8.

.....Pierre André, sieur de Leigne. *B.R.H.,* XLI, 1935. pp. 557-563.

.....Les Berthelot de Sainte-Geneviève. *B.R.H.,* XLI, 1935. pp. 222-224.

.....François Cazeau. *B.R.H.,* XXII, 1916. pp. 157-160.

.....Les Du Pont de l'Acadie. *B.R.H.,* XLVI, 1940. pp. 225-237; 257-271.

.....La famille Fleury-Des Marais. *B.R.H.,* XXXIII, 1927. pp. 301-302.

.....La famille de Gannes [de Falaise]. *B.R.H.,* XXXI, 1925. pp. 271-285; 331-341.

.....Les Gautier de Varennes et de la Vérendrye. *B.R.H.,* XXIII, 1917. pp. 244-249.

.....La famille Jarret. [Jarret de Verchères–Jarret de Beauregard]. *B.R.H.,* XXX, 1924. pp. 253-256; 278-279.

.....Les Labarre du Canada. *B.R.H.,* XXXVII, 1931. pp. 468-469.

.....Legardeur de Mutrecy. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. p. 171 (1).

.....Etienne Le Moyne d'Abancourt. *B.R.H.,* XXXVII, 1931. pp. 147-153.

.....La famille Pascaud. *B.R.H.,* XXXIII, 1927. pp. 84-88.

.....La famille Petit de Levilliers. *B.R.H.,* XXXIV, 1928. pp. 478-493.

.....Jean-Vincent Philippe de Hautmesnil et sa descendance. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 199-210.

.....Les quatre frères Preissac. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 136-148.

---

(1) M. Aegidius Fauteux et M. Pierre-Georges Roy ont travaillé conjointement à une histoire de la famille Legardeur, mais leurs notes sont encore manuscrites.

FAUTEUX (Aegidius). — Suite.

.....La famille Renaud du Buisson. *B.R.H.*, XXXVII, 1931, pp. 670-676.

.....Les Rouer de Villeray. *B.R.H.*, XXVI, 1920. pp. 296-299.

.....Un médecin irlandais à Montréal avant la Cession. *B.R.H.*, XXIII, 1917. pp. 303-311; 333-338; 356-372.

FERLAND (Abbé J.-B.-A.). Notes sur les Registres de Notre-Dame de Québec. Première livraison. *Québec,* 1854. 75 p. petit in-8. Autre éd. *Québec,* 1863. 100 p. in-8.

FILTEAU (L.-H.). Genealogy of the Family Normandeau dit Deslauriers. *Ottawa,* 1894. 80 p. in-8.

.....Généalogie de la famille Filteau. *Ottawa,* 1895. 69 p. in-8.

.....Généalogie de la famille Martineau. *Ottawa,* 1896. 145 p. in-8.

FORBES (Mgr). Famille Forbes. Dans: *Bulletin des Amitiés canadiennes de la Rochelle et du Centre-Ouest.* Bulletin no. 5.

FORSYTH DE FRONSAC (Frederic Gregory). Memorial of the Family of Forsyth de Fronsac. *Boston,* 1903. 77 p. in-8. Port. et illust.

FRASER (Alexander). The Clan Fraser In Canada, ect. *Toronto,* 1895. 112 p. in-8.

FRÉMOND DE LA MERVEILLÈRE (M. de). A publié en 1938 ou peu après, une plaquette sur les Lusignan du Canada.

FRENIÈRE (Maxime-O.). L'évolution du nom Daunet en Amérique du Nord. *B.R.H.*, XXXIX, 1933. pp. 509-511.

FRONSAC (Vicomte F. de). La nation Franco-Normande au Canada. Armes, généalogies, histoire. Dans: *Revue Franco-Américaine,* 1911-12.

[GAGNON (Ernest)]. Famille Charles-Edouard Gagnon. Petites notices biographiques et généalogiques. *Québec,* 1898. 38 p. in-8. Autre édition. *Québec,* 1914. 45 p.

GAGNON (Ernest). Louis Jolliet, découvreur du Mississipi et du pays des Illinois. Etude biographique et historique. *Québec,* 1902, XV–284 p. in-8. 2ème éd. 1913. 364 p. in-8.

GAGNON (Philéas). Une vieille famille canadienne. Notes sur l'une des branches canadiennes de la descendance de Pierre Gangnon ou Gaignon et de Madeleine Roger, son épouse, de la paroisse de Tourouvre, au Perche, près de Mortagne, France. *B.R.H.*, XVII, 1911. pp. 268-286; 298-311; 324-331.

Quelques-uns des premiers chapitres d'une monographie écrite par M. Gagnon sur sa famille.

.....Noms propres au Canada français. Transformations de noms propres, établies par les signatures autographes ou par les écrits de contemporains où ils sont mentionnés. *B.R.H.*, XV, 1909. pp. 17-30; 49-61; 80-94; 112-124; 143-157; 177-186.

GARD (Anson-A.). Pioneers of the Upper Ottawa and the Humors of the Valley, South Hull and Aylmer Edition. *Ottawa* (1907), 49–48–108–84 p. in-8. Illust. (4ème partie. Genealogy of the Valley).

GARDINER (H.-F.). The Hamiltons of Queenston, Kingston and Hamilton. Dans: Ontario Hist. Soc. Papers and Records. Vol. VIII, 1907. pp. 24-33.

GARNEAU (Alfred). Les Seigneurs de Frontenac. *Revue Canadienne,* Tome IV, 1867. p. 147.

GARNAULT (Emile). Les Rochelais et le Canada. *S.l.n.d.* 71 p. in-8.

GASPÉ (J. de). Famille Chouinard. Histoire et généalogie. *Québec,* 1921. XCVI–336 p. in-12. Illust.

GATINEAU (Félix). Histoire des Franco-Américains de Southbridge, Massachusetts. *Framingham, Mass.*, 1919. 253 p. in-8. Illust.

GAUDET (Placide). Généalogie des Familles Acadiennes avec Documents. Publié dans: Rapport sur les Archives canadiennes, année 1905. vol. II. App. A.

.....Arbre généalogique de Mgr Edouard LeBlanc, évêque de Saint-Jean, N.-B. [Premier évêque acadien]. *B.R.H.*, XVIII, 1912. pp. 357-363.

.....Généalogie de l'Hon. P.-J. Veniot. Premier Ministre du Nouveau-Brunswick. *B.R.H.*, XXIX, 1923. pp. 118-121.

GAULIER (Abbé). Canada. Perche et Normandie. Revue Historique, 1896-1901. [Contient des études sur l'émigration normande et percheronne au Canada].

GENDRON (Abbé P.-S.). La famille de Nicolas Gendron. Dictionnaire généalogique. *Saint-Hyacinthe,* 1929. 603 p. in-8.
[Y compris le supplément publié en 1930].

GEORGES (R. P.). o.f.m. Les Demontigny. *B.R.H.,* XLVI, 1940. pp. 155-156.

GILL (Charles). Notes historiques sur l'origine de la famille Gill de Saint-François du Lac et Saint-Thomas de Pierreville et Histoire de ma propre famille. *Montréal,* 1889. 96 p. in-16.

GIROUARD (Désiré). Généalogie de la famille Cousineau. *Montréal,* 1884. 7 p. in-12.

.....La famille Girouard. Dans: *Le Monde Illustré,* 5 oct. 1895.

.....La famille Girouard en France. *Lévis,* 1902. 16 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.,* vol. VIII, 1902. pp. 289-300).

.....La famille Girouard. *S.l.n.d.* 23 p. in-8.

.....L'Album de la Famille Girouard. *S.l.n.d.* [1905]. 51 p. in-8. oblong. Illust.

.....La famille Rastel de Rocheblave. *B.R.H.,* vol. IV, 1898. pp. 357-359.

GOBILLOT (René). L'émigration percheronne au Canada. *Nova Francia,* vol. III, 1927. pp. 17-31.

GODBOUT (R. P. Archange) (1). Origine des familles canadiennes-françaises; extrait de l'état civil français. Première série. *Lille,* 1925. 262 p. in-8.

.....Angevins au Canada en avril 1636. *Nova Francia,* vol. II, 1927. p. 263.

.....Le premier Godbout au Canada. *B.R.H.,* XXXI, 1925. pp. 95-96.

.....La famille Hamel. *B.R.H.,* XXXIX, 1933. p. 698.

.....Les pionniers de la région trifluvienne. *Trois-Rivières,* 1934, in-8.

---

(1) Voir aussi Berneval.

GOSSELIN (Mgr Amédée). Les Buissons de Saint-Cosme. Prêtres. *B.R.H.*, XXX, 1924. pp. 195-198.

.....Notes sur la famille Coulon de Villiers. *Lévis*, 1906. 112 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, vol. XII. pp. 161-179; 193-218; 225-246; 257-279; 289-308.

.....Jean Jolliet et ses enfants. *M.S.R.C.*, 3ème s. vol. XIV. sect. *i*. pp. 65-81.

.....Nicolas Peltier et sa famille. *Bull. Soc. Geo. de Québec*, vol. XII, 1918. pp. 203-206.

.....Les Petit ou Le Petit. *B.R.H.*, XXXVII. 1931. pp. 525-529.

GOSSELIN (Abbé Auguste). Une famille de Héros (Pécaudy de Contrecœur). *Evreux*, 1904. 19 p. in-8. (Extrait de la *Revue Catholique de Normandie*).

GOSSELIN (Chanoine David). Généalogie de la famille Gosselin. *Québec*, 1902. 90 p. in-16.

.....Tableau généalogique de Guillemette Gosselin. *B.R.H.*, XXXI, 1925. pp. 15-16.

.....Famille Campeau. *B.R.H.*, XIX, 1913. pp. 76-88.

.....Dictionnaire Généalogique des Familles de Charlesbourg, depuis la fondation de la paroisse jusqu'à nos jours. *Québec*, 1906, XXXIV–594 p. in-8.

.....Figures d'hier et d'aujourd'hui à travers Saint-Laurent, I. O. *Québec*, 1919. 3 vols. in-12.

GOUR (R. F.). La famille Gour (1652-1892) et ses descendants.

GREEN (Ernest). A little Study in Loyalist Genealogy, "Tomsons of Perthshire". *Ont. Hist. Soc. Papers & Records*, vol. XXXI, 1936. pp. 114-134.

....."Frey". *Ont. Hist. Soc. Papers & Records*, XXXIII, 1939. pp. 45-74.

.....Notes on the Empey (Impey) Family of Stormont. *Ont. Hist. Soc. Papers & Records*. Vol. XXVII, 1931. pp. 392-399.

GROU (R. P. J.-E.). Les familles Grou et Cousineau au Canada, 1671-1909 et 1690-1909. *Montréal*, 1909. 86 p. in-8.

GUYON (Louis). Etude généalogique sur Jean Guyon et ses descendants. *Montréal,* 1927. 13 p. gr. in-8. Nomb. Illust.

HAMELIN (Mme Caroline). Mémorial de Familles, Généalogie Le Sage, Hudon dit Beaulieu & Béland. Généalogie Martin & Hamelin. *S.l.* 1910. V–228 p. in-8. Illust.

.....Généalogie de la famille Savoie (Origine Acadienne), etc., etc. *Montréal,* 1912. 64 p. in-8. Illust.

HAMON (R. P.). Les Canadiens Français de la Nouvelle-Angleterre. *Québec,* 1891. fort. vol. in-8. Illust.

HART (Arthur-Daniel). The Jew in Canada. A complete Record of Canadian Jewry from the Days of the French Regime to the Present Time. *Toronto & Montreal,* 1926. X–576 p. gr. in-4, avec de nom. illust. et potraits.

HARVUT (Hte). Jacques Cartier, Recherches sur sa personne et sa famille par Hte Harvut, secrétaire de la mairie de Saint-Malo. *Nantes,* 1884. 14 p. in-8.

HERPIN (Julien). Les Provinces de France et la Nouvelle-France. Les Malouins colonisateurs au Canada. Les Acadiens déportés dans la région malouine. *Nova Francia,* vol. II. pp. 181-186; 229-234; vol. III. pp. 111-118; 309-314.

HERTEL (R. de). Michel d'Agneau d'Ouville et sa famille. Dans: *Nova Francia,* vol. IV. pp. 218-229.

HODGINS (G.-S.). The Heraldry of Canada. Dans: *Ont. Hist. Soc. Papers & Records,* vol. XIV, 1916. pp. 134-152.

HUBBARD (B.-F.). Forests and Clearings, the History of Stanstead County, Province of Quebec, with Sketches of More than Five Hundred Families, Compiled by B.-F. Hubbard. The whole revised, abridged, and published with additions and Illustrations, By John Lawrence, *Montreal, the Lovell Printing & Publishing Co.* 1874, VIII–367 p. in-8.

HUET (P.). et SAINT-SAUD (A. de). Généalogie de la maison de La Faye en Périgord. *Bergerac,* 1900. (Contient une notice sur les Huet).

HUGOLIN-LEMAY (R. P.). Le Père Joseph Denis, premier Récollet canadien (1657-1736). *Québec,* 1926. 2 vols. in-12.

HUNTER (A.-F.). Genealogical Tables and Their Right uses In history. *Ont. Hist. Soc. Papers and Records.* Vol. XVIII, 1920. pp. 104-110.

IMHOFF (J.-W.). Excellentium familiarum in Gallia genealogiæ... *Nuremberg,* 1687. (Familles d'Aubusson, d'Estrées, de Montmorency-Laval et de Lévis).

JACK (David Russell). The Wetmore Family of Charlotte County, New Brunswick. *Acadiensis, I,* 1901. pp. 243-249; II, 1902. pp. 90-97; 166-169; III, 1903. pp. 51-55.

JANELLE (J.-E.). La famille Janelle. Histoire et Généalogie, *Drummondville,* 1928. 359 p. in-8.

.....La famille Delfosse. *B.R.H.,* XLVI, 1940. pp. 360-363.

JODOIN (Alex.). La famille de Montenach. *B.R.H.,* VI. pp. 365-372.

JODOIN (Alex.) et VINCENT (J.-L.). Histoire de Longueuil et de la famille de Longueuil. *Montréal,* 1889. 683 p. in-8.

JOHNSON (S.-C.). A history of Emigration, from the United Kingdom to North America, 1763-1912. *London,* 1913. 8 vol.

JOUAN (Henri). A propos de Jacques-François et Louis-Hector de Callières. *Cherbourg,* 1890, 18–3 p. in-8.

JOUGLA DE MORENAS (Henri). Grand Armorial de France, Catalogue Général des Armoiries des Familles Nobles de France comprenant Les Blasons des Familles ayant possédé des Charges dans le Royaume et de celles ayant fait enregistrer leurs armoiries en 1696. De la Noblesse de l'Empire des Anoblissements de la Restauration donnant les Tableaux Généalogiques de familles confirmées dans leur Noblesse entre 1660 et 1830. *Paris,* les *Editions Héraldiques,* 1934-1938. gr. in-4. Illust. Vol. I, 1934, (A. Bat.). Vol. II, 1938, (Bab-Cœt). Vol. III, 1935, (Cœt-Fieurlert).

KEEFER (Robert). Memoirs of the Keefer family. *Norwood, Ont. Norwood Register Press,* 1935. 30 p.

KING (Grace). Creole Families of New Orleans. *New York,* 1921.

[LABELLE (Abbé Philippe) et BERTRAND (Lionel) M. P.] Sainte-Thérèse de Blainville, 1789-1939. La Société Historique de Sainte-Thérèse-de-Blainville. Cahiers Historiques. [*Joliette*] *L'Etoile du Nord,* 1940. 362 p. in-8. Illust.

[LABRECQUE (Chan. C.)]. L'ancêtre de Mgr M.-Th. Labrecque. *B.R.H.,* 1939. pp. 349-350; XLVI, 1940. p 121.

LACHENAYE-DESBOIS et BADIER. Dictionnaire de la Noblesse contenant les Généalogies, l'Histoire et la Chronologie des Familles Nobles de la France, l'explication de leurs Armes, etc., etc. Troisième édition. *Paris, Schlesinger,* 1863-1876. 19 vols. in-4.

LA DURANTAYE (J.-E. de). Généalogie de Ladurantaye, 1400-1800. *L'Ange-Gardien,* 1938. 53 p. in-8. (Dactylographiées).

LALANDE (R. P.). Une vieille seigneurie, Boucherville. *Montréal,* 1890. VIII–406 p. in-12.

LANGEVIN. Notes sur les archives de Notre-Dame de Beauport. 1ère et 2ème livraisons. *Québec,* 1860-63. 2 vols. in-12.

LANGEVIN-LACROIX (Abbé Edmond). La famille Langevin-Lacroix, 1653-1916. *Montréal,* s. d. 52 p. in-12.

LAONNAIS. Anciennes familles militaires du Laonnais. *Laon. Imp. du Journal de l'Aisne,* 1903. 63 p. in-16.
Contient des notes sur les de Chambly.

LAPALICE (O.). Histoire de la seigneurie Massue et de la paroisse de Saint-Aimé. *Montréal,* 1930. 432 p. gr. in-8.

.....Luc Schmid. *B.R.H.*, XXX, 1924. pp. 213-217.

LA SICOTIÈRE (Léon de). L'émigration percheronne au Canada pendant le XVII siècle. Discours. Lu à la séance publique de la Soc. Hist. et Archéologique de l'Orne, le 27 octobre 1887. *Alençon,* 1887. 36 p. in-8.

LAURENT (Jacques). La famille de Jeanne Mance. Essai généalogique. Dans: Jeanne Mance, de Marie-Claire Daveluy. *Montréal,* 1934. pp. 388-428.

LAUZON. De la famille des Lauzon, vice-rois et lieutenants-généraux des rois de France en Amérique. *Montréal,* 1859. 122 p. in-8. [2ème livraison des Mémoires et Documents de la Société Historique de Montréal].

LAUZON (L.). o.m.i. Un pionnier de Ville-Marie, Gilles Lauzon et sa postérité. *Québec,* 1926. 248 p. in-8. Illust.

LAVOIE (Joseph-A.). La famille Lavoie au Canada de 1650 à 1921. *Québec,* 1922, XIII–403 p. in-8.

LEFEBVRE (Jean-Jacques). Quelques précisions sur les Sanguinet de Lasalle. *B.R.H.*, XXXIX, 1933. pp. 705-707.

.....J.-B. Berthelot (1772-1830) et ses descendants. *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 191-192.

.....Le député Pierre Saint-Julien et ses alliés. *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 433-434.

LE JEUNE. Dictionnaire général et historique du Canada. *Ottawa*, 1931. 2 forts vols. in-4.

LEMAIRE (F.). Antiquités d'Orléans. *Orléans*, 1648. [Contient des généalogies des familles de Guaribaldi, de Lévis-Ventadour et de Vassan].

LEMIEUX (Joseph-Octave). Album généalogique de la famille Lemieux, de 1640 à 1882. *Québec*, 1882. 5 f. n. c. in-4.

LE MOINE. La famille Le Moine. Mémoire de famille (privé). *S.l.n.d.* 28 p. in-8.

LE ROSSIGNOL (S. J.). Historical Notes Local and General with special references to the "Le Rossignol Family" and its connections in Jersey. *S. l.* 1917. 207 p. in-8. Avec de nomb. portraits et tableaux dépliants.

LERY MACDONALD (A.-C. de). Les Lambert-Dumont. Dans: *Revue Canadienne*, vol. XIX. pp. 633; 739.

.....La famille LeFebvre de Bellefeuille. Dans: *Revue Canadienne. Nouv. série.* Vol. IV, 1884. pp. 168-176; 235-247; 291-302.

.....Morel de la Durantaye. *B.R.H.*, XIX, 1913. pp. 266-275.

LESSARD (Alphonse). Le Berceau de la Famille de Lessard. *B.R.H.*, XXXV, 1929. pp. 75-78.

LESSARD (Richard). Pierre de Lessard. *B.R.H.*, XXXII, 1926. pp. 146-148; XXXIV, 1928. pp. 597-598.

.....La famille Colclough. *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 447-448.

LESSARD (Thérèse Archambault). Les premières familles établies à L'Assomption. *B.R.H.*, XLI, 1935; pp. 700-703.

.....Alexandre et Thomas Wilson. *B.R.H.*, XLII, 1936. pp. 347.

LEVASSORT (Dr. Georges). Un percheron mortagnais au Canada: Pierre Boucher, 1622-1717. *Bellême,* 1926. in-8.

LEVESQUE (Ernest). Recherches sur la famille Lévesque. Saint-Maixent, 1901-1907. 3 vols. [Famille Levesque en France].

LHANDE (Pierre). Etude sur l'émigration basque au Canada. Dans: *Revue Internationale des Etudes Basques, juillet-août* 1908, pp. 444 sq; également dans: *Revue Canadienne,* 1908, 2ème partie, pp. 242 sq.

L'HERMITE SOULIER. Histoire généalogique de la noblesse de Touraine. *Paris,* 1665, in-fol.

LINDSAY (Abbé Lionel). Louis Liénard de Beaujeu, premier docteur en théologie de la Nouvelle-France. *Québec,* 1907. 29 p. in-8.

LISTE des familles de la Province de Québec dont les descendants occupent (en 1908) la terre ancestrale depuis deux cents ans ou plus. [Courtes généalogies]. Publiée dans: *Les Fêtes du Troisième centenaire de Québec,* 1608-1908. Q. 1911. pp. 517-611.

LIVRE. Le livre d'Or de la noblesse rurale canadienne-française. *Québec,* 1909. in-8.

LOIZEAU (G.). Les Provinces de France au Canada. Angoumois et Saintonge, François 1er, fondateur de la Nouvelle-France, dans: *Revue des Questions Historiques, sept.* 1934. pp. 116-127.

LOMIER (Dr.). Les Picards au Canada. *Paris,* 1926. 61 p. in-8.

.....Les Pionniers de France et la Nouvelle-France. Quelques Picards au Canada. Dans: *Nova Francia,* vol. I. 1925-26. pp. 76-79; 124-131; 217-229; 273-278.

LORIN (Henri). Le comte de Frontenac. *Paris,* 1895. XIV–502 p. in-8.

LORTIE (Abbé S.-A.). De l'origine des Canadiens-Français. Dans: *Bul. du Parl. Fr. au Canada,* vol. I (1902-03), pp. 160-165; vol. II, pp. 17-18.

LORTIE (Abbé S.-A.) et RIVARD (Adjutor). L'origine et le parler des Canadiens Français. Etudes sur l'Emigration française au Canada de 1608 à 1700. 31 p.

LOUVIGNY DE MONTIGNY: Le Lorimier et le Montigny des Cèdres. *B.R.H.,* XLVII, 1941. pp. 33-47.

LYONNAIS (Abbé A.-G.). Généalogie de la famille Lyonnais en Canada. *Ottawa,* 1901. 98 p. in-8. Avec grand tableau généalogique.

MAGNAN (Hormidas). La paroisse de Saint-Nicolas. La famille Paquet et les familles alliées. *Québec,* 1918. 334 p. in-8.

.....La famille Magnan. Quelques notes. *Québec,* 1925. 100 p. in-8.

.....La famille Huot. *B.R.H.,* XXXII, 1926. pp. 542-548.

.....Généalogie de Calixa Lavallée. *B.R.H.,* XXXIII, 1927. pp. 414-416.

.....L'ancêtre de la famille Magnan. *B.R.H.,* XXXIV, 1928. pp. 735-739.

MAILHOT. Les Bois-Francs. *Arthabaska,* 1914-1925. 4 vols. in-8.

MALCHELOSSE (Gérard). La famille Roupe. *Montréal,* 1918. 8 p. in-8. (Série généalogique, fascicule no 1).

.....Généalogie de la famille Malchelosse. *Montréal,* 1918. 32 p. in-8.

.....Généalogie de la famille Otis. Branche canadienne. *Montréal,* 1921. 86 p. in-8 (1).

.....Généalogie de la famille Richard-Lavallée-Larichelière. *Montréal.* G. Ducharme, 1928. 47 p. in-8.

.....Les Blackstone. Dans: *Les Cahiers des Dix,* no 1, 1936. pp. 213-232.

.....La famille Wasbroad. *Montréal,* 1937. 8 p. in-8. [Série Généalogique–Fascicule no 2].

.....Niort de La Noraye. *Montréal,* 1938. 30 p. in-8. [Tirage à part de l'étude parue dans: *Les Cahiers des Dix,* no 3. *Montréal,* 1938. pp. 283-306].

MANSEAU (Chan. O.). Généalogie des familles des Robidas-Manseau et Bernard-Barbeau. Accompagnée de quelques notes historiques. *Arthabaska,* 1932. IX–514 p. in-8.

---

(1) Une traduction anglaise de cette généalogie a été publiée dans l'ouvrage de M. Wm.-A. Otis: The Otis Family in America. *Chicago,* 1924.

MARGRY (Pierre). Familles de la France coloniale. Les Rouer de Villeray. *Paris,* 1851. 35 p. in-8.

.....Les Varennes de Verendrye. Dans: *Revue Canadienne,* vol. IX, 1872. pp. 362 sq.

[MARGUERITE-MARIE (Rév. Mère)]. Points d'Histoire. Etude sur la famille Baril. *S.l.n.d.* [*Montréal,* 1904]. 43 p. in-8.

MARMETTE (Joseph). Les Machabées de la Nouvelle-France. Histoire d'une famille canadienne, 1641-1768 (Les Le Moyne). *Québec,* 1878. 180 p. in-12.

MARTIN (Albertus). La famille Beaudoin. *B.R.H.,* XL, pp. 693-700.

MARTINEAU (R. P. Marcel, S.J.). Généalogie de la famille Martineau-Lornière, branche du district de Montréal, suivie de notes généalogiques et biographiques. *Montréal,* 1902. 174 p. in-8.

MASSICOTTE (E.-Z.). La généalogie au Canada-Français. *Revue Canadienne,* 1904. p. 81.

.....La Recrue de 1653: liste des colons qui partirent de France pour Montréal en l'année 1653. Dans: *Rapport de l'archiviste de la P. de Q.,* 1920-21. p. 309-320.

.....Congés et permis [de Traite] déposés ou enregistrés à Montréal sous le régime français. Dans: *Rapport de l'archiviste de la P. de Québec,* 1921-22. pp. 189-225.

.....Les Foires des Pelleteries à Montréal au XVIIe s. Un document qui intéresse les généalogistes. *B.R.H.,* XXVIII, 1922. pp. 373-380.

.....L'essaimage des Français et des Canadiens-français dans l'Amérique du Nord. *B.R.H.,* XXXIV, 1928. pp. 44-47.

.....Une recrue de Colons pour Montréal en 1659. *B.R.H.,* XXXV, 1929. pp. 671-678.

.....Sainte-Geneviève de Batiscan. *Trois-Rivières,* 1934. in-8. (Pages trifluviennes. Série A. No 18).

Donne la liste des pionniers 1685-1720 avec leur lieu d'origine.

.....D'où viennent les Colons au XVIIIe siècle? *B.R.H.,* XLIII, 1937. pp. 53-56.

MASSICOTTE (E.-Z.). — Suite.

.....Les colons de Montréal de 1642 à 1667. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 170-192; 224-239; 312-320; 379-384; 433-448; 467-482; 538-548; 613-625; 650-652. Additions et corrections, XXXVII, 1931. pp. 757-759. [Relevé de plus de 1500 noms].

.....Le fondateur de la famille Archambault. *B.R.H.*, XX, 1914. pp. 316-318.

.....La famille Baby-Cheneville et les commandants du fort Niagara. *B.R.H.*, XLVII, 1941. pp. 15-18.

.....F.-X. Beaudry. *B.R.H.*, 1939. pp. 143-146.

.....Le rétablissement d'une lignée [Joseph-Vital Bertrand]. *B.R.H.*, XLII, 1936. pp. 196-199.

.....La famille de Michel Bibaud. *B.R.H.*, XLV, 1939. pp. 100-102.

.....Notes sur la famille de William-Edmond Blumhart. *B.R.H.*, XXX, 1924. pp. 182-183.

.....La famille Bouat. *B.R.H.*, XXX, 1924. pp. 10-13; 39-45; 68-69; 102-103.

.....Documents sur la famille Bouat. *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. pp. 699-702.

.....Les deux musiciens Braunies. *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 641-643.

.....Les Chaboillez. Une famille de Traitants au XVIIIe et au XIXe s. *B.R.H.*, XXVIII, 1922. pp. 184-188; 207-209; 241-242; 274-276; 311-313; 325-332; 355-359.

.....Lambert Closse et son pays d'origine. *B.R.H.*, XX, 1914. pp. 184-186.

.....La famille du notaire Comparet. *B.R.H.*, XXXV, 1929. pp. 413-415.

.....La famille de Jean De Lisle de la Cailleterie. *B.R.H.*, XXV, 1919. pp. 175-186.

.....La famille du pasteur Delisle. *B.R.H.*, XLVI, 1940. pp. 105-107.

.....Les familles Descary, Descarries, Décary et Décarie, 1650-1909. Histoire, Généalogie, Portraits. *Montréal*, 1910. 163 p. in-8.

MASSICOTTE (E.-Z.). — Suite.

.....Le premier Décarris en Canada. *B.R.H.*, XXIV, 1918. pp. 83-84.

.....La famille Dufrost de la Gemmeraye. *B.R.H.*, XXII, 1916. pp. 71-76.

.....La famille Ferquel. *B.R.H.*, XLIV, 1938. pp. 62-64.

.....Notes sur les familles Freté, Ferté, Forté et Poitiers Dubuisson. *B.R.H.*, XXII, 1916. pp. 275-277.

.....La famille Giraldi. *B.R.H.*, XLVI, 1940. pp. 174-175.

.....Le premier Girouard à Montréal. *B.R.H.*, XXIII, 1917. pp. 91-92.

.....Greysolon, sieur du Lhut. — Greysolon, sieur de la Tourette. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 139-147.

.....Famille Gugy. *B.R.H.*, XXIII, 1917. pp. 312-314.

.....La famille du juge Charles-Lewis Guy. *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. pp. 154-157.

.....Hodiesne. *B.R.H.*, XLII, 1936. pp. 304-309; 599-600.

.....Le rameau catholique des "Joseph". *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 751-755.

.....La famille Juchereau de Beaumarchais, et de Saint-Denis. *B.R.H.*, XXXVI, 1930. pp. 528-529.

.....Les ascendants de Salomon Juneau, fondateur de Milwaukee. *B.R.H.*, XLIV, 1938. pp. 68-70.

.....Notes sur Louis-Hippolyte Lafontaine. *B.R.H.*, XXII, 1916. pp. 304-307. XXIII, 1917. pp. 28-29.

.....La famille d'Albani [Emma Lajeunesse]. *B.R.H.*, XXXVII, 1931. pp. 660-669; 713.

.....La famille du chirurgien Landriaux. *B.R.H.*, XLIII, 1937. pp. 46-48.

.....Clément Leriger de La Plante et sa famille. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 729-734.

MASSICOTTE (E.-Z.). — Suite.

.....Notes gén. et bio. sur Edmond Lareau. *B.R.H.*, XXIX, 1923. pp. 69-72.

.....L'ancêtre de Sir Wilfrid Laurier [Cottineau dit Champlaurié]. *B.R.H.*, XXVI, 1920. pp. 53-55.

.....Trois grands artistes [Les Lavigne]. *B.R.H.*, XXXIX, 1933. pp. 5-10.

.....Les ancêtres de Sir Evariste Leblanc. *B.R.H.*, XXVII, 1921. pp. 317-318.

.....La famille de feu Hormidas-Alphonse Lemieux. Esquisse généalogique. *Montréal,* 1923. 15 p. in-8. Autre éd. *Mont.*, 1923, 23 p.

.....Etienne Le Moyne D'Abancourt. *B.R.H.*, XXXVII, 1931. pp. 99-100.

.....Le Moyne de Sainte-Marie et Le Moyne de Martigny. *B.R.H.*, XXIII, 1917. pp. 125-127; 142.

.....Nicolas Le Moyne de Leau. *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 326-329; XXXVIII, 1932. p. 39.

.....Le sculpteur Levasseur et sa famille. *B.R.H.*, XXXVII, 1931. pp. 496-499.

.....Branche oubliée de la famille Lionnais. *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 315-316.

.....La famille de Lorimier. Notes généalogiques et historiques. *B.R.H.*, XXI, 1915. pp. 10-16; 33-45.

.....Notes et documents nouveaux sur le fondateur de Montréal. *B.R.H.*, XXII, 1916. pp. 139-150.

.....La famille Massicotte. Histoire. Généalogie. Portraits. *Montréal,* 1904. 152 p. in-8.

.....La famille Massicotte. *B.R.H.*, XXXVI, 1930. pp. 241-243.

.....Famille Mayrand. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 708-711; XXXVII, 1931. pp. 89-91.

.....Cyr de Monmerqué, sieur Dubreuil, ancêtre des Montmarquette. *B.R.H.*, XXI, 1915. pp. 363-366.

MASSICOTTE (E.-Z.). — Suite.

.....Le mystérieux négociant-notaire Joseph Papin. *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. pp. 172-174.

.....Les Minutes du Notaire Petrimoulx, 1798-1849. *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. pp. 195-198.

.....Paul-Théophile Pinsonnault, ses ascendants et ses descendants. *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 207-220.

.....La famille du poète Quesnel. *B.R.H.*, XXIII, 1917. pp. 339-342.

.....Les de Quinemont au Canada. *B.R.H.*, XXIX, 1923. pp. 356-357.

.....Le juge Pierre Raimbault et sa famille. *B.R.H.*, XXI, 1915. pp. 78-81.

.....Deux Rodier. *B.R.H.*, XLIV, 1938. pp. 120-122.

.....La famille du Docteur J.-P. Rottot. *B.R.H.*, XXXVII, 1931. pp. 144-146.

.....Les Sabrevois, Sabrevois de Sermonville et Sabrevois de Bleury. *B.R.H.*, XXXI (1925). pp. 7-14; 40-42; 77-84; 104-111; 133-137; 185-187.

.....Le Baron Schaffalisky. *B.R.H.*, XXIX, 1923. pp. 134-136.

.....Notes sur la famille Tabeau. *B.R.H.*, 1937. pp. 367-370.

.....La famille du Sénateur F.-X.-A. Trudel. *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 615-623.

.....Jacques Viger et sa famille. *B.R.H.*, XXI, 1915. pp. 148-149; XXIV, 1918. pp. 209; 244.

MASSON (Raymond). Généalogie des familles de Terrebonne depuis le 19 août 1727 au 31 décembre 1872, 1793 et 1794 manquant. Augmentée des actes de Saint-François de Sales (Ile Jésus) depuis le 3 février 1702 au 14 septembre 1805 et de 1847 le 6 mars au 19 décembre 1872; de Saint-Charles de Lachenaie depuis le 2 août 1726 au 26 décembre 1791; de Sainte-Rose depuis le 11 décembre 1745 au 23 novembre 1768. *Montréal, Thérien Frères, Limitée,* 1930-31. Tiré à 100 ex. 4 vols. in-8 de plus de 600 pp. ch.

MAURAULT (Olivier). Le Bienheureux André Grasset de Saint-Sauveur et sa famille. *Montréal,* 1927. 30 p. in-8.

MESCHINET DE RICHEMONT (L.). Les Marins Rochelais. *La* Rochelle, 1906. in-8. [Contient des renseignements gén. sur plusieurs Denys].

MICHAUD (Abbé Adolphe). Généalogie des familles de la Rivière-Ouelle, depuis l'origine de la paroisse jusqu'à nos jours. *Québec,* 1908. 705 p. in-8.

MICHAUD (Abbé J.-D.). La famille Colclough. *B.R.H.,* XXXIII, 1927. pp. 536-537.

[MILLER, J.-W.]. Généalogie de la famille Lepage. (Branche du District de Rimouski). Dans *Le Progrès du Golfe,* 15 et 29 septembre; 13, 20 et 27 octobre et 3 novembre 1905.

MONTAGU (P. de). Les familles D'Amours de Serain et D'Amours de Chaufour. *B. R. H.,* XXXIII, 1927. pp. 328-331.

MORAS (C.-N.). Les Provinces de France et la Nouvelle-France, Angevins au Canada en avril 1636. Dans: *Nova Francia,* vol. I, 1926. p. 177.

MOREAU (Abbé S.-A.). Histoire de la paroisse de Saint-Luc, comté de Saint-Jean. *Montréal,* 1901. 105 p. in-8. [Contient une généalogie de la famille Moreau].

MORIN (Victor). Les Ramezay et leur château. *Les Cahiers des Dix,* no 3. *Montréal,* 1938. pp. 9-72.

MOURNAUD (Françoise). Les Allobroges au Canada. *Blois. G. de Grandpré,* 1935. 26 p. in-8. [Publié également dans: *Revue des Questions Historiques, septembre* 1934. pp. 102-115].

MYRAND (Ernest). Madame d'Ailleboust et le Dictionnaire Généalogique. *B.R.H.,* vol. V, 1899. pp. 43-51.

.....La famille Myrand. *B.R.H.,* X, 1904. pp. 75-85.

NADEAU (Gabriel). Jean Orillat. *B.R.H.,* XLI, 1935. pp. 644-684.

NANTEL (Maréchal). La famille Nantel. *B.R.H.,* XL, 1934. pp. 369-375.

NATALIC (Frère). Généalogie de la famille Frs. Cayouette. *S.l.n.d.* 25 p. in-8.

NAU. Famille Nau. Branches masculines et féminines, 1550 à 1894. *Paris, Delalain,* 1894. 99 p. in-8. [Famille Nau, en France].

NEVEU. Généalogie des familles Blanchard et Neveu. *S.l.n.d.* [1915]. 55 p. in-8.

NOTES généalogiques sur la famille d'Israël Gilbert dit Comtois. *Montréal.* s. d. [1900]. 15 p. in-8.

Deuxième édition retouchée et augmentée. *Joliette. Imp. J.-C.-A. Perrault.* s. d. [1911]. 17 p. in-8.

O'FARRELL (John). Irish Families in ancient Quebec. Records. With some account of soldiers from the Irish Brigade regiment of France serving with the army of Montcalm. *Montreal,* 1908. 28 p.

OGILVIE. The Ogilvies of Montreal, with a genealogical account of the descendants of their grandfather, Archibald Ogilvie. Privately printed. *Montreal,* 1904. 98 p.

O'HART (John). Irish Pedigrees or the origin and Stem of the Irish Nation. *New York,* 1923. 2 vols.

OLIVIER (Abbé Ernest) et HOULE (Abbé Alphonse). Généalogie des Olivier dit Lavictoire. *S. l.* 1929. 71 p. in-16. Portraits.

OSLER. Records of the lives of Ellen Free Pickton and Featherstone Luke Osler. *London,* 1915. 257 p. [Tableau replié donnant les descendants au Canada].

OTIS (Wm.-A.). The Otis Family in America. *Chicago,* 1924, gr. in-8. [Contient une traduction de la brochure de M. Gérard Malchelosse, sur la famille Otis].

PAPINEAU (D.-B.). La famille Papineau. *B.R.H.,* XXXIX, 1933. pp. 331-346; 390-413; 483-494.

PAQUIN (O.-J.). La famille Dumontier, depuis 1600 jusqu'à 1908. *Montréal,* 1908. 463–6 p. in-8.

PARENT (P.-E.). Histoire généalogique des familles Parent-Grenier-Fournier dit Préfontaine et Lamarre ou De Lamarre. Ancêtres paternels. Et des familles Fitzpatrick-Connolly-Peters-Lacroix. Ancêtres maternels de. Par P.-E. Parent, *Ottawa,* 1934. 83 feuilets in-8 (Polycopiés).

PASCAL (Chanoine). Histoire de la Maison Royale de Lusignan. *Paris,* 1896. V–200 p. in-8. Portraits.

POIRIER (Pascal). Origine des Acadiens. Dans: *Revue Canadienne,* 1874, pp. 850; 929; 1875, pp. 71; 140; 216; 310; 462; 524.

POISSANT (J.-C.). Généalogie de la famille Poissant depuis son origine en Canada. 1684-1909. *Montréal,* 1909. 311 p. in-8.

POLI (Vicomte Oscar de). Inventaire des titres de la maison de Billy. *Paris,* 1894. 300 p. in-16.

POULIOT (J.-Camille). L'Ile d'Orléans. Glanures historiques et familiales. *Québec,* 1928. 176 p. in-8.

PRINGLE (J.-F.). Lunenburg Or the Old Eastern District Its Settlement And Early Progress: With Personal Recollections of the Town of Cornwall. From 1824; To which are Added a History of the King's Royal Regiment of New York and Other Corps; The Names of All those Who Drew Lands In the Counties of Stromont, Dundas and Glengarry, Up to November, 1786; and Several Other Lists Of Interest to the Descendants of the Old Settlers. *Cornwall,* 1890. XIX–423 p. in-8.

PRUDHOMME (Juge L.-A.). La famille Goulet. *M.S.R.C.* 3e série, vol. XXIX, sect. *i.* 1935. pp. 23-41.

.....Louis Riel et sa descendance. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. p. 393.

QUEBEC. A List of Protestant House Keepers in the District of Quebec. (Oct. 26th 1764). *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 753.

.....Les Acadiens à Québec en 1757. *B.R.H.,* XXXVI, 1930. pp. 50-64; 105-128; 169-175.

RAMEAU (E.). La race française au Canada. Dans: *Revue Canadienne,* vol. de 1873. p. 296.

RAMEAU (E.). La France aux Colonies. *Paris,* 1859. in-8.

RASILLY (Marquis M.-G. de). Généalogie de la famille de Rasilly. *Laval,* 1903. in-4.

REAU. Famille Alexis Reau. Petites Notices Biographiques et Généalogiques. *Trois-Rivières. Imp. Le Bien Public,* 1923. 69 p. in-8. Tableau dépliant.

REGISTRES DE L'ÉTAT CIVIL :

Liste des registres de l'Etat Civil des districts judiciaires suivants:

Arthabaska: (Arthabaska, Drummond et Mégantic). *B.R.H.*, 1931. pp. 218-221.

Bonaventure: (Conservés à New Carlisle). *B.R.H.*, XXXVII, 1931. pp. 107-108.

Gaspé: (Conservés à Percé). *B.R.H.*, 1931. p. 63.

Hull. *B.R.H.*, XXXVII, 1931. pp. 281-286.

Iberville. *B.R.H.*, 1931. pp. 344-345.

Iles de la Madeleine (Havre-Aubert). *B.R.H.*, 1932. p. 88.

Joliette. *B.R.H.*, 1930. pp. 732-735.

La Malbaie. *B.R.H.*, 1931. pp. 511-512.

Montcalm: (Conservés à Mont-Laurier). *B.R.H.*, 1931. pp. 703-704.

Montmagny. *B.R.H.*, 1930. pp. 562-563.

Nicolet. *B.R.H.*, 1931. p. 754.

Richelieu. *B.R.H.*, 1930. pp. 614-615.

Rimouski. *B.R.H.*, 1931. pp. 522-524.

Saint-François (Conservés à Sherbrooke). *B.R.H.*, 1931. pp. 112-121.

Saint-Hyacinthe. *B.R.H.*, 1931. pp. 166-168.

Terrebonne. *B.R.H.*, 1930. pp. 690-696.

REID (W.-D.). Johan Jost Herkimer, U. E. and His Family. *Ont. Hist. Soc. Papers & Records.* Vol. XXXI, 1936. pp. 215-227.

REX. Février dit Lacroix. *B.R.H.*, XLVII, 1941. pp. 54-55.

RICHARD (Mgr Louis). Généalogie de la famille Le Prince. Dans: *Acadia* d'Edouard Richard. *Edition d'Henri d'Arles,* vol. II, appendice VII.

.....Notices généalogiques et biographiques de quelques familles Canadiennes et Acadiennes. (Les Bastarache, Bourgeois, Boudrot, Alain, Arseneau, Babineau, Bariaux, Beliveau, Benoit, Bergeron, Bourbeau, Champoux, Cormier, Deshaies, Désilets, Desrosiers, Dubois, Gailloux, Levasseur, Massé, Provencher, Richard, Orillon-Champagne, Lord, etc., etc.). Ces notices ont été publiées dans *Le Trifluvien* en 1906 et 1907.

ROCHELEAU (Corinne). Notes sur la famille Rocheleau. *B.R.H.*, XXXVI, 1930. pp. 272-273.

.....Notes sur les Stebbins. Aussi appelés Stebbenn, Stebenne, Steban, etc. *B.R.H.*, XXXVI, 1930. pp. 366-369.

ROQUEBRUNE (Robert Larocque de). Troie familles canadiennes: Les Poitiers du Buisson de Pommeroy, Les Le Febvre d'Angers de Plainval et les Morin de Saint-Luc de Valcourt. *Nova-Francia,* vol. V. p. 323-340.

.....Les ancêtres du Marquis de Montcalm. *Revue de l'Université d'Ottawa,* vol. IX, no 1. *Janvier-mars* 1939. pp. 33-48.

.....Alexandre de Prouville de Tracy. Sa famille et sa conduite pendant la Fronde. *Revue de l'Université d'Ottawa,* vol. X, no 2. *Avril-juin* 1940. pp. 200-214.

.....La famille de Lauzon-Charny au Canada. *Nova-Francia,* vol. VI. pp. 35-40.

ROUTIER (Abbé René). La famille Routier dispersée en Amérique du Nord depuis trois cents ans. *Dieppe-Québec. N.-D. de Foy.* Notes généalogiques. *S.l.* 1937. 29 p. in-fol. [Polycopiées].

ROY (Rév. Alphonse). Monographie de la famille de Clément Roy dit Lauzier. Originaire de Sainte-Anne de la Pocatière. *Manchester, N.H.,* 1926. 174 illust.

ROY (Joseph-Edmond). Le premier Colon de Lévis. Guillaume Couture. *Lévis. Mercier & Cie.* 1884. 160–II p. in-12.

.....La famille Lefebvre de La Barre. *B.R.H.*, II. 1896. pp. 82-87.

.....Histoire de la seigneurie de Lauzon. *Lévis,* 1897-1904. 5 forts vols. in-8.

ROY (Joseph-Edmond). — Suite.

.....Notes sur la famille de Mines. Dans: *M.S.R.C.*, 1897. p. 43. Reproduites dans: *B.R.H.*, XXXVII, 1931. pp. 475-477.

.....Notice historique sur la famille de René de La Voye. *Lévis*, 1899. 201 p. in-8.

.....Nicolas Le Roy et ses descendants. Notes pour servir à l'histoire de la famille Le Roy. *Québec*, 1897. 255 p. in-8.

.....Le commandeur de Rasilly. *B.R.H.*, XIX, 1913. pp. 345-349.

ROY (Léon). Douze Jean Langlois, 1666-1681. *B.R.H.*, XLIV, 1938. pp. 156-160.

.....Le cinquième ancêtre des Langlois de Rimouski. *B.R.H.*, XLIV, 1938. pp. 246-248.

.....Dix générations dans la même paroisse. *B.R.H.*, XLIV, 1938. pp. 283-286 (1).

ROY (Pierre-Georges). La famille Adhémar de Lantagnac. *Lévis*, 1908. 21 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XIV. pp. 343-350; 365-374).

.....La famille Amyot. *Québec*, 1926. 652 p. (Manuscrite).

.....La famille de Jean Amyot. Dans: *B.R.H.*, XXV, 1919. pp. 225-234.

.....Charles-Joseph Amyot Vincelotte. *B.R.H.*, XXV, 1919. pp. 306-315.

.....Mathieu Amyot Villeneuve. *B.R.H.*, XXV, 1919. pp. 321-331.

.....La famille André De Leigne. *Lévis*, 1935. 29 p. in-8. (Egalement dans: *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 385-408).

.....La famille Antrobus. *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 506-508.

.....La famille Aubert de Gaspé. *Lévis*, 1907. 199 p. in-8.

.....La famille Aubrenan ou Aubry. *B.R.H.*, XL (1934). pp. 641-644.

---

(1) Monsieur Léon Roy a en préparation la généalogie complète des Langlais et Langlois du Canada.

ROY (Pierre-Georges). — Suite.

.....La famille Bailly de Messein. *Lévis,* 1911. 47 p. in-8. (Aussi publiée dans *B.R.H.,* XXIII, 1917. pp. 193-206; 225-239; 257-274).

.....La famille Barthe. *B.R.H.,* XLI, 1935. pp. 705-707.

.....La famille Bazire. *B.R.H.,* XLII, 1936. pp. 65-72.

.....La famille Bécard de Grandville. *Lévis,* 1914. 16 p. in-8. (Aussi publiée dans le *B.R.H.,* XXII, 1916. pp. 97-110).

.....Les sept frères Bédard. *B.R.H.,* XLIV, 1938. pp. 65-67.

.....La famille Bell. *B.R.H.,* XLII, 1936. pp. 129-131.

.....La famille des Bergères de Rigauville. *Lévis,* 1912. 26 p. in-8.

.....Raymond-Blaise des Bergères. *B.R.H.,* XXII, 1916. pp. 227-235; 259-271; 288.

.....La famille Berthelot d'Artigny. *Lévis,* 1935. 38 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.,* XLI, 1935. pp. 1-38).

.....Les Besserer de la province de Québec. *B.R.H.,* XXIII, 1917. pp. 30-31.

.....Jacques Bizard, major de Montréal et sa famille. *B.R.H.,* XXII, 1916. pp. 291-303.

.....Les Blanchet. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 735-740.

.....La famille Boisseau. *Lévis,* 1907. 28 p. in-8.
.....Louis Boulduc ou Bolduc. *B.R.H.,* XXII, 1916. pp. 65-70.

.....La famille Brehaut. *B.R.H.,* 1939. pp. 146-150.

.....La famille Brewer. *B.R.H.,* 1939. pp. 90-91.

.....La famille Céloron de Blainville. *Lévis,* 1909. 60 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.,* vol. XV, 1909. pp. 302-314; 329-350; 360-381).

.....Notes sur Joseph-Louis Céloron de Blainville. *B.R.H.,* XXXIII, 1927. pp. 600-606; 676-678.

.....Notes sur la famille Chabot. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 1-5.

.....La famille Chaffers. *B.R.H.,* XLIV, 1938. pp. 161-163.

ROY (Pierre-Georges). — Suite.

.....La famille Chaussegros de Léry. *Lévis,* 1934. 40 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.,* XL, 1934. pp. 577-614).

.....La famille de Chavigny de la Chevrotière. *Lévis,* 1916. 166 p. in-8.

.....La famille Chinic. *B.R.H.,* 1939. pp. 207-210.

.....La famille Chorel Dorvilliers de Saint-Romain. *B.R.H.,* XLIV, 1938. pp. 33-38.

.....La famille Coffin. *B.R.H.,* XL, 1934. pp. 229-232.

.....La famille Cook. *B.R.H.,* XLII, 1936. pp. 193-195.

.....La noblesse des Coulon de Villiers. *B.R.H.,* XXXIV, 1928. pp. 577-579.

.....La descendance de Coulon de Jumonville. *B.R.H.,* XXXIV, 1928. pp. 658-660.

.....La famille Courault de La Coste. *B.R.H.,* 1939. pp. 366-368.

.....Le Premier Crémazie au Canada. *B.R.H.,* XXIX, 1923. pp. 184-185.

.....La famille du légiste François-Joseph Cugnet au Canada. *B.R.H.,* XXI, 1915. pp. 236-238.

.....Mathieu Damours de Chauffours. *B.R.H.,* XXXII, 1926. pp. 385-392.

.....Mathieu Damours de Freneuse. *B.R.H.,* XXXII, 1926. pp. 577-582.

La famille Dazemard de Lusignan. *Lévis,* 1931. 31 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.,* XXXVII, 1931. pp. 577-589; 641-659).

.....Charles Denys de Vitré, Conseiller au Conseil Souverain. *B.R.H.,* XXIV, 1918. pp. 224-242.

.....La famille Des Champs de Boishébert. *Lévis,* 1906. 40 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.,* vol. XII. pp. 65-77; 97-113).

.....Le Premier Dorion au Canada. *B.R.H.,* XXXI, 1925. pp. 376-378.

ROY (Pierre-Georges). — Suite.

.....La famille Dufros de Lajemmerais. *Lévis,* 1937. 26 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.,* XLIII, 1937. pp. 289-298; 321-334).

.....La famille Du Gué de Boisbriand. *Lévis,* 1918. 31 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.,* vol. XXIV, 1918. pp. 161-173; 193-209).

.....La famille Dumas. *B.R.H.,* 1939. pp. 161-164.

.....La famille Lefebvre Duplessis Faber. *Lévis,* 1937. in-8. (Egalement dans *B.R.H.,* XLIII, 1937. pp. 225-239; 257-266).

.....La famille Dupont de Neuville. *Lévis,* 1934. 22 p. in-8. (Egalement dans*B.R.H.,* XL, 1934. pp. 3-19).

.....Le Premier East Canadien. *B.R.H.,* XXXII, 1926. pp. 351-352.

.....La famille d'Estimauville de Beaumouchel. *Lévis,* 1903. 80 p. in-8.

.....La famille Fargues. *B.R.H.,* XLIV, 1938. pp. 129-132.

.....La famille Faribault. *Lévis,* 1913. 47 p. in-8. (Egalement dans: *B.R.H.,* XIX, 1913. pp. 33-49; 63-75; 97-112).

.....La famille Fitzback. *B.R.H.,* XLIV, 1938. pp. 344-345.

.....Jacques-Alexis de Fleury Deschambault. *B.R.H.,* XXXVII, 1931. pp. 705-713.

.....La famille Foucault. *Lévis,* 1915. 13 p. in-8. (Egalement dans: *B.R.H.,* XXI, 1915. pp. 369-379).

.....La famille Fornel ou Fournel. *B.R.H.,* XLI, 1935. pp. 125-128.

.....La famille Frémont. *Lévis,* 1902. 84 p. in-8.

.....Ia famille Gaillard de Saint-Laurent. *Lévis,* 1935. 20 p. in-8. (Egalement dans: *B.R.H.,* XLI, 1935. pp. 193-212).

.....La famille de Galliffet. *Lévis,* 1917. 28 p. in-8.

.....François de Galliffet, gouverneur des Trois-Rivières. *B.R.H.,* XXIII, 1917. pp. 289-302; 321-332.

.....La famille Gaultier de Comporté. *Lévis,* 1934. 34 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.,* XL, 1934. pp. 321-352).

ROY (Pierre-Georges). — Suite.

.....Robert Giffard a-t-il laissé des descendants de son nom? *B.R.H.*, XXII, 1916. pp. 89-94.

.....La famille Glackemeyer. *Lévis*, 1916. 15 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XXII, 1916. pp. 195-205).

.....La famille Globensky. *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. pp. 705-707.

.....La famile Godefroy de Tonnancour. *Lévis*, 1904. 128 p. in-8.

.....La famille Guillimin. *Lévis*, 1917. 35 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XXIII, 1917. pp. 97-116; 129-142).

.....La famille Hale. *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. pp. 750-751.

.....Le premier Hallay ou Hallé canadien. *B.R.H.*, XXXII, 1926. pp. 540-541.

.....La famille Hazeur. *Lévis*, 1935. 30 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 321-349).

.....René-Ovide Hertel de Rouville. Ses descendants. *B.R.H.*, XXI, 1915. pp. 53-54.

.....La famille Hiché. *Lévis*, 1935. in-8. (Egalement dans B.R.H., XLI, 1935. pp. 577-606.

.....Les descendants du lieutenant Richard Howard Horsley. *B.R.H.*, 1939. pp. 122-124.

.....La famille Hubert. *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 756-761.

.....La famille d'Irumberry de Salaberry. *Lévis*, 1905. 200 p. in-8.

.....La famille Jarret de Verchères. *Lévis*, 1908. 44 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XIV. pp. 209-217; 240-254; 271-285; 299-303).

.....La famille Jones. *B.R.H.*, 1939. pp. 84-86.

.....La famille Juchereau Duchesnay. *Lévis*, 1903. XXIV–456 p. in-8.

.....Louis Juchereau de Saint-Denys. *B.R.H.*, XXXVI, 1930. pp. 193-202; XXXVIII, 1932. pp. 407-416.

.....La famille Just. *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 615-616.

ROY (Pierre-Georges). — Suite.

.....La famille Jékimbert ou Kimber. *B.R.H.*, XXXI, 1915. pp. 201-205.

.....Le Baron Edmond-Victor Von Koenig. *B.R.H.*, XXIII, 1917. pp. 316-318.

.....La famille Labat de Sivrac. *B.R.H.*, XLIV, 1938. pp. 274-275.

.....La famille Lagueux. *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. pp. 577-579.

.....La famille Lajus. *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 243-247.

.....La famille Lanoullier. *Lévis*, 1935. 48 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 513-556).

.....Les descendants de Jean-Eustache Lanoullier de Boisclerc. *B.R.H.*, XXVII, 1921. pp. 346-347.

.....La famille de La Porte de Louvigny. *Lévis*, 1939. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, 1939. pp. 289-309; 321-345).

.....Le famille Larue. *B.R.H.*, 1939, pp. 65-71.

.....La famille Lecompte-Dupré. *Lévis*, 1941. 208 p. in-8.

.....La famille Lefebvre-Duplessis-Faber. *Lévis*, 1937. 25 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XLIII, 1937. pp. 225-239; 257-266).

.....Charles Legardeur de Tilly, Conseiller au Conseil Souverain. *B.R.H.*, XXVIII, 1922. pp. 65-74.

.....Louis-Gaspard Le Gardeur de Repentigny. *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 513-519.

.....Les Letellier de Saint-Just. *B.R.H.*,XXIII, 1917. pp. 255-256.

.....Les deux Leverrier. *B.R.H.*, XXIII, 1917. pp. 3-13.

.....Le premier L'Italien dit l'Etoile. *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 667-668.

.....La famille Margane de Lavaltrie. *Lévis*, 1917. 40 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XXIII, 1917. pp. 33-53; 65-80).

.....La famille Mariauchau d'Esgly. *Lévis*, 1908. 13 p. in-8.

ROY (Pierre-Georges). — Suite.

.....La famille Marsolet de Saint-Aignan. *Lévis,* 1934. 30 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 385-409).

.....La famille Martel de Brouage. *Lévis,* 1934. 39 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 513-549).

.....La famille Martel de Magesse. *Lévis,* 1934. 27 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 705-729).

.....Abraham Martin dit L'Ecossais et ses descendants. *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 568-570.

.....La famille Martin de Lino. *Lévis,* 1935. 39 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 257-293).

.....La famille Renaud d'Avène des Méloizes. *Lévis,* 1907. 50 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XIII. pp. 161-181; 193-209).

.....Olivier Morel de La Durantaye, Capitaine au Régiment de Carignan. *B.R.H.*, XXVIII, 1922. pp. 97-107; 129-136).

.....La famille Mure. *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 63-64.

.....La famille Panet. *Lévis,* 1906. 212 p. in-8.

.....La famille Perthuis. *Lévis,* 1935. 31 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 449-477).

.....La famille Pinguet de Vaucour. *Lévis,* 1934. 39 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XL. pp. 257-290).

.....La famille Planté. *B.R.H.*, XL, 193-196.

.....Les Price. *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. pp. 747-749.

.....Les Rageot de Saint-Luc et de Beaurivage. *B.R.H.*, XXII, 1916. pp. 323-333.

.....La famille de Ramezay. *Lévis,* 1910. 54 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XVI, 1910. pp. 342-347; 375-382; vol. XVII, 1911. pp. 16-22; 33-47; 67-74; 103-110).

.....La famille Regnard-Duplessis. *B.R.H.*, XXI, 1915. pp. 280-283.

.....La famille de Rigaud de Vaudreuil. *Lévis,* 1939. 216 p. in-8.

ROY (Pierre-Georges). — Suite.

.....Notes sur Denis Riverin. *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 65-76; 129-139; 193-206.

.....La famille Rocbert de la Morandière. *Lévis,* 1905. 88 p. in-8.

.....Quatre générations de Romain. *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 552-555.

.....Le premier Roupe au Canada. *B.R.H.*, XXXII, 1926. p. 448.

.....La famille Rouer de Villeray. *Lévis,* 1920. 84 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XXVI, 1920. pp. 33-52; 65-77; 97-117; 129-145; 161-176).

.....Pierre de Saint-Vincent, Baron de Narcy et ses enfants. *B.R.H.*, XXXI, 1925. pp. 257-262.

.....La famille Sevestre. *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 630-637.

.....Le premier Simard Canadien. *B.R.H.*, XXXI, 1925. p. 520.

.....La famille Soupiran. *Lévis,* 1935. 31 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 129-160).

.....La famille Taché. *Lévis,* 1904. 200 p. in-8.

.....La famille Tarieu de Lanaudière. *Lévis,* 1922. 230 p. in-8.

.....La famille Taschereau. *Lévis,* 1901. 200 p. in-8.

.....Le nom Vallière de Saint-Réal était-il authentique? *B.R.H.*, XXIX, 1923. pp. 161-168.

.....La famille Viennay-Pachot. *Lévis,* 1915. 9. p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XXI, 1915. pp. 336-342).

.....La famille Wilkie. *B.R.H.*, XLII, 1936. pp. 58-60.

.....Lettres de noblesse, Généalogies, Erections de Comtés et Baronnies Insinuées par le Conseil Souverain de la Nouvelle-France. *Beauceville,* 1920. 2 vols. in-8.

.....Inventaire des Registres de l'Etat-Civil conservés aux Archives Judiciaires de Québec. *Beauceville,* 1921. 347 p. in-8.

ROY (Pierre-Georges). — Suite.

.....Inventaire des Insinuations du Conseil Souverain de la Nouvelle-France. *Beauceville,* 1921. 325 p. in-8.

.....Inventaire des Insinuations de la Prévôté de Québec. *Beauceville et Québec,* 1936-39. 3 vols. in-8.

.....Inventaire des Contrats de Mariage du Régime Français conservés aux Archives Judiciaires de Québec. *Québec,* 1937-1938. 6 vols. in-8

.....Les lettres de Naturalité sous le Régime Français. *B.R.H.,* XXX, 1924. pp. 225-232.

.....Le Premier Recensement Nominal de Québec [1666]. *B.R.H.,* XXXVII, 1931. pp. 321-331; 385-404.

ROY (Régis). La famille d'Ailleboust. *Montréal, s. d.* 11 p. in-8.

.....James Cuthbert de Berthier et sa famille. Notes généalogiques et biographiques. *M.S.R.C.,* 3ème série, vol. XXIX, 1935, sect. *i.* pp. 127-151.

.....Les Cuthbert. *B.R.H.,* XL, 1934. pp. 627-629.

.....Les Drouet de Richerdville. *B.R.H.,* XXXVII, 1931. pp. 593-597.

.....Les Du Plessis. *B.R.H.,* XXVI, 1920. pp. 150-151.

.....Encore Frontenac. *B.R.H.,* XX, 1914. pp. 322-327.

.....Hautmesny. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 254-255.

.....La famille de Joybert. *B.R.H.,* XV, 1909. p. 223.

.....Joseph-Antoine Lefebvre, sieur de la Barre. *B.R.H.,* XX, 1914. pp. 46-51.

.....Joseph Le Moyne, sieur de Serigny et sa descendance. *B.R.H.,* XXXI, 1925. pp. 121-124.

RYERSON (Egerton). The Loyalists of America and Their Time: From 1620 to 1816. *Toronto,* 1880. 2 forts vols. in-8.

SABINE (Lorenzo). Biographical Sketches of Loyalists of the American Revolution with an Historical Essay. *Boston,* 1864. 2 forts vols. in-8.

SAILLY (Pierre). Les origines de la race franco-canadiene. *La Nouvelle-France,* 1911. pp. 180-217.

SAINT-ALLAIS (M. de). Nobiliaire Universel de France, ou Recueil Général des Généalogies Historiques des Maisons Nobles de ce Royaume. *Paris,* 1872-1875. 20 vols. in-8. [C'est une réimpression].

SAINT-OLIVE (Pierre). Les Dauphinois au Canada. Essai de Catalogue des Dauphinois qui ont pris part à l'Etablissement du Régime Français au Canada suivi d'une Etude sur un Dauphinois Canadien: Antoine Pécody de Contrecœur. *Paris. L.-P. Maisonneuve,* 1936, 127 p. in-8.

SAINT-PIERRE (Louis de). Les Normands au Canada. *Revue des Questions Historiques, septembre* 1934. pp. 80-101.

SAINT-PIERRE (T.). Histoire des Canadiens du Michigan et du comté d'Essex, Ontario. *Montréal,* 1895. 348 p. in-8.

SAINT-SAUD (Comte de). Généalogies Périgourdines. Seconde série. *Bergerac,* 1925 [Buade].

SALONE (Émile). La Colonisation de la Nouvelle-France. *Paris, Guilmoto, s.d.* fort vol. in-8.

SCANLAN (Peter-Lawrence). Prairie du Chien: French, British, American. *S.l.* 1937. XIII–258 p. [Familles Cardinal, Marin, etc.].

SCOTT (Abbé H.-A.). Migneron, Magneron, Myrand, Mayrand, etc. *B.R.H.,* X, 1904. pp. 107-111.

SELLAR (Robert). The History of the County of Huntingdon and The Seigniories of Chateau-gay (sic) and Beauharnois from their First Settlement to the Year 1838. *Huntingdon, Q. The Canadian Gleaner,* 1888. IX–584 p. in-8. Cartes.

SERRE (Lucien). L'ancêtre des Dorval [Claude Bouchard dit Dorval]. *B.R.H.,* XXXIII, 1927. pp. 291-294.

.....Louis Fréchette. Notes pour servir à la bibliographie du poète. *Montréal,* 1928, in-8.

.....L'ancêtre Mathurin Gagnon. *B.R.H.,* XXXIV, 1928. pp. 177-183.

.....L'ancêtre Jean Huard. *B.R.H.,* XXXV, 1929. pp. 268-275.

SERRE (Lucien). — Suite.

.....L'ancêtre des Kirouac. *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 266-271.

.....La plus ancienne souche des Leblond. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 688-691.

.....La plus ancienne souche des Lemieux. *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 112-116.

.....L'ancêtre Jacques-Nicolas Leprince. *B.R.H.*, XXXV, 1929. pp. 398-409.

.....L'ancêtre des Lessard. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 549-553; vol. XXXIV, 1928. pp. 714-715.

.....L'ancêtre des Plante [Jean Plante, d'Aunis]. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 750-752.

.....L'ancêtre des Sauvageau. *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 20-25.

.....L'ancêtre des Vézina. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 339-342.

SIMONS (John Robinson). The Fortunes of A United Empire Loyalist Family. [Famille de Titus Simons]. *Ont. Hist. Soc. P. & R.* Vol. XXIII, 1926. pp. 470-482.

SOUVENIRS Beaucerons et La Famille Bolduc. Rédigé en collaboration. [Préface signée par Evelyn Bolduc]. *Ottawa,* 1938. 103 p. in-12.

STORY (D.-A.). The de Lanceys. The Romance of a Great Family, with notes on those allied families who remained loyal to the British Crown during the Revolutionary War. *Toronto,* [1931] in-8.

SULTE (B.). Notes sur les Bibaud. Dans *Le Monde Illustré,* 1896 et dans *Le Pays Laurentien,* 1916.

.....La famille de Billy dans: *Mélanges historiques,* vol. II. pp. 63-72.

.....La chute à Blondeau. *B.R.H.*, XIX, 1913. pp. 152-156.

.....La famille de Callières. *M.S.R.C.*, 1890, vol. VIII, sect. i. pp. 91-112.

.....François Cazeau. *B.R.H.*, XXII, 1916. pp. 115-120.

.....Les deux Duplessis. Dans: *Mélanges Historiques,* vol. V.

SULTE (B.). — Suite.

.....Les ancêtres de Ludger Duvernay. Dans: *Revue Canadienne,* 1908. p. 349.

.....La famille Garneau. Dans: *Mélanges Historiques.* vol. XI. pp. 71-94.

.....La Famille et la rivière Gatineau. Dans: *Mélanges Historiques,* vol. VII (1921). pp. 67-75.

.....Les Gauthier de Varennes. Dans: *Revue Canadienne,* X. pp. 781, 849, 935.

.....La Vérenderie avant ses voyages au Nord-Ouest. *B.R.H.,* XXI, 1915. pp. 97-111.

.....Famille de Varennes. *B.R.H.,* XXII, 1916. pp. 370-371.

.....La famille Godefroy. Dans: *Mélanges Historiques,* vol. XI. pp. 7-70.

.....La famille Hart. Dans: *Revue Canadienne,* VII, 1870. p. 426.

.....La famille Kimber. *B.R.H.,* V, 1899. p. 252.

.....Les Paulus. *B.R.H.,* XXII, 1916. pp. 308-309.

.....Nicolas Perrot et sa famille. Dans: *Le Courrier du Canada, no du* 31 *décembre* 1894.

.....La famille Poulin. Dans: *Mélanges Historiques,* vol. VI. pp. 9-15; 22-27; 33.

.....Les Saint-Michel. *B.R.H.,* XX, 1914. pp. 292-295.

.....Sicard de Carufel. *B.R.H.,* XX, 1914. pp. 105-107.

.....Histoire des Canadiens-Français. *Montréal,* 1882-1884. 40 fascicules, gr. in-4.

.....Les Bretons en Canada. Dans: *M.S.R.C.,* 3e série, sect. i, 1910.

.....Les Bourguignons en Canada. Dans: *Revue Canadienne,* 1919. 2e partie. p. 438.

.....Origin of the French Canadians. Dans: *Trans. R. S. of C.,* 2nd s. 1905-06. Vol. XI, sect. ii. pp. 99-119.

SULTE (B.). — Suite.

.....Nos origines. *B.R.H.*, XXVI, 1920. p. 304.

.....Les Familles des Forges Saint-Maurice, 1737-1740. Dans: *Mélanges Historiques,* vol. VI. pp. 63-80; 98-111.

SWITZER (E.-E.). The Switzers of the Bay of Quinte. Dans: *Ontario Hist. Soc. Papers and Records,* vol. VI, 1905. pp. 95-96.

TANGUAY (Mgr C.). Dictionnaire Généalogique des Familles Canadiennes Depuis la Fondation de la Colonie Jusqu'à Nos Jours. *Montréal,* 1871-1890. 7 forts. vols. in-4.

.....Etude sur une famille canadienne: Famille de Catalogne. *M.S.R.C.,* II, 1884, sect. i. pp. 7-14.

.....Des noms et des familles canadiennes. Dans: *Revue Canadienne,* vol. de 1873. p. 119.

[TASCHEREAU]. Branche aînée de la famille Taschereau [En Canada]. *S.l.n.d.* [avant 1898]. 33 p. in-12.

TÊTU (Mgr Henri). Histoire des familles Têtu, Bonenfant, Dionne et Perrault. *Québec,* 1898. 636 p. in-8.

THIBAULT (Mathias). Généalogie et histoire de la famille Thibault. *Woonsocket, R. I.,* 1941, in-8.

THOMAS (C.). History of the Counties of Argenteuil, Que., and Prescott, Ont., From the Earliest Settlement to the Present. *Montreal, John Lovell & Son.* 1896. 665 p. gr. in-8. Illust.

[THOMAS (frère)]. Notices généalogiques sur la famille Guibord. *Ottawa,* 1904. 34 p. gr. in-8. Illust. et portraits [1 supplément de 8 p. in-8 a été publié, ainsi qu'une autre éd. à Montréal en 1914].

THOMAS (Abbé E.). Notice généalogique sur la famille Taffanel de La Jonquière. *B.R.H.,* XXXV, 1929. pp. 416-430. Aussi *B.R.H.,* XIV, pp. 188-189.

TIERSONNIER (Philippe). Bourbonnais au Canada. Dans: *Nova Francia,* I, 1926. pp. 178-179; II, 39-45; 90-91; 139-140.

TOURIGNY (J.-D.). Album-souvenir des premiers colons de Ste-Eulalie. *Montréal,* 1931. 36 p. portraits et notes historiques.

TRUDELLE (Abbé Charles). Notes sur la famille Trudelle. 1875. *Québec, Léger Brousseau,* 1875. 36 p. in-16.

TRUDELLE (F.-A.). 1645. Le premier Trudelle en Canada et ses descendants. *Québec,* 1911. 158 p. in-8.

TUCKER (Rev. W.-B.). The Camden Colony. A story of the United Empire Loyalists with Genealogical Tables. *Montreal,* 1908, XVI–216 p. (With 9 genealogical tables).

TURCOTTE (Gustave). Jacob Marsac et ses descendants. *B.R.H.,* XXXVI, 1930. pp. 87-90.

URSULINES. Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours. *Québec,* 1863-66. 4 vols. in-8.

.....Les Ursulines des Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours. *Trois-Rivières,* 1888-1911. 4 vols. in-8.

UZUREAU (Chanoine F.). Angevins au Canada en avril 1636. *Nova-Francia,* vol. II, octobre 1926. p. 39.

VAILLANCOURT (Emile). La Conquête du Canada par les Normands. Biographie de la première génération normande du Canada. Avec la collaboration du R. P. Archange Godbout. *Montréal,* 1930. 253 p. in-8. [2ème éd. *Montréal,* 1933, in-8].

.....Les Dieppois et le Canada. *B.R.H.,* XXXII, 1926. pp. 682-688.

.....L'origine du nom Vaillancourt. *B.R.H.,* XXVII, 1921. pp. 116-118.

VALOIS (Dr. M.-F.-Evariste). Les Valois au Canada. Etude généalogique publiée dans *"La Patrie"* en mars et avril 1901.

VAVASSEUR (Abbé Joseph). L'émigré Julien Fortin (1621-1687). Sa famille au Vairais & en Canada. *Le Mans,* 1932. 52 p. in-8.

[VERREAU (Abbé H.)]. De quelques membres de la famille Clément en Canada. 1° Mme d'Auteuil. 2° M. de Valrennes. *Journal de l'Instruction Publique,* vol. XV, 1871. pp. 61-62; 114-117.

VIGER (Charles). Notice sur les Callières de Normandie. *B.R.H.,* XXXIII, 1927. pp. 48-51.

VITALIS (Hubert). Les Pays d'Origine de la Famille de "Montcalm". *B.R.H.*, XXXIX, 1933. pp. 563-570.

WADE (M.-S.). Mackenzie of Canada. *Edimburgh and London, Blackwood & Sons,* 1927, XII, 332 p.

WALLACE (W.-S.). Notes on the Family of Malcom Fraser of Murray Bay. *B.R.H.*, XXXIX, 1933. pp. 267-271; 349-350.

.....Alexander Fraser of Beauchamp. *B.R.H.*, XLIII, 1937. pp. 176-179.

WENTWORTH (J.). The Wentwoth Genealogy: English and American. *Boston,* 1878. 3 large vols.

WHITE (Mme W.-M.). Le Moyne des Pins. Genealogies from 1655 to 1930. *S.l.* 1930. 110 p. in-8. (Corrige et complète le *Mémoire* de famille publié par Sir J.-M. Le Moine).

WILSON (Pearl). Irish John Willson, and Family, Loyalists. *Ont. Hist. Soc. Papers & Records.* Vol. XXXI, 1936. pp. 228-242.

WRONG (G.-M.). A Canadian Manor and Its Seigneurs. *Toronto,* 1908, XIV–295 p. in-8.

YOUNG (Prof. A.-H.). The Bethunes. *Ont. Hist. Soc. Papers & Records.* Vol. XXVII, 1931. pp. 553-574.

.....The Parish register of Kingston, Upper Canada, 1785. *Kingston,* 1921. 207 p. in-8.

.....The Rev. John Stuart, D.D.U.E., L., of Kingston, U. C., and his family. A genealogical study. *Kingston,* 1920. 64 p. in-8.

DEUXIÈME PARTIE

A

ABBADIE. *Daviault (Pierre).* Le Baron de Saint-Castin, Chef Abénaquis. *Montréal,* 1939. 219 p. in-12.

Dufau de Maluquer. Notice généalogique sur la maison d'Abbadie, de Maslacq, etc. Dans: *M.S.R.C.*, 1895, 2ème série, vol. 1. pp. 73-113.

Le Blant (Robert). Le Baron de Saint-Castin. Dax. 1934. 176 p. in-8.

ABBOTT. *Hubbard.* The History of Stanstead County, etc. pp. 261-263.

Thomas. History of the Counties of Argenteuil, etc. pp. 42 sq.

ADAM. *Déjordy* (*abbé G.-A.*). Famille Adam. Waterloo, 1910. 16 p. in-12.
Désaulniers (*F.-L.*). Notes historiques sur la paroisse de Saint-Guillaume d'Upton avec la généalogie des familles De Serre, Adam, etc., etc. *Montréal,* 1905. XI–143 p. in-8.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 3.

ADAMS. *Channell.* History of Compton County, etc. p. 211.
Hubbard. History of Stanstead County, etc. p. 328.

ADHEMAR DE LANTAGNAC. *Roy* (*P.-G.*). La famille Adhémar de Lantagnac. *Lévis,* 1908. 21 p. in-8. (Aussi *B.R.H.,* vol. XIV. pp. 343-350, 365-374).

AGAGNIER. *Channell.* History of Compton, etc. pp. 53; 288.

AGNEAU D'OUVILLE. *Hertel* (*R. de*). Michel d'Agneau d'Ouville et sa famille. Dans: *Nova Francia,* vol. IV. pp. 218-229.
Roy (*P.-G.*). Lettres de Noblesse, I. pp. 127-143.

AIDE CREQUY. *Masson.* Généalogie des Familles de Terrebonne. Tome 1. p. 15.

AILLEBOUST (1). [*Daniel* (*abbé*)]. Histoire des Grandes Familles Françaises du Canada, etc. pp. 127-146.
Fauteux (*Aegidius*). La famille d'Ailleboust. Etude Généalogique et Historique. *Montréal, Ducharme,* 1917. 196 p. in-8.
Myrand (*Ernest*). Madame d'Ailleboust et le Dictionnaire Généalogique. Dans: *B.R.H.,* vol. V, 1899. pp. 43-51.
Roy (*P.-G.*). Lettres de Noblesse, etc., vol. II. pp. 59-68; 139-144.
Roy (*Régis*). La famille d'Ailleboust. *Montréal.* s. d. 11 p. in-8.

AINSE. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 3.

ALAIN. *Gosselin.* Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 3.
Richard (*Mgr L.*). Les Acadiens du district des Trois-Rivières. Notes sur les familles Orillon-Champagne, Alain, etc., etc., etc. Publiées dans *Le Trifluvien.*

ALAIRE [ALLAIRE]. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 3.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 5.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 3.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 16-23.

ALARD. Voir ALLARD.

---

(1) De Coulonges; de Musseaux; de Manthet; de Perigny; de Cuisy; d'Argenteuil; d'Argentenay; de La Madeleine; de St. Vilmay.

ALARIE, ALARY. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, vol. I, pp. 33-38.

ALAVOINE. La famille Alavoine. Dans *B.R.H.*, vol. XL, 1934. p. 122.

ALBERT. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc. 1ère série, vol. I. pp. 1-4; 2ème série, vol. I. pp. 2-4.
Eloi-Gérard (*Rév. Frère*). Gén. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 9.

ALBŒUF-BOUTET. Voir BOUTET.

ALBRIGHT. *Thomas.* Hist. of Argenteuil, etc. pp. 95, 614, 619.

ALBRO. *Channell.* Hist. of Compton. p. 278.

ALDEN. *Channell.* Hist. of Compton. p. 226.

ALDRICH. *Hubbard.* Hist. of Stanstead, etc. pp. 186, 318.

ALEXANDER. La famille Alexander. Dans *B.R.H.*, vol. XXXIX, 1933. pp. 257-258.

ALEXANDRE. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne. T. 1. p. 39.

ALGER. *Channell.* Hist. of Compton, etc. p. 104.

ALINO. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, vol. 1. pp. 39-41.

ALLARD. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 5.
Carbonneau (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc. 1ère série, vol. I. p. 4; 2ème série, vol. I. p. 4.
Crepeau. Mascouche en 1910. pp. 142 sq.; 181 sq.
Désaulniers. Généalogies des fam. Gouin et Allard. *Montréal,* 1909.
Eloi-Gérard. Gén. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 9.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 5-11.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 23-33.

ALLEN. *Hubbard.* History of Stanstead County, etc. p. 145.
Thomas. History of Argenteuil, etc. pp. 103, 313.

ALLEYN. *Roy* (*P.-G.*). Famille Aubert de Gaspé. pp. 165-170.

ALLISON. *Thomas.* History of Argenteuil, etc. pp. 605, 616, 620.

ALOIGNY DE LAGROYE. La famille d'Aloigny de La Groye. Dans le *B.R.H.*, vol. XL, 1934. pp. 188-189.

AMPLEMAN. *Gosselin.* Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 17.

AMSDEN. *Hubbard.* History of Stanstead, etc. p. 143.

AMY. *Hubbard.* History of Stanstead, etc. p. 192.

AMYOT. *Demers* (*abbé Benjamin*). Une branche de la famille Amyot-Larpinière. M. Georges-Elie Amyot, etc. *Québec,* 1906. 32 p. in-8.
Les Amyot sous le régime français. Dans le *B.R.H.*, vol. XXIII, 1917. pp. 161-168.
Roy (*P.-G.*). La famille de Jean Amyot. Dans le *B.R.H.*, XXV, 1919. pp. 225-234.
Roy (*P.-G.*). Charles-Joseph Amyot-Vincelotte. Dans le *B.R.H.*, XXV, 1919. pp. 306-315.
Roy (*P.-G.*). Mathieu-Amyot-Villeneuve. Dans le *B.R.H.*, XXV, 1919. pp. 321-333.
Roy (*P.-G.*). La famille Amyot. *Québec,* 1926. 652 p. (dactylographiées).

ANCTIL (1). *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc. 1ère série, vol. I. pp. 5-8; 2ème série, vol. I. p. 5.
Michaud. Gén. des fam. de la Rivière-Ouelle. p. 3.

ANDERSON. *Channell.* Hist. of Compton County, etc. p. 254.

ANDRÉ DE LEIGNE. *Fauteux* (*Aegidius*). Pierre-André, Sieur de Leigne. Dans le *B.R.H.*, vol. XLI, 1935. pp. 557-563.
Roy (*P.-G.*). La famille André de Leigne. Dans le *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 385-408. Aussi en brochure. *Lévis,* 1935. 29 p. in-8.

ANDREWS. *Channell.* Hist. of Compton County, etc. p. 238.

ANGERS. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 11.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne. T. 1, p. 42.
Roquebrune. Dans *Nova-Francia,* vol. V. p. 338.
Roy (*P.-G.*). Famille Taschereau. pp. 162-171.
Voir aussi Lefebvre d'Angers.

---

(1) Et Anctil dit St. Jean.

ANNABLE. *Channell.* Hist. of Compton County. p. 219.

ANSBROW. *Roy (P.-G.).* Famille Taché. p. 74 sq.
Roy (P.-G.). La famille Ansbrow. *B.R.H.,* 1939. pp. 48-49.

ANTGRAVE. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, vol. 1. pp. 42-43.

ANTROBUS. *Roy (P.-G.).* La famille Antrobus. Dans le *B.R.H.,* vol. XLI, 1935. pp. 506-508.

APRIL. *Carbonneau (Mgr).* Tableau gén. des mariages, etc. 1ère série, vol. I. pp. 8-11; 2ème série, vol. I. p. 7.

ARBOUR. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 6.

ARCAN. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne. T. 1. pp. 43-46.

ARCHAMBAULT. *Archambault (Rév. L.-M.).* Généalogie de la famille Archambault (1820-1870). Tableau et notes historiques. *Montréal,* 1891. XV–81 p. in-8.
Massicotte (E.-Z.). Le Fondateur de la Famille Archambault. Dans le *B.R.H.,* XX, 1914. pp. 316-318.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne. T. 1. pp. 46-57.

ARGENTEUIL. Voir Ailleboust d'Argenteuil.

ARMAND. *Gosselin.* Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 19.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne. T. 1. pp. 57-58.

ARMS. *Hubbard.* Hist. of Stanstead County, etc. p. 141.

ARMSTRONG. *Thomas.* Hist. of Argenteuil, etc. pp. 160-274.

ARNOLDI. *Fabre-Surveyer (E.).* Une famille d'orfèvres. *B.R.H.,* XLVI, 1940. pp. 310-315. (Egalement des notes sur cette famille d'origine allemande, dans: Une Ursuline d'origine allemande aux Trois-Rivières [*Canada-Français,* oct. 1940, pp. 117-130, article du juge E. Fabre-Surveyer].

ARPIN. *Désaulniers (F.-L.).* Recherches généalogiques sur les familles Gravel, Cloutier, Arpin, etc. *Montréal,* 1902. 198 p. in-12.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne. T. 1. pp. 58-59.
Michaud. Généalogie des familles de la Rivière-Ouelle.

ARPIN-POTVIN. *De Jordy.* Gén. des fam. du Richelieu, vol. I.

ARRIVÉ [LARRIVÉ]. *Forgues*. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 7.

ARSENEAULT. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc. 1ère série, vol. I. pp. 11-14; 2ème série, vol. I. p. 9.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay, p. 11.
Richard (*Mgr L.*). Les Acadiens du district des Trois-Rivières. Notes sur les familles Arseneau, etc., etc. Publiées dans le *Trifluvien*.

ARTIGNY. Voir Berthelot d'Artigny et Rouer d'Artigny.

ASSELIN. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 4.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 6.
Carbonneau (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc. 1ère série, vol. I. p. 15; 2ème série, vol. I. p. 10.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 12-14.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 8.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 59-65.

AUBÉ. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 4.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 10.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. p. 66.

AUBER. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne. T. 1. pp. 65-69.

AUBERT DE GASPÉ. [*Daniel* (*abbé*)]. Hist. des grandes familles françaises du Canada. pp. 347-370.
Roy (*P.-G.*). La famille Aubert de Gaspé. *Lévis*, 1907. 198 p. in-8.
Roy (*P.-G.*). Lettres de Noblesse, etc. T. 1. pp. 111-118.

AUBIN [AUBAIN]. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc. 1ère série, vol. I. p. 16; 2ème série, vol. I. p. 11.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 11.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 19.

AUBIN DE L'ISLE. La famille Aubin de l'Isle. Dans le *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 449-451.

AUBRENAN. La famille Aubrenan ou Aubry. *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 641-644.

AUBRY. *Choquet* (*abbé Elisée*). Les Aubry de Laprairie et de Chambly. Dans le *B.R.H.*, vol. XLI, 1935. pp. 437-441.

AUBUSSON. *Imhoff* (*J.-W.*). Excellentium familiarum in Gallia genealogiæ... Nuremberg, 1687. pp. 245-250.

AUBUT. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc. 1ère série, vol. I. p. 18; 2ème série, vol. I. p. 12.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle.

AUCLAIR [E]. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 4.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 6.
Carbonneau (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc. 1ère série, vol. I. pp. 20-21.
De Jordy. Gén. des fam. du Richelieu.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 15.
Gosselin (1). Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 22-32.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 70-72.

AUCOIN. *Désaulniers*. Les Vieilles Familles d'Yamachiche, vol. IV.

AUDET-LAPOINTE. *Audet* (*F.-J.*). La famille Audet-Lapointe. Dans *Les Annales* (Revue publiée par l'Institut C. Fr. d'Ottawa), nos d'août, octobre, novembre et décembre 1923.
Audet (*F.-J.*). La famille Audet-Lapointe. Etude généalogique et historique. *Ottawa*, 1924. 31 p. gr. in-12.
Beaumont. Gén. des fam. de la Beauce. p. 5.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 6.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. pp. 12-16.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 32.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc. vol. III. pp. 109-133.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 72-77.

AUDIBERT (2). *Forgues*. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 16.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. p. 78.

AUDIVERT. Voir Romain.

AUDY [ROY]. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 6.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 7.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 34-38.
Voir aussi Roy.

AUGER. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne. T. 1. pp. 78-87.

---

(1) Auclair-Desnoyers.
(2) Et Audibert Lajeunesse.

AUSTIN. *Channell.* Hist. of Compton, etc. p. 223.
Hubbard. Hist. of Stanstead, etc. p. 268.

AUTHIER. *De Jordy.* Gén. des fam. du Richelieu.

AVARE. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 6.

AVELINE. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne. T. 1. pp. 87-88.

AYER [S]. *Hubbard.* Hist. of Stanstead. p. 195.
Thomas. Hist. of Argenteuil, etc. p. 258.

AYLWIN. *Gosselin.* Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 38.

AYOTTE. [AYET]. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne. T. 1. p. 88.
Michaud. Gén. des fam. de la Rivière-Ouelle.

B

BABIN [dit LACROIX]. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne. Vol. I. p. 89.

BABINEAU. *Mailhot.* Généalogie de Misæl Babineau. Dans: *Les Bois Francs,* III. p. 193.
Richard (Mgr). Les Acadiens du District des Trois-Rivières, etc. Dans: *Le Trifluvien.*

BABY. *Casgrain (P.-B.).* Mémorial des familles Casgrain, Baby et Perrault du Canada. Edition intime. *Québec,* 1899. 198 p. gr. in-8 carré.
[*Daniel (abbé)*]. Hist. des grandes familles françaises du Canada, etc., etc. pp. 515-546.
Massicotte (E.-Z.). La famille Baby-Cheneville, etc. B. R. H., XLVII, 1941. pp. 15-18.

BACHAN. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne. Vol. I. p. 90.

BACHELDER. *Hubbard.* Hist. of Sanstead County. pp. 209-210; 285.

BACON. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 7.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 15.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 16.
Hubbard. Hist. of Stanstead County, etc. p. 296.
Têtu. Hist. des familles Têtu, etc. pp. 205 sq.

BACQUET (1). *Forgues*. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 17.

BADENOCH. *Hubbard*. Hist. of Stanstead County. p. 242.

BAILEY. *Channell*. Hist. of Compton. pp. 95; 99; 107-112; 180; 212.

BAILLARGÉ. *Baillargé* (*G.-F.*). Famille Baillargé, ses ancêtres, ses descendants et ses alliés au Canada et à l'étranger (1605-1895). *Joliette*, 1891-94. 7 fascicules in-8.

BAILLARGEON. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 6.
Carbonneau (*Mgr*). Tableau gén. des Mariages, etc. 1ère série, vol. I. p. 22.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 19.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui à travers Saint-Laurent. Vol. I. pp. 67-72.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne. Vol. I. pp. 91-92.

BAILLEUL. *Audet-Lapointe* (*Lionel*). Les Piercot de Bailleul au Canada. *B.R.H.*, XXXVII, 1931. pp. 732-753.

BAILLY. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 92.

BAILLY DE MESSEIN. *Roy* (*P.-G.*). La famille Bailly de Messein. *Lévis*, 1911. 47 p. in-8. Aussi publiée dans *B.R.H.*, XXIII, 1917. pp. 193-206; 225-239; 257-274.
Roy (*P.-G.*). Famille Aubert de Gaspé. pp. 68; 81.

BAIN. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 415.

BAKER. *Channell*. Hist. of Compton County, etc. p. 121.

BALAN [Lacombe]. *Forgues*. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 20.

BALD. *Duguay* (*Mgr L.-E.*). Cinq généalogies. *Trois-Rivières*, 1923. 187 p. in-8.

BALDWIN. *Hubbard*. Hist. of Stanstead County, etc. pp. 297-301; 302.

BALL. *Channell*. Hist. of Compton County, etc. p. 202.
Hubbard. Hist. of Stanstead County, etc. pp. 228; 317; 343.

BALTHAZAR. *De Jordy*. Gén. des principales familles du Richelieu. Vol. I.

---

(1) Bacquet-Lamontagne.

BANFORD. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 265.

BANGS. *Hubbard.* Hist. of Stanstead County, etc. p. 117.

BANLIER-LAPERLE. *De Jordy.* Gén. des principales familles du Richelieu. Vol. I.

BANVILLE. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des Mariages, etc. 1ère s., vol. I. pp. 23-34; 2ème s., vol. II. p. 16.

BARBEAU. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 7.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 40.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 94-99.
(Voir aussi Bernard-Barbeau).

BARCLAY. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 175.

BARD. *Michaud.* Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 13.

BARDY. *Burque* (*abbé*). Le docteur Pierre-Martial Bardy. Sa vie, ses œuvres et sa mémoire.
La noblesse de la famille Bardy. *B.R.H.*, XXXI. pp. 129-132.

BARETTE [BARET]. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 8.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. de Charlevoix et du Saguenay. p. 16.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 100-109.

BARIAUX [Bériault]. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 7.
Carbonneau (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc. 1ère s., vol. I. p. 34.
Richard (*Mgr*). Les Acadiens du district des Trois-Rivières, etc. Dans: *Le Trifluvien.*

BARIBEAU. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne. I. p. 110.

BARIL. *Dubois* (*Lucien*). Hist. de la paroisse de Gentilly. pp. 256-263.
Mailhot. Les Bois-Francs. Vol. II. p. 362; Vol. VI. pp. 122, 125, 149.
[*Marguerite-Marie* (*Rév. Mère*)]. Points d'histoire, Etude sur la famille Baril. *Montréal,* 1904. 43 p. in-8.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 111-113.

BARON. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne. I, pp. 113-115.
Roy (*J.-Ed.*). Hist. Seig. de Lauzon. Vol. III. pp. 221 sq.

BARRAS (Lecours dit). *Roy* (*J.-Ed.*). Hist. Seig. de Lauzon, I. p. 351. Reproduit dans *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 247-248.
Voir aussi Lecours.

BARRIAULT. Généalogie de la famille Barriault [Barrillot, dit Barriault, en Acadie]. Dans: *L'Evangéline,* Moncton, no du 3 nov. 1932.

BARRON. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. pp. 204; 293; 389.

BARROW. *Lapalice.* Hist. seigneurie Massue. pp. 105 sq.

BARRY. *Hubbard.* Hist. of Stanstead County, etc. p. 206.

BARTHE. Notes généalogiques sur les *Barthe* dans La Vergne. *Trente ans de Vie Politique.*
Roy (*P.-G.*). La famille Barthe. B.R.H., XLI, 1935. pp. 705-707

BARTHOLOMEW. *Channell.* Hist. of Compton County, etc. p. 227.
Hubbard. Hist. of Stanstead County, etc., etc. p. 322.

BARTLETT. *Channell.* Hist. of Compton County, etc. p. 183.
Hubbard. Hist. of Stantead County, etc. pp. 197; 297.

BARTON. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 533.

BASTARACHE. *Richard* (*Mgr*). Les Acadiens du district des Trois-Rivières, etc. Dans: *Le Trifluvien.*

BASTIEN. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 115-117.

BASTILLE [Rigodeau dit]. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc. 1ère s., vol. I. p. 37.

BATES. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. pp. 408; 526; 527.

BAUCHER [Morency]. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 8.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 9.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 24.

BAUDOIN. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 117-124.

BAUDRY. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 124-128.

BAXTER. *Hubbard.* Hist. of Stanstead County, etc. p. 148.

BAYLY. Cette famille Bayly, originaire du Yorkshire, s'établit en Irlande au temps de Cromwell. Une branche au Canada depuis 1836 environ. Voir *O'Hart* (*John*): *Irish Pedigrees or the origin* and Stem of the Irish Nation. New-York, 1923, 2 vol., t. II. p. 39-40.

BAZIN. *Forgues*. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 24.

BAZINET. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 129.

BAZIRE. *Roy* (*P.-G.*). La famille Bazire. *B.R.H.*, XLII, 1936. pp. 65-72.

BEAN. *Channell*. Hist. of Compton County, etc. p. 237.
Hubbard. Hist. of Stanstead County. p. 254.

BEARD. *Roy* (*P.-G.*). Famille Taschereau. p. 104 sq.

BEATON. *Channell*. Hist. of Compton County, etc. pp. 274; 289.

BEAUBASSIN. Voir Hertel, Le Neuf, Robineau.

BEAUBIEN. *Beaubien* (*abbé C.-P.*). Ecrin d'amour familial. Détails historiques. Famille Trottier et alliées. *Montréal*, 1914. 247 p. in-8. 32 gravures. Famille de Louis Beaubien, ministre de l'Agriculture de la Prov. de Q. Voir *Roy* (*P.-G.*). Famille Aubert de Gaspé. pp. 153-156. Famille du Dr Pierre-Trottier de Beaubien. Voir *Têtu*. Hist. des familles Têtu, etc. pp. 434 sq.

BEAUCHAMP. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 129-162.

BEAUCHEMIN. *De Jordy*. Gén. des principales familles du Richelieu.

BEAUCHESNE. Voir Bourbeau-Beauchesne.

BEAUDET. *Mailhot*. Les Bois-Francs, II. p. 370; III. p. 195.

BEAUDIN. *Eloi-Gérard*. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 18.

BEAUDOIN [Beaudouin]. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 8.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 21.
Martin (*Albertus*). La famille Beaudouin. *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 693-700.

BEAUDRY. *Déjordy* (*abbé G.-A.*). Généalogie de la famille Beaudry. *S.l.n.d.* [1910]. 31 p. in-12.
Massicotte (*E.-Z.*). [La famille de] F.-X. Beaudry. *B.R.H.*, 1939. pp. 143-146.
Roy (*P.-G.*). Famille de Salaberry. pp. 103 sq.

BEAUFORT dit BRUNEL. Voir Brunel.

BEAUHARNOIS. *Roy* (*P.-G.*). Lettres de Noblesse, I. pp. 147-151.

BEAUJEU. [*Daniel* (*abbé*)]. Hist. des Grandes Familles Françaises du Canada, etc., etc. pp. 251-272.
Lindsay (*abbé Lionel*). Louis Liénard de Beaujeu, premier docteur en théologie de la Nouvelle-France.
Notes sur les Beaujeu dans: *L'Echo du Cabinet de Lecture Paroissial de Montréal,* 1864. p. 233.
Roy (*P.-G.*). Famille Aubert de Gaspé. pp. 141-148.

BEAULAC. Voir Hertel.

BEAULIEU (1). *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc. 1ère s., vol. I. pp. 40-79; 2ème s., vol. I. pp. 24-44.
Désaulniers. Les vieilles familles d'Yamachiche. Vol. IV.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 20.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 45-52.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 163-165.
Voir aussi Hudon et Martin.

BEAUMONT. *Gosselin.* Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 52-57.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 165-168.

BEAUMOUCHEL. Voir Estimauville de Beaumouchel.

BEAUNE. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 168.

BEAUPRÉ. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc. 1ère s., vol. I. p. 79; 2e s., vol. I. p. 44.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 57.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 170-174.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 16.

---

(1) Beaulieu; Hudon dit Beaulieu; Beaulieu-Lebel; Beaulieu-Martin.

BEAUSÉJOUR. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 174-176.

BEAUSOLEIL. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 176-185.

BEAUVAIS. Voir Legardeur de Beauvais.

BÉCANCOUR. Voir Robineau de Bécancour.

BÉCARD DE GRANDVILLE. *Roy (P.-G.).* La famille Bécard de Grandville. *Lévis,* 1914. 16 p. in-8. Aussi publiée dans le *B.R.H.,* XXII, 1916. pp. 97-110.

BECQUET. La famille Becquet. *B.R.H.,* XL, 1934. pp. 129-131.

BÉDARD. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 9.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 9.
Dionne (N.-E.). Pierre Bédard et ses fils. *Québec,* 1909. 272 p. in-12.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 26.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 58-101.
Roy (P.-G.). Les sept Frères Bédard. *B.R.H.,* XLIV, 1938. pp. 65-67.

BEGGS. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. pp. 601; 648.

BÉGIN. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 9.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 27.
Le Premier Ancêtre Canadien du Cardinal Bégin. B.R.H. XXXI, 1925. pp. 127-128.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 186-188.
Roy (J.-Ed.). Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. I. 88 sq; App. LXIII.

BÉGON. *Bezard (Yvonne).* Fonctionnaires Maritimes et Coloniaux sous Louis XIV. Les Bégon. *Paris,* 1932.
Bonnault (Claude de). Les Legardeur de Tilly.

BÉIQUE. *Béique (Mme F.-L.).* 80 ans de souvenirs. Histoire d'une famille. *Montréal,* 1939. 291 p. in-12.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 88.

BELAIRE. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 189.

BÉLAND. *Hamelin (Mme Caroline).* Mémorial de Familles. Généalogie Le Sage. Hudon dit Beaulieu, & Béland. Généalogie Martin & Hamelin. S. l, 1910. V–288 p. in-8.

BÉLANGER. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 10.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 10.
Berneval. Les deux Bélanger. *B.R.H.*, XLIV, 1938. pp. 147-148.
Carbonneau (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc. 1ère s., vol. I. pp. 86-116; 2ème s., vol. I. pp. 49-60.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 21.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 27.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 101.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 190-206.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 20.
Têtu. Hist. des familles Têtu, Bonenfant, etc. pp. 24; 384-391.

BELHUMEUR. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 206.

BELISLE. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 117; 2e s., vol. I. p. 61.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 207-216.

BELISLE-LEVASSEUR. *De Jordy.* Gén. des principales familles du Richelieu.

BELIVEAU. *Gaudet* (*Placide*). Généalogie des familles acadiennes. pp. 22-55.
Mailhot. Les Bois-Francs, II. p. 270; III, p. 203.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 216.
Richard (*Mgr*). Les Acadiens du district des Trois-Rivières, etc.

BELKNAP. *Hubbard.* Hist. of Stanstead County, etc. p. 326.

BELLAVANCE [Gagné]. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 64-98; 2ème s., vol. I. pp. 360-377.

BELLAY. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Sagnenay. p. 22.

BELL. *Roy* (*P.-G.*). La fam. Bell. *B.R.H.*, XLII, 1936. pp. 129-131.

BELLEAU [Larose]. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 12.

BELLEFEUILLE. *Désaulniers.* Les Vieilles Familles d'Yamachiche. Vol. III.
Léry-Macdonald (*A.-C. de*). La famille Lefebvre de Bellefeuille. Dans: *Revue Canadienne.* N. Série. Vol. IV, 1884. pp. 168-176; 235-247; 291-302. Voir aussi Lefebvre.

BELLEFLEUR. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 217.

BELLEMARE. *Désaulniers* (*F.-L.*). Les Vieilles Familles d'Yamachiche. Tome II. *Montréal,* 1899. 273 p. in-8.
Duguay. Gén. de la famille de Pierre Duguay. pp. 161 sq.

BELLEROSE. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 217.

BELLINGHAM. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 41.

BELLOWS. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co., etc. p. 327.

BELZILE [Gagnon]. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 98-148; 2ème s., vol. I. pp. 378-401.

BENDER. *Roy* (*P.-G.*). La famille Taché. p. 43 sq.

BENEDICT. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. pp. 73; 75.

BENNETT. *Channell*. Hist. of Compton County, etc. pp. 247; 251.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 452.

BENOIT. *Chabot* (*E.*). Généalogie des familles Benoit, Livernois, Chabot, Lussier, Tétreau. *S.l.n.d.* 109 p. clavigraphiées.
[*Daniel, L'abbé*]. Histoire des Grandes Familles Françaises du Canada ou aperçu sur le chevalier Benoist et quelques familles contemporaines. *Montréal,* 1867. 612 p. in-8.
De Jordy. Gén. des principales familles du Richelieu. Vol. I.
Richard (*Mgr*). Les Acadiens du district des Trois-Rivières, etc.

BENTON. *Hubbard*. Hist. of Stanstead County, etc. p. 125.

BERGER. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc. 1ère s., vol. I. p. 120; 2ème s., vol. I. p. 62.
Desjardins (*G.-A.*). La famille Nurnberger ou Berger. *B.R.H.*, XLV, 1939. pp. 278-283.

BERGERES DE RIGAUVILLE. *Roy* (*P.-G.*). La famille des Bergères de Rigauville. *Lévis,* 1912. 26 p. in-8.
Roy (*P.-G.*). Raymond Blaise des Bergères. *B.R.H.*, XXII, 1916. pp. 227-235; 259-271; 288.

BERGERON. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc. 1ère s., vol. I. p. 122; 2ème s., vol. I. p. 64.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 24-31.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 29.
Richard (*Mgr*). Les Acadiens du district des Trois-Rivières, etc.
Roy (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. I. 326 sq.; app. XLVII.

BERGEVIN dit LANGEVIN. Voir Langevin.
BERIAU. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 221.
Voir aussi Bariau.

BERMEN DE LA MATINIÈRE, *Roy* (*J.-E.*) Hist. de la Seigneurie de Lauzon, I. 411 sq.; 426 sq.; 437 sq.
Roy (*P.-G.*). Lettres de Noblesse, etc. I. pp. 179-194.

BERNARD. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 12.
Channell. Hist. of Compton County, etc. p. 192.
Déjordy (*abbé G.-A.*). Généalogie de la famille Brouillet-Bernard. *Saint-Hyacinthe,* 1910. 31 p. in-12.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 29.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 111.
Manseau (*Chan. O.*). Généalogie des familles des Robidas-Manseau et Bernard-Barbeau. *Arthabsaka,* 1932. IX–514 p. in-8.

BERNARDIN. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 223.

BERNIER. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. pp. 127-140; 2ème s., vol. I. pp. 70-76..
De Jordy. Gén. des principales familles du Richelieu, vol I.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 31.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 113.

BERTHELET. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 225.

BERTHELOT (1). *Fauteux* (*Ae.*). Les Berthelot de Sainte-Geneviève. *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 222-224.
Lefebvre (*J.-J.*). J.-B. Berthelot (1772-1830) et ses descendants. *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 191-192.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 226.
Roy (*P.-G.*). La famille Berthelot d'Artigny. *Lévis,* 1935. 38 p. in-8. Aussi publiée dans: *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 1-38.
Roy (*P.-G.*). Lettres de Noblesse, etc. I. pp. 79-84.

BERTHIAUME. La famille Berthiaume. *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 374-383.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 115.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 226-231.

BERTHIER. La famille Berthier. *B.R.H.*, XX, 1914. pp. 379-380; XXI, 1915. p. 45.

---

(1) Berthelot d'Artigny et Berthelot de Saint-Laurent.

BERTRAND. *Gosselin.* Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 115.
Massicotte (E.-Z.). Le rétablissement d'une lignée. [Joseph-Vital Bertrand]. *B.R.H.,* XLII, 1936. pp. 196-199.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 231-233. Les Bertrand au Canada. *B.R.H.,* XLIII, 1937. p. 306.
Roy (J.-Ed.). Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. I. 426 sq.; 437 sq.; 480 sq.

BÉRUBÉ. *Carbonneau (Mgr).* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. pp. 141-167; 2ème s., vol. I. pp. 77-91.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 27.

BESSERER. *Roy (P.-G.). Les Besserer de la province de Québec. B.R.H.,* XXIII, 1917. pp. 30-31.

BESSET. *De Jordy.* Gén. des principales familles du Richelieu. Vol. I.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 233-235.

BETHUNE. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. pp. 416-417.
Young (Prof. A.-H.). The Bethunes. *Ont. Hist. Soc. Papers & Records.* Vol. XXVII, 1931. pp. 553-574.

BETTEZ. La famille Bettez. *B.R.H.,* XXXI, 1925. pp. 560-561.
Désaulniers. Les vieilles familles d'Yamachiche. Vol. IV.
Mailhot. Les Bois-Francs. Vol. II. p. 354. (Généalogie du Dr Joseph Bettez).

BETTS. *Channell.* Hist. of Compton County, etc. p. 181.

BETUREAU. *Roy (J.-Ed.).* Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. I. 342 sq.

BEVIN. Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 448.

BHERER. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 33.

BIBAUD. *Berneval.* L'ancêtre Bibaut. *B.R.H.,* 1939. pp. 182-184.
Massicotte (E.-Z.). La famille de Michel Bibaud. *B.R.H.,* XLV, 1939. pp. 100-102.
Sulte a publié des notes sur les Bibaud, dans le *Monde Illustré* de 1896 et dans le *Pays Laurentien* de 1916.

BIDON. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 11.

BIENVILLE. Voir Le Moyne de Bienville.

BIGAOUETTE. La fam. Thomas dit Bigaouette. *B.R.H.*, XXXVII, 1931. p. 482.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 552.

BILLY. Voir De Billy.

BILODEAU. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 13.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 12.
Carbonneau (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 168.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 34.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 32.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 119.

BINCETTE dit JOLIBOIS. M. Gérard Malchelosse a en préparation une généalogie de cette famille.

BINET. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 15.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 12.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 120.

BIORT. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 235.

BIRCH. *Channell*. Hist. of Compton County, etc. p. 239.

BIROLEAU. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 236.

BISSON. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 16.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 35.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 237-245.

BISSONNET. *Forgues*. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 35.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 245-248.

BISSOT. *Roy* (*J.-Ed.*). Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. I. pp. 225 sq.; 234 sq.; 239 sq.; 245 sq.
Roy (*P.-G.*). Sieur de Vincennes Identified. *Indianapolis*, 1917. 130 p. in-8.
Roy (*P.-G.*). Le Sieur de Vincennes. Fondateur de l'Indiana et sa famille. *Québec*, 1919. 365 p. in-8.

BIZARD. *Roy* (*P.-G.*). Jacques Bizard et sa famille. *B.R.H.*, XXII, 1916. pp. 291-303.

BIZIER. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 18.

BLACK. *Channell.* Hist. of Compton County. p. 266.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. pp. 274, 335.

BLACKBURN. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 37.

BLACKSTONE. *Malchelosse (Gérard).* Les Blackstone, dans: *Les Cahiers des Dix,* No. 1, 1936. pp. 213-232.

BLAINVILLE. Voir Céloron de Blainville.

BLAIS. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 18.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 13.
Carbonneau (Mgr). Tableau généalogique des mariages, etc. 1ère s., vol. I. p. 169.
Désaulniers. Les vieilles familles d'Yamachiche, vol. I.
Désaulniers. Notes hist. sur la paroisse de Saint-Guillaume d'Upton, avec la généalogie des familles Blais, etc., etc. *Montréal,* 1905.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 38.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. pp. 37-41.
Têtu. Hist. des fam. Têtu, Bonenfant, etc. pp. 213 sq.

BLAKE. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. pp. 246; 277.

BLANCHARD (1). *De Jordy.* Gén. des principales familles du Richelieu.
Généalogies des familles Blanchard et Neveu. *S.l.n.d.* (1915). 55 p. in-8.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 248-249.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle.

BLANCHET. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 18.
Carbonneau (Mgr). Tableau généalogique des mariages, etc. 1ère s., vol. I. pp. 172-181; 2e s., vol. I. p. 93.
De Jordy (abbé G.-A.). Généalogie de la famille Blanchet. *S.l.* 1909. 37 p. in-12.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 41.
Roy (J.-E.). Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. V. pp. 105 sq.
Roy (P.-G.). Les Blanchet. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 735-740.

BLANCY. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil, etc. pp. 633; 661.

BLANEY. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil, etc. pp. 633; 661.

---

(1) Blanchard-Raymond.

BLAU [BLEAU]. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 13.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 250-257.

BLAYNEY. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil, etc. pp. 559; 626.

BLISS. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co., etc. p. 340.

BLONDEAU. *Gosselin.* Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 123 (1).
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 257-259.
Sulte. La chute à Blondeau. *B.R.H.*, XIX. pp. 152-156.

BLONDIN. *Hubbard.* Hist. of Stanstead County, etc. pp. 339 (Family of Gardner-Blondin).
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 259-260.

BLOSSOM. *Channell.* Hist. of Compton County, etc. p. 181.

BLOUIN. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 20.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 13.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 40.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 43.

BLOUNT. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co., etc. p. 229.

BLUMHART. *Massicotte (E.-Z.).* Notes sur la famille de William-Edmond Blumhart. *B.R.H.*, XXX, 1924. pp. 182-183.

BLUTEAU. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 14.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 40.

BOA. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 279.

BODWELL. *Hubbard.* Hist. of Stanstead County, etc. p. 220.

BOHÉMIER [BOESME]. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 261-264.

BOILARD. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 46.

---

(1) Blondeau-Lafranchise.

BOILY. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 41-46.

BOIS. *Carbonneau (Mgr).* Tableau généalogique des mariages, etc. 1ère s., vol. I. p. 182.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 46.

BOISBRIAND. Voir Du Gué de Boisbriand.

BOISCLERC. Voir Lanouiller de Boisclerc.

BOISHÉBERT. Voir DES CHAMPS.

BOISJOLI. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 264.

BOISNEUF. Voir Le Neuf de Boisneuf.

BOISSEAU. *Roy (P.-G.).* La famille Boisseau. *Lévis,* 1907. 28 p. in-8.
Roy (P.-G.). La famille Aubert de Gaspé. pp. 84 sq.

BOISSEL. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 265-266.

BOISSONNAULT (1). *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 20.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 47.

BOISSY. *De Jordy.* Gén. des principales familles du Richelieu, vol. I.

BOISVERT. *Désaulniers.* Les vieilles familles d'Yamachiche, vol. IV.
Mailhot. Les Bois-Francs, vol. IV. p. 298.

BOIVIN. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 21.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 14.
Carbonneau (Mgr). Tableau gén. des mariages, etc. 1ère s., vol. I. p. 186.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 48-53.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 48.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 127.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 266-268.

BOLDUC. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. pp. 21-25.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 15.

---

(1) Saint-Onge.

BOLDUC. — Suite.

Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 53.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 49.
Roy (P.-G.). Louis Boulduc ou Bolduc. *B.R.H.*, XXII, 1916. pp. 65-70. (Ancêtre des familles Bolduc de St-Georges d'Henryville).
Souvenirs Beaucerons et la famille Bolduc. Rédigé en collaboration. *Ottawa,* 1938. 103 p. in-12.

BONAVENTURE. Voir Denis de Bonaventure.

BONENFANT. *Michaud.* Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 62.
Têtu (Mgr Henri). Histoire des familles Têtu, Bonenfant, Dionne et Perrault. *Québec,* 1898. 636 p. in-8.

BONHOMME [Dulac]. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. b. 26.

BONNEAU. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 55.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 51.
Gosselin. Figures d'hier et d'aujourd'hui, etc. Vol. I, pp. 73-77.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 268.

BONNERON. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 269.

BONNEVILLE. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 26.

BONNIER (1). Le Premier Bonnier au Canada. *B.R.H.*, XLIV, 1938. p. 127.
De Jordy. Gén. des principales familles du Richelieu, vol. I.

BOROUGHS. *Hubbard.* Hist. of Stanstead County, etc. p. 314.

BOSSANGE. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 271.

BOSSÉ. *Carbonneau (Mgr).* Tableau généalogique des mariages, etc. 1ère s., vol. I. p. 190; 2e s., vol. I. p. 102.
Roy (P.-G.). Famille de Salaberry. p. 123 sq.

BOUAT. *Massicotte (E.-Z.).* La famille Bouat. *B.R.H.*, XXX, 1924. pp. 10, 13; 39-45; 68-69; 102-103.
Documents sur la famille Bouat. *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. pp. 299; 702.

---

(1) Et Bonnier-Laplante.

BOUC. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 271-273.

BOUCHARD (1). *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré.
Carbonneau (*Mgr*). Tableau généalogique des mariages, etc. 1ère s., p. 16.
vol. I. pp. 193-207; 2e s., vol. I. pp. 104-112.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 56-86.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 51.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 274-277.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 71.

BOUCHER (2). *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 27.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 17.
Boucher de La Bruyère (M.). Les Boucherville à l'étranger. Dans: *Les Cahiers des Dix,* no 1. pp. 233-257.
Carbonneau (*Mgr*). Tableau généalogique des mariages, etc. 1ère s., vol. I. pp. 207-227; 2ème s., vol. I. p. 112.
Daniel (*abbé*). Hist. des Grandes Familles Françaises du Canada, etc. pp. 217-250.
De Jordy. Gén. des principales familles du Richelieu, vol. I.
Désaulniers. Les Vieilles Familles d'Yamachiche, vol. I.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 86.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc., I. pp. 78-83.
Lalande (*R. P.*). Une vieille seigneurie: Boucherville. pp. 76-100.
Levassort (*Dr Georges*). Un percheron mortagnais au Canada: Pierre Boucher. 1622-1717. *Bellème.* 1926.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 277-279.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 77.
Roy (*J.-Ed.*). Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. I. 326 sq; 411 sq; 426 sq.; 480 sq.; App. I, XXXIV; Vol. II. 62 sq.; 94 sq.
Roy (*P.-G.*). Lettres de noblesse, etc. I. pp. 155-159.

BOUCHETTE. *Fabre-Surveyer* (*E.*). Joseph Bouchette, ses frères et sœurs. *B.R.H.*, 1941. pp. 180-182.
Roy (*P.-G.*). Famille Taschereau. pp. 35 sq.

BOUDREAULT. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 87-94.

---

(1) Bouchard dit Dorval, voir Dorval.

(2) Boucher; Boucher de Grosbois; de Niverville; de Montizambert; de Boucherville; de Montbrun; de La Broquerie; de La Perrière; de La Bruyère; de Grandpré.

BOUFFARD. *Carbonneau (Mgr)*. Tableau généalogique des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 228; 2e s., vol. I. p. 121.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 54.
Gosselin. Figures d'hier et d'aujourd'hui, etc., I. pp. 84-115.

BOUHOURS. Voir Bours.

BOUILLON. *Carbonneau (Mgr)*. Tableau généalogique des mariages, etc. 1ère s., vol. I. pp. 229-234; 2e s., vol. I. p. 122.

BOUIN-DUFRESNE. *Désaulniers*. Les Vieilles Familles d'Yamachiche, vol. IV.

BOULANGER (1). *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 29.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 18.
Carbonneau (Mgr). Tableau gén. des mariages, etc. 1ère s., vol. I. p. 234; 2ème s., vol. I. p. 124.
Désaulniers. Les Vieilles Familles d'Yamachiche, vol. III.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Sagnenay. p. 94.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 206.

BOULE. *De Jordy*. Gén. des princ. familles du Richelieu, vol. I.

BOULET [Boulé]. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 29.
Carbonneau (Mgr). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. pp. 237-241.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 55.

BOULIANE. *Eloi-Gérard*. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 95-100.

BOULLARD. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, vol. I. pp. 281-282.

BOURASSA. *Désaulniers*. Les Vieilles Familles d'Yamachiche, vol. III.

BOURBEAU. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 19.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 131-134.
Mailhot. Les Bois-Francs, vol. II. p. 382; vol. IV. pp. 107; 117; 153.

---

(1) Et Lefebvre-Boulanger.

BOURBEAU. — Suite.

Richard (*Mgr L.*). Les Bourbeau, dans: Le *Trifluvien,* 31 juillet 1906 et août 1906 (1).

BOURCHEMIN. *Roy* (*P.-G.*). Lettres de noblesse, etc., II. pp. 113-116.

BOURDON. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 282-285.

BOURG. Voir Bourque.

BOURGEOIS. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 100.
Gaudet (*P.*). Gén. des familles acadiennes. pp. 1-14.

BOURGET. Le premier Bourget canadien. *B.R.H.,* 1927. pp. 332-334.
L'ancêtre de Mgr Bourget. *B.R.H.,* 1939. p. 348.
De Jordy. Gén. des prin. fam. du Richelieu, vol. I.

BOURGOUIN [Bourgoin]. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 243; 2e s., vol. I. p. 129.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 285-294.

BOURHIS. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, I. p. 294.

BOURNIVAL. *Désaulniers.* Les Vieilles Familles d'Yamachiche, vol. IV.

BOURQUE (2). *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 31.
De Jordy. Gén. des prin. familles du Richelieu.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 101.
Mailhot. Les Bois-Francs, II. p. 355.

BOURRET. *Gosselin.* Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 135.

BOURS. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 295.

BOUSQUET. *Bousquet* (*Gérard*). La famille Bousquet. *B.R.H.,* XLVI, 1940. pp. 22-30; 52-61; 118.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.

---

(1) Pour Bourbeau-Beauchesne et Bourbeau-Verville, voir: *Mailhot.* Les Bois-Francs, vol. II. p. 272 et vol. III. p. 277.
(2) Bourg; Bourk.

BOUTEILLER. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 296.

BOUTET. *Gosselin.* Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 11-17.

BOUTILLET. *Beaumont.* Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 19.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 59.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. p. 297.

BOUTIN. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 31.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 19.
Carbonneau (Mgr). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 245.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 57.

BOUVET [BOUVRET]. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, I. p. 298.

BOWEN. *Channell.* History of Compton County. pp. 88; 219.

BOWKER. *Channell.* Hist. of Compton County. p. 225.

BOWN. *Channell.* Hist. of Compton County. p. 254.

BOYD. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 219, 425.

BOYDELL. *Channell.* Hist. of Compton County. p. 247.

BOYNTON. *Hubbard.* Hist. of Stanstead County, etc. pp. 187, 189, 289.

BRACONNIER. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 299.

BRADFORD. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 294.

BRADLEY. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 623.

BRADY. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil, etc., p. 631.

BRAGG. *Hubbard.* Hist. of Stanstead County, etc. p. 218.

BRAINERD. *Hubbard.* Hist. of Stanstead County, etc. p. 211.

BRASSARD. *Bibaud (Maximilien).* Notice sur la famille Brassard-Deschenaux, dans: *Le Panthéon Canadien.* 2e éd. p. 40.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 102.
La famille Brassard de Nicolet. *B.R.H.*, XXXI, 1925. pp. 517-519.

BRAU de POMINVILLE. *Roy* (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon, vol. I. pp. 364 sq.

BRAUNIES. *Massicotte* (*E.-Z.*). Les deux musiciens Braunies. *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 641-643.

BRAY. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 301-302.

BRAZEAU. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 303-305.

BREARTON. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 313.

BREHAUT. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 305.
Roy (*P.-G.*). La famille Brehaut. *B.R.H.*, 1939. pp. 146-150.

BRETON. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 32.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 20.
Carbonneau (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère série, vol. I. p. 246.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 105.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 180.

BREWER. *Roy* (*P.-G.*). La fam. Brewer. *B.R.H.*, 1939. pp. 90-91.

BRIAND. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 248.

BRICAUT. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 307-309.

BRIDGETTE. *Channell.* Hist. of Compton. p. 92.

BRIEN. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 309-315.

BRIÈRE. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 315-329.

BRILL. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 383.

BRILLANT. *Drouin* (*Joseph*). Généalogie de Sieur Jules-André Brillant, Rimouski. *S.l.n.d.* IX–645 p. in-8 dactylographiées.

BRISEBOIS. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère série, vol. I. p. 251.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 329-330.

BRISSON. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 252; 2ème s., vol. I. pp. 135-139.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 106.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 60.

BROADFOOT. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 366.

BROCHU. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 34.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 60.

BRODEUR. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu.

BRODIE. *Hubbard*. Hist. of Stanstead County, etc. p. 244.

BROPHY. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 186.

BROSSARD. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 330-332.

BROUILLET. *Déjordy* (*abbé G.-A.*). Généalogie de la famille Brouillet-Bernard. *Saint-Hyacinthe*, 1910. 31 p. in-12.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 332-334.

BROUSSEAU. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 34.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 62.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, vol. I. pp. 116-117.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 334-340.

BROWN. *Channell*. Hist. of Compton County, etc. pp. 89; 240.
Hubbard. Hist. of Stanstead County, etc. pp. 194, 211.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. pp. 77, 324; 453, 500.

BROWNRIGG. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 632.

BRUCHÉSI. *Baillargé*. La famille Bruchési. *B.R.H.*, VII. p. 94.
M. Gérard Malchelosse a en préparation une généalogie de la famille Bruchési.

BRUNEAU (1). *Bellemare*. Le premier ancêtre canadien des Petit dit Bruneau. *B.R.H.*, XXIII, 1927. pp. 588-589.
Désaulniers (*F.-L.*). Recherches généalogiques sur les familles Gravel, Cloutier, Bruneau, etc. *Montréal*, 1902.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 62.
Mailhot. Les Bois-Francs, II. p. 289.

---

(1) Brunault.

BRUNELLE (1). *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu.
Mailhot. Les Bois-Francs, III, 143; 200; IV, 293.

BRUNET. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, I, 341-350.

BRYANT. *Channell*. Hist. of Compton County, etc. p. 232.

BRYNE. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 307.

BUADE DE FRONTENAC. *Garneau* (*Alfred*). Les Seigneurs de Frontenac. *Revue Canadienne*, Tome IV, 1867. p. 147.
Lorin (*Henri*). Le Comte de Frontenac.
Roy (*Régis*). Encore Frontenac. *B.R.H.*, XX, 1914. pp. 322-327.
Saint-Saud (*Comte de*). Généalogies Pirigourdines, seconde série. *Bergerac*, 1925. pp. 25-39.
Antoine, Henri et *Geoffroy de Buade*. *B.R.H.*, XXXVI, 1930. pp. 741-744.

BUCHAN. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 157.

BUCHANAN. *Buchanan* (*A. W. Patrick*). *The Buchanan Book, the Life of Alexander Buchanan, Q.C., of Montreal, Followed By An Account Of The Family Of Buchanan*. Montréal, 1911, XIII–475–5–VIII. pp. in-8. Printed for Private Circulation (300 ex.).
Buchanan (*Patrick*). *Later leaves of the Buchanan Book*. Printed for private circulation. *Montreal*, 1929. 482 p. in-8.
Channell. Hist. of Compton Co., etc. p. 226.

BUCKLAND. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 324.

BUISSON. *Désaulniers* (*F.-L.*). Recherches généalogiques sur les familles Gravel, Cloutier, Bruneau, Buisson, etc., etc. *Montréal*, 1902. 198 pp. in-12.
Roy (*J.-Ed.*). Hist. Seig. de Lauzon. Vol. I. 326 sq.; App. XXXV.

BUISSON (de SAINT-COSME). *Gosselin* (*Mgr Amédée*). Les *Buisson de Saint-Cosme, prêtres*. *B.R.H.*, XXX, 1924. pp. 195-198.

BULL. *Bowerman* (*Dr. A. C.*). Genealogical List of the Bull Family of the county of Prince Edward, Ont. Dans: *Ontario Hist. Soc. Papers and Records*. Vol. V, 1904. pp. 77-90.

BULLOCK. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. pp. 236-239.

BURBANK. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 310.

---

(1) Brunel-Limousin-Beaufort.

BURCH. *Thomas.* Hist. of Argenteuil. p. 221.

BUREAU. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 35.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 21.

BURELLE. *De Jordy.* Gén. des principales familles du Richelieu. Vol. I.

BURLAND. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 290.

BURNS. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne. Vol. I. p. 351.

BURPEE. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 245.

BURR. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 228.

BURRAGE. *Roy (J.-Ed.).* Hist. Seig. de Lauzon. Vol. V, 165 sq.

BURROUGHS. Voir *Hist. des Ursulines des Trois-Rivières* qui donnent des détails intéressants sur cette famille. Aussi dans: *Têtu.* Hist. des familles Têtu, etc. p. 614.

BURWASH. *Thomas.* Hist. of Argenteuil. p. 145; 604; 619.

BUSQUE. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 35.

BUSSIÈRES. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 63.

BUTEAU. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 63.

BUTLER. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 211.

C

CABANAC. Voir *De Jordy de Cabanac.*

CABLE. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 288.

CADIEUX. *De Jordy.* Gén. des principales familles du Richelieu, vol. I.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 353-362.

CADORET. *Roy (J.-Ed.).* Hist. Seig. de Lauzon. Vol. I. 88 sq.; App. XLIX.

CADRIN. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 64.

CAILHAUT DE LA TESSERIE. *Roy*. Lettres de Noblesse, I. pp. 15-19.

CAILLE. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 362-365.

CAINE. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 365.

CAIRNS. *Channell*. Hist. of Compton Co. pp. 53; 145; 147; 205.

CALDER. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil, pp. 223; 333; 365.

CALDWELL. La famille Caldwell. *B.R.H.*, XLII, 1936. pp. 1-6.
Roy (*J.-Ed.*). Histoire de la seigneurie de Lauzon. Vol. III. 46 sq.; 76 sq.; 83 sq.; 96 sq.; 101 sq.; 112 sq.; 255 sq.; 355 sq.; 379 sq.; Vol. IV. 25 sq.; 55 sq.; 90 sq.; 277 sq.; 313 sq.; 359 sq.; Vol. V. 132 sq.; 183 sq.; 459 sq.; 487 sq.

CALLIÈRES. *Jouan* (*Henri*). A propos de Jacques, François & Louis-Hector de Callières. *Cherbourg*, 1890. 18–3 p. in-8.
Sulte (*B.*). La famille de Callières. Dans: *M.S.R.C.*, 1890, vol. VIII, sect. 1. pp. 91-112.
Vigen (*Charles*). Notice sur les Callières de Normandie. *B.R.H.*, vol. XXXIII, 1927. pp. 48-51.

CAMERON. *Forgues*. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 65.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. pp. 144; 309; 404; 478; 548.

CAMIRÉ [Comiré]. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 51.

CAMP. *Hubbard*. Hist. of Stanstead County. p. 169.

CAMPAGNA. *Forgues*. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 65.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 366-367.

CAMPBELL. *Roy* (*P.-G.*). Famille de Salaberry. p. 72 sq.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. pp. 222; 341; 413; 419; 439.

CAMPEAU. *Forgues*. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 66.
Gosselin (*David*). Famille Campeau. *B.R.H.*, XIX, 1913. pp. 76-88. Aussi dans: *Fig. d'hier et d'aujourd'hui à travers St-Laurent*, vol. I. pp. 118-131.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 368-370.

CANAC-MARQUIS. *Charland* (*R. P. P.-V.*). La famille Canac-Marquis et familles alliées. Dictionnaire généalogique. *Québec,* 1918. 414 p. gr. in-8. Illust.
Levasseur (*Nazaire*). Famille Canac-Marquis.

CANNON. *Cannon* (*Robert*). Les Trois-Rivières et les familles Dumoulin et Cannon. *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 109-116.

CANTERA (dit DESLAURIERS). *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. 370.

CANTIN. La famille Cantin. *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. pp. 513-514.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 371-373.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 22.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 67.

CANUEL. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. pp. 264-270; 2e s., vol. I. p. 145.

CAOUETTE [CAYOUETTE]. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 260; 270; 2e s., vol. I. pp. 143; 147.
Natalic (*Frère*). Généalogie de la famille Frs. Cayouette. *S.l.n.d.* 25 p. in-8 carré.

CAPRON. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 614.

CARBEE. *Channell.* Hist. of Compton Co., 193.

CARBONNEAU. *Désaulniers.* Les familles de Yamachiche, vol. I.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 67.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 373-375.

CARDIN. Voir *B.R.H.*, juillet 1941.

CARDINAL. *Gosselin.* Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 149.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 375-376.
Scanlan (*P.-L.*). Prairie du Chien: French, British, American. N.p. 1937, in-8.

CARET. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 38.

CARMICHAEL. *Gosselin.* Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 152.

CARON. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 38.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 23.

CARON. — Suite.

Carbonneau (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I, pp. 271-300; 2ème s., vol. I. pp. 148-163.

Caron (*abbé I.*). Robert Caron et sa famille. *Lévis*, 1937. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XLIII, 1937. pp. 161-172; 200-212).

Désaulniers (*F.-L.*). Recherches généalogiques sur les familles Gravel, Cloutier, Caron, etc. *Montréal*, 1902. 198 p. in-12.

Aussi dans: Les Vieilles Familles d'Yamachiche, vol. I.

Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 111.

Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans, p. 68.

Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 376-377.

Michaud. Gén. des fam. de la Rivière-Ouelle. p. 99.

CARPENTER. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 205.

Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 327.

CARR. *Channell*. Hist. of Compton Co. pp. 179; 183.

CARRÉ. *Eloi-Gérard*. Gén. des familles des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 113.

CARRIER. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 39.

Carbonneau (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. pp. 300-305; 2ème s., vol. I. p. 163.

Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et de Saguenay. p. 114.

Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 69.

Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 377-379.

Roy (*J.-Ed.*). Hist. Seig. de Lauzon. Vol. I, 139 sq.; 364 sq.; App. LIII; Vol. V. App. XXXVIII sq.

Une branche de la famille Carrier. *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. pp. 257-262.

CARRIÈRE [Lebrun]. *Forgues*. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 70.

CARROLL. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 305; 2e s., vol. I. p. 165.

CARRUTHERS. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 440.

CARTIER. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, I. 379-381.

CARTIER (famille de Jacques). *Harvut* (*Hte*). Jacques Cartier, recherches sur sa personne et sa famille par Hte. Harvut, secrétaire de la marine de Saint-Malo. *Nantes*, 1884. 14 p. in-8.

CARUFEL. Voir Sicard de Carufel.

CASANBON. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. 381-382.

CASAULT. *Casault.* Hist. de la paroisse de Saint-Thomas de Montmagny. pp. 243, 394 et 431.
Les trois frères Casault. *B.R.H.,* XLVI, 1940. pp. 141-142.

CASAVANT. *Déjordy (abbé G.-A.).* Généalogies des familles Casavant et Ravenelle-Lalime. *Montréal,* 1910, in-12.
Elie (F.). La famille Casavant. Histoire, généalogie, documents, portraits. *Montréal,* 1914. 77 p. in-8. Illust.

CASGRAIN. Casgrain (Mme C.-E.). *Mémoires de famille. C.-E. Casgrain.* Rivière-Ouelle, 1869. 254 p. in-16. Tableau généalogique.
2ème éd. Rivière-Ouelle (Québec), 1891. 275 p. in-8.
M. l'abbé Casgrain y a ajouté la vie de Mme C.-E. Casgrain, sa mère.
Tiré à 100 ex.
Casgrain (Ph.-B.). Mémorial des familles Casgrain, Baby et Perrault du Canada. Ed. intime. *Québec,* 1899. 198 p. gr. in-8.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Chicoutimi et de Saguenay. p. 114.
Têtu. Hist. des familles Têtu, Bonenfant, etc., etc. pp. 368-380; 414 sq.; 436 sq.

CASHION. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 632.

CASS. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 53; 210.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. pp. 184; 345.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. pp. 297; 511; 531.

CASSISTA. *Carbonneau (Mgr).* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 307; 2ème s., vol. I. p. 165,

CASTONGUAY. *Carbonneau (Mgr).* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. pp. 309-315; 2ème s., vol. I, p. 166.
Gay, Guay, Gaston Guay et Castonguay. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 58-59.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 384-385.
Voir aussi Guay.

CASWELL. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 117.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 172.

CATALOGNE. *Tanguay (abbé C.).* Etude sur une famille canadienne: Famille de Catalogne. *M.S.R.C.,* II, 1884, sect. i. pp. 7-14.

CATELLIER. *Forgues*. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 71.

CATIN. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 385-386.

CATUDAL-ST-JEAN. *Déjordy*. Gén. des principales familles du Richelieu, vol. I.

CATY. *De Jody*. Gén. des principales familles du Richelieu, vol. I.

CAUCHON (1). *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 136.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 24.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 116.

CAUMONT. Voir Legardeur de Caumont.

CAUTION. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 130.

CAVELIER DE LA SALLE. Voir La Salle.

CAYOUETTE. Voir CAOUETTE.

CAZEAU. *Fauteux* (*Aegidius*). François Cazeau. *B.R.H.*, XXII, 1916. pp. 157-160.
Sulte (*B.*). François Cazeau. *B.R.H.*, XXII, 1916. pp. 115-120.

CÉLORON DE BLAINVILLE. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 386-387.
Roy (*P.-G.*). La famille Céloron de Blainville. *Lévis*, 1909. 60 p. in-8. (Extraits du *B.R.H.*, vol. XV, 1909. pp. 302, 314; 329-350; 360-381.
Roy (*P.-G.*). Notes sur Joseph-Louis Céloron de Blainville. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 600-606; 676-678. Notes sur les Céloron dans: Hist. de *Sainte-Thérèse de Blainville*, 1789-1939. pp. 38 sq.

CHABOILLEZ. *Massicotte* (*E.-Z.*). *Les Chaboillez, Une famille de Traitants au XVIIIe et au XIXe s. B.R.H.*, XXVIII, 1922. pp. 184-188; 207-209; 241-242; 274-276; 311-313; 325-332; 355-359.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, vol. I. pp. 387-391.
D'après les notes de M. Massicotte.

CHABOT. *Chabot* (*E.*). Généalogie des familles Benoit-Livernois-Chabot-Lussier-Tétreau. 109 p. clavigraphiées.
Chabot (*Marcel*). La famille Chabot. 92 p. in-4. Dactylographiées.

---

(1) Laverdière-Cauchon.

CHABOT. — Suite.

Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. pp. 71-74.
Le Premier Chabot Canadien. B.R.H., XXXII, 1926.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc., vol. I. pp. 132-155.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 391-395.
Roy (P.-G.). Notes sur la famille Chabot. *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. pp. 1-5.

CHADDOCK. *Channell*. Hist. of Compton Co. pp. 103-104.

CHAFFERS. *Roy (P.-G.)*. La famille Chaffers. *B.R.H.*, XLIV, 1938. pp. 161-163.

CHAGON-LAROSE. *De Jordy*. Gén. des principales familles du Richelieu, vol. I.

CHAILLÉ. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 395.
Roy (J.-Ed.). Hist. Seig. de Lauzon. Vol. I. 342 sq.

CHALIFOUR [oux]. *Gosselin*. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 155-157.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 396-401.

CHALU [Lagrange]. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 40.

CHAMBERLAND. *Carbonneau (Mgr)*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 318; 2ème s., vol. I. p. 170.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Chicoutimi et de Saguenay. p. 117.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 74.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 158.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 110.
Roy (P.-G.). Famille Taché. p. 77 sq.

CHAMBERLIN. *Hubbard*. Hist. of Stanstead County, etc. pp. 131; 275.

CHAMBERS. *Channell*. Hist. of Compton County. p. 96.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 315; 436.

CHAMBLY. *Bonnault (Baron de)*. Les Seigneurs de Thizy d'après les Archives du Château. *Compiègne*, 1912. 173 p. in-8.
Notes sur les Chambly, dans: Anciennes Familles Militaires du Laonnois. *Laon*, 1903. 63 p. in-16.
Voir aussi: Hertel de Chambly.

CHAMPAGNE. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 40.
Richard (Mgr). Les Acadiens du district des Trois-Rivières, etc.

CHAMPLAIN (1) DE CABANAC. Voir De Jordy de Cabanac et Pezard de la Touche.

CHAMPOUX. *Richard* (*Mgr L.*). Les Champoux, *Le Trifluvien*, déc. 1906 et janv. et fév. 1907.

CHANDLER. *Bellemare*. Hist. de Nicolet, vol. I.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co., etc. p. 341.

CHANNELL. *Channell*. Hist. of Compton Co., etc. p. 138.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co., etc. p. 147.

CHAPADOS. *Eloi-Gérard*. Gén. des familles des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 118.

CHAPAIS. *Michaud*. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 116.
Têtu. Hist. des familles Têtu, Bonenfant, etc., etc. pp. 572 sq.

CHAPDELAINE. *Désaulniers* (*F.-L.*). La généalogie des familles Gouin et Allard, etc. *Montréal*, 1909. 103 p. in-12.

CHAPDELAINE-LARIVIÈRE. *De Jordy*. Gén. des principales familles du Richelieu, vol. I.

CHAPERON. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 411.

CHAPLEAU. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, I. 402-411.

CHAPMAN. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co., etc. p. 327.

CHAPT (de). Voir La Corne de Chapt.

CHAPUT. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 413.

CHARBONNEAU. *De Jordy*. Gén. des principales familles du Richelieu.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 414-445.

CHAREST [Choret]. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. pp. 340-353; 2ème s., vol. I. pp. 179-185.
Désaulniers (*F.-L.*). Recherches généalogiques sur les familles Gravel, Charest, etc., etc. *Montréal*, 1902. 198 p. in-12.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Chicoutimi et de Saguenay. p. 119.

---

(1) Sur la famille Samuel de Champlain, voir les ouvrages biographiques qui traitent de lui, et particulièrement **Dionne**.

CHAREST [Choret]. — Suite.

Gosselin. Dist. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 161.
King (Grace). Créole Families of New Orleans, *New York,* 1921. pp. 406-413.
Roy (J.-Edm.). Hist. de la Seigneurie de Lauzon, I, 239 sq.; 375 sq; 448 sq.; 458 sq.; Vol. II, 76 sq.; 87 sq.; 125 sq.; 172 sq.; 243 sq.; 253 sq.; 356 sq.; 374 sq.; 392 sq.; App. LV sq.

CHARLAND. [*Charland (R. P. P.-V.*]. *Gabriel Charland et sa descendance. Dictionnaire généalogique. Québec,* 1933. 233 p. in-12.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 75.

CHARLES. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 445-465.

CHARLESBOIS. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 466

CHARNY. Voir Lauzon-Charny.

CHARON (1). *De Jordy.* Gén. des principales familles du Richelieu. Vol. I.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 467.

CHARPENTIER. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 43.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 468-473.

CHARRIER. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 75.

CHARRON. *Carbonneau (Mgr).* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 323; 2ème s., vol. I. p. 173.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 75.

CHARTIER. *De Jordy.* Gén. des principales familles du Richelieu.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 76.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 473-477.

CHARTIER DE LOTBINIÈRE. Au sujet de la Famille de Lotbinière. *B.R.H.,* XXXIII, 1927. pp. 389-398.
[*Daniel (abbé)*]. Hist. des Grandes Familles Françaises du Canada, etc. pp. 297-316.
Roy (P.-G.). Lettres de Noblesse, II, pp. 127-133.

CHARTRAND. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 477-489.
CHARTRÉ. *Gosselin.* Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 163.

---

(1) Et Charon-Cabanac.

CHASE. *Channell.* Hist. of Compton Co., etc. p. 182.

CHASSÉ (1). *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau généalogique des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 325; 2ème s., vol. I. p. 174.
Duguay. Gén. de la famille de Pierre Duguay, etc. pp. 175-189.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 119.

CHASSEUR. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 332; 2ème s., vol. I. p. 176.

CHASTEL (CHATEL). *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 490.
Roy (*J.-Ed.*). Hist. de la Seig. de Lauzon, vol. I. p. 326 sq; App. XXXVI.

CHÂTEAUGUAY. Voir Le Moyne de Châteauguay.

CHÂTIGNY. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 76.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 490.

CHAUFFOURS (des). Voir Damours des Chauffours.

CHAUSSEGROS DE LERY. [*Daniel* (*abbé*)]. Le Vicomte C. de Lery, lieutenant-général de l'Empire Français, ingénieur en chef de la Grande Armée et sa famille. *Montréal,* 1867. 236 p. in-8.
Roy (*P.-G.*). La famille Chaussegros de Lery. *Lévis,* 1934, 40 in-8. (Aussi *B.R.H.,* XL, 1934. pp. 577-614).

CHAUVIN. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 494.

CHAVARI. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 120.

CHAVIGNY DE LA CHEVROTIÈRE. *Roy* (*P.-G.*). La famille de Chavigny de la Chevrotière. *Lévis,* 1916. 166 p. in-8.

CHÉNARD. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 335; 2e s., vol. I. p. 177.

CHENET. Dans: *Roy* (*P.-G.*). Famille Aubert de Gaspé. pp. 93 sq.

CHENEVILLE. Voir Baby Cheneville.

---

(1) Et Pélan dit Chassé.

CHENEY. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co., etc. p. 236.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 567.

CHEVAL-ST-JACQUES. *De Jordy.* Gén. des principales familles du Richelieu, vol. I.

CHEVALIER. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré, p. 27.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 497-500.

CHEVAUDIER. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 501-504.

CHEVREFILS. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 504.

CHEVROTIÈRE. Voir Chavigny de la Chevrotière.

CHIASSON. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 121.

CHICOYNE. *De Jordy.* Gén. des principales familles du Richelieu, vol. I.

CHILD. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co., etc. pp. 144; 308.

CHINIC. *Roy (P.-G.).* La famille Chinic. *B.R.H.,* 1939. pp. 207-210.

CHOQUETTE. *Déjordy (abbé G.-A.).* Généalogie de la famille Choquette. *Saint-Hyacinthe,* 1909. 31 p. in-12.
Roy (P.-G.). Famille Taché. pp. 47 sq.

CHOREL. *Berneval.* La famille Chorel Dorvilliers. *B.R.H.,* XLIV, 1938. pp. 111-112.
Roy (P.-G.). La famille Chorel Dorvilliers, de Saint-Romain. *B.R.H.,* XLIV, 1938. pp. 33-38.

CHOUINARD. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 45.
Carbonneau (Mgr). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. pp. 354-364; 2ème s., vol. I. p. 185.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 122.
Chouinard (H.-J.-J.-B.). Monographie d'une famille canadienne-française. *Québec,* 1903. 16 p. gr. in-8.
Gaspé (Jacques de). Famille Chouinard. Histoire et Généalogie. *Québec,* 1921. XCVI–336 p. in-12. Illust.

CHRÉTIEN. *Carbonneau (Mgr)*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 364; 2ème s., vol. I. p. 188.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 78.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 167.

CHRISTIE. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 241.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. pp. 228; 262.

CHURCH. *Channell*. Hist. of Compton Co., etc. p. 93.

CIMON. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 471-476.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 124.
La famille Simon ou Cimon. *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. p. 749.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 122.
Roy (P.-G.). Famille Taché. pp. 155 sq.

CINQ-MARS. *Forgues*. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 78.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, vol. I. pp. 156-199.

CIVADIER. *Gosselin*. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, vol. I. pp. 200-206.

CLARK [KE]. *Channell*. Hist. of Compton Co., etc. pp. 139; 239; 246.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co., etc. pp. 174, 198; 206.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, vol. I. p. 507.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. pp. 195 sq.; 248; 387.

CLAVEAU. *Carbonneau (Mgr)*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 366; 2ème s., vol. I. p. 188.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 125.

CLEAVELAND. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 303.

CLEFFORD [CLIFFORD]. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. pp. 192; 319; 320.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 427.

CLELAND. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 272.

CLEMENT (1). *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 79.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 313.
[*Verreau* (*abbé H.*)]. De quelques membres de la famille Clément en Canada. 1° Mme d'Auteuil. 2° M. de Valrennes. *Journal de l'Instruction Publique,* vol. XV, 1871. pp. 61-62; 114-117.

CLESSE. *Mailhot.* Les Bois-Francs, II. p. 393.

CLICHE. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 46.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 170.

CLIGNANCOUR. Voir Damours de Clignancour.

CLORAN. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 551.

CLOSSE. *Massicotte* (*E.-Z.*). Lambert Closse et son pays d'origine. *B.R.H.,* XX, 1914. pp. 184-186.

CLOUTIER. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. pp. 47-51.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 27.
Carbonneau (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 368; 2ème s., vol. I. p. 190.
De Jordy. Gén. des principales familles du Richelieu.
Désaulniers (*F.-L.*). Recherches généalogiques sur les familles Gravel. Cloutier, etc. *Montréal,* 1902. 198 p. in-12.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix et de Saguenay. p. 126.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 80.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 172.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 510-514.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle.

COATES. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 91; 255.

COCHON (2). *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 81.

COCHRAN [E]. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 45.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 314.

CODERRE. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 514-517.

CODERRE-LACAILLADE. *De Jordy.* Gén. des principales familles du Richelieu, I.

---

(1) Et Clément-Labonté.
(2) Cochon-Laverdière.

COFFIN. *Roy (P.-G.)*. La famille Coffin. *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 229-232. A consulter aussi sur la famille Coffin, l'*Histoire des Ursulines des Trois-Rivières* et les *Députés de Saint-Maurice et de Buckingham*, de MM. Fabre Surveyer et F.-J. Audet.

COIGNE (de). Voir Couagne (de).

COITEUX. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 517-518.

COLARD. *Beaumont*. Géu. des familles de la Côte de Beaupré. p. 29.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 83.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 518-520.

COLBY. *Channell*. Hist. of Compton Co., etc. p. 103.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co., etc. pp. 151, 296.

COLCLOUGH. *Lessard* (Richard). La famille Colclough. *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 447-448.
Michaud (abbé J.-D.). La famille Colclough. Dans: *Le Bic*, vol. II. p. 68. Reproduit dans *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 536-537.

COLE. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. pp. 197, 198.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 159; 499.

COLLIN. *Beaumont*. Gén. des familles de la côte de Beaupré, p. 29.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 521-524.

COLLERET. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 525.

COLLET. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 51.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 83.

COLLET-PICARD. *Gosselin*. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 176.

COLLIN. *Carbonneau (Mgr)*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. pp. 373-378; 2ème s., vol. I. p. 192.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 127.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 177.

COLQUHOUN. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 422.

COMEAU. *Désaulniers* (*F.-L.*). Recherches généalogiques sur les familles Gravel, Comeau, etc., etc. *Montréal,* 1902. 198 p.
Désaulniers. Les vieilles familles d'Yamachiche, vol. I.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 127.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 83.
Voir aussi Michel-dit-Bécot.

COMPARET. *Massicotte* (*E.-Z.*). La famille du notaire Comparet. *B.R.H.,* XXXV, 1929. pp. 413-415.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 526.

COMPORTÉ. Voir Gaultier de Comporté.

COMSTOCK. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 223.

COMTOIS. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 527-528.
Notes généalogiques sur la famille d'Israël Gilbert dit Comtois. Montréal, 1900. 15 p. (1).

CONINGHAM. *Beaumont.* Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 29.

CONNOLLY. *Parent* (*P.-E.*). Hist. gén. des familles Fitzpatrick-Connolly, etc. *Ottawa,* 1931.

CONNORS. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 598.

CONSTANTIN. *Beaumont.* Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 30.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 528-530.

CONSTANTINEAU. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 530-532.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 30.

CONTENT. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 532-541.

CONTRECŒUR. Voir Pecaudy de Contrecœur.

CONVERSE. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 302.

CONWAY. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 600.

---

(1) Autre éd. Joliette, 1911. 17 p.

COOK. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 115-117.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 288.
Roy (P.-G.). La famille Cook. *B.R.H.*, XLII, 1936. pp. 193-195.
Thomas Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 377.

COOKE. La famille Cooke. *B.R.H.*, XXXIX, 1933. pp. 65-66.
La famille Cook, dans: *Les Ursulines des Trois-Rivières,* vol. III. p. 14. Reproduit dans *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 490-491.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 377.

COOPER. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 119; 140.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 310.

COOTE. Famille de Patrick; dans: *Roy (P.-G.). Famille Taschereau.* p. 152.

COPELAND. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 434.

COPP. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 233.

CORBEAU. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 541.

CORBEIL. *Crepeau.* Mascouche en 1910. pp. 114 sq.
De Jordy. Gén. des principales familles du Richelieu, vol. I.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 543-551.

CORBIN (1). *Carbonneau (Mgr).* Tableau gén. des mariages, etc., 2ème s., vol. I. p. 195.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 551-552.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 129.

CORDEAU. *De Jordy.* Gén. des principales familles du Richelieu, I.

CORK. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 98.

CORMIER. *Cormier (Hon. N.-C.).* Notes sur la famille Cormier.
Désaulniers (F.-L.). Recherches gén. sur les familles Gravel, Cormier, etc. *Montréal,* 1902.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 128.
Mailhot. Les Bois-Francs, vol. II. p. 315.
Richard (Mgr L.). Les Cormier. Dans: *Le Trifluvien,* fév. et mars 1907.

---

(1) Corbin dit Gascon et Corbin dit Lacroix.

CORNEAU. *Carbonneau (Mgr)*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 379.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 131.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 552.

CORON. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 553-558.

CORRIVEAU. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 51.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 30.
Carbonneau (Mgr). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 381; 2ème s., vol. I. p. 197.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 83-85.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 180.

CÔTÉ. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. pp. 52 sq.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 30.
Carbonneau (Mgr). Tableau généalogique des mariages, etc., 1ère s., vol. I. pp. 382-441; 2ème s., vol. I. pp. 198-218.
De Jordy. Gén. des principales familles du Richelieu.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 131-138.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 85-90.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 181-182.
Gosselin. Figures d'hier et d'aujourd'hui, vol. I. pp. 207-211.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 558-563.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 132.
Têtu. Hist. des familles Têtu, Bonenfant, etc. pp. 366-368.

COTIN-DUGAL. *Forgues*. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 90.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 182.

COTINEAU (1). *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 563-572.

COUAGNE [COIGNE]. *Bonnault (Claude de)*. Les Coigne du Berry en Canada. *B.R.H.*, XLVI, 1940. pp. 276-284.
Hist. gén. de la noblesse de Touraine, etc. par M. le chevalier de l'Hermite Souliers. *Paris*, 1665, in-fol., pp. 161-164.

COUET. *Forgues*. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 90.

---

(1) Dit Laurier.

COUILLARD. *Carbonneau (Mgr)*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 441; 2ème s., vol. I. p. 219.

Couillard-Després (abbé Azarie). La première famille française au Canada, ses alliés et ses descendants. *Montréal,* 1907. 363 p. in-8. [Réédition: Louis Hébert Premier Colon Canadien et sa Famille. *Montréal,* 1918].

Couillard-Després (abbé A.). Histoire des Seigneurs de la Rivière du Sud et de leurs alliés canadiens et acadiens. *Saint-Hyacinthe,* 1912.

Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 91-92.

Mailhot. Les Bois-Francs, vol. III. p. 212.

Roy (P.-G.). Lettres de noblesse, vol. II. pp. 93-95.

COUILLARD-DUPUIS. *Casault*. Hist. de la paroisse de St-Thomas de Montmagny. p. 375.

Têtu. Hist. des familles Têtu, Bonenfant, etc. pp. 392 sq.

COULOMBE. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. pp. 52-53.

Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré, p. 31.

Carbonneau (Mgr). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 445; 2ème s., vol. I. p. 220.

Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 138.

Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 92-93.

Gosselin. Figures d'hier et d'aujourd'hui, vol. I. pp. 212-228.

COULON DE VILLIERS. *Gosselin (Mgr Amédée)*. Notes sur la famille Coulon de Villiers. *Lévis,* 1906. 112 p. in-8. [Aussi dans: *B.R.H.,* XII. pp. 161-179; 193-218; 225-246; 257-279; 289-308].

King (Grace). Creole families of New Orleans [re: Villiers de Jumonville]. N. Y. 1921. pp. 337-343.

Roy (P.-G.). La noblesse des Coulon de Villiers. *B.R.H.,* XXXIV, 1928. pp. 577-579.

Roy (P.-G.). La descendance de Coulon de Jumonville. *B.R.H.,* XXXIV, 1928. pp. 658-660.

COULONGES. Voir Ailleboust de Coulonges.

COURAULT DE LA COSTE. *Roy (P.-G.)*. La famille Courault de La Coste. *B.R.H.,* 1939. pp. 366-368.

COURBERON. Voir Damours de Courberon.

COURCY. *Carbonneau (Mgr)*. Tableau gén. des mariages, 1ère s., vol. I. p. 449; 2ème s., vol. I. p. 222.

COURNOYER. Voir Hertel de Cournoyer.

COURSOL. *Dugas* (*abbé G.*). La famille Coursol. Dans: *La Patrie,* no du 8 nov. 1912. [Article reproduit dans: *B.R.H.,* XXXVI, 1930. pp. 462-463].
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 573-574.
Roy (*P.-G.*). Famille Taché. pp. 56 sq.

COURTEMANCHE (1). *Courtemanche* (*Rév. J.-Israël*). *Biographie généalogique de la famille Courtemanche* (1663-1693). Mont. 1895. 52 p. in-8.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 574-575.

COURTOIS. *Mailhot.* Les Bois-Francs, vol. IV. p. 296.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 575-577.
Roy (*J.-Ed.*). Hist Seign. de Lauzon, vol. I. pp. 342 sq.

COURVAL (Poulin dit Lafontaine dit). *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 577-586.

COURVILLE. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, I. p. 587.

COUSINEAU. *Girouard* (*D*). Généalogie de la famille Cousineau. *Montréal,* 1884. 7 p. in-12.
Grou (*Rév. P.-J.-E.*). Les familles Grou et Cousineau au Canada, 1671-1909 et 1690-1909. *Montréal,* 1909. 86 p.

COUTEROT. *Roy* (*P.-G.*). Famille Taschereau. pp. 19 sq.

COUTURE. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. pp. 53-54.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 31.
Carbonneau (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 451; 2ème s., vol. I. p. 223.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. pp. 93-98.
Gosselin. Figures d'hier et d'aujourd'hui, etc., vol. I. pp. 229-235.
Roy (*J.-Ed.*). Le premier Colon de Lévis, Guillaume Couture. *Lévis,* 1884. 160 p. in-16.
Roy (*J.-Ed.*). Hist. seig. de Lauzon, vol. I. pp. 49 sq.; 174 sq.; 202 sq.; 273 sq.; 468 sq.; App. LXVII. Vol. V, App. pp. 1 sq.

COUTURE-LAMONDE. *Gosselin.* Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 184.

---

(1) Voir également Legardeur de Courtemanche.

COUTURIER. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 54.
Carbonneau (Mgr). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 454; 2ème s., vol. I. p. 224.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 140.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 588-591.
Roy (P.-G.). Famille Taschereau. p. 177.

COUVRET. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 591-592.

COWAN. *Channell*. Hist. of Compton Co. pp. 53; 260; 261.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 153.

COWLES. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 138.

COX. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 268.

CRAIG. *Thomas*. History of the Counties of Argenteuil, etc. pp. 434; 599.

CRAWFORD. *Thomas*. Hist. of the Counties of Agenteuil. p. 406.

CREBASSA. *Le premier Crebassa Canadien. B.R.H.*, XXXIV, 1928. p. 730.

CRÉMAZIE. *Roy (P.-G.)*. *Le premier Crémazie au Canada. B.R.H.*, XXIX, 1923. pp. 184-185.

CRÉPEAU. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 31.
Crépeau. Mascouche en 1910. pp. 150 sq.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 592-598.

CRÉSAC [TOULOUSE]. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 54.

CRESSÉ. Notes sur, dans: *Bellemare*. Hist. de Nicolet, vol. I.

CRESWELL. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 265 sq.; 425.

CRÊTE. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 55.

CREVIER. *De Jordy*. Gén. des principales familles du Richelieu.
Sulte. La fam. Crevier, dans: *Saint-François du Lac*. pp. 11 sq. (1).

(1) Voir aussi Revue Canadienne, vol. XXII, 1886. p. 196.

CRISTIN. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 599-600.

CROIZILLE. Voir Legardeur de Croizille.

CROMWELL. *Channell.* Hist. of Compton Co., etc. p. 129.

CROSBY. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 497.

CROSS. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 563; 629.

CROTEAU (1). *De Jordy.* Gén. des principales familles au Richelieu, vol. I.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 601-603.

CROZE [dit PROVENÇAL]. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 603-605.

CROZIER. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 271.

CUGNET. *Roy (P.-G.). La famille du legiste François-Joseph Cugnet au Canada. B.R.H.*, XXI, 1915. pp. 236-238.

CUISY. Voir D'Ailleboust de Cuisy.

CULL. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 284.

CUMMINGS. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 142.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 390.

CUNNINGHAM. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 142.

CUREUX DE SAINT-GERMAIN. Dans: *Baillargé,* Famille Baillargé, fasc. no 11.

CURODEAU. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 99.
Gosselin. Figures d'hier et d'aujourd'hui, vol. I. pp. 236-245.

CURRIE. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 267.

CURRIER. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 277.

CURTIS. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 168.

---

(1) Et Croteau-Vincent.

CUSHING. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 325.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. pp. 297; 387.

CUSSON [dit DESORMIERS]. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 605-622.

CUSTEAU. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 55.

CUTHBERT. *Audet (F.-J.). James Cuthbert de Berthier et sa famille. Notes généalogiques et biographiques.* M. S. R. C., 3e série, vol. XXIX, 1935, sect. i. pp. 127-151.
Roy (Régis). Les Cuthbert. *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 627-629.

CUTTING. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 330.

CUVILLIER. *Audet (F.-J.). Augustin Cuvillier. B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 108-120.

CYR. *Carbonneau (Mgr).* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 460; 2ème s., vol. I. p. 227.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 143.

D

DAGENAIS. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 623-626.

DAGNEAU DOUVILLE. Voir Agneau d'Ouville.

DAGNEAU-LAPRISE. *De Jordy.* Gén. des principales familles du Richelieu, vol. I.

DAIGLE. *Carbonneau (Mgr).* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 461; 2ème s., vol. I. p. 228.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 143-147.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 99.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 187-190.

DAILLEBOUT [D'AILLEBOUST]. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. p. 627.
Voir aussi Ailleboust.

DALAIRE [DALLAIRE]. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 3.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 3.
Carbonneau (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 462; 2ème s., vol. I. p. 229.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 3.
Gosselin. Figures d'hier et d'aujourd'hui, etc., vol. I. pp. 246-251.
Roy. Hist. de la Seig. de Lauzon, III. pp. 221 sq.

DALCOURT [dit GUICHARD]. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 629-634.

DALE. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 341.

DALPÉ-PARISEAU. *De Jordy.* Gén. des principales familles du Richelieu, I.

DAMON. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 330.

DAMOURS (1). *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. pp. 463-469; 2ème s., vol. I. p. 231.
de Clignancour, de Louvières, de Courberon.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 634-635.
Montagu (*P. de*). Les familles d'Amours de Serain et d'Amours de Chaufour. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 328-331.
Roy (*P.-G.*). Mathieu Damours de Chauffours. *B.R.H.*, XXXII, 1926. pp. 385-392.
Roy (*P.-G.*). Mathieu Damours de Freneuse. *B.R.H.*, XXXII, 1926. pp. 577-582.
Roy (*P.-G.*). Lettres de Noblesse, II. pp. 3-14.
Têtu. Hist. des familles Têtu, etc. p. 616.

DANCÔSE. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 469.

DANDURAND. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 470.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 99.

DANFORTH. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 98.

DANIAU [LAPRISE]. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 100.

---

(1) Damours des Plaines; des Chauffours, de Freneuse, de La Morandière, de Clignancour, de Louvières, de Courberon.

DANIAUX [dit DAGNEAU]. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 637-638; II, p. 646.

DANIEL. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 635-637.

DANIELS. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 340.

DANIELSON. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 147.

D'ANJOU. *Carbonneau (Mgr).* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 472; 2ème s., vol. I. p. 234.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 148.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 141.

DARCHE. *De Jordy.* Gén. des principales familles du Richelieu, I.

DARKER. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 131.

DARVEAU. *Gosselin.* Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 191-193.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 646-647.

DASSYLVA. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 148.

DASTOUS. *Carbonneau (Mgr).* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 476; 2ème s., vol. I. p. 235.

DAUDELIN. *De Jordy.* Gén. des principales fam. du Richelieu, I.

DAUNET. *Frenière (M.-O.).* L'Evolution du nom Daunet en Amérique du Nord. *B.R.H.*, XXXIX, 1933. pp. 509-511.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 647-655.

DAUPHIN. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, II. p. 655.

DAUPLAISE-DESLAURIERS. *De Jordy.* Gén. des fam. du Richelieu, I.

DAUTEUIL. *Carbonneau (Mgr).* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 478; 2ème s., vol. I. p. 237.
Voir aussi Auteuil.

DAVELUY. *Désaulniers.* Vieilles familles d'Yamachiche, Tome III.

DAVID. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 656-658.

DAVIDSON. *Roy* (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon, vol. IV. pp. 90 sq.; 277 sq.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 314.

DAVIGNON. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, I.

DAVIS. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. pp. 202-204; 322; 338.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, II. p. 659.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. pp. 78 sq.; 322; 323.

DAWSON. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 312.

DAZE. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 659-665.

DAZEMARD DE LUSIGNAN. *Bonnault* (*C. de*). Pièces sur Louis-Antoine de Lusignan. *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. pp. 580-609.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.
Frémond de la Merveillère (*M. de*), aurait publié en 1938 ou peu après, une plaquette sur les Lusignan [du Canada], mais nous n'avons pu la voir.
Pascal (*chanoine*). Histoire de la Maison Royale de Lusignan. *Paris,* 1896. 200 p. in-8. Portraits.
Roy (*P.-G.*). La famille Dazemard de Lusignan. *Lévis,* 1931. 31 p. in-8. Aussi publiée dans le *B.R.H.*, XXXVII, 1931. pp. 577-589; 641-659.

DEBELOT [DOSTIE]. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 56.

DEBIEN. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 666-668.

DE BILLY. *Mailhot.* Les Bois-Francs, vol. III. p. 207.
Poli (*Vicomte de*). Inventaire des titres de la maison de Billy. *Paris,* 1894. 300 p. in-16.
Sulte (*B.*). La famille de Billy. Dans: *Mélanges Historiques,* vol. II. pp. 63-72.

DEBLOIS (1). *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p .57.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 32.
De Jordy. Gén. des principales familles du Richelieu.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 101.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 668-670.

---

(1) Deblois-Grégoire.

DE CELLES (1). *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, I.

DECHAMPLAIN [Volant]. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. pp. 481-487; 2ème s., vol. I. p. 239.

DÉCHÊNE [MIVILLE] (2). *Beaumont*. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 33.
Carbonneau (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. pp. 499-516.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 163-166.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. pp. 528-543.

DECHINIQUE. Voir Chinic.

DEGAGNÉ. *Eloi-Gérard*. Gén. des familles des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 150-154.

DEGRE. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, I.

DE JORDY DE CABANAC. *Auclair* (*abbé E.-J.*). Les De Jordy de Cabanac. Histoire d'une ancienne famille noble du Canada. *Montréal*, 1930. in-8. (Une appréciation de ce volume a été publiée par M. Claude de Bonnault, dans le *B.R.H.*, XXXVII, 1931. pp. 486-488).
De Jordy. Gén. des fam. du Richelieu, I.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. pp. 352-353.
Quelques articles sur cette famille ont été publiés dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe*, no du 29 janvier 1926 et suivants.

DELAGE. *Gosselin*. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 196-198 (3)
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 675-676.

DELAUNAY. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 676-678.

DELFOSSE. *Crépeau*. Mascouche en 1910. pp. 159 sq.
Janelle (*J.-Emile*). La famille Delfosse. *B.R.H.*, XLVI, 1940. pp. 360-363.

DELINEL [dit Glinel]. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 678-680.

---

(1) De Celles-Duclos.
(2) Et Deschênes.
(3) Delage-Lavigueur.

DE L'ISLE. Voir Aubin de L'Isle.

DELISLE. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 59.
Carbonneau (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 487.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 103.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc., vol. I. pp. 252-254.
Massicotte (*E.-Z.*). La famille de Jean De Lisle De La Cailleterie. *B.R.H.*, XXV, 1919. pp. 175-186.
Massicotte (*E.-Z.*). La famille du pasteur Delisle. *B.R.H.*, XLVI, 1940. pp. 105-107.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 680.

DELŒIL. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 681-682.

DE LORIMIER. *Louvigny de Montigny*. Le Lorimier et le Montigny des Cèdres. *B.R.H.*, XLVII, 1941. pp. 33-47.
Massicotte (*E.-Z.*). La famille de Lorimier. Nots généalogiques et historiques. *B.R.H.*, XXI, 1915. pp. 10-16; 33-45.

DELORME. *Roy* (*P.-G.*). Famille Taschereau. pp. 44 sq. contient des notes sur la famille de Louis Delorme, avocat.

DEMERS (1). *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 59.
Carbonneau (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 488.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu, I.
Demers (*abbé B.*). La famille Demers d'Etchemin, P. Qué. *Lévis*, 1905, in-8. Portraits et tableau.
Demers (*abbé B.*). Un des premiers Colons d'Etchemin, P. Q., Jean Du Met ou Demers. *Québec*, 1914. 20 p. in-8. (Complète et corrige l'hist. de la famille Demers du même auteur).

DEMEULE [S]. *Eloi-Gérard*. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 154-157.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 104.

DEMONTIGNY. *Georges* (*R. P.*), *o.f.m.* "Les Demontigny". *B.R.H.*, XLVI, 1940. pp. 155-156. (Minet dit Montigny, devenu Demontigny).

DENEAU-DAIGNAULT. *De Jordy*. Gén. des fam. du Richelieu, I.

---

(1) Dumets, Dumais.

DÉNÉCHAUD. *E. D.* Biographie de la famille Dénéchaud. *Québec,* la Cie d'Imprimerie Commerciale, 1895. 29 p. in-16. (Tiré à 40 ex.).

DENEVERS. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 683-690.

DENIS. *Carbonneau (Mgr).* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 491; 2ème s., vol. I. p. 243 (1).
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 690-691.

DENYS (2). *Forsyth de Fronsac (F.-G.).* Memorial of the Family of Forsyth de Fronsac. *Boston,* 1903. 77 p. in-8.
Hugolin (R. P.). Le Père Joseph Denis, Premier Récollet Canadien (1657-1736). Vol. I. Contient des renseignements sur les descendants de *Nicolas* et *Simon* Denys.
King (Grace). Creole Families of New Orleans, N.Y., 1921. pp. 313-318. (Notes sur les Denis de la Ronde).
Meschinet de Richemont (L.). Les Marins Rochelais, La Rochelle, 1906. pp. 70-85 (contient des renseignements sur plusieurs Denys).
Roy (P.-G.). Lettres de noblesse, I. pp. 87-91; II, pp. 161-162.
Roy (P.-G.). Charles Denys de Vitré, Conseiller au Conseil Souverain. *B.R.H.,* XXIV, 1918. pp. 224-242.
Denys de Bonaventure. Esquisse Hist. et Gén. Dans: *Le Progrès de l'Est* [France], nos des 26 septembre et 30 octobre 1902.

DENYS [LAPIERRE]. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 59.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 104.

DENNETT. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 338.

DENNISON. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 161.

DERASPE. *Eloi-Gérard.* Gén. des familles des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 157.

DÉROCHER [DUQUET]. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 60.

DEROY [dit Cayen]. *Carbonneau (Mgr).* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 494.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 157.

---

(1) Denis dit Quimper.

(2) Denys de la Trinité, de Vitré, de Fronsac, de La Ronde, de St-Simon, de Bonaventure, de Thibaudière.

DERRICK. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 310.

DÉRY. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 33.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu, I.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 202-206.

DÉSAULNIERS. *Désaulniers*. Généalogie de ma famille. *Trois-Rivières*, 1867. 23 p.
Désaulniers. Les vieilles familles d'Yamachiche. Tome II.
Désaulniers. Notes hist. sur la paroisse de Saint-Guillaume d'Upton avec la généalogie des familles Désaulniers, etc. *Montréal*, 1905. in-8.

DÉSAUTELS (1). *De Jordy*. Gén. des fam. du Richelieu, I.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 692-696.

DESBARATS. *Têtu*. Hist. des fam. Têtu, Bonenfant, etc. p. 523.

DESBIENS. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 2ème s., vol. I. p. 246.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 158-163.

DESCARY. *Massicotte* (*E.-Z*). *Les Familles Descary, Descarries, Décary et Décarie*, 1650-1909, *Histoire, Généalogie, Portraits*. Montréal, 1910. 163 p. in-8.
Massicotte (*E.-Z.*). Le premier Décarris en Canada. *B.R.H.*, XXIV, 1918. pp. 83-84.

DESCHAMBAULT. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne, II. 697.
Ste-Thérèse de Blainville, 1789-1939. pp. 299-301.
Voir aussi Fleury-Deschambault.

DESCHAMPS (2). *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 697-700.

DESCHAMPS DE BOISHÉBERT. *Roy* (*P.-G.*). La famille Des-Champs de Boishébert, *Lévis*, 1906. 40 p. in-8. (Aussi publiée dans *B.R.H.*, vol. XII. pp. 65-77; 97-113).
Roy (*P.-G.*). Lettres de noblesse, II. pp. 29-58.

DESCOTEAUX (3). *Désaulniers*. Les vieilles familles d'Yamachiche. Tome III.

---

(1) Désautels-Lapointe.
(2) Dit Huneau.
(3) Lefebvre-Descoteaux.

DE SERRE. *Désaulniers*. Notes hist. sur la paroisse de Saint-Guillaume d'Upton avec la gén. des fam. De Serre, Vanasse, etc. *Montréal*, 1905. in-8.

DESFORGES-PICARD. *De Jordy*. Gén. des fam. du Richelieu, I.

DESGAGNÉS. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 516.

DES GOUTINS. *Roy* (*P.-G.*). Famille Aubert de Gaspé, pp. 68 sq.; 72.

DESHAIES. *Richard* (*Mgr*). Les Deshaies, dans: *Le Trifluvien*, en mai, juin et juillet, 1906.

DÉSILETS. *Richard* (*Mgr L.*). Les Désilets, dans: *Le Trifluvien*, 20 nov. 1906, etc.

DESJARDINS. *Eloi-Gérard*. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 166.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 701-730.
Sainte-Thérèse de Blainville, 1789-1939. pp. 302-304.
Voir aussi Roy.

DESLAURIERS (1). *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 518.
De Jordy. Gén. des fam. du Richelieu, II.
Filteau (*L.-H.*). Genealogy of the family Normandeau dit Deslauriers. *Ottawa*, 1894. 77 p. in-8.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 199-200.

DESMARAIS. *De Jordy*. Gén. des fam. du Richelieu, I.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 730.

DESNOYERS. *De Jordy*. Gén. des fam. du Richelieu, I.
Desnoyers (*E.*). Noces d'or: Famille Ephrem Desnoyers, 1868-1918. Généalogie de la famille Rouville, s. d. 56 p.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 22-32.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 731-735.
Voir aussi Auclair-Desnoyers.

DESPAROIS. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 735.
Roy (*P.-G.*). Famille Aubert de Gaspé. pp. 106-110.

---

(1) Dauplaise-Deslauriers.

DESPRÉS (1). *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, II. 736-744. Voir aussi Couillard-Després.

DESRANLEAU. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, I.

DESRIVIÈRES [Trottier dit]. *Beaubien (abbé C.-P.).* Ecrin d'amour familial. Détails hist. au sujet d'une famille. [Familles Trottier et alliées]. *Montréal,* 1914. 247 p. in-8. 32 gravures.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 744-751. (D'après les notes de M. Aegidius Fauteux).
Roy (P.-G.). Famille Taschereau. p. 144. (Notes sur la famille de François-Guillaume Desrivières).

DESROCHE [DESROCHES]. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 751.

DESROCHERS. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, II. p. 753.

DESROSIERS (2). *Carbonneau (Mgr).* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. pp. 519-536; 2ème s., vol. I. pp. 259-266.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 168.
Richard (Mgr). Les Acadiens du district des Trois-Rivières, dans *Le Trifluvien.*
Roy (P.-G.). Famille Taché. pp. 167 sq.

DESSAINT [ST-PIERRE]. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 60.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 106.

DESSAULLES. *Béique (Mme F.-L.).* 80 *ans de souvenirs, Histoire d'une famille.* Montréal, 1939. 291 p. in-12. Portraits et illust.

DESSUREAUX. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, II. 755-760.

DESTROISMAISONS [dit PICARD]. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 61.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 34.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. pp. 107-110.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 760-762.

---

(1) Morel dit Duhoussay et Després dit Guyon.
(2) Aussi Dutremble dit Desrosiers.

DE VARENNES. Voir Gauthier de Varennes.

DEVAUX. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, II. p. 763.

DEWAR. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. pp. 82 sq.; 288; 342.

DIAMOND. *Duguay (Mgr L.-E.).* Cinq généalogies [Duguay, Marcouiller, Diamond et Bald]. *Trois-Rivières,* 1923. 187 p. in-8.

DICKERSON. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 150.

DINSMORE. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 86, 87.

DION [GUYON]. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 61.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 35.
Carbonneau (Mgr). Tableau gén. des mariages, 1ère s., vol. I. pp. 539-548; 2ème s., vol. I. pp. 268-270.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 169.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 210.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. pp. 110-113.
Roy (J.-Ed.). Hist. de la Seig. de Lauzon, I, Appendice XLIV. *Sainte-Thérèse de Blainville,* 1879-1939. pp. 304-308. (Notes sur la famille de M. Amédée Dion).

DIONNE. *Carbonneau (Mgr).* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. pp. 548-563; 2ème s., vol. I. pp. 270-278.
Michaud. Gén. des fam. de la Rivière-Ouelle. p. 152.
Têtu (Mgr H.). Hist. des fam. Têtu, Bonenfant, Dionne et Perrault. *Québec,* 1898. 636 p. in-8.

DIXON. *Dixon (J.-D.). History of Charle Dixon, one of the early English settlers of Sackville, N.-B.,* Rockford, 1891. 200 p.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 142.

DOBBIE. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 412.

DODIER [DOYER]. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 61.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 113.

DOHERTY. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 444.

DOIRON. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 114.

DOLOFF. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 191.

DOMPIERRE. *Forgues*. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 114.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 765-767.

DOMVILLE. *Roy*. Famille Aubert de Gaspé. p. 147.

DONAIS-FRENIÈRE. *De Jordy*. Gén. des fam. du Richelieu, I.

DONEGANI. *Audet* (*F.-J.*). Les Donegani de Montréal. *B.R.H.*, XLVII, 1941. pp. 65-75. (Etude généalogique complète).

DORION. *Gosselin*. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 214-217.
Roy (*P.-G.*). Le premier Dorion au Canada. *B.R.H.*, XXXI, 1925. pp. 376-378.
Roy (*P.-G.*). Famille de Salaberry. pp. 70 sq.;

DORVAL. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 62.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 114.
Serre (*Lucien*). L'ancêtre des Dorval [Claude Bouchard dit Dorval]. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 291-294.

DORVILLIERS. *Berneval*. La famille Chorel Dorvilliers. *B.R.H.*, XLIV, 1938. pp. 111-112.
Roy (*P.-G.*). La fam. Chorel Dorvilliers de Saint-Romain. *B.R.H.*, XLIV, 1938. pp. 33-38

DOSTIE [DEBELOT]. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 56.

DOUCET. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 2ème s., vol. I. p. 280.
Les familles Doucet. *B.R.H.*, 1939. pp. 252-253.

DOUGLAS. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 559.

DOUVILLE (1). *Désaulniers*. Recherches gén. sur les fam. Gravel, Douville, etc. *Montréal*, 1902. 198 p. in-12.

DOWNES. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 252.

DOWNING. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 624 sq.

DOYLE. *Eloi-Gérard*. Gén. des familles des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 171.

---

(1) Voir aussi Agneau d'Ouville.

DOYON. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. pp. 63-66.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 36.

DRAPEAU. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 565; 2ème s., vol. I. p. 282.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 770-774.

DRESSER. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. pp. 317; 318.

DREW. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. pp. 230; 309; 340.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 279.

DROLET. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 218.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 218-221.

DROUARD. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 774.

DROUET DE RICHERDVILLE. *Roy* (*Régis*). Les Drouet de Richerdville. *B.R.H.*, XXXVII, 1931. pp. 593-597.

DROUIN. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. pp. 65-69.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 36.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 172.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. pp. 115-117.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 221-224.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 776-780.

DROUSSON. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 780.

DRYSDALE. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 127.

DUBÉ. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. pp. 570-609; 2ème s., vol. I. pp. 284-304.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 172.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 783-787.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 170.

DUBEAU. *Gosselin.* Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 224-226.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 782.

DUBERGER. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 173.

DUBOIS. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 787-803.
Richard (*Mgr L.*). Les Dubois, dans: *Le Trifluvien,* août et septembre 1906.
Roy (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon, II. pp. 21 sq.
Sainte-Thérèse de Blainville, 1789-1939. pp. 308-311.

DUBREUIL. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 803.
Voir aussi La Corne Dubreuil.

DU BUISSON. Voir Buisson et Renaud Du Buisson.

DU BUISSON DE POMMEROY. *Roquebrune* (*R. La Roque de*). *Trois familles canadiennes: Les Poitiers du Buisson de Pommeroy, Les Lefebvre d'Angers de Plainval et Les Morin de Saint-Luc de Valcourt.* Nova Francia. Vol. V. pp. 323-340.

DUCASSE [Ducas, Lucas]. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. pp. 611-613; 2ème s., vol. I. p. 305.

DUCHARME. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, II. 805-809.

DUCHESNAY. Voir Juchereau Duchesnay.

DUCHESNE. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. pp. 613-615; 2ème s., vol. I. p. 306.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 174-180.

DUCHESNEAU. *Gosselin.* Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp .228-231.
L'Hermite-Souliers (*Chev. de*). Hist. généalogique de la noblesse de Touraine. *Paris,* 1665. pp. 529-532.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 810-811.

DUCLOS. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, I.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 811-814.

DUCLOU. *De Jordy.* Gén. des fam. du Richelieu, I.

DUDEVOIR. *De Jordy.* Gén. des fam. de Terrebonne, II. p. 814.

DUFAUT. *De Jordy.* Gén. des fam. du Richelieu, I.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, II. p. 816.

DUFAYE. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 817.

DUFOUR. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. pp. 615-620; 2ème s., vol. I. p. 307.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 180-194.

DUFRESNE. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, I.
Désaulniers. Recherches gén. sur les familles Gravel, Dufresne, etc. *Montréal*, 1902.
Désaulniers. Les vieilles familles d'Yamachiche. Tome III.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 118.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc., vol. I. pp. 255-262.

DUFROS DE LA JEMMERAIS. *Massicotte* (*E.-Z.*). La famille Dufros de la Gemmeraye. *B.R.H.*, XXII, 1916. pp. 71-76.
Roy (*P.-G.*). La famille Dufros de La Jemmerais. *Lévis*, 1937. 26 p. in-8. (Aussi publiée dans *B.R.H.*, XLIII, 1937. pp. 289-298; 321-334).
Roy (*P.-G*). Lettres de noblesse, II. pp. 97-104.

DUGAL (1). *Forgues*. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 90.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 818-821.

DUGAS. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., pp. 620-625; 2ème s., vol. I. p. 311.
Crépeau. Mascouche en 1910. p. 107.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 195.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 821.
Notes sur la famille Dugas. *B.R.H.*, XVIII, 1912. pp. 79-81 et XXXIX, 1933. pp. 193-194.

DUGRENIER [PERON]. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 70.

DUGUAY. *Eloi-Gérard*. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 195.
Duguay (*Mgr L.-E.*). Généalogie de la famille de Pierre Duguay, accompagnée de diverses notes historiques. *Trois-Rivières*, 1916 et 1923. 2 vols. in-8 illust. (Le vol. 2 a pour titre: Cinq généalogies [Duguay, Marcouiller, Diamond et Bald].
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 821.

DU GUÉ DE BOISBRIAND. *Roy* (*P.-G.*). La famille Du Gué de Boisbriand. *Lévis*, 1918. 31 p. in-8. (Egalement publiée dans *B.R.H.*, vol. XXIV, 1918. pp. 161-173; 193-209.
Sainte-Thérèse de Blainville, 1789-1939. pp. 26 sq.

---

(1) Et Cotin-Dugal.

DUHAMEL. *De Jordy*. Gén. des fam. du Richelieu, I.

DULAC [BONHOMME]. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 26.

DU LUTH. Voir Greysolon.

DUMAIS. *Carbonneau (Mgr)*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 627; 2ème s., vol. I. p. 314.
Michaud. Gén. des fam. de la Rivière-Ouelle. p. 199.

DUMAS [DUMAYS]. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 72.
Carbonneau (Mgr). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. p. 630; 2ème s., vol. I. p. 316.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu, I.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 197.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 119.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc., I. pp. 263-273.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 823.
Roy (J.-E.). Hist. de la Seig. de Lauzon, I. pp. 139 sq.; 301 sq.; Appendice XLII; vol. II, 21 sq.; vol. III. p. 285.
Roy (P.-G.). La famille Dumas. *B.R.H.*, 1939. pp. 161-164.

DUMESNY. Le Picard Dumesny Noré. Voir Le Picard.

DUMONT. *Carbonneau (Mgr)*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. pp. 635-655; 2ème s., vol. I. pp. 319-329 (1).
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 197.
Lery-Macdonald (A. C. de). Les Lambert-Dumont. Dans: *Revue Canadienne*, vol. XIX. pp. 633; 739.

DUMONTIER. *Paquin (O.-J.)*. La famille Dumontier, depuis 1600 jusqu'à 1908. *Montréal*, 1908. 463–6 p. in-8.

DUMOUCHEL. *Baillargé*. Famille Baillargé, etc. Fascicule no 11. pp. 151 sq.

DUMOULIN. *Cannon (Robert)*. Les Trois-Rivières et les familles Dumoulin et Cannon. *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 109-116.
Roy (P.-G.). Famille Taschereau. p. 75.

---

(1) Guéret dit Dumont.

DUNBAR. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 270.

DUNCAN. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 568.

DUNN. *Bruchési (Jean).* Oscar Dunn et son temps. *Montréal,* 1928. (Ces notes généalogiques ont été reproduites dans le *B.R.H.,* XXXIV, 1928. pp. 571-574).

DUPERRÉ. *Carbonneau (Mgr).* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 1-3.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 198.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 233.

DUPLESSIS. *Désaulniers.* Les vieilles familles d'Yamachiche. Tome III.
Roy (J.-Ed.). Hist. de la Seig. de Lauzon, I. pp. 437 sq.; II. pp. 1 sq.; 7 sq.; 54 sq.
Roy (Régis). Les Du Plessis. *B.R.H.,* XXVI, 1920. pp. 150-151.
Sulte (B.). Les deux Duplessis. *Mélanges Historiques.* Vol. V.

DUPLESSIS-FABER. *Roy (P.-G.).* La famille Lefebvre-Duplessis-Faber. *Lévis,* 1937. in-8. (Egalement dans *B.R.H.,* XLIII, 1937. pp. 225-239; 257-266).

DU PONT. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 38.
Fauteux (A). Les Du Pont de l'Acadie. *B.R.H.,* XLVI, 1940. pp. 225-237; 257-271.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 121.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 826-829.
Roy (P.-G.). La famille Dupont de Neuville. *Lévis,* 1934. 22 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.,* XL, 1934. pp. 3-19).
Roy (P.-G.). Lettres de noblesse, I. pp. 23-25.

DUPRAT. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 830-835.

DUPRÉ. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 836-838.
Roy (P.-G.). La famille LeCompte-Dupré. *Lévis,* 1941. 208 p. in-8.

DUPUIS. *Carbonneau (Mgr).* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 5-7; 2ème s., vol. I. pp. 329-331.
Casault. Hist. de la paroisse de St-Thomas de Montmagny. p. 375.
Couillard-Després (abbé A.). Hist. des seigneurs de la Rivière du Sud.
Désaulniers. Notes hist. sur la paroisse de Saint-Guillaume d'Upton avec généalogies des familles Dupuis, etc., etc.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 838.
Têtu. Hist. des familles Têtu, Bonenfant, etc. pp. 392 sq.
Voir aussi Couillard-Dupuis.

DUPUIT [GILBERT]. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. pp. 72-76.

DUQUET. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 122.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 838-844.
Roy (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon, I. pp. 353 sq.

DURAND. *Gosselin.* Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 235.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 844-846.

DURETTE. *Carbonneau* (*Mgr*). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 8-11; 2ème s., vol. I. p. 332.

DURNFORD. *Durnford* (*Mary*). *Family Recollections of Lieut. General Elias Walker Durnford, A Colonel Commandant Of The Corps of Royal Engineers.* Compiled and Edited by his Daughter Mary Durnford. *Montreal, John Lovell,* 1863. 254 p. in-8.

DUROCHER. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 846.

DUSSAULT. *Gosselin.* Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 237.
Roy (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon, vol. II. pp. 43 sq.

DUTIL. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 77.

DUTRISAC. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 848.

DUVAL. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 77.
Désaulniers. Recherches gén. sur les familles Gravel, Duval, etc., etc. *Montréal,* 1902. 198 p. in-12.

DUVERNAY. *Sulte* (*B.*). Les ancêtres de Ludger Duvernay. *Revue Canadienne,* 1908. p. 349.
Voir aussi Crevier dit Duvernay.

E

EARLE. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 260; 278.

EAST. *Roy* (*P.-G.*). Le premier East canadien. *B.R.H.*, XXXII, 1926. pp. 351-352.

ELDER. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 229.

ELLSWORTH. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 292.

EMERY. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 284.

ÉMOND. *Beaumont.* Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 39.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 123.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc., vol. I. pp. 274-279.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 850-857.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 215.

EMPEY (IMPEY). *Green (Ernest). Notes On The Empey (Impey) Family of Stormant.* Ont. Hist. Soc. Papers & Records. Vol. XXVII, 1931. pp. 392-399.

ENOUF (1). *Desjardins (G.-A.).* La famille Renouf. *B.R.H.,* 1939. pp. 17-22.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 124.

ENNIS. *Roy (P.-G.).* Famille Taché. pp. 75 sq.

ENTREMONT (Mius d'). *Roy (P.-G.).* Lettres de noblesse, II. pp. 135-137.

ERMATINGER. *Roy (P.-G.).* Famille de Salaberry. pp. 81 sq.

ESGLY. Voir Mariauchau d'Esgly.

ESTIAMBRE. Voir Sansfaçon.

ESTIMAUVILLE DE BEAUMOUCHEL. *Roy (P.-G.).* La famille d'Estimauville de Beaumouchel. *Lévis,* 1903. 80 p. in-8.
Roy (P.-G.). Lettres de noblesse, II. pp. 163-166.

ESTRÉES. *Imhoff (J.-W.).* Excellentium familiarum in Gallia Genealogiæ, etc., etc. *Nuremberg,* 1687. pp. 202-203.

ÉTHIER. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 857-874.

EVANS. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 151.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 434.

F

FABER. *Roy (P.-G.).* La famille Lefebvre-Duplessis-Faber. *Lévis,* 1937. 25 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.,* XLIII. pp. 225-239; 257-266).

FAGOT. *Roy (J.-E.).* Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. II. pp. 43 sq.

---

(1) Renouf.

FALAISE. Voir Gannes de Falaise.

FALARDEAU. *Gosselin.* Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 244-252.

FARELL. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 875.

FARGUES. *Roy (P.-G.).* La famille Fargues. *B.R.H.,* XLIV, 1938. pp. 129-132.

FARIBAULT. *Roy (P.-G.).* La famille Faribault. *Lévis,* 1913. 47 p. in-8. (Egalement dans: *B.R.H.,* XIX, 1913. pp. 33-49; 63-75; 97-112).

FARLEY. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 172.

FARNSWORTH. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 52; 87; 182; 218.
Elie (R.-F.). La famille Phaneuf-Farnsworth. Histoire, Généalogie, Documents, Portraits. *Montréal,* 1915. 264 p. in-8.

FAVREAU. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, I.

FECTEAU (1). *Beaumont.* Dict. gén. des fam. de la Beauce. p. 78.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu, I.

FÉLIX. *Baillargé.* Famille Baillargé, etc. Fascicule no 11.

FERGUSON. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 584.

FERLAND. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 79.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 40.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 125 sq.

FERQUEL. *Massicotte (E.-Z.).* La famille Ferquel. *B.R.H.,* XLIV, 1938. pp. 62-64.

FERRON. *Désaulniers.* Les vieilles familles d'Yamachiche, vol. IV. *Montréal,* 1908. in-8.

FEUILLEVERTE-RIVARD. *Désaulniers.* Les vieilles familles d'Yamachiche, vol. III.

FÉVRIER dit LACROIX. *Rex.* Février dit Lacroix. *B.R.H.,* XLVII, 1941. pp. 54-55.

---

(1) Feuilteau-Filteau.

FIELD. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. pp. 169; 342.

FILIATRAULT. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 877-890.

FILLION [FILION]. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 80.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 40.
Carbonneau (Mgr). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 18-21; 2ème s., vol. I. p. 337.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et du Saguenay. p. 202.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc., vol. I. pp. 280-289.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 890-906.

FILTEAU. (*L.-H.*). Généalogie de la famille Filteau. *Ottawa,* 1895. 69 p. in-8.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 126.
La famille Filteau, dans: *B.R.H.,* XXXIX, 1933. pp. 576.

FILY. *Roy.* Lettres de noblesse, I. pp. 169-175.

FISET. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 80.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 41.

FISH. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 97.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 256.

FITZBACK. *Roy (P.-G.).* La famille Fitzback. *B.R.H.,* XLIV, 1938. pp. 344-345.

FITZGERALD. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 292 sq.

FITZPATRICK. *Parent (P.-E.).* Hist. gén. des fam. Fitzpatrick-Connolly, etc. *Ottawa,* 1931.

FLANDERS. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 280.

FLAWS. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 140.

FLETCHER. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 296.

FLEURY (1) [*Daniel (abbé)*]. Hist. des grandes familles françaises du Canada, etc. pp. 371-396.
Fauteux (A.). La famille Fleury-Des Marais. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 301-302.
Roy (P.-G.). Jacques-Alexis de Fleury-Deschambault. *B.R.H.*, XXXVII, 1931. pp. 705-713.

FLIBOT. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, I.

FOISY. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, I.

FONTAINE (2). *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 81.
Carbonneau (Mgr). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 23; 2ème s., vol. I. p. 339.
Désaulniers. Recherches gén. sur les familles Gravel, Fontaine, etc. *Montréal*, 1902. 198 p. in-12.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu, I.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 128.

FOORD. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 236.

FORAN [FORAND]. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, I.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 908-910.

FORBES. *Carbonneau (Mgr)*. Tableau gén. des mariages, etc., vol. II, p. 25; 2ème s., vol. I. p. 340.
Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, aurait consacré à ses ancêtres originaires de l'Aunis, de la Saintonge, de l'Angoumois et du Poitou, une étude parue dans le 5ème "*Bulletin des Amitiés canadiennes de La Rochelle et du Centre-Ouest.*"
La famille Forbes. *B.R.H.*, XLIV, 1938. pp. 368-370.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 167; 186.

FOREMAN. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 311.

FOREST. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, I.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 910-911.

FORGET. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 912-952.

FORGUES. *Eloi-Gérard*. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 204.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 129 sq.

---

(1) Fleury-Deschambault, Fleury de la Gorgendière, Fleury des Marais.
(2) Et Fontaine-Bienvenu.

FORNEL. Voir Fournel.

FORSYTH. *Forsyth De Fronsac (Frederic Gregory) Memorial of the Family Of Forsyth De Fronsac.* Boston, Press of S. H. Parkhill & Company, 1903. 77 p. in-8. Port. et illust.

FORTÉ. *Massicotte (E.-Z.).* Notes sur les familles Freté, Ferté, Forté et Poitiers Dubuisson. *B.R.H.,* XXII, 1916. pp. 275-277.

FORTIER. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. pp. 82 sq.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 42.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 27.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 130-133.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 257 sq.
Roy (P.-G.). Famille Taschereau. pp. 42 sq. [Re famille de Richard-Achille Fortier].

FORTIN. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. pp. 83 sq.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 42.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 28-39; 2ème s., vol. I. pp. 342-348.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 205-213.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 133-135.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 952-958.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 224.
Vavasseur (abbé Joseph). L'Emigré Julien Fortin (1621-1687). La famille au Vivarais & en Canada. *Le Mans,* 1932. 52 p. in-8.

FORTUNE. *Thomas.* Hist. of the Counties or Argenteuil. p. 477.

FOSS. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 196.

FOSTER. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 213.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co., etc. p. 137.

FOUCAULT. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. 959-962.
Roy (P.-G.). La famille Foucault. *Lévis,* 1915. 13 p. in-8. (Egalement dans: *B.R.H.,* XXI, 1915. pp. 369-379).

FOUCHER. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 87.
La famille Foucher de Labrador. *B.R.H.,* XL, 1934. pp. 250-252.

FOUQUEREAU. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. 958.

FOURNEL. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. 963-966.
Roy (*P.-G.*). La famille Fornel ou Fournel. *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 125-128.

FOURNIER. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 39-56; 2ème s., vol. I. pp. 348-356.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 214.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 135-139.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 260.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, vol. I. pp. 290-293.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 966-976.
Parent (*P.-E.*). Hist. gén. des fam. Parent-Grenier-Fournier dit Préfontaine, etc. *Ottawa,* 1931.

FOWLER. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 246.

FOX. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. pp. 175; 329.

FOXE. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 977.

FRADET. *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 139 sq.

FRANCIS. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 248.

FRANCŒUR. Voir Leclerc.

FRASER. *Buchanan* (*A.-W.-P.*). Dr Simon Fraser of Terrebonne. *B.R.H.*, XXXIX, 1933. pp. 720-722.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 57-61; 2ème s., vol. I. p. 357.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 242.
Roy (*P.-G.*). Famille Aubert de Gaspé. pp. 170-173.
Wallace (*W.-S.*). Notes on The Family of Malcolm Fraser of Murray Bay. *B.R.H.*, XXXIX, 1933. pp. 267-271.
Wallace (*W.-S.*). Addenda and Corrigenda. *B.R.H.*, 1933. p. 349.
Wallace (*W.-S.*). Alexander Fraser of Beauchamp. *B.R.H.*, XLIII, 1937. pp. 176-179.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 149; 159; 278; 391; 411; 414; 417; 523; 553; 654.

FRÉCHET [FRÉCHETTE]. *Gosselin.* Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 262 sq.
Roy (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. II. pp. 21 sq.
Serre (*Lucien*). Louis Fréchette, Notes pour servir à la Bibliographie du poète. *Montréal,* 1928.

FRÉGEAU. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, I.

FRÉMONT. *Roy (P.-G.)*. La famille Frémont. *Lévis*, 1902. 84 p. in-8.

FRENCH. *Channell*. Hist. of Compton Co. pp. 76; 93; 101; 103; 117; 138; 149; 221; 223; 264.
Roy (P.-G.). Famille Taché. p. 142.
Têtu. Hist. des familles Têtu, Bonenfant, etc. p. 220.

FREREAU. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, II. 980-981.

FREY. *Green (Ernest)*. "Frey" Ont. Hist. Soc. Papers & Records. XXXIII, 1939. pp. 45-74.

FRIZZLE. *Channell*. Hist. of Compton Co. pp. 91; 103.

FRONSAC. Voir Denys de Fronsac.

FRONTENAC. Voir Buade de Frontenac.

FUGÈRE (1). *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, I.
Désaulniers. La gén. des familles Gouin et Allard. Avec arbre des familles Fugère, etc., etc. *Montréal*, 1909. 103 p. in-12.

FULLER. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 296.

FUROIS. *Forgues*. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 141.

G

GABORIAULT-LAPALME. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, I.

GABOURY. *Béchard*. Hist. de la paroisse de Saint-Augustin. pp. 311-314.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu, I.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 141.

GADIOUX-SAINT-LOUIS. *Désaulniers*. Les vieilles familles d'Yamachiche, Tome III.

---

(1) Et Fugère-Champagne.

GAGNÉ [GAGNIER] (1). *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. pp. 89 sq.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 44.
Carbonneau (Mgr). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 64-98; 2ème s., vol. I. pp. 360-377.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 216-223.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 142-144.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 264 sq.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 983-987.

GAGNON. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. pp. 93 sq.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. pp. 44-48.
Désaulniers. Les vieilles familles d'Yamachiche, Tome III.
Carbonneau (Mgr). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 98-148; 2ème s., vol. I. pp. 378-401 (2).
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 223-236.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 145-149.
[*Gagnon (Ernest)*]. Famille Charles-Edouard Gagnon. Petites notices biog. et gén. *Québec,* 1898. 38 p. in-8. Autre édition: *Québec,* 1914. 45 p.
Gagnon (Philéas). Une vieille famille canadienne. Notes sur des branches canadiennes de la descendance de Pierre Gagnon ou Gaignon et de Madeleine Roger, son épouse, etc. Dans: *B.R.H.,* XVII, 1911. pp. 268-286; 298-311; 324-331.
Mailhot. Les Bois-Francs, vol. II. p. 335.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 987-996.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. pp. 227-269.
Serre (Lucien). L'ancêtre Mathurin Gagnon. *B.R.H.,* XXXIV, 1928. pp. 177-183.

GAHERTY. *Thomas.* Hist. of the counties of Argenteuil. p. 183.

GAILLARD DE ST-LAURENT. *Roy (P.-G.).* La famille Gaillard de Saint-Laurent. *Lévis,* 1935. 20 p. in-8. (Egalement dans: *B.R.H.,* XLI, 1935. pp. 193-212).

GAILLOUX. *Richard (Mgr L.).* Les Gailloux. *Le Trifluvien,* décembre 1906.

GALE. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 190, 201.

---

(1) Et Gagné-Bellavance.
(2) Gagnon-Belzile.

GALERNEAU. *Gosselin.* Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 267 sq.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 996-1002.

GALIBOIS. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 247.

GALIPEAU. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, I.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. 1003.

GALLIFFET, de. *Roy (P.-G.).* La famille de Galliffet. *Lévis,* 1917. 28 p. in-8.

GALLOWAY. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 158.

GALLUP. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 98.

GAMACHE. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 149; 2ème s., vol. I. p. 401.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1003-1005.

GANNES, de. *Fauteux (Aegidius).* La famille de Gannes [de Falaise]. *B.R.H.,* XXXI, 1925. pp. 271-285; 331-341.
L'Hermite-Souliers (Chev. de). Hist. gén. de la noblesse de Touraine, etc. *Paris,* 1665. in-fol. pp. 259-261.
Roy (P.-G.). Lettres de noblesse, II. pp. 71-90; 167-189.

GARAND [GARANT]. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 95.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 149 sq.

GARCEAU. *Désaulniers.* Les vieilles familles d'Yamachiche, vol. IV. *Montréal,* 1908. in-8.

GAREAU. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. 1006-1014.

GARIÉPY. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 48.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 237.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1014-1030.

GARNEAU. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 49.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 238.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 270-273.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1030-1032.
Roy (P.-G.). Famille Taché. pp. 144 sq.
Sulte (B.). La famille Garneau, dans: *Mélanges Historiques,* vol. XI. pp. 71-94.
Têtu. Hist. des familles Têtu, Bonenfant, etc., etc. pp. 222; 231.
Les ancêtres de l'historien Garneau. B.R.H., XI, 1905. pp. 28-30.

GARNIER [GRENIER]. *Beaumont.* Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 49.

GARON. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 96.
Carbonneau (Mgr). Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 154-156.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 269.

GASPÉ. Voir Aubert de Gaspé.

GASSE. *Roy (J.-E.).* Hist. de la Seig. de Lauzon, I. pp. 342 sq .

GASTON. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 306.

GATES. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 95.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 149.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 625.

GATIEN. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, I.

GATINEAU. *De Jordy.* Gén. des familles de Richelieu, I.
Sulte (B.). La famille et la Rivière Gatineau, dans: *Mélanges Hist.*, vol. VII (1921). pp. 67-75.

GAUCHER. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, I.

GAUDET [GODET]. *Mailhot.* Les Bois-Francs, vol. III. p. 215.

GAUDREAU [GODREAU]. *Carbonneau (Mgr).* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 160-165; 2ème s., vol. I. pp. 405-407.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 238-243.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 150.
Roy (P.-G.). Famille Aubert de Gaspé. p. 104.

GAULIN. *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 151.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1032-1034.

GAULTIER DE VARENNES (1). *Caron (abbé I.).* René Gaultier de Varennes, Gouverneur des Trois-Rivières. *B.R.H.*, XXIII, 1917. pp. 117-124.
Caron (abbé I.). Pierre Gaultier de Varennes de la Vérendrye et ses fils. *B.R.H.*, XXIII, 1917. pp. 169-181; également dans le *Canada-Français*, 2ème série, vol. II. pp. 170-182.

---

(1) Et de Comporté; Landreville, St-Germain.

GAULTIER DE VARENNES. — Suite.

Caron (*abbé I.*). La famille Gaultier de Varennes. *B.R.H.*, XXVI, 1920. pp. 14-21; 78-89.
De Jordy. Gén. des familles de Richelieu.
Fauteux (*A.*). Les Gaultier de Varennes et de la Vérendrye. *B.R.H.*, XXIII, 1917. pp. 244-249.
Margry (*Pierre*). Les Varennes de Vérendrye. Dans: *Revue Canadienne*, tome IX, 1872. pp. 362 sq.
Roy (*P.-G.*). La famille Gaultier de Comporté. *Lévis*, 1934. 34 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 321-352).
Sulte (*Benjamin*). Les Gaultier de Varennes. Dans: *Revue Canadienne*, X. pp. 781, 849, 935.
Sulte (*B.*). *La Vérenderie avant ses voyages au Nord-Ouest. B.R.H.*, XXI, 1915. pp. 97-111.
Sulte (*B.*). Famille de Varennes. *B.R.H.*, XXII, 1916. pp. 370-371.

GAUMONT. *Forgues*. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. pp. 151 sq.

GAUTHIER. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariagse, etc., 1ère s., vol. II. pp. 166-173; 2ème s., vol. I. pp. 408-412.
Désaulniers. Les vieilles familles d'Yamachiche, vol. IV. Mont. 1908.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 243-248.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1034-1054.
Roy (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon, I. Appendice XLVIII.

GAUTRON-LAROCHELLE. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 96.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 152-154.

GAUVIN. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 173-176.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 275.

GAUVREAU. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 176.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1055-1058.
Têtu. Hist. des familles Têtu, Bonenfant, etc. pp. 116 sq.

GAY. Voir Guay.

GAZAILLE-ST-GERMAIN. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, I.

GEDDES. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 242.

GEER. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 193.

GELINAS. *Bellemare.* Les bases de l'hist. de Yamachiche. pp. 17-25; 297-305; 320-324.
Désaulniers. Les vieilles familles d'Yamachiche. Tome II. *Montréal,* 1899.
Désaulniers. Notes hist. sur la paroisse de St-Guillaume d'Upton avec la généalogie des familles Gelinas, etc. *Montréal,* 1905. in-8.

GELLY [GELY]. Généalogie de la famille Gely dit Gelly. *B.R.H.,* XXXIX, 1933. pp. 3-4.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 1059.

GEMMERAYE. Voir Dufrost de la Gemmeraye.

GENDREAU. *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 154.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, vol. I. pp. 294-306.

GENDRON. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 178-185; 2ème s., vol. I. p. 415.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 154.
Gendron. La famille de Nicolas Gendron. Dictionnaire généalogique. *Saint-Hyacinthe,* 1929. 603 p. in-8. (Y compris le supplément publié en 1930).

GENEST [E] (1). *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 156.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 277-281.

GERBERT. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 1060.

GÉRIN-LAJOIE. *Désaulniers (F.-L.).* Généalogie de Gérin-Lajoie. *B.R.H.,* XXX, 1924. pp. 311-314. [Extrait de Les vieilles familles d'Yamachiche, I. pp. 105 sq.].

GERMAIN. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, II. 1060-1062.

GERVAIS. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 98.

GIARD. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, I.

GIBAUT [GIBAULT-GIBEAU]. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1065-1075.

GIBB. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 149.

---

(1) Et Genest-Labarre.

GIBSON. *Thomas.* Hist. of the counties of Argenteuil. p. 594.

GIFFARD. *Cambray.* Robert Giffard, premier seigneur de Beauport et les origines de la Nouvelle-France. *Cap-de-la-Madeleine,* 1932. XI–372 p. gr. in-8.
Roy (P.-G.). Robert Giffard a-t-il laissé des descendants de son nom? *B.H.R.,* XXII, 1916. pp. 89-94.
Roy (P.-G.). Lettres de Noblesse, II. pp. 105-107.

GIGNAC. *Désaulniers.* Les vieilles familles d'Yamachiche, Tome IV. *Montréal,* 1908. in-8.

GIGON. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. 1075-1077.

GIGUÈRE. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 98 sq.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. pp. 50 sq.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 249.

GILBERT (1). *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 248.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 250.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 290.
Notes généalogiques sur la famille d'Israël Gilbert dit Comtois. *Montréal,* s. d. (1900). 15 p. in-8. Deuxième édition. *Joliette,* 1911. 17 p. in-8.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu, I.
Mailhot. Les Bois-Francs, II. p. 293.

GILL. *Gill (Charles).* Notes hist. sur l'origine de la famille Gill de Saint-François du Lac et Saint-Thomas de Pierreville et Hist. de ma propre famille. *Montréal,* 1887. 96 p. in-16.
Maurault. Hist. des Abénaquis. p. 347.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 391.

GILLIES. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 143.

GILMAN. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 219.

GILMOUR. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 334.

GINCHEREAU. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 157.

GINGRAS. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. 1078-1080.

---

(1) Gilbert dit Comtois et Gilbert-Laframboise.

GIPOULON (1). *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, I.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1080-1083.

GIRALDI. *Massicotte* (*E.-Z.*). La famille Giraldi. *B.R.H.*, XLVI, 1940. pp. 174-175.

GIRARD. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 100.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 52.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 2ème s., vol. I. pp. 419-421.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 252-264.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 157.

GIRARDIN. *Désaulniers*. Les vieilles fam. d'Yamachiche, t. III.

GIROUARD. *Baillargé*. Famille Baillargé, etc. Fascicule no 11. pp. 131-150; 169 sq.
[*Girouard* (*Hon. juge Désiré*)]. La fam. Girouard, *S.l.n.d.* 23 p. in-8.
Girouard (*Désiré*). La famille Girouard en France. *Lévis*, 1902. 16 p. in-8. (Aussi dans *B.R.H.*, VIII, 1902. pp. 289-300.
Girouard (*Désiré*). La famille Girouard. Dans: *Le Monde Illustré*, 5 octobre 1895.
[*Girouard* (*Désiré*)]. L'album de la fam. Girouard, *S.l.n.d.* [1905]. 51 p. in-8. oblong. Portraits.
Mailhot. Les Bois-Francs, II. p. 367.
Massicotte (*E.-Z.*). Le premier Girouard à Montréal. *B.R.H.*, XXIII, 1917. pp. 91-92.

GIROUX. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. pp. 100 sq.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 52.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 285-289.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1084-1087.

GLACKEMEYER. *Roy* (*P.-G.*). La famille Glackemeyer. *Lévis*, 1916. 15 p. in-8. (Aussi dans: *B.R.H.*, XXII, 1916. pp. 195-205).

GLADU. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, II. 1088-1090.

GLEN. *Roy* (*P.-G.*). Famille de Salaberry. pp. 100 sq.

GLINES. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 245.

---

(1) Et Gipoulon-Lafleur.

GLOBENSKY. *Famille Globensky.* Dans: *Revue Canadienne,* 1883. p. 745.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 1090.
Roy (P.-G.). La famille Globensky. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 705-707.

GOBEIL. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 102.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu, I.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 265.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 158.

GODARD (dit Lapointe) (1). *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 1091.

GODBOUT. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 190-193.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 159-160.
Godbout (R. P. A.). Le premier Godbout au Canada. *B.R.H.,* XXXI, 1925. pp. 95-96.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc. Vol. I. pp. 307-318.

GODEFROY (2). *Roy (P.-G.).* La famille Godefroy de Tonnancour. *Lévis,* 1904. 128 p. in-8.
Roy (P.-G.). Lettres de noblesse, I. pp. 197-213.
Sulte (B.). La famille Godefroy. Dans: *Mélanges Historiques,* vol. XI. pp. 7-70.
de Roquetaillade, de Saint-Paul.

GODIN. *Désaulniers.* Recherches généalogiques sur les familles Gravel, Cloutier, etc., etc. *Montréal,* 1902. 198 p. in-12.
Eloi-Gérard. Gén. des familles de Charlevoix et Saguenay. p. 266.

GOFF. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 278.

GOLDIE. Voir Gowdy.

GONTHIER [GONTIER]. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 102.
Drouin (Joseph). Arbre généalogique de Georges Gonthier, Montréal. Clavigraphié.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 266-276.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 160-162.

---

(1) Voir aussi Lapointe.
(2) Godefroy de Tonnancour, de Linctot, de Normanville, de Vieux-Pont,

GOOD. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 438.

GOODWIN. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 181.

GORDON. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 207.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 149; 270; 276; 653.

GOSSELIN. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 103.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 162-168.
Gosselin (chan. D.). Généalogie de la famille Gosselin. *Québec,* 1902. 90 p. in-16.
Gosselin (chan. D.). Tableau généalogique de Guillemette Gosselin. *B.R.H.,* XXXI, 1925. pp. 15-16.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc., vol. II. (Le 2ème vol. est entièrement consacré à l'hist. de la famille Gosselin).
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu, I.
La famille Gosselin. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 129-130.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1095-1099.

GOTTSCHALL. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, II. p. 1099.

GOUDIE. Voir Gowdy.

GOUIN. *Baillargé.* Famille Baillargé. Fascicule no 11.
Désaulniers. La généalogie des familles Gouin et Allard, etc. *Montréal,* 1909, XIII–103 p. in-8.
La famille Gouin. *B.R.H.,* XXXIX, 1933. pp. 107-108.
Richard (Mgr L.). La famille Gouin, dans: *Le Trifluvien,* no du 23 janvier 1906 et suivants.

GOULET. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 104.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 54.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu, I.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 168 sq.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1100-1106.
Prud'homme (Juge L.-A.). La famille Goulet. Dans: *M.S.R.C.,* IIIème série, vol. XXIX, sect. *i,* 1935. pp. 23-41.

GOUPY. *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 170.

GOUR. *Gour (R.-F.).* La famille Gour (1652-1892), et ses descendants.

GOURDEAU (1). La famille Gourdeau. *B.R.H.*, XXXIX, 1933. pp. 321-324; 518).
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 171.
Roy (*P.-G.*). La famille Chavigny de la Chevrotière. pp. 101 sq.

GOURGUE. *Forgues*. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 172.

GOURLEY. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 598.

GOUSSE. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 105.

GOWDY. *Bricker* (*J.-C.*). History of the Gowdy-Goldie-Goudie family. *Waterloo Hist. Soc.* 26th annual report, 1938. pp. 20-38.

GRAHAM. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 207.
Thomas. Hist. of Counties of Argenteuil, pp. 307; 365; 451.

GRANDPRÉ. Voir Boucher de Grandpré.

GRANDMAISON. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 198-201.

GRANDVILLE. Voir Bécard de Grandville.

GRANT. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 512.

GRASSET. *Maurault* (*Olivier*). Le Bienheureux André Grasset de Saint-Sauveur et sa famille. *Montréal*, 1927. 30 p.

GRATON. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, II. 1109-1117.

GRAVEL. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 105.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. pp. 55 sq.
Désaulniers. Recherches gén. sur les familles Gravel, etc. *Montréal*, 1902. 198 p. in-12.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 276-279.
Mailhot. Les Bois-Francs, vol. IV. p. 247. (Reproduit dans *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. pp. 316-317).
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1117-1133.

GRAY. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 240.

GREECE. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 307 sq.

GREEN. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 188.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 420.

---

(1) Et Gourdeau de Beaulieu.

GREFFART. *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 172.

GRÉGOIRE (1). *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 57.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 32.
De Jordy. Gén. des fam. du Richelieu, I.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne.

GRENIER [GARNIER]. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. pp. 106 sq.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 49.
Désaulniers. Les vieilles familles d'Yamachiche, Tome III.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 279.
Gosselin (*Chan. D.*). Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc., vol. III. pp. 1-4.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 295.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1133-1136.
Parent (*P.-E.*). Hist. gén. des fam. Parent-Grenier, etc. *Ottawa,* 1931.
GRENON. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 280.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1136-1145.

GREYSOLON. *Massicotte* (*E.-Z.*). Greysolon, sieur du Lhut. Greysolon, sieur de La Tourette. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 139-147.

GRIFFIN. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 212.

GRIFFITH. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 273.

GRISIM. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 323.

GROLEAU. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 109.

GRONDIN. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. pp. 109 sq.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 281.

GROOME. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 211.

GROSBOIS. Voir Boucher de Grosbois.

GROSLOUIS. *Gosselin.* Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 297.

---

(1) Deblois-Grégoire.

GROU. *Grou (Rév. P. J.-E.). Les familles Grou et Cousineau au Canada,* 1671-1909 et 1690-1909. Montréal, 1909. 86 p.

GROUT. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 618.

GUAY. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 281-284.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 173 sq.
Roy (J.-E.). Hist. de la Seig. de Lauzon, vol. I. pp. 88 sq.
Gay, Guay, Gaston Guay et Castonguay. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 58-59.
La famille Guiet ou Guay. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 63-64.

GUÉNARD. *Gosselin.* Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 307.
La famille Zennaro ou Guénard. *B.R.H.,* XXXVI, 1930. pp. 75-76.

GUENET. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 174.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 1147-1152.

GUÉRARD. *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 175.
Gosselin (Chan. D.). Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, A Travers St-Laurent. Vol. III. pp. 5-12.

GUERET [dit DUMONT]. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1152-1155.

GUERIBALDI. *Lemaire (F.).* Antiquités d'Orléans. *Orléans,* 1648. p. 90.

GUÉRIN (1). *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 111.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. pp. 57 sq.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 284-287.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1155-1158.

GUERTIN. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, I.

GUGY. *Bellemare.* Les Bases de l'Hist. de Yamachiche. pp. 76-101; 284-291.
Caron (abbé N.). Les Gugy au Canada. *B.R.H.,* VI. pp. 89-92.
Massicotte (E.-Z). Famille Gugy. *B.R.H.,* XXIII, 1917. pp. 312-314.

---

(1) Et Guérin-Saint-Hilaire.

GUIBORD. *Crépeau.* Mascouche en 1910. pp. 162 sq.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1158-1161.
[*Thomas, frère*]. Notices gén. sur la famille Guibord. *Ottawa,* 1904. 34 p. gr. in-8. Illust. et portraits. (1 supplément de 8 p. in-8 a été publié, ainsi qu'une autre éd. à Montréal en 1914).

GUIET. Voir Guay.

GUILBAULT. *Beaumont.* Gén. des familles de la Côte de Beaupré, p. 58.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 300.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1161-1169.

GUILLEMETTE. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 287.

GUILLEMIN. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, I.

GUILLET. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, I.
Désaulniers. L'ancêtre de la famille Guillet. *Revue Canadienne,* 1909. p. 249.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 1170.
Richard (*Mgr L.*). Les Guillet. Dans: *Le Trifluvien,* 3, 6 et 7 avril 1906.

GUILLIMIN. *Roy* (*P.-G.*). La famille Guillimin. *Lévis,* 1917. 35 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.,* XXIII, 1917. pp. 97-116; 129-142).

GUILLISS. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, II. p. 1171.

GUILLOT. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, I.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 176.

GUILMET. *Désaulniers.* Les vieilles familles d'Yamachiche, vol. IV.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 177 sq.

GUIMOND. *Beaumont.* Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 59.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 209-212; 2ème s., vol. I. p. 432.

GUINDON. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 1172-1175.

GUSTIN. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. pp. 224-226.

GUY. [*Daniel (abbé)*]. Notice sur la famille Guy et sur quelques autres familles. *Montréal,* 1867, IV–97 p. in-8. Gravures.
Massicotte (E.-Z.). La famille du juge Charles-Lewis Guy. *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. pp. 154-157.
Roy (J.-E.). Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. I. pp. 342 sq.; Appendice XLI.

GUYON (1). *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, I.
Guyon (Louis). Etude gén. sur Jean Guyon et ses descendants. *Montréal,* 1927. 132 p. in-8. Illust.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1176-1179.
Une famille sacerdotale (Les descendants de Jean Guyon et Mathurine Robin). *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 593-599.

H

HAGAR. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 638.

HAINES. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 211.

HALDE. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, I.

HALE. [*Roy, P.-G.*]. La famille Hale. *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. pp. 750-751. Quelques notes gén. sur John Hale, dans: *Canadian Geo. Journal,* janvier 1938. pp. 51-52.

HALL. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 233.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 150.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 522; 526.

HALLÉ. *Roy (J.-E.)*. Hist. de la Seig. de Lauzon, I. pp. 353 sq.
Roy (P.-G.). Le premier Hallay ou Hallé Canadien. *B.R.H.*, XXXII, 1926. pp. 540-541.

HALLIDAY. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 154.

HALSEY. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 180.

HAM. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 339.

HAMBLY. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 393.

---

(1) Voir aussi Dion.

HAMEL. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 113.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.
Godbout (*R. P.-A.*). La famille Hamel. *B.R.H.*, XXXIX, 1933. p. 698.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 304.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle.
Roy (*P.-G.*). Famille Taschereau. p. 123.
La famille Hamel. *B.R.H.*, XXXIX, 1933. pp. 177-178.

HAMELIN. *Désaulniers.* Généalogie des familles Richer de la Flèche et Hamelin, etc. *Montréal,* 1909, XXI–241 p. in-8. Illust.
Hamelin (*Mme Caroline*). Mémorial de familles. Généalogie Le Sage, etc., etc. Martin et Hamelin. S. l., 1910. V–228 p. in-8.

HAMILTON. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 94.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 289.
Gardiner (*H.-F.*). The Hamiltons of Queenston, Kingston and Hamilton. Dans: *Ontario Hist. Soc. Papers & Records.* Vol. VIII, 1907. pp. 24-33.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. pp. 444; 534 sq.

HAMMOND. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 438; 439.

HAND. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 278.

HANDFIELD. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, II.

HANSON. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 315.

HARDY (1). *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, vol. II. pp. 1181-1183.
Sainte-Thérèse de Blainville, 1789-1939. pp. 314-317.

HARKIN. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 576.

HARKNESS. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 184.

HARRINGTON. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 76 sq.

---

(1) Et Hardy-Lesage.

HARRISON. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 218-222; 2ème s., vol. I. p. 438.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 416.

HART. *Douville (Raymond).* Aaron Hart.
Hart (A.-D.). The Jew in Canada, etc. *Toronto & Montréal,* 1926. gr. in-8.
Sulte. La famille Hart. *Revue Canadienne,* vol. VII, 1870. p. 426.
M. Gérard Malchelosse a en préparation une généalogie de la famille Hart.

HARTLEY. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 306.

HARVEY. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 145; 146.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 290-299.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. pp. 246; 256.

HARVIE. *Baillargé.* Famille Baillargé. pp. 169 sq.

HARTWELL. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 174.

HASELTIME. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 101; 213.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 295.

HASKELL. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 318.

HATT. *Roy (P.-G.).* Famille de Salaberry. pp. 101 sq.

HAUTMESNIL. *Fauteux (A.).* Jean-Vincent Philippe du Hautmesnil et sa descendance. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 199-210.
Roy (P.-G.). Lettres de noblesse, I. pp. 29-33.
Roy (Régis). Hautmesny. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 254-255.

HAWES. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 282.

HAY. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 215.

HAYES. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 563.

HAYET-MALO. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, I.

HAZEUR. *Roy (P.-G.).* La famille Hazeur. *Lévis,* 1935. in-8. (Egalement dans *B.R.H.,* XLI, 1935. pp. 321-349).

HEATH. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 328.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. pp. 184; 311.

HÉBERT. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 113.
Couillard-Després (*abbé A.*). La première famille française au Canada, ses alliés et ses descendants. *Montréal,* 1906. in-8. Réédition. *Montréal,* 1918. gr. in-8.
Couillard-Després (*abbé A.*). Louis Hébert et ses descendants. *B.R.H.*, XX, 1914. pp. 281-285.
Désaulniers. Les vieilles familles d'Yamachiche, vol. IV. *Montréal,* 1908.
La famille de Louis Hébert. B.R.H., XXXIX, 1933. pp. 449-451.
Mailhot. Les Bois-Francs, vol. II. p. 348; vol. III. pp. 216; 279.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1183-1186 (1).

HÉBERT-LAMBERT. *Déjordy* (*abbé G.-A.*). Généalogie de la famille Hébert-Lambert. *S.l.* 1910. 23 p. in-12.

HÉBERT-LECOMPTE. *Beaumont*. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 59.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 179.
Sainte-Thérèse de Blainville, 1789-1939. p. 286.

HÉLIE-BRETON. *Forgues*. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 180.

HÉLY-GUÉNARD. *Gosselin*. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 307.

HEMSLEY. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 500.

HENDERSON. *Roy* (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon, vol. V. pp. 105 sq.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. pp. 105 sq.; 220; 432.

HENDRIE. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 359.

---

(1) Hébert dit Larose.

HENNE-LEPIRE. *Gosselin*. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 309.

HENRY. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 1187.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 242.

HÉON-YVON. *Mailhot*. Les Bois-Francs, vol. II. pp. 253-266; vol. IV, p. 36.

HEPPELL. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 226; 2ème s., vol. I. p. 442.

HÉRISSON. Voir Le Neuf du Hérisson.

HERKIMER. *Reid (W.-D.).* Johan Herkimer, U. E., and His Family. *Ont. Hist. Soc. Papers & Records,* vol. XXXI, 1936. pp. 215-227.

HÉROUX. *Désaulniers.* Les vieilles fam. d'Yamachiche. Tome III.
Désaulniers. Notes hist. sur la par. de St-Guillaume d'Upton, etc.
Mailhot. Les Bois-Francs. Tome II. p. 357.

HERSEY. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 540.

HERTEL (1). [*Daniel (abbé)*]. Hist. des grandes familles françaiçaises du Canada, etc. pp. 397-418.
Généalogie de la famille Hertel, dans: *Nova-Francia,* Paris, 1930. Tome V. pp. 156-169.
Roy (P.-G.). René-Ovide Hertel de Rouville, ses descendants. *B.R.H.,* XXI, 1915. pp. 53-54.
Roy (P.-G.). Lettres de noblesse, I. pp. 163-166.
Sainte-Thérèse de Blainville, 1789-1939. pp. 55 sq.

HERVIEUX. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 300.

HEVEY. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, I.

HIBBARD. *Hubbard.* Hist. of Stanstead County, etc. p. 120.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 127.

HICHÉ. *Roy (P.-G.).* La famille Hiché. *Lévis,* 1935. in-8. (Egalement dans *B.R.H.,* XLI, 1935. pp. 577-606).

HIGGINSON. *Thomas.* Hist. of Argenteuil. pp. 418; 521; 540; 552; 560; 581.

HILAREST [dit LAIRET]. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1188-1189.

HILL [S]. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. pp. 236; 306.
Thomas. Hist. of the County of Argenteuil. p. 268.

---

(1) Hertel de Rouville; de La Frenière, de Chambly, de Moncour, de Beulac, de Cournoyer, de Sorel, de Sainte-Thérèse, de Beaubassin.

HITCHCOCK. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 213.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 257.

HODGE. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 52; 77; 78; 79; 80; 81; 240.

HODGSON. *Thomas.* Hist. of the County of Argenteuil. p. 594.

HODIESNE. *Massicotte.* Hodiesne. Dans *B.R.H.*, XLII, 1936. pp. 304-309; 599-600.

HOFFMAN. *Têtu.* Le premier Hoffman canadien, dans: Hist. des familles Têtu, Bonenfant, etc. p. 29. Reproduit dans *B.R.H.*, XXXIV, 1928. p. 690.

HOGUE. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1190-1194.

HOITT. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 177.

HOLBROOK. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 180; 226.

HOLLISTER. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 321.

HOLMES. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. pp. 146; 155.
Thomas. Hist. of Argenteuil. p. 635.

HOOKER. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 252.
Thomas. Hist. of Argenteuil. pp. 157 sq.

HOPE. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 257.

HORN. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 307.

HORSLEY. *Baillargé.* Famille Baillargé, etc. pp. 120 sq.; 129; 166; 172. Egalement: Famille Baillargé, fascicule no 11.
Roy (P.-G.). Les descendants du lieutenant Richard Howard Horsley. *B.R.H.*, 1939. pp. 122-124.

HOTTE. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 1196-1197.

HOUDE. *Désaulniers.* Notes hist. sur la paroisse Saint-Guillaume d'Upton avec la généalogie des familles Houde, etc., etc. *Montréal,* 1905. in-8.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 301.

HOULE. *Mailhot*. Les Bois-Francs, vol. II. p. 374.

HOUEL. *Dionne* (*N.-E.*). La famille Houel. *B.R.H.*, XIX, 1913. pp. 240-245.

HOUSE. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. pp. 212-214.

HOVERY. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. pp. 246; 248.

HOVINGTON. *Eloi-Gérard*. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 302.

HOWARD. *Thomas*. Hist. of the County of Argenteuil. pp. 100 et 388.

HOWE [S]. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 321.
Thomas. Hist. of Argenteuil Co. pp. 557; 576.

HOYSTED. *Thomas*. Hist. of Argenteuil. pp. 603 sq.

HOYT. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 275.

HUARD. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 114.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.
Roy (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. I. Appendice LXXI.
Serre (*Lucien*). L'ancêtre Jean Huard. *B.R.H.*, XXXV, 1929. pp. 268-275.

HUBBARD. *Hubbard*. Hist. of Stanstead County, etc. p. 126.

HUBERT. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu.
Désaulniers. Les vieilles familles d'Yamachiche, vol. IV. Mont. 1908.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1198-1202.
Roy (*P.-G.*). La famille Hubert. *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 756-761.

HUBOU. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 1202-1212.

HUDON (1). *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. I. pp. 40-79; 2ème s., vol. I. pp. 24-44.
Désaulniers. Les vieilles fam. d'Yamachiche. Tome IV, Mont. 1908.
Hamelin (*Mme Caroline*). Mémorial de Familles, Généalogie Hudon dit Beaulieu, etc. *S.l.* 1910. 228 p. in-8.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 163-165.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. pp. 291-330.

---

(1) Hudon; Hudon dit Beaulieu, Hudon dit Martin.

HUGHES. *Thomas.* Hist. of Argenteuil. p. 634.

HUMPHREY. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 331.

HUNAULT [HUNEAU]. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1212-1218.

HUNTER. *Thomas.* Hist. of Argenteuil Co. p. 586.

HUNTINGDON. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 247.

HUOT (1). *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 60.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 182.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc., vol. III. pp. 13-18.
Magnan (*Hormisdas*). La famille Huot. *B.R.H.*, XXXII, 1926. pp. 542-548.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1218-1222.
Roy (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon, vol. II. pp. 21 sq.

HUPE. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 1222-1229.

HUPPÉ-LAGROIX. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 115.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 314.

HURD. *Channell.* Hist. of Compton. p. 222.

HURLEY. *Thomas.* Hist. of Argenteuil Co. pp. 569; 609; 616; 621.

HUSBANDS. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 128.

HUTCHINS. *Thomas.* Hist. of Argenteuil Co. p. 198.

HYATT. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 183.

HYDE. *Thomas.* Hist. of Argenteuil Co. p. 142.

I

IBERVILLE. Voir Le Moyne d'Iberville.

IMBAULT [IMBEAU]. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 232; 2ème s., vol. I. p. 447..
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 305.

---

(1) Et Huot dit Saint-Laurent.

INNES. *Baillargé*. Famille Baillargé, etc. pp. 152 sq.

IRUMBERRY DE SALABERRY. [*Daniel* (*abbé*)]. Hist. des grandes familles françaises du Canada, etc., etc. pp. 481-514.
Roy (*P.-G.*). La famille d'Irumberry de Salaberry. *Lévis*, 1905. 200 p. in-8.

IRWIN. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 104.

ISABEL. *Forgues*. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 183.

ISOIR-PROVENÇAL. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 116.

IVES. *Channell*. Hist. of Compton Co. pp. 45; 181.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 271.

J

JACKSON. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 1231.

JACOB (1). *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 116.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 62.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu, II.

JACQUES. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. pp. 117-120.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 62.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 183.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle.

JACQUIN dit PHILIBERT. La famille Jacquin dit Philibert. *B.R.H.*, XXXIX, 1933. pp. 641-643; 754-759.

JAHAN-LAVIOLETTE. *De Jordy*. Gén. des principales familles du Richelieu, II.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 183.

JALBERT. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 120.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 240-243; 2ème s., vol. I. p. 451.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle.

JANARD. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 1233-1234.

---

(1) Et Jacob-Langlais.

JANELLE. *Janelle* (*J.-E.*). La famille Janelle. Histoire et Généalogie. *Drummondville,* 1928. 359 p. in-8.

JANSON. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu.

JANVRIN. *Baillargé.* Famille Baillargé, etc. pp. 179 sq. Egalement fascicule no 11.

JARRET DE VERCHÈRES (1). *Baillargé* (*F.-A.*). Marie-Madeleine de Verchères et les siens. *Verchères,* 1913. 32 p. in-8.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.
Fauteux (*A.*). La famille Jarret. *B.R.H.,* XXX, 1924. pp. 253-256; 278-279.
Roy (*P.-G.*). La famille Jarret de Verchères. *Lévis,* 1908. 44 p. in-8. (Egalement dans: *B.R.H.,* XIV, pp. 209-217; 240-254; 271-285; 299-303.
Roy (*P.-G.*). Lettres de noblesse, II. pp. 145-160.

JEAN. *Beaumont.* Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 63.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 244-254; 2ème s., vol. I. pp. 454-459.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 307.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 332.

JEANNOT [dit LACHAPELLE]. *Crépeau.* Mascouche en 1910. pp. 164 sq.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1235-1248.

JEFFERSON. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 158.

JÉKIMBER. Voir Kimber.

JEKYLL. *Thomas.* Hist. of the County of Argenteuil. p. 445.

JENKS. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 327.

JÉRÉMIE. *Roy* (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon, II. pp. 21 sq.

JOBIN. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 120.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 322-330.

JODOIN. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1254-1255.

---

(1) Et de Beauregard.

JOHNSON. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 187.
Hubbard. Hist. of Stanstead. pp. 273; 275.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 501-509.

JOHNSTON. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 95.

JOLICŒUR-PILET. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 121.

JOLIN. *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 184.

JOLIVET-MITRON. *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 185.

JOLLIET. *Baillargé.* Famille Baillargé, etc., fascicule no 11.
Gagnon (Ernest). Louis Jolliet, etc. Etude bio. et hist., *Québec,* 1902, XV–284 p. in-8. Autre éd. *Québec,* 1913. 364 p.
Gosselin (Mgr Amédée). Jean Jolliet et ses enfants. Dans: *M.S.R.C.,* 3ème s., vol. XIV, sect. *i.* pp. 65-81.

JOLLY. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1256-1259.

JONCAS. D'où venaient les Joncas? *B.R.H.,* XLIV, 1938. p. 148.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 185.

JONES. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 187.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. pp. 287, 338.
Roy (P.-G.). La famille Jones. *B.R.H.,* 1939. pp. 84-86.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 92 sq.

JORDY DE CABANAC. Voir De Jordy de Cabanac.

JOSEPH. *Massicotte (E.-Z.).* Le rameau catholique de "Joseph". *B.R.H.,* XL, 1934. pp. 751-755.

JOSS. *Thomas.* Hist. of the County or Argenteuil. p. 261.

JOUBIN-BOISVERT. *Mailhot.* Les Bois-Francs, vol. IV. p. 298.

JOURDAIN. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 311.
Roy (J.-E.). Hist. de la Seig. de Lauzon, vol. II. pp. 43 sq.

JOURNEAUX. Les familles Journeaux. *B.R.H.,* XLIV, 1938. pp. 211-212.

JOYBERT DE SOULANGES. *Auclair* (*abbé E.-J.*). Hist. de la paroisse de St-Joseph de Soulanges, etc. *Montréal,* 1927. 417 p. in-8. Illust.
Bonnault (*C. de*). Branche canadienne des Joybert. *B.R.H.,* XLII, 1936. pp. 110-116.
Roy (*P.-G.*). Lettres de Noblesse. pp. 49-54.
Roy (*Régis*). La famille Joybert. *B.R.H.,* XV, 1909. p. 223.

JUCHEREAU DUCHESNAY (1). [*Daniel* (*abbé*)]. Hist. des grandes familles françaises du Canada, etc. pp. 317-346.
Massicotte (*E.-Z.*). La famille Juchereau de Beaumarchais et de Saint-Denis. *B.R.H.,* XXXVI, 1930. pp. 528-529.
Roy (*P.-G.*). La famille Juchereau-Duchesnay. *Lévis,* 1903. XXIV-456 p. in-8.
Roy (*P.-G.*). Louis Juchereau de Saint-Denis. *B.R.H.,* XXXVI, 1930. pp. 193-202.
Roy (*P.-G.*). Les Juchereau-Duchesnay. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 407-416.
Roy (*P.-G.*). Lettres de Noblesse, I. pp. 119-126.

JUDD. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co., etc. pp. 138; 258.

JULIEN. *Beaumont.* Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 63.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 185.

JUMONVILLE. Voir Coulon de Jumonville.

JUNEAU. *Massicotte* (*E.-Z.*). Les descendants de Salomon Juneau, fondateur de Milwaukee. *B.R.H.,* XLIV, 1938. pp. 68-70.

JUST. *Roy* (*P.-G.*). La famille Just. *B.R.H.,* XL, 1934. pp. 615-616.

K

KEEFER. *Keefer* (*Robert*). Memoirs of the Keefer family. *Norwood, Ont.,* 1935. 30 p.

KELLEY. *Thomas.* Hist. of Argenteuil Co. p. 386.

KELLY. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 275.
Thomas. Hist. of Argenteuil Co. pp. 180; 409; 577; 612.

KEMENER. Voir Laflamme.

KENDALL. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 235.

---

(1) Juchereau Duchesnay, de Beaumarchais et de Saint-Denis.

KENNEDY. *Thomas.* Hist. of the County of Argenteuil. pp. 444; 600; 629.

KERR. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 275.
Thomas. Hist. of Argenteuil Co. pp. 224; 393.

KERSABIEC. *Roy (P.-G.).* La fam. Aubert de Gaspé. pp. 148-151.

KETTYLY. *Thomas.* Hist. of Argenteuil Co. p. 265.

KEYS. *Thomas.* Hist. of Argenteuil Co. p. 416.

KEZAR. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 255.

KIERSKOWSKI. *Roy (P.-G.).* Famille de Salaberry. pp. 69 sq.

KILLBORN. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. pp. 153; 320.

KILKELLY. *Roy (P.-G.).* Famille Taschereau. p. 116.

KIMBER. *Roy (P.-G.).* La famille Jékimbert ou Kimber. *B.R.H.*, XXI, 1915. pp. 201-205.
Sulte (B.). La famille Kimber. *B.R.H.*, V, 1899. p. 252.

KIMPTON. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 199.
Sainte-Thérèse de Blainville, 1789-1939. pp. 311-313.

KING. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 174.
Thomas. Hist. of Argenteuil. pp. 343; 498.

KINGSLEY. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 154; 240.

KIRBY. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 98.
Thomas. Hist. of Argenteuil. pp. 589 sq.

KIROUAC. *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 201.
Serre (Lucien). L'ancêtre des Kirouac. *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 266-271.

KNIGHT. *Hubbard.* Hist. of Stanstead County, etc. p. 132.

KŒNIG. *Roy (P.-G.).* Le Baron Edmond-Victor Von Kœnig. *B.R.H.*, XXIII, 1917. pp. 316-318.

LABADIE. *Roy (J.-E.).* Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. III. pp. 221 sq.; 397 sq.; Appendice XXX.

LABARRE. *Fauteux* (*A*). Les Labarre du Canada. *B.R.H.*, XXXVII, 1931. pp. 468-469.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 156.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 5-11; 277-281.
Voir aussi Lefebvre de La Barre.

LABAT DE SIVRAC. *Roy* (*P.-G.*). La famille Labat de Sivrac. *B.R.H.*, XLIV, 1938. pp. 274-275.

LABATH. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, II. p. 1264.

LABBÉ. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. pp. 123-126.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 265.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 313.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 186.

LABELLE. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne, II. pp. 1264-1276; 1283-1304.
Sainte-Thérèse de Blainville, 1789-1933. pp. 321-337.

LABERCE. *Channell*. Hist. of Compton Co. pp. 82, 83, 84, 147, 154.

LABERGE. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 64.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 314.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, III. pp. 1304-1307.

LABONTÉ. *Forgues*. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 79.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1308-1311.
Sainte-Thérèse de Blainville, 1789-1939. pp. 317-319.

LABRANCHE [LAFORET]. *Beaumont*. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 65.

LABRÈCHE. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne, III. 1311-1316.

LABRECQUE [LABRÈQUE]. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 126.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 65.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 187-190.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc., vol. III. pp. 20-46.
[*Labrecque* (*chan. C.*)]. L'ancêtre de Mgr Th. Labrecque. *B.R.H.*, 1939. pp. 349-350; 1940. p. 121.

LABRIE (1). *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 268-279; 2ème s., vol. I. pp. 469-472.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 315.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 243.

LA BRUÈRE. Voir Boucher de La Bruère.

LACASSE. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 127.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 190.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1317-1321.

LACERTE. *Désaulniers.* Les vieilles familles d'Yamachiche, vol. I. *Montréal,* 1898. in-8.

LACHAMBRE. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, II.

LACHANCE. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. pp. 127-129. 127-129.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 66.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, vol. III. pp. 47-50.

LACHAPELLE. *Crépeau.* Mascouche en 1910. pp. 164 sq.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 1235-1248; III. pp. 1322-1326.

LA CHESNAYE. Voir Aubert de La Chesnaye.

LACHEVROTIÈRE. Voir Chavigny de Lachevrotière.

LA COLOMBIÈRE. Voir La Corne de La Colombière.

LACOMTE. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 129.

LA CORNE. *Roy (P.-G.).* Lettres de noblesse, I. pp. 217-260.

LA COSTE [LA CÔTE]. Voir Courault De La Coste.

LACOULINE. *Beaumont.* Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 67.

---

(1) Et Naud-Labrie.

LACROIX. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 130.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 67.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 281-284.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 192-194.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, I. p. 89 et III, pp. 1327-1328.
Parent (P.-E.). Hist. gén. des fam. Fitzpatrick-Connolly-Peters-Lacroix, etc. *Ottawa,* 1931.
Rex. Février dit Lacroix. *B.R.H.,* XLVII, 1941. pp. 54-55.
Sainte-Thérèse de Blainville, 1789-1939. pp. 72 sq.

LACROIX [LANGEVIN-LACROIX]. *Langevin-Lacroix (abbé E.).* La famille Langevin-Lacroix, 1653-1916. *Montréal,* s.d. 52 p.

LA DURANTAYE. Voir Morel de La Durantaye.

LAFLAMME. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 122.
Couillard-Després (abbé A.). Les Laflamme au Canada. *B.R.H.,* XX, 1914. pp. 363-384.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 275-277.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc., vol. III. pp. 51-56.

LAFLÈCHE. *Allaire.* Hist. de la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu. p. 152.
Baillargé. Famille Baillargé, fascicule no 11.
Désaulniers. La généalogie des familles Richer de La Flèche et Hamelin, etc. *Montréal,* 1909. in-8.
Tableau généalogique de la famille Frs. d'Assise Tousignant dit Laflèche en 1908.

LAFLEUR [dit BÉIQUE]. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1329-1331.

LAFOND. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, III. p. 1331.
Mailhot. Les Bois-Francs, II. p. 278.

LAFONTAINE (1). *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu.
Massicotte. Notes sur L.-H. Lafontaine. *B.R.H.,* XXII, 1916. pp. 304-307; XXIII, 1917; pp. 28-29.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 577-586.

---

(1) Ménard dit Lafontaine et Poulin dit Lafontaine dit Courval.

LAFOREST [LAFORET] (1). *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 65.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 317.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, III. pp. 1332-1334.

LAFRANCE. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 287-293; 2ème s., vol. I. p. 476.

LAFRENIÈRE. *King* (*Grace*). Creole Families of New Orleans. *New-York,* 1921. pp. 169-201.
Voir aussi Hertel de Lafrenière.

LAGACÉ. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 293-299; 2ème s., vol. I. p. 479.

LAGLANDERIE (2). *Désaulniers.* Les vieilles familles d'Yamachiche. Tome III.

LAGRE. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, II.

LAGROIX (3). *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 115.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 314.

LAGUEUX. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 43.
Roy (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon, III. pp. 221 sq.; V, 253 sq.; 285 sq.
Roy (*P.-G.*). La famille Lagueux. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 577-579.

LAINÉ [LALIBERTÉ]. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 131.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 194.

LAJEMMERAIS. Voir Dufros de Lajemmerais.

LAJEUNESSE. *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 16.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc., vol. III. pp. 57-60.
Massicotte. La famille d'Albani [Emma Lajeunesse]. *B.R.H.,* XXXVII, 1931. pp. 660-669; 713.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1338-1339.

---

(1) Labranche-Laforet.
(2) Rivard-Laglanderie.
(3) Huppé-Lagroix.

LAJOIE. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 2ème s., vol. I. p. 482.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 319-321.

LA JONQUIÈRE [TAFFANEL DE]. *Thomas* (*abbé* E.). Notice généalogique sur la famille Taffanel de La Jonquière. *B.R.H.*, XXXV, 1929. pp. 416-430.

LAJUS. *Roy* (*P.-G.*). La fam. Lajus. *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 243-247.

LAKE. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 98.

LALANDE. *Roy* (*J.-E.*). Hist. de la Seigneurie de Lauzon, vol. I. pp. 448 sq.

LALIBERTÉ [LAINÉ]. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 131.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 194.

LALIME. *Déjordy* (*abbé G.-A.*). Généalogie des familles Cassavant et Ravenelle-Lalime. *Montréal,* 1910.

LALLEMAND (1). *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 232.

LALONGÉ [ER]. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1343-1349.

LA MADELEINE. Voir D'Ailleboust de La Madeleine.

LAMARRE. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 302; 2ème s., vol. I. p. 485.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 339.
Parent (*P.-E.*). Hist. gén. des fam. Parent-Grenier, etc. *Ottawa,* 1931.

LA MARTINIÈRE. Voir Bermen de La Martinière.

LAMB. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 496.

---

(1) Molleur.

LAMBERT (1). *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 40.
De Jordy. Généalogie de la famille Hébert-Lambert. *S. l.* 1910. 23 p. in-16.
Lery Macdonald (*A.-C. de*). Les Lambert-Dumont. Dans: *Revue Canadienne,* XIX. pp. 633; 739.
Roy (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon, vol. I. pp. 254 sq.; vol. II. pp. 21 sq.

LAMÈRE. *Roy* (*P.-G.*). Famille de Salaberry. p. 66.

LAMONDE (2). *Gosselin.* Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 184.

LAMONTAGNE. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 306.

LA MORANDIÈRE. Voir Damours de La Morandière et Rocbert de La Morandière.

LAMOTHE. *Désaulniers.* Recherches gén. sur les familles Gravel, Lamothe, etc. *Montréal,* 1902. in-12.
Désaulniers. Les vieilles familles d'Yamachiche, vol. IV.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 195.
Les *La Mothe du Régime Français. B.R.H.,* XL, 1934. pp. 49-54.

LAMOUREUX. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, II.
Désaulniers. Notes hist. sur la paroisse de Saint-Guillaume d'Upton avec la gén. des fam. Lamoureux, etc. *Montréal,* 1905. in-8.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1352-1367.

LAMY. *Désaulniers.* Les vieilles familles d'Yamachiche. Tome I.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. p. 1367.

LANAUDIÈRE. Voir Tarieu de Lanaudière.

LANCEY. *Story* (*D.-A.*). The de Lanceys: The Romance of a Great Family, with notes on those allied families who remained loyal to the British Crown during the Revolutionary War. *Toronto* [1931]. Illust.

LANDREMANN. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, III. 1368

LANDREVILLE. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1368-1369.

---

(1) Hébert-Lambert; Lambert-Dumont.
(2) Couture-Lamonde.

LANDRIAUX. *Massicotte.* La famille du chirurgien Landriaux. *B.R.H.*, XLIII, 1937. pp. 46-48.

LANDRY. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. pp. 131-133.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 308-316; 2ème s., vol. I. pp. 488-495.
Désaulniers. Les vieilles familles d'Yamachiche. Tome IV.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 322.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 196.
Mailhot. Les Bois-Francs, vol. II. p. 324; vol. III, p. 119.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. p. 1369.

LANE. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 199 sq.

LANG. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 183.

LANGELIER. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 133.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle.

LANGEVIN (1). *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 107-111.
Langevin-Lacroix (*abbé E.*). La famille Langevin-Lacroix. 1653-1916. *Montréal,* s.d. 52 p.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle.
Têtu. La famille Têtu, etc. pp. 160 sq.
La *Famille Bergevin dit Langevin. B.R.H.*, XXXVIII. 1932. pp. 385-393.

Le R. P. Jean-Louis Bergevin, o.m.i., a depuis 35 ans compilé une foule de notes sur cette famille. Elles n'ont pas encore (1941) été publiées.

LANGIS. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 318.

LANGLAIS [LANGLOIS]. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 133.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 69.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 324-331; 2ème s., vol. II. pp. 3-7.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 196-199.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc., vol. III. pp. 61-79.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1372-1374.

---

(1) Bergevin dit Langevin et Langevin-Lacroix.

LANGLAIS [LANGLOIS]. — Suite.

Michaud. Gén. des fam. de la Rivière-Ouelle. pp. 346; 353.
Roy (Léon). Douze Jean Langlois. 1666-1681. *B.R.H.*, XLIV, 1938. pp. 156-160.
Roy (Léon). Le cinquième ancêtre des Langlois de Rimouski. *B.R.H.*, XLIV, 1938. pp. 246-248.
Roy (Léon). Dix générations dans la même paroisse. *B.R.H.*, XLIV, 1938. pp. 283-286.
Monsieur Léon Roy a en préparation la généalogie complète des Langlais et Langlois du Canada.

LANGLOISERIE. Voir Piot de Langloiserie.

LANGMADE. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 187.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 178.

LANIGAN. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 398.

LA NORAYE. Voir Niort de La Noraye.

LANOUE. *Gaudet.* Généalogie des familles acadiennes. pp. 15-21.

LANOUETTE. *Baillargé.* Famille Baillargé. Fascicule no 11.

LANOULLIER. *Roy (P.-G.).* La famille Lanoullier. *Lévis,* 1935. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 513-556.
Roy (P.-G.). Les descendants de [Jean-Eustache] Lanoullier de Boisclerc. *B.R.H.*, XXVII, 1921. pp. 346-347.

LANPHIRE. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 228.

LANTAGNAC. Voir Adhémar de Lantagnac.

LA PERRIÈRE. Voir Boucher de La Perrière.

LAPIERRE. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 332.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 325.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc., vol. III. pp. 80-108.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne. III. pp. 1374-1377.

LA PLANTE. *Beaumont.* Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 69.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 334.
Massicotte. Clément Leriger de La Plante et sa famille. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 729-734.

LAPOINTE (1). *Audet (F.-J.)*. La famille Audet-Lapointe. Etude généalogique et historique. *Ottawa,* 1924. 31 p. in-12.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 338.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 326-335.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu, I.
Désaulniers. Les vieilles familles d'Yamachiche. Tome IV.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc., vol. III. pp. 109-133.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III, pp. 1378-1386.

LAPOLICE. *Désaulniers.* Les vieilles fam. d'Yamachiche. Tome IV.

LAPORTE (2). *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, II.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1386-1392.

LAPORTE DE LOUVIGNY. *Roy (P.-G.)*. La famille de La Porte de Louvigny. *Lévis,* 1939. in-8. (Egalement dans *B.R.H.,* 1939. pp. 289-309; 321-345.

LA POTHERIE. Voir Le Roy de la Potherie et Le Neuf de la Potherie.

LAPRISE (3). *De Jordy.* Gén. des principales familles du Richelieu.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc. Vol. III. pp. 134-141.

LARCHEVÊQUE. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne. III. pp. 1393-1394.

LAREAU. *Massicotte.* Notes gén. et bio. sur Edmond Lareau. *B.R.H.,* XXIX, 1923. pp. 68-72.

LARICHELIÈRE. *Malchelosse (Gérard)*. Généalogie de la famille Richard-Lavallée-Larichelière. *Montréal,* 1928. 43 p.

LAROCHE. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1395-1398.

LAROCHELLE. *Roy (J.-E.)*. Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. V, pp. 5 sq.
Le premier Gautron dit Larochelle au Canada. [Michel Gautron]. *B.R.H.,* XXXII, 1926. p. 92.

---

(1) Audet-Lapointe et Désautels-Lapointe.
(2) Et Laporte-Saint-Georges.
(3) Et Dagneau-Laprise.

LA ROCQUE (1). *Roy* (*P.-G.*). Famille de Salaberry. pp. 113 sq.

LA RONDE. Voir Denys de La Ronde.

LAROSE. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 12.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1398-1400.

LAROUCHE. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 343.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 243-248.

LARPINIÈRE. Voir Amyot-Larpinière.

LARRIVÉE. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 345-350.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu, II.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 7.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, III. pp. 1400-1401.

LARUE. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 350.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 199.
Roy (*P.-G.*). La famille Larue. *B.R.H.*, 1939. pp. 65-71.
Voir aussi Montenon de La Rue.

LA SALLE (2). *Roy* (*P.-G.*). Lettres de noblesse, II. pp. 109-111.

LATERRIÈRE. *Casgrain* (*H.-R.*). La famille de Sales Laterrière. *Québec,* 1870. 63 p. in-12.

LA TESSERIE. Voir Cailhault de La Tesserie.

LA TOUR. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, III. 1401-1407.

LA TRINITÉ. Voir Denys de La Trinité.

LATULIPPE. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 134.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 70.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 349-350.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. pp. 277-278.

---

(1) Hertel de Larocque et Larocque de Roquebrune.

(2) Les principales biographies de La Salle contiennent des notes généalogiques sur Cavelier de La Salle.

LAUBERIVIÈRE. Généalogie de M. de Lauberivière. Dans: *L'Abeille* [Séminaire de Québec] du 24 mars 1881.

LAURENDEAU [ROLANDEAU]. *Mailhot.* Les Bois-Francs, vol. II. p. 299.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1408-1409.

LAURENT (1). *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 135.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 70.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 199.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 351.

LAURIER (2). *Massicotte.* L'ancêtre de Sir Wilfrid Laurier (Cottineau dit Champlaurié). *B.R.H.,* XXVI, 1920. pp. 53-55.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 563-572.
Généalogie de Sir Wilfrid Laurier. B.R.H., XXXVIII, 1932. pp. 321-322.

LAUZIER. *Roy* (*R. P. A.*). Monographie de la fam. Roy dit Lauzier.

LAUZON [LAUSON]. *Lauzon* (*L.*), *o.m.i.* Un pionnier de Ville-Marie. Gilles Lauzon et sa postérité. *Québec,* 1926. 248 p. in-8. Illust.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne. III. 1410-1437.
Roquebrune (*R. Larocque de*). La famille des Lauzon-Charny au Canada. Dans: *Nova-Francia,* vol. VI. pp. 35-40.
Roy (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. I. pp. 36 sq.; 76; 123 sq.; 139; 288 sq.; 411 sq.; Appendice, Pièce *C.* pp. XIX-XXXI.
De la famille des Lauzon, vice-rois et lieutenants-généraux des rois de France en Amérique. Dans: Mémoires de la Soc. Hist. de Montréal. 2ème livraison. Mont. 1860. 58 p. in-8.

LAVAL. Voir Montmorency-Laval.

LAVALLÉE. *Magnan* (*H.*). [Généalogie de] Calixa Lavallée. *B.R.H.,* XXXIII, 1927. pp. 414-416.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. p. 1437.

LAVALLIER. Channell. Hist. of Compton Co., p. 227.

LA VALLIÈRE. Voir Leneuf de La Vallière.

---

(1) Laurent Poirier; Laurent Lasonde, Lortie, Provençal.
(2) Cotineau dit Laurier.

LAVALTRIE. Voir Margane de Lavaltrie.

LAVERDIÈRE (1). *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce, p. 136.

LAVERGNE. *Désaulniers.* Les vieilles familles d'Yamachiche. Tome III.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 199.
Lavergne (Armand). Trente ans de Vie Politique.
Mailhot. Les Bois-Francs, vol. III. p. 221.

LA VICTOIRE. *Olivier (E.) et Houle (A.).* Généalogie des Olivier dit Lavictoire. S.l. 1929. 71 p. in-12.

LAVIGNE. *Baillargé.* Famille Baillargé, fascicule no 11.
Massicotte. Trois Grands Artistes. *B.R.H.*, XXXIX, 1933. pp. 5-10.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne. III. pp. 1438-1444.

LAVIGUEUR. *Gosselin.* Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 196-198.

LAVIOLETTE (2). *De Jordy.* Gén. des fam. du Richelieu, II.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 183.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 355.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. 1444-1447.

LAVOIE [LA VOYE]. *Beaumont.* Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 70.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 353-393; 2ème s., vol. II. pp. 17-33.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 337-352.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 200.
Lavoie (Joseph-A.). La famille Lavoie au Canada de 1650 à 1921. *Québec,* 1922, XIII–403 p. in-8.
Michaud. Gén. des fam. de la Rivière-Ouelle. pp. 355-368.
Roy (J.-E.). Notice historique sur la famille de René de La Voye. *Lévis,* 1899. 201 p. in-8.

LAWLOR. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 541.

LAWTON. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 240.

---

(1) Cauchon.
(2) Jahan-Laviolette.

LEARNED. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 97; 113-115; 216; 217.

LE BARON. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. pp. 248-251; 252.

LEBEAU. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, III. 1447-1451.

LEBEL. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 393-409; 2ème s., vol. II. pp. 33-39.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. pp. 368-377.

LE BER. *A propos de la Noblesse des Le Bert. B.R.H.,* XXXIV, 1928. pp. 562-565.
La famille Leber. *B.R.H.,* XXXVII, 1931. pp. 627-629.

LEBLANC. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 410; 2ème s., vol. II. p. 40.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.
Désaulniers. Les vieilles familles d'Yamachiche. Tome IV.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 352.
Gaudet (*Placide*). Arbre généalogique de Mgr Edouard Le Blanc, évêque de St-Jean, N.-B. (Premier évêque acadien). *B.R.H.,* XVIII, 1912. pp. 357-363.
Mailhot. Les Bois-Francs, vol. III. p. 232.
Massicotte. Les ancêtres de sir Evariste Leblanc. *B.R.H.,* XXVII, 1921. pp. 317-318.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1451-1454.

LEBLOND. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 411; 2ème s., vol. II. p. 42.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 200.
Serre (*Lucien*). La plus ancienne souche des Leblond. *B.R.H.,* XXXIII, 1927. pp. 688-691.

LEBOURVEAU. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 102.

LE BOUTILLIER. *Roy.* Famille Taché. pp. 140 sq.
Têtu. Hist. des familles Têtu, etc. pp. 218 sq.

LEBRUN. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 416; 2ème s., vol. II. p. 44.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 70.
Michaud. Gén. des fam. de la Rivière-Ouelle. p. 377.

LECLAIR [LECLERC] (1). *Beaumont.* Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 71.
Beaumont. Gén. des fam. de la Beauce. p. 4.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 418-427; 2ème s., vol. II. pp. 46-52.
Crépeau. Mascouche en 1910. p. 253.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 354.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 202-205.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 358-362.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc., vol. III. pp. 142-157.
Mailhot. Les Bois-Francs, vol. II. pp. 266-268.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1454-1474.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. pp. 380-386.

LECOMPTE [LECOMTE]. *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 205.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, III. pp. 1474-1482.
Roy (J.-E.). Hist. de la Seig. de Lauzon, vol. I. Appendice, pp. XXXVI.

LECOMPTE-DUPRÉ. *Roy (P.-G.).* La famille Lecompte-Dupré. *Lévis,* 1941. 208 p. in-8.

LECOURS (2). Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 206.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1482-1486.
Roy (J.-E.). Hist. de la Seig. de Lauzon, vol. I. pp. 342 sq.; Appendice LXVIII. Vol. IV. pp. 55 sq.

LEDOUX. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu.

LEDUC. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu.

LEE. *Berneval.* Thomas Lee était-il d'origine anglaise? *B.R.H.,* XXXIII, 1927. pp. 352-353; 726-728.....
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. pp. 155-159.

LEFEBVRE (3). *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 137.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 72.
Bellemare. Hist. de la Baie Saint-Antoine, etc. pp. 409 sq.; 447 sq.

---

(1) Et Leclerc dit Francœur.
(2) Et Lecours dit Barras.
(3) Lefebvre-Boulanger et Lefebvre-Ladouceur.

LEFEBVRE. — Suite.
Désaulniers. Les vieilles familles d'Yamachiche. Tome III.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.
Channell. Hist. of Compton Co. pp. 53; 140; 253.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 206-207.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 363-367.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1486-1494.

LEFEBVRE D'ANGERS. *Roquebrune* (*R. La Rocque de*). Trois familles canadiennes, Les Lefebvre d'Angers de Plainval, etc., etc. Dans: *Nova Francia,* vol. V. pp. 323-340.

LEFEBVRE DE BELLEFEUILLE. *Lery-Macdonald* (*A.-C. de*). La famille Le Febvre de Bellefeuille. Dans: *Revue Canadienne.* Nouv. série. Vol. IV, 1884. pp. 168-176; 235-247; 291-302.

LEFEBVRE DE LA BARRE. *Roy* (*J.-E.*). La famille Le Febvre de La Barre. *B.R.H.*, II, 1896. pp. 82-87.
Roy (*Régis*). Joseph-Antoine Lefebvre, sieur de la Barre. *B.R.H.*, XX, 1914. pp. 46-51.

LEFEBVRE-DUPLESSIS-FABER. *Roy* (*P.-G.*). La famille Lefebvre-Duplessis-Faber. *B.R.H.*, XLIII, 1937. pp. 225-239; 257-266.

LEFORT. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, III. 1494-1497.

LEFRANÇOIS. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 72.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 430; 2ème s., vol. II. p. 53.

LEGARDEUR (1). *Bonnault* (*C. de*). Saintonge et Canada. Les Tilly. *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 238-256; 296-313.
Crépeau. Mascouche en 1910. pp. 10-23.
Fauteux (*A.*). Legardeur de Mutrecy. *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. p. 171.
Levesque (*Ernest*). Recherches sur la famille Levesque, etc., etc. Saint-Maixent, 1901-1907. 3 vols. Vol. I. pp. 448-450.
Roy (*P.-G.*). Lettres de noblesse, vol. I. pp. 3-12.
Roy (*P.-G.*). Charles Legardeur de Tilly, Conseiller au Conseil Souverain. *B.R.H.*, XXVIII, 1922. pp. 65-74.
Roy (*P.-G.*). Louis-Gaspard Le Gardeur de Repentigny. *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 513-519.

Monsieur Aegidius Fauteux et Monsieur Pierre-Georges Roy ont travaillé conjointement à l'histoire de la famille Legardeur, mais leurs notes sont restées manuscrites.

---

(1) Legardeur de Repentigny, de Tilly, de Ponseau, de St-Michel, de Villiers, de Montesson, de Croizille, de Saint-Pierre, de Courtemanche, de Beauvais, de Caumont.

LÉGARÉ. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 73.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 368-374.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1498-1500.

LEGGETT. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 288.

LEGRIS. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, III. 1501-1512.

LEGUERRIER. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1512-1513.
Ste-Thérèse de Blainville, 1789-1939. pp. 319-321.

LEHOUX. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 138.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 207.

LEIGNE. Voir André de Leigne.

LEMAIRE. *Baillargé.* Famille Baillargé, etc., fascicule no 11.

LEMAIRE dit SAINT-GERMAIN (1). *Audet (F.-J.)* Venant Saint-Germain. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 46-47; 80-83.

LEMAÎTRE. *Désaulniers.* Recherches gén. sur les familles Gravel, Lemaître, etc., etc. *Montréal,* 1902. in-12.

LEMARIÉ. *Roy (J.-E.).* Hist. de la Seig. de Lauzon, vol. II. pp. 21 sq.

LEMAY. *Désaulniers.* Les vieilles familles d'Yamachiche, vol. IV.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1515-1523.

LEMELIN. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 432.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. pp. 207-209.

LEMIEUX. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 138.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 433-441; 2ème s., vol. II. p. 57.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 358.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 209-211.
Lemieux (Joseph-Octave). Album généalogique de la famille Lemieux de 1640 à 1882. *Québec,* in-4.

---

(1) Venant-Lemaire dit Saint-Germain.

LEMIEUX. — Suite.

Massicotte (*E.-Z.*). La famille de feu Hormisdas-Alphonse Lemieux. Esquisse généalogique. *Montréal,* 1923. 15 p. Autre éd. *Mont.,* 1923. 23 p.

Massicotte (*E.-Z.*). Notes gén. sur la famille de M. H.-A. Lemieux. *B.R.H.,* XX, 1914. pp. 286-291.

Roy (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. I. pp. 88 sq.; 364 sq.; Appendice LI.

Serre (*Lucien*). La plus ancienne souche des Lemieux. *B.R.H.,* XXXIV. 1928. pp. 112-116.

LE MOYNE [LEMOINE] (1). *Audet* (*F.-J.*). Etienne Le Moyne d'Abancourt. *B.R.H.,* XXXVII, 1931. pp. 211-215.

[*Daniel* (*Abbé*)]. Hist. des grandes familles françaises du Canada, etc. pp. 147-192.

Fauteux (*A*). Etienne Le Moyne d'Abancourt. *B.R.H.,* XXXVII, 1931. pp. 147-153.

Jodoin (*A.*) et *Vincent* (*J.-L.*). Histoire de Longueuil et de la famille de Longueuil. *Montréal,* 1889. 683 p. in-8.

Le Moine (*J.-M.*). La famille Le Moine, Mémoire de famille. *S.l.n.d.* 28 p. in-8.

Marmette (*Joseph*). Les Machabées de la Nouvelle-France. Histoire d'une famille canadienne, 1641-1768. *Québec,* 1878. 180 p.

Massicotte. Le Moyne de Sainte-Marie et Le Moyne de Martigny. *B.R.H.*. XXIII. 1917. pp. 125-127; 142.

Massicotte. Nicolas Le Moyne de Leau. *B.R.H.,* XXXIV, 1928. pp. 326-329; XXXVIII, 1932. p. 39.

Massicotte. Etienne Le Moyne d'Abancourt. *B.R.H.,* XXXVII, 1931. pp. 99-100.

Roy (*P.-G.*). Lettres de noblesse, I. p. 261.

Roy (*Régis*). Joseph Le Moyne, sieur de Sérigny et sa descendance. *B.R.H.,* XXXI, 1925. pp. 121-124.

White (*Mme*). Le Moyne Des Pins. Genealogies From 1655 to 1930, etc. *S.l.* 1930. 110 p. in-8. Privately printed. (Corrige et complète le *Mémoire* de famille publié par sir James Le Moine).

LE MONDE. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, II.

LENDRUM. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 661.

LENEUF (2). *Roy* (*P.-G.*). Lettres de noblesse, I. pp. 57-65.

LE NOBLET-DUPLESSIS. *Désaulniers.* Les vieilles familles d'Yamachiche. Tome III.

Roy (*P.-G.*). La famille Le Noblet-Duplessis. Manuscrite.

---

(1) Le Moyne de Longueuil, d'Iberville, de Sérigny, de Maricour, de Sainte-Hélène, de Châteauguay, de Bienville, de Marigny, d'Assigny; Lemoine de Leau; Le Moine des Pins.

(2) Leneuf de la Vallière, de la Potherie, du Hérisson, de Boisneuf, de Portneuf, de Beaubassin.

LEONARD. *Channell.* Hist. of Compton Co., etc. pp. 52; 252; 253; 270.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1525-1530.

LEPAGE. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 73.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 441-465; 2ème s., vol. II. pp. 60-68.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. pp. 211-212.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, III. pp. 1530-1535.
M [*iller*] (*J.-W.*). Généalogie de la famille Lepage [Branche du District de Rimouski]. Dans: *Le Progrès du Golfe,* 15 et 29 sept. 13, 20 et 27 oct.; et 3 nov. 1905.

LEPAILLEUR. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1535-1536.

LE PETIT. Voir Petit.

LE PICARD. La famille Le Picard-Dumesny-Noré. *B.R.H.,* XLI, 1935. pp. 65-73.

LEPINE. *Beaumont.* Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 74.

LEPIRE (1). *Gosselin.* Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 309.

LE PRINCE. *Mailhot.* Les Bois-Francs. Tome II. p. 302.
Richard (*Mgr Louis*). Hist. de la famille Le Prince, dans *Acadia* d'Edouard Richard, Edition Henri d'Arles, Vol. II, Appendice VII.
Serre (*Lucien*). L'ancêtre Jacques-Nicolas Le Prince. *B.R.H.,* XXXV, 1929. pp. 398-409.

LEPROHON. La famille Leprohon. *B.R.H.,* XXXIX, 1933. pp. 513-516.

LEREAU [LHEREUX] (2). *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 139.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 78.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 212.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 379-384.

LERIGER. Voir La Plante.

---

(1) Henne-Lepire.

(2) Leureau, L'Hérault.

LE ROSSIGNOL. *Le Rossignol (S. J.). Historical Notes (Local and General) with special references to the* "Le Rossignol" Family (and its connections), in Jersey. *S.l.* 1917. 207 p. in-8, avec de nomb. portraits et tableaux dépliants.

LEROUX. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 74.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 213.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc., vol. III. pp. 158-163.

LE ROY. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. pp. 144; 386 sq.; 591; 615; 617; 618; 620.
Pour la famille Le Roy canadienne française, voir Roy.

LE ROY DE LA POTHERIE. Quelques notes généalogiques. *B.R.H.*, XVIII, 1912. pp. 119-123; XXXVII, 1931. pp. 373-374; 479.

LERY. Voir Chaussegros de Lery.

LE SAGE. *Hamelin (Mme Caroline). Memorial de Familles, Généalogie Le Sage-Hudon dit Beaulieu & Beland. Généalogie Martin et Hamelin. S.l.* 1910, V – 228 p. in-8.

LE SIEUR. *Bellemare (R.).* Famille Le Sieur et les premiers colons du fief Grosbois, etc. *Montréal,* 1904. 58 p. in-4. (Aussi dans: *Revue Canadienne,* 1904. pp. 368).
Désaulniers. Les vieilles familles d'Yamachiche. Tome III.

LESPINAY. Voir Couillard de Lespinay.

LESSARD. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. pp. 140-147.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. pp. 75-77.
Désaulniers. Notes hist. sur la par. de Saint-Guillaume d'Upton, etc. *Montréal,* 1905.
Désaulniers. Recherches gén. sur les familles Gravel, Lessard, etc. *Montréal,* 1902.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 360.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. pp. 213-214.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 377.
Lessard (Dr Alphonse). Le Berceau de la famille de Lessard. *B.R.H.*, XXXV, 1929. pp. 75-78.
Lessard (Richard). Pierre de Lessard. *B.R.H.*, XXXII, 1926. pp. 146-148; XXXIV, 1928; pp. 597-598.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, III, pp. 1540-1545.
Serre (Lucien). L'ancêtre des Lessard. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 549-553; XXXIV, 1928. pp. 714-715.

LESUEUR. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 77.

LE TARDIF. Voir Tardif.

LETARTRE. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 77.

LETESTU. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, II.

LETELLIER. *Forgues*. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 214.

LETELLIER DE SAINT-JUST. *Casgrain* (*P.-B.*). Letellier de Saint-Just et son temps.
Roy (*P.-G.*). Les Letellier de Saint-Just. *B.R.H.*, XXIII, 1917. pp. 255-256.
Têtu. Hist. des fam. Têtu, Bonenfant, etc. pp. 380-414.

LÉTOURNEAU (1). *Baillargé*. Famille Baillargé, etc., fascicule no 11. pp. 101-112.
Beaumont. Gén. des fam. de la Beauce. p. 147.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 77.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 467.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 362.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. pp. 214-217.

LEVASSEUR. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 470-479; 2ème s., vol. II. p. 70.
Massicotte. Le sculpteur Levasseur et sa famille. *B.R.H.*, XXXVII, 1931. pp. 496-499.
Richard (*Mgr L.*). Les Levasseur. Dans: *Le Trifluvien*, nos d'octobre et novembre 1906.
Roy (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon, vol. I. pp. 342 sq.; Appendice XXXIX.

LÉVEILLÉ. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne. III. pp. 1548-1560.

LE VERRIER. *Roy* (*P.-G.*). Les deux Leverrier. *B.R.H.*, XXIII, 1917. pp. 3-13.

---

(1) Et Létourneau dit Poulet.

LEVESQUE [LEVÈQUE]. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages etc., 1ère s., vol. II. pp. 479-537; 2ème s., vol. II. pp. 72-101.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 363.
Lévesque (E.). Recherches sur la famille Lévesque, etc. *Saint-Maixent,* 1901-1907. 3 vols.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, III. pp. 1560-1565.
Michaud. Gén. des fam. de la Rivière-Ouelle. pp. 390-456.

LEVILLIERS. Voir Petit de Levilliers.

LÉVIS [LÉVY] (1). *Imhoff (J.-W.).* Excellentium familiarum in Gallia genealogiæ, etc. *Nuremberg,* 1687. pp. 161-164.
Lemaire (F.). Antiquités d'Orléans. *Orléans,* 1648. pp. 73-74.
Roy (J.-E.). Hist. Seig. de Lauzon, vol. I. pp. 18 sq.
La famille de Lévis. B.R.H., XL, 1934. pp. 307-308.

L'HEUREUX [L'HERAULT]. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 139.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 78.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 212.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 379-384.

LIBBEE. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. pp. 167; 177.

LIGHTHALL. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 556.

LIMOGES. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne. III. 1567-1592.

LIMOUSIN-BEAUFORT-BRUNEL. *Mailhot.* Les Bois-Francs, vol. III. p. 143; IV. p. 293.

LINCTOT. Voir Godefroy de Tonnancour.

LINDLEY. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 311.

LINDSAY. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 99.
Roy (P.-G.). Famille Taschereau. pp. 35 sq.; 79.

LINO. Voir Martin de Lino.

LINTEAU. *Gosselin.* Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 384-386.

---

(1) Famille de Henry de Lévy, duc de Ventadour et du chevalier de Lévis.

LIONNAIS. Voir Lyonnais.

L'ITALIEN dit L'ÉTOILE. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 538; 2ème s., vol. II. p. 101.
Roy (P.-G.). Le premier L'Italien dit l'Etoile. *B.R.H.,* XXXIV, 1928. pp. 667-668.

LITTLE. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. pp. 252; 595.

LIVAUDIÈRE. Voir Péan de Livaudière.

LIVERNOCHE. *Désaulniers.* Les vieilles familles d'Yamachiche, vol. IV. *Montréal,* 1908. in-8.

LIVERNOIS. *Chabot (E.).* Généalogie des familles Benoît-Livernois-Chabot-Lussier-Tétreau. 109 p. Clavigraphiées.

LIVINGSTONE. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 395.

LIZOTTE. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 540; 2ème s., vol. II. p. 103.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. pp. 458-469.

LOCAT (1). *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, III. 1593-1601.

LOCKE. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. pp. 179; 312.

LOIGNON. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 148.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 217.

LOISEL. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, III. pp. 1601-1603.

LOISELLE. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu.

LONGUEUIL. Voir Le Moyne de Longueuil.

LORANGER. *Désaulniers.* Les vieilles familles d'Yamachiche, vol. I. *Montréal,* 1898. in-8.
Roy (P.-G.). Famille Aubert de Gaspé. p. 159.

LORD. *Désaulniers.* Les vieilles familles d'Yamachiche. Tome III.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 279.

LORIMER. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 243.

---

(1) Locat dit Renaud. Voir aussi Renaud.

LORIMIER. *Louvigny de Montigny.* Le Lorimier et le Montigny des Cèdres. *B.R.H.*, XLVII, 1941. pp. 33-47.
Massicotte (E.-Z.). La famille de Lorimier. Notes gén. et hist. *B.R.H.*, XXI, 1915. pp. 10-16; 33-45.

LORIOT. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, III. pp. 1605-1609.

LORRAIN. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, III. 1609-1613.

LORTIE (1). *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 70.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 199.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 351.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, III. p. 1613.

LOTBINIÈRE. Voir Chartier de Lotbinière.

LOTHROPS. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 234.

LOUBIER. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 149.

LOUGH. *Thomas.* Hist. of Argenteuil. p. 599.

LOUINEAU. *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 217.

LOVEJOY. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 283.

LOUVIGNY (2). [*Daniel (abbé)*]. Hist. des grandes familles françaises du Canada, etc. pp. 419-446.
Roy (P.-G.). La famille de La Porte de Louvigny. *B.R.H.*, 1939. pp. 289-309; 321-345.

LOVELL. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 599.

LOYNACHAN. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 151 sq.

LUSIGNAN. Voir Dazemard de Lusignan.

LUSSIER. *Chabot (E.).* Généalogie Benoît-Livernois-Chabot-Lussier-*Tétreau.* 109 p. Clavigraphiées.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.

---

(1) Et Laurent-Lortie.

(2) La Porte de Louvigny et Louvigny de Montigny.

LYFORD. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co., etc. p. 182.

LYONNAIS [LIONNAIS]. *Lyonnais (abbé A.-G.).* Généalogie de la famille Lyonnais en Canada. *Ottawa,* 1901. 98 p. in-8.
Massicotte. Branche oubliée de la famille Lionnais. *B.R.H.,* XLI, 1935. pp. 315-316.

M

MABEE [MABILLE]. *Mabee (Dr Oliver R.). The Ancestry And Hardships of Frederick Mabee (Mabille, Maby, Mabie), The United Empire Loyalists Who Settled In The Long Point Settlement, Upper Canada, In* 1793. Ont. Hist. Soc. Papers and Records, vol. XXIV, 1927. pp. 439-442.

MacARTHUR. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 338.

MACAULAY. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 264.

MacDONALD. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 325-328.

MacDONELL. *Scott (W.-L.).* A. V. E. Loyalist Family. Ont. Hist. Soc. Papers & Records. Vol. XXXII, 1937. pp. 140-170.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 493.

MacGREGOR. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 664.

MACK. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. pp. 226-227.

MacKAY. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 206; 261; 274; 278.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 125 sq., 390.

MacKENZIE. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 267; 276; 278.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1615-1616.
Wade (W.-S.). MacKenzie of Canada. Edimburgh & London, 1927. XII–332 p. in-8.

MacKEY. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 212.

MacKIE. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 141.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 241.

MacLURE. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 548.

MacRAE. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 119; 124.

MADORE. (1). *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 549; 2ème s., vol. II. p. 106.
Michaud. Gén. des fam. de la Rivière-Ouelle. p. 469.

MAGNAN. *Gosselin.* Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 389-392.
Magnan (H.). La famille Magnan. Quelques notes. *Québec,* 1925. 100 p.
Magnan (H.). L'ancêtre de la famille Magnan. *B.R.H.,* XXXIV, 1928. pp. 735-739.
Roy (J.-E.). Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. III. pp. 221 sq.

MAGOON. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 240.

MAGUET. Voir Maquet.

MAGUIRE. La famille Maguire. *B.R.H.,* XLII, 1936. pp. 737-738.
Ahearn. Notes pour servir à l'hist. de la médecine, etc. *Histoire des Ursulines* de Québec.
Têtu. Hist. des familles Têtu, Bonenfant, etc. pp. 433 sq.

MAHER. *Désaulniers.* Recherches généalogiques sur les familles Gravel, Maher, etc., etc. *Montréal,* 1902. 198 p. in-12.
La famille Maher. *B.R.H.,* XXXIX, 1933. pp. 385-386.

MAHEUX. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. pp. 150-152.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 79.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.

MAILHOT (2). *Mailhot.* Les Bois-Francs, vol. II. p. 345.

MAILLÉ. *Ste-Thérèse de Blainville,* 1789-1939. p. 289.

MAILLET. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, II.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1619-1628.

MAILLOUX. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 550.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 367-370.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 217.

---

(1) Labourière, Laplante.

(2) Et Mailhot dit Leblond.

MAISONNEUVE. *Massicotte.* Notes et documents nouveaux sur le fondateur de Montréal. *B.R.H.*, XXII, 1916. pp. 139-150.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, III. pp. 1630-1646.
Rousseau. Vie de M. de Maisonneuve.

MALBŒUF. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 218.

MALCHELOSSE. *Malchelosse (G.).* Généalogie de la famille Malchelosse. *Montréal,* 1918. 31 p. in-8.

MALENFANT. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 552-562; 2ème s., vol. II. pp. 109-114.

MALTAIS. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 370-374.

MANCE. *Laurent (J.).* La famille de Jeanne Mance. Essai généalogique. Dans: *Daveluy (Marie-Claire). Jeanne Mance.* Montréal, 1934. pp. 398-428.

MANEELEY. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 617.

MANNING. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 92.

MANSEAU. *Manseau (Chanoine O.). Généalogie des famillles des Robidas-Manseau et Bernard-Barbeau. Accompagnée de quelques notes historiques.* Arthabaska, 1932. IX–514 p. in-8.

MANSUR. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 171.

MANTHET. Voir D'Ailleboust de Manthet.

MAQUET. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, III. 1619-1624.

MARANDA. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 218.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 394-396.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc. Vol. III. pp. 164-183.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, III. pp. 1649-1652.

MARCEAU [MARSAULT, MARSEAU]. *Beaumont.* Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 80.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 564; 2ème s., vol. II. p. 115.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. pp. 220-222.

MARCHAND. La famille Marchand. *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 40-42.
Roy (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. I. pp. 342 sq.

MARCHESSAULT. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, II.

MARCORELLES. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, II.

MARCOTTE [MARCOT]. *Gosselin*. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 396.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1658-1660.

MARCOUILLIER. *Duguay* (*Mgr L.-E.*). *Cinq généalogies*. [Duguay, Marcouiller, Diamond et Bald]. *Trois-Rivières*, 1923. 187 p. in-8.

MARCOUX. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. pp. 152-154.
Forgues. Gén. des fam. de l'le d'Orléans. p. 219.

MARGANE DE LAVALTRIE. *Roy* (*P.-G.*). La famille Margane de Lavaltrie. *Lévis*, 1917. 40 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XXIII, 1917. pp. 33-53; 65-80)

MARIAUCHEAU D'ESGLY. *Beauchet-Filleau* (*R. P.*). La famille Mariaucheau. [Quelques notes]. *B.R.H.*, XXXV, 1929. pp. 714-716.
Roy (*P.-G.*). La fam. Mariaucheau d'Esgly. *Lévis*, 1908. 13 p. in-8.

MARICOUR. Voir Le Moyne de Maricour.

MARIÉ [MARIER]. *Eloi-Gérard*. Gén. des familles des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 375.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1662-1670.

MARIGNY. Voir Le Moyne de Marigny.

MARIN. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 569; 2ème s., vol. II. p. 118.
Scanlan (*P.-L.*). Prairie Du Chien: French, British, American. *Menasha, Wisconsin*, 1937, XIII–258 p. in-8.

MARINEAU. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne. III. 1670-1673.

MARION. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, III. 1673-1675.
Roy (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. I. pp. 326 sq.; II. pp. 21 sq.; 243 sq.

MARMETTE. *Roy* (*P.-G.*). Famille Taché. pp. 50 sq.

MAROIS. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 80.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 397.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, III. pp. 1675-1679.

MARQUIS. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 573-585; 2ème s., vol. II. pp. 120-124.
Charland (*R. P. P.-V.*). *La famille Canac-Marquis et familles alliées. Dictionnaire généalogique*. Québec, 1918. 414 p. gr. in-8. Illust.

MARSAC. *Turcotte* (*Gustave*). Jacob Marsac et ses descendants. *B.R.H.*, XXXVI, 1930. pp. 87-90.

MARSAN. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne, III. 1679-1683.

MARSOLET. *Roy* (*P.-G.*). *La famille Marsolet de Saint-Aignan*. Lévis, 1934. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XL (1934). pp. 385-409).

MARSTON. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 521; 530.

MARTEL. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 80.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 585; 2ème s., vol. II. p. 124.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. pp. 376-380.
Duguay. Gén. de la fam. de Pierre Duguay, etc. pp. 152-161.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 223.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 398-407.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1684-1690.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 478.

MARTEL DE BROUAGE. *Roy* (*P.-G.*). La famille Martel de Brouage. *Lévis*, 1934. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 513-549).

MARTEL DE MAGESSE (1). *Roy* (*P.-G.*). La famille Martel De Magesse. *Lévis*, 1934. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XL (1934). pp. 705-729).
Calendrier de la noblesse de Touraine, de l'Anjou, du Maine et du Poitou, pour l'année 1867. Publié par J.-X. Carré de Busserolle.

MARTIGNY. Voir Le Moyne de Martigny.

(1) Et de Gaillon.

MARTIN. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 588-600; 2ème s., vol. II. pp. 126-131.
Channell. Hist. of Compton Co. pp. 53; 99; 212.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 380.
Hamelin. Mémorial de familles, etc., etc.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co., etc. pp. 143; 204; 338.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, III. pp. 1691-1697.
Michaud. Gén. des fam. de la Rivière-Ouelle. pp. 478-492.
Roy (P.-G.). Abraham Martin dit l'Ecossais [Et ses descendants]. *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 568-570.
Thomas. Hist. of the County of Argenteuil. pp. 128 sq.; 322.

MARTIN DE LINO. *Roy (P.-G.).* La famille Martin de Lino. *Lévis,* 1935. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 257-293).

MARTINEAU. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 154.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 80.
Filteau (L.-H.). Généalogie de la famille Martineau. *Ottawa,* 1896. 145 p. in-8. Illust.
Martineau (R. P. Marcel, s.j.). Généalogie de la famille Martineau-Lormière (branche du district de Montréal), suivie des notes gén. et bio. *Montréal,* 1902. 174 p. in-8.
La Famille Martineau. B.R.H., XXXIX, 1933. pp. 129-130.

MASON. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 187.

MASSE [MASSÉ]. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 600.
De Jordy. Gén. des fam. du Richelieu, II.
Michaud. Gén. des fam. de la Rivière-Ouelle. p. 492.
Richard (Mgr L.). Les Massé. Dans: *Le Trifluvien,* nos des 7, 10, 20 et 24 avril; 1er mai, 4 mai et 8 mai 1906.

MASSICOTTE. *Massicotte (E.-Z.).* La famille Massicotte. Histoire-Généalogie-Portraits. *Montréal,* 1904. 152 p. in-8.
Massicotte. La famille Massicot. *B.R.H.*, XXXVI, 1930. pp. 241-243. Additions à l'ouvrage précédent.

MASSON. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, III. 1700-1712.

MASSUE. *Lapalice.* Hist. de la Seig. Massue et de la Paroisse de Sainte-Anne. *Montréal,* 1930. 432 p. in-8.

MASTA. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, III. pp. 1712-1716.

MATHEAU. *Désaulniers*. Les vieilles familles d'Yamachiche. Tome III.

MATHESON. *Channell*. Hist. of Compton Co. pp. 277-278.

MATTHEWS. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 404; 608.

MATHIEU. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. pp. 155-157.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. pp. 81-82.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu, II.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 224.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1716-1727.

MATTE. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne, III. pp. 1727-1732.
Sainte-Thérèse de Blainville, 1789-1939. pp. 281-294.

MAUPAS (1). *Forgues*. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 225.

MAURAIS. *Michaud*. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 495.

MAURICE. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne, III. 1732-1736.

MAXWELL. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 441; 523.

MAY. *Channell*. Hist. of Compton Co. pp. 84; 85.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. pp. 205; 206; 301.

MAYHEW. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 213.

MAYRAND. Voir Myrand.

McADAM. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 149.

McALLISTER. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 328; 595.

McARTHUR. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 163; 393; 407; 421.

McCALLUM. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 150; 397; 407; 556; 616.

McCANN. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 557.

---

(1) Maupas-St-Hilaire.

McCAW. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 142.

McCLARY. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 44; 183.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. pp. 142; 179.

McCLINTOCK. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 496.

McCLUSKEY. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 428.

McCOMBER. *Roy (P.-G.).* Famille Aubert de Gaspé. pp. 101 sq.

McCONNELL. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 272.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 218.

McCONVILLE. *Roy (P.-G.).* Famille Taché. pp. 149 sq.

McCORMICK. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 648.

McCOY. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 288.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 261.

McCRAE [MACRAS]. *Mailhot.* Les Bois-Francs. Vol. II. p. 302.

McCRIMMON. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 418.

McCULLOCH. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 418.

McCULLOUGH. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 153.

McCUSKER. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 633.

McDONALD [McDONNELL]. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 604.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 325; 495; 628; 654.

McDOUGALL. *R.L. La famille McDougall.* Dans: *Le Bien Public* (Trois-Rivières), 25 nov. 1926. Reproduit dans *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 401-403.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil, etc. p. 629.

McDUFFEE. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 320.

McEVOY. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 527.

McEWEN. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 147.

McFAUL. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 264.

McGAFFEY. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 342.

McGIBBON. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 324; 337; 363; 539.

McGOVERN. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 191.

McGOWAN. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 179.

McGREGOR. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 142; 150; 159; 269; 338.

McINTOSH. *Channell*. Hist. of Compton Co. pp. 186; 196; 201.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 177.

McINTYRE. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 400.

McIVER. *Channell*. Hist. of Compton Co. pp. 254; 282.

McKAY. *Channell*. Hist. of Compton Co. pp. 261; 267.

McKENZIE. *Roy* (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon, vol. V. pp. 363 sq.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 334; 568.

McKERRICHER. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 149; 336.

McKILLICAN. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 557.

McKIMME. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 261.

McKNIGHT. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 396.

McLAURIN. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 567; 657.

McLEAN. *Eloi-Gérard*. Gén. des familles des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 383.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 409.

McLENNAN. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 270.

McLEOD. *Channell*. Hist. of Compton Co. pp. 52; 122; 274; 282.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 326; 587; 627.

McMAHON. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 397.

McMARTIN [MacMARTIN]. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 86 sq.; 139; 148.

McMASTER. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 630.

McMILLAN. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 367.

McMULLEN. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 608.

McNAIR. *McNair (James Birtley) McNair, McNear, and McNeir genealogies.* Chicago, 1923, VII. 315 p.
(Genealogy of a family with a Canadian branch).

McNEIL. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 226.

McNICOLL. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 384.

McOUAT. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 147; 238; 259; 324; 330 sq.

McPHERSON. La famille McPherson. *B.R.H.,* XLII. 1936. pp. 255-256.

McPHIE. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 95, etc.

McRAE. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 261.

McVETTY. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 99.

McVICAR. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 395; 413.

MEIGS. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 146.

MEIKLE. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 205.

MEILLEUR. *Audet (F.-J.).* L'ancêtre du docteur Meilleur. *B.R.H.,* XXXI, 1925. pp. 399-400.

MELANÇON. *Désaulniers.* Notes hist. sur la paroisse de St-Guillaume d'Upton avec la généalogie des familles Melançon, Vanasse, etc. *Montréal,* 1905. in-8.

MELOIZES. *Roy (P.-G.)*. La famille Renaud d'Avène des Meloizes. *Lévis*, 1907. 50 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XIII. pp. 161-181; 193-209).

MELROSE. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 238.

MENARD (1). *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 385.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 225.
Massicotte. Généalogie de Sir L.-H. [Menard dit] Lafontaine. *B.R.H.*, 1916. pp. 304-307; XXIII, 1917. pp. 28-29.
Jean-Bapt. Ménard dit Brindamour et ses descendants. *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 588-591.

MERCIER. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. pp. 158-160.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 83.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 611.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 386.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile l'Orléans. pp. 227-231.

MERRILL. *Channell*. Hist. of Compton Co. pp. 177; 211.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 193.

MERRIMAN. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 269.

MERRY. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. pp. 263; 267; 361.

MESSEIN. Voir Bailly de Messein.

MESSIER. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu.

MÉTAYER. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 614.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 231.

METCALFE. *Channell*. Hist. of Compton Co. pp. 152; 177; 223.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 657.

MÉTHOT [MÉTOT]. *Désaulniers*. La gén. des fam. Gouin et Allard, etc., etc. *Montréal*, 1909. 103 p. in-12.
Roy (J.-E.). Hist. de la Seig. de Lauzon, I. Appendice XLIV.
Les Méthot. *B.R.H.*, XXXIX, 1933. pp. 80-81.

---

(1) Et Ménard dit Lafontaine.

MÉTIVIER. *Forgues*. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 231.

MEÛNIER (1). *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages. etc., 1ère s., vol. II. p. 617.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 231.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1744-1754.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 501.

MEZERAY. *Roy* (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon, vol. I. pp. 326 sq.; Appendice XLV.

MICHAUD. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 619-658; 2ème s., vol. II. pp. 138-156.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1754-1757.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. pp. 503-520.

MICHEL (2). *Beaumont*. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 84.
Les Michel-dit-Bécot et les Comeau, dans: *Mailhot*. Les Bois-Francs. Vol. II. p. 376.

MICHELET. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu.

MICHON. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 231.

MIDDLETON. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 131; 477.

MIGNAULT. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 658.
Roy (*P.-G.*). Famille Taché. p. 93.

MIGNERON. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1757-1770.

MIGUIER. Voir Magnan.

MILETTE. *Désaulniers*. Les vieilles familles d'Yamachiche. Tome III.

MILLAR. *Thomas*. Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 525.

---

(1) Meunier-Lafleur, Meunier-Lapierre.

(2) Taillon.

MILLER. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 274.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. pp. 231-233.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 273; 293.
Tucker (*W.-B.*). The Camden Colony — ou 2ème éd. de cet ouvrage publié sous le titre de: *The Romance of the Palestine Millers.* Montréal, 1929.

MILLE-VACHES. Voir Aubert de Mille-Vaches.

MILLS. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 233.

MILOT. *Désaulniers.* Les vieilles familles d'Yamachiche. Tome III.

MINES, de. *Roy* (*J.-E.*). Notes sur la famille de Mines. *M.S.R.C.*, 1897. p. 43. (Reproduites dans: *B.R.H.*, XXXVII, 1931. pp. 475-477).

MINET. Voir Demontigny.

MITCHELL. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 146.
Thomas. Hist. of the Counties of Argenteuil. pp. 154; 256.

MIUS D'ENTREMONT. *Roy* (*P.-G.*). Lettres de noblesse, II. pp. 135-137.

MIVILLE (1). *Beaumont.* Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 33.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, III. pp. 1774-1780.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. pp. 528-543.
Roy (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. I. pp. 67 sq.; 353 sq.; Appendice XXXVIII; Vol. IV. p. 119.

MODE. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 555.

MOIR. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 219.

MOLLEUR [LALLEMAND]. *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 232.

MOLLOY. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 664 sq.

MONARQUE. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1780-1782.

MONAST. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu.

---

(1) Miville-Déchêne.

MONCOUR. Voir Hertel de Moncour.

MONDELET. *Audet* (*F.-J.*). Les Mondelet. Dans: *Les Cahiers des Dix*. No. 3. *Montréal,* 1938. pp. 191-216.

MONDOUX. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne. III. 1782-1784.

MONET. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne, III. pp. 1784-1790.

MONNINY. *Forgues*. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 232.

MONTAGUE. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co., etc. p. 122.

MONTALON. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, II.

MONTBRUN. Voir Boucher de Montbrun.

MONTCALM. *Chapais* (*T.*). Le Marquis de Montcalm (1712-1759). *Québec,* 1911. in-8.
Roquebrune (*R. L. de*). Les ancêtres du marquis de Montcalm. Dans: Revue de l'Université d'Ottawa. Vol. IX, no I. janv., mars, 1939. pp. 33-48.
Vitalis (*H.*). Le pays d'origine de la famille de "Montcalm". *B.R.H.*, XXXIX, 1933. pp. 563-570.

MONTENACH. *Jodoin* (*A.*). La famille de Montenach. *B.R.H.*, VI. pp. 365-372.
La famille de Montenach. B.R.H., XLVI, 1940. pp. 222-224.

MONTENON DE LA RUE. *Roy* (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon, Vol. II. pp. 161 sq.
La famille Montenon de la Rue. B.R.H., XXXIX, 1933. pp. 714-715.

MONTESSON. Voir Legardeur de Montesson.

MONTIGNY. *Forgues*. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 233.
Louvigny de Montigny. Le Lorimier et le Montigny des Cèdres. *B.R.H.*, XLVII, 1941. pp. 33-47.

MONTIZAMBERT. Voir Boucher de Montizambert.

MONTMARQUETTE. *Massicotte*. Cyr de Montmerqué, sieur Dubreuil, ancêtre des Montmarquette. *B.R.H.*, XXI, 1915. pp. 363-366.

MONTMORENCY-LAVAL. *Du Chesne* (*André*). Histoire Généalogique de la Maison de Montmorency et De Laval, justifiée par Chartres, Tiltres, Arrests & autres bonnes & certaines preuves. Enrichie de Plusieurs Figures & divisions en XII livres Par André Du Chesne Tourangeau. Géographe Du Roy.

A Paris, Chez Sébastien Cramoisy, rue saint Jacques, aux Cicognes. M.D.C. XXIIII. Avec privilège Du Roy. 22 pp. n. ch. – 696 – 14 pp. n. ch. in-fol. Nom. illust. et port.

Rel. avec l'ouvrage suivant du même auteur:

Preuves de l'Histoire de la Maison De Montmorency, Tirées Des Chartres De Diverses Eglises, des Registres de la Chancellerie du Parlement, et de la chambre des Comptes, et de plusieurs Tiltres et Historiens.

Avec les Figures Des Anciens Seaux & armes, dont les Seigneurs & Dames de Montmorency scelloient leurs actes. A Paris, Chez Sébastien Cramoisy, rue Sainct Jaques, aux Cicognes. M.D.C. XXIIII, Avec Privilège du Roy, 419 p. in-fol..

Imhoff (*J.-W.*). Excellentium familiarum in Gallia genealogiæ... *Nuremberg,* 1687. pp. 145-150.

MONTREUIL (1). *Têtu.* Hist. des familles Têtu, Bonenfant, etc., etc. pp. 332 sq.

MONTY. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu.

MOONEY. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 562; 606 sq.; 609; 616; 617; 619.

MOOR. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 233.

MOORE. *De Forest* (*L.-E.*). Moore and Allied Families the Ancestry of William Henry Moore. *New-York,* 1938. 744 p.

Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 291.

Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 442; 452.

Les *familles Moore* de l'Ile d'Orléans. *B.R.H.,* XXIX, 1923. pp. 312-313.

MORACHE. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, III. 1793-1794.

MORAIS. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 666.

MORAND. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 390.

Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 418-419.

---

(1) Sédilot dit Montreuil.

MORANDIÈRE. Voir Rocbert de la Morandière.

MORAW. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 130.

MOREAU. *Baillargé*. Famille Baillargé, etc. Fascicule no 11.
Beaumont. Gén. des familles de la Beauce. p. 161.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 668-672; 2ème s., vol. II. p. 162.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 393.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 234.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1795-1799.
Moreau (*abbé S.-A.*). Hist. de la paroisse de Saint-Luc, comté de Saint-Jean, etc. [Contient une gén. de la fam. Moreau].

MOREL. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 85.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 234.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1799-1801.

MOREL DE LA DURANTAYE. *De Ladurantaye* (*J.-E.*). Généalogie De Ladurantaye, 1400-1800. *L'Ange-Gardien*, 1938. 53 p. in-8. (Dactylographiées).
Lery-Macdonald (*A. de*). Morel de La Durantaye. *B.R.H.*, XIX, 1913. pp. 266-275.
Roy (*P.-G.*). Olivier Morel de La Durantaye, etc. *B.R.H.*, XXVIII, 1922. pp. 97-107; 129-136.

MORENCY (1). *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 8.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 9.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 673.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 24.

MORIN. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. pp. 161-164.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 678-696; 2ème s., vol. II. pp. 166-175.
De Jordy. Généalogie de la famille Morin. *Saint-Hyacinthe*, 1910. 36 p. in-16.
Désaulniers. Recherches gén. sur les familles Gravel, Morin, etc. *Montréal*, 1902. 198 p. in-12.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 394.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 234-239.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 420-422.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1801-1808.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil, etc. p. 271.

---

(1) Baucher.

MORIN DE SAINT-LUC. *Roquebrune* (*R. La Rocque de*). Trois familles canadiennes: Les Poitiers du Buisson de Pommeroy, Les Lefebvre d'Angers de Plainval, et les Morin de Saint-Luc de Valcourt. *Nova Francia.* Vol. V. pp. 323-340.

MORISSET. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 164.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. pp. 696-700; 2ème s., vol. II. p. 176.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 239-240.

MORNEAU. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. II. p. 700; 2ème s., vol. II. p. 178.

MORRILL. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 159.

MORRISON. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 53; 261; 282.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 278; 330; 426.

MORISSEAU (1). *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1808-1810.

MORRIS. *Sainte-Thérèse de Blainville,* 1789-1939. pp. 81 sq.

MORROW. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 226.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 341.

MOSHER. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 314.

MONET. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, III. pp. 1810-1811.

MOUET DE MORAS. *Bellemare.* Le premier Mouet de Moras Canadien, dans: Hist. de Nicolet. p. 55. Reproduit dans *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 632-633.

MOULTON. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 165.

MOUNTAIN. *Les Mountain au Canada. B.R.H.*, XX, 1914. pp. 355-357.

MOTT. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 334.

MUIOR. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, II.

MULOIN. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, III. pp. 1813-1816.

---

(1) Dit Rochereau.

MUNKEL. *Angers (P.)*. Le docteur W.-E. Munkel et sa famille. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 350-351.

MUNN. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 225.

MURDOCH. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. p .329.

MURE. *Roy (P.-G.)*. La fam. Mure. *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 63-64.

MURPHY. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 165.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil, etc. p. 186.

MURRAY. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 2ème s., vol. II. p .183.
Channell. Hist. of Compton Co. p. 260.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix et Saguenay. p. 397.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III. pp. 1816-1819.
Roy (J.-E.). Hist. de la Seig. de Lauzon, vol. III. pp. 5 sq.; Appendice XVI sq. [Pour la fam. de James Murray].
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 390; 392; 511.

MUSSEAUX. Voir D'Ailleboust des Musseaux.

MYRAND [MAYRAND]. *Massicotte*. Famille Mayrand. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 708-711; XXXVII, 1931. pp. 89-91.
Myrand (E.). La famille Myrand. *B.R.H.*, X, 1904. pp. 75-85.
Scott (abbé H.-A.). Migneron, Magneron, Myrand, Mayrand, etc. *B.R.H.*, X, 1904. pp. 107-111.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 102.

N

NADEAU. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce, pp. 165-168.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu, II.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 3-9; 2ème s., vol. II. pp. 184-188.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. pp. 240-243.
Etude sur le Nadeau, dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, no du 30 octobre 1925.

NADON. *Masson*. Gén. des familles de Terrebonne, III. 1820-1825.

NANTEL. *Auclair (abbé E.-J.)*. La famille Nantel. *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 162-167. (Extrait de l'hist. de St-Jérôme).
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, III, 1825-1831.
Nantel (Maréchal). La fam. Nantel. *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 369-375.

NASH. *Hubbard.* Hist. of Stanstead County, etc. p. 121.

NASON. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 97.

NAU. *Famille Nau.* Branches Masculines et Féminines, 1550 à 1894. *Paris,* 1894. 99 p. in-8. [Hist. de cette famille en France].

NAUD [NAULT] (1). *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 243.
Mailhot. Les Bois-Francs. Tome III. p. 235.

NAVERS. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, III, 1832-1834.

NELSON. *Couillard-Després* (*abbé A.*). La famille des Patriotes Nelson. *B.R.H.*, XXXII, 1926. pp. 674-675.

NERON. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. de Charlevoix, etc. pp. 399-402.

NEUVILLE. *Mailhot.* Les Bois-Francs. Tome II. p. 372.
Voir aussi Dupont de Neuville.

NEUVILLETTE. Voir Robineau de Neuvillette.

NEVE. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 305.

NEVEU. *Généalogie des familles Blanchard et Neveu. S.l.n.d.* (1915). 55 p. in-8.

NEWTON. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 446; 556.

NICHOLS. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 304.

NICOLE. *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 244.

NICOLET. *La famille Nicolet. B.R.H.*, XL, 1934. pp. 298-300.

NIORT DE LA NORAYE. *Malchelosse* (*G.*). Niort de la Noraye, dans: *Les Cahiers des Dix,* no 3. *Montréal,* 1938. pp. 283-306. [Aussi tirage à part de 25 ex.].

NISH. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 239.

NIVERVILLE. Voir Boucher de Niverville.

---

(1) Naud-Labrie.

NOBLE. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 120.

NOËL. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, II.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 245.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc., vol. III. pp. 190-198.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 424.

NOISEUX. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, II.

NOLET [NOLLET]. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 169.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 247.

NOLIN. *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 246.

NORÉ. La famille Le Picard-Dumesny-Noré. *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 65-73.

NORMAND (1). *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 169.

NORMANDEAU dit DESLAURIERS. *Filteau (L.-H.).* Genealogy of the Family Normandeau dit Deslauriers. *Ottawa,* 1894. 77 p. in-8.
La famille Normandeau dit Deslauriers. B.R.H., XXXIX, 1933. p. 535.

NORMANVILLE. Voir Godefroy de Normanville.

NORTHCOTT. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 568.

NORTON. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 333.

NOYES. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co., etc. p. 137.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 295.

NURNBERGER. Voir Berger.

NUTT. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 86.

O

O'BRIEN. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 520.

ODET D'ORSONNENS. Voir Orsonnens.

OGDEN. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 586; 609; 619.

---

(1) Ponceville.

OGILVIE. *The Ogilvies of Montreal,* with a genealogical account of the descendants of their grandfather, Archibald Ogilvie. *Montreal,* 1904. 98 p. (Privately printed).

OLIVER. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 266.

OLIVIER. *Olivier* (*E.*) et *Houle* (*A.*). *Généalogie des Olivier dit Lavictoire.* 1929. 71 p. in-16. Portraits.
La *famille Olivier* dit Lavictoire. *B.R.H.,* XLIV, 1938. p. 136.

ORD. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 123; 253.

ORILLAT. *Nadeau* (*Gabriel*). Jean Orillat. *B.R.H.,* XLI, 1935. pp. 644-684.

ORR. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 123.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 208-213.

ORSONNENS [ODET D']. *Audet* (*F.-J.*). Odet d'Orsonnens. *B.R.H.,* XXXVI, 1930. pp. 394-395.
Audet (*F.-J.*). La famille Audet-Lapointe. pp. 7-9.

ORTIE. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, III, 1843-1845.

ORTON. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 607.

OSGOOD. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 113; 139.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 293.

OSLER. *Records of the lives* of Ellen Free Picton and Featherstone Luke Osler. London, 1913. 257 p. 8°. (Printed for private circulation).

OSTIGUY (1). *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, II.

OSTROM. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 300 sq.

OTIS. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 12-17; 2ème s., vol. II. pp. 190-192.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix etc. pp. 403-404.
Malchelosse (*G.*). Généalogie de la famille Otis, Branche Canadienne. *Montréal,* 1921. 86 p.

OUATTE-ST-GODARD. *De Jordy.* Gén. des fam. du Richelieu, II.

---

(1) Ostiguy-Domingue.

OUEL [WELLS] (1). *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 247.

OUELLE. Voir Houel.

OUELLET. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 170.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 18-72; 2ème s., vol. II. pp. 193-217.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc. pp. 404-406.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 248.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 428.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, III, 1846-1848.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. pp. 551-567.

OUIMET. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 248.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III, 1849-1873.

OUVILLE. Voir Agneau d'Ouville.

OWENS. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 310.

P

PACAUD. *La famille Pacaud. L'Opinion Publique,* 1er janvier 1880.

PACHOT. Voir Viennay-Pachot.

PACKARD. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 234.

PAGAN. *Jack (David Russell).* Robert and Miriam Pagan. Acadiensis, II, 1902. pp. 279-287. Avec portraist.

PAGEAU [PAGEOT]. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 170.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 430-440.

PAINTER. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 225.

PALARDY. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, II.

PAMPALON [dit LABRANCHE]. *La famille Pampalon. B.R.H.,* XXXVII, 1931. pp. 319-320.

---

(1) Galibois.

PANET. *Roy* (*P.-G.*). La famille Panet. *Lévis,* 1906. 212 p. in-8.
Têtu Hist. des familles Têtu, etc. pp. 426 sq.

PANGMAN. *Crépeau.* Mascouche en 1910. pp. 24-25.

PANNETON. *Désaulniers.* Recherches généalogiques sur les familles Gravel, Panneton, etc. *Montréal,* 1902. 198 p. in-12.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III, 1874-1876.

PAPILLON. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, II.

PAPIN. *Fauteux* (*A.*). Le mystérieux Joseph Papin. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 239-240.
Massicotte. Le mystérieux négociant notaire Joseph Papin. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 172-174.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III, 1876-1878.

PAPINEAU. *Chamberland.* Histoire de Montebello. pp. 53-67.
Papineau (*D.-B.*). Famille Papineau. *B.R.H.,* XXXIX, 1933. pp. 331-346; 390-413; 483-494.

PAQUET. *Alcas* (*Rév. F.*). Zéphirin Paquet, sa famille, sa vie, son œuvre. *Québec,* 1927, VI–376 p. in-12.
Beaumont. Gén. des familles de la Beauce. p. 170.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 88.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 73-82; 2ème s., vol. II. pp. 218-222.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc. p. 407.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 248-251.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 441-450.
Magnan (*H.*). La paroisse de Saint-Nicolas. La famille Paquet et les familles alliées. *Québec,* 1918. 334 p. in-8.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III, 1878-1906.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 567.

PAQUIN. *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 251.

PARADIS. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 171.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 88.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 82-93; 2ème s., vol. II. pp. 222-227.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 407.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. pp. 251-253.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 450-458.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 328.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, III, 1906-1908.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. pp. 568-575.

PARÉ. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 172.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. pp. 89-92.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 253.

PARANT [PARENT]. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. pp. 173, 175.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 92.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 95-109; 2ème s., vol. II. pp. 228-232.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu, II.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 253.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 459-465.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, III, 1909-1914; IV, 1921-1925.
Parent (P.-E.). Hist. gén. des fam. Parent, Grenier, etc. *Ottawa,* 1931.

PARIS. *Mailhot.* Les Bois-Francs, III, 242; IV, 289.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV, 1925-1930.

PARISEAU (1). *De Jordy.* Gén. des principales fam. du Richelieu, I.

PARKER. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 102; 265.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. pp. 292; 304.

PARKS. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 550.

PARRY. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 181.

PARSONS. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 181; 182; 212; 213.

PART [PARD]. *Mailhot.* Les Bois-Francs. Tome III. p. 237.

PASCAUD. *Fauteux (A).* La famille Pascaud. *B.R.H.,* XXXIII, 1927. pp. 84-88.

PATENAUDE. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu. Voir aussi *B.R.H.*

PATOUEL [PATOINE-DESROSIERS]. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 254.

PATRY. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 175.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 255.

PATTEE. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 552.

---

(1) Dalpé-Pariseau.

PATTON. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co., etc. p. 120.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 315.

PAUL. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 167.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil, etc. p. 277.

PAULUS. *Sulte (B.).* Paulus. *B.R.H.,* XXII, 1916. pp. 308-309.

PAUZÉ. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, IV, 1931-1934.

PAYEN-ST-ONGE. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, II.

PAYET. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, IV, 1934-1942.

PÉAN DE LIVAUDIÈRE. *Roy (P.-G.).* Lettres de noblesse, II. pp. 17-26.

PEASLEE. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 208.

PÉCAUDY [PÉCODY] DE CONTRECŒUR. *Gosselin (abbé Aug.).* Une famille de Héros [Pécody de Contrecœur]. Extrait de la *Revue Catholique de Normandie.* Evreux, 1904. 19 p. in-8.
Roy (P.-G.). Lettres de noblesse, I. pp. 105-110.

PEDNEAULT. *Eloi-Gérard.* Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc. pp. 409-410.

PÉLAN. Voir Chassé.

PELCHAT. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 175.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 256.

PÉLISSON. *Gosselin.* Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 467.

PELLERIN. *Désaulniers.* Les vieilles familles d'Yamachiche, Tome III.
Mailhot. Les Bois-Francs. Vol. II. p. 268.

PELLETIER [PELTIER]. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 176.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 113-158; 2ème s., vol. II. pp. 236-254.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. pp. 410-411.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 256.
Gosselin. Figures d'hier et d'aujourd'hui, etc., vol. III. pp. 199-210.
Gosselin (Mgr A.-E.). Nicolas Peltier et sa famille. Dans: *Bull. Soc. Géographie de Québec,* vol. XII, 1918. pp. 203-206.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, Tome IV, 1944-1951.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. pp. 576-592.

PENNOYER. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 140; 186; 260.

PENTLAND. *Roy (P.-G.).* Famille Taschereau. pp. 77 sq.

PÉPIN (1). *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. pp. 127-129; 176-177.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 66.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 258-261.
Gosselin. Figures d'hier et d'aujourd'hui, etc. Vol. III. pp. 47-50.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 469-475.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV, 1953-1958.

PERCIVAL. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 283.

PERKINS. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. pp. 293-294.

PERIGNY. Voir D'Ailleboust de Perigny.

PERRAULT [PÉRAULT-PERROT]. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 177.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 159-164; 2ème s., vol. II. pp. 255-258.
Casgrain (P.-B.). Mémorial des familles Casgrain, Baby et Perrault du Canada. *Québec,* 1898. 198 p. in-8 carré.
Casgrain (P.-B.). La vie de J.-F. Perreault, etc.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc. p. 418.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 261.
Mailhot. Les Bois-Francs, II. p. 387; III, p. 243.
Roy (P.-G.). Famille Taschereau. pp. 31 sq.
Sulte (B.). Nicolas Perrot et sa famille. Dans: *Le Courrier du Canada,* no du 31 décembre 1894.
Têtu (Mgr H.). Hist. des familles Têtu, Bonenfant, Dionne et Perreault. *Québec,* 1898. 536 p. in-8.

PERRON. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 165-169.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc. pp. 411-418.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV, 1963-1965.

PERRY. Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 193.

---

(1) Lachance-Pépin.

PERTHUIS. *Roy (P.-G.)*. La famille Perthuis. *Lévis,* 1935. in-8. [Egalement dans *B.R.H.*, vol. XLI, 1935. pp. 449-477].

PETERS. *Parent (P.-E.)*. Hist. gén. des familles Fitzpatrick-Connolly-Peters-Lacroix, etc. *Ottawa,* 1931.

PETIT (1). *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu.
Gosselin (Mgr Amédée). Les Petit ou Le Petit. *B.R.H.*, XXXVII, 1931. pp. 525-529.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV, 1966-1967.

PETIT DE LEVILLIERS. *Fauteux (A)*. La famille Petit de Levilliers. *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 478-493.
La famille Petit d'Elivilliers. *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. pp. 101-103.

PETITCLERC. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 178.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 262.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV, 1968-1969.

PETITPAS. *Eloi-Gérard*. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 419.

PETTIGREW. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., vol. III. pp. 170-172.

PEZARD DE LA TOUCHE. *Auclair (abbé)*. Hist. des de Jordy de Cabanac, etc. pp. 107 sq.; 159 sq.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV, 1969-1970.

PFEIFFER. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne, IV, 1971-1972.

PHANEUF. *Elie (Rév. Frère)*. *La famille Phaneuf-Farnsworth*. Histoire, Généalogie, Documents, Portraits. *Montréal,* 1915. 266 p. in-8. Illust.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV, 1972-1975.

PHILIBERT. Voir Jacquin dit Philibert.

PHILIPPES DE HAUTMESNIL. Voir Hautmesnil.

PHILIPPON (2). *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 179.

PHILLIMORE. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 121.

---

(1) Et Petit-Beauchemin. Petit dit Bruneau, voir Bruneau.

(2) Picart.

PHELPS. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 150.

PHŒNIX (1). *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, II.

PICARD (2). *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 173-177.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu, I.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc., p. 420.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 476.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV, 1977-1982.

PICHET (3). *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 262.

PIERCE. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 211-212.
Hubbard. Hist. of Stanstead County, etc. p. 128.

PIERCOT DE BAILLEUL. *Audet-Lapointe* (*Lionel*). Les Piercot de Bailleul au Canada. *B.R.H.*, XXXVII, 1931. pp. 732-753.

PIGEON. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 263.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV, 1984-1986.

PILET (4). *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 121.

PILON. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, IV, 1986-1989.

PILOTE. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. pp. 420-424.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 264.
Roy (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. I. pp. 326 sq.; Appendice XLVII.

PINARD [LAUZIÈRE]. *Désaulniers.* Gén. des familles Gouin et Allard, etc., etc. *Montréal,* 1909, XIII–103 p. in-12.

PINEAU [PINEAULT]. *J. P.* (*Dr*). La famille Pineau. Dans: Le *Progrès du Golfe.* 5 décembre 1930. Reproduit dans *B.R.H.*, XXXVII, 1931. pp. 58-59.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc., p. 424.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 178-192; 2ème s., vol. II. pp. 265-268.

---

(1) Phœnix-Dauphine.
(2) Picard-Desforges; Picard-Rodride.
(3) Et Pichet-Dupin.
(4) Pilet-Jolicœur.

PINGUET DE VAUCOUR. *Roy (P.-G.)*. La famille Pinguet de Vaucour. *Lévis,* 1934. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 257-291.

PINKERTON. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 306.

PINKHAM. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 212.

PINSONAULT. *Massicotte*. Paul-Théophile Pinsonault. Ses ascendants et ses descendants. *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 207-220.

PION (1). *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, II.
Voir aussi Guyon.

PIOT DE LANGLOISERIE. *Ste-Thérèse de Blainville,* 1789-1939. pp. 35 sq.

PITCAIRN. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 498.

PIUZE. *La famille Piuze*. *B.R.H.*, XXI, 1915. p. 214; XXII, 1916. p. 45; XXV, 1919. pp. 332-366.
Têtu. Hist. des fam. Têtu, Bonenfant, etc., etc. pp. 397 sq.

PLAINES. Voir Damours des Plaines.

PLAINVAL. Voir Lefebvre d'Angers de Plainval.

PLAISANCE. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 128.

PLAMONDON. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu. Vol. II. pp. 178-179.
Gosselin. Dict. généalogique des familles de Charlesbourg. p. 481.

PLANCHE. *Channell*. Hist. of Compton Co. pp. 140; 220; 232.

PLANTE. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. pp. 179-181.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 94.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 195-199; 2ème s., vol. II. pp. 270-272.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 425.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. pp. 264-267.
Gosselin. Figures d'hier et d'aujourd'hui. Vol. III. pp. 211-221.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV, 1995-1998.
Serre (Lucien). L'ancêtre des Plante. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 750-752.

---

(1) Pion-Lafontaine.

PLANTÉ. *Roy* (*P.-G.*). La famille Planté. *Lévis,* 1934. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 193-196).

PLESSIS. *Caron* (*abbé I.*). Monseigneur Joseph-Octave Plessis et sa famille. Dans: *M.S.R.C.*, 3ème s. Tome XXXI, 1937. pp. 97-117.

PLOUFFE. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, IV, 1998-1999.

PLOURDE. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 200-208.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 425.
Michaud. Gén. des fam. de la Rivière-Ouelle. pp. 600-616.

PLUMLEY .*Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 258.

POCOCK. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 179.

POIRÉ. *Roy* (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon, vol. I. pp. 139 sq. Appendice p. LII.

POIRIER (1). *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 135.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 208-214.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc. pp. 425-426.
Mailhot. Les Bois-Francs. Vol. III. p. 108.

POISSANT. *Poissant* (*J.-C.*). Généalogie de la famille Poissant depuis son origine en Canada jusqu'à nos jours, 1684-1909. *Montréal,* 1909. 310 p. in-8.

POISSON. *Dugas* (*Lucien*). Hist. de la paroisse de Gentilly. pp. 24-49.
Mailhot. Les Bois-Francs. Vol. III. pp. 246-270.

POITIERS. *Roquebrune* (*R. La Rocque de*). *Trois familles canadiennes*: *Les Poitiers du Buisson de Pommeroy, Les Lefebvre d'Angers de Plainval et les Morin de Saint-Luc de Valcourt. Nova Francia.* Vol. V. pp. 323-340.

POITRAS. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 217-219.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc. p. 426.

---

(1) **Laurent Poirier.**

POLIQUIN. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 427.
Dubois (*Lucien*). Hist. de la paroisse de Gentilly. pp. 232-242.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 267.

POLLOCK. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 435.

POLSON. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 328.

POMERLEAU (1). *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. pp. 181-188.

POMMEROY. *Roquebrune* (*R. LaRocque de*). *Trois familles canadiennes: Les Poitiers du Buisson de Pommeroy, Les Lefebvre d'Angers de Plainval et les Morin de Saint-Luc de Valcourt. Nova Francia,* Vol. V. pp. 323-340.

POMROY. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 172; 173.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. pp. 122-125; 343; 351.

PONSEAU. Voir Legardeur de Ponseau.

POOL. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. pp. 292-293.

POPE. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 43; 126; 137; 155; 245; 246.
Roy (*P.-G.*). Famille Taschereau. p. 155.

PORLIER. *Eloi-Gérard.* Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc. p. 428.

PORTER. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 218.

PORTNEUF. Voir Le Neuf de Portneuf et Robineau de Portneuf.

POTHIER. *Désaulniers.* Les vieilles familles d'Yamachiche, Tome III.
Mailhot. Les Bois-Francs, Tome II. p. 360.
POTTER. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 561.

POTVIN [POITEVIN]. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 215-217.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc., pp. 428-430.

---

(1) Vachon.

POULET. *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 268.

POULIN. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. pp. 188-200.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. pp. 94-97.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 430.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 268-269.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 484.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, I. pp. 577-586. [Poulin dit Lafontaine dit Courval], IV. pp. 2005-2010.
Poulin (J.-P.). Famille Poulin. *Québec,* 1939.
Sulte (B.). La famille Poulin de Francheville. *Mélanges Historiques,* vol. VI. pp. 9-15; 22-27; 33.
Les familles Poulin. B.R.H., 1939. p. 378.

POULIOT. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 200.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 220-223; 2ème s., vol. II. pp. 282-283.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 269-273.
Gosselin (Chan. D.). Figures d'Hier et d'Aujourd'hui. A Travers St-Laurent, etc. Vol. III. pp. 222-303.

POWER. *Roy (P.-G.).* Famille Aubert de Gaspé. pp. 131-137.

POWERS. Channell. Hist. of Compton Co. p. 192.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 201 sq.

POZER. *Angers (P.).* Les seigneurs et premiers censitaires de Saint-Georges de Beauce et la famille Pozer. *Beauceville,* 1927.

PRADET. *Eloi-Gérard.* Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc., pp. 431-434.

PRÉFONTAINE. *Déjordy (abbé G.-A.).* Généalogie de la famille Préfontaine. *S.l.,* 1909. 20 p. in-16.
Parent (P.-E.). Hist. gén. des fam. Parent-Grenier-Fournier dit Préfontaine, etc. *Ottawa,* 1931.

PRESSIAC. *Fauteux (A.).* Les quatre frères Pressiac. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 136-148.

PRÉMONT. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 97.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 273.

PRENTISS. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 390.

PRÉVOST. *De Jordy*. Gén. des fam. du Richelieu.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV, 2013-2021.
Roy (*P.-G.*). Les Price. *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. pp. 747-749.

PRIDHAM. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 370.

PRIMEAU. *Roy* (*P.-G.*). Famille Aubert de Gaspé. p. 102.

PRINCE. *Richard* (*E.*). Acadie, Ed. Henri d'Arles, Vol. II. Appendice VII renferme l'hist. gén. de la famille Prince, par Mgr L. Richard.
Serre (*Lucien*). L'ancêtre Jacques-Nicolas Leprince. *B.R.H.*, XXXV, 1929. pp. 398-409.

PRIVE. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, II.

PROTEAU. *Gosselin*. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 487-489.

PROUDFOOT. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 623.

PROULX. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 200.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 225-232; 2ème s., vol. II. pp. 284-289.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.
Désaulniers. Recherches gén. sur les familles Gravel, Proulx, etc. *Montréal*, 1902. 198 p. in-12.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 273.
Têtu. Hist. des familles Têtu, etc. pp. 84 sq.

PROUVEREAU. *Roy* (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon, vol. I. pp. 342 sq.

PROVENÇAL (1). *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 116.

PROVENCHER. *Richard* (*Mgr L.*). Les Provencher. Le *Trifluvien*, en avril et mai 1906.

PROVOST [PROVOT]. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 200.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 274.

PRUD'HOMME. *La Famille Prud'homme*. *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 151-170.

---

(1) Isoir-Provençal.

PRUNEAU. *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 274.

PUTNEY. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 281.

Q

QUAY-DRAGON. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, II.

QUEMENEUR. Voir Laflamme.

QUENNEVILLE. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, IV. pp. 2028-2031.

QUÉRET-LATULIPPE. Voir Latulippe.

QUESNEL. *Mailhot.* Les Bois-Francs. Tome IV. p. 280.
Massicotte. La famille du poète Quesnel. *B.R.H.,* XXIII, 1917. pp. 339-342.

QUEVILLON. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, IV, 2034-2042.

QUIMBRY. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 168.

QUINEMONT. *Massicotte.* Les de Quinemont au Canada. *B.R.H.,* XXIX, 1923. pp. 356-357.

QUINN. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 435.

QUIRION. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. pp. 201-203.

R

RABY. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, IV, 2043-2044.

RACINE. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 203.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. pp. 97-100.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 435.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 278.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 491.

RAGEOT. *Roy (J.-E.).* Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. III. pp. 151 sq.
Roy (P.-G.). Les Rageot de Saint-Luc et de Beaurivage. *B.R.H.,* XXII, 1916. pp. 323-333.

RAIMBAULT. *Massicotte.* Le Juge Pierre Raimbault et sa famille. *B.R.H.*, XXI, 1915. pp. 78-81.

RAINAUD [RAYNAUD]. Voir Blanchard.

RAISENNE. *Beaubien.* Le Sault-au-Récollet. pp. 218 sq.
Faillon. Hist. de la Colonie Française.

RAMEZAY. *Morin (V.).* Les Ramezay et leur château. *Les Cahiers des Dix.* No 3. *Montréal,* 1938. pp. 9-72.
Roy (P.-G.). La famille de Ramezay. *Lévis,* 1910. 54 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, Vol. XVI, 1910. pp. 342-347; 375-382; Vol. XVII. pp. 16-22; 33-47; 67-74; 103-110).
Roy (P.-G.). Lettres de Noblesse. Vol. I. pp. 277-282.

RANCOUR. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. pp. 204-206.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 100.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV, 2048-2050.

RAND. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 126; 218; 220.

RASILLY [RAZILLY]. *Rasilly (Mis. de).* Généalogie de la famille de Rasilly. *Laval,* 1903. in-4.
Roy (J.-E.). Le commandeur de Rasilly. *B.R.H.*, XIX, 1913. pp. 345-349.

RASTEL DE ROCHEBLAVE. Voir Rocheblave.

RATEL. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, IV, 2053-2054.

RATTÉ. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 206.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 436.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 279.

RATTO. Monsieur G. Malchelosse a en préparation la généalogie de cette famille.

RAVENELLE. *Déjordy (abbé G.-A.).* Généalogie des familles Casavant et Ravenelle-Lalime. *Montréal,* 1910. in-16.

RAYMOND. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 235-242; 2ème s., vol. II. pp. 291-294.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV, 2055-2060.

RAYNAUD-BLANCHARD. *De Jordy.* Gén. des fam. du Richelieu.

REAU. *Famille Alexis Reau.* Petites notices biog. et gén. *Trois-Rivières,* 1923. 69 p. in-8.

REEVES. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 386.

REGNARD-DUPLESSIS. *Roy (P.-G.).* La famille Regnard-Duplessis. *B.R.H.,* XXI, 1915. pp. 280-283.

REGNIER. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu.

REILLY. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 444.

REMICH. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 267.

RÉMILLARD. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 280.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu, II.

RENAUD. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 102.
Crépeau. Mascouche en 1910. pp. 288 sq.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu, II.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix. p. 438.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 502-513.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, IV, 2064-2077.

RENAUD DU BUISSON. *Audet (F.-J.).* Louis-Jacques-Charles Renaud du Buisson. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 110-111.
Fauteux (A.). La famille Renaud du Buisson. *B.R.H.,* XXXVII, 1931. pp. 670-676.

RENAUD D'AVÈNE DES MELOIZES. Voir Meloizes.

RENÉ [RENY]. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 207.

RENNECK. *Thomas.* Hist. of the Counties of Argenteuil. p. 558.

RENNIE. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 153.

RENOUER-RENOIS. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, II.

RENOUF. *Desjardins (G.-A.).* La famille Renouf. *B.R.H.,* 1939. pp. 17-22.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 124.

REPENTIGNY. Voir Legardeur de Repentigny.

REXFORD. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 264.

RHÉAUME [RÉAUME]. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 206.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 101.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 493-501.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, IV, 2077-2082.

RICARD. *Désaulniers.* Les vieilles familles d'Yamachiche, vol. IV.

RICHARD. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 207.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlesvoix, etc. p. 439.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 281.

RICHARD. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 245-250.
Drouin (Joseph). Généalogie de Joseph-Eugène Richard. 200 p. in-8. Dactylographiées.
Mailhot. Les Bois-Francs. Vol. II. pp. 280; 308.
Malchelosse (G.). Généalogie de la famille Richard-Lavallée-Larichelière. *Montréal,* 1928. 47 p. in-8.

MICHAUD. Gén. des fam. de la Rivière-Ouelle. pp. 620-626.
Richard (Mgr L.). Les Richard. Dans: *Le Trifluvien*: mars, avril, mai, juin et juillet 1907.

RICHARDSON. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 139.

RICHER. *Désaulniers.* La gén. des familles Richer de la Flèche et Hamelin, avec notes, etc. *Montréal,* 1909. 241 p. in-8.
Désaulniers. Les vieilles familles d'Yamachiche, Tome III.
Notes hist. sur l'ancienne famille des Richer de La Flèche. Extraits des documents authentiques des XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. *B.R.H.,* XV, 1909. pp. 212-222.

RICHERDVILLE. Voir Drouet de Richerdville.

RICKARD. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 191.

RIDDLE. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 260 sq.; 452.

RIEL. *Prud'Homme (L.-A.).* Louis Riel et sa descendance. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. p. 393.

RIEUTORD. *Les Docteurs Rieutord Père et Fils. B.R.H.,* XVIII, 1912. pp. 3-7.

RIGAUD DE VAUDREUIL [*Daniel* (*abbé*)]. Hist. des grandes familles françaises du Canada. pp. 193-216.

Roy (*P.-G.*). La famille Rigaud de Vaudreuil. *Québec,* 1941. in-8.

RIGAUVILLE. Voir Bergères de Rigauville.

RINGUET. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 440.

RIOPEL. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 103.

RIOU [RIOUX]. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 251-288; 2ème s., vol. II. pp. 299-313.

RIQUET. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, IV. pp. 2085-2093.

RIVARD (1). *Baillargé.* Famille Baillargé. Fascicule no 11.
Berneval. La famille Rivard. *B.R.H.,* XL, 1934. pp. 571-573.
Désaulniers. Les vieilles familles d'Yamachiche, Tome III.
Mailhot. Les Bois-Francs, III. p. 270; IV. pp. 112; 119.

RIVERIN. *Eloi-Gérard.* Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc. p. 440.
Roy (*P.-G.*). Notes sur Denis Riverin. *B.R.H.,* XXXIV, 1928. pp. 65-76; 129-139; 193-206.

RIX. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 170.

ROBERGE. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 208.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 103.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 282.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc. Vol. III. pp. 304-312.
La Famille Roberge. B.R.H., XXXVIII, 1932. pp. 193-194.

ROBERT (2). *Baillargé.* Famille Baillargé, etc. Fascicule no 11.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.

ROBERTS. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 174.

ROBERTSON. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 183.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 101; 194; 554.

---

(1) **Rivard-Bellefeuille, La Glanderie, Loranger, Montendre.**
(2) **Et Robert-Lafontaine.**

ROBICHAUD. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 291-295.

ROBIDAS. *Duguay.* Gén. de la famille de Pierre Duguay, etc. pp. 144-151.
Manseau (chan. O.). Généalogie des familles des Robidas-Manseau et Bernard-Barbeau accompagnée de quelques notes historiques. *Arthabaska,* 1932, IX–514 p. in-8.

ROBILLARD. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, IV, 2097-2102.

ROBIN. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, IV, 2103-2119.

ROBINEAU (1). *Auclair (abbé E.-J.).* Les De Jordy de Cabanac. Hist. d'une ancienne famille noble du Canada. Mont. 1930. pp. 187-217.
Neuvillette; de Beaubassin.
Roy (P.-G.). Lettres de Noblesse, I. pp. 95-102.

ROBINSON. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 141.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 130, 537.

ROBITAILLE. *Berneval.* Les familles Robitaille. *B.R.H.,* XLIV, 1938. p. 251.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 516.
La famille Robitaille. B.R.H., XLIV, 1938. p. 112.

ROBY. *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 284.

ROCBERT. *Roy (P.-G.).* La famille Rocbert de la Morandière. *Lévis,* 1905. 88 p. in-8.

ROCHEBLAVE. *Girouard (D.).* La famille Rastel de Rocheblave. *B.R.H.,* IV, 1898. pp. 357-359.

ROCHEFORT-DURET. *Eloi-Gérard.* Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc. p. 442.

ROCHELEAU. *Rocheleau (Corinne).* Notes sur la famille Rocheleau. *B.R.H.,* XXXVI, 1930. pp. 272-273.

ROCHETTE. *Eloi-Gérard.* Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc. pp. 443-444.

ROCHON. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, IV, 2124-2140.

ROQUEBRUNE. Voir Larocque de Roquebrune.

---

(1) Robineau de Bécancour; de Portneuf; de Villebon; de Menneval; de Beaubassin.

RODGERS. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 433.

RODIER. *Massicotte*. Deux Rodier. *B.R.H.*, XLIV, 1938. pp. 120-122.

RODRIGUE. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. pp. 208-212.

ROGERS. *Channell*. Hist. of Compton Co. pp. 53; 148.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. pp. 186; 201.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 274.

ROIREAU (1). *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, II.

ROLLAND. *Roy* (*P.-G.*). Famille de Salaberry. p. 70.

ROMAIN. *Roy* (*P.-G.*). Quatre générations de Romain. *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 552-555.

ROQUETAILLADE. Voir Godefroy de Roquetaillade.

ROSA. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 53.

ROSE. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 135.

ROSS. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 297-311; 2ème s., vol. II. pp. 317-323.
Channell. Hist. of Compton Co. pp. 53, 118, 258.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 444.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 597.

ROSSIGNOL. Voir Le Rossignol.

ROTHWELL. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 437.

ROTTOT. *Massicotte*. La famille du Dr J.-P. Rottot. *B.R.H.*, XXXVII, 1931. pp. 144-146.

ROUER DE VILLERAY. *Boucher de La Bruyère* (*M.*). Notes sur les Rouer de Villeray. *B.R.H.*, XXI, 1915. pp. 3-9.
Fauteux (*A.*). Les Rouer de Villeray. *B.R.H.*, XXVI, 1920. pp. 296-299.
King (*Grace*). Creole families of New Orleans. N.Y., 1921. pp. 133-154.
Margry (*P.*). Familles de la France coloniale. Les Rouer de Villeray. *Paris*, 1851. 35 p. in-8.
Roy (*P.-G.*). La famille Rouer de Villeray. *Lévis*, 1920. 84 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XXVI, 1920. pp. 33-52; 65-77; 97-117; 129-145; 161-176).

---

(1) Laliberté.

ROUILLARD. *Forgues*. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 285.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, IV. pp. 2146-2149.

ROULEAU. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 212.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 312-315.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 285.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc. vol. III. pp. 313-327.

ROUPE. *Malchelosse (G.)*. La famille Roupe. *Montréal*, 1918. 8 p. in-8.
Roy (P.-G.). Le premier Roupe au Canada. *B.R.H.*, XXXII, 1926. p. 448.

ROUSSEAU. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 315-324.
Duguay. Gén. de la famille de Pierre Duguay, etc. pp. 190-205.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 446.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. pp. 286-288.
Roy (J.-E.). Hist. de la Seig. de Lauzon, Vol. II. pp. 21 sq.

ROUSSEL (1). *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 324-330; 2ème s., vol. II. pp. 327-330.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 446.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 288.
Michaud. Gén. des fam. de la Rivière-Ouelle. pp. 633-640.

ROUSSIL. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne, IV. pp. 2153-2156.

ROUSSIN. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 105.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, IV, 2157-2160.

ROUSSY. *Eloi-Gérard*. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 447.

ROUTH. *Roy (P.-G.)*. Famille Taschereau. pp. 113-119.

ROUTHIER [ROUTIER]. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 213.
Routier (abbé René). La famille Routier, etc., etc. S.l. 1937. 29 p. in-fol. Polycopiées.

ROUVILLE. Voir Hertel de Rouville.

---

(1) Et Roussel dit David.

ROUX. *Mailhot.* Les Bois-Francs. Vol. III. p. 274.

ROWE. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 232.

ROWELL. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 283.

ROY (1). *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. pp. 213-219.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 331-375; 2ème s., vol. II. pp. 331-352.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 447.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. pp. 288-298.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 521-525.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 34-38; 521-525.
Desjardins (*G.-A.*). L'ancêtre Antoine Roy. *B.R.H.*, XLIV, 1938. p. 367.
Crépeau. Mascouche en 1910. pp. 170; 287.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, IV, 2161-2180.
Michaud. Gén. des fam. de la Rivière-Ouelle. pp. 640-647.
Roy (*Rév. A.*). Monographie de la fam. de Clément Roy dit Lauzier, etc. *Manchester,* N.H.. 1926. 174 p. Illust.
Roy (*J.-E.*). Nicolas Le Roy et ses descendants, etc. *Québec,* 1897. 255 p. in-8.

ROYER. *Forgues.* Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 298.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc. Vol. III. pp. 328-330.

RUEL. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 219.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 300.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc. Vol. III. pp. 331-337.

RUEST. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 375-382.
La famille Ruest. *B.R.H.*, XLI, 1935. p. 122.

RUITER. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 205.

RUSCONI [RASCONI]. M. G. Malchelosse a en préparation la généalogie de cette famille.

RUTHERFORD. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 608 sq.

RYAN. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 651 sq., 659.

---

(1) Et Roy-Audy; Roy-Desjardins; Roy-Lauzier.

S

SABOURIN-CHAUMIER. *De Jordy.* Gén. des fam. du Richelieu.

SABREVOIS. *Massicotte.* Les Sabrevois, Sabrevois de Sermonville et Sabrevois de Bleury. *B.R.H.,* XXXI, 1925. pp. 7-14; 40-42; 77-84; 104-111; 133-137; 185-187.

SACQUESPÉE. *Bonnault (Baron de).* Les seigneurs de Thizy d'après les Archives Du Château. *Compiègne,* 1912. 173 p. in-8.

SAILLANT (1). *Beaumont.* Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 105.

SAINDON. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 382-389.

SAINT-AMAND. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 389-392.

SAINT-CASTIN. Voir d'Abbadie de Saint-Castin.

SAINT-COSME. Voir Buisson de Saint-Cosme.

SAINT-DENYS. Voir Juchereau de Saint-Denys.

SAINT-ÉTIENNE DE LA TOUR. *Couillard-Després (abbé A.).* Charles de Saint-Etienne de La Tour, etc., etc. *Arthabaska,* 1930. gr. in-8.

SAINT-GERMAIN (2). *Audet (F.-J.).* Venant St-Germain et Lemaire dit Saint-Germain. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 46-47; 80-83.
Baillargé. Famille Baillargé. Fascicule no 11.

SAINT-HILAIRE [GUÉRIN]. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 111.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. pp. 57 sq.

SAINT-JULIEN. *Lefebvre (J.-J.).* Le député Pierre Saint-Julien et ses alliés. *B.R.H.,* XLI, 1935. pp. 433-434.

SAINT-LAURENT. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 395-420; 2ème s., vol. II. pp. 358-365.
Roy (J.-E.). Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. II. pp. 21 sq. (3).
Voir aussi Berthelot de St-Laurent et Gaillard de St-Laurent.

---

(1) Sanssouci.
(2) Et Cureux de St-Germain.
(3) Huot dit St-Laurent.

SAINT-LOUIS. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. p. 420.
Désaulniers. Les vieilles familles d'Yamachiche, Tome III.

SAINT-LUC. *Roquebrune* (*R. La Rocque de*). Trois familles canadiennes: Les Poitiers du Buisson de Pommeroy, Les Lefebvre d'Angers de Plainval et les Morin de Saint-Luc de Valcourt. *Nova Francia,* vol. V. pp. 323-340.
Voir aussi La Corne.

SAINT-MICHEL. *Sulte* (*B.*). Les Saint-Michel. *B.R.H.,* XX, 1914. pp. 292-295.
Voir aussi Legardeur de St-Michel.

SAINT-ONGE. *Eloi-Gérard.* Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 484.
Voir aussi Boissonnault.

SAINT-OURS. *Bonnault* (*C. de*). Généalogie des de Saint-Ours. (Manuscrite).
Couillard-Després (*abbé A.*). Hist. de la Seig. de St-Ours. IIème partie: La Famille et la Paroisse de St-Ours. 1785-1916. *Montréal,* 1917. gr. in-8.
[*Daniel* (*abbé*)]. Hist. des grandes familles françaises du Canada, etc. pp. 273-296.
Roy (*P.-G.*). Famille de Salaberry. pp. 68 sq.
Roy (*P.-G.*). Lettres de Noblesse, II. pp. 117-125.

SAINT-PIERRE. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 424-448; 2ème s., vol. II. pp. 367-376.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 484.
Michaud. Gén. des fam. de la Rivière-Ouelle. pp. 663-668.
Voir aussi Legardeur de Saint-Pierre.

SAINT-ROMAIN. Voir Chorel Dorvilliers de Saint-Romain.

SAINT-SAUVEUR. Voir Grasset de Saint-Sauveur.

SAINT-SIMON. Voir Denys de Saint-Simon.

SAINT-VILMAY. Voir D'Ailleboust de St-Vilmay.

SAINT-VINCENT. *Roy* (*P.-G.*). Pierre de Saint-Vincent, Baron de Narcy et ses enfants. *B.R.H.,* XXXI, 1925. pp. 257-262.

SALABERRY. [*Daniel (abbé)*]. Hist. des grandes familles françaises du Canada, etc. pp. 481-514.
Roy (P.-G.). La famille d'Irumberry de Salaberry. *Lévis*, 1905. 200 p. in-8.

SALES. Voir Laterrière.

SAMPLE. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 226.

SAMPSON. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 249.

SAMSON. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 219.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 301.
Roy (J.-E.). Hist. de la Seig. de Lauzon, Vol. I. pp. 342 sq.; Appendice LVIII; Vol. III. Appendice XXVI sq.

SANBORN. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 41.

SANGUINET. *Falardeau (E.)*. Les frères Sanguinet. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 215 216.
Lefebvre (J.-J.). Quelques précisions sur les Sanguinet de La Salle. *B.R.H.*, XXXIX, 1933. pp. 705-707.

SANSFAÇON. *Gosselin*. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 241 sq.

SANSREGRET [DUCHESNEAU]. *Gosselin*. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 228-231.

SANTERRE. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 449-452.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle.

SARAZIN. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne, IV, 2184-2186.

SARLES. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 209.

SAUCIER. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 453-456.

SAULNIER. *Eloi-Gérard*. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 449.

SAULTERY. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 181.

SAUNDERS. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 252.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 136.

SAURET-LAROSE. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, II.

SAUVAGEAU. *Serre* (*Lucien*). L'ancêtre des Sauvageau. *B.R.H.*, XXXIV, 1928. pp. 20-25.

SAUVAGES [SAUVAGE]. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 219.

SAVARD. *Beaumont*. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. pp. 105-106.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 456-461.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc. pp. 449-460.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 526-537.

SAVOIE *Hamelin* (*Mme C.*). Généalogie de la famille Savoie [Origine Acadienne], etc. *Montréal*, 1912. 64 p. in-8. Portraits.
Mailhot. Les Bois-Francs. Vol. II. p. 296.

SAWYER. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 142.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 174.

SCARBOROUGH. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 322.

SCHAFFALISKY. *Massicotte*. Le baron Schaffalisky. *B.R.H.*, XXIX, 1923. pp. 134-136.

SCHAGEL. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 162, etc.

SCHELING [SCHELEN]. *Mailhot*. Les Bois-Francs. Vol. III, 276.

SCHILLER. M. G. Malchelosse a en préparation une généalogie de cette famille.

SCHMID. *Lapalice* (*O.*). Luc Schmid. *B.R.H.*, XXX, 1924. pp. 213-217.

SCHOLEFIELD. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 220.

SCOTT. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 153; 436; 453.

SCALE. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 423.

SÉBASTIEN. *Gosselin*. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 538.

SÉGUIN. *De Jordy*. Gén. des fam. du Richelieu.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 540.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, IV, 2190-2195.

SÉNÉCHAL. *De Jordy*. Généalogie de la fam. Sénéchal. S.l. 1909. 22 p. in-12.

SENET. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu.

SERIGNY. Voir Le Moyne de Serigny.

SEVESTRE. *Roy* (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. I. pp. 88 sq.; 123 sq.
Roy (*P.-G.*). La famille Sevestre. *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 630-637.

SHARMAN. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 252.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 178.

SHAW. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 102; 411.

SHEEHY. *Eloi-Gérard*. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 461.

SHEPHERD. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 221.

SHIELDS. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 584.

SHINCK. *Forgues*. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 302.

SHOREY. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 337.

SHURTLIFF. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. pp. 195; 287; 329.

SICARD DE CARUFEL. *Elie*. La famille Casavant. pp. 49-65.
Sulte. Sicard de Carufel. *B.R.H.*, XX, 1914. pp. 105-107.

SILVAIN. *Beaumont*. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 106.

SIMARD. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 220.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. pp. 107-109.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 466-471.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc. pp. 461-482.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 302.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV, 2201-2204.
Roy (*P.-G.*). Le premier Simard canadien. *B.R.H.*, XXXI, 1925. p. 520

SIMON. Voir Cimon.

SIMONDS. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. pp. 244; 252.

SIMONEAU. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 220.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 303.

SIMONS. *Simons (J.-R.).* The Fortunes of a United Empire Loyalist Family. Ont. Hist. Soc. Papers & Records. Vol. XXIII, 1926. pp. 470-482.

SIMPSON. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 227.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 243.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 89 sq.; 225; 560.

SIOUI. *Gosselin.* Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. p. 543.

SIROIS (1). *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 478-494; 2ème s., vol. II. pp. 393-398.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 482.
Michaud. Gén. des fam. de la Rivière-Ouelle. pp. 654-658.

SITTLINGTON. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 312.

SIVRAC. Voir Labat de Sivrac.

SLEEPER. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 343.

SMITH. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 97; 99; 100; 101; 175; 209; 212; 261; 270.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 482.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. pp. 132; 223; 244; 277; 338.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV. pp. 2208-2209.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil, etc. pp. 153; 229; 268; 278; 279; 314; 321; 423; 633; 635.

SNOW. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 128.

SOLY. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, II.

SOMERS. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 274.

---

(1) Et Sirois dit Duplessis.

SOREL (1). *Couillard-Després (abbé A.)*. Histoire de Sorel, de ses origines à nos jours. *Montréal,* 1926. in-8.
Voir aussi Hertel de Sorel.

SOUCI [SOUCY]. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 496-506; 2ème s., vol. II. pp. 400-404.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 483.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. pp. 668-674.

SOULANGES. Voir Joybert de Soulanges.

SOUPIRAN. *Roy (P.-G.)*. La famille Soupiran. *Lévis,* 1935. in-8. (Egalement dans *B.R.H.,* XLI, 1935. pp. 129-160).

STAINFORTH. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 449.

STEARNS. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 52.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 207.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 206 sq.

STEBBINS. *Rocheleau (C.)*. Notes sur les Stebbins, aussi appelés Stebbenn, Stebenne, Steban, etc. *B.R.H.,* XXXVI, 1930. pp. 366-369.

STEELE. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. pp. 216-218.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 532; 585.

STEIN. *Mailhot.* Les Bois-Francs. Vol. IV. p. 271.
Reproduit dans: *B.R.H.,* XXXIII, 1927. pp. 607-608.

STEPHENS. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 206 sq.; 294; 556; 608.

STEVENSON. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 218; 238.

STEWART. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 282.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. pp. 214-215.
Thomas. Hist. of Co. of Argenteuil, etc. pp. 266; 333; 416; 569.

STILES. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 527.
The Stiles family in America, Genealogies. *Jersey City,* 1895. XII–782 p.

STOKES. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 249.

---

(1) Saurel.

STONE. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 99.

STOUFFER. *The Genealogy and historical sketch of the Stouffer family.* Toronto, 1918. 30 p.

STRAW. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 339.

STRONG. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 442.

STUART. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 442.
Roy (*P.-G.*). Famille Aubert de Gaspé. pp. 151-159.
Young (*A.-H.*). The Rev. John Stuart, D.D.V.E.L., of Kingston. U. C. and his family. A genealogical study. *Kingston,* 1920. 64 p.

SULLIVAN. *Fauteux* (*A.*). Un médecin irlandais à Montréal avant la Cession. *B.R.H.,* XXIII, 1917. pp. 303-311; 333-338; 356-372.

SULTE. M. G. Malchelosse a en préparation la généalogie de la famille Sulte.

SUNBURY. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 102; 227.

SUPERNON (1). *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, II.

SUREAU. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, IV, 2217-2222.

SUTHERLAND. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil, etc. p. 130.

SUTTON. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 335.

SWAIL. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil, etc. p. 427.

SWAIN. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 176.

SWAMSON. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 191.

SWITZER. *Switzer* (*E.-E.*). The Switzers of the Bay of Quinte. Ontario Hist. Soc. Papers & Records, Vol. VI, 1905. pp. 95-96.

SYLVAIN. *Fauteux* (*A.*). Un médecin irlandais à Montréal avant la Cession. *B.R.H.,* XXIII, 1917. pp. 303-311; 333-338; 356-372.

SYRE. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, IV, 2223-2226.

---

(1) Lafontaine.

T

TABEAU. *Massicotte*. Notes sur la famille Tabeau. *B.R.H.*, XLIII, 1937. pp. 367-370.

TACHÉ. *Roy (P.-G.)*. La famille Taché. *Lévis*, 1904. 200 p. in-8.
Les Taché. B.R.H., XXXVIII, 1932. pp. 297-300.

TAFFANEL. Voir La Jonquière.

TAILLON (1). *Beaumont*. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 84.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV, 2227-2236.

TAIT. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 302.

TALBOT (2). *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 508-512.
Drouin (Joseph). Généalogie de Onésiphore-E. Talbot. Dactylographiée.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 486.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 304.

TALON. *Chapais (T.)*. Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France. *Québec*, 1904. in-8.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc. p. 486.
Roy (P.-G.). Lettres de Noblesse, I. pp. 37-46.

TANGUAY. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 221.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 487.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 306.

TAPLIN. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. pp. 190; 324.

TARDIF. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 221.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 515-522.
Dans l'"*Indépendant*" [Fall-River, E.-U.], 19 nov. 1913, on trouvera une étude généalogique sur les descendants de Guillaume Le Tardif, fils d'Olivier Le Tardif.

---

(1) Michel.
(2) Et Talbot-Gervais.

TARIEU DE LANAUDIÈRE. [*Daniel* (*abbé*)]. Hist. des grandes familles françaises du Canada, etc. pp. 447-480.
Dugas (*abbé A.-C.*). Gerbes de Souvenirs, etc. Tome I. pp. 273-290.
Roy (*P.-G.*). La famille Tarieu de Lanaudière. *Lévis,* 1922. 230 p. in-8.
Roy (*P.-G.*). Famille Taché. pp. 147 sq.

TASCHEREAU. *Carré des Bousserolles.* Armorial général de la Touraine. (La partie, qui concerne la famille Taschereau, a été reproduite par M. Roy, dans son Histoire de la famille Taschereau).
Roy (*P.-G.*). La famille Taschereau. *Lévis,* 1901. 200 p. in-8.
Roy (*P.-G.*). Lettres de Noblesse, II. pp. 191-197.
Taschereau (juge). Branche aînée de la famille Taschereau en Canada. S.l.n.d. 33 pp. in-12.
Têtu. Hist. des familles Têtu, Bonenfant, etc. pp. 531 sq.

TAVERNIER dit SANSPITIÉ. La famille Tavernier dit Sanspitié. *B.R.H.,* XXXIII, 1927. p. 703.

TAYLOR. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 84; 127; 140; 149.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. pp. 173; 180; 282.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 177; 602.

TEASDALE. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 93 sq.

TERRIEN [THERIEN, THERRIEN]. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 223.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 489.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 309.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc., vol. III. pp. 338-342.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV. pp. 2246-2260.

TERRIEL. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 207.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co., etc. p. 139.

TESSERIE. Voir Cailhault de La Tesserie.

TESSIER (1). *Désaulniers.* Recherches gén. sur les familles Gravel, Tessier, etc. *Montréal,* 1902.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc. Vol. III. pp. 343-344.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 548.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV. pp. 2238-2241.

TESTARD DE MONTIGNY. *Audet* (*F.-J.*). Pierre-Jean-Baptiste Testard de Montigny. *B.R.H.,* XXXIII, 1927. pp. 295-300.

---

(1) Et Tessier-Laplante.

TÉTREAU. *Chabot* (*E.*). Généalogie des familles Benoît-Livernois-Chabot-Lussier-Tétreau. 109 p. clavigraphiées.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.

TÊTU. *Roy* (*P.-G.*). Famille Taché. pp. 137 sq.
Têtu (*Mgr H.*). *Histoire des familles Têtu, Bonenfant, Dionne et Perrault*. Québec, 1898. 636 p. in-8.

THÉBERGE. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 523-526.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 311.

THÉRIENS. Voir Terrien.

THERRIAULT. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 526-540; 2ème s., vol. II. pp. 414-419.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc. p. 488.
Michaud. Gén. des fam. de la Rivière-Ouelle. pp. 677-681.

THIBAUDEAU [TIBODEAU]. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 224.
Beaumont. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 111.
Les Thibaudeau. *B.R.H.*, XXXIX, 1933. pp. 58-59.
Mailhot. Les Bois-Francs, II. p. 379.
Roy (*P.-G.*). La famille Thibaudeau. *B.R.H.*, XXXVIII, 1932. pp. 65-67.

THIBAULT [THIBEAULT]. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 110.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 543-562; 2ème s., vol. II. pp. 420-428.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc. p. 491.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 312.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 550.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV, pp. 2260-2270.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle.
Thibault (*Mathias*). Généalogie et histoire de la famille Thibault. *Woonsocket, R.I.*, 1941. in-8.

THIVIERGE. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 225.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 494.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 313.

THOMAS. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 341.
Roy (*P.-G.*). La famille Aubert de Gaspé. pp. 54 sq.

THOMAS (1). La gamille Thomas dit Bigaouette. *B.R.H.*, XXXVII, 1931. p. 482.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 552.

THOMASSIN. *Beaumont*. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 111.

THOMPSON [THOMSON]. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 151.
Green (E.). A Little Study in Loyalist genealogy. "Tomson of Pertshire". Ontario Hist. Soc. Papers & Records. Vol. XXXI, 1936. pp. 114-134.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil, etc. p. 448.

THORNTON. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 328.

TILLY. Voir Legardeur de Tilly.

TILTON. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 165.

TITE. *Channell*. Hist. of Compton Co. pp. 251; 252.

TITTEY. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 601.

TODD. *Channell*. Hist. of Compton Co. pp. 90; 97; 222.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 160; 274; 275.

TOMALTY. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 365.

TONNANCOUR. Voir Godefroy de Tonnancour.

TOUCHET. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 112.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.

TOUIN [THOUIN]. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne, IV. pp. 2274-2279.

TOULOUSE [CRÉSAC]. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 54.

TOUPIN. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 112.

TOURIGNY. *Mailhot*. Les Bois-Francs. Vol. II. p. 385.

---

(1) Thomas dit Bigaouette.

TOUSIGNANT. *Tableau généalogique de la famille de Frs. d'Assises Tousignant dit Laflèche en* 1908.

TOUZIN. *Désaulniers.* Notes hist. sur la paroisse de St-Guillaume d'Upton avec la gén. des familles Vanasse-Touzin, etc. *Montréal,* 1905.

TRACY. *Roquebrune (R. L. de).* Alexandre de Prouville de Tracy, sa famille, etc. Dans: *Revue de l'Université d'Ottawa,* X, no 2, 1940. pp. 200-214.

TRACY. *Roy (P.-G.).* Famille de Salaberry. pp. 77 sq.

TRAHAN. *Désaulniers.* Les vieilles familles d'Yamachiche, Tome III.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 315.

TREADWELL. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 503 sq.

TREMBLAY. *Beaumont.* Gén. des familles de la Côte de Beaupré. pp. 113-115.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 565-580; 2ème s., vol. II. pp. 429-439.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc. pp. 495-563.
Gosselin. Dict. gén des familles de Charlesbourg. p. 556.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle.

TRENHOLME. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 96.

TRÉPANIER. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 226.

TRIGGE. *Bellemare.* Histoire de Nicolet. Vol. I.

TROTTIER (1). *Beaubien (abbé C.-P.).* Détails historiques au sujet d'une famille, etc. [Famille Trottier et alliées]. *Montréal,* 1914. 247 p. in-8. Gravures.
Bellemarre. Histoire de Nicolet. pp. 71 sq.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, II. pp. 744-751. [D'après les notes de M. A. Fauteux].
Roy (P.-G.). Famille Taschereau. p. 144.
Têtu. Hist. des familles Têtu, Bonenfant, etc., etc. pp. 434 sq.

---

(1) Beaubien-Desrivières.

TROUILLET-LAJEUNESSE. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, II.

TRUCHON. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 581-584.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc. p. 565.

TRUDEAU. *Audet (F.-J.)*. Toussaint Trudeau, 1826-1893. *B.R.H.*, 1941. pp. 182-186.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV. pp. 2291-2298.

TRUDEL [TRUDELLE]. *Baillargé*. Famille Baillargé, etc. Fascicule no 11. pp. 113-130.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 115.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 566.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 559-564.
Mailhot. Les Bois-Francs. Vol. II. p. 341.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV. pp. 2284-2290.
Trudelle (abbé Chs.). Notes sur la famille Trudelle. *Québec*, 1875. 33 p. in-16.
Trudelle (F.-A.). 1645. Le premier Trudelle en Canada et ses descendants. *Québec*, 1911. 158 p. in-8.
Massicotte. La famille du sénateur F.-X.-A. Trudel. *B.R.H.*, XLI, 1935. pp. 615-623.

TRUELL. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 236.

TUBBS. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 99.

TURBIS. *Eloi-Gérard*. Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc. p. 567.

TURCOT [TURCOTTE]. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 227.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 116.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 584-595; 2ème s., vol. II. pp. 442-446.
Dubois (L.). Hist. de la paroisse de Gentilly. pp. 243-255.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix. p. 568.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 316.

TURGEON. *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 229.
Drouin (Joseph). Arbre généalogique de la famille Turgeon. *Québec*, 1919.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix. p. 569.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. pp. 318-322.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV. pp. 2298-2308.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 685.

TURMEL (1). *Beaumont*. Gén. des familles de la Beauce. p. 229.

TURNER. *Hubbard*. Hist. of Stansteal Co. p. 279.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 129.

TWEED. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 558.

V

VACHER-ST-ANTOINE. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, II.

VACHON (2). *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. pp. 181-188.
De Jordy. Gén. des familles du Richelieu.

VADNET. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, II.

VAILLANCOURT. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Beauce. p. 231.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 596-607; 2ème s., vol. II. pp. 447-450.
Désaulniers. Les vieilles familles d'Yamachiche. Vol. I. Mont., 1898.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc., p. 569.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 322.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 565.
Gosselin. Figures d'Hier et d'Aujourd'hui, etc. Vol. III. pp. 345-347.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV. pp. 2310-2323.
Michaud. Gén. des familles de la Rivière-Ouelle. p. 687.
Vaillancourt (*Emile*). L'origine du nom Vaillancourt. *B.R.H.*, XXVII, 1921. pp. 116-118.

VALCOURT. Voir Morin de Saint-Luc de Valcourt.

VALENTIN-GRÉGOIRE. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, II.

VALIN. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu.

VALIQUET. *Masson*. Gén. des fam. de Terrebonne, IV, 2327-2339.

---

(1) Trémaine, Turmaine.

(2) Pomerleau.

VALLÉE. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 231.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 607-614.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix, etc. p. 570.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 324.

VALLIÈRE [VALLIÈRES]. *Beaumont.* Gén. des fam. de la Beauce. p. 233.
Forgues. Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 323.

VALLIÈRE DE SAINT-RÉAL. *Roy (P.-G.).* Le nom Vallière de Saint-Réal était-il authentique? *B.R.H.*, XXIX, 1923. pp. 161-168.

VALOIS. *Valois (Dr M.-F.-E.).* Les Valois au Canada. Etude généalogique. Dans: *La Patrie,* mars et avril 1901.

VANASSE. *Désaulniers (F.-L.).* Notes hist. sur la paroisse de Saint-Guillaume d'Upton avec la généalogie des familles Vanasse, etc. Mont. 1905. in-8.

VANDAL. *Eloi-Gérard.* Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc. p. 571.

VANDANDAIGNE (1). *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV; pp. 2339, 2344.

VANNECK. *Roy (J.-E.).* Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. I. pp. 254 sq.

VARENNES. Voir Gauthier de Varennes.

VANDRY. *Masson.* Gén. des fam. de Terrebonne, IV, 2349-2359.

VANKLEEK. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 564.

VAN LUVEN. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 202.

VARNUM. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 200.

VARY. *De Jordy.* Gén. des familles du Richelieu, II.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 342.

---

(1) Et Vandandaigne-Gadbois.

VASSAL. *Huet (P.)* et *Saint-Saud (A. de)*. Généalogie de la maison de La Faye en Périgord. *Bergerac,* 1900. pp. 281-282.

VASSAN. *Lemaire (F.)*. Antiquités d'Orléans. *Orléans,* 1648. pp. 87-88.

VAUDREUIL. Voir Rigaud de Vaudreuil.

VASSEL. *Dubourg (René)*. Les Vassal, etc. *Cæn* 1924. 110 p. in-8. (Tirage à part de *L'annuaire Normand,* 1924, Tome 91. pp. 185-286).

VEILLEUX [VEUILLEUX]. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. pp. 233-240.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 614-616.

VEINE. *Masson.* Gén. des familles de Terrebonne, IV, 2359-2362.

VENANT. Venant de Saint-Germain. *B.R.H.,* XXXVIII, 1932. pp. 46-47; 80-83.

VENIOT. *Gaudet (Placide)*. Généalogie de l'honorable P.-J. Veniot, premier ministre du Nouveau-Brunswick. *B.R.H.,* XXIX, 1923. pp. 118-121.

VERBACK. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 222.

VERCHÈRES. Voir Jarret de Verchères.

VERGE. *La Famille Verge. B.R.H.,* XXXIV, 1928. p. 477.

VERMET. *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 325.

VERNON. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 182.

VERREAU [VERREAULT]. *Beaumont.* Gén. des familles de la Beauce. p. 240.
Beaumont. Gén. des familles de la Côte de Beaupré. p. 118.
Carbonneau. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 617-620.
Eloi-Gérard. Gén. des fam. des comtés de Charlevoix. p. 572.

VERRET. *Gosselin.* Dict. gén. des familles de Charlesbourg. pp. 568-580.

VÉZINA. *Beaumont*. Gén. des fam. de la Côte de Beaupré. p. 119.
Berneval. L'ancêtre des Vézina. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. p. 649.
Forgues. Gén. des fam. de l'Ile d'Orléans. p. 326.
Gosselin. Dict. gén. des familles de Charlesbourg. p. 580.
Masson. Gén. des fam. de Terrebonne, IV, 2370-2376.
Serre (*Lucien*). L'ancêtre des Vézina. *B.R.H.*, XXXIII, 1927. pp. 339-342.

VIENNAY-PACHOT. *Roy* (*P.-G.*). La famille Viennay-Pachot. *Lévis*, 1915. 9 p. in-8. (Egalement dans *B.R.H.*, XXI, 1915. pp. 336-342).

VIEUX-PONT. Voir Godefroy de Vieux-Pont.

VIGEANT-TAUPIER. *De Jordy*. Gén. des fam. du Richelieu, II.

VIGER. *Massicotte*. Jacques Viger et sa famille. *B.R.H.*, XXI, 1915. pp. 148-149; XXIV, 1918. pp. 209; 244.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV, 2376-2380.

VIGNEAULT [VIGNEAU]. *Eloi-Gérard*. Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc. p. 573.
Gaudet (*P.*). Gén. de l'honorable P.-J. Veniot, etc. *B.R.H.*, XXIX, 1923. pp. 118-121.

VIGNOLA [FIOLA]. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 623-626.

VILLEBON. Voir Robineau de Villebon.

VILLEMURE (1). *Désaulniers*. Les vieilles familles d'Yamachiche, Tome III.

VILLENEUVE. *Eloi-Gérard*. Gén. des familles des comtés de Charlevoix. p. 575.
Gosselin. Dict. gén. des fam. de Charlesbourg. pp. 582-590.
Masson. Gén. des familles de Terrebonne, IV, 2383-2386.
Conférence du cardinal Villeneuve.

VILLERAY. Voir Rouer de Villeray.

VILLIERS. Voir Coulon de Villiers et Legardeur de Villiers.

VILLIEU (DE). *Roy* (*P.-G.*). Lettres de Noblesse, I. pp. 69-75.

---

(1) Lefebvre.

VINCELET-LABOSSIÈRE. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, II.

VINCELOTTE. Voir Amyot de Vincelotte.

VINCENT. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, II.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 286.

VITRÉ. Voir Denys de Vitré.

VOGAN. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil, etc. pp. 556; 658.

VOGHEL. *De Jordy*. Gén. des familles du Richelieu, II.

VOYER. *Carbonneau*. Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. pp. 628-630.

W

WADDEL [WADDELL]. *Brunet (abbé P.-A.)*. Famille Waddel, 1820-1905. S.l.n.d. ni titre particulier. 26 pp. in-8. n. ch. [Tiré à 20 ou 25 ex.].
Ste-Thérèse de Blainville, 1789-1939. pp. 294-299.

WADE. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 312; 328; 388.

WADLEIGH. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 259-261.

WAINWRIGHT. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 138.

WALDRON. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 182.

WALES. *Channell*. Hist. of Compton Co. p. 250.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 73 sq.

WALKER. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil, etc. pp. 222; 272.

WALLINGFORD. *Hubbard*. Hist. of Stanstead Co. p. 182.

WALSH. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 128.

WANLESS. *Thomas*. Hist. of the Co. of Argenteuil, etc. pp. 92 sq.; 191.

WARD. *Channell*. Hist. of Compton Co. pp. 97; 102; 253.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 401.

WARNER. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 85; 91; 97.

WARREN. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 249.
Eloi-Gérard. Gén. des familles des comtés de Charlevoix, etc. p. 579.

WARWICK. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 335.

WASBROAD. *Malchelosse* (*G.*). La famille Wasbroad. *Montréal,* 1937. 8 p. in-8.

WATCHORN. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 445; 446.

WATSON. *Baillargé.* Famille Baillargé, etc. Fascicule no 11.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 162.

WAY. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 142.

WEARE. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 171.

WEBB. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 174.

WEBSTER. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 129; 305.

WEIR. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 253.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil, etc. p. 305.
Les Weir. B.R.H., XXXIX, 1933. pp. 552-553.

WELDEN. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil, etc. p. 308.

WELLING. *Baillargé.* Famille Baillargé, etc. pp. 143 sq.

WELLS (1). *Forgues.* Gén. des familles de l'Ile d'Orléans. p. 247.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 181.

WENTWORTH. *Wentworth* (*J.*). The Wentworth Genealogy: English and American. *Boston,* 1878. 3 vols.

WESTON. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 278.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 285.

WETMORE. *Jack* (*D.-R.*). The Wetmore Family of Charlotte County, New Brunswick. Dans: *Acadiensis,* Vol. I, 1901; pp. 243-249; II, 1902. pp. 90-97; 166-169; III, 1903. pp. 51-55.

---

(1) Quel; Galibois.

WHEELER. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 101.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 323.

WHELEHAN. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 312.

WHITCHER. *Hubbard.* Hist. of Stanstead County, etc. p. 119.

WHITCOMB. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 289.

WHITE. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. pp. 221-222; 336.

WHITEMAN. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 102.

WIGGETT. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 186.

WILCOX. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. pp. 207; 342.

WILFORD. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 220.

WILKIE. *Roy (P.-G.).* La famille Wilkie. *B.R.H.*, XLII, 1936. pp. 58-60.

WILKINSON. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 118.

WILLARD. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 94.

WILLIAMS. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 97; 153.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. p. 218.

WILLIAMSON. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. pp. 385, 501.

WILSON [WILLSON]. *Channell.* Hist. of Compton Co. pp. 52; 231; 278.
Lessard (Thérèse-Archambault). Alexandre et Thomas Wilson. *B.R.H.*, XLII, 1936. p. 347.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil, etc. pp. 250; 266; 275; 288; 409; 443.
Wilson (Pearl). Irish John Willson, and Family Loyalists. Ontario Hist. Soc. Papers & Records. Vol. XXXI, 1936. pp. 228-242.

WINTERS. *Thomas.* Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 525.

WOOD. *Hubbard.* Hist. of Stanstead County, etc. pp. 116-117.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil, etc. pp. 275; 559.

WOODMAN. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 295.

WOODROW. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 234.

WOODWARD. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co. p. 281.

WORTH. *Hubbard.* Hist. of Stanstead Co., etc. pp. 141; 223.

WOTHERSPOON. *Roy* (*P.-G.*). Famille de Salaberry. pp. 75 sq.

WRIGHT. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 254.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. pp. 228; 341.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil, etc. p. 523.

WYMAN. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 185.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil. p. 589.

Y

YOKELL. *Carbonneau.* Tableau gén. des mariages, etc., 1ère s., vol. III. p. 632.

YON. Voir Guyon.

YOU DE LA DÉCOUVERTE. La famille You de La Découverte. *B.R.H.*, XL, 1934. pp. 65-66.

YOUNG. *Channell.* Hist. of Compton Co. p. 182.
Hubbard. Hist. of Stanstead Co. pp. 134; 340.
Thomas. Hist. of the Co. of Argenteuil, etc. pp. 148; 407.

YVON (1). *Mailhot.* Les Bois-Francs. Vol. II. pp. 253-266; vol. IV. p. 36.

YOUVILLE-DUFROST. *Roy* (*J.-E.*). Hist. de la Seig. de Lauzon. Vol. II, 253 sq.; 300 sq.; 340 sq.; III, 26 sq.

---

(1) Héon-Yvon.

L'ABBÉ IVANHOÉ CARON

Attaché aux Archives de la Province, 1922-1941

INVENTAIRE DE DOCUMENTS CONCERNANT L'ÉGLISE DU CANADA SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

L'ABBÉ IVANHOË CARON

Dans la seconde quinzaine de septembre 1941, M. l'abbé Caron nous remettait le manuscrit de son dernier Inventaire, celui qui suit cette note. Il devait préparer la petite introduction de ce travail deux ou trois jours plus tard. Et, le 1er octobre, l'abbé Caron décédait à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Mgr Bruchési, dans sa conférence sur la Charité, donne une explication très touchante de l'origine du terme Hôtel-Dieu. L'abbé Caron, sur son lit de mort, a défini l'Hôtel-Dieu "l'endroit où on se prépare le mieux pour aller à Dieu". C'est que notre ami avait le pressentiment de sa fin prochaine. C'est à l'Hôtel-Dieu qu'il fit généreusement le sacrifice de sa vie. C'est de là aussi que son âme partit pour aller à Dieu.

La vie de l'abbé Caron peut se résumer en trois périodes bien distinctes.

Elevé à la prêtrise le 25 juillet 1900, il fut d'abord dans le ministère paroissial. Vicaire à Saint-Joseph de Lévis, puis à Saint-Jean-Baptiste de Québec, il laissa dans ces deux paroisses un souvenir qui persiste. Mgr Laberge, son ancien curé de Saint-Jean-Baptiste de Québec, voulut recevoir sa dépouille mortelle dans le grand salon de son presbytère, et des milliers de paroissiens se firent un devoir de venir y prier pour le repos de son âme. Et, pourtant, l'abbé Caron avait quitté le vicariat de Saint-Jean-Baptiste depuis un quart de siècle.

Missionnaire colonisateur dans l'Abitibi pendant plusieurs années, l'abbé Caron a rendu à l'Eglise et à la colonisation de cette vaste région des services qu'on ne peut oublier. Plusieurs paroisses pourraient le réclamer comme leur fondateur.

Quand on écrira l'histoire de l'Abitibi, on devra compter l'abbé Caron comme un des grands bienfaiteurs de cette nouvelle et importante partie de la province de Québec.

Enfin, l'abbé Caron fut attaché de 1923 à sa mort aux Archives de la Province de Québec. Il a publié plusieurs ouvrages qui ont reçu un accueil chaleureux de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de notre pays. Ses livres resteront, mais de l'avis de plusieurs, ses Inventaires, publiés dans les *Rapports de l'Archiviste de la Province de Qué-*

bec, sont l'oeuvre principale ou tout au moins la plus utile de notre ami regretté. Que de fois nos évêques ont invité les curés à écrire l'histoire de leurs paroisses! Les précieux Inventaires de l'abbé Caron sont les jalons, les bases, les cadres de l'histoire de presque toutes les vieilles paroisses de la province de Québec. A l'aide de ces Inventaires, un curé peut écrire l'histoire de sa paroisse sans pour ainsi dire sortir de son presbytère.

Humble, modeste, sans ambition personnelle, l'abbé Caron a passé sa vie à rendre service aux autres. Ses notes et références amassées au cours de longues années de recherches, il les communiquait à ceux qui s'adressaient à lui et cela, souvent, au détriment de ses propres ouvrages.

L'abbé Caron fut un bon prêtre qui édifiait tous ceux qui l'approchaient. Pour ses compagnons de travail, il fut un exemple et un bon conseiller. Ils conserveront de lui un souvenir ému et reconnaissant.

ABRÉVIATIONS

A.P.C. — Archives Publiques du Canada, Ottawa.

A.P.Q. — Archives de la province de Québec.

A.A.Q. — Archives de l'archevêché de Québec.

D. du V. — Documents du Vatican.

A.N.F. — Archives Nationales de France.

M. de S.M. — Collection Moreau de Saint-Méry, Ottawa.

M.N.-F. — Manuscrits de la Nouvelle-France.

C.G. C.[11] — Correspondance générale, Ottawa.

O. du R. — Ordres du roi, série B, Ottawa.

M.C.R. — Missions et culte religieux, série B, Ottawa.

P.J. — Pièces justificatives.

R. — Rapport.

R.S. 1899 — Rapport-Supplément (1899).

O.C. — Ouvrage cité.

App. — Appendice.

INVENTAIRE DES DOCUMENTS CONCERNANT L'ÉGLISE DU CANADA (1)

(suite)

1700

Règlement du Conseil Souverain qui défend la traite des marchandises et eau-de-vie hors des trois villes de ce pays et d'enivrer les sauvages dans les dites villes sous les peines y contenues, du 18 janvier 1700. (AAQ, *Registre A*, p. 769.)

Liste des saintes reliques conservées dans le monastère des Ursulines de Québec. Attestation au sujet de leur authenticité par M. Charles Glandelet, chanoine et vicaire général. Confirmation par Mgr de Saint-Vallier de l'attestation ci-dessus mentionnée (Québec, 3 avril 1700). (AAQ, *Registre A*, p. 751.)

Mgr de Laval à Madame la supérieure de la Congrégation, à Montréal (Québec, 1700). Il a reçu sa lettre lui annonçant la mort de la Sœur Bourgeoys. " C'est un fruit mûr pour le ciel ; elle a esté d'édification pendant sa vie ; elle doit servir d'exemple après sa mort. " (AAQ, *Copies de lettres*, v. I, p. 483.)

Mgr de Saint-Vallier. Ordonnance contre l'usure. A propos des marchands qui font payer aux voyageurs en castor ce qu'ils ont avancé en blé, etc., etc., à leur famille pendant leur absence (Québec, 4 mars 1700). 3,000 livres en castor valaient 4,000 livres en argent, ce qui fait réellement un quart en sus ou 33 pour cent de profit (note de Mgr Plessis). (AAQ, cartable : *Diocèse de Québec*, v. II, p. 103.) Publiée dans *Mandements, etc., etc., des évêques de Québec*, v. I, p. 382.

Mgr de Saint-Vallier. Mandement pour établir la fête du Sacré-Cœur de Jésus aux Ursulines de Québec (Québec, 30 mars 1700). (AAQ, *Registre A*, p. 360.) Publié dans *Mandements, etc., etc., des évêques de Québec*, v. I, p. 384.

Mgr de Saint-Vallier. Déclaration au sujet de l'authenticité de la relique du corps de saint Clément déposée dans l'église des dames Ursulines de Québec (Québec, 31 mars 1700). (AAQ, *Registre A*, p. 763.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Villebon (Versailles, 1er avril 1700). M. l'évêque de Québec prétend que le revenu des cures de Port-Royal et des Mines ne monte pas à 1,500 livres et que ces cures ne peuvent pas subsister sans un secours du roi. Il désire avoir un mémoire lui donnant le montant du revenu de ces cures. Il n'est pas à propos pour le moment de laisser les Récollets s'établir à l'Acadie. Désire savoir si M. Louis-Pierre Thury, décédé, a en partie réalisé son projet de réunir les Micmacs près de Chibouctou. Mgr l'évêque a chargé M. Abel Maudoux de voir à continuer ce projet. (APC, OR, RS, 1899, p. 333.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Bégon, intendant à Rochefort (Versailles, 7 avril 1700). Le roi accorde le passage à Québec sur un des vaisseaux à un prêtre des Missions étrangères et à un récollet. (APC, OR, RS, 1899, p. 333.)

Mgr de Laval. Acte du diaconat de M. François Lafrenaye, profès récollet (Québec, 18 avril 1700) (dans la chapelle du séminaire de Québec). (AAQ, *Registre A*, p. 817.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr de Saint-Vallier (Versailles, 5 mai 1700). " J'ay reçu les lettres que vous avez ecrit a M. le Chancelier et a moi les premier, 20 et 24 du mois d'octobre dernier. J'ay esté très aise de voir par vos let-

(1) Le commencement de cet Inventaire (1610-1699) a été publié dans le *Rapport de l'Archiviste* de l'année 1939-40, pp. 155-353.

tres les dispositions dans les quelles vous êtes de conserver une bonne intelligence avec Mrs de Callières et de Champigny. Je puis vous assurer que vous faites en cela une chose agréable au Roy, et que Sa Maté voit cette intelligence avec une grande satisfaction. Elle a bien voulu continuer le fonds de 8,000 livres pour l'entretien des curés. Le compte qu'eux et vous rendez du nombre des cures qui ont été rendues fixes et du bon employ de cette somme l'année dernière l'ont engagé a continuer cette grâce, mais Elle espère tousjours que lorsque les terres auront recommencé à produire comme par le passé et qu'il se sera fait de plus grands defrichemens, les dixmes pourront les entretenir. Sa Maté charge lesd. Srs de Callière et de Champigny d'examiner avec vous les moyens de mettre ces dixmes en état de faire subsister ces curés dans la suite des temps. Elle a esté bien aise de voir qu'on ayt construit des églises dans la plupart des habitations où le service divin puisse être célebré avec decense, mais Elle a vu avec beaucoup de peine les avis qui luy sont venus d'une infinité d'endroits des mauvais effets que causent les nouveaux establissements de religieux et de religieuses que vous faites; on l'asseure qu'on a commencé a s'apercevoir de la misère a laquelle vont être exposées les religieuses Ursulines que vous avez estably aux Trois-Rivieres, et que sans y avoir égard vous y en avez fait recevoir de nouvelles sans dot; ayez agréable de faire attention à ce que deviendront ces filles, si faute de moyens, on est obligé de dissoudre cette Communauté. Je vous écrivis l'année derniere que Sa Maté avoit bien voulu laisser subsister cet établissement puisque vous l'aviez commencé, mais qu'elle ne l'avoit pas voulu confirmer; Elle me charge de vous dire encore qu'elle ne donnera point les lettres patentes que vous demandez. Elle a appris aussy que vous avez tiré d'autorité des Religieuses hospitalieres de l'Hôpital général. Elle l'a fort désapprouvé, elle m'a commandé de vous écrire qu'elle desire que vous renvoyiez ces religieuses à l'Hôtel-Dieu; son intention n'étant pas de faire un Couvent de cet hôpital, elle veut qu'il soit gouverné par des administrateurs comme tous les autres hôpitaux généraux du royaume; elle me charge de donner ses ordres en conformité auxd. Srs de Callières et de Champigny. Je leur écris, en meme temps, d'agir en cela de concert avec vous, et de vous laisser le soin de retirer ces religieuses de la manière que vous l'estimerez a propos, Sa Maté voulant bien s'en remettre à vous, pourvu que la chose se fasse. Elle m'ordonne de vous écrire encore que vous ferez chose qui luy sera très agréable de donner vos soins à perfectionner les anciens établissements de communautés religieuses qui ne sont qu'en trop grand nombre sans en faire de nouveaux qui ne peuvent convenir a une colonie comme celle du Canada. Sa Maté est satisfaite de vos soins et de vôtre zèle dans les autres choses qui ont rapport à vos fonctions, et vous devez estre persuadé qu'elle secondera tousjours vos bonnes intentions dans toutes les occasions où il s'agira de faire servir Dieu, et de reprimer le vice et les désordres. Elle a vu aussy avec beaucoup de satisfaction la bonne intelligence que vous avez conservée avec l'ancien évesque de Québec et les supérieur et directeurs du séminaire; elle vous recommande de continuer dans cette union et de l'augmenter même s'il est possible, étant persuadée que c'est de ce bon exemple que doit suivre l'union et le concert entre ces principaux officiers et les habitants de la colonie. J'ay rendu compte a Sa Maté de ce que vous m'écrivez de l'heureux succès qu'a commencé d'avoir la mission qui a esté envoyée aux Arkansas, et dans les autres nations qui habitent les bords du Mississipi; elle a accordé une somme de 3,000 livres pour l'entretien des missionnaires qui y sont employez. Sa Maté est persuadé que vous entrerez avec vôtre charité ordinaire dans la demande qu'ont fait les ha-

bitants de la Basse ville de Quebec de leur permettre de faire dire la messe dans leur église les jours de dimanches et de fêtes, et que vous leur assignerez une heure qui puisse convenir aux gens incommodez, sans détourner les autres d'assister à la messe de paroisse. Je crois que par la même raison vous pourriez permettre qu'on dise la messe les jours des grandes fêtes dans la chapelle du Palais a cause des infirmes qui sont dans ce quartier et des prisonniers. Vous croirez bien, après ce que je vous écris cy-dessus des nouveaux établissemens que Sa Mat^té^ avoit refusé celuy des religieux Recolets, à l'Acadie. On m'assure tousjours que le casuel des Cures du Port Royal et des Mines vaut 1,500 livres. J'ay chargé le Commissaire que Sa Mat^té^ y envoye cette année d'en prendre un éclaircissement juste, et je vous informeray de ce que j'en apprendray ; si cela étoit, on pourroit sans peine y mettre des curés fixes qui subsisteroient du revenu de ces cures, et employer ce que le Roy donne pour avoir des ecclésiastiques dans les autres endroits où il en manque. On m'écrit que des 5 ecclésiastiques que vous avez envoyés et dont sa Mat^té^ vous fait remettre le fonds, il y en a un destiné pour Pentagouet qui n'est pas prestre ; il faut s'il vous plaît, que vous le remplaciez, et que vous en envoyiez un à Beaubassin où le nombre des habitants commence d'estre considerable." (APC, OR, RS, 1899, p. 334.)

Sa Majesté le roi Louis XIV à MM. de Callières et de Champigny (Versailles, 5 mai 1700). Sa Majesté continuera la gratification de 8,000 livres pour l'entretien des curés ; elle espère que ceux-ci pourront avant longtemps subsister du revenu des dîmes ; Mgr l'évêque de Québec prétend que cela ne pourra se faire sans exiger un supplément sur les foins et les autres denrées. Sa Majesté est toujours dans la résolution de ne pas accorder de lettres patentes aux religieuses Ursulines des Trois-Rivières. Quant aux religieuses que Mgr l'évêque a fait passer de l'Hôtel-Dieu à l'Hôpital général, ce n'est pas l'intention de Sa Majesté de faire un couvent de cet hôpital. Elle veut que cet hôpital soit régi par des administrateurs comme tous les autres du royaume. MM. de Callières et de Champigny devront garder dans l'exécution de ce dernier point tous les ménagements dus à son caractère, en lui laissant exécuter cet ordre par lui-même. Sa Majesté continue aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal les deux gratifications de 1,000 livres. Elle accorde également aux Frères hospitaliers une gratification de 1,000 livres pour leur aider à soutenir leur établissement. Elle accorde aussi 3,000 livres pour les missionnaires que Mgr l'ancien évêque de Québec et le supérieur des Missions étrangères ont envoyés sur les bords du Mississipi. Quant au petit différend que les jésuites établis chez les Illinois ont avec le missionnaire des Tamarois, il a été réglé par le supérieur des jésuites. Devront examiner la proposition du sieur de Lamothe-Cadillac pour l'établissement d'un poste à Détroit, aussi celle du sieur Charon, directeur de l'Hôpital de Montréal, tendant aux mêmes fins. A confirmé plusieurs concessions, mais non celles aux jésuites et au Séminaire, lui paraissant que les ecclésiastiques ont assez de terre en cette colonie. (APC, OR, RS, 1899, p. 335.)

Le comte de Pontchartrain à M. Ruette d'Auteuil, procureur du roi, à Québec (Versailles, 5 mai 1700). Le roi lui accorde une pension de 300 livres pour ses services. M. d'Auteuil a bien fait de l'avertir de ce que Mgr l'évêque de Québec a fait au sujet des religieuses qu'il a fait passer de l'Hôtel-Dieu à l'Hôpital général. Sa Majesté ne veut pas que l'évêque fasse un couvent de l'Hôpital général. (APC, OR, RS, 1899, p. 336.)

L'abbé Balthazar-Michel de Boutteville va chez les Tonicas pour rencontrer MM. Antoine Davignon et François de Montigny, missionnaires au Mississipi (18 mai 1700). (Relation de Pénicaud dans Margry, *Découvertes et établissements des Français, etc., etc.*, 5e partie, v. V (1887), p. 405, note 2.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Bégon, intendant à Rochefort (Versailles, 26 mai 1700). A propos du montant restant sur le fonds de 2,000 livres pour la mission du sieur Louis-Pierre Thury, à l'Acadie. Mgr l'évêque de Québec a envoyé un missionnaire pour le remplacer. M. Thury a toujours été payé comme les autres missionnaires de l'Acadie, sur une somme de 1,500 livres que Sa Majesté accorde à Mgr l'évêque de Québec " et il n'y a rien de particulier pour lui dans les 2,000 livres ci-dessus qui doivent être entièrement employées aux besoins des sauvages que le dit sieur de Thury devait assembler aux environs de Chibouctou. " (APC, OR, RS, 1899, p. 336.)

Mgr de Saint-Vallier. Mandement pour l'établissement de la fête du Sacré-Cœur de Marie à l'Hôtel-Dieu de Québec (3 juillet 1700). (AAQ, *Registre A*, p. 764.) Publié dans *Mandements, etc., etc., des évêques de Québec*, v. I, p. 385.

Mgr de Saint-Vallier. Permission de faire le 5 juillet, chaque année, une fête solennelle, en la chapelle du séminaire de Québec, en l'honneur des saints martyrs Clément et Modeste (Québec, 8 juillet 1700). (AAQ, *Registre A*, p. 772.)

Délibérations du Conseil Souverain au sujet de la requête d'Ignace Gosselin (Québec, 5 août 1700). Ce dernier, comme tuteur des enfants d'un nommé Rousseau, avait sous l'autorisation de la Cour placé à intérêt l'argent de ses pupilles. Son curé, agissant d'après un mandement prohibant le prêt à intérêt et les instructions spéciales de l'évêque, lui refusa les sacrements. L'évêque, sommé de s'expliquer, produisit ses raisons au Conseil, mais on ne voit pas ce qui fut décidé. (APC, MSM, RS, 1899, p. 95.)

Mgr de Saint-Vallier. Mandement pour la publication du catéchisme (Québec, 1er septembre 1700). Publié dans *Mandements, etc., etc., des évêques de Québec*, v. I, p. 386.

Paroles des chefs des iroquois des Cinq-Nations qui sont venus demander la paix à M. de Callières (Montréal, 3 septembre 1700). Ont signé les articles devant servir de base à un traité de paix avec les chefs des nations iroquoises: M. le chevalier de Callières, MM. de Champigny, Vaudreuil, de Ramezay, Dollier de Casson, J. de la Colombière, François de Belmont, missionnaire de la Montagne, les RR. PP. Guillaume, gardien des Récollets, Pierre Cholenec, supérieur des Jésuites, à Montréal, Jacques Bruyas, missionnaire du Sault-Saint-Louis, Jean Enjalran, missionnaire des nations outaouaises, M. Antoine Gaulin, missionnaire des Abénaquis de l'Acadie. (APC, CGC11, R 1885, p. LXVIII.)

Mgr de Saint-Vallier. Lettres nommant M. Louis Ango des Maizerets vicaire général du diocèse de Québec (1700). (AAQ, *Registre B*, p. 177.)

Mgr de Saint-Vallier. Erection de la cure du Cap-Saint-Ignace en faveur de M. Louis Mathieu (Québec, 3 octobre 1700). Acte de prise de possession par M. Louis Mathieu de la cure du Cap-Saint-Ignace (Cap-Saint-Ignace, 23 janvier 1701). (AAQ, *Registre A*, pp. 797-798.)

Mgr de Saint-Vallier. Statuts publiés dans le 4e synode tenu à Québec le 8 octobre 1700. (AAQ, cartable: *Diocèse de Québec*, v. II, pp. 103-162.) Publiés dans

Statuts, ordonnances et lettres pastorales de Monseigneur de Saint-Vallier, p. 79, Paris, 1703 ; *Mandements, etc., etc., des évêques de Québec*, v. I, p. 390.

Mgr de Saint-Vallier. Ordonnance sur les conférences ecclésiastiques (Québec, 8 octobre 1700). Publiée dans *Mandements, etc., etc., des évêques de Québec*, v. I, p. 399.

Mgr de Saint-Vallier. Ordonnance pour le règlement du diocèse (Québec, 8 octobre 1700). (AAQ, cartable : *Diocèse de Québec*, v. II, p. 103.) Publiée dans *Mandements, etc., etc., des évêques de Québec*, v. I, p. 405.

Ecrits et lettres concernant les hôpitaux et les mendiants de Québec, etc., par Louis Ango des Maizerets et Mgr François de Laval de Montmorency, évêque de Québec, les 10 et 16 octobre 1700. (ANF, Bibliothèque Nationale, v. 20973, pp. 157-159.)

Mgr de Saint-Vallier. Lettre pastorale au sujet de la confession et de la communion pascales. . . (sans indication de date). (AAQ, cartable : *Diocèse de Québec*, v. II, p. 103.) Publiée dans *Mandements, etc., etc., des évêques de Québec*, v. I, p. 389.

M. l'intendant de Champigny à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 15 octobre 1700). " M. l'Evêque m'a fait espérer qu'il aurait égard à ce que vous lui avez marqué sur la prière que je vous ai faite de l'engager à faire dire la messe tous les jours dans la chapelle du palais, et les fêtes et dimanches dans l'église de la basse ville, après la grande de la paroisse. Permettez-moi de vous supplier encore de lui en toucher quelque chose lorsqu'il sera en France, afin que cela ne manque point. . . Nous avons l'honneur de vous marquer, M. de Callières et moi, ce qui s'est fait à l'égard de l'ordre que le Roi a donné pour la cessation de la nouvelle communauté de religieuses hospitalières dans l'Hôpital général. M. l'évêque nous a fait voir la forte envie qu'il a de la faire rétablir ; et la persuasion où il est que je ne suis pas de ce sentiment l'a porté en bien des rencontres à me donner des marques de ses indispositions, sans que cela m'ait éloigné de la considération due à son caractère. Je ne puis me dispenser de vous faire encore connaître l'utilité de la réunion de cette communauté à l'Hôtel-Dieu, à l'exception des deux nouvelles religieuses qu'il y a fait recevoir avant le temps ordinaire, nonobstant la représentation que je lui avais faite par la lettre dont je vous envoie la copie. . . Sur les fréquentes représentations qui furent faites à M. de Frontenac et à moi par les habitants de Québec, que la place de la basse ville avait été rendue presque inutile au public et à l'usage des charrois, par l'espace qui était occupé du buste du roi et de son enceinte, nous prîmes la résolution de le faire placer dans un autre endroit le plus commode qui se pourroit trouver dans la même place, qui porte le nom de Place Royale depuis l'année 1686 que je suis en ce pays, où j'apportai ce buste, pour donner une idée du roi à quantité de ses sujets qui étaient privés de le voir. Nous crûmes qu'il n'y avait point de lieu plus propre que le devant de la maison du sieur Hazeur, qui est la plus belle de la basse ville, et au milieu de la place, faisant face au port, où se font les débarquements, et à la vue de l'église et des rues qui se rendent dans la même place, et pour exécuter cette résolution, je crus qu'il était de mon devoir et de mon honneur de faire faire à mes dépens un ouvrage de pierres de taille, avec des ornements hors d'œuvre. Si cependant il y

avait quelque chose en cela qui pût être désagréable à S. M., je vous supplie de me le faire savoir, ayant autant à cœur qu'aucun homme du monde ce qui regarde sa gloire ; et je trouverai toujours, quoique je ne suis pas riche, le moyen de faire une nouvelle dépense pour le remettre, si S. M. le souhaite, dans le milieu de cette place. . . " (APC, CGC[11], R 1885, p. LXVII.)

Mgr de Saint-Vallier. Erection de la cure de L'Ange-Gardien, et nomination de M. Gaspard Dufournel, comme curé de la dite paroisse (Québec, 16 octobre 1700). Acte de prise de possession de la cure de L'Ange-Gardien par M. Dufournel (L'Ange-Gardien, 9 janvier 1701). (AAQ, *Registre B*, p. 178.)

M. le gouverneur de Callières à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 16 octobre 1700). " Le Père Bruyas vient de me mander qu'un sauvage de la mission du Saut, revenant d'Orange, lui a rapporté que M. de Bellemont y avait fait des présents très considérables aux Iroquois en leur disant qu'il allait envoyer des ministres à leurs villages ; que si les Jésuites s'avisaient d'y aller demeurer, il les ferait pendre ; et qu'il allait faire faire des forts à ceux des Agniers, d'Oneyout et d'Onontagué, et un autre à l'embouchure de leur rivière qui tombe dans le lac Ontario, vis-à-vis du fort Frontenac. S'il exécutait ce dessein, je vous supplie, Monseigneur, de me marquer ce que j'aurais à faire là dessus. . . M. l'évêque de Québec, après avoir exécuté les ordres de S. M. au sujet de la communauté de l'Hôpital général, a pris résolution de passer en France pour vous représenter ses vues. Ce prélat est très charitable, et se refuse jusqu'à ses nécessités. On ne doute pas que vous ne preniez des mesures avec lui pour qu'il continue ses libéralités à cet hôpital, afin de la soutenir étant très utile à ce pays. . . Le sieur de Ramesay qui passe en France avec congé s'applique fort à remplir son devoir. Il mérite que vous lui accordiez le commandement de ce pays après le sieur de Vaudreuil. . . " (APC, CGC[11], R 1885, p. LXVIII.)

MM. de Callières et de Champigny à M. le comte de Pontchartrain (Québec, le 18 octobre 1700). " Le bien que Sa Majesté fait de donner huit mille livres pour partie de l'entretien des Curés est si nécessaire que s'il ne se faisait pas, il y aurait impossibilité d'entretenir plus de huit ou neuf curés, tous les autres ne subsistant presque que par ce supplément, les dimes n'étant pas encore considérables ; aussi nous ne saurions nous dispenser de la supplier très respectueusement de continuer cette grâce si utile à la religion, et nous devons lui faire savoir en même tems que la nécessité d'avoir des curés fixes est très pressante ; la plus grande partie des prêtres, qui ne sont point arrêtés par cette fixation, se laissant aller au penchant qu'ils ont de servir les nouvelles missions sur le Mississipi, à quoi ils ont un attrait très particulier, ce qui priverait par la suite les peuples de la colonie des secours spirituels, plusieurs curés, ayant déjà quitté et d'autres se préparant à le faire, à quoi on ne peut rémédier que par une destination certaine et fixe des prêtres qu'on fait passer de France. Le défrichement des terres augmente tous les jours par les établissements des soldats et des enfans des habitans qui commencent des nouvelles habitations surtout dans l'Isle de Montréal et au-dessous où les terres se trouvent meilleures que dans d'autres endroits. Nous ne pouvons pas nous dispenser de faire savoir à sa Majesté que la communauté des religieuses Ursulines des Trois-Rivières augmentant en sujets qui y sont reçus sans augmen-

tation de leurs revenus, subsistant, mais très pauvrement, de la seule charité de Monsr l'Evêque de Québec, Il est à craindre qu'elle ne tombe entièrement, ce qui arriverait, si le bien qu'il leur fait venait à cesser ; s'il y avait seulement sept ou huit religieuses qui y exerçassent l'hospitalité, comme elles se le proposent, joint à l'instruction de la jeunesse cela ferait du bien, mais le point principal est qu'elles soient bien fondées. La nouvelle communauté de religieuses hospitalières que M^e l'évêque avait fait à l'Hôpital Général a cessé de son consentement suivant l'ordre que sa Majesté en a donné, la supérieure en a été tirée avec deux filles qui étaient au noviciat qui ont été mises dans la maison de l'Hôtel-Dieu, ayant seulement laissé pour prendre soin de cette maison, en attendant que les administrateurs y ayent pourvû, quatre des cinq anciennes religieuses et deux autres qui y ont fait profession quelques jours avant de recevoir l'ordre de sa Majesté, Nous aurions désiré que ce prélat ne se fut pas si fortement pressé à les faire professer, les religieuses de l'Hôtel-Dieu ayant une très forte opposition à les recevoir, les ayant refusées avant qu'elles entrassent à l'Hôpital Général pour des raisons, à ce qu'elles disaient, qui leur sont de conséquence, sur quoi nous supplions sa Majesté de nous faire savoir ses volontés. La connaissance que nous avons de l'extrême pauvreté des religieuses Hospitalières de Montréal qui les met presque hors d'état de se soutenir, les dedans de leur maison n'étant qu'à demi rebâtis, joint à la nécessité de les conserver pour le secours des pauvres habitans dont l'hôpital est toujours rempli, nous oblige à supplier très humblement sa Majesté d'avoir égard à la prière que nous lui avons faite l'année dernière de leur accorder une gratification, outre les deux mille livres qu'elle a accoutumé de leur donner, assurant d'ailleurs sa Majesté qu'elle ne doit point considérer comme une grâce le supplément à la solde des soldats malades qui leur est donné, pour faire onze sols trois deniers par jour, étant certain qu'elles en dépensent davantage. L'expérience nous l'ayant fait connaître pendant quelque temps que le Sieur de Champigny s'est chargé du soin de faire fournir les choses nécessaires aux soldats malades. Ainsi il vous est impossible d'y faire aucune diminution. On ne saurait mieux placer une charité que celle que le roi a fait de mille livres aux frères hospitaliers de Montréal, cette maison s'étant chargé, avec plaisir, d'un bon nombre de pauvres qui sont hors d'état de gagner leur pain et qui souffraient de la disette des vivres qu'il y a eu l'été dernier. Ils ont aussi répandu leurs charités à de pauvres familles du dehors qui étaient dans les maisons ; mais pour soutenir le bien qu'ils font, ils ont un extrême besoin de la continuation de cette grâce que nous supplions sa Majesté de leur accorder annuellement. Nous n'avons néanmoins aucune nouvelle du père Hennepin, récolet. S'il s'avisait de venir à ces quartiers nous serions très exacts à faire exécuter l'ordre que sa Majesté nous a donné de le renvoyer surement en France. . ." (APC, CGC[11], R 1885, p. LXVII.)

M. de Villieu à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Port-Royal, 20 octobre 1700). Mort de M. de Villebon. Plaintes contre le sieur de Saint-Castin et les missionnaires qui font un commerce illicite avec les Anglais. (APC, CGC[11], *Acadie*, R 1887, p. CCXVII.)

Acte d'élection par les chanoines du chapitre de Québec de M. Charles Glandelet, comme doyen du dit chapitre (Québec, 4 décembre 1700). (AAQ, *Registre B*, p. 178.)

Lettres de MM. Ango des Maizerets et Charles Glandelet nommant M. Etienne Boullard théologal du chapitre de Québec (Québec, 29 décembre 1700). Acte de prise de possession de la dignité de théologal du chapitre par M. Etienne Boullard (Québec, 26 mai 1701). (AAQ, *Registre B*, p. 180.)

Mgr de Laval. Acte du diaconat de M. Potentien Le Viviers, profès récollet, et de la prêtrise de Martin Turpin (Québec, 21 novembre 1700) (dans la chapelle du séminaire de Québec). (AAQ, *Registre A*, p. 808.)

Mgr de Laval. Acte de la prêtrise de Jean-Baptiste Gaultier de Varennes, Potentien Le Viviers et Chérubin Deniaux, profès récollets (Québec, 3 décembre 1700) (dans la chapelle du séminaire de Québec). (AAQ, *Registre A*, p. 808.)

1701

Mgr de Saint-Vallier. Lettre pastorale donnant aux curés des avis pour la conduite de leurs paroissiens (Paris, 7 mars 1701). Publiée dans *Mandements, etc., etc., des évêques de Québec*, v. I, p. 417.

Lettre sans signature où l'on parle des démêlés de Mgr de Saint-Vallier avec les missionnaires jésuites et récollets. Six religieux récollets, revenus du Canada vers 1700, se plaignent du dénûment dans lequel leurs confrères vivent en Canada. Les évêques ordinairement sont cause de troubles dans les pays de mission. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. IV, p. 56.)

Sa Majesté le roi Louis XIV. Mémoire au sieur de Brouillan, gouverneur de Terre-Neuve, choisi pour commander à l'Acadie (Versailles, 23 mars 1701). Le soin spirituel de l'Acadie est entre les mains de quelques prêtres des Missions étrangères et de quelques Frères récollets. Les premiers desservent les Mines (Grandpré), Port-Royal et les sauvages de Pentagouet; les récollets de fort Saint-Jean: les habitations des environs de Beaubassin. Le missionnaire qui dessert les Mines retire 600 livres des dîmes et son casuel est de plus de 300 livres; celui qui demeure à Port-Royal a environ 300 livres de dîmes et autant de casuel. Le récollet qui doit servir d'aumônier au fort Saint-Jean a 300 livres de gratification de Sa Majesté, et les deux autres récollets ont chacun 200 livres et de très petits casuels. Le supérieur des Récollets en France reçoit 400 livres pour ses religieux de l'Acadie, mais ne les leur envoie point. Le même a reçu depuis trois ans le salaire du religieux qui est supposé desservir le fort Saint-Jean, sans s'occuper d'en envoyer un. Mgr l'évêque de Québec reçoit annuellement 1,500 livres pour les missionnaires de l'Acadie. Il a établi un curé fixe à un endroit nommé Pigiguit, près des Mines; il dit qu'il ne peut trouver de prêtres qui veuillent demeurer en Acadie, et estime qu'il vaudrait mieux confier le soin de cette colonie à une communauté religieuse. M. de Brouillan donnera son avis sur cette dernière proposition; il avertira Sa Majesté de la conduite des ecclésiastiques, ayant bien soin cependant de ne pas se laisser prévenir contre eux et d'approfondir avec charité les plaintes qui lui seront faites. (APC, OR, RS, 1899, p. 338.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Brouillan, gouverneur à l'Acadie (Versailles, 9 avril 1701). Il fera repasser en France M. Guay, prêtre du séminaire des Missions étrangères, à cause des plaintes portées contre lui par ses supérieurs et l'évêque de Québec. S'il est vrai que M. Abel Maudoux a refusé d'en-

terrer M. de Villebon parce qu'il ne laissait aucuns biens, Sa Majesté le fera aussi passer en France, malgré que l'évêque et ses supérieurs paraissent satisfaits de lui. (APC, OR, RS, 1899, p. 339.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Bégon, intendant à Rochefort (Versailles, 30 mars 1701). Sa Majesté accorde 400 livres pour les deux missionnaires récollets de l'Acadie ; " l'intention de Sa Majesté est que cette somme leur soit envoyée en argent ou en choses qui leur soient propres, et Elle vous défend de les faire payer en France aux religieux de leur ordre. " M. Bégon donnera passage à deux institutrices qui passent à l'Acadie à l'instigation de l'évêque de Québec. (APC, OR, RS, 1899, p. 338.)

Mgr de Laval. Liste des confirmés, 1701. Chapelle du Séminaire (16 et 17 mai). (AAQ, *Registre des confirmations*, p. 133.)

Récit par M. de Sannole de ce qui s'est passé à Biloxy depuis le départ du traversier pour Saint-Domingue, le 20 mai 1701. Conduite insolente du Père Du Rue. (APC, CGC[13], *Louisiane*, v. I, p. 315.)

Sa Majesté le roi Louis XIV à MM. de Callières et de Champigny (Versailles, 31 mai 1701). Sa Maté a examiné avec attention ce qu'ils écrivent au sujet des religieuses Ursulines des Trois-Rivières et des Hospitalières de l'Hôpital général ; Elle voit à travers de ce qui s'est fait pour tous ces établissements beaucoup de charité et de zèle dud. Sr évêque, mais en même temps pas assez de modération dans ce zèle, de sorte qu'en le renfermant dans de certaines bornes, on peut en empêcher les mauvais effets et n'en laisser subsister que les bons. Sa Maté voit bien par tout ce qui lui a été écrit sur l'établissement des Ursulines aux Trois-Rivières qu'elles y sont nécessaires, mais qu'il est à craindre qu'elles ne soient obligées d'abandonner faute de subsistance, ce qui causerait un scandale qu'il est de la prudence de prévenir ; ainsi Sa Maté désire que lesd. Srs de Callières et de Champigny examinent en quoi consistent le revenu de cette maison et celui qu'ont d'ailleurs les religieuses qui y sont entrées, et qu'après avoir rendu les faits constants ils voient le nombre de religieuses qui peuvent subsister de ces revenus, voulant bien accorder des lettres patentes pour confirmer cet établissement si ces revenus sont suffisants pour l'entretien de huit religieuses auxquelles elle en a fixé le nombre, mais ces lettres patentes porteront en même temps des défenses de le pouvoir augmenter sans la permission expresse de Sa Maté sous quelque prétexte que ce soit, même de recevoir des novices qu'il n'y ait des places vacantes. Comme c'est de cet examen que doit dépendre la décision de Sa Maté, Elle désire qu'ils la fassent avec toute l'exactitude possible, cependant elle a fait délivrer aud. Sr évêque une permission de faire cet établissement avec promesse d'accorder ces lettres patentes aussitôt que, par un procès verbal en bonne et due forme desd. Srs de Callières et de Champigny, il paraîtra qu'il y a des revenus certains attachés à cette maison pour l'entretien de ces huit religieuses. Ils trouveront ci-joint copie de cette permission. L'affaire des Hospitalières a été d'une plus grande discussion. Led. Sr évêque a demandé qu'en cas que Sa Maté voulût absolument défendre à ces religieuses de prendre soin de l'Hôpital général, il étoit juste qu'elle lui fît rendre les dons qu'il a faits à cet hôpital dans la seule vue de l'établissement de ces religieuses ; cette prétention pouvait recevoir quelque difficulté, mais Sa

Ma^{té} n'a pas cru devoir souffrir qu'on la fît à un évêque qui a agi par zèle et qui a pu ignorer les règles de la jurisprudence, ainsi cela a fait un embarras, ayant paru a Sa Ma^{té} qu'en rendant aud. S^{r} évêque ce qu'il a donné à cet hôpital, on en diminuerait si considérablement le revenu qu'il ne pourrait subsister; d'ailleurs, il est resté représenté à Sa Ma^{té} que l'administration journalière des séculiers, qui est très bonne en France, est sujette à des inconvénients en ce pays-là qui ont paru sensibles à Sa Ma^{té} de sorte qu'on serait obligé d'avoir recours à quelque autre communauté religieuse. Toutes ces considérations ont engagé Sa Ma^{té} à y laisser les Hospitalières si elles veulent bien y demeurer, sans vouloir cependant entrer dans la discussion de leurs instituts, ni dans l'examen de leurs règles, supposant qu'elles le peuvent et qu'elles le désirent; mais comme il faut éviter de tomber dans l'inconvénient dont il est parlé ci-dessus, Sa Ma^{té} juge à propos de fixer le nombre de ces religieuses à dix professes, y compris la supérieure et les autres qui ont charge dans la maison, et deux converses, sans que ce nombre de douze religieuses et converses puisse être augmenté pour quelque cause que ce soit, et encore à condition que la subsistance de ces religieuses ne sera point prise sur le bien des pauvres; et elle désire que lesd. Srs de Callières et de Champigny déclarent aud. S^{r} évêque et à ses grands vicaires en son absence qu'ils ont ordre formel de s'opposer à cette augmentation et de l'empêcher par toutes sortes de moyens. Elle veut aussy que cet hôpital demeure toujours sous la direction des administrateurs nommés par les lettres patentes de son établissement, qui seront appelés lorsqu'il y aura quelque affaire importante à régler, ainsi qu'il est porté par le traité fait avec led. S^{r} évêque le 10e août 1698. Sa Ma^{té} désire qu'ils observent dans l'exécution de ce qu'elle leur ordonne au sujet de ces établissements, de ménager le caractère de la personne dud. évêque et qu'ils évitent de blâmer sa conduite, étant important de lui conserver le respect et la révérence des peuples. Elle veut aussi qu'ils portent les supérieurs des communautés à exécuter les ordres qu'il enverra à ses grands vicaires pendant son absence, et elle trouve bon pour les y engager qu'ils leur fassent connaître que la considération qu'elle a pour lui contribue à leur accorder les grâces qu'ils reçoivent d'elle. . . (APC, OR, RS, 1899, p. 342.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'ancien évêque de Québec (Versailles, 31 mai 1701). Le roi veut bien continuer la gratification de 3,000 livres pour les missions du Mississipi. Sa Majesté a consenti à laisser aux religieuses Hospitalières le soin de l'Hôpital général. (APC, OR, RS, 1899, p. 343.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. le procureur général Pierre Ruette d'Auteuil (Versailles, 31 mai 1701). Il a reçu sa lettre de novembre 1701. Le roi consent à ce que les religieuses de l'Hôtel-Dieu s'établissent à l'Hôpital général, mais leur nombre ne devra jamais dépasser huit. Donnera des lettres patentes aux Ursulines des Trois-Rivières, si le revenu de ce monastère est suffisant pour l'entretien des religieuses qui y sont; le nombre des religieuses sera limité selon ce revenu. Est surpris de ce qu'il lui dit au sujet de l'emploi des 8,000 livres que Sa Majesté le roi accorde pour le soutien des curés, et que l'évêque de Québec emploierait à d'autres fins. (APC, OR, RS, 1899, p. 341.)

Arrêt du Conseil d'Etat du roi qui établit à Québec une communauté de religieuses Hospitalières pour desservir les pauvres de l'hôpital de cette ville (Versailles, 31 mai 1701). (APC, MSM, RS, 1899, p. 98.)

Règlement du roi pour étendre et expliquer les honneurs à être rendus aux dignitaires dans les cérémonies publiques (Versailles, 31 mai 1701). (APC, MSM, RS, 1899, p. 98.)

Ordonnance de Sa Majesté le roi Louis XIV qui permet l'établissement des religieuses Ursulines aux Trois-Rivières (Versailles, 31 mai 1701). Fixe à huit la limite extrême des religieuses. Donnera des lettres patentes quand on pourra justifier d'un revenu fixe suffisant pour l'entretien de l'établissement. (APC, MSM, RS, 1899, p. 98.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Callières (Versailles, 31 mai 1701). " Le Procureur général m'escrit que plusieurs Curés se plaignent avec justice que la distribution des huit milles livres, que Sa Ma^té^ accorde pour leur subsistance, ne se fait pas avec toute l'égalité necessaire, et qu'on applique une partie de cette somme à d'autres usages qu'au soulagement de ces Curés. Il faut que vous entriez dans l'examen de ce detail et que vous me fassiez sçavoir s'il se passe quelque chose en cela qui ne soit pas conforme aux intentions de Sa Ma^té^, quoi qu'au fonds je sois bien persuadé que M. l'évêque de Québec ne fait pas tourner aucune partie de cette somme a son usage particulier. Sa Ma^té^ ayant bien voulu permettre aux intéressés de la compagnie du Mont-Louis de charger du sel sur la flûte *la Seine* pour leur donner moyen de remettre leur établissement, elle désire que vous empêchiez que le Sr Riverin ne le fasse sortir, ny aucune autre chose de cet établissement jusqu'à nouvel ordre, et je me remets a ce que je vous ay expliqué des intentions de Sa Ma^té^ sur les discussions qu'il y a entre les intéressés et led. Sr Riverin. " (APC, OR, RS, 1899, p. 341.)

Règlement d'une difficulté entre les MM. des Missions étrangères et les PP. Jésuites de Québec touchant la mission et établissement que ces derniers réclament aux Tamarois. Gain de cause est donné aux Missions étrangères sous certaines restrictions. Etaient présents par ordre du roi pour juger le différend : l'archevêque d'Auch ; Charles, évêque de Marseille ; Paul, évêque de Chartres ; Jean, évêque de Québec ; MM. de Brisacier, Thiberge, de Lamberville, de Kervillars (Versailles, 7 juin 1701). (APC, MSM, RS, 1899, p. 99.)

Le R. P. Saint-Gilles à M. le comte de Pontchartrain (Paris, 11 juillet 1701). M. d'Iberville, ayant exprimé le désir d'emmener avec lui un de leurs Pères pour y continuer la mission qu'un autre y remplit depuis 18 mois, suggère qu'on y fasse passer le Père Dongé sur un des vaisseaux du roi. (APC, CGC[13], *Louisiane*, v. I, p. 312.)

Mgr de Laval. Acte du diaconat de Pierre Le Boulanger et de Philippe Rageot (Québec, 17 juillet 1701) (dans la chapelle du séminaire de Québec). (AAQ, *Registre A*, p. 809.)

R. P. Etienne de Carheil, supérieur de la mission des Hurons à Michillimakinac, à M. de Lamothe-Cadillac (25 juillet 1701). Il désire depuis plusieurs années que l'on fasse un établissement au Détroit. Quoi qu'il en soit de ce projet, il est disposé à aider le sieur de Lamothe dans tout ce qu'il fera (avec des observations

à la marge par M. de Lamothe-Cadillac). N. B. Les pièces concernant le différend des Pères Jésuites avec le sieur de Lamothe-Cadillac sont dans le volume 5ème *Première formation d'une chaîne de Postes entre le fleuve Saint-Laurent et le golfe du Mexique*, de Pierre Margry. Nous nous contenterons d'indiquer la page où se trouve chacune de ces pièces (Margry, v. V, p. 204.)

Mgr de Laval. Acte de la tonsure de Pierre Le Prévost, né en 1674, fils de Jacques Le Prévost et de Jeanne Favrault, du diocèse d'Evreux; d'Antoine Chabot, né le 24 avril 1679, à l'île d'Orléans, fils de Mathurin Chabot et de Marie Mésange; de Charles Rageot, né à Québec le 11 juin 1680, fils de Gilles Rageot et de Madeleine Morin; de Charles Plante, né le 18 décembre 1680, à l'île d'Orléans, fils de Claude Plante et de Marie Patenotre; d'Antoine Angers, né. . .; de Pierre Hazeur-Delorme, né à Québec le 25 juin 1680, fils de François Hazeur et d'Anne Soumande; de Charles Hazeur Desonneaux, né à Montréal le 17 avril 1683, fils de Léonard Hazeur et de Marie-Anne Pingouet; de Jean-Baptiste Ménage, né à Québec le 4 février 1684; fils de Pierre Ménage et d'Anne Leblanc; de Pierre Lalande, fils de Pierre Lalande et de Thérèse Juchereau; du sous-diaconat de Pierre Picard et de Joseph-Théodoric (Thierry) Hazeur, et de la prêtrise de Philippe Rageot (Québec, 24 juillet 1701) (dans la chapelle du séminaire de Québec). (AAQ, *Registre A*, pp. 809-810.)

Le R. P. Joseph-Jacques Marest, missionnaire à Michillimakinac, à M. de Lamothe-Cadillac (28 juillet 1701). Il fera tout son possible pour le seconder dans l'établissement du Détroit. Attendra le retour des sauvages de Montréal afin de connaître leur intention, celle de M. de Callières et de ses supérieurs (note en marge de M. Cadillac). (Pierre Margry, v. V, p. 205.)

R. P. Jean Enjalran à M. de Lamothe-Cadillac (Montréal, 7 août 1701). Madame de Lamothe étant malade ne peut se mettre en route pour le Détroit. La maladie règne à Montréal (27 août). Il est à peu près certain que les projets de M. de Lamothe-Cadillac seront approuvés, et lui-même se fera un plaisir de seconder ses bons desseins (avec des notes en marge de M. Lamothe-Cadillac). (Pierre Margry, v. V, p. 207.)

R. P. Joseph-Louis Germain à M. de Lamothe-Cadillac (Québec, 25 août 1701). Il admire le courage de Mme de Lamothe-Cadillac qui s'est décidée à partir avec Mme de Tonty, allant toutes deux rejoindre leur époux à Détroit. Il attend le retour du P. Vaillant pour écrire aux missionnaires de l'Ouest (avec des notes en marge de M. de Lamothe). (Pierre Margry, v. V, p. 209.)

R. P. Jean Enjalran à M. de Lamothe-Cadillac (Trois-Rivières, 30 août 1701). Il approuve de tout cœur son projet et espère bien aller le rejoindre à Détroit avant longtemps, mais il ne peut partir avant que les ordres de la Cour ne soient arrivés (avec des notes en marge de M. de Lamothe). (Pierre Margry, v. V, p. 211.)

R. P. François Vaillant de Gueslis à M. de Lamothe-Cadillac (Fort Frontenac, 23 septembre 1701). Il vient de rencontrer M. de Lamothe au fort Frontenac. Il le remercie des bontés qu'il a eues pour lui lors de son voyage à Détroit. Il est probable que les Hurons iront s'établir à Détroit. Quant aux Iroquois, il ne semble pas y avoir d'opposition de leur part (avec des notes en marge de M. de Lamothe). (Pierre Margry, v. V, p. 213.)

M. de Brouillan au comte Jérôme de Pontchartrain (Port-Royal, 6 octobre 1701). De Chibouctou (Halifax) où il est débarqué, il s'est rendu par terre à Port-Royal. S'est occupé aussitôt de la construction du fort; il a décidé de le placer sur un terrain appartenant en partie à l'église. S'est informé en arrivant de la conduite du curé de Port-Royal, M. Abel Maudoux, " qui lui a paru homme d'esprit et se mêlant de politique ". On lui a donné quelques mémoires contre lui, qu'il lui envoie, mais il n'a pas cru devoir les éclaircir; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il possède le cœur de ses paroissiens sur lesquels il a eu jusqu'à présent une autorité absolue, et on prétend qu'il voit avec peine établir celle du gouverneur. Si l'on juge à propos de le faire repasser en France, on pourrait le remplacer par le prêtre récollet qui a servi d'aumônier sur la flûte *la Gironde*, qui lui a paru " d'un caractère à bien remplir cette place. . . Il y a à la cure des Mines, qui vaut 800 livres, un bon et simple ecclésiastique. " Il n'y en a pas à celle de Pigiguit ni à celle de Beaubassin. A retenu pour aumônier au fort un récollet venu de Plaisance, et qui avait l'intention d'aller à Québec. L'abbé Guay, missionnaire à Pentagouet, " qui lui a paru un bon prêtre et honnête homme " repasse en France. Comme il a desservi la chapelle du fort depuis un an, avec la permission du grand vicaire de l'Acadie, il lui a fait donné 75 livres sur les fonds des travaux. Les supérieurs des religieux qui sont missionnaires à l'Acadie gardent pour eux les gratifications que le roi accorde à ces derniers, qui quittent leurs missions n'ayant rien pour vivre. Il faut ordonner qu'on leur envoie ce que Sa Majesté leur donne. Il a permis au missionnaire des Malecites de venir résider à Passamaquodie, où il se trouve plus à proximité de Port-Royal. Le sieur (Antoine) Gaulin, chargé de la mission de Pentagouet " paraît fort pieux et fort attaché à contenir les sauvages dans les intérêts de la France. . . On prétend que le Père (Vincent) Bigot, qui est chargé de celle de Quinibequi, n'a pas les mêmes sentiments. Il est certain qu'il n'a pu empêcher les sauvages d'avoir des pourparlers avec les Anglais qui sont allés si avant, qu'ils ont reçu les présents et promis de faire la paix avec eux," ce qui serait arrivé si les Anglais n'avaient voulu les obliger à rompre toute communication avec les Français. (APC, CGC[11], *Acadie*, p. CCXIX.)

MM. de Callières et de Champigny à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 5 octobre 1701). " . . . Quand M. l'Evêque sera de retour, nous l'engagerons autant que nous pourrons à rendre les cures fixes; mais une chose sûre pour l'y obliger, ce serait, monseigneur, de vous donner la peine de lui en dire un mot, si vous le jugez à propos, pendant qu'il est en France, et de l'exhorter en même temps de faire passer des prêtres en ce pays, qui en est fort dénué; ce qu'il ne peut faire comme il le souhaiterait, à cause de la grande dépense à laquelle il est obligé pour leur passage. . . L'établissement que M. l'Evêque a fait d'un couvent d'Ursulines aux 3 Rivières nous paraît utile, tant pour l'éducation des jeunes filles, que pour six lits qu'elles se sont obligées de tenir pour les pauvres malades de ce lieu. Vous verrez, monseigneur, par le mémoire ci-joint que nous vous envoyons de leurs biens, qu'il ne suffit pour l'entretien des huit Religieuses que S. M. y fixe. Mais si M. l'évêque y ajoute mille livres par an, comme il le promet, nous croyons que cet établissement se pourra soutenir. Nous tiendrons la main à faire exécuter ce que vous nous ordonnerez à cet égard. Nous ferons une attention particulière à tout

ce que vous nous prescriverez pour l'établissement de l'Hôpital général de Québec, en ne souffrant point qu'on augmente le nombre des religieuses que S. M. y a limité, et en le faisant toujours demeurer sous la direction des administrateurs qu'elle y a établis par ses lettres patentes. Nous aurons pareillement soin de faire faire par les supérieurs des communautés tout ce que M. l'évêque demandera d'eux, et nous lui ferons rendre par les peuples le respect et l'honneur qui lui sont dus. . . Les PP. Récollets de ce pays, qui y rendent beaucoup de services, tant dans les cures au défaut des prêtres que dans les troupes comme aumôniers, mériteraient quelques nouvelles grâces de S. M. " (APC, CGC[11], R 1885, p. LXIX.)

R. P. Joseph-Jacques Marest à M. de Lamothe-Cadillac (Michillimakinac, 8 octobre 1701). Il regrette que le P. Vaillant n'ait pu se rendre à Michillimakinac, lors de son voyage à Détroit. Le P. Jean-Baptiste Chardon est parti pour aller à la Baie-des-Puants aider le P. Henri Nouvel, âgé de 80 ans. Les Outaouais ne sont pas encore décidés d'aller s'établir à Détroit. Ils craignent les Iroquois. Quant à lui, il attend les ordres de ses supérieurs pour prendre une décision (avec les notes en marge de M. de Lamothe-Cadillac). (Pierre Margry, v. V, p. 215.)

R. P. Joseph-Louis Marest à M. de Lamothe-Cadillac (Michillimakinac, 20 octobre 1701). Il a reçu le paquet de lettres expédiées de Détroit par M. de Lamothe-Cadillac. Il ne peut lui donner aucune réponse définitive au sujet des Outaouais. Il n'a pu envoyer la lettre de M. de Lamothe pour le P. Claude Aveneau, chez les Miamis. Il est à peu près décidé de passer l'hiver à Michillimakinac, de même que le P. de Carheil (avec des notes en marge de M. de Lamothe-Cadillac). (Pierre Margry, v. V, p. 217.)

Extraits de lettres de l'Acadie (1701). Du sieur Abel Maudoux, missionnaire à Port-Royal. Il propose d'établir en Acadie une congrégation de Bénédictins qui serviraient d'exemple aux sauvages, en défrichant et en mettant en valeur les terres et en leur procurant en même temps les secours spirituels, et cela sans être à charge comme les moines mendiants. Demande qu'on lui accorde au moins cent pistoles comme dédommagement pour le terrain de l'église, du presbytère et du cimetière dont s'est emparé le sieur de Brouillan, pour la construction du fort. Se disculpe de l'accusation d'avoir fait le commerce avec les Anglais ; il est resté avec ses paroissiens et a même aidé les soldats du fort de Naxouat à combattre l'ennemi. A l'égard du sieur de Villebon, qu'il n'aurait pas voulu enterrer, il a seulement représenté que l'église était trop petite, il était plus convenable de l'inhumer dans le cimetière ; il a été bien peu payé pour les frais funéraires ; il exerce presque gratuitement toutes les fonctions religieuses. (APQ, MNF, 2e série, v. 9.)

Etat de la distribution à faire des 8,000 livres que le roi a accordées en la présente année (1701) pour partie de l'entretien et subsistance des curés établis en la Nouvelle-France. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. III, p. 27 ; APC, MCR, RS, 1899, p. 190.)

Etat des revenus et des charges des communautés établies en la Nouvelle-France (1701). Le séminaire de Québec. Les Jésuites. Les Ursulines de Québec. L'Hôtel-Dieu de Québec. Les filles séculières de la Congrégation à Québec, nul revenu. L'Hôpital général de Québec. Le séminaire de Montréal. L'Hôtel-Dieu de

Saint-Joseph à Montréal. Les filles séculières de la Congrégation à Montréal. L'Hôpital général de Montréal des Frères Charon. Les religieuses Ursulines des Trois-Rivières. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. III, p. 35; APC, MCR, RS, 1899, p. 190.)

MM. de Callières et de Champigny à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 1701). Ils font l'historique des transactions au sujet de l'île Jésus. Le séminaire de Québec en est propriétaire en vertu du testament de Mgr de Laval. Ce dernier l'avait eue en échange de M. Berthelot pour l'île Saint-Laurent (île d'Orléans), le 24 avril 1675, et celui-ci la possédait en vertu d'un acte de cession que lui en firent les Jésuites. Ces derniers n'avaient jamais eu de titres ni, à vraîment parler, de possession. M. Berthelot en obtint la concession de M. Talon, le 13 novembre 1672, et le séminaire de Québec s'en fit plus tard confirmer la propriété par MM. de Callières et Champigny, mais Sa Majesté n'a pas encore ratifié cette concession, malgré les demandes pressantes qui ont été faites. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 137.)

MM. de Callières et de Champigny à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 31 octobre 1701). " Vous connaîtrez par l'état des biens du séminaire de Québec, le grand bien qu'il fait dans ce pays, par la grande quantité d'enfants qu'il élève et instruit pour toutes sortes d'états, la plus grande part sans payer aucune pension, ce qu'il ne pourra soutenir après la mort de M. l'ancien évêque et de quelques ecclésiastiques, dont il tire beaucoup de secours par les revenus qu'ils ont en leur particulier." (APC, CGC11, R 1885, p. LXIX.)

Mgr de Laval. Acte du diaconat de Pierre Picard et de la prêtrise de Pierre Le Boulanger (Québec, 6 novembre 1701) (dans la chapelle du séminaire de Québec). (AAQ, *Registre A*, pp. 810-811.)

M. l'intendant de Champigny à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 7 novembre 1701). M. de Callières lui a refusé par deux fois la permission de placer le buste du roi " dans le devant de la maison du sieur Hazeur, à la basse-ville de Québec. " M. de Champigny désirerait le placer avant son départ et c'est pourquoi il prie le ministre de lui en dire un mot. Le buste, depuis qu'on l'a enlevé de la place de la basse-ville, est resté dans une chambre du Palais. (APC, CGC11, R 1885, p. LXIX.)

MM. de Callières et de Champigny à M. le comte de Pontchartrain (Québec, 24 novembre 1701). Ils lui apprennent l'incendie du séminaire de Québec, et lui annoncent qu'ils envoient en France M. de Joncaire, maréchal des logis des gardes de M. de Callières, pour demander du secours. Mgr l'ancien évêque et les prêtres du Séminaire se sont retirés à l'évêché, et vont faire tout leur possible pour commencer dès maintenant la reconstruction de leur maison. (APC, CGC11, R 1885, p. LXIX.)

M. Levasseur de Néré, ingénieur, à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 24 novembre 1701). Récit de l'incendie du séminaire de Québec, le 15 novembre 1701. (APC, CGC11, R 1885, p. LXIX.)

1702

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Bégon (Versailles, 11 février 1702). Les Récollets de la province de Bretagne qui sont à Plaisance demandent qu'on re-

mette à leurs supérieurs la gratification qu'ils reçoivent, afin que ceux-ci puissent leur acheter des provisions en France. Il doit y avoir 300 livres pour l'aumônier au fort, et 150 livres pour l'achat des provisions. (APC, OR, RS, 1899, p. 345.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec (Versailles, 15 février 1702). Il a rendu compte au roi de ce que Mgr de Saint-Vallier lui marque dans sa lettre du 8 février, au sujet du scandale donné par un religieux des Mathurins, du couvent de Beauvoir-sur-Mer, diocèse de Luçon, aumônier à bord d'un vaisseau. Sa Majesté a donné ordre de l'arrêter. Elle approuve la proposition faite par l'évêque d'établir en Acadie une communauté de religieux, d'où l'on tirerait des missionnaires pour le pays. Sa Majesté a fait donner des ordres pour observer plus religieusement les dimanches et les jours de fêtes à Terre-Neuve. (APC, OR, RS, 1899, p. 345.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr de Québec (Versailles, 8 mars 1702). Il écrit au supérieur des Missions étrangères que le roi permet le retour en France de M. Abel Maudoux, curé à Port-Royal. Il serait à désirer que des missionnaires fussent envoyés à Pigiguit, à Beaubassin et à Quinibequi. (APC, OR, RS, 1899, p. 346.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec (Versailles, 15 mars 1702). A reçu sa lettre du 5 de ce mois. Le roi approuve sa proposition de permettre aux Bénédictins de fonder un établissement en Acadie. Afin de ne pas laisser sans prêtre la cure de Port-Royal, devenue vacante par le départ de M. Maudoux, il écrit à M. de Brouillan de mettre en cet endroit l'aumônier du vaisseau que Sa Majesté envoie à l'Acadie. (APC, OR, RS, 1899, p. 346.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Bégon, à Rochefort (Versailles, 22 mars 1702). " Je ne veux point que le sieur de la Potterie me dédie l'histoire qu'il prétend avoir faite du Canada, ni même qu'il la fasse imprimer, et je vous prie de lui dire qu'il se garde bien de le faire." (APC, OR, RS, 1899, p. 346.)

M. le comte de Pontchartrain à M. de Brouillan, gouverneur à l'Acadie (Versailles, 15 mars 1702). " Sa Majesté a approuvé qu'il ait pris pour la construction du fort de Port-Royal l'endroit occupé par l'église. M. de Brouillan verra à trouver un autre endroit pour la construction d'une nouvelle église avec un presbytère. Sa Majesté trouve bon qu'il fasse repasser en France M. Abel Maudoux ; il a prié l'évêque de le faire remplacer par un prêtre plus docile et moins entêté. On a proposé d'établir une communauté de religieux bénédictins en Acadie, pour y remplir l'office de missionnaires, vu que les prêtres des Missions étrangères et les Jésuites se plaignent du manque de sujets, et que l'on prétend que les Récollets sont à charge par leur état aux colonies, leur institut étant de vivre d'aumônes." On lui a appris que le P. Vincent Bigot avait quitté la mission à Quinibequi. (APC, OR, RS, 1899, p. 352.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Brouillan (Versailles, 15 mars 1702). Il gardera l'aumônier du vaisseau *la Seine* (le P. Félix Pain) pour remplacer à Port-Royal, comme desservant, M. Abel Maudoux qui revient en France. (APC, OR, RS, 1899, p. 353.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au sieur Barat (Versailles, 15 mars 1702). Quoique sa conduite ne soit pas irréprochable, puisqu'il a disposé pour son usage particulier des 1,000 livres qui lui avaient été remises en dépôt, Sa Majesté consent cependant à le rétablir dans ses fonctions de greffier à Plaisance. (APC, OR, RS, 1899, p. 353.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Monic, gouverneur à Plaisance, Terre-Neuve (Versailles, 22 mars 1702). Il voit avec plaisir que M. Monic est content des récollets que le provincial de la province de Bretagne a envoyés à Terre-Neuve. Ce provincial désirerait que le religieux qui sert au fort allât prendre ses repas et coucher à l'hospice établi à Plaisance. "Cela conviendrait beaucoup mieux à son caractère que d'être tout le long du jour parmi des soldats. Ainsi Sa Majesté désire que vous le lui permettiez ; bien entendu qu'il restera dans le fort quand il y aura des officiers ou des soldats dangereusement malades pour pouvoir les assister et leur administrer les sacrements." (APC, OR, RS, 1899, p. 353.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Bégon, à Rochefort (Versailles, 22 mars 1702). " Je vous ai écrit que l'aumônier qui doit s'embarquer sur la flûte *la Seine* doit servir de curé à Port-Royal à la place du sieur Maudoux qui l'est à présent, qui doit repasser en France et qui servira d'aumônier sur cette flûte à son retour. Comme il est nécessaire d'avoir un honnête homme capable de remplir les fonctions curiales au Port-Royal pendant un an au moins, je vous prie de choisir parmi les aumôniers qui sont à Rochefort celui qui y sera plus propre, et informez-moi de ce que vous ferez." (APC, OR, RS, 1899, p. 353.)

Lettres des PP. Jacques Gravier et Gabriel Marest au R. P. Jean de Lamberville touchant les missions des Illinois (25 mars, 5 juillet et 26 novembre 1702). *The Jesuit Relations and Allied documents — Travels and explorations of the Jesuit Missionaries in New-France* (1610-1791). *The Original French, latin and italian texts, with English Translation and Notes, illustrated by portraits, maps and facsimiles,* — edited by Reuben Gold Thwaites, secretary of the state Historical Society of Wisconsin. Cleveland. (The Burrows Brothers Company, Publishers, MDCCCXCVI, v. LXVI, p. 24.)

Titres des propriétés des religieuses Ursulines des Trois-Rivières—Acte de concession, par M. de Montmagny à Thomas Godefroy de Normanville, de quarante arpents de terre près de la rivière des Trois-Rivières (Fort Saint-Louis, à Québec, 10 août 1641).—Acte de concession par MM. de la Barre et Duchesneau au sieur Joseph Petit Bruno, marchand, d'un emplacement de quarante-neuf pieds de face dans l'enclos de la ville des Trois-Rivières (Québec, 4 avril 1685). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 204.)—Acte de donation aux religieuses Ursulines des Trois-Rivières par le sieur Jacques Dubois, seigneur de Sainte-Marguerite, d'une concession de terre de trois arpents de front en la dite seigneurie (par-devant Séverin Ameau, Trois-Rivières, 4 février 1700). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 218.)—Acte de donation aux religieuses Ursulines par le sieur Jean-Baptiste Poulin de Courval, d'une terre de cinq arpents de front sur huit de profondeur, située le long de la rivière des Trois-Rivières, et d'un terrain en friche d'environ vingt toises en carré, pour servir de dot à Marguerite Creste, Sœur de Saint-Joseph, et à Marie-Madeleine Creste, postulante au monastère des Trois-Rivières ; en consi-

dération de quoi Mgr de Saint-Vallier a donné au sieur de Courval la somme de 500 livres pour la réception et pension de Charlotte Creste, chez les SS. de la Congrégation à Montréal (par-devant Séverin Ameau, Trois-Rivières, 6 septembre 1700). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 220.)—Acte de la concession aux Ursulines des Trois-Rivières par MM. de Callières et Bochart Champigny de l'étendue de terre qui se trouve sur le lac Saint-Pierre, entre le sieur Joseph Petit dit Bruno, seigneur de Maskinongé, et le sieur Trottier dit Beaubien, seigneur de la Rivière-du-Loup (seigneurie de Saint-Jean ou Maskinongé-Ouest) (Québec, 13 octobre 1701).—Acte de ratification par Sa Majesté de la concession accordée aux religieuses Ursulines des Trois-Rivières (13 octobre 1701) (Versailles, 18 juin 1703). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 223.)—Acte de donation aux Ursulines des Trois-Rivières par le sieur Pépin dit Laforce et Louise Lemire, son épouse, de trois arpents de terre et quelques chaînes, au dit lieu des Trois-Rivières (par-devant J.-B. Pottier, notaire, 6 février 1702). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 224.)—Constitution par Mgr de Saint-Vallier en faveur des religieuses Ursulines des Trois-Rivières d'une rente de 500 livres au principal de la somme de 10,000 livres, à prendre sur les aides et gabelles de la ville de Paris (par-devant Aumont et Le Roy, notaires au Châtelet de Paris, 18 février 1702).—Constitution d'une autre rente de 500 livres sur le bureau des revenus casuels de Sa Majesté par le même et pour les mêmes (Paris, 27 février 1702).—Sa Majesté le roi Louis XIV (copie des lettres patentes pour l'établissement des religieuses Ursulines aux Trois-Rivières) (Marly, 31 mars 1702). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 226; APQ, *Insinuations du Conseil Souverain*, registre B, fol. 156.)—Acte de transport par Mgr de Saint-Vallier aux religieuses Ursulines des Trois-Rivières des deux rentes ci-dessus mentionnées (par-devant Verain et Dufort, notaires au Châtelet de Paris, 8 juin 1702). (AAQ, *Registre C*, pp. 55 à 74; APQ, *Edits et Ordonnances, etc., etc.*, v. I, p. 289.)—Acte par lequel le sieur Joseph Petit Bruno et sa femme, Marie-Madeleine Chesnaye, s'engagent à verser aux Ursulines des Trois-Rivières la somme de 1,000 livres pour la dot de leur fille Marie Bruno, dite Sœur de la Miséricorde, et leur abandonnent pour plus de sûreté une maison située sur la Place d'Armes, aux Trois-Rivières (par-devant J.-B. Pottier, notaire, Trois-Rivières, 20 juin 1705). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 228.)—Acte par lequel les Ursulines des Trois-Rivières abandonnent à titre de bail pour sept ans, à M. René Godefroy, sieur de Tonnancour, une maison pour servir de corps de garde aux soldats de la garnison de la ville des Trois-Rivières (par-devant J.-B. Pottier, notaire, Trois-Rivières, 8 octobre 1705). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 231.)—Constitution d'une rente de 322 livres en faveur des religieuses Ursulines des Trois-Rivières, par demoiselle Catherine Céloron, sœur de Jean-Baptiste Céloron, écuyer, sieur de Blainville, commandant une des compagnies des troupes de Sa Majesté, en la Nouvelle-France (Paris, 15 mars 1708). (AAQ, *Registre C*, pp. 55-65.)—Acte par lequel les religieuses Ursulines des Trois-Rivières abandonnent à titre de bail pour sept ans, à sieur François de Gallifet, gouverneur des Trois-Rivières, un emplacement situé au Platon (par-devant J.-B. Pottier, notaire, Trois-Rivières, 22 octobre 1711). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, pp. 228-235.)—1° Contrat de vente par René Godefroy, sieur de Tonnancour, de trois arpents de terre de largeur, sur vingt de profondeur, faisant partie du fief de Godefroy (par-devant Veron de Grandmenil,

Trois-Rivières, 22 décembre 1712) ; 2° contrat de vente par Joseph Prou et Marie-Joseph Dupont, sa femme (habitant de l'Arbre-à-la-Croix), d'une concession de quatre arpents de terre de front sur quarante de profondeur, faisant partie du fief de Godefroy (par-devant Veron de Grandmenil, 30 mars 1713). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 200.)—Voir: *Les Ursulines des Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, 4 tomes, Trois-Rivières, P.-V. Ayotte, libraire-éditeur, 1888.

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec (Versailles, 1er avril 1702). Sur l'assurance qu'il a donnée au roi que l'évêque avait établi un revenu certain de 1,000 livres aux religieuses Ursulines des Trois-Rivières, Sa Majesté a accordé des lettres patentes. Ordonnera qu'on laisse aux religieuses de l'Hôpital général l'usage de la ménagerie. Sa Majesté n'a rien résolu sur sa demande d'exempter les hôpitaux et hôtels-Dieu de Québec, de Montréal et des Trois-Rivières, de l'exemption des corvées et charges publiques, ni sur leur franc salé, ni sur la faculté qu'il propose de leur donner de vendre la viande pendant le carême. Sa Majesté a accordé 2,000 livres pour les Anglais catholiques qu'il dit être dans la misère. Elle a donné ordre à MM. de Callières et de Beauharnois d'empêcher que les ecclésiastiques envoyés en Canada n'en reviennent sans sa permission ou celle de ses grands vicaires. A propos des difficultés que lui font les seigneurs des fiefs où il n'y a pas encore d'églises en pierre. (APC, OR, RS, 1899, p. 346.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Brisacier, supérieur du séminaire des Missions étrangères, à Paris (Versailles, 1er avril 1702). Sa Majesté accorde 3,000 livres pour les missionnaires des Missions étrangères au Mississipi et 2,000 livres pour les prêtres du séminaire de Québec, à prendre sur les 8,000 accordées pour l'entretien des curés. Sa Majesté voudrait savoir ce qu'est cette île Jésus que MM. de Callières et de Champigny ont accordée au séminaire de Québec. Sa Majesté accorde également 1,000 livres de gratification aux Frères hospitaliers de Montréal. (APC, OR, RS, 1899, p. 346.)

Mgr de Laval. Acte du sous-diaconat (1er avril 1702), du diaconat (9 avril) et de la prêtrise (15 avril) de Charles-Joseph Deschamps de la Bouteillerie (dans la chapelle du Palais épiscopal). (AAQ, *Registre A*, p. 811.)

M. l'abbé de Brisacier, directeur du séminaire des Missions étrangères à Mgr de Saint-Vallier (Paris, 3 avril 1702). Il le remercie de toutes les grâces qu'il a obtenues du roi pour le séminaire de Québec et pour l'Hôpital de Montréal. " A l'égard du Sr Sarrazin et de la Mère de Saint-Ignace, conservez-leur votre protection pour l'année prochaine. " Il lui envoie un mémoire exact sur l'affaire de l'île Jésus. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 183.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec (Versailles, 19 avril 1702). Lui demande l'estimation des ornements qu'il sollicite pour sa cathédrale. (APC, OR, RS, 1899, p. 347.)

M. le comte de Pontchartrain à M. Bégon, intendant à Rochefort (Versailles, 19 avril 1702). L'aumônier de la flûte *la Seine*, le P. Félix Pain, restera en Acadie et servira comme curé de Port-Royal dont il aura le casuel qui est de plus de 600 livres. (APC, OR, RS, 1899, p. 347.)

R. P. Jacques-Jean Mermet, missionnaire chez les Miamis, à M. de Lamothe-Cadillac (Rivière-Saint-Joseph, 19 avril 1702). Il lui écrit "pour une affaire importante qui regarde le bien de la colonie ainsi que la religion, et c'est par là, monsieur, que vous pourriez voir que les Jésuites sont vos amis plus que vous ne pensez, à moins que vous ne vouliez pas vous-même les honorer de votre bon souvenir et si j'ose le dire, de votre amitié." Les Anglais font des avances aux Miamis afin d'obtenir la permission de fonder un établissement sur une rivière qui est la source de l'Ouabache. De là, ils pourront attirer vers eux tous les sauvages du Nord. Le chef des Hurons Quarante Sols cherche à faire alliance avec les Miamis afin de pouvoir traiter plus facilement avec les Anglais. Quarante Sols ne manquera pas de nier la chose, mais M. de Lamothe pourra avoir d'ailleurs d'autres détails. Le Père Mermet estime de tant d'importance tout ce qui se passe dans le moment qu'il en informe le gouverneur, l'intendant et ses supérieurs. (Pierre Margry, v. V, p. 219.)

R. P. Samuel-Martin Bouvard, supérieur des Jésuites à Québec, à M. de Lamothe-Cadillac (Québec, 20 avril 1702). C'est avec joie qu'il a appris que Mme de Lamothe s'était heureusement rendue à Détroit l'automne dernier. Il suppose que les PP. de Carheil et Marest, l'aîné, sont maintenant à Détroit avec leurs sauvages, et que M. de Lamothe se montre aussi complaisant envers eux qu'il l'a été pour le Père Vaillant. Le séminaire de Québec a été détruit par un incendie le 15 novembre 1701, et le même malheur est arrivé au fort de Chambly au mois de mars 1702. Le Père Benjamin (Delorme), récollet, y a été brûlé à mort (avec des notes en marge de M. de Lamothe). (Pierre Margry, v. V, p. 223.)

Le R. P. de Carheil à M. de Callières (Michillimakinac, 30 avril 1702). S'explique au sujet des démêlés avec M. de Lamothe-Cadillac. (Archives nationales, Paris, série *M.*, *Missions étrangères*, p. 204.)

M. de Lamothe-Cadillac au R. P. Joseph-Jean Marest (Détroit, 2 mai 1702). D'après les lettres reçues de Québec, MM. de Callières et le R. P. Bouvard sont sous l'impression que les RR. PP. de Carheil et Marest sont rendus à Détroit avec leurs sauvages. Cependant, d'après ce que ces sauvages eux-mêmes lui ont dit, il a raison de croire que ces deux Pères mettent tout en œuvre pour les empêcher de venir s'établir à Détroit. Il aimerait bien à savoir si les PP. de Carheil et Marest ont réellement tenu les discours que les sauvages leur attribuent. (Pierre Margry, v. V, p. 224.)

Confirmation par le roi de la concession de l'île Jésus, l'île aux Vaches et autres îles adjacentes, en faveur des supérieurs et directeurs du séminaire des Missions étrangères à Québec (Versailles, 2 mai 1702). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 192; APC, MSM, RS, 1899, p. 100.)

Sur le placet de MM. du séminaire de Saint-Sulpice. Sur la juridiction de l'île de Montréal (1702). (Archives de la Marine, à Paris, *Ordres et dépêches*, série B^2, v. 160, fol. 637.)

Sur le remplacement du Père Vaillant du Gueslis, jésuite. (Archives de la Marine, à Paris, *Ordres et dépêches*, série B^2, v. 161, fol. 333 et 336.)

M. le comte de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec (Versailles, 3 mai 1702). A propos de l'ordre qu'il a donné aux curés de refuser l'absolution aux habitants qui ne paient pas la dîme. (APC, MSM, RS, 1899, p. 100.)

Sa Majesté le roi Louis XIV. Mémoire à M. de Callières (Versailles, 3 mai 1702). M. de Champigny nommé intendant à Havre de Grâce. Mgr de Saint-Vallier a constitué une rente de 1,000 livres aux religieuses Ursulines des Trois-Rivières; Sa Majesté a accordé des lettres patentes pour cet établissement. Sa Majesté veut que le gouverneur et l'intendant envoient chaque année les états des revenus et charges de toutes les communautés du Canada. Elle a confirmé la concession de la terre de Sillery demandée par les Jésuites, et celle de l'île Jésus au séminaire de Québec; elle ne donnera plus de terrain aux communautés ecclésiastiques qui ne sont déjà que trop puissantes en ce pays. Défense de vendre de l'eau-de-vie aux sauvages pendant deux ans. Demande d'exemption par Mgr l'évêque pour les domestiques des hôpitaux, des corvées et charges publiques; même demande pour leur provision de sel gratis et la faculté de vendre de la viande pendant le carême dans les hôpitaux. Plaintes de l'évêque au sujet des ecclésiastiques qui repassent en France sans sa permission; le gouverneur et l'intendant défendront aux capitaines de les recevoir sur leurs vaisseaux sans la permission de l'évêque ou de ses grands vicaires. L'intention de Sa Majesté est que le dit évêque ait droit d'inspection sur les aumôniers des vaisseaux qui passent au Canada. Mgr l'évêque de Québec se plaint aussi "de l'opposition qu'il trouve dans les seigneurs des fiefs qui n'y ont fait construire jusqu'à présent d'église de pierre, ni de presbytère, et qu'ils empêchent toujours que le dit évêque en fasse construire, sous prétexte qu'ils le veulent faire eux-mêmes, sans en venir jamais à l'exécution, voulant aussi que ces églises soient joignant leur maison et non dans le milieu de la paroisse, comme l'usage et la commodité du public le demandent." L'intention de Sa Majesté est que le gouverneur et l'intendant voient à régler ces difficultés. Ils accorderont aux religieuses de l'Hôpital général l'usage du jardin de la ménagerie. Enverront aussi l'état de la distribution des 2,000 livres de gratification aux Anglais catholiques de Québec. Verront si les Ursulines de Québec ont besoin de secours pour construire la clôture autour de leur monastère. (APC, OR, RS, 1899, p. 347.)

Sa Majesté le roi Louis XIV. Ordonnance qui défend de vendre ou de donner de la boisson aux sauvages pendant l'espace de deux ans (Versailles, 6 mai 1702). (APC, MSM, RS, 1899, p. 100.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'ancien évêque de Québec (Versailles, 6 mai 1702). A reçu sa lettre du 28 octobre 1701. Le roi accorde 3,000 livres pour la mission du Mississipi. Il a permis d'affecter 2,000 livres pour servir à la subsistance des jeunes ecclésiastiques qui sont dans le séminaire de Québec, sur les 8,000 livres destinées au soutien des curés. (APC, OR, RS, 1899, p. 348.)

M. le comte de Pontchartrain à M. le chevalier de Callières (Versailles, 6 mai 1702). Il trouve bon que le buste du roi, qui a été placé sur la porte de la maison de M. Hazeur, soit remis sur la grande place, mais devra attendre le départ de M. de Champigny pour l'y ramener, ce buste étant un don de lui. (APC, OR, RS, 1899, p. 348.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Lamothe-Cadillac (Versailles, 6 mai 1702). A appris avec plaisir son arrivée à Détroit avec les troupes et son installation. "J'ai été surpris de ce que vous m'avez écrit de la conduite du Père (François) Vaillant, jésuite. J'ai fait savoir à ses supérieurs que l'intention du roi était de le faire passer en France. Cependant, comme je suis bien aise de vous

ménager auprès de sa Compagnie, qu'il me paraît que vous avez attaquée un peu inconsidérement, j'écris en particulier à MM. de Callières et de Beauharnois que Sa Majesté trouve bon qu'il reste en Canada, si vous le demandez; mais usez-en de manière que cela les engage à être de vos amis sans leur faire de la peine. Au surplus, Sa Majesté veut que la mission du Détroit soit desservie par les PP. Jésuites; ils vous en donneront un qui entrera mieux dans votre esprit que le Père Vaillant n'a fait." (APC, OR, RS, 1899, p. 349.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec (Versailles, 6 mai 1702). Il a reçu sa lettre du 4 courant. L'ordre qu'il a donné à ses prêtres de refuser l'absolution et la communion pascale, à ceux qui n'ont pas payé leurs dîmes, est considéré comme trop rigoureux par Sa Majesté. M. de Pontchartrain est d'avis qu'on pourrait engager les habitants à payer la moitié de la dîme à Pâques et à en remettre l'autre moitié à un marguillier ou principal habitant pour être donnée au curé à la fin de l'été. (APC, MSM, RS, 1899, p. 100.)

M. de Brisacier, supérieur des Missions étrangères de Paris (Saint-Cyr, 9 mai 1702). "A St-Cyr, mardi matin, 9 mai 1702. Je vous ai obéi, monseigneur, en parlant, comme je fis hier au soir, à Mme de Maintenon sur notre incendie de Québec. Elle me fit la grâce de me promettre sa protection auprès du Roi, pour le porter à nous accorder cette année quelque chose de plus que quatre mille francs, en l'assurant que dans les années suivantes nous ne demanderons que ces quatre mille francs par an, et en lui représentant que cette somme ne nous aiderait pas suffisamment cette année, parce qu'il est absolument nécessaire que nous fassions sans délai un effort pour recouvrir tous les murs après les avoir réparés dans les endroits où ils sont endommagés, sans quoi ils dépériraient notablement l'hiver prochain. Il est certain que si S. M. nous accordait à présent dix mille francs, sans tirer à conséquence pour l'avenir, nous pourrions par des quêtes trouver à peu près le reste de ce qu'il faudrait pour fournir à la dépense de la couverture. Je suis, etc., De Brisacier. . . M. le cardinal de Noailles me dit mercredi, à Conflans, que s'il était nécessaire qu'il parlât aussi, il le ferait de son mieux demain matin, dans son audience. Ayez la bonté, monseigneur, de me donner sur cela vos ordres ici, afin que j'avertisse demain matin S. E. à Versailles de se taire, ou de parler, selon que vous le jugerez à propos." (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 69.)

Les religieuses Ursulines de Québec. Supplique à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (sans indication de date) (1702?). "Les religieuses Ursulines du Monastère de Québec vous remontrent très humblement qu'en l'année 1692, dans les travaux qui se firent pour fortifier la haute ville où elles sont établies, on coupa par le milieu leurs cours et jardin, détruisit un bois de haute futaie de quatre arpents, qui faisait tout l'ornement de leur maison et les mettait à couvert de ceux du dehors, ruina quatre arpents de terre, que l'on dépouilla jusqu'au roc vif pour les terrains et terreplains, et une quantité d'autres aux environs, qui servaient à pacager leurs bestiaux, démoli leur grange et étables presque neuves et d'une solide construction, ayant d'ailleurs perdu pour les dites fortifications deux emplacements qui leur valaient seize livres de rente chacun, en sorte qu'elles ont été obligées d'acheter proche d'elles pour plus de 1,200 livres de terrain afin de se rélargir tant soit peu, n'ayant été récompensées pour tous les dommages qu'elles ont soufferts par la perte de leurs terres et bâtimens que de la somme de 1,500 livres,

qui n'est pas la huitième partie de la valeur du tout. Cela leur a été d'autant plus préjudiciable, monseigneur, qu'elles en sont fondées que de très peu de chose, et ne pouraient pas subsister sans les grâces qu'elles reçoivent du Roi. C'est ce qui les oblige à supplier V. S. de vouloir représenter à S. M. leur indigence, et obtenir d'Elle telle augmentation de pension qu'il lui plaira. Toute leur communauté continuera ses vœux et ses prières pour votre santé et prospérité, (signé) Marie Anne de Ste Agnès, supérieure; Marie de Jésus, assistante; Catherine de l'Incarnation, zélatrice; Marie Angélique de St Jean, dépositaire; Marie de St Joseph, Jeanne de St François Xavier, Angélique du St Esprit." (APC, CGC11, R 1885, p. LXXI.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. le chevalier de Callières (Versailles, 10 mai 1702). Il a reçu sa lettre du 24 novembre 1701. Sa Majesté a accordé 4,000 livres pour la reconstruction du séminaire de Québec. Il a parlé au roi de l'ordonnance de Mgr de Saint-Vallier concernant le paiement des dîmes. Celui-ci s'est engagé à l'adoucir. M. de Callières verra à l'accomplissement de ce qui a été décidé à ce sujet. Mgr l'évêque voudrait que l'on engageât le supérieur des Récollets à fournir quelques bons religieux pour remplir les cures vacantes. (APC, OR, RS, 1899, p. 349.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'ancien évêque de Québec (Versailles, 10 mai 1702). Il a appris avec chagrin la destruction par un incendie du séminaire de Québec. Sa Majesté accorde 4,000 livres pour sa réédification. (APC, OR, RS, 1899, p. 349.)

Arrêt du Conseil d'Etat du 15 mai 1702 et lettres patentes de Sa Majesté du mois de juin de la même année, qui unissent les cures de l'île de Montréal et de Saint-Sulpice au séminaire des ecclésiastiques de Montréal. (APQ, *Insinuations du Conseil Supérieur de Québec*, registre C, fol. 1.)

Mgr de Laval. Acte des ordres mineurs (26 mai 1702) et du sous-diaconat (28 mai) de Jacques Leblond de la Tour acolyte du diocèse de Bordeaux (dans la chapelle du Palais épiscopal). (AAQ, *Registre A*, p. 812.)

R. P. Joseph-Jean Marest à M. de Lamothe-Cadillac (Michillimakinac, 30 mai 1702). Le Père de Carheil et lui-même ne sont pas opposés à l'établissement de Détroit; ils désirent simplement qu'il se fasse en de bonnes conditions. Ils ont appris, par leurs Pères missionnaires chez les Miamis, que les Iroquois, les Loups et les Hurons travaillaient de concert avec les Anglais à fonder un poste sur la rivière Ouabache. M. de Lamothe devrait être au courant de ce qui se passe auprès de lui et ne pas s'occuper de ce qui se passe à Michillimakinac. Au reste, les sauvages de ce dernier poste ne font pas preuve d'un grand enthousiasme pour aller à Détroit (avec des notes en marge de M. de Lamothe). (Pierre Margry, v. V, p. 227.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Ruette d'Auteuil, procureur général (Versailles, 28 mai 1702). A reçu sa lettre du 7 novembre 1701. Lettres patentes accordées aux Ursulines des Trois-Rivières. Sa Majesté a permis qu'il y eût dix religieuses de chœur et deux converses à l'Hôpital général de Québec. Ne prétend pas que les places de conseillers passent de père en fils comme un héritage. Le roi a fait savoir à l'évêque que pour le paiement des dîmes, il devait prendre d'autres moyens que le refus de l'absolution et de la communion pascale. (APC, OR, RS, 1899, p. 350.)

R. P. Claude Aveneau à M. de Lamothe-Cadillac (Rivière-Saint-Joseph, 4 juin 1702). Il a fait la lecture aux Miamis de la lettre de M. de Callières dans laquelle celui-ci les priait d'aller s'établir au poste de Détroit, près des Français. Ils ne sont pas encore décidés sur le parti à prendre. Récemment, quelques jeunes gens parmi eux sont partis pour aller en guerre contre les Sioux. Tout cela contribue à retenir les Miamis à la Rivière-Saint-Joseph (avec des notes en marge de M. de Lamothe). (Pierre Margry, v. V, p. 239.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec (Marly, 7 juin 1702). M. de la Touche lui a remis les deux contrats de 500 livres de rente chacun, formant les 1,000 livres de rente qu'il a constituées comme fonds pour l'établissement des Ursulines des Trois-Rivières. Sa Majesté a accordé les lettres patentes sollicitées. Bénédictins pour l'Acadie. (APC, OR, RS, 1899, p. 350.)

R. P. Etienne de Carheil à M. de Tonty (Michillimakinac, 17 juin 1702). Il ne se soucie pas plus des cris que font aujourd'hui contre lui les sauvages, qu'il ne s'est occupé autrefois de ceux des Français de Détroit. Sa conduite actuelle lui a été dictée depuis longtemps par les lettres reçues du gouverneur, de l'intendant et de ses supérieurs. Il ne peut être à la fois à Michillimakinac et à Détroit. D'ailleurs, le Père Vaillant a compris qu'il ne pouvait se rendre à Détroit tant que l'établissement qu'on se propose d'y faire ne sera pas plus stable. Les nouvelles reçues des Pères qui sont chez les Miamis confirment ce qu'il dit. Au reste, ce que l'on dira sur leur manière d'agir ne les empêchera pas d'accomplir leur devoir; seulement, ils garderont le silence sur tout (avec des notes en marge de M. de Lamothe). (Pierre Margry, v. V, p. 235.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec (Versailles, 5 juillet 1702). Le roi lui permet de se rendre à Rome, pour s'occuper de l'union à son évêché et à son chapitre des abbayes qu'il lui a accordées. "Sa Majesté est fort édifiée de votre zèle et Elle vous permet de partir pour ce voyage quand vous jugerez à propos." Devra chercher un autre expédient pour les missions de l'Acadie, le général des Bénédictins ne consentant pas à lui fournir des religieux de son ordre. (APC, OR, RS, 1899, p. 351.)

R. P. Joseph-Jean Marest à M. de Lamothe-Cadillac (Michillimakinac, 23 juillet 1702). Il répond article par article à sa lettre du 2 mai 1702. Ce n'est pas sur des suppositions qu'il s'appuie, mais sur la correspondance de M. de Lamothe. C'est le chef Quarante Sols lui-même, qui, par ses discours insidieux, a causé la désunion des Hurons. Le sol de Détroit n'est pas aussi fertile que le prétend M. de Lamothe. Le Père de Carheil et lui-même connaissent ses véritables intentions et cherchent à les réaliser aussi bien que possible. Il n'en tient qu'à lui d'avoir la paix, mais, pour cela, il devra mettre fin à ces accusations contre les Pères Jésuites (avec des notes en marge de M. de Lamothe). (Pierre Margry, v. V, p. 241.)

M. le comte de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec (Versailles, 26 juillet 1702). Est aise d'apprendre par sa lettre du 13 courant que les négociations avec l'abbé de Saint-André-au-Bois, au sujet de l'établissement de cette communauté en Acadie, sont en bonne voie de réalisation. (APC, OR, RS, 1899, p. 351.)

M. de Lamothe-Cadillac au R. P. Joseph-Jean Marest (Détroit, sans indication de date) (1702?). C'est sans doute le Père de Carheil qui a dicté au Père Marest sa dernière lettre à M. de Lamothe. M. de Lamothe se défend d'avoir accusé

Quarante-Sols. Il ne veut pas discuter sur l'opportunité d'établir un poste à Détroit; pour lui, il sert son roi et cherche à remplir les ordres de ses supérieurs. Quant à la fertilité du sol de Détroit, tous les mémoires, même ceux des Pères Jésuites en font de grands éloges. Lui-même désire la paix, mais ne la veut pas au détriment du service du roi; il fera toujours tout en son pouvoir pour soutenir l'autorité des missionnaires, mais on devra lui montrer un peu de reconnaissance. (Pierre Margry, v. V, p. 230.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec (Versailles, 2 août 1702). A reçu sa lettre du 28 juillet. Fera ce qui dépend de lui pour engager le roi à accorder à l'abbé de Saint-André-au-Bois les conditions qu'il demande pour s'établir en Acadie. (APC, OR, RS, 1899, p. 351.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Bignon, intendant de Picardie (Marly, 2 août 1702). Lui demande de s'efforcer d'affermer pour 8,000 livres l'établissement de l'abbaye de Saint-André-au-Bois dans l'Artois. A cette condition, l'abbé consent à fonder un établissement en Acadie et à y aller lui-même avec ses vingt-huit religieux. (APC, OR, RS, 1899, p. 351.)

Mgr de Saint-Vallier. Ordonnance touchant la résolution par les docteurs de la Sorbonne de plusieurs difficultés qui concernent les missions sauvages (Paris, 20 août 1702). Les docteurs de la Sorbonne. Difficultés qui regardent les sauvages dont on demande la solution (Paris, 10 août 1702). Publiée dans *Mandements, etc., etc., des évêques de Québec*, v. I, pp. 423 et 434.

Règlement fait par M. de Callières, gouverneur général, entre le Père (Samuel-Martin) Bouvard, supérieur général des Jésuites, accompagné du Père (Joseph-Louis) Germain, et le sieur de Lamothe-Cadillac, à cause des plaintes qu'il a faites contre plusieurs missionnaires. Par ce règlement, il était enjoint aux missionnaires de favoriser l'établissement de Détroit et de ne rien faire pour empêcher l'exécution des ordres de M. de Cadillac. (APC, CG, *Postes des pays d'en haut*, p. CCXLVIII.)

MM. Charles Glandelet et Louis Ango des Maizerets, vicaires généraux. Lettres de nomination à un canonicat en faveur de M. Jean-Baptiste de Varennes (Québec, 2 octobre 1702). Prise de possession de son canonicat, par M. Jean-Baptiste de Varennes (Québec, 16 octobre 1702). (AAQ, *Registre B*, p. 188.)

Lettres de nomination par M. Joseph de la Colombière, vicaire général, de M. Michel-Philibert Boy comme curé de Batiscan (Parthenopoli, 18 octobre 1702). (AAQ, *Registre B*, p. 184.)

M. de Brouillan à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Port-Royal, 21 octobre 1702). Longues plaintes contre M. Abel Maudoux, curé de Port-Royal, qui se sert de tous les moyens pour le calomnier. Celui-ci l'a même accusé d'avoir voulu attenter à sa personne, et a osé écrire de sa main une déclaration en ce sens dans les registres du greffier de l'Acadie. Il demande que ce libelle diffamatoire soit enlevé des registres. M. Maudoux n'a pas voulu communiquer au Père récollet, aumônier du fort, qui doit le remplacer à la cure pendant son absence, le mandement de Mgr l'évêque de Québec au sujet du jubilé. Le curé des Mines, François-Michel Leveyer, est dans les mêmes sentiments: "Il est si fort incommodé du mal caduc qu'il arrive très souvent qu'il faut l'emporter comme mort du pied de l'autel." Il estime que les jésuites conviendraient mieux qu'une communauté de religieux bé-

nédictins pour desservir les cures et fournir des missionnaires, mais il ne croit pas qu'ils veuillent accepter cette tâche, parce que les supérieurs retirent peu à peu de l'Acadie les missionnaires de cette congrégation. (APC, CGC[11], *Acadie*, R 1887, p. CCXX.)

Extrait d'une lettre qu'une note marginale attribue à M. Abel Maudoux, passé en France (sans indication de date (1702?). Plaintes graves portées contre MM. de Brouillan et de Bonaventure: scandales qu'ils causent tous deux par leur vie licencieuse et par les exactions qu'ils commettent envers les habitants. (APC, CGC[11], *Acadie*, R 1887, p. CCXXI.)

Sur Mgr de Saint-Vallier (1702-1709), Archives de la Marine, à Paris, *Ordres et dépêches*, série B[2], v. 163 (1702), pp. 552-553. Au sujet des Jésuites, v. 170 (1703), p. 563; sur sa prise en mer, v. 177 (1704), pp. 185-186; vol. 180 (1705), p. 718; à propos de son échange, v. 183 (1705), p. 822; v. 189 (1706), p. 333; v. 190 (1706), p. 925; v. 191 (1706), p. 574; v. 192 (1706), p. 872; v. 197 (1707), pp. 284, 1515; v. 198 (1707), p. 1432; v. 199 (1707), pp. 611, 632, 809, 947, 1083; v. 206 (1708), p. 789; v. 209 (1709), p. 520; v. 215 (1709), pp. 328 et 881; son arrivée à Dieppe, v. 216, p. 1004.

MM. de Callières et de Beauharnois à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 3 novembre 1702). " . . . S. M. nous ayant ordonné d'examiner s'il était à propos de prendre la somme de 2,000 livres sur celle de 8,000 livres qu'elle accorde pour le supplément des curés, après en avoir conféré avec MM. les grands vicaires de M. l'évêque de Québec et avec le supérieur dud. lieu, nous avons estimé que l'on ne pouvait rien retrancher aux curés sur cette somme de 8,000 livres, n'étant pas même suffisante pour la quantité de curés et de missionnaires qui desservent les cures du pays; on a même été obligé d'augmenter cinq cures cette année, savoir: une, au haut de l'île de Montréal; une autre, sous le titre de St-Laurent; et, une troisième dans la même île sur le bord de la Rivière des Prairies; une quatrième à l'Ile Jésus et La Chesnaie, et la dernière dans la Seigneurie de Berthier au-dessus du lac St Pierre, tous ces lieux étant rétablis depuis deux ans; et si les habitants de ces terres n'avaient pas la consolation d'avoir des curés, ils déserteraient et n'y voudraient pas demeurer. Nous sommes bien aises d'apprendre que S. M. a accordé des lettres patentes aux Religieuses Ursulines des 3 Rivières pour leur établissement, et que M. l'évêque leur a constitué une rente de 1,000 livres pour leur entretien, ces religieuses étant très utiles dans ce lieu pour enseigner les jeunes filles et pour servir d'hospitalières, comme l'évêque l'a fait espérer. . . Il est bien vrai que la défense que fit faire M. de Callières, l'année passée, de vendre de l'eau-de-vie aux sauvages fut exécutée selon ses intentions. Mais ce qui a rendu cette exécution si aisée, ce fut l'intérêt où le public se trouva, en contribuant par cette obéissance à voir conclure la paix générale si nécessaire à la colonie, qui était ravagée par la longueur d'une si cruelle guerre; et ayant parlé aux chefs de l'assemblée de toutes les nations que le d. sieur de Callières avait faite dans la vue de conclure cet ouvrage, les détermine aussi de se rendre aux raisons qu'il leur fit entendre sur le sujet de cette boisson, en leur expliquant qu'il lui était impossible de réussir et de faire la paix, s'ils ne s'abstenaient pas de boire, parce que les jeunes gens, dans la chaleur de l'eau-de-vie, faisaient plutôt de nou-

velles brouilleries que de raccommoder les affaires. M. de Callières leur fit connaître que la maladie qui courait pour lors, et dont il en mourrait plusieurs, était incurable s'ils ne s'abstenaient de boire. Ces deux motifs les engagèrent de s'en priver et de se tenir dans une réserve dont on n'avait point eu jusqu'alors un pareil exemple. Mais comme S. M. explique au sieur de Callières que si la défense qu'Elle désire qu'il fasse lui paraît opposée et préjudiciable au commerce de la colonie, ou qu'elle pût causer quelques autres mauvais effets, voyez l'attention qu'il a faite et qu'il a cru être de la prudence de ménager cette affaire, surtout dans la conjoncture présente. Le sieur de La Mothe ayant écrit du Détroit au sieur de Callières que les Sauvages lui avaient dit qu'ils avaient appris que M. le gouverneur général voulait faire continuer la défense de leur vendre de l'eau-de-vie à Montréal, et qu'ils l'avaient prié de lui mander que si cela était, ils ne pourraient se dispenser d'en aller chercher ailleurs. Il est même arrivé qu'ils ont essayé d'aller ce printemps chez les Anglais pour y commercer, par le village des Tsonnontouans, qui par bonheur, avant que les Anglais y fussent arrivés, sur la nouvelle qu'ils en avaient eue pour les convier de venir chez eux, leur fermèrent le chemin, en leur disant que peut-être M. de Callières ne serait pas content de cette démarche. . . Les Iroquois qui sont descendus cet été se sont plaints, non seulement de la cherté de nos marchandises, mais même de ce qu'on ne les faisait plus boire. Comme c'est un article délicat pour eux, de se voir privé de ces sortes de grâces, il est à craindre qu'ils ne se rebutent et qu'ils ne rompent la neutralité qu'ils ont promise. Il paraît encore au sieur de Callières que si cette défense se faisait à toute rigueur, nos Sauvages du Sault, de la Montagne et les Abénakis qui sont auprès de nous pourraient se décourager par ce traitement, prétendant qu'ils doivent jouir des mêmes droits que les Français ont, tellement que, se voyant exclus par nous de cette liberté, ils pourraient bien abandonner nos intérêts, afin de se ménager les Anglais, pour trouver chez eux de cette boisson. Cependant, lorsque M. de Callières verra les Sauvages l'été prochain, il s'emploiera encore de toutes ses forces à les faire consentir de ne point demander qu'on leur vende de boisson enivrante, et s'il peut y réussir, il n'y aura plus d'inconvénient à faire exécuter l'ordre du Roi. . . La demande que M. l'évêque a faite à S. M. au sujet des hôpitaux nous a paru très inutile, en ce qu'on a toujours exempté les Hôtel-Dieu et hôpitaux généraux et leurs domestiques des charges publiques, suivant les ordres que vous nous en avez donnés, monseigneur, par vos dépêches du passé. A l'égard du sel, nous ne pouvons entendre ce qu'il peut demander, puisqu'il n'y a point ici de grenier, ni de franc salé. Pour la viande qui se consomme durant le carême, cela est peu considérable, en ce que chaque particulier, en réserve pour le Carnaval, qui se conserve très bien jusqu'à Pâques, par la gelée; et s'il arrive que quelqu'un n'en ait pas, et qu'il ait besoin d'en user le carême, son voisin lui en prête, et lui rend poids pour poids, lorsque pâques est venu. M. de Callières ne donnera pas permission aux ecclésiastiques de repasser en France, comme il se pratique toujours, sans l'agrément de M. l'évêque ou des grands vicaires. Mais nous croyons devoir vous représenter, monseigneur, que si M. l'évêque ou ses grands vicaires refusent, aux prêtres qui voudront repasser, ces permissions, il n'en viendra plus en ce pays, par la gêne où ils seraient de rester dans un lieu où ils ne peuvent s'accoutumer, et dont le climat serait contraire à leur santé, et par

les affaires qui peuvent leur survenir en France. Il y a peu de seigneurs qui voulussent s'occuper à la bâtisse des églises de pierre que M. l'évêque voudrait faire faire dans leurs seigneuries, mais à la vérité il y en a quelques-uns qui ne veulent pas souffrir qu'on leur change leurs églises des places où elles ont été anciennement bâties au gré de M. l'évêque. Les sieurs de Callières et de Beauharnois entreront dans les moyens de concilier mon d. sieur évêque avec les seigneurs, et leur feront connaître les volontés de S. M. Ils entreront aussi dans le choix du lieu pour la commodité et sûreté des habitants. Nous tiendrons la main à ce que les nouvelles religieuses de l'hôpital général aient l'usage du jardin comme les anciennes. Dès que M. l'évêque aura fait distribuer aux pauvres Anglais catholiques la somme de 2,000 livres qui lui a été accordée par S. M., le sieur de Beauharnois en signera l'état et vous l'enverra. La maison des Ursulines de Québec n'est pas plus ouverte que les autres maisons des communautés, les clôtures n'étant toutes que de pieux. Il est vrai que leur église n'a pas été rebâtie depuis l'incendie, et qu'elles se servent d'une salle pour chapelle ; mais nous ne savons pas pourquoi on a avancé que cette maison était toute ouverte. . . " (APC, CGC[11], R 1885, p. LXX.)

M. de Callières à M. le comte de Pontchartrain (Québec, 4 novembre 1702). Le sieur de Lamothe-Cadillac se trouvant à Québec a réglé avec le supérieur des Jésuites l'affaire du Père François Vaillant. Les MM. du séminaire de Québec sont fort reconnaissants des 4,000 livres que Sa Majesté leur a accordées pour aider à la reconstruction de leur maison. Ils ont engagé les habitants à payer la moitié de la dîme à Pâques, et de remettre l'autre moitié à un marguillier, ou principal habitant, pour être délivrée au curé à la fin de l'été. Les récollets sont fort exacts à remplir les cures les plus ingrates, les plus abandonnées, et où l'on attache les moindres suppléments. Il ne demeure à leur couvent que des infirmes, des vieillards et des jeunes religieux non encore approuvés pour les confessions. " Je ferai remettre dans la grande place le buste du Roi, suivant les intentions de Sa Majesté, ce qui fera beaucoup de plaisir à tout le peuple, et j'attendrai pour cela le départ de M. de Champigny. " (APC, CGC[11], R 1885, p. LXX.)

Mgr de Laval. Acte des ordres mineurs (17 septembre 1702), du sous-diaconat (22 octobre), du diaconat (28 octobre), de la prêtrise (29 octobre) d'Antoine Chabot ; des ordres mineurs (22 octobre), du sous-diaconat et du diaconat (23 décembre) de Charles Plante ; de la prêtrise de Pierre Picard (29 octobre) (dans la chapelle du Palais épiscopal). (AAQ, *Registre A*, pp. 814-815.)

M. François de Beauharnois, intendant, à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 11 novembre 1702). Mort du sieur Aubert de la Chesnaye. Demande la charge de conseiller au Conseil Supérieur pour le sieur Aubert, son fils aîné. Les religieuses Hospitalières de Québec ont appris que l'on avait fait d'elles à M. de Pontchartrain un portrait désavantageux. Elles ont demandé que M. l'intendant rende compte au ministre de leur zèle pour secourir les malades ; elles s'épargnent si peu qu'il en a trouvé lui-même quelques-unes malades, lorsqu'il visita leur maison. Il a fait distribuer aux Anglais catholiques de la ville les 2,000 livres que le roi a eu la bonté de leur accorder. (APC, CGC[11], R 1885, p. LXX.)

Mgr de Saint-Vallier. Catéchisme du diocèse/de Québec./Par Monseigneur,/ l'Illustrissime et révérendissime/Jean de la Croix de Saint-Vallier ; évêque de Québec,/En faveur des Curez et les Fidèles de/son Diocèse,/A Paris, Chez Urbain Coustelier,/rue Saint-Jacques, au Cœur bon/MDCCII, 522 pages.

1703

Sa Sainteté le pape Clément XI à Son Eminence le cardinal de Coislin à Paris (Rome, 7 janvier 1703) (en latin). Il ne peut laisser partir Mgr Jean-Baptiste de Saint-Vallier sans lui donner un témoignage de sa vénération pour le zèle qu'il déploie en remplissant son devoir de pasteur dans des régions si éloignées du Nouveau Monde, en même temps qu'il donne des preuves si évidentes de sa vertu et de sa prudence. C'est pourquoi il prie Son Eminence de vouloir bien montrer une grande bienveillance envers un pasteur si méritant. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. VII, p. 47.)

Sa Sainteté le pape Clément XI à Son Eminence le cardinal Louis de Noailles (Rome, 7 janvier 1703) (en latin). Il se plaît singulièrement à lui recommander Mgr de Saint-Vallier, évêque de Québec qui, en outre qu'il exerce un ministère laborieux dans des contrées fort lointaines, est doué de grandes vertus. C'est pourquoi il désire qu'il lui apporte une aide favorable dans toutes les occasions qui se présenteront. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. VII, p. 49.)

Sa Sainteté le pape Clément XI à Son Eminence le cardinal Etienne Le Camus (Rome, 7 janvier 1703). Comme il sait avec quelle magnificence il accueille ceux qui se dévouent au salut des âmes, il espère qu'il fera preuve de la même libéralité envers Mgr de Saint-Vallier dont le zèle pour l'extension du catholicisme lui est connu probablement. Il répondra aux désirs de Sa Sainteté en recevant ce prélat avec tous les égards dus à ses vertus. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. VII, p. 51.)

Le Père Goüye, jésuite, à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Paris, 23 février 1703). Le Père Du Rue s'est déterminé à partir par le premier vaisseau pour le Mississipi. Espère qu'on aura lieu d'être content de lui. Il a beaucoup d'esprit, de courage et de vertu, il ne lui reste qu'un peu d'humeur que la vertu corrigera. M. l'évêque de Québec est à Paris depuis 8 jours. Croit qu'il convient de régler la question du vicariat comme il l'a proposée, sans quoi la position ne serait pas tenable. La conduite des grands vicaires aux Illinois le convainc plus que jamais de la nécessité du grand vicariat et du partage du district sans nul mélange des diverses espèces de missionnaires. Si les choses ne se peuvent régler ainsi, le Père Du Rue a ordre de revenir en France avec ses compagnons ou d'aller au Canada ou aux Iles, laissant le Mississipi à qui en voudra. (APC, CGC[13], *Louisiane*, R 1905, v. I, p. 522.)

Mgr de Saint-Vallier à Sa Sainteté le pape Clément XI, à Rome (Paris, 5 mars 1703) (en latin). Il lui exprime sa reconnaissance. Ne saurait dire avec quels sentiments de joie le roi Très Chrétien a reçu la relique de la vraie Croix que Sa Sainteté a daigné lui envoyer. C'est dans ces mêmes sentiments qu'il a accepté les paroles que Sa Sainteté a chargé Mgr de Saint-Vallier de lui répéter en faveur de Mgr le Dauphin et de M. le duc de Bourgogne. Il a également remis aux éminentissimes cardinaux de Noailles, Le Camus et de Coislin, les lettres dont Sa Sainteté l'avait chargé. Il demande à Sa Sainteté que les bulles de l'union des abbayes avec l'évêché, le chapitre de la cathédrale et le Séminaire, soient expédiées le plus tôt possible. Quoiqu'il soit maintenant absent de la ville éternelle, il espère que

Sa Sainteté continuera l'œuvre commencée et verra à la conduire à bonne fin (copie d'après l'original conservé aux archives du Vatican). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. VII, p. 59.)

Le Père Goüye à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Paris, le 9 mars 1703). Le remercie qu'il lui ait accordé tout ce qu'il a demandé, mais craint fort que les dispositions dans lesquelles il a trouvé l'évêque de Québec n'empêchent le Père Du Rue de partir. Il a déclaré à ce dernier et au Père de Lamberville qu'il ne consentirait jamais au grand vicariat qu'il avait proposé, et que jamais il ne ferait un jésuite son grand vicaire, quand même la Cour leur accorderait un district où il n'y aurait pas d'autres missionnaires que ceux de leur ordre. " J'allai lui rendre visite lundi dernier; il me répéta la même chose avec plusieurs autres qu'il serait inutile de vous exposer. N. Père Provincial, informé de ses sentiments, assembla mardi ce qu'on appelle chez nous la consulte de la province; tous les consulteurs furent d'avis que puisque M. de Kébec était dans ces sentiments, il ne fallait plus penser à la mission du Mississipi, qu'on donnerait un emploi au Père Du Rue, qu'on rappellerait incessamment le Père Dongé, qui fait les fonctions d'aumônier dans la Mobile où M. D'Iberville pourra laisser l'aumônier du vaisseau sur lequel repassera M. de Bouteville; que le Père Dongé pourrait rester aux Iles ou à St. Domingue; que le Père de Limoges irait dans les anciennes missions du Canada. Lorsque l'on me signifia ce résultat de la consulte, je représentai que je ne pouvais rien faire en cela sans votre agrément, on me répondit que c'était l'intention du Rév. Père Provincial et de la consulte. Je vous prie donc, Mgr, de le trouver bon. M. de Kébec croit toujours que nous souhaitons cet établissement. Vous savez, Mgr, de quelle manière j'ai eu l'honneur de vous en parler: Il m'a dit que si nous n'étions pas déjà au Mississipi, nous pourrions faire nos conditions comme il nous plairait, mais qu'y étant, nous n'en étions plus les maîtres. Ce raisonnement est bien consolant. Le Père Provincial alla le voir hier après midi pour tâcher de lui faire entendre raison. N'ayant pu rien obtenir, il lui déclara le parti que nous prenions. J'y ai été ce matin et je n'ai rien gagné. J'ai pressé un peu cette affaire parce que, si le Père Du Rue a à partir, il faut que ce soit au commencement de la semaine prochaine, et que s'il part sans avoir obtenu de M. de Kébec ce qui est absolument nécessaire pour le bien de cette mission, jamais on ne pourra. . . de lui, auquel cas, nous serions obligés d'abandonner pour mille bonnes raisons ce que nous aurions commencé avec beaucoup de fatigues et de dépenses. J'ai dit à M. de Kébec, le plus respectueusement et en même temps le plus vivement qu'il m'a été possible, que puisque la Louisiane et le bas Mississipi était de son diocèse, qui avait par là plus de dix huit cents lieues d'étendue d'un bout à l'autre, il aurait dû être le premier à nous solliciter et à nous engager à prendre le soin d'un peuple de l'instruction et de la conversion duquel il était chargé; que ç'aurait été à lui à agir à la Cour pour faire cet établissement; qu'il devait nous fournir même de son revenu pour travailler dans un pays dont il était responsable devant Dieu; que nous l'avions prévenu que nous ne lui demandions point autre chose que les moyens de travailler en paix et utilement; qu'il connaissait les Jésuites très zélés, très laborieux et des instruments très dociles entre les mains de leurs évêques; que l'on ne pouvait pas nous reprocher, en demandant le Missis-

sipi, ce que l'on reproche si injustement à nos missionnaires des Indes et de la Chine ; que je dirais partout qu'il ne voulait point de nous. A ces paroles il s'est un peu fâché, même mis en colère : *absit verbo injuria.* Peu s'en est fallu que je ne me fâchasse aussi. Nous nous sommes raccommodés sur le champ. Il m'a fait l'honneur de m'embrasser et de me " gracieuser ". Nous avons recommencé à causer fort tranquillement et, j'ose dire, de bonne amitié : Vous ne voulez donc pas, Mgr, que les Jésuites aient un district où ils travaillent seuls sans que d'autres missionnaires, soit réguliers soit séculiers, puissent y aller sans un ordre exprès de la Cour ou sans y être appelés en cas de besoin par les dites gens pour autant de temps que ces gens jugeront à propos de les retenir ? Cela ne dépend pas de moi, m'a-t-il répondu, c'est à la Cour à vous donner ce district et je donnerai ma parole que je n'y enverrai personne. Votre Grandeur ne veut-elle pas bien consentir que celui des Jésuites qui sera le Supérieur des autres dans ce district soit son grand vicaire, bien entendu que, lorsqu'il ne sera pas agréable à Votre Grandeur, on en mettra un autre, mais de manière que ce soit toujours un Jésuite ? Je lui ai exposé les raisons pourquoi je lui demandais ce grand vicariat. — Pour ce qui est de celui-ci, m'a-t-il dit, jamais je n'y consentirai, jamais je ne l'accorderai, jamais je ne ferai un Jésuite mon grand vicaire. Quoique je me dépouille ainsi de mon autorité j'aimerais mieux (non) quand on me l'ordonnerait, mais on ne me l'ordonnera pas. Je ne veux point me brouiller entre deux grands corps si considérables dans l'église de Dieu : celui des Missions étrangères et les Jésuites. Je ne puis faire un grand vicariat attaché à notre ordre, et je ne veux point faire de grand vicaire jésuite quand même il n'aurait que des Jésuites sous lui. Je lui ai apporté beaucoup de raisons et d'exemples pour lui montrer qu'il le pouvait et qu'il devait le vouloir, mais ces raisons, qui me paraissent convaincantes, ne l'ont point ébranlé. Il craint messieurs de la rue du Bac et encore plus les personnes qui les honorent de leur protection, il me l'a dit assez nettement pour n'en pouvoir douter. Tout ce que je puis, m'a-t-il dit, c'est quand la Cour vous aura assigné un district et qu'elle aura ordonné que vous y serez seuls, je promettrai que je ne donnerai aucune autorité sur vous à aucuns de ces messieurs des Missions étrangères, mais je ne donnerai rien par écrit. Me voyant sourire : Est-ce que vous ne vous en fiez pas à moi m'a-t-il dit, aussi en riant. Médiocrement, Mgr, un procureur veut des actes et craint la parole qui passe les mers : les vents, les mers, les forêts font de grandes révolutions dans les volontés aussi bien que dans les corps. Mais après cette parole, que je suppose inévitable (?), il mandera un prêtre séculier avec le titre de grand vicaire, un archi-diacre, cela s'entend, m'a-t-il dit. Trouvez donc bon, Mgr, que nous nous en tenions à ce que le Rév. Père Provincial a eu l'honneur de vous dire. M. de Kébec a souhaité que je vous rendisse compte de notre consultation et des choses auxquelles il veut bien s'engager qui ne nous conviennent en aucune manière. J'en suis véritablement fâché parce que je sais que nous avons cet établissement à cœur et que je suis persuadé qu'une mission de notre Compagnie, de la manière dont j'ai eu l'honneur de vous le proposer, aurait été utile pour le salut des sauvages et pour le bien de cette colonie commençante, mais de la manière dont le prend M. de Kébec, qui connaît mal ses propres intérêts, ce serait une source éternelle de procès et de chagrins pour les missionnaires et pour moi. Je vous

supplie donc, Mgr, par la bonté dont vous m'avez honoré jusqu'à présent, d'agréer le résultat de notre consulte. J'attendrai vos ordres à moins que vous ne jugiez à propos que je les aille recevoir. Je suis, etc." (APC, CGC[13], *Louisiane*, R 1905, v. I, p. 522.)

Mgr de Saint-Vallier. Rituel du diocèse de Québec / publié par l'ordre / de Monseigneur de Saint-Vallier / évêque de Québec. / A Paris / chez Simon Langlois, rue Saint-Etienne / des Grès, au bon Pasteur. / MDCCIII avec privilège du roi in-8, 604 pages.

Mgr de Saint-Vallier. Statuts / ordonnances / et / lettres pastorales / de Monseigneur de Saint-Vallier, évêque de Québec. / Pour le règlement de son diocèse. / A Paris, / chez Simon Langlois, rue Saint-Etienne / des Grès, au bon Pasteur / MDCC / II / Avec privilège du Roy in-8, 146 pages. " Achevé d'imprimer pour la première fois, le 31 mars 1703. "

Arrêt du Conseil Souverain portant règlement contre les traitants d'eau-de-vie avec les sauvages (Québec, 16 avril 1703). (APC, MSM, RS, 1899, p. 101; APQ, *Insinuations du Conseil Supérieur*, cahier B.)

Accord et conventions entre le Séminaire et la Fabrique de l'église de Notre-Dame de Québec (22 avril 1703). A la prière de M. François Dupré, curé, et de MM. Perthuis, Jean Sibille et Guillaume Gaillard, marguilliers en charge de l'église paroissiale, l'acte passé le 30 décembre 1663, entre les marguilliers d'alors et les ecclésiastiques du séminaire de Québec, est annulé et ceux-ci consentent à céder à la Fabrique de Notre-Dame-de-Québec le terrain spécifié dans l'acte de 1663 " aux conditions que les dits sieurs du séminaire seront et demeureront déchargés après et *à plain* tant des 6,000 livres garanties pour la construction d'un nouveau presbytère que de toutes les autres obligations par rapport au dit presbytère." Un plan des terrains cédés, dont l'arpentage en a été fait par le sieur François de Lajoue, est annexé à l'acte de cession. Les petites écoles continueront d'être tenues dans les logis joignant le presbytère; et le vestiaire et " les autres lieux destinés aux usages de la sacristie continueront dans les susdits logis," et le corridor "qu'il y a aujourd'huy pour la communication du séminaire à l'église subsistera tant et si longtemps que le dit séminaire desservira la dite paroisse et aura le soin de l'éducation des enfants d'icelle paroisse." Et parce que les dits sieurs du Séminaire sont obligés de céder à Mgr de Saint-Vallier la consistance de 479 toises de terrain en superficie pour servir de cimetière (contrat par-devant François Genaple, le 21 février 1691), ils transportent et délaissent à la Fabrique de Notre-Dame la consistance de 600 toises de terrain en superficie au lieu et place des 479 toises ci-dessus mentionnées, à prendre le long de la clôture de l'Hôtel-Dieu de Québec (contrat par-devant Chamballon, notaire royal, et signé par les contractants, en la chambre de Mgr de Laval, au séminaire de Québec, le 22 avril 1703). Ratifié par MM. de Vaudreuil et Beauharnois, le 8 juin 1703. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, pp. 183-193; APC, MSM, RS, 1899, p. 101.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Bégon (Versailles, 25 avril 1703). Il donnera passage sur le vaisseau qui va à l'Acadie à M. l'abbé de Saint-André-aux-Bois, de l'ordre des Prémontrés, et à neuf religieux de son Ordre. (APC, OR, RS, 1899, p. 357.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Brouillan (29 avril 1703). L'intention de Sa Majesté est que M. de Brouillan accorde à l'abbé de Saint-André-aux-Bois toute la protection possible. Il lui donnera quelques soldats pour l'aider à construire le monastère qu'il doit bâtir à Port-Royal. (APC, OR, RS, 1899, p. 358.)

R. P. Joseph-Jean Marest à M. de Lamothe-Cadillac (Michillimakinac, 12 mai 1703). De fortes raisons l'obligent à aller à Québec; il regrette de ne pouvoir passer par Détroit. A reçu le règlement fait à Québec, et il lui semble que ce ne sera pas difficile pour M. de Lamothe de s'y soumettre parce que *tout se trouve de son côté.* Les sauvages auxquels il a annoncé qu'ils devaient aller s'établir à Détroit, ont décidé de n'en rien faire avant son retour de Québec. Le chef Quarante-Sols s'est contenté de délibérer sur le projet avec eux sans en parler aux Pères. (Pierre Margry, v. V, p. 247.)

Sa Sainteté le pape Clément XI à Mgr de Saint-Vallier (Rome, 15 mai 1703) (en latin). La lettre du roi Très Chrétien qu'il vient de recevoir lui apprend avec combien de soin il s'est acquitté de la commission que Sa Sainteté lui a confiée, en le chargeant de remettre à Sa Majesté une précieuse relique. Sa Sainteté sera toujours prête à satisfaire aux demandes de Mgr de Saint-Vallier. Elle ne peut s'empêcher de lui manifester le désir qu'elle a de répondre à l'affection que lui témoigne l'évêque de Québec et de reconnaître le zèle qu'il fait paraître pour l'extension de la religion catholique. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. VII, p. 41.)

Mémoire pour servir d'instruction au sieur de Subercase, nommé gouverneur de l'île de Terre-Neuve et du fort Saint-Louis de Plaisance (1703). M. de Subercase est informé qu'il a à Terre-Neuve quatre religieux récollets de la province de Bretagne. Un d'eux sert d'aumônier au fort; deux des autres desservent la cure, et le quatrième est destiné pour les îles Saint-Pierre. Sa Majesté accorde une gratification de 300 livres à l'aumônier du fort, et elle fait donner un supplément de 150 livres aux trois autres en plus de celui que leur donnent ceux qui font la pêche. (APC, OR, RS, 1899, p. 354.)

Mgr de Laval. Acte de la tonsure de Jean-Baptiste Tétreau, né à Champlain, fils de Louis Tétreau et de Marie-Noël Lande (Québec, 26 mai 1703) (dans la chapelle du palais épiscopal). (AAQ, *Registre A*, p. 815.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Brouillan, gouverneur à l'Acadie (Versailles, 6 juin 1703). Le roi a reçu de si nombreuses plaintes au sujet de la vie scandaleuse du sieur de Bonaventure, qu'il a été sur le point de lui enlever les emplois qu'il a sur mer et sur terre. " Il ne convient pas d'entrer dans le détail de ses débauches, elles sont trop connues dans le pays pour que vous ayiez pu les ignorer. " Le sieur Abel Maudoux ne retournera pas à l'Acadie; il envoie un ordre du roi pour faire enlever du greffe de la juridiction de l'Acadie le libelle que M. Maudoux y a fait contre M. de Brouillan. L'abbé de Saint-André-aux-Bois, de l'Ordre des Prémontrés, passe à l'Acadie avec plusieurs de ses religieux pour aller desservir les missions de ce pays, et y établir une communauté considérable. Il lui accordera sa protection et tous les secours qu'il demandera. Sa Majesté a fait un règlement portant qu'à l'avenir l'aumônier du fort de Port-Royal ne doit pas exercer les fonctions curiales. Mgr l'évêque de Québec enverra à l'Acadie son man-

dement pour le jubilé que le sieur A. Maudoux n'a pas voulu publier avant son départ. Le curé des Mines (M. Guay) ne retournera pas en Acadie. Sa Majesté a permis l'envoi d'une cloche de 500 livres pour l'église de Port-Royal. Sa Majesté n'approuve pas que les missionnaires des Abénaquis de Quinibequi se mêlent de leur neutralité, et M. de Pontchartrain a demandé au Père La Chaise de faire revenir de l'Acadie le Père Sébastien Rolet (Rasles). Inclus: Ordre du roi au greffier de Port-Royal de rayer des registres une déclaration écrite du Père Maudoux, injurieuse pour M. de Brouillan (Versailles, 6 juin 1703). (APC, OR, RS, 1899, pp. 357-358.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Brouillan (Versailles, 6 juin 1703). A la requête de Mgr l'évêque de Québec, Sa Majesté a fait un règlement sur les difficultés qu'il est nécessaire de régler à l'Acadie, concernant les fonctions ecclésiastiques. Il lui en enverra une copie. (APC, OR, RS, 1899, p. 358.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Bégon, intendant à Rochefort (Versailles, 13 juin 1703). Sa Majesté le roi a accordé au supérieur des Missions étrangères le passage de deux ecclésiastiques et d'un apothicaire qu'il envoie au séminaire de Québec. (APC, OR, RS, 1899, p. 356.)

M. de Lamothe-Cadillac au R. P. Joseph-Jean Marest (Détroit, 15 juin 1703). Le Père Marest fait preuve d'hostilité contre lui en refusant de passer par Détroit pour aller à Québec. M. de Lamothe s'est soumis au règlement passé à Québec; le Père Marest ne peut en dire autant puisqu'il ne veut pas obéir au gouverneur et à ses supérieurs qui lui ordonnent d'aller s'établir à Détroit. Il n'en dépend donc pas de M. de Lamothe s'il y a désunion entre eux. (Pierre Margry, v. V, p. 250.)

Acte de provision de conseiller clerc au Conseil Souverain pour M. Joseph de la Colombière (Québec, 16 juin 1703). (APQ, *Insinuations du Conseil Supérieur*, registre B.)

M. le comte de Pontchartrain à M. Bégon, à Rochefort (Versailles, 17 juin 1703). Le sieur d'Iberville propose de faire passer quelques filles de bonne vie pour les marier avec les Canadiens de la colonie du Mississipi. M. Bégon pourra en envoyer quelques-unes dès le printemps. (APC, OR, RS, 1899, p. 354.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec (Versailles, 17 juin 1703). Les Pères Jésuites désirent qu'un district leur soit assigné exclusivement pour leurs missions du Mississipi, autrement ils pourraient avoir des démêlés avec d'autres ecclésiastiques, ce qui serait cause de scandale. Désirent qu'à cet effet Mgr de Saint-Vallier prenne pour son grand vicaire le supérieur qu'ils y établiraient. De leur côté, les MM. des Missions étrangères qui y ont déjà des missionnaires prétendent avoir un des leurs à l'établissement principal, et être indépendants des Jésuites. Le roi ne décidera rien qu'il n'ait son avis. (APC, OR, RS, 1899, p. 354.)

Sa Majesté le roi Louis XIV. Mémoire à MM. de Callières et de Beauharnois (Versailles, 20 juin 1703). Est aise d'apprendre qu'ils ont donné des missionnaires aux Iroquois et que ceux-ci se soient engagés à les protéger envers et contre tous. Jugeront eux-mêmes s'il convient de permettre la vente de l'eau-de-vie aux Iroquois. Approuve qu'ils aient fait travailler au rétablissement des forts de

Chambly, de Sorel, de la Prairie de la Madeleine et de Saint-François des Abénaquis; qu'ils aient employé les troupes à faire de nouveaux chemins. Mgr l'évêque a représenté que Sa Majesté lui ayant accordé la permission de faire bâtir à ses dépens des églises de pierre, dans les paroisses où les seigneurs des lieux ne peuvent ou ne veulent en faire, prétend maintenant qu'il serait à propos qu'on lui permît de choisir le terrain le plus convenable et le plus commode pour les habitants sans que ceux-ci puissent s'y opposer. Sa Majesté demande leur avis sur ce point et désire qu'en cas de contestation, ils s'entremettent pour régler les différends entre l'évêque et les seigneurs. Sa Majesté a accordé aux religieuses de l'Hôpital général l'ordre qui leur permettra de jouir en paix du jardin de l'hôpital. Elle a aussi accordé aux religieuses Ursulines des Trois-Rivières la confirmation de la concession de terrain qu'elles ont eu dernièrement. (APC, OR, RS, 1899, p. 354.) Inclus: Brevet de confirmation de la concession faite aux religieuses Ursulines par M. de Callières. (APC, OR, RS, 1899, p. 348.) Ordre du roi enjoignant à MM. de Callières et de Beauharnois de donner aux religieuses de l'hôpital part au jardin et à la ménagerie du dit hôpital. (APC, OR, RS, 1899, p. 357.)

Sa Majesté le roi Louis XIV. Addition au mémoire du 20 juin dernier sur les affaires de la Nouvelle-France. Le sieur Antoine Gaulin, missionnaire de Pentagouet, a demandé la grâce du nommé Jean Denis, de Charlesbourg. Sa Majesté l'a accordée sur le compte que ce missionnaire a rendu de la pénitence que cet individu a faite de son crime et des services qu'il a rendus aux missions, depuis qu'il a quitté son foyer. MM. de Callières et de Beauharnois verront s'il ne serait pas à craindre que l'impunité d'un tel crime ne fît un mauvais effet dans le pays. (APC, OR, RS, 1899, p. 355.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. l'intendant de Beauharnois (Versailles, 20 juin 1703). Mgr l'évêque de Québec ne peut donner des meubles et des ustenciles à l'hôpital des Trois-Rivières; les soldats malades devront eux-mêmes fournir ces objets. Le roi donne chaque année 1,500 livres de gratification; il lui semble que cela devrait suffire. MM. de Callières et de Beauharnois examineront ce qu'il y a de vrai dans les plaintes des Récollets qui, disent-ils, desservent des missions éloignées et ont moins de part que les autres au supplément des curés. (APC, OR, RS, 1899, p. 355.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à MM. de Callières et de Beauharnois (Versailles, 20 juin 1703). Sollicite leur avis sur l'exemption de fournir des pieux dans les forts et villes, demandée par l'évêque au nom des curés et communautés. (APC, OR, RS, 1899, p. 356.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Joseph de la Colombière, à Québec (Versailles, 20 juin 1703). A été nommé conseiller au Conseil Supérieur de Québec à la suggestion de l'évêque qui désire avoir quelqu'un pour s'occuper des affaires concernant l'Eglise, qui pourraient venir devant le Conseil. (APC, OR, RS, 1899, p. 356.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au provincial des Récollets (Versailles, 20 juin 1703). Le prie de faire passer deux religieux de son Ordre à l'Acadie sur le vaisseau que l'on équipe dans le moment à La Rochelle. (APC, OR, RS, 1899, p. 358.)

Conclusions du procureur général Ruette d'Auteuil sur l'enregistrement de la concession de la seigneurie de Sillery demandée par les Pères Jésuites. S'oppose à l'enregistrement de cette concession et demande que la question soit soumise à Sa Majesté. Expose que cette concession n'a été obtenue que pour l'usage des sauvages Algonquins établis là ; que nul sauvage n'y réside depuis trente ans ; que ceux qui y étaient sont morts de la picote ou partis ; que c'est par erreur et sans même l'avoir demandé que MM. de Callières et Champigny leur ont accordé haute, moyenne et basse justice, " de laquelle il y aurait toujours appel par le peu de confiance que les habitants ont à ces sortes de juges qui sont pour l'ordinaire très ignorants " ; que cette seigneurie en joint une autre leur appartenant, de sorte qu'ils sont propriétaires de toute la banlieue de Québec, au préjudice de la colonie (Québec, 30 juin 1703). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 7.)

Règlement sur quelques articles qui concernent la juridiction ecclésiastique à l'Acadie (Marly, 4 juillet 1703). Questions et réponses du roi. (APC, OR, MCR, RS, 1899, p. 190.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Callières (Versailles, 18 juillet 1703). Lui transmet un mémoire au roi sur la traite de l'eau-de-vie. S'en remet à lui pour juger si elle doit être prohibée ou simplement restreinte. (APC, OR, RS, 1899, p. 355.)

M. le comte de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec (Versailles, 18 juillet 1703). Lui envoie la lettre du vicaire général de la congrégation des Prémontrés, dans laquelle il verra ce que ses religieux exigent pour prendre en mains les missions de l'Acadie. Croit leurs propositions acceptables, et espère que celles qui ne le seraient pas pourraient être modifiées si l'évêque y voyait lui-même. (APC, OR, RS, 1899, p. 356.)

Mgr de Laval. Acte de la tonsure de Michel Devaux-Descormiers, né à Neuville, fils de Michel Descormiers et de Renée de Laporte ; des ordres mineurs de Pierre Hazeur-Delorme, de Charles Rageot, de Charles Hazeur-Desonneaux et de Jean-Baptiste Ménage ; du diaconat de Michel Buisson de Saint-Cosme (Québec, 24 août 1703) (dans la chapelle du Palais épiscopal de Québec). (AAQ, *Registre A*, p. 816.)

Lettre de M. de Lamothe à M. le comte Jérôme de Pontchartrain concernant les affaires de Détroit (Détroit, 31 août 1703). Le supérieur des Jésuites s'est engagé à faire exécuter le règlement en reconnaissance de ce que le roi avait fait grâce au Père Vaillant qui avait désobéi à ses ordres. Le Père Marest a trouvé des prétextes pour se dispenser de se rendre à Détroit. Lui-même " ne peut être ami des Jésuites : 1° qu'en les laissant faire ; 2° qu'en faisant tout ce qu'ils veulent ; 3° qu'en disant rien de tout ce qu'ils font, ce qui ne peut être sans détruire l'établissement de Détroit. " Il faudrait habituer les sauvages à vivre à la manière des Français ; il croit que l'on réussirait ainsi à les amener au christianisme plus facilement que par le travail des missionnaires, " puisqu'il est certain que depuis qu'ils preschent l'Evangile à ces peuples, ils n'ont fait aucun progrès ; et qu'on peut réduire tout le bien qui en revient au baptesme qu'ils font des enfants qui meurent après l'avoir reçu. " (Pierre Margry, v. V, p. 301.)

Mgr de Saint-Vallier. Lettre pastorale touchant la résolution par les consulteurs de la Congrégation du Saint-Office de plusieurs difficultés concernant les missions des sauvages (Paris, 6 octobre 1703). Congrégation du Saint-Office. Résolution des difficultés concernant les missions des sauvages (Rome, 1er août 1703). Publiée dans *Mandements, etc., etc., des évêques de Québec*, v. I, pp. 451 et 453.

M. de Brouillan à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Port-Royal, 25 novembre 1703). Mgr l'évêque de Québec a envoyé à Port-Royal " une sœur des filles de la Croix (de la Congrégation) pour instruire les petites filles. Elle s'acquitte fort bien de sa mission ; comme la rétribution qu'elle retire n'est pas suffisante pour son entretien, il faudrait lui accorder une gratification. Il est malade, et les chirurgiens lui disent qu'il doit aller en France aux eaux de Barrège, pour se soigner. Il espère qu'on lui permettra de s'y rendre dès l'automne de 1704. (APC, CGC11, *Acadie*, R 1887, p. CCXXI.)

Mgr de Laval. Acte du diaconat de Michel Buisson de Saint-Cosme et du sous-diaconat de Charles Rageot (22 septembre 1703) ; des ordres mineurs (21 décembre), du sous-diaconat (22 décembre) et du diaconat de Philippe Dupré, du diocèse d'Orléans (30 décembre) ; de la prêtrise de Charles Plante (22 décembre) (dans la chapelle du Palais épiscopal). (AAQ, *Registre A*, pp. 818-819.)

MM. de Beauharnois et de Vaudreuil à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 15 novembre 1703). " Pour les chemins, celui qui paraît le plus nécessaire pour la commodité de la Colonie est celui de Chambly à Montréal. M. de Vaudreuil y fera travailler les troupes, s'il n'est pas obligé de les faire descendre à Québec pour les occuper à des ouvrages plus pressés. La mortalité de l'hiver dernier et la continuation de la maladie a empêché M. de Beauharnois de travailler au recensement général de la colonie, qu'il n'a différé, monseigneur, de vous envoyer que pour en faire un très exact. Nous croyons que M. l'évêque de Québec aura été informé par ses grands vicaires que depuis que M. de Beauharnois est dans ce pays, il a fait punir sévèrement ceux qui ont manqué de respect envers les ecclésiastiques ; et le sieur de Vaudreuil et lui continueront de le faire. Pour ce qui regarde la bâtisse des églises de pierre, le dit sieur évêque a écrit au dit sieur de Beauharnois qu'il le priait d'accommoder le différend qu'il a sur ce sujet avec quelques seigneurs : ce qu'il fera. Les titres que S. M. a accordés aux Hospitalières de Québec et aux Ursulines des 3 Rivières ayant été remis à M. l'évêque de Québec, nous n'en avons aucune connaissance, mais seulement que les Hospitalières de Québec vivent entre elles dans une très grande union. C'est une maison qui mérite les grâces que vous leur procurez de S. M., par les services qu'elles rendent aux malades. Elles ont eu l'hiver dernier près de 200 lits, et elles ont employé leurs biens au soulagement des pauvres. L'hôpital de Montréal a aussi servi dignement le public dans la dernière maladie, et mérite que S. M. y ait égard. . . Le sieur de Beauharnois n'a jamais ordonné aux curés de fournir des pieux ; et si les communautés ecclésiastiques en ont fourni, ça été sur ce que feu M. de Callières lui représenta de les comprendre dans les ordonnances, attendu leurs grands domaines ; et le sieur de Vaudreuil juge qu'il est juste que les curés, qui ont des habitations, sans comprendre le presbytère, fournissent comme les habitants, puisque les Jésuites en fournissent à La Prairie de la Madeleine et autres endroits, selon le bien

qu'ils ont ; et le sieur de Beauharnois a eu l'honnêteté de laisser à ces messieurs la liberté de se taxer eux-mêmes pour la quantité de pieux qu'ils fourniraient. . . M. l'ancien évêque de Québec a instruit le sieur de Beauharnois du crime de Jean Denis, habitant de Charlesbourg ; et le sieur de Vaudreuil et lui feront savoir au sieur Gaulin la grâce que S. M. a fait à cet habitant, et ne feront entériner ces lettres de grâce, qu'après avoir examiné si cela ne produira pas un mauvais effet dans le pays. . . Le sieur de Beauharnois a fait entendre au Père Commissaire, Provincial des Récollets, que ceux de ses religieux, qui desservent quelques-unes de nos cures par voie de mission, auraient tort de se plaindre de la distribution des 8,000 livres que le Roi a accordé pour supplément aux curés de ce pays, puisqu'on ne leur a rien retranché sur les cures qu'ils desservent. Il est vrai que les 8,000 livres ne sont pas suffisantes pour subvenir à tous les besoins des curés ; et MM. du Séminaire de Québec le connaissent si bien, que, quoiqu'ils soient ruinés par leur incendie à ne pouvoir s'en relever de longtemps, ils n'ont point voulu profiter de la permission que S. M. leur avait donnée de prendre la somme de 2,000 livres sur celle de 8,000 livres de supplément. Cette marque du désintéressement de ces messieurs et le grand bien qu'ils font en ce pays nous engagent à vous supplier instamment de leur obtenir de nouvelles grâces de S. M., pour les aider à se relever de la perte qu'ils ont faite, ou de leur assurer pour toujours celles que vous avez eu la bonté de leur procurer. . . " (APC, CGC[11], R 1885, p. LXXI ; APQ, R 1938-1939, p. 12.)

Extrait et analyse des lettres de l'Acadie (29 novembre 1703). M. l'évêque de Québec. Il propose d'éloigner deux femmes de l'Acadie, qui y causent beaucoup de scandale. La première est la dame de Freneuse que tout le monde a su avoir un mauvais commerce avec le sieur de Bonaventure. Il serait nécessaire d'ordonner à Mr de Brouillan de l'obliger de retourner en Canada avec ses enfants ou dans sa terre qui est auprès de la rivière Saint-Jean. L'autre est la femme du nommé Barat, notaire et greffier à Plaisance. Sous prétexte que son mari y fut interdit, il y a quelques années, par M. de Monic, cette femme s'est retirée auprès du sieur de Brouillan et l'a suivi en France et à l'Acadie. Comme son mari a été rétabli, il est nécessaire de l'obliger de repasser à Plaisance. On parle mal de la familiarité dans laquelle elle vit avec le sieur de Brouillan, et on prétend d'ailleurs que c'est un mauvais esprit qui brouille la colonie. Il n'a rien oublié pour engager quelque communauté ecclésiastique à s'établir à l'Acadie, afin d'avoir des missionnaires pour convertir les sauvages et pour administrer les sacrements aux fidèles. Il n'a trouvé que les récollets qui aient voulu s'y engager. Aussi, il est d'avis de les y établir et de les mettre en état de faire un hospice au Port-Royal dont ils enverront des prêtres dans les autres habitations et des missionnaires aux sauvages. Il y a actuellement trois religieux de cet ordre en Acadie. Comme ils sont obligés de donner plusieurs aumôniers pour les armées, ils n'en peuvent donner qu'un d'augmentation cette année, mais si Sa Majesté agrée leurs services, ils en enverront un plus grand nombre dans la suite. Il serait à désirer qu'on pût suivre le projet qui avait été résolu il y a quelques années, d'unir les sauvages Micmacs, qui habitent la péninsule, en corps de communauté. Sa Majesté avait autrefois accordé 2,000 livres pour cet établissement, qui ne furent point employées, parce que le sieur de Thury qui en avait été chargé mourut en ce temps. Il serait aussi bien

important d'établir une communauté pour prendre soin de l'instruction des filles. Quelques petits fonds de la part de Sa Majesté suffiraient pour cela. Il serait aussi nécessaire d'établir un hôpital. Les soldats de la garnison qui tombent malades manquent de secours temporels et spirituels. (APC, CGC[11], *Acadie*, R 1887, p. CCXXI.)

Assassinat de M. François Buisson de Saint-Cosme (1703). "Au commencement de cette année, M. de Saint-Denis envoya à M. de Bienville, une lettre par laquelle il lui faisait savoir que M. de Saint-Cosme, prêtre missionnaire, était venu du Canada avec trois Français, jusqu'aux Natchez, et où il était parti ensuite avec eux pour l'aller voir à son établissement, et qu'en descendant le fleuve, comme ils s'étaient cabanés sur le bord du Mississipi pour y passer les nuits, un parti de quatre-vingts Chétimachas les avait rencontrés dormant sur le bord du fleuve et les avait assassinés. . ." (Relation de Pénécaud dans Margry: *Découvertes et établissements des Français, etc., etc.*, 5e partie, v. V, (1887), p. 433.)

1704

Mgr de Laval. Acte de la prêtrise de Philippe Dupré (dans la chapelle du Palais épiscopal) (Québec, 1er janvier 1704). (AAQ, *Registre A*, p. 819.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. l'abbé de Brisacier, supérieur du séminaire des Missions étrangères, à Paris (Versailles, 9 janvier 1704). Il envoie à M. Bégon les ordres nécessaires pour faire embarquer à Rochefort les trois missionnaires et leurs domestiques qui vont à la Louisiane. Sa Majesté a accordé 600 livres pour la construction de l'église de Mobile. (APC, OR, RS, 1899, série B, v. 25, p. 12.)

Mgr de Saint-Vallier. Lettre circulaire où il demande des prières pour obtenir son retour en Canada (Farnham, Angleterre, 3 février 1704). Publiée dans *Mandements, etc., etc., des évêques de Québec*, v. I, p. 450.

M. le comte de Pontchartrain à M. de Bienville (Versailles, 6 février 1704). Le Père Dongé, qui remplit les fonctions d'aumônier à la rivière Mobile (Louisiane), a reçu de ses supérieurs l'ordre de passer à Saint-Domingue. M. de Bienville lui facilitera les moyens de s'y rendre. (APC, OR, RS, 1899, série B, v. 25, p. 23.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Subercase, gouverneur de Plaisance (Versailles, 2 avril 1704). Mgr l'évêque de Québec a conféré les pouvoirs de grand vicaire au supérieur des récollets qui sont à Plaisance. L'intention de Sa Majesté est que les aumôniers des vaisseaux aient pour lui les égards qui sont dus à son caractère. L'hôpital qu'il se propose de construire à Plaisance sera administré par des séculiers. (APC, OR, RS, 1899, p. 359.)

Requête des prêtres du séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal (1703). Ils prétendent que par l'édit du mois de mars 1693, le roi n'a pas voulu les dépouiller de la moyenne et basse justice foncière qui leur est nécessaire pour la poursuite des droits seigneuriaux qui leur appartiennent, et demandent que ce droit leur soit expressément reconnu. Ils offrent de se démettre de la haute justice qui leur a été laissée dans la côte de Saint-Sulpice, et des îles de Courcelles, moyennant qu'il plaira à Sa Majesté de pourvoir suffisamment à leur indemnité tant pour la haute justice de l'île de Montréal, qui leur a été enlevée, que pour celle des dites côtes de

Saint-Sulpice et des dites îles de Courcelles; demandent en plus qu'on leur accorde les droits d'échange de terres dépendantes de leur seigneurie. Remarques dans lesquelles sont exposés les motifs pour refuser ou accorder certaines de leurs demandes. (Document publié dans *Inventaire des concessions en fief et seigneurie, etc., etc.*, par P.-G. Roy, v. 5, p. 145.) — Sa Majesté le roi Louis XIV. Arrêt par lequel Sa Majesté réserve aux ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice de Paris, comme seigneurs de l'île de Montréal, la basse justice de la dite île; réunit la haute justice de la terre de Saint-Sulpice et des îles de Courcelles à la justice royale de Montréal; et accorde aux dits ecclésiastiques les droits seigneuriaux dus pour les charges et héritages dépendants de leur seigneurie, à la charge de ne pouvoir rien demander aux communautés des Frères hospitaliers de l'Hôpital général de Montréal, des religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu et des filles de la Congrégation séculière de Notre-Dame, établies dans la même île, pour les droits d'indemnité ou d'échange des biens et héritages par elles possédés, tant en vertu des concessions des dits ecclésiastiques du Séminaire, que par autres acquisitions soit en fief ou rôture; ensemble de tous ceux qu'elles acquerront à l'avenir (Versailles, 22 avril 1704). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, pp. 40-43; APC, OR, RS, 1899, série B, v. 25, p. 87.)

Mgr de Laval. Acte du sous-diaconat de Charles Hazeur-Desonneaux; du diaconat de Jean Théodoric (Thierry) Hazeur; et de la prêtrise de Michel Buisson de Saint-Cosme (dans la chapelle du Palais épiscopal) (Québec, 27 avril 1704). (AAQ, *Registre A*, pp. 819-820.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. du Guay, à Rochefort (Versailles, 14 mai 1704). Le roi a accordé un passage au Canada sur *la Seine* à M. (Balthazar-Michel) Boutteville, missionnaire au Canada, et au sauvage qui l'accompagne. Un récollet passe également au Canada comme aumônier du même vaisseau. (APC, OR, RS, 1899, p. 361.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. du Guay, à Rochefort (Versailles, 14 mai 1704). Sa Majesté le roi accorde à la femme du sieur de Bonaventure, laquelle est à La Rochelle, son passage en Acadie. (APC, OR, RS, 1899, p. 360.)

M. le comte de Pontchartrain à M. de Brouillan (Versailles, 4 juin 1704). Sa Majesté accorde encore 1,000 livres pour la construction de l'église de Port-Royal. Cette somme, jointe aux 800 livres que fournissent les habitants, suffira pour terminer cette construction et commencer celle de l'hôpital. Il renverra la dame Barat chez son mari, à Plaisance, et la dame de Freneuse au Canada ou dans les terres de son mari, à la rivière Saint-Jean. (APC, OR, RS, 1899, p. 360.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Bonaventure (Versailles, 4 juin 1704). Le roi a appris avec indignation sa mauvaise conduite avec la dame de Freneuse; il a été prêt de le casser. Espérant qu'il changera de vie, Sa Majesté consent à le nommer commandant à l'Acadie en l'absence de M. de Brouillan. Sa femme s'en va le rejoindre. (APC, OR, RS, 1899, p. 361.)

Mémoire de Sa Majesté le roi Louis XIV à MM. de Vaudreuil et de Beauharnois (Versailles, 14 juin 1704) . . . Sa Majesté approuve que M. de Beauharnois ait puni sévèrement ceux qui ont manqué de respect aux ecclésiastiques. Mgr l'évêque de Québec qui repasse en Canada est dans la ferme disposition de vivre en paix avec eux; il emporte les titres de concession de terrains aux religieuses

Hospitalières de Québec et aux Ursulines des Trois-Rivières. Demande des renseignements sur le canal projeté près de Lachine, par l'abbé René-Charles de Breslay. Considère que les communautés qui ont de grandes terres doivent fournir des pieux pour les fortifications; les curés qui n'ont pas de propriétés en seront seuls exemptés. Fera savoir aux Récollets que l'allocation de 8,000 livres au clergé et les dîmes doivent suffire à ceux de leur Ordre qui ont des cures. N'a pas jugé à propos d'accorder la proposition de l'évêque pour mettre les dîmes sur le pied du 13e au lieu du 24e, et payables tant en blé qu'en foin. Continuera la gratification de 4,000 livres au séminaire de Québec. Arrêt du 22 avril 1704 qui enlève aux Sulpiciens la haute et moyenne justice. Veut bien que les Jésuites jouissent de la seigneurie de Sillery, mais ne veut pas qu'ils n'aient aucun privilège de justice. Examineront ce qu'il convient le mieux de faire au sujet de la contestation qui s'est élevée entre l'évêque et le seigneur de Sainte-Anne-de-la-Pérade, à propos du site de l'église. (ANF, série B, v. 25, f. 101½; APQ, R 1938-1939, p. 29 et seq.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr de Saint-Vallier, à Paris (Versailles, 14 juin 1704). Ne devra pas laisser les curés marier les soldats sans la permission des officiers. Fera chanter un *Te Deum* à son arrivée à Québec, en actions de grâces des bénédictions qu'il a plu à Dieu de répandre sur les armes du roi. (APC, OR, RS, 1899, p. 362.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal (sans indication de date ni de lieu). Les difficultés que l'on a pour faire passer des prêtres au Canada engagent le roi à le prier de fournir des ecclésiastiques pour le besoin des cures du gouvernement de Montréal. Les grands biens qu'il lui a donnés dans ce pays le justifient de lui imposer cette obligation qui, d'ailleurs, ne lui fera encourir aucune dépense additionnelle, les dîmes et les gratifications couvrant amplement toutes les dépenses. (La même lettre a été envoyée au supérieur du séminaire de Québec pour l'étendue des gouvernements de Québec et des Trois-Rivières). (APC, OR, RS, 1899, p. 365.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Lamothe-Cadillac (Versailles, 14 juin 1704). Le roi consent à ce que M. de Lamothe-Cadillac prenne le poste de Détroit à ses profits et risques. Devra vivre en bonne amitié avec les Jésuites et s'il n'est pas satisfait d'eux, on lui donnera d'autres ecclésiastiques. (APC, OR, série B, RS, 1899, p. 364.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Ruette d'Auteuil, procureur général (Versailles, 14 juin 1704). Le roi a trouvé bon qu'il s'oppose aux prétentions des Jésuites à l'égard de la haute, moyenne et basse justice dans leur terre de Sillery. (APC, OR, RS, 1899, p. 365.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Joseph de la Colombière (Versailles, 14 juin 1704). Est aise qu'il soit satisfait de sa nomination comme conseiller clerc au Conseil Souverain. (APC, OR, RS, 1899, p. 365.)

M. de Bienville à M. le comte de Pontchartrain (Fort de la Mobile, 6 septembre 1704). Récit de son expédition contre les Alibamons. Les Coroas qui tuèrent un missionnaire (l'abbé Jean-François Buisson de Saint-Cosme, en 1703), ont été entièrement détruits par les Arkansas. . . Toutes les filles arrivées par *le Pélican* se sont mariées à des Canadiens et autres qui pouvaient les faire subsister. . . (APC, CGC[13], *Louisiane*, v. I, p. 468.)

" Les RR. PP. Dongé et de Limoges s'en retournèrent en France dans *le Pélican*. M. de Bienville chargea M. du Coudray, capitaine de vaisseau, de plusieurs paquets de lettres pour la Cour (1704)." (Relation de Pénécaud, Margry, oc, v. V, p. 456.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Vaudreuil (Versailles, 21 octobre 1704). C'est avec bien du déplaisir qu'il lui apprend la capture du vaisseau *la Seine*, par les vaisseaux qui escortaient la flotte anglaise de la Virginie (Mgr de Saint-Vallier qui revenait au Canada était sur *la Seine*). (APC, OR, RS, 1899, p. 366.)

M. Paul de Lino à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (novembre 1704). Lettre concernant la mort du Père (Claude-Jean) Allouez, arrivée à la Baie-des-Puants (Baie-Verte), le 29 août 1689. (Archives Nationales, Paris, série M, n° 204.)

M. François-Madeleine Ruette d'Auteuil à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 14 novembre 1704). Se défend des accusations portées contre lui. C'est parce qu'il a rempli son devoir qu'on le tracasse de toutes parts. Des curés qui ne desservent pas les paroisses, qui en reçoivent cependant les dîmes, refusent la communion pascale à ceux qui ne les payent pas; comme il a voulu s'opposer à leurs actes arbitraires, il s'en est fait des ennemis. Les Jésuites ne lui pardonnent pas de s'être opposé à l'enregistrement que leur ont fait MM. de Callières et de Champigny d'une seigneurie nommée Sillery. . . " qu'ils gouvernaient comme tuteurs des Sauvages à qui elle appartenait, de laquelle ils les ont dépouillés pour s'enrichir. . ." Ils se sont fait donner cette seigneurie avec les droits de haute, moyenne et basse justice, au préjudice des habitants qui sont obligés d'en supporter les frais. Ces Pères ont gagné contre toute justice contre un gentilhomme du pays un procès qui lui enlève la moitié de sa seigneurie. De plus, ils ne se gênent pas de faire un commerce public de fourrures en envoyant des canots chez les Outaouais pour y porter, disent-ils, les effets nécessaires à leurs missionnaires; ce sont plutôt des marchandises qu'ils y envoient pour leur commerce, ce qui est cause d'un grand scandale. . . (APQ, R 1922-1923, p. 13.)

M. Claude de Ramezay à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 14 novembre 1704. " . . . Le sieur de Vincennes, petit officier, qui a été envoyé cet été aux Miamis par le Détroit, avec trois canots chargés de marchandises et d'eau-de-vie, sous prétexte d'aller raccommoder les démêlés des Sauvages de ces endroits-là, qui avaient été terminés par M. de La Mothe, causera les mêmes désordres. Le sieur Robiston, qui descendait du Détroit avec quinze hommes, rencontra led. sieur de Vincennes à dix lieues de Montréal, et en donna avis, à son arrivée, à M. de Vaudreuil, qu'il portait plus de 400 pots d'eau-de-vie, dont il fit grand bruit. Il lui aurait été facile d'y remédier. Si le sieur de Vincennes avait excédé ses ordres, sans sa participation, il n'avait qu'à l'envoyer chercher par un canot, qui l'aurait joint dans une journée, attendu que led. sieur de Vincennes estait au bas du coteau des Cèdres, où il faut faire des portages. . . Mais au lieu d'aller à la source pour empêcher ses désordres, il se contenta de feindre d'être fort en colère. Comme cette affaire a eu beaucoup d'éclat, M. de Vaudreuil dit publiquement qu'il le fera cesser à son retour. Vous remarquerez, s.v.p., monseigneur, que l'eau-de-vie se vend, à Michillimakinac, 40 et 50 francs le pot. Ainsi, lorsque Vincennes aura ga-

gné 25,000 livres, ou 10,000 écus, il se mettra peu en peine de perdre son emploi de petit officier. Quoique la conduite que tient M. de Vaudreuil soit extrêmement préjudiciable à la colonie, celle qu'il a pour le gouvernement ne l'est pas moins. On peut dire aussi qu'il n'y a pas le plus de part : les Jésuites ont retrouvé leur règne. Il faut considérer, monseigneur, que dans l'établissement du Canada, le pays dépendait, par concession du Roy, d'une Compagnie, laquelle, sous le bon plaisir de la Cour, nommait des gouverneurs et des intendants, auxquels le Roi, sur la présentation qui lui en était faite, donnait des commissions. Les Jésuites avaient la principale part, par leurs intrigues, à ceux qui étaient proposés. . . Le crédit et l'autorité qu'ils avaient sur ces gouverneurs, qui étaient leur ouvrage, joint au pouvoir, qu'ils s'attribuent par le moyen de la direction des consciences, les faisaient les véritables possesseurs d'une puissance dont les gouverneurs chimériques n'étaient que les dépositaires. Tout le Canada voit ce qu'ils ont imposé à M. de Mésy, autrefois gouverneur général de ce pays, pour ne leur avoir pas voulu déférer ; il mourut de déplaisir. Par la suite, le pays étant augmenté, et le Roi étant rentré aux droits de la Compagnie, les Jésuites, n'étant plus les maîtres du choix des gouverneurs et des intendants, ont voulu néanmoins toujours se conserver l'empire qu'ils s'étaient acquis sur le pays, avec des succès qui ont dépendu de la mollesse ou de la fermeté de ceux qui ont gouverné le Canada ; et on a l'expérience que ceux qui leur ont trop déféré n'ont pas réussi pour le service du Roi dans cette colonie. M. le Comte de Frontenac, dont la naissance et le mérite sont connus, étant arrivé en Canada, le gouverna avec tant de sagesse qu'il s'attira l'amour et le respect de tout le peuple. L'on ne saurait s'imaginer les intrigues, cabales et calomnies dont les Jésuites se sont servis en cour pour le débarquer de son premier gouvernement, dont il ne leur a jamais voulu faire part, non plus que dans son dernier règne. Je puis avancer hardiment qu'il y en aura très difficilement un qui fasse tant de bien au pays, et qui le sache si bien gouverner. Le seul défaut qu'il avait était de rechercher les honneurs avec trop d'empressement. Ensuite, M. de Callières qui lui a succédé, a eu la même fermeté en ce qui regarde la conservation de son autorité ; quoiqu'il n'eût pas la même vivacité d'esprit, on doit à sa mémoire qu'il a très utilement servi le Roi en ce pays, tant comme gouverneur particulier de Montréal qu'en qualité de gouverneur général ; et s'il ne donnait pas à M. de Vaudreuil toute la liberté qu'il convient à son caractère, comme vous l'avez pu connaître par les plaintes qu'il vous en a faites, c'est qu'il connaissait ses faiblesses et le mauvais usage qu'il en aurait fait ; et c'est ce que nous voyons malheureusement aujourd'hui au détriment de la colonie. Si Dieu n'y met la main, il perdra en peu de temps ce que ses prédécesseurs ont eu bien de la peine à acquérir. Il a trouvé tout en paix, et à présent nous sommes à la veille de voir la guerre entre toutes les nations. Il est certain que, quoiqu'il arrive, la conduite qu'il tient sera très préjudiciable au pays. Il n'y a personne de bon sens qui ne s'en aperçoive. Les Sauvages même n'ont ni crainte ni confiance en lui. Nos Iroquois domiciliés du Saut et de la Montagne ont été près de nous quitter, pour accepter l'offre que leur a faite le gouverneur d'Orange d'aller demeurer chez eux. . . Lorsque l'état ecclésiastique vous a écrit en sa faveur pour vous demander, monseigneur, votre puissante protection pour lui faire obtenir de S. M. le gouvernement général de ce pays, ils ne croyaient pas qu'il en fit un si mauvais usage ; et je ne

fais pas de doute, monseigneur, qu'ils ne vous en portent leurs plaintes, à moins que la prévention qu'ils vous ont témoignée en sa faveur ne les en empêche, étant fâcheux de se démentir si promptement. Mais pour les Jésuites, quoique dans le fond de leur cœur ils ne l'approuvent pas, il n'y a pas d'apparence qu'ils s'en plaignent, parce qu'ils triomphent à présent. Au lieu de distribuer, suivant l'intention de S. M. les 2,000 écus dont il a la bonté de gratifier les meilleures familles de ce pays, on les donne en partie par leurs sollicitations à des paysans leurs créatures. Ils ont la principale part au gouvernement; on en délibère d'aucune chose sans leurs conseils, qui souvent se tiennent chez eux, outre qu'ils y trouvent leur intérêt particulier, comme j'aurai l'honneur de vous le faire connaître, monseigneur. Le nommé Despins et des Ruisseaux, sous prétexte de monter pour 400 l. de marchandises qui sont nécessaires pour la mission des R. P. Jésuites, ont fait trois canots avec des Sauvages qu'on a chargés de marchandises et d'eau-de-vie, et qu'on a vendu aux rebelles, ce qui a contribué à les empêcher de profiter de l'amnistie. . ." (APC, CGC[11], R 1885, p. LXXI.)

Mgr de Saint-Vallier à Sa Sainteté le pape Clément XI (Farnham, Angleterre, 15 novembre 1704) (en latin). C'est avec douleur qu'il apprend à Sa Sainteté que le vaisseau qui le reconduisait en Canada a été pris par les Anglais et qu'il est lui-même retenu prisonnier en Angleterre avec vingt de ses compagnons ecclésiastiques et prêtres. Une grave maladie l'a empêché d'écrire plus tôt. Réduit à l'indigence, il lui est impossible de solder les frais de la bulle pour la réunion des abbayes; il a dû emprunter une forte somme avant de quitter la France, et a tout perdu. Il ne sait combien de temps se prolongera sa captivité (copie faite d'après l'original conservé au séminaire de Québec). (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 197.)

Mgr de Saint-Vallier à Son Excellence le Nonce apostolique, à Paris (Farnham, Angleterre, 15 novembre 1704). Il espère que Son Excellence prendra part à son infortune, et fera passer à Sa Sainteté le pape la lettre incluse. Il a perdu tous ses effets et l'état d'indigence où il se trouve réduit l'empêchera de payer sa part des frais de la bulle pour la réunion des abbayes (copie sur l'original conservé au séminaire de Québec). (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 199.)

MM. de Vaudreuil et Beauharnois au ministre (Québec, 17 novembre 1704). "... Enfin l'ordonnance qui défend la traite de l'eau-de-vie aux Sauvages a été publiée au contentement des gens de bien de ce pays; et les sieurs de Vaudreuil et de Beauharnois tiennent la main à son exécution de manière à empêcher le désordre dont cette traite était suivie. . . Le sieur Boucher, vénérable vieillard de 83 ans, prend la liberté de vous présenter le placet ci-joint avec un mémoire de ses services, qui contient toute l'histoire du Canada, le dit sieur Boucher y étant venu du temps de M. de Champlain, premier fondateur de Québec. Il mérite par ses services et par les actions de valeur qu'il fit dans les premières guerres des Iroquois, les lettres de noblesse ci-joint que lui donne M. de Feuquières pour lors vice-roi de l'Amérique. Il vous supplie de lui en accorder de S. M. tant en considération de ses services passés que de ceux que ses enfants rendent dans les troupes." (APC, CGC[11], R 1885, p. LXXII.)

1705

Acte de vente au séminaire de Québec par Thomas Doyon et Barbe Trépagny, son épouse, de la terre de la Trinité dite la Canardière (par-devant Chambalon, notaire royal, 11 janvier 1705). Cette terre se trouvait dans la seigneurie de Notre-Dame-des-Anges appartenant aux RR. PP. Jésuites. Quittance des RR. PP. Vincent Bigot et Pierre Rafeix, pour les droits de lods et ventes et arrérages de cens et rentes seigneuriales (par-devant Chambalon, 28 septembre 1709). Quittance de Paul Denis, sieur de Saint-Simon, comme procureur de dame Marie-Gabrielle Denis de Vitré, veuve de feu Pierre Desquerac, vivant capitaine des troupes de la marine de ce pays, de la somme de 6,700 livres de principal, des messieurs du séminaire de Québec (par-devant Chambalon, 13 avril 1712). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 199.)

Assassinat de M. Nicolas Foucault, missionnaire (1705). "Quelque temps après (commencement de l'année 1705) arrivèrent à la Mobile trois personnes que M. Davion, prêtre, demeurant aux Yasous, envoyait avec une lettre qui marquait la mort de M. Foucault, prêtre, et de deux français nommés MM. Dambouret et de Saint-Laurent. Ils étaient descendus du Canada pour voir M. Davion, grand vicaire de Mgr l'évêque de Québec. Comme ce prêtre était tombé malade en chemin, ils prirent au village des Coroas quatre sauvages, en payant pour conduire leur canot jusqu'aux Yasous. Ce prêtre ayant ouvert son coffre pour payer d'avance les quatre sauvages de ce qu'ils étaient convenus avec lui pour le conduire, ces sauvages ayant remarqué qu'il y avait dans ce coffre plusieurs marchandises qui les tentèrent, cela leur fit prendre la résolution de les assassiner; et le même soir, pendant que ce prêtre dormait avec les deux Français, les sauvages leur cassèrent la tête et les jetèrent dans la rivière, ensuite ils emmenèrent le canot et les marchandises à leur village, qui n'est pas loin des Yasous." (Relation de Pénécaud, Margry, oc, v. V, p. 457.)

Mgr de Saint-Vallier à Son Eminence le cardinal de Noailles, archevêque de Paris (Farnham, Angleterre, 22 janvier 1705). Il voudrait bien qu'on lui accordât un coadjuteur qui le remplacerait dans son diocèse pendant son absence qui, semble-t-il, peut durer encore longtemps. Il ne demande pas un successeur, car il veut rester évêque de Québec, mais un coadjuteur que l'on pourrait choisir parmi les prêtres de Saint-Sulpice. Il écrit au roi pour lui exposer son désir, et prie Son Eminence de vouloir bien appuyer sa supplique. (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 140.)

M. Jacques-François de Brouillan. Mémoire pour répondre à la lettre que M. le comte de Pontchartrain lui a écrite le 4 juin 1704 (Versailles, 5 mars 1705). Il s'explique sur les accusations lancées contre lui par le sieur Des Goutins. Il a envoyé la dame de Freneuse aux Mines pour l'éloigner du sieur de Bonaventure qui est indigné des calomnies qu'on fait sur son compte. Au sujet de certaines ordonnances qu'il aurait rendues, concernant la vente de l'eau-de-vie et la vente de la viande pendant le carême. Prétend que la dame Barat n'a jamais logé chez lui. Demande qu'on s'en rapporte à son intégrité, lui qui a servi le roi pendant trente-six ans sans qu'on n'ait jamais eu rien à lui reprocher. (APQ, MNF, 2e série, v. 10.)

Mgr de Saint-Vallier à Son Eminence le cardinal de Noailles, archevêque de Paris (Farnham, Angleterre, 14 mars 1705). Il demande de nouveau qu'on lui donne un coadjuteur, car il est probable qu'il sera encore longtemps retenu en Angleterre. On parle en Angleterre de l'échanger pour le baron de Méan, le doyen de Liège, mais c'est une chose difficile à obtenir, quoiqu'on soit sous l'impression qu'on se décidera à cet échange, parce que le roi de France ne peut laisser indéfiniment un diocèse privé de son évêque. En attendant de reconquérir sa liberté, il espère que Sa Majesté consentira à lui accorder un successeur (copie sur l'original conservé aux archives de la Bibliothèque Nationale à Paris). (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 142.)

M. le comte de Pontchartrain à M. de Subercase, gouverneur à Plaisance (Marly, 1er mai 1705). Sa Majesté a appris avec beaucoup de satisfaction que M. de Subercase était très content des religieux récollets qui sont à Plaisance. Elle désirerait que ce fussent des Sœurs Grises qui eussent soin de l'hôpital que M. de Subercase se propose d'établir. (APC, OR, RS, 1899, *Plaisance*, série B, v. 27, p. 127.)

M. le comte de Pontchartrain à M. Bégon, à Rochefort (Marly, 3 mai 1705). Il remettra au provincial des Récollets de Bretagne les 450 livres accordées par Sa Majesté aux Récollets de Plaisance, ainsi que les 200 livres de gratification qu'elle leur donne. (APC, OR, *Plaisance*, série B, v. 27, p. 127.)

Mgr de Saint-Vallier à Sa Sainteté le pape Clément XI (Farnham, Angleterre, 1er juin 1705) (en latin). Il le remercie de l'octroi des bulles décrétant l'union des abbayes à l'Eglise de Québec; cela le console grandement dans la dure captivité qu'il subit présentement. Tout ce qu'il peut faire, c'est de prier pour son troupeau, prière de son premier pasteur, et en même temps d'implorer les bénédictions du ciel pour Sa Sainteté (copie sur l'original conservé aux Archives du Vatican). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. VII, p. 53; *Copies de lettres*, v. II, p. 201.)

Extrait de la lettre à M. de Vaudreuil du Père Jean-Baptiste Chardon, jésuite, missionnaire à la Rivière Saint-Joseph, au pays des Miamis (18 mai 1705). Le félicite de sa nomination au poste de gouverneur et attend beaucoup de lui au sujet des défenses sur la traite de l'eau-de-vie. Les Poutouatamis lui demandent de s'établir chez eux. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. III, p. 199; APC, MCR, RS, 1899, p. 192.)

Mgr de Saint-Vallier à Son Eminence le cardinal. . . (Farnham, 1er juin 1705) (en latin). C'est avec de vives actions de grâces qu'il le remercie de lui avoir envoyé les bulles décrétant l'union des abbayes avec l'Eglise de Québec. Certes, il sait que le souverain pontife est animé d'un profond amour envers toutes les Eglises de l'univers catholique, mais il lui semble qu'il nourrit une affection particulière pour celles des régions éloignées, comme celle du Canada. Il ne croit pas qu'il puisse recouvrer sa liberté avant la fin de la guerre (copie sur l'original conservé aux Archives du Vatican). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. VII, p. 55; *Copies de lettres*, v. II, p. 203.)

Extrait d'une lettre des Acadiens (sans indication de date) (1705). Se plaignent du prix excessif des marchandises et représentent que des prêtres séculiers leur conviendraient bien mieux que des religieux mendiants. (APC, CGC11, *Acadie*, R 1887, p. CCXXIV.)

M. le comte de Pontchartrain au R. P. Patrice René, supérieur des Récollets, à Port-Royal (Versailles, 3 juin 1705). A propos de l'achat d'une maison fait par M. de Brouillan pour loger le curé à Port-Royal. Sa Majesté a fait acheter des ornements d'église pour remplacer ceux pris par les Anglais à l'église des Mines. (APC, OR, série B, *Acadie*, v. 27, p. 159.)

Mémoire de Sa Majesté le roi à M. de Brouillan, gouverneur à l'Acadie (Versailles, 3 juin 1705). Il encouragera le sieur Antoine Gaulin dans l'établissement que celui-ci se propose de faire dans la péninsule de l'Acadie des sauvages de Pentagouet, tel que le sieur Pierre Thury avait entrepris de le faire avant sa mort. Sa Majesté approuve l'achat d'une maison à Port-Royal pour y loger les Récollets. Les Acadiens demandent des prêtres séculiers pour curés. (APC, OR, série B, *Acadie*, v. 27, pp. 168-169.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Brouillan (Versailles, 6 juin 1705). Il l'informe que le roi remplace le curé Maudoux par l'abbé de Saint-André, de l'Ordre des Prémontrés. (APC, CGC[11], *Acadie*, R 1887, p. CCXXII.)

Mémoire pour servir d'instructions au sieur Raudot, nommé intendant au Canada (Versailles, 17 juin 1705). Ecclésiastiques et communautés. Le procureur général d'Auteuil a écrit que les fonctions de sa charge lui attirent beaucoup d'ennemis dont il craint les mauvais procédés ; il pourra l'avertir qu'il n'a rien à craindre, du moment qu'il accomplira son devoir et qu'il sera toujours protégé. (APC, OR, série B, v. 27, p. 42.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. François-Madeleine Ruette d'Auteuil, à Québec (Versailles, 17 juin 1705). Fait bien de ne pas souffrir l'établissement des communautés qui n'ont pas de lettres patentes, de même que les autres entreprises des gens d'Eglise, sans sortir cependant des règles de la charité. A bien fait de s'opposer à l'enregistrement de la concession de la terre de Sillery que feu M. de Callières et M. de Champigny ont faite aux Pères Jésuites. Devra expliquer mieux en quoi consiste le commerce dont il accuse les Jésuites. (APC, OR, RS, 1899, p. 369.)

Sa Majesté le roi Louis XIV. Ordonnance pour régler la préséance dans l'église de Québec (Versailles, 17 juin 1705). (APC, OR, série B, v. 27, p. 41.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Bégon, à Rochefort (Versailles, 17 juin 1705). Permettra au Père Hyacinthe Lesteau, provincial des Récollets au Canada, d'agir comme aumônier sur *le Héros*, pour la durée de la traversée. (APC, OR, RS, 1899, p. 368.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. l'abbé de Brisacier, à Paris (Versailles, 19 juin 1705). Le roi accorde 4,000 livres pour les réparations au séminaire de Québec ; la continuation de 3,000 livres pour les missions de la Louisiane ; et 400 livres extraordinaires pour le sieur Antoine Gaulin, missionnaire à l'Acadie. (APC, OR, RS, 1899, p. 369.)

M. le comte de Pontchartrain à M. Bégon, à Rochefort (Versailles, 24 juin 1705). Donnera passage sur *le Héros* à deux Pères jésuites et à deux Frères de la même communauté. (APC, OR, RS, 1899, p. 370.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. l'abbé René-Charles de Breslay, à Montréal (Versailles, 24 juin 1705). Le roi est édifié de sa charité pour les Algonquins et lui accorde une gratification de 400 livres. (APC, OR, RS, 1899, p. 369.)

Arrêt du Conseil d'Etat qui renvoie la requête d'Ignace Juchereau, sieur Duchesnay et de Beauport, à M. Raudot, intendant du Canada, pour donner son avis sur les contestations entre le sieur Juchereau et les Pères jésuites. (Dans sa requête au roi, Juchereau établit que Sa Majesté a fait don à ses ancêtres, Robert et Joseph Giffard, d'un terrain de 1 lieue de large sur 4 de profondeur. Leur piété et charité étaient si grandes qu'ils donnèrent une grande partie de cette seigneurie aux Pères jésuites et aux dames religieuses Hospitalières). " Les Jésuites, y dit-il, bien loin de garder un esprit de reconnaissance d'un tel bienfait, et de se contenter de ce qui leur avait été donné, ont mis tout en usage pour s'approprier moitié de la seigneurie de Beauport, qui est le seul bien qui lui reste. " Il se plaint d'un jugement du Conseil Supérieur de Québec en faveur des Pères jésuites, par lequel il a été jugé que la ligne entre eux et lui courait nord-ouest, quart-nord, tandis que dans tout le pays et pour tout le monde sans exception, la ligne court du nord-ouest au sud-ouest, et du sud-ouest au nord-ouest. Que ce jugement lui enlève une partie considérable de sa propriété, et que, comme cette ligne est la seule exception dans le pays, sa terre se trouve irrégulière, et qu'il n'a pas le privilège de prendre compensation de ce qu'il perd sur son voisin de l'autre côté (24 juin 1705). (APC, MSM, RS, 1899, p. 103.)

Mémoire du sieur Lopinot, écrivain, délégué par les Acadiens auprès du comte Jérôme de Pontchartrain, pour lui représenter leurs besoins (15 juillet 1705). Les Acadiens demandent entre autres choses que M. de Bonaventure soit nommé gouverneur de l'Acadie, qu'on leur donne pour curés des prêtres séculiers au lieu des religieux ; que le sieur Lopinot soit chargé d'acheter les marchandises destinées au pays. (APC, CGC[11], *Acadie*, R 1887, p. CCXXIII.)

Mgr de Laval. Ratification d'un contrat par lequel Pierre du Roy vend à Denis Constantin, au nom de Nicolas Jenvrin dit Dufresne, une terre dans la seigneurie de Beaupré (Québec, 1er septembre 1705). (AAQ, *Copies de lettres*, v. I, p. 485.)

Mgr de Laval. Acte de la tonsure d'André-Joseph Montenon de La Rue, né à la Pointe-aux-Trembles (Montréal), le 9 octobre 1685, fils de Joseph Montenon, sieur de La Rue, et d'Elisabeth Charly de Saint-Ange ; de Louis Mercier, né à Québec le 1er septembre 1686, fils de Louis Mercier et de Marguerite Rabouin ; de Pierre de Lotbinière, Germain Lefebvre, Charles de Saint-Simon et Jean-Baptiste de Couagne (dans la chapelle du séminaire de Québec, 4 octobre 1705). (AAQ, *Registre A*, p. 82.)

Mgr de Saint-Vallier à Son Eminence le cardinal. . . (Farnham, Angleterre, 5 octobre 1705) (en latin). L'octroi de la bulle décrétant l'union des abbayes avec l'Eglise de Québec, accompagnée de la bénédiction du souverain pontife, l'a grandement réjoui, lui et les ecclésiastiques qui partagent sa captivité. Il espère que Son Eminence lui continuera son amitié, à lui et au prêtre dévoué qui depuis quinze ans agit comme son grand vicaire, à Paris (M. de la Pallière). Le roi lui avait permis de consacrer cinq cents livres sur le revenu annuel de l'abbaye de Bénévent, comme salaire pour ce grand vicaire. " On a omis d'insérer cette clause dans la bulle d'union, parce que paraît-il, d'après les nouvelles conditions sur les pensions, on exige le revenu de trois ans. Il est dans l'impossibilité d'assurer à son

grand vicaire un salaire aussi considérable et il se trouvera, par là même, dans l'obligation de se priver du concours d'un homme précieux pour lui dans les circonstances. Il espère que Son Eminence unira ses prières à celles du cardinal de Jansin pour obtenir de Sa Sainteté que cette nouvelle difficulté soit réglée à son avantage (copie sur l'original conservé aux Archives du Vatican). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. VII, p. 57 ; *Copies de lettres*, v. II, p. 205.)

Extrait d'une lettre du Père Patrice René, missionnaire récollet à l'Acadie, où il parle des besoins des missions (1705). Extrait d'une lettre du Père Félix Pain, aumônier du fort à Port-Royal. Affirme la vérité du scandale causé par Madame de Freneuse et M. de Bonaventure (1705). Extrait d'une lettre du Père Justinien Durand, curé à Port-Royal. La dame de Freneuse est passée en France où l'on devra la garder. La femme Barat devrait être renvoyée à son mari qui est à Plaisance. Rend témoignage que " depuis que M. de Bonaventure commande, la paix règne dans la colonie et qu'il s'est acquis l'estime de tous " (1705). (APC, CGC[11], *Acadie*, v. V, R 1887, p. CCXXIV.)

Mémoire de M. F.-M. Ruette d'Auteuil sur l'administration de la justice en Canada (Québec, 17 octobre 1705). Il se conforme à ce que Sa Majesté ordonne au sujet de la seigneurie de Sillery. . . Les Pères jésuites ont de très grandes étendues de terrain divisées en plusieurs seigneuries. Ils prétendent au droit de haute, moyenne et basse justice, non seulement dans la seigneurie de Sillery, mais aussi dans un terrain aux Trois-Rivières, accordé à un chef sauvage nommé Pachiriny et qui leur fut donné plus tard. M. Raudot n'a voulu rien entendre du procès de ces Pères avec le sieur Duchesnay, dépouillé injustement de son bien. Quant au commerce dont on accuse les Jésuites, il consiste en ce qu'ils envoient à Michillimakinac des canots chargés de marchandises, et cela contre les défenses d'aller dans les bois. Depuis, ils ont brûlé leur église à Michillimakinac, et il serait à souhaiter qu'ils ne la rebâtissent pas ; cette mission étant abandonnée, les sauvages se rendront au fort Pontchartrain, à Détroit, pour y faire la traite. (APQ, R 1922-1923, pp. 20-21.)

MM. de Vaudreuil, de Beauharnois et Raudot à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 19 octobre 1705). " En exécution des ordres du Roy, la direction de la Compagnie du Nord a été supprimée, et dans l'assemblée de la plus saine partie des interressés, et de concert avec les sieurs de Vaudreuil et de Beauharnois, les sieurs Lotbinière et Duplessis ont été nommés pour régir l'affaire de la colonie sous les ordres des sieurs de Vaudreuil et Raudot. . . Les sieurs de Vaudreuil et Raudot vous représentent qu'à moins que vous ne vouliez bien faire des fonds l'année prochaine et jusqu'à ce que les affaires de la colonie soient en meilleur état pour payer les charges indispensables de ce pays, cela causera un terrible dérangement. Les curés n'ayant pas leur supplément abandonnent leurs paroisses. Le Séminaire qui prend des enfants sans pension, pour soulager les pauvres familles, ne touchant plus sa gratification, fermera son collège et ne recevra plus d'enfants. L'Hôtel-Dieu et les hôpitaux n'ayant plus les gratifications ordinaires ne recevront plus de malades ni de pauvres. . . L'original des lettres de noblesse du Sieur Boucher a été brûlé dans l'incendie du Séminaire, où un de ses enfants, qui est prêtre, les copiait. . . Le sieur de Beauharnois prétend que M. l'évêque de Québec n'entend pas les intérêts de son clergé, en demandant que la dîme

soit mise au treizième comme en France, et il aura lui-même l'honneur de vous l'expliquer. Nous vous remercions, monseigneur, de la gratification que vous avez bien voulu continuer au Séminaire de Québec pendant deux années. Il en a à présent autant besoin qu'il en a eu. Le feu a pris au Séminaire le premier de ce mois, et il a été consumé. Nous avons été très heureux que la cathédrale n'ait pas été comprise dans cet embrâssement. . . Le sieur Raudot rendra compte dans sa lettre particulière de l'affaire des P. Jésuites avec le procureur général au sujet de la terre de Sillery. Son sentiment est que les Pères soient traités comme l'ont été MM. de St. Sulpice de Montréal, suivant l'arrêt du Conseil qui a été rendu sur un pareil sujet. . . Le sieur de Beauharnois a remis au Sieur Raudot les papiers concernant l'affaire qu'a M. l'évêque de Québec avec le Seigneur de Ste. Anne. Il aura l'honneur de vous en rendre compte l'année prochaine, après avoir été sur les lieux, cette affaire ne pressant point. . ." (APQ, R 1938-1939, p. 75.)

M. de Vaudreuil à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 19 octobre 1705). " . . . J'ai reçu les ordres de S. M. des 1er, 13 juin, 30 juillet, 17 sept. 1704, 1er may, 15 juin 1705, et je n'ai pas manqué d'assister au *Te Deum* qui a été chanté dans l'église Cathédrale de cette ville, et de faire exécuter tout ce que S. M. m'ordonne. . . MM. du Séminaire de Québec, à qui vous aviez eu la bonté de faire continuer la gratification, en ont plus besoin que jamais, le feu ayant pris à leur séminaire le premier de ce mois, et l'ayant consumé, malgré tout le secours que l'on put y donner en moins de deux heures. C'est une perte considérable pour tout le pays, par les soins que ces Messieurs se donnaient pour élever la jeunesse. Ils envoient le sieur de la Colombière, grand archidiacre, pour représenter leurs pertes et l'état fâcheux où ils se trouvent, aussi bien que tout le pays; et nous vous aurons bien de l'obligation, monseigneur, si vous pouvez leur procurer quelque abbaye pour leur faciliter les moyens de se rétablir: autrement, sans le secours de S.M. nous ne voyons pas qu'ils le puissent jamais faire." (APQ, R 1938-1939, p. 98.)

M. Jacques Raudot, intendant, à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 19 octobre 1705). Il est arrivé à Québec le 7 septembre, après une heureuse traversée; s'est mis immédiatement au courant des affaires de la colonie. Si le roi juge à propos de ne pas avancer les fonds requis pour payer les charges de l'année, il en résultera une désolation extrême au pays. Les hôpitaux en souffriront grandement, surtout l'Hôtel-Dieu de Québec; " il en sera de même du séminaire de Québec dans lequel toute la jeunesse de la ville et du pays est instruite. Ceux qui le composent tiennent tous ces jeunes gens en pension chez eux à très bon marché, ne leur faisant payer que 175 livres de France pour leur nourriture et leur habillement; ils prennent moins de ceux qui ne sont pas en état de payer cette somme, et poussent même leur charité assez loin pour garder chez eux ceux qui ne paient rien. L'application qu'ils ont à les instruire est d'un grand avantage pour ce pays, pour toutes les professions à quoi Dieu destine ceux qui y sont élevés. Ils ne peuvent soutenir le zèle qu'ils ont eu pour former un établissement si avantageux que par la gratification que Sa Majesté leur donne, qui doit être regardée comme une charité faite à un pays fort pauvre. Il en est de même du séminaire de Montréal; les missions dont il est chargé tomberont sans ce secours, et le supplément manquant aux curés, les cures ne seront plus desservies. . ." Explications au sujet du

procès du sieur Duchesnay contre les RR. PP. Jésuites. Il croit qu'il faut rejeter la requête en cassation du sieur Duchesnay. L'opposition de M. d'Auteuil à ces mêmes Pères en ce qui touche la haute justice lui paraît raisonnable. (APC, CGC[11], v. 22, p. 297.)

Monsieur Ignace Juchereau, sieur Duchesnay, à M. le comte de Pontchartrain (Québec, 22 octobre 1705). Les Pères Jésuites ont fait rendre un arrêt en leur faveur qui lui enlève la moitié de la seigneurie qu'il tient de ses ancêtres. Il le prie d'ordonner que le jugement du Conseil Souverain en date du 6 octobre 1704 ne soit pas exécuté et que les terres lui appartenant courront le nord-ouest au lieu du nord-ouest, quart de nord. (APQ, *Concessions en fief, fois et hommages, etc., etc.*, v. V, p. 129.)

M. le comte de Pontchartrain à M. de Bienville, à Mobile, Louisiane (Marly, 4 novembre 1705). Les MM. des Missions étrangères envoient à la Louisiane deux prêtres qui doivent aller chez les Chicasas pour prêcher l'Evangile. (APQ, OR, série B, *Louisiane*, v. XXVII, p. 189.)

M. de Bonaventure à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Port-Royal, 30 novembre 1705). L'informe qu'il a pris le commandement du pays à la mort de M. de Brouillan arrivée le 22 septembre 1705. Proteste avec indignation contre l'accusation portée contre lui au sujet de madame de Freneuse, et demande qu'on lui fasse son procès à lui. Les Récollets sont à charge au pays. (APC, CGC[11], *Acadie*, R 1887, p. CCXXIV.)

Mgr de Laval. Acte du sous-diaconat de Pierre Hazeur-Delorme et de Jean-Baptiste Ménage; du diaconat de Charles Hazeur-Desonneaux (dans la chapelle du séminaire de Québec) (Québec, 19 décembre 1705). (AAQ, *Registre A*, p. 820.)

Mgr de Laval. Acte de la tonsure et des ordres mineurs des Frères Hyacinthe Pelfresne et Valentin de Lotbinière, récollets (Québec, 19 décembre 1705). (Archives du séminaire de Québec, cartable: *Mgr de Laval*, n° 171.)

M. de Bonaventure à M. le comte de Pontchartrain (Port-Royal, 24 décembre 1705). Chagrin qu'il ressent de ne pas avoir remplacé M. de Brouillan comme gouverneur de l'Acadie. (APC, CGC[11], *Acadie*, v. V, p. 241.)

M. de Subercase à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Port-Royal, 25 décembre 1705). Exprime l'avis que les sieurs des Goutins et de Bonaventure sont calomniés par des ecclésiastiques jaloux du pouvoir temporel. Fait l'éloge de l'aumônier du fort et du curé de Port-Royal. (APC, CGC[11], *Acadie*, R 1887, p. CCXXV.)

1706

M. de Subercase à M. le comte de Pontchartrain (Port-Royal, 1706). Il a trouvé la colonie manquant de tout. Les prêtres veulent dominer dans tout, dans le temporel comme dans le spirituel. (APC, CGC[11], *Acadie*, R 1887, p. CCXXV.)

Mgr de Saint-Vallier à M. Jean-Henri Tremblay (Farnham, Angleterre, 20 février 1706). Il a reçu sa lettre du 20 janvier. Il lui reproche de garder le silence sur les difficultés pendantes, et de chercher dans le même temps à embarrasser ceux qui sont chargés de les régler. Il ne peut convenir avec lui de tout ce qu'il dit dans sa lettre: 1° au sujet des frais de la bulle, il ne peut être obligé à payer trois

parts sur cinq dans les frais des réunions des cinq menses, puisqu'il n'y a que la seule mense abbatiale de Maubec réunie à l'évêché de Québec; 2° au sujet de la mense conventuelle de Bénévent qui devait être réunie à l'évêché, d'après les termes du concordat de Rome, il ne peut être tenu de payer cinq parts, puisque cette mense n'a pas été réunie à l'évêché d'après les nouvelles conventions; 3° quant aux 2,000 francs qu'il réclame, ils lui sont dus en vertu de la remise qu'il a faite aux missions du Canada du revenu des menses abbatiales de Maubec et de l'Estrée. Le revenu de la mense abbatiale de l'Estrée lui appartient en propre par brevet du roi, et la cour de Rome n'en a pas disposé ni en faveur du Séminaire, ni en faveur des missions. Il ne veut pas intenter un procès au sujet de la mense abbatiale de Maubec, mais il a droit de réclamer le revenu de cette mense qui lui appartient. De plus, il n'est pas tenu de rendre compte du revenu de la mense conventuelle de Bénévent, qui est censé être consacré à soutenir les missions et qui, par conséquent, n'appartient pas au Séminaire. Le revenu des menses abbatiale et conventuelle de l'Estrée doit être donné aux six plus anciens chanoines dont trois ne sont pas agrégés au Séminaire, de sorte que ce revenu n'appartient pas en entier au Séminaire. Enfin, il serait peut-être plus à propos que M. Antoine demande lui-même les grâces qu'il sollicite, il saurait alors ce qu'il en est advenu (copie sur l'original conservé au séminaire de Québec). (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 209.)

Lettre du Père Jean Mermet aux Jésuites du Canada (Aux Cascakias (Kaskaskias), 2 mars 1706). Récit de la tentative d'assassinat du R. P. Jacques Gravier. M. Jean Bergier, des Missions étrangères de Paris. (Thwaites, oc, v. LXVI, p. 50.)

Lettre du Père Gabriel Marest au Père Jean de Lamberville (sans indication de lieu, 1706). Récit de son voyage à la Baie d'Hudson en 1694. Description du pays et des mœurs des sauvages qui l'habitent. (Thwaites, oc, v. LXVI, p. 66.)

Mgr de Laval. Acte du diaconat de MM. Jacques Leblond, Pierre Hazeur-Delorme et Jean-Baptiste Ménage (2 février 1706) ; du sous-diaconat du Frère Hyacinthe Pelfresne, et du diaconat de M. Charles Rageot (18 avril 1806) ; de la prêtrise de MM. Jacques Leblond, Joseph Thierry-Hazeur, Pierre Hazeur-Delorme, Charles Hazeur-Desonneaux et Charles Rageot (25 avril 1706). (Archives du séminaire de Québec, cartable : *Mgr de Laval*, n° 171.)

M. de Vaudreuil à M. le comte de Pontchartrain (Québec, 28 avril 1706). Afin de rester en bonne amitié avec les Outaouais, il a renvoyé le Père (Joseph-Jacques) Marest à Michillimakinac. La conduite de M. le procureur général d'Auteuil a été de se ménager les bonnes grâces du gouverneur quand il était brouillé avec l'intendant, et quand il l'était avec le gouverneur de s'accommoder avec l'intendant, en profitant de la mésintelligence qui était entre ces messieurs. Il cherche maintenant à le mettre lui-même en mauvais termes avec M. Raudot, l'intendant. " Comme je le connais, je suis sur mes gardes; et d'ailleurs j'aurais le plus grand tort du monde, car je connais M. l'Intendant plein de justice et d'équité, et j'ose vous assurer qu'il fait un très grand bien en ce pays par les peines et les soins qu'il se donne à accommoder les affaires. M. son fils s'attache aussi beaucoup, et comme je sais que vous souhaitez que l'union soit entre nous, je puis

vous assurer, monseigneur, que nous y avons beaucoup de penchant les uns et les autres. Nous avons l'honneur de vous écrire en faveur de M. Sarrazin pour une place de Conseiller. J'ose vous dire qu'il la mérite tant par sa conduite que par son savoir, et que ce sera même un bien pour tout le pays, à qui il rend de grands services, cette petite marque d'honneur étant capable de le retenir et de lui faire continuer ses soins pour le public en qualité de médecin, dont il ne retire aucune livre par le mauvais état des affaires du pays. . ." (APC, CGC[11], R 1885, p. LXXIV; APQ, R 1938-1939, p. 104.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de la Pallière, agent de Mgr de Saint-Vallier, à Paris (Versailles, 28 avril 1706). Lui demande des quittances pour la distribution des 1,500 livres aux missionnaires de l'Acadie. (APC, OR, *Acadie*, v. 27, p. 327.)

Le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Fontanien, trésorier général de la Marine, à Paris (Versailles, 28 avril 1706). M. des Goutins ne peut donner décharge pour les 1,500 livres aux missionnaires de l'Acadie, cette somme ayant été remise à M. de la Pallière qui demeure au séminaire de Saint-Sulpice. (APC, OR, *Acadie*, v. 27, p. 327.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Michel Bégon, à Rochefort (Versailles, 28 avril 1706). Devra empêcher la dame de Freneuse, qui a causé du scandale à l'Acadie, de s'embarquer pour ce pays. Lui donnera passage sur les vaisseaux qui vont au Canada. Empêchera également la dame Barat de passer à l'Acadie. Fera donner une cloche aux Récollets de Port-Royal, celle qui leur a été donnée s'étant cassée au premier carillon. Accordera passage pour l'Acadie à madame de Bonaventure avec sa famille, si son intention est encore de s'y rendre. (APC, OR, *Acadie*, RS, 1899, p. 381.)

M. le comte de Pontchartrain à M. Michel Bégon, intendant à Rochefort (Versailles, 28 avril 1706). Il accordera la position d'aumônier sur le vaisseau *le Héros* au Père récollet qui passe au Canada, et le Père qui revient en France remplira la même fonction sur le vaisseau qui le ramènera. (APC, OR, série B, v. 28, p. 193.)

MM. de Vaudreuil et Raudot à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 30 avril 1706). Ils ont offert au sieur de Lamothe-Cadillac, comme aumônier à Détroit, le R. P. Carheil, missionnaire des Hurons établis à Détroit. Il l'a refusé, disant que le Père Carheil était son ennemi, et qu'il voulait avoir un Père récollet qu'ils lui ont donné et qu'il leur a fallu équiper. (APQ, R 1938-1939, p. 116.)

Le comte Jérôme de Pontchartrain au provincial des Récollets de Bretagne (Versailles, 5 mai 1706). Devra enjoindre au Père Félix Pain, qui a marié à Port-Royal le sieur du Vivier, capitaine, sans égard aux représentations du commandant, M. de Bonaventure, de ne faire aucun mariage d'officiers sans la permission du gouverneur. Les habitants de l'Acadie se plaignent que les Pères récollets ne disent ni grand'messe ni vêpres, le dimanche, et qu'ils administrent tout sans s'occuper des marguilliers et des habitants. (APC, OR, RS, 1899, p. 381.)

Mémoire du roi à M. de Subercase, gouverneur de l'Acadie, pour lui servir lorsqu'il sera arrivé en ce pays (Versailles, 22 mai 1706). Lui recommande de prendre les avis de M. de Bonaventure auquel on ne peut reprocher que des dérèglements de mœurs. Celui-ci s'est plaint des Récollets de Port-Royal; Sa Majesté

a fait écrire à ces religieux par leur supérieur d'avoir plus d'égard pour ceux qui commandent dans le pays ; de son côté, M. de Subercase verra à ce que les officiers et les soldats portent à ces religieux le respect qui leur est dû. Sa Majesté fait expédier une ordonnance où elle défend aux officiers de se marier sans la permission du gouverneur. (APC, OR, *Acadie*, v. 27, p. 331.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Denis de Bonaventure, à Port-Royal (Versailles, 22 mai 1706). Le dérèglement de ses mœurs a empêché le roi de le nommer gouverneur de l'Acadie ; il a nommé M. de Subercase, ci-devant gouverneur de Plaisance. Ses difficultés avec les Pères récollets ont pu être suscitées par sa mauvaise conduite. Comme Sa Majesté ne peut construire à présent un couvent pour les Récollets à Port-Royal, elle approuve l'achat que M. de Villieu a fait pour eux d'une maison auprès de laquelle on devra construire l'église paroissiale. (APC, OR, *Acadie*, v. 27, p. 338.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Antoine Gaulin, missionnaire à l'Acadie (Versailles, 22 mai 1706). Est bien aise d'apprendre son retour à l'Acadie. Approuve le projet de réunir les sauvages à l'Acadie dans le but de faire un grand établissement. M. Gaulin devra en conférer avec MM. de Subercase et de Bonaventure. (APC, OR, *Acadie*, v. 27, p. 352.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. l'abbé de Brisacier, supérieur des Missions étrangères, à Paris (Versailles, 29 mai 1706). Enverra 4,000 livres pour le rétablissement des bâtisses du séminaire de Québec, et 3,000 livres pour les missions de la Louisiane. A accordé une gratification de 300 livres à M. (Antoine) Gaulin. (APC, OR, série B, v. 28, p. 250.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. de La Chaise, à Paris (Versailles, 29 mai 1706). Le roi, touché du nouveau malheur qui vient de frapper les directeurs du séminaire de Québec, par l'incendie de leur maison, est disposé à accorder un bénéfice de 4,000 à 5,000 livres de rente pour les aider à se soutenir. (APQ, OR, série B, v. 28, p. 251.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. (Jacques) de Lamberville, à Québec (Versailles, 2 juin 1706). Le roi ratifiera la concession de Sillery, mais sans la haute justice. Ne doit pas craindre que M. d'Auteuil leur fasse des affaires mal à propos. Il a ordre de l'informer de tout, mais la conduite des Pères jésuites ne sera pas blâmée sans qu'on les ait entendus. (APC, OR, série B, v. 28, p. 252.)

Le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Lamothe-Cadillac (Versailles, 2 juin 1706). Sa Majesté trouve bon que M. de Lamothe emmène avec lui au Détroit deux prêtres du séminaire de Québec ou un récollet, mais il doit les nourrir comme faisait M. de La Salle à Frontenac. (APC, OR, série B, v. 28, p. 368.)

Mémoire du roi à MM. de Vaudreuil et Raudot (Versailles, 9 juin 1706). Sa Majesté a été surprise d'apprendre que les missionnaires jésuites à Michillimakinac aient abandonné leur mission et brûlé leur maison et leur chapelle ; elle désire qu'ils y retournent. Ces missionnaires ont envoyé un mémoire à M. le ministre, disant que la raison qui les avait portés à cet expédient était d'arrêter la débauche des Français qui font la traite dans la profondeur des terres. MM. de Vaudreuil et Raudot s'appliqueront à faire cesser ces désordres. Ces Pères ont été trés offensés de ce qu'on les a accusés de faire du commerce avec les sauvages. Sa Ma-

jesté désire réduire l'état des charges payées au Canada ; il sera réduit de 19,030 livres. Il leur envoie une liste des retranchements à faire. Inclus : Etat des retranchements à faire sur l'état des charges qui doivent être payées en Canada. Sur celui du supplément des curés : 3,580 livres ; sur le fonds accordé pour l'entretien des prêtres invalides : 1,000 livres. . . (APQ, R 1938-1939, p. 124 ; APC, OR, série B, v. 28, p. 293.)

M. le comte de Pontchartrain à M. Raudot (Versailles, 9 juin 1706). Devra faire cesser l'abus que commettent les officiers en s'appropriant la solde des soldats qui travaillent, les petits profits que ceux-ci peuvent faire en travaillant leur appartenant et non aux capitaines. . . Il est bien fâcheux de constater que la colonie du Canada qui coûte tant d'argent à Sa Majesté lui soit si peu utile, et cela à cause du libertinage des habitants et du peu de soin qu'on a eu de les appliquer à d'autre chose qu'à la chasse. M. Raudot les poussera à s'adonner plutôt à l'agriculture et à la pêche. . . Ne doit pas décourager l'établissement de manufactures, mais ne doit pas les encourager au détriment de celles de France. . . Il est de son avis au sujet de la haute justice que les RR. PP. Jésuites réclament pour la seigneurie de Sillery. . . Est satisfait des éclaircissements qu'il donne au sujet du prétendu commerce dont on accuse les Jésuites ; doit les mettre en garde contre les apparences même du soupçon. . . C'est au sieur Duchesnay qu'il appartient de produire ses titres dans son procès avec les Jésuites. . . Devra voir s'il est bien vrai que les Jésuites possèdent 40 lieues en superficie des seigneuries au Canada. . . Le sieur (François) Lamy, curé de Sainte-Famille, demande que les dîmes soient perçues en Canada sur le pied de celles de France et suivant la coutume de Paris ; M. Raudot donnera son avis sur ce point. . . A propos de l'établissement d'un couvent des Sœurs de la Congrégation, à l'île d'Orléans. (APC, OR, série B, v. 28, p. 231.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'ancien évêque de Québec (Mgr de Laval) (Versailles, 9 juin 1706). Sa Majesté a bien voulu continuer la gratification de 4,000 livres accordée il y a deux ans au séminaire de Québec. Il a demandé que l'on unisse à ce séminaire un bénéfice de 4,000 à 5,000 livres de rente. Mgr l'évêque de Québec est toujours dans les prisons d'Angleterre et n'en sortira probablement pas avant la fin de la guerre. (APC, OR, série B, v. 28, p. 270.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. le supérieur du séminaire de Québec (Versailles, 9 juin 1706). A été grandement fâché d'apprendre le nouveau malheur arrivé au séminaire de Québec. A demandé à Sa Majesté d'unir à cette maison un bénéfice de 4,000 à 5,000 livres de rente. " Il est bien certain que ce séminaire ne peut rendre un plus grand service au roi et à la colonie que d'élever des jeunes ecclésiastiques qui puissent remplir les cures du pays ; je vous prie encore de faire à cet égard tout ce qui sera praticable et de m'indiquer les moyens que vous croirez pouvoir contribuer à leur subsistance. " (APC, OR, série B, v. 28, p. 272.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. F.-M. Ruette d'Auteuil, procureur général, à Québec (Versailles, 9 juin 1706). C'est la volonté du roi que l'on accorde aux RR. PP. Jésuites la seigneurie de Sillery qui leur a été concédée, sans cependant leur accorder la haute justice. Quant au procès que ces Pères ont avec le sieur Duchesnay, c'est une affaire de discussion qui ne peut être réglée que par le Conseil Supérieur et sur les lieux. (APC, OR, série B, v. 28, p. 274.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. (François Vachon) de Belmont, supérieur du séminaire de Montréal (Marly, 23 juin 1706). Est aise de son assurance qu'il tiendra compte des désirs du roi au sujet des cures du gouvernement de Montréal. (APC, OR, série B, v. 28, p. 288.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Subercase (Versailles, 7 juillet 1706). Sur les représentations de M. de Villieu, le roi a acheté la maison de ce dernier pour être affectée à l'usage des Récollets. L'affaire étant close, il n'aura pas à consulter les habitants sur les commodités ou incommodités du lieu. (APC, OR, *Acadie*, v. 27, p. 355.)

M. de Bienville à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Fort de la Mobile, 28 juillet 1706). Plaintes contre M. de la Vente, curé de la Mobile. Parmi les vingt filles envoyées à la Mobile, il y en a une qui ne veut pas se marier; il faudrait la contraindre, attendu qu'il y a de bons partis qui offrent de l'épouser. Il faut faire observer aux Missions étrangères de n'envoyer que des prêtres bien faits parce que les sauvages ont peu de respect pour ceux qui sont jeunes et de faible complexion. (APC, CGC[13], *Louisiane*, v. I, p. 514.)

M. de Bienville à M. le comte de Pontchartrain (Fort de la Mobile, 14 septembre 1706). Les hommes s'accoutument à manger du blé d'Inde, mais les femmes, qui sont la plupart parisiennes, en mangent avec peine, ce qui les fait beaucoup pester contre l'évêque de Québec qui leur avait fait entendre qu'elles seraient dans un pays abondant en provisions. . . Plaintes contre M. de la Vente, curé de la Mobile. (APC, CGC[13], *Louisiane*, v. I, p. 502.)

Mgr de Saint-Vallier à Son Eminence le cardinal de Noailles, archevêque de Paris (Peterhead, Angleterre, 3 octobre 1706). Il veut lui faire part d'une chose qui le chagrine beaucoup. Voici : la bulle de Sa Sainteté le pape Clément XI, pour la réunion des abbayes à l'Eglise de Québec, décide : 1° que le nombre des chanoines du chapitre de Québec sera réduit à sept; 2° que les menses abbatiale et conventuelle de l'abbaye de l'Estrée seront réunies au chapitre de Québec; 3° que la mense abbatiale des abbayes de Maubec et de Bénévent à l'évêché de Québec; 4° que le revenu des menses conventuelles des abbayes de Maubec et de Bénévent sera consacré au soutien des missions du Canada. Il fut alors déterminé que ce revenu destiné aux missions serait remis entre les mains de M. de Brisacier, supérieur du séminaire des Missions étrangères à Paris, qui le remettrait chaque année au supérieur du séminaire de Québec, lequel en rendrait compte à l'évêque de Québec. Mais voici que les directeurs du séminaire de Paris, qui ont déjà réuni à leur séminaire de Québec tous les bénéfices dépendant de l'abbaye de Maubec, veulent aussi y réunir le revenu des menses conventuelles de Maubec et de Bénévent. C'est M. Tremblay qui est surtout en faveur de ce projet. Si les directeurs du Séminaire le soutiennent et persistent dans cette idée, il sera obligé de se défendre et d'exiger ce qui appartient aux missions du Canada. Désirant éviter bien des désagréments, il prie Son Eminence de prendre en mains sa cause et de la faire triompher. (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 143.)

Réponses et éclaircissements sur quelques propositions faites à M. Jérôme de Pontchartrain contre les RR. PP. Jésuites (1706). Au sujet de la lettre du procureur général Ruette d'Auteuil à M. le comte de Pontchartrain, en date du 17 octobre 1705. Le mémorialiste réfute la proposition du sieur Ruette d'Auteuil disant

que les Jésuites possèdent 40 lieues de terrain dans le Canada. La vérité est que " les Jésuites possèdent en différents lieux des terres ou seigneuries qui toutes ensemble font 7 ou 8 lieues de front." Il faut remarquer que les Jésuites sont en Canada depuis l'année 1626, et y ont " fait passer à leurs dépens en diverses années plus de 400 engagés qui sont les meilleurs habitants du pays et les souches de tous ceux qui habitent le Canada." D'ailleurs les prêtres du séminaire de Montréal et ceux du séminaire de Québec possèdent plus d'étendues de terrain qu'eux. Il en est de même de quelques particuliers, entre autres les seigneurs de Lauzon, de Portneuf, etc., etc. Il ne faut pas se laisser surprendre par ce terme de 40 lieues; la moitié des terres du Canada n'ont pas de valeur dans la profondeur, témoin la seigneurie de Batiscan qui n'a au plus que 12 ou 15 arpents qui puissent être mis en valeur, le long du fleuve. De même la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine, la plus pauvre de tout le Canada. Quant à la prétention pour les Jésuites de réclamer dans l'enceinte des Trois-Rivières un terrain de 20 toises en largeur et de 32 en profondeur, avec toute justice sur le dit terrain, il faut remarquer que les Jésuites avaient reçu de la Compagnie de la Nouvelle-France, en 1634, quatre arpents de terre près du fort, dans la possession duquel M. de Montmagny les mit en 1637, avec droit de justice. Les Jésuites cédèrent une partie de ce terrain pour y aménager le bourg des Trois-Rivières, et on leur en enleva un arpent pour le donner au chef sauvage Pachiniri. Les Pères cependant ne cédèrent pas le droit qu'ils avaient sur ce terrain; c'est pourquoi ils demandent un brevet de confirmation. Mais comme on ne veut pas leur octroyer le droit de haute justice pour la seigneurie de Sillery, ils sont prêts à y renoncer pour ce terrain qu'ils possèdent dans la ville des Trois-Rivières. Quant à ce qui concerne le procès que les Jésuites ont avec le sieur Ignace Juchereau, sieur Duchesnay, le mémorialiste fait remarquer que les limites de cette seigneurie de Beauport ont été tracées dès les années 1645 et 1646, par l'arpenteur Beaupré; que de nombreux habitants se sont établis depuis ce temps sur cette seigneurie; et que le seigneur s'est toujours tenu content de la ligne de séparation marquée par l'arpenteur. D'ailleurs un arrêt du Conseil Supérieur a confirmé les procès-verbaux de l'arpenteur Beaupré. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 150.)

M. de Bienville à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Fort Saint-Louis, 10 octobre 1706). Se plaint du sieur de la Vente, missionnaire, qui menace de l'excommunier. Répond aux plaintes du sieur de la Salle. Le Père Gravier, jésuite, l'a prié de le laisser partir de la colonie, ne pouvant, dit-il, subir plus longtemps les avanies que lui fait le sieur de la Vente. Il s'est tellement fait estimer ici que toute la garnison et les habitants sont venus le prier de ne pas le laisser partir. N'a pu y consentir, car il était menacé d'interdit et alors sa présence serait devenue inutile. Pourra se fier à lui sur le compte qu'il donnera de la situation de la colonie. (APC, R 1905, 6e partie, p. 533.)

M. de Louvigny, "Commandant par intérim à Québec", à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 21 octobre 1706). ". . . Monseigneur, j'ai cru qu'il était de mon devoir que V. G. fût informé pleinement de la manière dont je me suis conduit pendant le temps que j'ai eu l'honneur de commander à Québec cet été, dans le cours duquel M. de Vaudreuil et MM. Raudot ont ordonné les travaux publics pour les terrasses par les corvées des habitants. . . M. Levasseur détermina

les corvées à cinq jours de travail afin qu'elles fussent amples. Celles des habitants de la campagne, sans harnais, avaient été réglées à dix jours, sans prendre les vivres du Roy, et à quinze jours pour ceux qui en prendraient, par M. le Gouverneur et MM. les Intendants. La première escouade suivit exactement ce qui avait été réglé ; mais la seconde me fournit quelques difficultés dont je ne puis me dispenser de donner connaissance à V. G. . . Le Supérieur des Récollets nommé le P. Luc, en l'absence de son Gardien, écrivit et prétendit que n'étant point rentés, ils n'étaient point tenus de suivre les exemples des autres communautés ; et conclut quelques prières que je lui fis faire, qu'il ne se soumettrait pas. — Les grâces que votre Ordre reçoit tous les jours des bontés du Roi, lui dis-je, cette maison bâtie par le secours public, ce vaste emplacement que vous occupez dans le cœur de la ville, mérite quelque reconnaissance ; les raisons me semblent valables pour vous exiger à l'exemple des autres communautés que je lui citais, au service du Roi, au bien public et à votre propre conservation. — Voilà de bonnes raisons, me dit ce Père ! Non, monsieur, je n'en ferai rien. Vous avez la force à la main : envoyez chercher votre charetier, et le commandez, si vous le trouvez. Pour lors, monseigneur, outré de cette réponse, pour ne pas me servir du terme de désobéissance, je lui dis : — " Si votre charetier n'est pas, le dix-huit du mois, sur les travaux, y recevoir les ordres de M. Levasseur, je l'enverrai chercher. — Faites, monsieur, si vous le trouvez. — A ce refus je lui dis : — Oui, monsieur, je le ferai. Aussitôt, me regardant d'un air dévot, il me dit d'un ton emporté : — Vous jurez Dieu, monsieur. — Oui, mon Père, mais non pas en vain. J'assure l'exécution de mes paroles pour le service du Roi, par serment. — Quelques affaires m'ayant obligé d'aller, peu de tems après, chez MM. Levasseur, j'y trouvai ce Religieux qui, en me voyant, vint se jeter à mes genoux, me demander pardon, s'il m'avait offensé. L'état où il était ne me convenant point, étant d'ailleurs mon confesseur, je le relevai et l'assurai qu'il ne m'avait pas offensé, mais qu'il avait paru réfractaire aux ordres du Roi, auquel nous devions être très soumis. Mes raisons lui firent accorder ce que je lui demandais, en partie, mais non pas sans murmurer. Il est important, monseigneur, qu'il vous plaise statuer sur ce point pour l'avenir, puisqu'il est assuré que les communautés de ce pays ont toujours été commandées pour les corvées publiques ; et j'ai soutenu à l'égard de celle des Récollets, qui seuls s'en éloignent par des prérogatives qu'ils disaient avoir en France, qui vivant dans l'ordre et la régularité de mendiants dont ils publient la profession sans avoir de possession en propre, ils étaient suivant leur institut dans la régularité et qu'ils pouvaient être compris dans le nombre des exemptions que S. M. accorde ; mais que faisant un commerce ouvert de bière et deux barques qu'ils frettent et d'un harnais qu'ils louent, ils sont dans l'irrégularité de leur ordre, et que par conséquent ils sont sujets aux corvées publiques, ôtant à des artisans les moyens de gagner leur vie, par les métiers qu'ils font exercer dans leurs maisons, ils doivent subir les lois auxquelles les dits artisans seraient sujets ; et quoique ces bons Pères disent que ces difficultés n'arriveront plus, je suis très aise de vous en éclaircir, monseigneur, afin qu'il vous plaise de décider des justes raisons des Récollets ou de moi ; et comme ils passent en France, ils pourraient aisément éluder la vérité. . . " (APC, CGC[11], v. 25, p. 18.)

Mgr de Saint-Vallier à Son Eminence le cardinal de Noailles, archevêque de Paris (Peterhead, Angleterre, 31 octobre 1706). Il apprend que les directeurs du séminaire des Missions étrangères travaillent à obtenir une nouvelle bulle du pape pour l'union des abbayes à l'Eglise de Québec. La première bulle quoique défectueuse, paraît-il, dans les formes, ne l'est pas en ce qu'elle a réglé pour les partages. Il supplie Son Eminence de s'opposer à cette substitution de la première bulle, chose qui ne peut être faite sans le consentement de l'évêque de Québec. Il lui demande en outre de ne point se laisser surprendre par ce que disent ces messieurs de la pauvreté du séminaire de Québec; il n'y a pas dans son diocèse de communautés qui aient des moyens de vivre aussi abondants. (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 217.)

MM. de Vaudreuil et Raudot à M. le comte de Pontchartrain (Québec, 3 novembre 1706). Ils enverront un deuxième missionnaire à Michillimakinac. . . Ont fait explorer le canal du sieur de Breslay pour éviter le Sault-Saint-Louis, par le sieur de Beaucour, ingénieur habile. Les messieurs du séminaire de Saint-Sulpice ont déjà dépensé 20,000 livres pour cette entreprise, et y contribueront encore pour 5,000 livres si le roi décide que les travaux doivent se continuer. Remercient le ministre des 1,000 livres accordées aux Frères hospitaliers et de la continuation de la gratification de 4,000 livres pour le séminaire de Québec. Le sieur de Louvigny, resté commandant à Québec pendant leur voyage à Montréal, a eu des difficultés avec les RR. PP. Récollets, au sujet du charroi des matériaux pour les travaux de l'enceinte de Québec. " Nous croyons que tout le monde doit y être assujetti, excepté l'Hôpital général, l'Hôtel-Dieu, les Récollets et tous ceux qui ont l'honneur de servir Sa Majesté dans les emplois d'épée et de judicature." Les jésuites ne font pas de commerce. L'usage a toujours été que les missionnaires jésuites et autres, qui vont chez les sauvages, emportent avec eux quelques marchandises pour se payer de leurs voyages. . . Supplient qu'ils permettent aux religieuses de l'Hôpital général de prendre deux religieuses professes en plus des dix qu'elles sont déjà, et quatre sœurs converses en plus des deux qu'elles ont maintenant. (APQ, R, 1938-1939, pp. 138-159, *passim.*)

L'intendant Raudot à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 2 novembre 1706). " . . . Il est vrai, monseigneur, que la colonie du Canada, après avoir coûté de grosses sommes à S. M., est d'une très petite utilité. Cela est provenu du libertinage des habitants et du gros prix que valait le castor. Les habitants de ce pays commencent à présent à reconnaître l'erreur de tout ce qu'ils ont fait. Ils s'adonnent à la culture de leurs terres, à faire des chanvres et des lins, et étant encouragés feront à la fin de ce pays un pays utile à la France. C'est la cherté avec laquelle on construit ici qui empêche que l'on n'ait des vaisseaux; du fer, les cordages, les toiles et le goudron y étant très chers, il n'y a que le bois à bon marché. A l'avenir, si les mines de fer des 3 Rivières s'ouvrent, que l'on fasse dans le pays des cordages et de la toile à voile, tout le monde se mettra à construire, et il n'y a que le temps qui puisse faire ces effets. . . C'est une obligation que ce pays-ci vous a, que la permission que vous donnez aux pauvres gens de faire de la toile et quelques mauvaises étoffes pour se couvrir. S'ils n'en avaient pas fait un peu, la moitié des habitants seraient sans chemises. Ils ont tout besoin d'en

faire, car l'on peut dire que dans ce pays-ci il n'y a personne de riche, et à qui tout ne soit nécessaire pour pouvoir subsister. . . Quand même le sieur D'Auteuil resterait ici, je ne pourrais pas me servir de lui ; il a quelque capacité, mais vous verrez, monseigneur, par la lettre que je me donne l'honneur de vous écrire au sujet de l'affaire du Sr Berthelot contre la D^me^ de la Forest qu'il n'a pas la probité qui convient dans ces sortes d'affaires. J'exécuterai vos ordres au sujet des Pères Jésuites, et je les réduirai dans leur terre de Sillery à la moyenne et basse justice, ainsi qu'on le pratique à Montréal à l'égard des MM. du Séminaire. . . Nous vous envoyons un arrêt du Conseil de ce pays au sujet des dîmes, et les mémoires qui nous ont été fournis à ce sujet. C'est une affaire de conséquence, que nous avons remise à votre décision. Nous croyons qu'il faudrait laisser les choses dans l'état qu'elles sont, les habitants étant trop gueux pour les charger ; par là nous répondons à l'article qui regarde M. Lamy, curé de la Ste Famille. L'établissement dont il vous parle d'une maison de filles de la Congrégation dans l'île St Laurent, a été fondé par ses soins quant aux bâtiments. Ainsi il ne s'agit plus que de la faire subsister. Comme il s'est fort endetté pour cela, il faudrait que le Sieur Berthelot, qui est présentement possesseur de la dite île en vertu de l'arrêt que nous avons rendu, entrât pour quelque chose dans la dépense qu'il y a faite, et qu'il y donnât quelque revenu, cet établissement étant très nécessaire pour cet endroit-là. Il s'en fait insensiblement quelques-unes dans les autres côtes de ce pays, et ces filles font un grand bien partout. Il serait très nécessaire que nous eussions un pareil établissement pour l'éducation des garçons ; et S. M. ne pourrait faire une dépense plus utile au pays. Nous nous donnons l'honneur de vous informer, dans la lettre commune, du canal proposé par le sieur de Breslay. . . et de vous rendre compte de la mission du sieur de Breslay, qui est très utile. Comme il passe en France, il se donnera l'honneur de vous informer lui-même de ce qu'il a besoin pour la soutenir. Permettez-nous de vous assurer qu'il mérite d'être aidé et de vous demander pour lui une gratification de 5 ou 6 cents livres pour l'entretien de cette mission qui s'augmente tous les jours. . . " (APC, CGC[11], v. 24, p. 331.)

M. de Vaudreuil à M. le comte de Pontchartrain (Québec, 4 novembre 1706). " Le sieur de Joncaire arrive des Iroquois. Il m'assure, monseigneur, que ces Sauvages ont reçu avec plaisir ce qu'il leur a dit de ma part, et qu'ils ne feront aucun mouvement contre les Outaouais, que je ne leur mette la hache en main. Les lettres des missionnaires me confirment la même chose ; et comme il importe pour ce pays de tenir l'Iroquois en paix, je ferai repartir le sieur de Joncaire dès le petit printemps. Permettez-moi de vous renouveler ma prière pour son avancement ; il le mérite par les bons services qu'il rend. . . " (APQ, R 1938-1939, p. 174.)

Ordonnance de M. Jacques Raudot, intendant, concernant le respect dû dans les églises, et, à cette occasion, fait défense à toute personne de donner à boire chez elle et de débiter des boissons les dimanches et fêtes. Sur la plainte du sieur Guillaume Gaultier, curé du Château-Richer (Québec, 12 novembre 1706). (APQ, *Ordonnances des Intendants*, v. I, p. 72.)

M. Raudot, fils, à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 18 novembre 1706). Lui envoie un mémoire sur les affaires du pays et l'établissement du Cap-Breton. (APC, CGC[11], v. III, p. 76.)

Ordonnance qui amende celle du 12 novembre dernier et permet aux habitants des côtes, dont les habitations sont éloignées des maisons où l'on vend de la boisson, d'en acheter après les vêpres pour l'emporter chez eux ; permis aussi à ceux qui vendent les dites boissons de donner à boire chez eux aux domiciliés qui vont en voyage (Québec, 27 novembre 1706). (APQ, *Ordonnances des Intedants*, v. I, p. 75.)

Mgr de Saint-Vallier à Son Eminence le cardinal de Noailles, archevêque de Paris (Peterhead, Angleterre, 21 novembre 1706). M. de la Pallière apprendra à Son Eminence les raisons qui le poussent à lui écrire de nouveau. C'est que M. (Jean-Henri) Tremblay prétend avoir fourni de ses mains la somme de 6,000 francs pour les frais de la réunion des abbayes, tandis qu'il n'en a fourni que 4,000, et que lui-même en a donné 2,000. M. Tremblay fait preuve de mauvaise foi ; depuis qu'il est à Paris comme procureur du Séminaire, il n'a cherché qu'à remplir de prévention contre lui M. de Brisacier et M. Thiberge. Il faudrait déterminer ceux-ci à enlever M. Tremblay du poste qu'il occupe. Ce n'est pas par esprit d'animosité qu'il sollicite une pareille chose, mais dans le but de conserver une paix qu'il a achetée durement par ses souffrances (copie sur l'original conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris). (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 148.)

Mgr de Saint-Vallier. Copie de la requête présentée aux Eminentissimes cardinaux de la Congrégation établie pour la réunion des abbayes de Maubec, de Bénévent et de l'Estrée, à l'Eglise du Canada, par Mgr de Saint-Vallier, MM. de Brisacier et Thiberge, au sujet des menses conventuelles des abbayes de Maubec et de Bénévent (Paris, 18 mai 1703). Certifiée conforme à l'original par le sieur de la Croix, notaire public. Attestation du cardinal de la Trémouille, chargé des affaires de Sa Majesté le roi Louis XIV, auprès de Sa Sainteté le pape (Rome, 27 décembre 1706). (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 181.)

Le Père de Lamberville sur les affaires des Jésuites au Canada (1706). (Archives de la Marine, à Paris. *Ordres et dépêches*, série B², v. 189, p. 950.)

1707

Mgr de Saint-Vallier à Son Eminence le cardinal de Noailles, archevêque de Paris (Peterhead, Angleterre, 8 janvier 1707). Il ne croit pas avoir manqué au respect qu'il lui doit s'il a écrit à M. de Pontchartrain, au sujet d'un revenu qu'il veut conserver à son diocèse. Il a prié le ministre de supplier le roi de lui accorder des commissaires pour régler cette affaire ; il croit encore que le cardinal de Noailles peut la régler lui-même s'il veut s'en occuper. Dans le fond, c'est au roi qu'il appartient de lever les difficultés pour que les menses conventuelles des abbayes de Maubec et de Bénévent lui soient octroyées pour le soutien des cures et des missions du Canada. Il avait toujours espérer que le cardinal de Noailles l'aiderait, mais il s'aperçoit maintenant qu'il n'en veut rien faire. Dans ce cas, il pourrait laisser les choses aller leur train, sans s'en occuper lui-même, mais il compte malgré tout que Son Eminence dira un bon mot à M. de la Pallière en sa faveur, ce qui sera de nature à le consoler un peu dans l'état d'abattement où il se trouve dans le moment (copie sur l'original conservé à la Bibliothèque Nationale, à Paris). (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 133c.)

Mgr de Saint-Vallier à Son Eminence le cardinal de Noailles, archevêque de Paris (Peterhead, Angleterre, 25 février 1707). Il le prie de nouveau de vouloir bien s'occuper de l'affaire qu'il a avec les messieurs du séminaire des Missions étrangères. Il ne s'afflige pas outre mesure des propos que tiennent sur son compte MM. de Brisacier et Tremblay, sans y comprendre Mgr l'évêque de Rosalie et M. Thiberge qu'il croit plus modérés, mais il regrette tout de même qu'on puisse se permettre de tenir un pareil langage qui ne convient pas à des ministres de Jésus-Christ, et qui mal édifie les fidèles. (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 137.)

Lettre du Père Jacques Gravier au R. P. Ange Tamburini, supérieur des Jésuites, à Rome (Paris, 6 mars 1707). Son retour en France. Missions chez les Illinois. (Thwaites, oc, v. LXVI, p. 120.)

M. de Brisacier, supérieur du séminaire des Missions étrangères, à Paris, à M. . . (Paris, 13 mars 1707). " Je prends la liberté de vous envoyer le petit mémoire que nous avons donné pour nos missionnaires de Louisiane. Si vous jugez qu'il puisse être présenté à M. le comte de Pontchartrain, je vous serai très obligé de le lui donner et de nous obtenir la grâce que nous lui demandons. " (APC, CGC11, v. 27, p. 32.)

Mgr de Laval. Acte de la prêtrise de M. Jean Ménage (13 mars) ; de la tonsure du Frère Bernardin La Chasse, récollet (19 mars) ; des ordres mineurs du même et de Michel Devaux-Descormiers (20 mars) ; du sous-diaconat de M. Descormiers (23 avril) ; des ordres mineurs de M. Gervais Lefebvre (15 juin) ; du sous-diaconat du même (16 juin) ; du diaconat de M. Michel Devaux-Descormiers (18 juin) ; de la prêtrise du même (24 juin) ; des ordres mineurs de M. André-Joseph Montenon de La Rue (28 octobre) ; du sous-diaconat du même (30 octobre). (Archives du séminaire de Québec, cartable : *Mgr de Laval*, n° 171.)

Mgr de Saint-Vallier à Son Eminence le cardinal de Noailles, archevêque de Paris (Peterhead, Angleterre, 24 mars 1707). Il désire que Son Eminence se rende compte de ce dont il s'agit au sujet du revenu des deux menses conventuelles de Maubec et de Bénévent. Ce revenu est destiné au soutien des missions générales et non pas à celles particulières de Québec. Il n'a pas demandé autre chose dans la requête signée en 1703 et envoyée à Rome. Les directeurs du séminaire de Québec, contrairement à ce qui a été alors décidé, veulent se réserver ce revenu pour leur seule mission du Mississippi. La bulle du saint-siège dit au contraire que ce revenu sera consacré aux missions du Canada. Le décret de la Congrégation réglant les clauses de la bulle dit que ce revenu sera laissé entre les mains du procureur du séminaire de Paris qui le remettra aux directeurs du séminaire de Québec, qui rendront compte annuellement de son emploi à l'évêque. La requête envoyée à Rome n'a rien changé à cette clause qui demeure intacte. C'est ce qu'il prie Son Eminence de faire comprendre aux directeurs du séminaire de Paris (copie sur l'original conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris). (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 151.)

Mémoire de M. Ruette d'Auteuil à M. le comte de Pontchartrain (Québec, 29 mars 1707). Envoie l'acte de la concession de la seigneurie de Sillery faite aux Pères jésuites, et son enregistrement tel que demandé, auxquels il joint ses conclusions du 30 juin 1703. Il regrette que l'on n'ait pas ajouté une clause comme

celle qui se trouve dans la concession de la terre du Sault-Saint-Louis, stipulant que ces terrains retourneraient au domaine de Sa Majesté advenant leur abandon par les sauvages. Ne peut que regretter la concession de haute, moyenne et basse justice. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 12; APQ, R 1922-1923, p. 30.)

Extraits de lettres de M. de Brisacier concernant M. de la Vente, grand vicaire à Louisiane (mars à juin, 1707). " . . . MM. des Missions étrangères n'ont reçu jusqu'ici aucune lettre de M. De la Vente, curé du Fort Louis de la Mobile dans la Louisiane. Ils ont lieu de croire qu'elles auront été interceptées par les officiers du vaisseau *L'Aigle*, tous dévoués à M. de Bienville, gouverneur du Fort Louis, et à M. de Royan, son beau-frère, commandant du vaisseau. Celui à qui M. de la Vente avait confié son paquet pour eux à la Martinique, a écrit ici qu'on l'avait menacé de l'attacher à un canon et de lui donner cent coups de corde, s'il ne donnait ce paquet. Il y a bien l'apparence qu'il a succombé à la tentation. Cependant les frères du feu M. de Iberville ont écrit à la Cour contre mon dit sieur de la Vente, et l'accusent de faits considérables auprès de M. le Comte de Pontchartrain. On dit même qu'ils protestent que si on ne le chasse pas du pays, ils en sortiront. MM. du Séminaire des Missions étrangères ne peuvent le défendre, n'ayant nulle instruction de sa part, ni nulle connaissance des chefs d'accusation qu'on fait contre lui. Ils sauront seulement que c'est un homme d'un âge très mûr, naturellement sage, qui a bien fait partout ailleurs, que ses mœurs et ses intentions sont très bonnes, et qu'il est très zélé pour les intérêts de Dieu et pour le service du Roi. Ils supplient M. de Pontchartrain de leur faire part des plaintes qu'on fait contre lui, et de vouloir bien suspendre son jugement jusqu'à ce qu'ils soient en état de répondre à ces plaintes. Ils pourraient avec raison se plaindre de la manière dont on en a usé à l'égard des vivres et autres nécessités qu'on envoyait de France aux missionnaires de la Louisiane; mais ils croient ne le devoir faire qu'après avoir su en quoi on se plaint de M. de la Vente." (APC, CGC[11], v. 27, pp. 32-42.)

Mémoire du sieur de Riverin concernant le Canada (Paris, 11 avril 1707). " . . . Le sieur de LaMothe s'est rétabli au Détroit l'été dernier 1706, avec toute sa famille. Il y a présentement 270 personnes, du nombre desquelles sont 25 ménages. On assure qu'il y a plus de cent autres ménages écrits pour y monter l'été où nous allons entrer. Le sieur de La Forest y sert sous lui. C'est un bon second. Il a passé là 32 ans, ou dans les découvertes du sieur de LaSalle, ou avec le sieur de Tonti, ou en chef dans l'exercice du commerce des bois et des voyages. Il est aimé et connu des Sauvages: personne ne peut mieux les ménager que lui. Il n'est pas moins aimé des Français, à cause de sa douceur et de son désintéressement, mais il commence à vieillir, et pencherait à se retirer à Québec. Quelque grâce de monseigneur pourrait lui ôter cette pensée. . ." (APC, CGC[11], v. 27, p. 129.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Michel Bégon, à La Rochelle (Versailles, 20 avril 1707). Accordera passage sur le vaisseau qui va à l'Acadie, à Mme de Bonaventure et à sa famille. (APC, OR, série B, v. 29, p. 175.)

Mgr de Saint-Vallier à Son Eminence le cardinal de Noailles, archevêque de Paris (Peterhead, Angleterre, 26 avril 1707). Il remercie Son Eminence du grand service qu'elle lui rend en voulant bien s'occuper de l'affaire qu'il a à régler avec le séminaire des Missions étrangères de Paris, et se plaint longuement de la manière d'agir de M. de Brisacier qui prétend n'avoir rien à faire au sujet de ce dif-

férend. Il lui envoie un mémoire où il relate ce qui s'est passé entre les messieurs du Séminaire, depuis vingt ans (copie sur l'original conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris). (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 160.) Inclus: Mémoire au R. P. de La Chaise relatant la conduite tenue par Mgr de Saint-Vallier pendant vingt-deux ans avec les MM. du séminaire des Missions étrangères de Paris et de Québec, et de celle que ces messieurs ont tenue avec lui. (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 190.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au provincial des Récollets de Bretagne (Marly, 25 mai 1707). Le roi a donné ordre au Trésorier général de la Marine de payer les gratifications qu'il veut bien accorder aux récollets qui desservent Plaisance (le Père Fleurand, aumônier du fort). (APC, OR, série B, v. 29, p. 141.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Michel Bégon, à La Rochelle (Marly, 25 mai 1707). Contestations à la Mobile entre le sieur de Bienville et le sieur de la Vente, curé. Le sieur de Bienville aurait "fait courir après un canot que le sieur de la Vente avait expédié pour porter ses lettres à bord du vaisseau *l'Aigle*." Le prie de voir si cela est bien vrai. (APC, OR, série B, v. 29, p. 242.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. Jean de Lamberville, procureur des missions des Jésuites à Paris (Marly, 25 mai 1707). Sa Majesté veut bien permettre au Père Jacques Gravier de retourner à sa mission des Illinois; seulement, elle ne permet pas que les Jésuites aient une mission et une chapelle à la Mobile. M. de Muy a l'ordre de fournir un canot et des hommes pour conduire le Père Gravier à sa mission. (APC, OR, série B, v. 29, p. 244.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Brisacier, à Paris (Marly, 25 mai 1707). Il a reçu son mémoire concernant les plaintes portées contre M. de la Vente. Ce qu'il dit concorde peu avec ce qu'on lui écrit: "On prétend que tous les ecclésiastiques qui sont avec lui (M. de la Vente) souffrent beaucoup de sa mauvaise humeur, et qu'un homme de pareil tempérament n'est point du tout propre pour l'établissement d'une nouvelle colonie. . ." Il n'y a pas un nombre suffisant de missionnaires à la Louisiane. M. de Muy nommé gouverneur de la Louisiane. (APC, OR, série B, v. 29, p. 245.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Michel Bégon, à Rochefort (Marly, 1er juin 1707). Accordera passage à trois Pères jésuites et leur valet. (APC, OR, série B, v. 29, p. 9½.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. Jean de Lamberville, à Paris (Versailles, 7 juin 1707). Ecrit à M. Bégon de faire embarquer sur le vaisseau qui va à la Louisiane le Père Gravier et un autre jésuite. Il a aussi donné ordre de faire embarquer trois autres jésuites qui vont au Canada. (APC, OR, série B, v. 29, p. 247.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. d'Eshaguais (Versailles, 7 juin 1707). Le prie d'examiner un mémoire des curés du Canada ainsi qu'une lettre du procureur général d'Auteuil, au sujet des dîmes. (APC, OR, série B, v. 29, p. 12.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Michel Bégon (Versailles, 8 juin 1707). Accordera passage à trois prêtres du séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal, et au sieur de Breslay qui retourne au Canada. (APC, OR, série B, v. 29, p. 12½.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Brisacier, à Paris (Versailles. 15 juin 1707). Il lui semble qu'il serait à propos qu'il permette à M. de la Vente de revenir en France. Le roi ne peut fournir des vivres à l'aumônier du fort de la Mobile. (APC, OR, série B, v. 29, p. 248.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. l'abbé de Brisacier, à Paris (Versailles, 22 juin 1707). Sa Majesté accorde la continuation de la gratification de 4,000 livres pour le séminaire de Québec; 3,000 livres pour les missions de la Louisiane; et 1,500 livres pour le curé du fort de la Mobile. (APC, OR, série B, v. 29, p. 20½.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. Jean de Lamberville, à Paris (Versailles, 22 juin 1707). Il a obtenu une gratification de 500 livres pour le R. P. Gravier. (APC, OR, série B, v. 29, p. 249.)

Mgr de Saint-Vallier à Son Eminence le cardinal de Noailles, archevêque de Paris (Peterhead, Angleterre, 23 juin 1707). Il apprend que M. de la Pallière, son agent à Paris, renonce à poursuivre en son nom les négociations avec les messieurs du séminaire de Paris. Il espère que Son Eminence voudra bien continuer ces négociations et les faire aboutir; il lui donne plein droit de le faire, même en l'absence de l'évêque de Québec; c'est pourquoi il veut bien attirer son attention sur certains passages de la requête qu'il a signée avec les messieurs du Séminaire, et lui expliquer pourquoi les quatre mille livres, provenant de la mense conventuelle des abbayes de Maubec et de Bénévent, ne doivent pas être consacrées au soutien des seules missions du séminaire de Québec, mais plutôt au soutien de toutes les missions du diocèse de Québec. Il lui envoie un mémoire où il répond aux différentes objections faites par les messieurs du séminaire de Paris (copie sur l'original conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris). (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 164.) Inclus: 1° réponse de Mgr de Saint-Vallier à l'induction que l'on veut tirer de certaines lettres écrites à M. Tremblay, procureur du séminaire de Québec, et d'une requête qu'il a signée et qui a été envoyée à Rome depuis son retour, afin d'aider à terminer les difficultés que provoquaient à Rome les directeurs du séminaire de Paris, par l'intermédiaire de leur agent, M. Charmat, et cela dans le but d'empêcher la consommation des unions; 2° extraits de lettres écrites par Mgr de Saint-Vallier sur le même sujet. (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 186.)

M. de Brisacier à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Paris, 23 juin 1707). "Rien n'est plus digne de la piété du Roi que d'avoir renouvelé pour toujours la défense de la traite de l'eau-de-vie aux sauvages dans tout le pays. Il y a longtemps que tous les gens de bien soupirent après cette grâce. M. l'abbé de La Colombière, qui veut avoir l'honneur de vous rendre cette lettre en allant prendre congé de vous pour retourner à Québec, mériterait bien que vous eussiez la bonté de lui accorder son passage sur le vaisseau du Roi. Mais il est si modeste qu'il n'ose vous le demander lui-même. Il est grand-vicaire de M. l'Evêque de Québec, très estimé de tout le monde, et très capable d'y faire beaucoup de bien, comme il l'a fait jusqu'à présent. Il ne m'a pas dit un mot pour me prier de vous rien demander pour lui. . ." (APC, CGC[11], v. 27, p. 40.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Michel Bégon, à Rochefort (Versailles, 24 juin 1707). Recevra sur *le Héros* M. Joseph de la Colombière, et recommandera à M. de Saint-André qui monte ce navire d'avoir des égards pour lui,

parce que c'est un homme de mérite. (APC, OR, série B, v. 29, p. 221.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec (Versailles, 29 juin 1707). Le roi accorde au clergé et aux communautés du Canada les mêmes gratifications. A l'égard de la question des dîmes, Sa Majesté a jugé à propos "de laisser les choses sur le pied où elles sont." M. de Muy, nommé gouverneur à la Louisiane, a ordre de protéger les missionnaires qui y sont. (APC, OR, série B, v. 29, p. 30.)

Mémoire du roi à MM. de Vaudreuil et Raudot (Versailles, 30 juin 1707). Sa Majesté continue aux Frères hospitaliers de Montréal la gratification de 1,000 livres; elle ne veut pas qu'ils fassent des vœux. . . donneront à M. de Breslay toute la protection qui dépend d'eux. . . ils attendront le retour de l'évêque pour régler la contestation qu'il a avec le seigneur de Sainte-Anne, au sujet de l'église de cet endroit. . . Sa Majesté envoie un arrêt au sujet des dîmes dont elle a jugé à propos de ne pas changer la perception. . . Elle ne peut permettre aux religieuses de l'Hôpital général de Québec de prendre en plus deux religieuses professes et quatre sœurs converses. Ils permettront au sieur Georges Cœur-de-Roy, curé en l'île de Saint-Laurent, de retourner en France. (APC, OR, série B, v. 29, p. 31.)

Mémoire du roi au sieur de Muy, gouverneur de la Louisiane (Versailles, 30 juin 1707). Résumé des accusations portées contre M. de Bienville. M. de Muy verra ce qu'il y a de vrai dans les plaintes faites par M. de Bienville contre le sieur de la Vente, curé de la Mobile. " Il prétend qu'il l'a menacé de l'excommunication sur ce qu'il a voulu l'obliger de quitter la chapelle du fort et de se servir de la nouvelle église pour y faire les fonctions curiales; il dit que ce curé, sous prétexte qu'il est vicaire général de l'évêque de Québec, a fait faire par les missionnaires qui sont chez les sauvages plusieurs mariages de français avec des sauvagesses, quoiqu'il l'ait averti que ce n'était pas l'intention de Sa Majesté." Le roi ne peut permettre aux Pères jésuites d'avoir une chapelle à la Mobile. Le missionnaire qui repasse chez les Illinois a reçu cinq coups de flèche des gens de sa mission. M. de Muy verra à punir les auteurs de cet attentat. (APC, OR, série B, v. 29, p. 256.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Muy, gouverneur à la Louisiane (Versailles, 30 juin 1707). Ne permettra pas aux Jésuites d'avoir une chapelle à la Mobile; les empêchera même de faire aucun séjour à la Louisiane, lorsqu'ils auront reçu leurs provisions ou qu'il verra que leur présence n'y est pas nécessaire. Verra à se rendre compte de la vérité des plaintes portées contre le sieur de la Vente. Les directeurs du séminaire des Missions étrangères lui ont fait savoir qu'ils le rappelaient en France. (APC, OR, série B, v. 29, p. 261.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Raudot, intendant (Versailles, 30 juin 1707). Il a dû exécuter l'ordre reçu de réduire à la moyenne et basse justice la seigneurie de Sillery et celle que les Jésuites possèdent aux Trois-Rivières. Devra user de tous les expédients possibles pour diminuer la misère des habitants du Canada et faire valoir cette colonie qui coûte si cher au roi. M. Raudot n'aura qu'à exécuter l'arrêt que le Conseil Supérieur a rendu pour la levée des dîmes. Sa Majesté verra plus tard ce qu'il y a à faire à cet égard. A appris avec plaisir que le curé Lamy, à l'île de Saint-Laurent, a établi un couvent des Sœurs de la Congrégation dans sa paroisse. Il est à souhaiter que le sieur de Berthelot, seigneur

de cette île, donne quelque revenu pour soutenir cet établissement ; il faudrait en fonder dans d'autres endroits. Sa Majesté accorde 500 livres de gratification au sieur de Breslay pour sa mission algonquine. (APC, OR, série B, v. 29, p. 66.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Jacques Raudot (Versailles, 30 juin 1707). Sa Majesté a cassé le sieur d'Auteuil. Inclus : Ordre du roi qui casse et révoque le sieur d'Auteuil de sa charge de procureur général du Conseil Supérieur de Québec (Versailles, 30 juin 1707). (APC, OR, série B, v. 29, pp. 83 et 107.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Raudot, fils (Versailles, 30 juin 1707). Approuve le contenu de son mémoire, sur l'établissement du Cap-Breton. Le prie d'étudier la question plus à fond. Il faut que les habitants s'adonnent à autre chose que le commerce de castor, sans quoi la colonie tombera entièrement. (APC, OR, série B, v. 29, p. 88.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. (Louis) Geoffroy, curé de Champlain (Versailles, 30 juin 1707). A rendu compte au roi de ce que M. Geoffroy lui marque pour l'établissement d'écoles au Canada et à l'Acadie, de ses dépenses pour l'église de Champlain et pour une maison destinée à une congrégation de filles. M. Raudot a reçu l'ordre de l'aider. (APC, OR, série B, v. 29, p. 111.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Ango des Maizerets, supérieur du séminaire de Québec (Versailles, 30 juin 1707). Le roi continue au Séminaire la gratification de 4,000 livres. Il a de nouveau parlé au R. P. de La Chaise du bénéfice de 4 à 5,000 livres de rente qu'on se propose d'accorder à cette maison. Sa Majesté a décidé de ne rien changer pour le présent au taux de la dîme. (APC, OR, série B, v. 29, p. 113.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Charon, à Montréal (Versailles, 30 juin 1707). Sa Majesté, informée des services que rendent à la colonie les messieurs de l'Hôpital de Montréal qui, outre le soin qu'ils ont des malades, donnent aux jeunes gens des leçons de navigation et les occupent aussi à fabriquer des étoffes de laine et de fil, veut bien continuer la gratification annuelle de 1,000 livres, mais à la condition expresse que les intéressés ne fassent pas de vœux, qu'ils n'aient point de statuts, ni des habits uniformes, ni qu'ils se nomment frères. S'ils agissent autrement, leur établissement sera supprimé. A reçu son mémoire concernant le poste de Niagara. (APC, OR, série B, v. 29, p. 120.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Subercase, gouverneur à l'Acadie (Versailles, 30 juin 1707). Doit empêcher les prêtres de se mêler du temporel. Apprend avec plaisir que les deux Récollets, qui servent comme aumônier et comme curé à Port-Royal, remplissent bien leurs fonctions et sont d'ailleurs honnêtes gens. Le roi approuve et veut aider l'abbé (Antoine) Gaulin dans son projet de réunir les sauvages au même endroit. (APC, OR, série B, v. 29, p. 185.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. (Antoine) Gaulin, missionnaire à l'Acadie (Versailles, 30 juin 1707). Approuve qu'il rassemble les sauvages de la péninsule en un même endroit. Envoie les outils demandés par l'abbé Gaulin. (APC, OR, série B, v. 29, p. 202.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. des Goutins, à l'Acadie (Versailles, 30 juin 1707). Il est aise d'apprendre que la dame de Freneuse a quitté l'Acadie. Il aimerait à savoir où M. de Subercase l'a envoyée. Il faudrait la renvoyer sur le champ si elle retournait à l'Acadie. (APC, OR, série B, v. 29, p. 202.)

Lettre de nomination par M. François Vachon de Belmont, vicaire général, de M. Léonard Chaigneau comme curé de Repentigny (Montréal, 1er juillet 1707). Acte de prise de possession de la cure de Repentigny par M. Chaigneau (Repentigny, 14 juillet 1707). (AAQ, *Registre B*, p. 183.)

QUESTION DES DÎMES. — Arrêt du Conseil Souverain contre MM. Boullard et Dufournel (18 novembre 1705). Règlement du 4 septembre 1667 sur les dîmes. Il fut réglé par l'ordre de M. Colbert (1680) que la portion congrue de chaque curé serait de 500 livres. — Le Conseil fait défense aux curés de Beauport et de L'Ange-Gardien de faire aucune publication pour réclamer une dîme plus forte que celle réglée par les ordonnances, et leur enjoignant de se présenter au Conseil pour rendre compte et expliquer leur conduite. Avaient exigé la dîme non seulement des grains, mais encore de tout ce que la terre produit, avec ou sans culture, des bestiaux, foins, fruits, lin, chanvre, moutons, etc., etc. "Il s'en était, dit l'arrêt, suivi de grands murmures à la sortie de l'église." Signification du dit arrêt à MM. Boullard et Dufournel, le 11 décembre 1705. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. III, p. 95.) Publié dans *Jugements du Conseil Supérieur*, v. II, p. 133 (1703-1705). — Réponses que fait le sieur Boullard, prêtre, chanoine théologal de l'église cathédrale de Québec, ci-devant curé de Beauport, y faisant présentement les fonctions curiales, au sujet des dîmes (22 décembre 1705). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. III, p. 99; APC, RS, 1899, p. 191.) — Réponse que fait le sieur Dufournel, curé de L'Ange-Gardien, à nos seigneurs du Conseil Supérieur. Prétend que l'édit du roi ne limite pas la dîme aux grains. Que le foin est nécessaire au curé pour l'entretien d'un cheval: les pommes pour se faire une boisson en l'absence du vin, etc., etc. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. III, p. 88; APC, RS, 1899, p. 191.) — Réponse du procureur général Ruette d'Auteuil aux mémoires des sieurs Boullard et Dufournel (Québec, 10 janvier 1706). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. III, pp. 146-174; APQ, R 1922-1923, pp. 22-29.) — Arrêt du Conseil Supérieur qui ordonne que les dîmes seront levées et payées aux curés conformément à l'usage qui a été observé jusqu'à présent, et fait défense aux curés de les faire demander, et aux habitants de les payer autrement, puisque le roi en a ainsi ordonné (Québec, 1er février 1706). (*Jugements et Délibérations du Conseil Supérieur* (1705-1706), fol. 26 r.) — Mémoire que présentent à la cour les curés du Canada, au sujet de la dîme (Québec, 27 avril 1706) (signé: Boullard, faisant les fonctions curiales à Beauport; Lamy, curé de la Sainte-Famille, en l'île Saint-Laurent; P. Vachon, curé du Cap-de-la-Madeleine, et aux noms des curés des Trois-Rivières, Champlain, Batiscan, Sainte-Anne et les Grondines, et comme député; Bernard de Requeleyne, curé de la Bouteillerie; Le Riche, curé de la Baie-Saint-Paul et des environs; Le Boulanger, curé de Charlesbourg; Dufournel, curé de L'Ange-Gardien; F. Poncelet, curé de Saint-Laurent; Ch. Plante, curé de Beaumont et des environs; P. Boy, curé de Batiscan; Aug. Dauric, curé de Saint-Pierre et de Saint-Paul; A. Chabot, curé de Sainte-Anne-de-Beaupré; Ménage, ecclésiastique, au nom et député de M. Gaultier, curé de Château-Richer). Inclus dans la lettre de M. Raudot, fils, intendant, du 2 novembre 1706. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. III, p. 117; APC, OR, RS, 1899, p. 191.) — M. de Brisacier à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Paris, 4 avril 1707). "Si M. D'Auteuil, procureur général du Conseil de Québec, vous donne,

monseigneur, quelques écrits contre l'Eglise et les curés de Canada sur le fait des dîmes, ordonnez, je vous prie, qu'ils nous soient communiqués, afin que nous puissions vous donner nos réflexions avant que vous décidiez. . ." (APC, CGC[11], v. 27, p. 35.) — Mémoire du procureur général Ruette d'Auteuil au roi à propos des difficultés survenues au sujet des dîmes (Québec, 30 mai 1707). Fait un résumé du mémoire des curés du 27 avril 1706, et cite les différentes pièces qui concernent la question des dîmes: 1° édit de Mgr de Laval du mois d'avril 1663, pour l'érection du Séminaire — cet édit n'a pas été exécuté, vu l'opposition des habitants; 2° ordonnance de MM. Tracy, Courcelles et Talon, du 23 août 1667; 3° édit du roi concernant l'établissement des cures fixes au Canada, mai 1679; 4° arrêt du Conseil Souverain du 31 octobre 1679; 5° arrêt du Conseil Souverain du 23 décembre 1680; 6° arrêt du Conseil Supérieur du 18 novembre 1705; 7° réponse du sieur Boullard; 8° réponse du sieur Dufournel; 9° arrêt du Conseil Supérieur, 22 décembre 1705, qui ordonne, qu'avant de faire droit, les mémoires des sieurs Boullard et Dufournel seront communiqués au procureur général; 10° réponse du procureur général aux mémoires des dits sieurs, 6 janvier 1706; 11° jugement du Conseil Supérieur du 1er février 1706; 12° requête au roi des curés et missionnaires du Canada, 27 avril 1706. Le procureur général conclut à ce que les curés soient renvoyés à l'exécution de l'édit de 1679 et des arrêts du Conseil Supérieur rendus en conséquence, et qu'il leur soit défendu de rien innover sous peine d'une grosse amende. Après consultation avec M. Mouet, il est d'avis que la cassation demandée doit être déboutée, déclarant: " qu'on ne peut ajouter foi au règlement prétendu du 23 août 1667, dont les curés veulent se servir, parce qu'il n'est point rapporté en forme probante, n'étant qu'une copie de copie; qu'il ne se trouve point enregistré au greffe du Conseil Supérieur, et que l'usage y est notoirement contraire. . . Il paraît à propos et même nécessaire d'avertir M. l'évêque de Québec ou ses vicaires généraux en son absence, de faire au Sieur Boullard, curé, la réprimande qu'il mérite pour avoir abusé de son ministère jusqu'au point d'ajouter aux commandements de l'église un 7me commandement pour le paiement des dîmes, et en avoir fait la matière d'un prône et instruction publique. Et si la manière scandaleuse dont il a osé à l'égard de son seigneur était telle que le procureur général l'a alléguée, elle mériterait une réprimande encore plus forte " (30 mai 1707). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. III, pp. 164 à 174; APQ, R 1922-1923, pp. 32 à 36.) Inclus: Curés titulaires par lettres de collation de Monsieur l'ancien évesque: M. Guillaume Gaultier †, curé de la Visitation et de l'Ange-Gardien, coste de Beaupré, du 8e mars 1685; M. Pierre-Paul Gagnon †, curé de Ste-Anne-de-Beaupré par lettres, du 8 ditto; M. François Lamy, curé de la Ste-Famille, du 3 9bre 1684; M. Etienne Boullard †, curé de St-François-de-Salles, isle St-Laurent, du 3 ditto; M. Pierre Volant, curé de Repentigny, du 4 9bre 1684; le dit Sr Volant, curé de la Chesnaye et de l'Isle Jésus, du 29e juin 1685; M. Jean Basset, curé de Neuville, du 3e 9bre 1684; M. Claude Volant †, curé de Batiscan, du 2e 9bre 1684; M. François Dupré †, curé de Champlain, du 2e ditto; le dit Sr Dupré pourvu de la cure de Québec, du 20e mars 1687. — Curés titulaires pourvus par Monsieur de Québec: M. Guillaume Gaultier, curé du Chasteau Richer, par lettre du 7e 9bre 1692; M. Godfroy-Théodore d'Herbéry †, curé de Ste-Anne du petit Cap, du 25e 7bre 1692; M. Alexandre Doucet †, curé de Charlesbourg, du 26e 7bre 1693; M. Jean-Bernard de Requeleyne,

curé de la Bouteillerie, du 25e aoust 1694; M. Philippe Boucher, curé de la Pointe de Levy, du 18e 7bre 1694; M. Charles-Amador Martin, curé de Notre-Dame de Foy, du 10e 7bre 1698; M. Louis-Gaspard Dufournel, curé de l'Ange-Gardien, du 16e 8bre 1700; M. Louis Mathieu †, curé du Cap St-Ignace, du 3e 8bre 1700. Na. Ce dernier est passé en France il y a trois ans, et la dite cure n'est desservie depuis que par un missionnaire. Les noms qui sont marqués par une croix ne sont plus curés de ces lieux-là étant ou changés ou partis en France ou morts. Délivré à Monsieur D'Auteuil, procureur général du Roy au Conseil Souverain de ce pays, ce réquérant, par moy greffier de l'officialité et des insinuations ecclésiastiques, ce premier de février mil sept cent six, signé Genaple avec paraphe. — Pour copie Dauteuil. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. III, p. 45.) — M. le comte de Pontchartrain à M. le grand vicaire du Canada (Versailles, 6 juillet 1707). "Dans le compte que j'ai rendu au roi de l'affaire des dîmes qui se lèvent en Canada, je n'ai pu me dispenser d'informer Sa Majesté qu'un des curés de ce pays a eu l'imprudence d'ajouter aux commandements de l'Eglise un 7me commandement pour le paiement des dîmes, et qu'il en a même fait la matière d'un prône. Sa Majesté m'a commandé de vous écrire que son intention est que vous fassiez une forte réprimande à ce curé pour avoir abusé de son ministère en cette occasion, et que vous l'avertissiez que si pareille chose lui arrivait, elle le ferait punir." (APC, MSM, RS, 1899, p. 107.) Arrêt du Conseil d'état du roi, contre les curés et les missionnaires, au sujet des dîmes (Versailles, 12 juillet 1707). "Sa Majesté étant en Conseil, sans s'arrêter à la requête des dits curés et missionnaires du Canada, a ordonné et ordonne que les arrêts du dit Conseil supérieur des 18 novembre 1705 et 1er février 1706, seront exécutés, sauf aux dits curés et missionnaires à se pourvoir pour le supplément nécessaire, en exécution de l'article 4ème de l'édit du mois de mai 1669." (APQ, *Insinuations du Conseil Supérieur*, registre C, p. 190.)

Mgr de Saint-Vallier à Son Eminence le cardinal de Noailles, archevêque de Paris (Peterhead, Angleterre, 13 juillet 1707). Comme l'affaire qu'il a avec les messieurs du séminaire de Paris semble aigrir de plus en plus les esprits, et menacer de les séparer complètement, il croit que dans l'intérêt de la paix, il vaudrait mieux, pour le moment, suspendre toute discussion à ce sujet, et attendre son retour à Paris pour la reprendre. Il soumet ce projet à Son Eminence et la prie de lui dire ce qu'elle en pense, promettant de s'en rapporter à ce qu'elle décidera (copie sur l'original conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris). (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 173.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Jacques Raudot (Marly, 13 juillet 1707). Ne souffrira pas que les Hospitaliers de Montréal se forment en communauté. Il y a déjà trop de communautés et de couvents en Canada. (APC, OR, série B, v. 29, p. 126.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec (Versailles, 10 août 1707). Le roi a fait examiner l'affaire des dîmes au Canada. Comme les curés les moins pourvus reçoivent environ 500 livres par an, ils doivent s'en trouver satisfaits lorsque tout le monde souffre des malheurs de la guerre. (APC, OR, série B, v. 29, p. 131.)

Ordre du roi pour faire sortir la dame de Freneuse de l'Acadie (Marly, 24 août, et Fontainebleau, 19 octobre 1707). Sa Majesté étant informée que la dame de Freneuse est retournée à l'Acadie, ordonne au sieur de Subercase de la faire passer à Québec par la première occasion. (APC, OR, série B, v. 29, pp. 226 et 238.)

M. le comte de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec (Marly, 24 août 1707). Il est vrai que la dame de Freneuse est retournée à l'Acadie, mais M. de Subercase a reçu l'ordre de l'envoyer à Québec. Mgr l'évêque a été mal informé de ce qui se passe entre M. de Bonaventure et sa femme. Celle-ci est partie pour l'Acadie. (APC, OR, série B, v. 29, p. 227.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au provincial des Récollets (Marly, 24 août 1707). M. de Subercase est fort content des religieux de son Ordre. Fera repasser au plus tôt celui qui a obtenu congé. (APC, OR, série B, v. 29, p. 228.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Michel Bégon, à La Rochelle (Fontainebleau, 19 octobre 1707). Donnera passage sur le vaisseau *la Vénus* au Père Patrice René qui retourne à l'Acadie. (APC, OR, série B, v. 29, p. 236.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. Patrice René, religieux récollet, supérieur des missions de l'Acadie (Fontainebleau, 19 octobre 1707). Désire qu'il retourne de suite à l'Acadie sur *la Vénus*. Ne croit pas que les désordres du sieur (Pierre-Simon) Denys de Bonaventure soient aussi graves qu'il le dit. Des ordres précis ont été donnés pour l'éloignement de la dame de Freneuse. (APC, OR, série B, v. 29, p. 237.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Subercase (Fontainebleau, 19 octobre 1707). N'eût été le départ de madame de Bonaventure pour l'Acadie, son mari eût été retiré de son emploi. C'est la conduite scandaleuse du sieur de Bonaventure qui a forcé le Père Patrice à quitter l'Acadie. (APC, OR, série B, v. 29, p. 238.)

Ordonnance de M. Raudot, intendant, qui, sur les ordres du roi, supprime la haute justice de la seigneurie de Sillery et celle du fief (Pachiniry) que les Jésuites possèdent dans la ville des Trois-Rivières (Québec, 22 octobre 1707). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 15.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Bonaventure (Marly, 9 novembre 1707). Il espère que les désordres dont on l'accuse cesseront à l'arrivée de sa femme en Acadie. S'ils ne cessent, il sera obligé non seulement de le retirer de l'Acadie, mais de le mettre hors de service. (APC, OR, série B, v. 29, p. 239.)

M. Jacques Raudot à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 10 nov. 1707). " . . . De l'aveu de tous les honnêtes gens, il commençait à s'y établir (dans ce pays) une chicane et une mauvaise foi, une fausseté même dans les témoignages et dans les écrits qui aurait produit un très grand désordre dans la suite, si le remède n'eut été prompt et violent. Il a fallu pour cela faire des exemples pour mettre tout le monde dans son devoir ; et avec la protection que vous donnez, monseigneur, à tous ceux qui n'ont que de bonnes intentions, j'espère que j'en viendrai à bout et que tous ces redoutables ennemis de l'équité et de la justice, sous la tyrannerie des quels tous le monde tremblait depuis vingt ans, étant à bas, il ne me sera pas difficile de soumettre tous les autres, les juges tant supérieurs que subalternes, qui à leur exemple voulaient se prévaloir plutôt de leur caractère que de

leur esprit, s'étant déjà soumis. . . Les habitants de ce pays-ci n'ayant jamais d'éducation, à cause de la faiblesse qui vient d'une folle tendresse que leurs père et mère ont pour eux dans leur enfance, imitant en cela les sauvages, ce qui les empêche de les corriger et de leur former l'humeur, comme il n'y a point aussi ici de maîtres d'écolle, leurs enfants demeurent toujours avec eux, et en croissant, comme ils n'ont point de dicipline, ils se font un caractère dur et féroce qui rejaillit même souvent sur leurs père et mère, auxquels ils manquent de respect, aussi bien qu'à leurs supérieurs et curés, ce qui les rend aussi entre eux incapables d'avoir aucune honnêteté dans les procédés qu'ils ont ensemble. J'ai fait de mon mieux depuis que je suis ici pour les tirer de cette barbarie, et pour les corriger de la violence dans laquelle cette férocité de leurs mœurs les jettent souvent, en les condamnant à de bonnes amendes; cette correction ne peut valoir que contre ceux qui ont quelque bien; et comme il y en a peu qui en aient, il y a beaucoup de ces sortes de gens qui demeurent impunis. Il me paraît, monseigneur, qu'il faudrait prendre la chose de plus loin, et les corriger de cette humeur dans le temps qu'ils sont capables de dicipline, et pour cela établir des maîtres d'écolles dans toutes les costes, qui outre l'instruction qu'ils leur donneraient, leur apprendraient de bonne heure à être soumis; par le grand fruit que font les filles de la Congrégation à l'égard des filles, nous pourrons juger de celui que produiraient les maîtres d'écolles à l'égard des garçons. Le sieur Charon qui, par son institut, est engagé à instruire la jeunesse, en ayant actuellement en pension chez lui, s'applique aussi à former des sujets propres pour ces sortes d'emploi, de concert avec quelques curés de ce pays, qui par quelques secours qui leur viennent de France, ou en retranchant une partie de ce qu'ils tirent de leur cure, sont résolus de prendre un de ses dits sujets. La maison du dit sieur Charon sera propre pour les élèves; mais elle n'a pas de ressources suffisamment pour cela, à moins que S. M. ne voulût lui donner quelques secours; et en cas que cette dépense lui fût agréable, et qu'elle la crût telle pour ce pays, elle ne pourrait pas la faire à meilleur marché qu'en se servant du dit Sieur Charon, lequel se chargerait d'élever dans sa maison des sujets propres pour les écoles; en ajoutant deux mille livres aux mille livres que S. M. lui donne, cette dépense me paraît bien petite par rapport aux grands profits que ce pays-ci en retirerait, et il me semble qu'on pourrait ajouter une condition aux offres qu'il fait qui serait qu'il donnerait cent livres à chaque sujet qu'il aurait formés dans sa maison, lorsqu'on l'établirait dans une coste. Et pour mettre ensuite ces mêmes habitants toujours dans une espèce de dépendance, je croirais que S. M. pourrait donner aux Capitaines de milices qui ont été établis dans toutes les côtes de ce pays, une espèce de caractère qui les distinguât d'avec les autres habitants, pour leur donner plus d'autorité sur eux, en les faisant sergents dans les troupes, et détachés dans les côtes pour y commander la milice, et y faire exécuter les ordres des gouverneurs et intendants, avec cent livres d'appointements. Cette distinction que vous leurs donneriez produirait plusieurs bons effets: cela leur donnerait plus d'autorité et mettrait l'habitant dans une plus grande dépendance; ce peu d'appointements les attacherait et les affectionnerait tout à fait au service, aussi bien que tous les autres habitants, dans l'espérance de parvenir quelque jour au même grade. Par là, il y aurait dans chaque coste une personne d'autorité qui ferait exécuter les ordres des gouverneurs et des intendants;

et cela donnerait occasion de récompenser les habitants de plusieurs bonnes actions qu'ils ont faites dans les guerres précédentes, et les engagerait à faire encore mieux à l'avenir. . . " (APC, CGC[11], v. 26, p. 150.)

MM. Raudot, père et fils, à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 11 novembre 1707). Triste état du pays résultant du bas prix du castor et de la cherté des marchandises, mais plus encore par la perte de 50 pour cent sur la monnaie donnée en France pour les lettres de change de ce pays. Les habitants reconnaissent qu'ils ont eu tort de s'occuper tant de chasse et de traite au lieu de culture. . . augmentent beaucoup le nombre de leurs bestiaux et moutons. . . le remercient d'avoir laissé les dîmes sur le même pied. Les écoles des Sœurs de la Congrégation. Le sieur (Louis) Geoffroy a soutenu celle de Champlain, mais il est mort. (APC, CGC[11], *Canada*, v. 3, p. 110.)

M. de Ramezay à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Montréal, 12 novembre 1707). " . . . L'hôpital du Sieur Charon à Montréal rend bien du service dans le gouvernement, par l'hospitalité qu'il fait aux habitants et aux vieux soldats invalides usés au service au Roi. Outre cela, il y enseigne la jeunesse, et même j'y envoie deux de mes enfants pour apprendre la navigation et les fortifications ; et il se dispose à envoyer des maîtres d'écolles dans les paroisses de la campagne, ce qui fera un grand bien à tout le Canada ; et pour l'exécution il aurait besoin de quelques secours, cette maison n'étant pas assez bien fondée pour soutenir cette dépense. . . Les Sœurs de la Congrégation sont aussi très utiles, tant pour l'instruction des filles de Montréal que pour celles de la campagne. Il est venu à MM. du Séminaire de St. Sulpice quatre Ecclésiastiques qui leur seront d'un grand secours pour les missions du Gouvernement de Montréal. Ces Messieurs-là prêchent d'exemple, et donnent tous les secours spirituels et temporels qu'on peut désiré d'eux. . . " (APC, CGC[11], R 1885, p. LXXV.)

M. de Bonaventure à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Port-Royal, 18 décembre 1707). Se défend de nouveau des accusations de ses ennemis. (APC, CGC[11], *Acadie*, R 1883, p. CCXXVI.)

MM. les vicaires généraux Louis Ango des Maizerets, Charles Glandelet et Joseph de la Colombière. Mandement pour la publication du jubilé de notre Saint-Père le pape Clément XI (Québec, 20 décembre 1707). Sa Sainteté le pape Clément XI. Jubilé universel afin d'implorer le secours divin pour la paix entre les princes chrétiens et pour les autres nécessités présentes de l'Eglise catholique (Rome, 2 décembre 1706). Publié dans *Mandements, etc., etc., des évêques de Québec*, v. I, pp. 462 et 466.

Au sujet de la pension de 600 livres accordée à M. de la Pallière, agent de Mgr de Saint-Vallier (1707). (Archives de la Marine, à Paris, *Ordres et dépêches*, série B[2], v. 196, p. 114.)

Au sujet de Mgr de Laval. (Archives de la Marine, à Paris, *Ordres et dépêches*, série B[2], v. 198 (1707), pp. 927, 1426, 1576 ; v. 206 (1708), p. 608.)

1708

Mgr de Laval. Acte des ordres mineurs de MM. Pierre de Lotbinière, Louis Mercier, Charles de Saint-Simon ; du diaconat de M. Montenon de La Rue (5 février 1708) ; des ordres mineurs de M. Pierre-Gabriel Le Prévost (7 avril) ; du

sous-diaconat du même (10 avril). (Archives du séminaire de Québec, cartable: *Mgr de Laval*, n° 171.)

Mgr de Saint-Vallier. Lettres patentes conférant à M. Joseph de la Colombière le soin de l'administration des fonds qui lui sont accordés par le roi pour le temporel de l'Eglise de Québec (Peterhead, Angleterre, 15 février 1708). (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 221.)

Lettre sur les affaires de la Louisiane, par le R. P. Jacques Gravier (Fort Saint-Louis de la Louisiane, 23 février 1708). Frictions entre les prêtres du séminaire de Québec et les Jésuites. Le curé de la Mobile, M. de la Vente, devrait être rappelé en France. (Thwaites, oc, v. LXVI, p. 124.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Berthelot (Versailles, 18 avril 1708). Espère que M. Berthelot donnera quelque assistance aux Sœurs de la Congrégation établies dans l'île de Saint-Laurent (à Sainte-Famille) dont il est propriétaire. (APC, OR, série B, v. 29-2, p. 504.)

Acte de la sépulture de Mgr de Laval (Québec, 9 mai 1708). (*Registre des baptêmes, mariages et sépultures de Notre-Dame de Québec.*)

Oraison funèbre de Mgr Montmorency Laval de Montigny, premier évêque de Québec, prononcé le 4 juin 1708 par M. l'abbé Joseph de la Colombière (Québec, 4 juin 1708). (AAQ, *Testaments et oraisons funèbres.*)

Eloge funèbre de feu Mgr François Montmorency Laval, premier et ancien évêque de Québec, prononcé à Montréal, juin 1708, par M. de Belmont, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice de Ville-Marie, et l'un des vicaires généraux de ce diocèse. (Archives de France, Bibliothèque Nationale, *Fonds français*, v. 12226, *Supplément français* 4695.)

Portrait de Mgr de Laval à la Bibliothèque Nationale de Paris, avec l'inscription suivante: *Franciscus de Laval, primus episcopus Quebecensis*, à ses armes. Ol. Duflos, sculpsit. Obiit an 1708, ætatis 86. — " Les maisons de Laval et de Montmorency / Formèrent la haute naissance / De ce Premier Prelat de la Nouvelle-France / Dont l'image parait icy. / Il effaça tous ses ayeux. / Dieu par la Sainteté le mit au-dessus d'eux / Il lui donna pour héritage / Le Canada français, le Canada sauvage / Et sous un tel pasteur, le troupeau fut heureux. "

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. le marquis de Vaudreuil (Versailles, 6 juin 1708) . . . Le roi désapprouve l'aversion que M. de Lamothe-Cadillac témoigne aux RR. PP. Jésuites. Il réprouve qu'il leur ait enlevé la mission des Miamis pour la donner aux PP. Récollets. S'il est vrai que le Père Marest a détourné les Outaouais de s'établir à Détroit, il a mal agi. . . (APC, OR, série B, v. 29-2, p. 518.)

Mémoire de Sa Majesté le roi à MM. de Vaudreuil et Raudot (Versailles, 6 juin 1708) . . . Les Jésuites ont présenté un mémoire à Sa Majesté se plaignant que M. de Lamothe-Cadillac se soit déchaîné contre eux et s'attache à les rendre odieux, tant parmi les Français que parmi les sauvages; qu'il leur a enlevé la mission des Miamis pour la donner aux Récollets, et qu'il leur a déclaré qu'il n'en souffrirait pas un seul dans toute l'étendue de son commandement. Le roi lui a fait écrire de ne pas les molester; que tout ce qui regarde les missions relève de l'évêque de Québec. . . Sa Majesté veut bien continuer au séminaire de Québec la gratification de 4,000 livres; accorde 400 livres au sieur de Breslay et les ornements

dont il a besoin pour la chapelle qu'il a construite dans sa mission; ne peut permettre aux religieuses de l'Hôpital général de Québec de prendre en plus deux sœurs professes et quatre sœurs converses. . . (APC, OR, série B, v. 29-2, p. 354.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à MM. Raudot père et fils (Versailles, 6 juin 1708) . . . Est bien aise d'apprendre que les habitants du Canada reconnaissent leur erreur en ne s'attachant pas davantage à l'extension de leurs cultures. . . Le sieur Berthelot a promis d'aider les Sœurs de la Congrégation qui ont un couvent à l'île Saint-Laurent, si le procès qu'il a avec la dame de la Forest est décidé en sa faveur. Ne pourrait rien faire de mieux que de former ailleurs de pareils établissements, mais Sa Majesté ne souffrira jamais que ces filles fassent des vœux. . . Elle ne peut permettre que les Sœurs de l'Hôpital général de Québec augmentent leur nombre. . . M. Raudot examinera ce qu'il convient d'accorder au sieur de Breslay sur les demandes qu'il fait. (APC, OR, série B, v. 29-2, p. 527.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Lamothe-Cadillac (Versailles, 6 juin 1708). M. de Lamothe a bien mal agi et imprudemment dans sa conduite envers les Jésuites. Il a lui-même empêché ces Pères de porter leurs plaintes au roi, sachant que leur crédit était assez puissant pour le perdre. Sa Majesté veut qu'ils soient remis en la possession des Miamis, et lui fait mander de laisser à l'évêque de Québec le soin des missions sauvages. (APC, OR, série B, v. 29-2, p. 572.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain aux RR. PP. Jésuites du Canada (Versailles, 6 juin 1708). Il a rendu compte au roi de leur mémoire sur la conduite que tient envers eux M. de Lamothe-Cadillac. Sa Majesté lui a ordonné de les remettre en possession de la mission des Miamis. M. de Cadillac se plaint de ce que les Jésuites ont empêché les sauvages de s'établir près du fort de Détroit et de ce qu'ils ont refusé de desservir ce poste. S'il en était ainsi, les torts seraient plutôt de leur côté. . . (APC, OR, série B, v. 29-2, p. 580.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. de La Chaise, à Paris (Versailles, 6 juin 1708). La situation pécuniaire du séminaire de Québec rend nécessaire plus que jamais la concession du bénéfice dont il a été parlé. Le prie d'accorder quelque grâce au fils de M. de Vaudreuil qui est entré dans les ordres. . . (APC, OR, série B, v. 29-2, p. 581.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Michel Bégon, à La Rochelle (Versailles, 6 juin 1708). Donnera passage sur *l'Africain* au sieur Cœur de Roy, curé d'une paroisse du Canada. (APC, OR, série B, v. 29-2, p. 589.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au sieur Charon, des Frères hospitaliers, à Paris (Versailles, 6 juin 1708). Il a présenté au roi les mémoires au sujet de l'établissement de l'Hôpital général de Montréal. Sa Majesté est satisfaite du zèle des Frères hospitaliers de Montréal, mais elle ne veut point qu'ils fassent des vœux et portent un habit uniforme. Elle est bien aise d'apprendre que l'on instruit la jeunesse dans cet hôpital et que l'on se propose d'établir de semblables écoles dans les campagnes. Elle ne peut lui accorder la gratification qu'il demande pour subvenir aux dépenses de son voyage, attendu qu'il est venu de lui-même en France. (APC, OR, série B, v. 29-2, p. 591.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. l'abbé de Breslay (Versailles, 6 juin 1708). Il a appris avec plaisir la nouvelle de son retour à Montréal. Est heureux de savoir que M. de Breslay a construit une maison et une chapelle dans sa

mission de sauvages; lui envoie les ornements qu'il a demandés pour cette chapelle. Sa Majesté lui accorde une gratification de 300 livres outre les 400 livres de pension qu'il reçoit déjà. Poudre à distribuer aux sauvages. (APC, OR, série B, v. 29-2, p. 593.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec (Versailles, 6 juin 1708). Il fera tout son possible pour protéger les communautés du Canada. Gratification de 300 livres à l'abbé de Breslay. Il a vu le sieur Charon et lui a signifié la volonté du roi au sujet des vœux que les Frères hospitaliers désiraient faire et du costume qu'ils portaient. Le sieur de Subercase accordera la protection voulue au sieur Antoine Gaulin, missionnaire. Des ordres ont été donnés à M. de Subercase pour faire conduire la dame de Freneuse à Québec. (APC, OR, série B, v. 29-2, p. 600.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. (Antoine) Gaulin, missionnaire à l'Acadie (Versailles, 6 juin 1708). Croit toujours qu'il est très à propos de réunir les sauvages en un seul village. M. de Subercase a ordre d'écouter ses représentations au sujet de sa gratification. (APC, OR, série B, v. 29-2, p. 604.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à la supérieure des filles de la Congrégation, à Montréal (Versailles, 6 juin 1708). Est satisfait de son zèle et du succès de son établissement. N'a pu encore lui envoyer les lettres d'amortissement pour la terre qu'elles ont achetée. (APC, OR, série B, v. 29-2, p. 618.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à la supérieure de l'Hôpital général de Québec (Versailles, 6 juin 1708). Le roi ne veut pas permettre l'augmentation de deux nouvelles religieuses pour l'Hôpital général. (APC, OR, série B, v. 29-2, p. 640.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. l'abbé Joseph de la Colombière, à Québec (Versailles, 6 juin 1708). Est persuadé qu'il empêchera à l'avenir les curés du Canada de ne rien dire concernant les dîmes qui ne soit conforme à ce que le roi a réglé. (APC, OR, série B, v. 29-2, p. 651.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Costebelle, gouverneur à Plaisance (Versailles, 6 juin 1708). Il approuve qu'il ait donné la direction de l'hôpital de Plaisance au chirurgien-major de la place. Celui-ci devra veiller à ce que les malades de cet hôpital soient bien traités et qu'on leur administre les sacrements fort exactement. Il espère que le supérieur des Récollets de Québec a envoyé à Plaisance le Frère qu'il a demandé pour avoir soin des jardins et du logement de cet hôpital. (APC, OR, série B, v. 29-2, p. 725.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Subercase, gouverneur de l'Acadie (Versailles, 6 juin 1708) . . . De nouvelles plaintes ont été portées à Sa Majesté contre le sieur de Bonaventure au sujet du commerce scandaleux qu'il entretient avec la dame de Freneuse. On ne sait pas ce que sont devenus les enfants qu'il a eus d'elle. Sa Majesté désire que M. de Subercase fasse passer cette dame en Canada ou qu'il la renvoie en France sur le premier vaisseau qui quittera l'Acadie. . . M. de Subercase examinera avec M. des Goutins ce qu'il en coûterait pour rebâtir la maison que Sa Majesté avait achetée pour les Récollets à Port-Royal et qui a été brûlée par les Anglais. (APC, OR, série B, v. 29-2, p. 766.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au sieur de Bonaventure à Port-Royal (Versailles, 6 juin 1708). Sa Majesté a appris avec surprise qu'il continuait son commerce scandaleux avec la dame de Freneuse. Si elle apprend, au retour des vaisseaux, que cette dame n'a pas encore quitté l'Acadie, M. de Bonaventure sera mis tout à fait hors de service. (APC, OR, série B, v. 29-2, p. 789.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de la Colombière, maître des comptes, à Grenoble (Versailles, 13 juin 1708). S'efforcera de reconnaître les services que rend son frère, l'abbé de la Colombière, à Québec, comme grand vicaire et archidiacre en l'absence de l'évêque. (APC, OR, série B, v. 29-2, p. 662.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Subercase (Versailles, 13 juin 1708). M. de Subercase est prié de lui faire savoir ce qu'il convient d'accorder au sieur Antoine Gaulin pour sa pension et les missions des sauvages dont il prend soin. (APC, OR, série B, v. 29-2, p. 799.)

M. de Vaudreuil à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 28 juin 1708). " J'ai eu l'honneur de vous marquer la mort de M. de Laval, ancien évêque de Québec, très digne prélat, et qui a été regretté généralement de tout le monde. . . " Lui envoie copie de deux lettres du R. P. Gabriel Marest, l'une du 6 mai, de la rivière Saint-Joseph, aux Kaskaskias; l'autre du même, de Michillimakinac, datée du 6 juin; copie aussi d'une lettre du R. P. Jacques d'Heu, missionnaire chez les Iroquois, Onnontagué. Elles l'aideront à comprendre ce qui se passe dans le moment chez les sauvages des pays de l'Ouest. (APC, CGC[11], v. 28, p. 85.)

M. l'intendant Jacques Raudot à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 18 octobre 1708). " . . . Etant persuadé qu'on ne peut rien faire de plus utile pour ce pays-ci que de donner de l'instruction aux garçons, comme les filles de la Congrégation la donnent aux filles, je souhaite que vous trouviez avec le sieur Charon toutes sortes de facilités pour faire l'établissement qu'il vous propose. . . " (APC, CGC[11], v. 28, R 1885, p. LXXVII.)

M. de Ramezay, gouverneur de Montréal, à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Montréal, 1708). " . . . Il est à remarquer que le sieur de Breslay ne fera jamais aucun progrès pour la religion dans cette mission, attendu que les Nipissings et Algonquins ne sont pas comme les autres nations, qui laissent leurs femmes et leurs enfants dans les missions, que ceux-ci emmènent toute leur famille dans les bois, qui se disperse pour chasser, et qu'il ne les peut voir que trois mois de l'année. Cela est si vrai, que les R. P. Jésuites, qui sont sans contredit très éclairés et fort habiles au gouvernement des sauvages pour le spirituel, ont abandonné cette mission, parce qu'ils n'y faisaient aucun progrès pour la religion. Quand cela serait autrement, quoique M. Breslay soit très pieux et très zélé, il n'y a pas d'apparence qu'il en fasse davantage, à moins que ce ne fût par une espèce de miracle, attendu qu'il ne parle ni n'entend leur langue. . . " (APC, CGC[11], v. 28, R 1885, p. LXXVII.)

Extrait de la lettre de M. (Antoine) Gaulin, missionnaire, touchant l'ordre de réunir en un seul lieu les sauvages de l'Acadie (1708). (APC, CGC[11], *Acadie*, v. 6, R 1887, p. CCXXVII.)

MM. les intendants Raudot à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 23 octobre 1708). " . . . Les habitants du Canada s'adonnent de plus en plus à la culture de la terre: c'est le seul moyen pour eux de se tirer de l'extrême misère où

ils sont. Cette misère leur est causée par la cherté des marchandises et de toutes les choses généralement qui viennent de France. C'est un mal qui est causé par la guerre et qui ne finira qu'à la paix. . . Les religieuses de la Congrégation, monseigneur, sont toujours très utiles à cette colonie, par l'instruction qu'elles donnent à la jeunesse dans les villes et dans les côtes où elles sont établies. C'est une communauté : ces filles font des vœux simples, et les sieurs Raudot sont persuadés qu'elles font aussi des vœux de stabilité, comme font les frères Charon, ainsi qu'ils auront l'honneur de vous l'expliquer par la suite de cette lettre. Ils leur défendront de la part de S. M. d'en faire aucuns à l'avenir. Cet ordre est si favorable au bien de la colonie, joint à ce que vous leur faites l'honneur de leur marquer que S. M. ne souffrira jamais qu'elles soient cloîtrées, qu'ils ne peuvent s'empêcher de vous en rendre grâce, et de vous prier en même temps de ne le point changer. Si ces filles étaient cloîtrées, les vœux qu'on leur a mis en tête de faire n'étant que pour y parvenir, leur institution ne les y obligeant pas, elles ne seraient plus d'aucune utilité pour ce pays, qu'elles serviront toujours utilement et avec fruit quand elles ne seront pas en couvent, dont il y a assez en ce pays. Les sieurs Raudot voudraient bien pouvoir être en état de former des établissements de ces filles dans les côtes où il n'y en a point encore, ce qui est cause que la jeunesse n'y apprend rien et n'y sait pas lire. Ils espèrent que S. M. voudra bien faire quelques fonds par la suite des temps pour les former. Ils vous seront très obligés si vous voulez bien faire tenir à M. Berthelot la parole qu'il vous a donnée d'aider celles qui sont établies dans l'île St-Laurent, en cas qu'il devienne propriétaire de cette île par le gain du procès qu'il a avec la Dame de La Forest. Les sieurs Raudot aideront, suivant vos ordres, le sieur Charon en tout ce qu'ils pourront. . . Les Sauvages du Sieur de Breslay ne sont point des sauvages bien domiciliés. Tout l'hiver ils vont en chasse avec leurs femmes et leurs enfants : il ne reste au village que quelques vieillards qui ne peuvent marcher. L'été ils se rendent à la mission. A la suite, ils pourront se domicilier comme les autres. Si l'on a fait descendre à Montréal ces sauvages Nipissiriniens, c'est pour empêcher qu'ils ne traitassent leurs pelleteries au Bout de l'île, et qu'ils ne commerçassent leur castor avec ceux du Saut. A l'égard de la proposition du Sieur de Breslay d'établir une maison auprès de ces sauvages pour leur vendre ce qu'ils auraient besoin, ce serait par ce moyen enrichir un particulier et faire un tort considérable à Montréal. . . Le sieur de Breslay a établi une maison et une chapelle comme il vous l'a mandé, au milieu des sauvages de la mission dont il est chargé. Cet établissement lui coûte au moins ce qu'il vous marque, et il vous sera très obligé si vous voulez bien lui en faire donner le remboursement. Il sera nécessaire d'augmenter la chapelle, et il vous supplierait de vouloir accorder quelque chose pour cette augmentation. . . Les sœurs de la Congrégation ne peuvent être plus utiles qu'elles sont à cette colonie pour les établissements qu'elles ont dans les villes et dans les côtes, où elles apprennent à lire et à travailler aux jeunes filles, et les prennent en pension pour une certaine quantité de blé et de lard qu'on leur donne par an. Ces filles tirent par leurs soins une partie de la jeunesse de ce pays de l'ignorance crasse où elle serait sans elles. Il y a encore plusieurs côtés où il n'y en a point, et où elles seraient très nécessaires, si vous vouliez accorder quelques fonds pour ces établisse-

ments. Cela ferait un bien considérable au pays. Les hospitaliers de Montréal font des vœux simples, et ont un capot noir avec une ceinture de soie, et portent un rabat. Outre ces premiers vœux, les sieurs Raudot ont appris cette année qu'ils faisaient encore, sept ou huit ans après, d'autres vœux qu'ils appellent vœux de stabilité. Apparemment qu'on leur a insinué que quand ils ont fait ces derniers vœux, ils ne peuvent plus s'en relever. Cela va à établir une sorte de religieux à peu près comme les Jésuites. Ils feront notifier aux dits hospitaliers les ordres que vous leur donnerez à leur sujet, et y tiendront exactement la main. Ils auront l'honneur de vous en rendre compte l'année prochaine. . . " (APC, CGC[11], v. 28, R 1885, p. LXXVII.)

M. de Vaudreuil à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 5 novembre 1708). " . . . Nous avons fait, suivant les ordres de S. M. et les vôtres, un feu de joie pour la naissance du prince des Asturies; et comme il y avait en ce port un petit bâtiment de la Havane, qui était venu ici chercher des farines, nous nous sommes efforcés de faire connaître aux Espagnols combien nous sommes sensibles à leur joie. Nous avons aussi fait un feu de joie, et fait tirer le canon, et assisté avec le Conseil Supérieur au *Te Deum* qui a été chanté dans la cathédrale pour la prise de *l'Erida*. . ." (APC, CGC[11], v. 28, p. 100.)

M. d'Aigremont, contrôleur, à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 14 novembre 1708). " . . . Ces Sauvages (les Mississagas, au fort Frontenac) estiment plus les Jésuites, qu'ils nomment Robes noires, que les Récollets, qu'ils nomment Robes grises. Aussi, il faudrait leur donner un Jésuite pour missionnaire pour les porter par principe de religion à être fidèles au Roi. Le commandant du fort doit, sous les ordres du gouverneur général, suppléer au reste. J'ai eu lieu de remarquer que M. de LaMothe, qui commande au Détroit, était généralement haï de tous les Français et Sauvages. On en pourrait excepter trois ou quatre des premiers, dont il se sert pour le commerce caché qu'il fait, lesquels pour ce sujet il ménage plus que les autres. Et je puis vous assurer que cette aversion n'est pas sans cause, et qu'on ne le haît pas gratis. La tyrannerie qu'il exerce sur les uns et sur les autres est plus que suffisante pour cela. . . La veille que je partis de Michillimakinac, les Outaouais qui étaient descendus à Montréal y arrivèrent. Ils y ont apporté plus de cinq barriques d'eau-de-vie. Ils s'enivrèrent tous si fort pendant la nuit, qu'ils mirent le feu dans leurs cabanes, dont il y en eut sept de brûlées, et l'auraient été toutes, sans les Français fugitifs et mes canotiers, qui y accoururent et éteignirent le feu. Ces sauvages étaient ivres à un tel point, qu'ils voulurent les battre et les empêcher d'éteindre le feu. Les missionnaires y furent aussi, lesquels furent pareillement très maltraités et chargés d'injures. Ces Sauvages auront sans doute brûlé, les nuits suivantes, le reste de leurs cabanes et leur fort, car il leur restait encore beaucoup d'eau-de-vie. Je vous assure, monseigneur, que ces missionnaires sont très exposés dans ces temps-là. On pourrait empêcher à Montréal que ces Sauvages n'emportassent une si grande quantité d'eau-de-vie. On m'a dit qu'il ne leur avait été permis d'en emporter une si grande quantité, qu'à condition qu'ils feraient de gros présents à M. le Gouverneur général. Je ne sais pas si cela est vrai, mais je sais de bonne part que les présents qui lui ont été faits cette année par les Sauvages valent plus de 500 pistoles. Les interprètes qui sont chargés de négocier ces choses avec les sauvages, s'en prévalent extrême-

ment, sans qu'on ose le trouver mauvais, c-a-d. qu'ils traitent aux sauvages autant d'eau-de-vie qu'ils en veulent, indépendamment de celle que M. le Gouverneur général leur permet de porter. Il arrive de ceci beaucoup de mal, dont le plus grand n'est pas de donner lieu à ces sauvages de s'enivrer, quoiqu'il soit fort grand, puisqu'étant en cet état ils se portent à brûler leurs cabanes, à se manger le nez, à se déchirer, à se tuer, et enfin à toutes les plus mauvaises actions dont les hommes puissent être capables: il en arrive un autre dont les suites sont encore plus fâcheuses, qui est que ces sauvages ayant consommé en présents et en eau-de-vie la plus grande partie de leurs pelleteries, le reste ne leur suffit pas à beaucoup près pour avoir les choses qui leur sont nécessaires, qui sont des couvertures, des mitaines, des fusils, de la poudre, du plomb, du tabac et des chaudières, et qu'ils tombent dans une extrême misère, ce qui les porte à tenir des discours très licencieux de M. le Gouverneur général, et jusque là même que c'est un avare, qui les a pillés. Il est encore envoyé beaucoup de marchandises à Michillimakinac par les canots qui portent aux missionnaires les choses qui leur sont nécessaires: non pas que ces bons Pères aient aucune part à cela, ces marchandises appartenant aux canotiers, qui y sont mis de la part de M. le Gouverneur général. . ." (APC, CGC[11], v. 28, R 1885, p. LXXVIII.)

MM. de Vaudreuil et Raudot à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 14 novembre 1708). " . . . Cette colonie est en un pitoyable état, par la non-valeur du castor et la cherté des marchandises. Ils cherchent toujours à diminuer ce mal; mais cela ne paraît possible que par une augmentation de prix du castor, dont les fermiers pourraient donner quarante sols. Cette plus value nous attirerait les sauvages et les empêcherait d'aller à Orange. Mais à l'égard des marchandises, il n'y a que la paix qui puisse y remédier. . . Les sieurs de Vaudreuil et Raudot se donnent l'honneur de vous assurer qu'ils donnent tous les ordres nécessaires pour l'exécution du traité du Sieur Aubert, lequel a mis cette colonie en estat de payer ses dettes, et lui a assuré son commerce pour l'avenir. . . Ils ont examiné avec le Sieur Levasseur les expédients qu'il a pour continuer (les fortifications) sans être trop à charge à S. M. Tous ces expédients ne vont qu'à mettre des impôts en ce pays, qui seraient capables de le faire abandonner, d'en empêcher son augmentation, détruiraient les villes et perdraient entièrement le commerce. Ce pays ne peut en supporter plus qu'il en a sur les vins, les eaux-de-vie. Il ne peut en payer sur aucune autre denrée, étant très gueux et très dûr, les marchandises y étant très chères. L'on peut dire qu'il n'y a personne de riche ici; et tous ceux qui y ont été, monseigneur, peuvent vous assurer que ceux qui l'habitent ont bien de la peine à y avoir la nourriture et les vêtements. Il y a cependant ici quelques personnes qui, parce qu'ils ont gagné du bien et envie d'en gagner davantage, croient que tout le monde doit être riche et doit les enrichir. Ils donneront, suivant que vous leur marquez, aud. Sieur Levasseur tous les secours et la protection dont il aura besoin. . . Il est vrai, monseigneur, que le sieur de La Mothe s'est extrêmement déchaîné contre les Pères Jésuites, et qu'il en a parlé devant les Outaouais en des termes qui ne lui convenaient en aucune façon. Il leur a ôté, de son autorité, et sans nulle raison, la mission des Miamis; il a donné ordre à un missionnaire qui était depuis 19 ans avec ces sauvages, et qui savait leur langue et leurs coutumes, de se retirer pour y mettre un Récollet qui ne les entendait point. Ils espèrent que

ce que vous lui faites l'honneur de lui demander l'empêchera de détruire ces Pères, lesquels servent utilement et avec fruit. Il est sûr que les discours qu'il en a tenus peuvent faire tort parmi les Sauvages à la religion, lesquels ont assez d'esprit pour voir le peu de respect qu'il porte aux prêtres. Les sieurs de Vaudreuil et Raudot sont persuadés que si ce missionnaire jésuite fût resté avec les Miamis, jamais cette nation n'aurait entrepris le coup qu'elle a fait cette année sur les Français au Détroit. . . Ils empêcheront que ceux qui montent les canots des Jésuites fassent aucun commerce, et ils exécuteront les ordres que vous leur donnez au sujet du nommé Des Pins, lequel est encore au Détroit. . . Ils tiendront exactement la main à l'exécution de l'arrêt que vous eûtes la bonté de leur envoyer l'année dernière au sujet des dîmes. Ils vous en remercient, au nom de tous les habitants de ce pays, et vous supplient pour eux de vouloir bien toujours laisser les choses sur le même pied qu'elles sont. . . Ils vous remercient de l'égard que vous avez eu à la recommandation qu'ils vous ont faite en faveur des Pères Jésuites, pour remplir la place du sieur Deshayes. Ils peuvent vous assurer qu'ils fourniront toujours un d'eux capables de remplir cette place, pour tenir école, et prendront leurs précautions pour que le pays n'en manque point, et qu'ils rendront en cette occasion un service qui sera d'une grande utilité à cette colonie. . . Le sieur Hazeur, conseiller au grand Conseil Supérieur de cette ville est mort cet été, regretté de tout le monde à cause de son mérite, de sa vertu et de sa droiture. Il a laissé un fils qui est avocat au parlement de Paris, qui remplira sa place si vous avez la bonté de lui accorder cette grâce. Il s'en rendra tous les jours plus digne par son application et son étude. Permettez-nous de vous représenter qu'en cette occasion les services du père doivent vous engager à procurer au fils cette place de la bonté de S. M." (APC, CGC[11], v. 28, p. 3.)

Extrait de lettres de différentes personnes du Canada (novembre 1708) — Du supérieur du séminaire de Québec. — L'état des affaires de ce Séminaire a bien changé depuis la mort de l'ancien évêque. Il lui donnait tous les ans 5,000 livres, ce qui le soutenait. Il y a actuellement dans ce Séminaire 15 jeunes hommes prêts à recevoir les ordres qui sont tous bons sujets. Il dit qu'il n'y a point de séminaire en France qui élève à ses dépens des ecclésiastiques pour ce diocèse, et que cela doit regarder l'évêque. L'ancien évêque a suppléé à cette dépense pendant son vivant, parce qu'il avait fort à cœur l'éducation de la jeunesse. Ce Séminaire doit actuellement 70,000 l. du pays, dont il paie de gros intérêts qui le ruinent. Il espère que S. M. aura égard à la perte que ce Séminaire a faite par la mort de l'ancien évêque. . . — Des supérieurs et directeurs des Missions étrangères du séminaire de Québec. — Ce Séminaire fut établi par le roi, au mois d'avril 1663, et S. M. le déchargea à perpétuité de l'obligation de payer aucune finance pour droit d'amortissement et nouveaux acquets. Au mois de mai dernier, M. de Laval, premier évêque de Québec, est mort, et il a fait ce Séminaire donataire universel de tous ses biens à des conditions que ce Séminaire a acceptées. Le sieur Monseignat, agent de la nouvelle Compagnie de Canada, demande au dit Séminaire le droit de mutation pour la terre et seigneurie de l'île Jésus, de l'île aux Vaches et autres adjacentes, que le dit sieur évêque avait acquises de M. Berthelot, en échange de l'île d'Orléans, laquelle était exempte de ce droit en vertu des let-

tres accordées au dit sieur évêque, en 1674. Comme cet affranchissement n'a pas été accordé nommément aux dites îles Jésus, aux Vaches et autres, ce Séminaire s'y trouverait obligé s'il n'y était pourvu comme cet agent le prétend, ce qui serait une charge insupportable à ce Séminaire, qui est obligé à plusieurs fondations par le dit sieur évêque en considération de cette donation, et il ne pourrait y satisfaire par les malheurs qui lui sont arrivés d'avoir été brûlé deux fois, ce qui l'a engagé à faire des emprunts pour lesquels il paie à présent de gros intérêts, aussi bien pour réparer les pertes qu'il a faites sur mer depuis plusieurs années. Il supplie S. M. d'accorder au Séminaire cette indemnité tant pour le passé que pour le présent et l'avenir, et d'y faire comprendre nommément les terres de l'île Jésus, de l'île aux Vaches et autres, dont S. M. a déjà autorisé la concession au Séminaire en l'année 1702. . . — Du sieur de Courtemanche, Québec, 3 novembre 1708. — Il quittera volontiers sa Compagnie pour rester commandant au fort de Labrador, pourvu qu'on lui donne des appointements suffisants pour pouvoir subsister. Il dit que le missionnaire qu'il a mené à cette côte y est très nécessaire pour administrer les sacrements aux gens qui y habitent, et pour établir le christianisme parmi les sauvages. Ainsi il la supplie de lui accorder la même chose qu'on donne aux autres missionnaires qui sont dans les postes détachés. . . — Du sieur de Breslay, 3 novembre 1708. — Les sauvages de sa mission se sont trouvés dans le dernier parti que M. de Vaudreuil a envoyé du côté de Boston. Ils s'y sont tout à fait distingués par leur bonne conduite et leur bravoure, et les commandants de ce parti en ont été très contents. Il consomme tout ce qu'il peut avoir pour secourir ces sauvages dans la disette où ils sont, surtout les pauvres et les malades. La maison qu'il a fait bâtir chez ces sauvages, dont une partie sert de chapelle, lui a coûté plus de 1,000 livres. Comme cette chapelle n'est pas suffisante pour contenir tous ces sauvages, il doit faire bâtir une église. Il a écrit au supérieur du séminaire de S^t^. Sulpice de lui envoyer un prêtre pour lui succéder après sa mort. Il tâchera de le faire subsister du mieux qu'il pourra. Il aurait été avantageux pour sa mission que les sauvages qui en sont eussent trouvé leurs nécessités dans le lieu, ou aux environs de leur résidence, sans être obligés de descendre à Montréal, où ils s'enivrent. Il fait tout son possible pour empêcher ces sauvages d'aller traiter avec les Anglais; mais cela lui paraît impossible tant qu'on ne lui donnera pas des marchandises à bon marché. Il a baptisé un très grand nombre de sauvages quelques moments avant de mourir. Il en a marié un âgé de 110 ans avec une femme âgée de 80 ans. Il y a près de 30 ans qu'ils sont ensemble sans s'être quittés. Ce sauvage est encore vigoureux et d'un jugement sain, et il va presque tous les jours, même durant l'hiver, pêcher sur les glaces, suivant la manière du pays. Il y a dans sa paroisse un canadien, nommé le sieur de la Noüe, qui est lieutenant réformé depuis très longtemps. C'est un très honnête homme qui est chargé d'une famille de dix enfants et sans aucuns biens. Il supplie de l'avancer. . . — De la supérieure de l'Hôpital général de Québec. — Sa communauté a dessein de bâtir un moulin à vent, parce que leur moulin à eau ne suffit pas pour le public. Cela produira une augmentation de revenu qui donnera lieu de recevoir plus de pauvres. Elle supplie de faire envoyer de Rochefort, par le vaisseau qui portera du secours à Québec, des pierres propres à faire une meule de moulin, avec un millier de fer. . . — Du sieur de Lotbinière, 12 novembre 1708. — Il a un fils ecclésiastique qu'il envoie en

France pour recevoir les ordres, à qui il supplie d'accorder protection. . . — De M. l'évêque de Québec. — On lui a donné avis de l'Acadie, que le sieur de Bonaventure, lieutenant de roi de ce pays, continue son commerce scandaleux avec la dame de Freneuse qui est restée au Port-Royal, nonobstant les ordres réitérés que M. de Subercase a reçus de la faire passer en Canada. On avait cru que ce commerce cesserait à l'arrivée de la femme du dit sieur de Bonaventure, qui s'est rendue auprès de lui, mais cela n'a rien opéré. Il conviendrait de faire servir le dit sieur de Bonaventure ailleurs si la dite dame de Freneuse reste en ce pays. (En marge: Qu'on envoie un ordre positif à M. de Subercase de faire embarquer cette femme sur la flûte *La Loire* qui porte du secours à l'Acadie, en cas qu'elle ne soit pas passée en Canada à l'arrivée de ce bâtiment). — Des Jésuites de Canada. — Ils se plaignent de ce que le sieur de Lamothe-Cadillac, qui commande à présent dans le fort du Détroit de Pontchartrain, s'est déchaîné entièrement contre eux et s'attache à les rendre odieux tant parmi les français que parmi les sauvages. Le dit sieur de Lamothe publie partout qu'il ne souffrira aucun d'eux dans toute l'étendue de son commandement. Il a ôté à un de leurs Pères la mission des sauvages Miamis dont ils ont toujours été en possession, et il l'a donnée aux Récollets disant en avoir le pouvoir de S. M. . . Ce Père lui ayant représenter qu'il n'appartenait qu'à l'évêque de faire de tels changements et que jusqu'à ce temps il prendrait soin de cette mission, le dit sieur de Lamothe lui répondit qu'il saurait bien l'empêcher d'y retourner, et lui donna même un ordre de sa main pour aller ailleurs. . . Ils représentent que S. M. leur a permis de s'établir partout où ils pourraient en Canada, pour y prêcher l'évangile, avec ordre aux commandants de les favoriser dans leurs missions, et qu'il leur est bien dur, après s'être sacrifiés pour instruire les nations sauvages et les soumettre à la domination française, qu'on les dépouille de leur travail pour en revêtir les Récollets qui ne savent pas la langue de ces sauvages, et que le dit sieur de Lamothe-Cadillac se sert pour cela de l'autorité de S. M., dont il se dit le seul dépositaire en Canada. Ils disent aussi que cet officier est hardi et entreprenant et qu'il croit son autorité sans bornes, qu'il agit toujours par provision, et qu'il fait entendre partout qu'il est le maître des Jésuites, et qu'il les fera passer en France quand bon lui semblera pour venir rendre compte de leurs actions. Ils supplient de ne les pas laisser exposés à la discrétion de ce commandant qui se croit tout permis, et qui fait partout éclater son animosité contre eux. . . Ils supplient aussi de les remettre en possession de la mission des sauvages Miamis et des autres dont le sieur de Lamothe les a dépossédés, et de lui ordonner de les laisser conduire leurs missions comme ils jugeront à propos, quand elles seront dans l'étendue de son commandement, sans les troubler comme il a fait jusqu'à présent. — De M. l'évêque de Québec, 25 mars 1708. — Il recommande les Récollets qui sont établis au Port-Royal et la mission que le sieur Gaulin a établie chez les sauvages Micmacs. (APC, CGC[11], v. 29, R 1885, p. LXXVII.)

Jacques Raudot, intendant. Ordonnance qui fait défense aux Frères hospitaliers de Montréal de faire des vœux et de porter l'habit uniforme (Québec, 14 décembre 1708). (APQ, *Registre des Ordonnances*, v. II, p. 105.)

Jacques Raudot, intendant. Ordonnance qui fait défense aux Sœurs de la Congrégation de faire des vœux, et déclare nuls ceux qu'elles feront à l'avenir (Québec, 14 décembre 1708). (APQ, *Registre des Ordonnances*, v. II, p. 105.)

M. de Subercase à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Port-Royal, 20 décembre 1708). Défend M. de Bonaventure contre les accusations portées contre lui et fait son éloge. Incendie de la maison des Pères Récollets. (APC, CGC[11], *Acadie*, v. 6, R 1887, p. CCXXVII.)

M. de Bonaventure au comte Jérôme de Pontchartrain (Port-Royal, 26 décembre 1708). Il est outré de douleur de se voir mal jugé comme on l'a fait. Accuse le Père Patrice René d'avoir fait de mauvais rapports contre lui parce qu'il s'est opposé à des mariages inconvenants que ce Père voulait faire. Est persuadé que M. de Subercase démontrera la fausseté de ces rapports. (APC, CGC[11], v. 6, R 1887, p. CCXXVII.)

Etat des gratifications extraordinaires des missionnaires de la Nouvelle-France. Sur la Marine : — Aux Pères Récollets établis à Québec. . . 500[l] ; à ceux établis à l'Acadie. . . 200[l]. Sur le trésor royal : — Aux directeurs des Missions étrangères pour le rétablissement du séminaire de Québec. . . 4,000[l] ; aux Frères hospitaliers de Montréal. . . 1,000[l] ; aux supérieurs et directeurs du séminaire de Québec pour les missions de la Louisiane. . . 3,000[l] ; aux directeurs des Missions étrangères pour l'entretien d'un curé et d'un prêtre qui servent à la Louisiane. . . 1,500[l]. (APC, CGC[11], v. 28, R 1885, p. LXXVII.)

1709

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. Saturnin Dirop, à Morlaix (Versailles, 9 janvier 1709). Il lui fera savoir les ordres de Sa Majesté au sujet de ses religieux qui exercent le saint ministère à Plaisance ; prendra des renseignements au sujet des appointements dus à ceux qui ont servi d'aumôniers sur *le Wesp*, *l'Hercule* et *l'Arrogant*. (APC, OR, série B, v. 30, p. 140.)

Jacques Raudot, intendant. Ordonnance qui enjoint aux habitants de La Durantaye (Saint-Michel) de contribuer à la construction d'un presbytère et d'un pont. . . (Québec, 5 février 1709). (APQ, *Ordonnances des intendants*, cahier 3, p. 9.)

Acte de l'installation de M. Ango des Maizerets à la cure de Québec, et prise de possession par lui de la dite cure au nom du Séminaire comme supérieur d'icelui (Québec, 20 mars 1709). (AAQ, *Registre B*, fol. 185.)

Jacques Raudot, intendant. Ordonnance qui fait défense à tous les habitants de Saint-Joseph-de-la-Pointe-Lévis, comme aussi à tous ceux des autres paroisses, de faire travailler leurs harnais les dimanches et fêtes sans en avoir la permission de leur curé ; en cas de contravention, permis aux officiers de milice de saisir tous les effets qui seront chargés sur les dits harnais, lesquels demeureront confisqués au profit des fabriques des paroisses, ou demeureront à ceux à qui appartiendront les dits effets (Québec, 25 mai 1709). (APQ, *Ordonnances des intendants*, cahier 3.)

Ordonnance d'Antoine-Denis Raudot, intendant adjoint, qui décrète que chaque habitant des côtes du gouvernement de Montréal ne pourra avoir plus de deux chevaux ou cavales et un poulain, et ce à commencer après les semences de 1710 (Montréal, 13 juin 1709). (APQ, *Ordonnances des intendants*, cahier 3, p. 57.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Soissons (Marly, 26 juin 1709). Le prie de faire surveiller un prêtre de la Fère, du nom de Cœur-de-Roy, qui se dit missionnaire du Canada et dont l'esprit paraît dérangé. (APC, OR, série B, v. 30, p. 187.)

MM. les vicaires généraux Charles Glandelet, Ango des Maizerets et Joseph de la Colombière. Résolutions de quelques cas de conscience (Québec, 27 juin 1709). Publiées dans *Mandements, etc., etc., des évêques de Québec*, v. I, p. 472.

Déclaration de Sa Majesté qui défend le commerce de l'eau-de-vie avec les sauvages (6 juillet 1709). Explication au sujet de l'ordre du 30 juin 1707. (APQ, *Insinuations du Conseil Supérieur de Québec*, cahier C, 1704-1714.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Lamothe-Cadillac, à Détroit (Versailles, 6 juillet 1709). Est étonné que M. de Lamothe ayant de l'esprit ne prévoit pas les mauvaises conséquences de ses préventions et du peu de ménagement qu'il garde avec tout le monde. Les Jésuites sont trop puissants pour craindre ses atteintes, et il ne doit pas se mettre en tête de les détruire. Fait un galimatias incompréhensible au sujet de la lettre que lui a écrite le Père Marest. Cela fait pitié. . . (APC, OR, série B, v. 30, p. 222.)

Arrêt du Conseil Supérieur au sujet des honneurs décernés aux seigneurs dans les églises (Québec, 8 juillet 1709). A propos de la sentence rendue en la juridiction des Trois-Rivières entre le sieur Pierre Hazeur-Delorme, prêtre curé de Champlain, et Joseph Desjordy sieur de Cabanac. (APQ, *Registre des Jugements et délibérations du Conseil Supérieur de Québec*, 1708-1709, p. 134.)

Arrêt du Conseil Supérieur qui explique l'article 6ème du règlement du 8 juillet 1709 par rapport à la sépulture dans les églises des seigneurs haut justiciers (Québec, 5 août 1709). Cet article 6 donnait droit aux seigneurs haut justiciers d'être enterrés eux et leurs femmes dans le chœur de l'église lorsque eux-mêmes avaient donné le terrain. Par cet arrêt les seigneurs n'auront droit d'être enterrés qu'au-dessous de leurs bancs, ce qui sera considéré être dans le chœur. (APQ, *Registre des Jugements et délibérations du Conseil Supérieur*, 1709-1711, p. 1.)

Réponses aux consultations demandées par le roi à l'égard des vœux que font les Hospitalières et les filles de la Congrégation de Ville-Marie. Il ne paraît pas que l'intention du roi, en leur accordant des lettres patentes, ait été d'en faire de vraies religieuses. Suivant tous les textes et la pratique des premiers temps de l'Eglise et les capitulaires royaux, la liberté des sujets du roi appartient au roi et non à l'Eglise. Le roi peut accorder ou refuser la fondation d'une communauté religieuse, le privilège d'émettre des vœux, etc., etc. Une fois cette permission accordée, l'autorité religieuse a seule le droit de juger si la personne qui se présente pour faire des vœux a les dispositions nécessaires pour y trouver la sanctification. Les filles de la Congrégation, n'ayant été établies que pour vivre en séculières, n'ont pu, sans la permission du roi, changer leur état et leur régime en s'imposant la nécessité de faire des vœux simples ou solennels (sans indication de date 1709?). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 57.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr de Saint-Vallier, évêque de Québec (Versailles, 18 septembre 1709). A reçu les éclaircissements que Mgr de Saint-Vallier lui a envoyés pour prouver la validité du mariage des père et mère de M. de Saint-Castin, et la légitimité de ce dernier. Ne voit pas d'inconvénient au voya-

ge que l'évêque se propose de faire dans ses abbayes dont il a été si longtemps absent. (APC, OR, série B, v. 30, p. 275.)

M. Jacques Raudot à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 20 septembre 1709). M. le Gouverneur (Vaudreuil), qui n'a nulle qualité de celles qui pourraient le faire estimer et aimer, deux qualités néanmoins bien essentielles pour bien gouverner les autres, a cru pour y suppléer ne pouvoir mieux soutenir son autorité, que par la crainte qu'il donne à tout le monde, soit en maltraitant les uns publiquement de paroles et de menaces, ou en leur faisant des malhonnêtetés, soit en se rendant maître despotiquement de toutes les permissions qui sont nécessaires aux autres pour faire leur commerce, en leur refusant les hommes dont ils ont besoin pour cela, ou les secours qui leur sont nécessaires pour leurs autres affaires, ne les accordant que suivant ses vues, et jamais par rapport à la justice qu'il doit à tout le monde. . . (APC, CGC[11], v. 30, p. 46.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec (Versailles, 15 octobre 1709). Ne peut dans le moment accorder une place d'enseigne à son neveu, M. de Clermont. N'a pas entendu dire que les Anglais préparaient une attaque contre Québec. (APC, OR, série B, v. 30, p. 282.)

Madame de Vaudreuil à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Paris, octobre 1709). " On a remarqué que depuis qu'il y a un grand nombre de chevaux en cette colonie (Canada), les jeunes gens ne sont plus si vigoureux que lorsqu'ils étaient obligés d'aller à pied et en raquettes en hiver. Comme ils se sont accoutumés à aller à cheval et en traîneau, on a de la peine à trouver des hommes qui puissent aller en parti pendant l'hiver. . . " (APC, CGC[11], v. 30, pp. 422-430.)

M. Raudot fils, à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 1er novembre 1709). Enverra un nouveau mémoire sur l'établissement du Cap-Breton, basé sur la formation d'une compagnie de négociants. " . . . Je suis persuadé qu'outre le castor et les pelleteries, il est sorti du pays cette année, en farines, bois, biscuits, suif, beurre, soufre, fromage, planches, bardeaux, huile, morue, saumon, anguilles, pour 50,000 écus de France. Voilà, monseigneur, un commerce qui commence, et en le facilitant et y donnant la main, il augmentera par la suite. J'y donne tous mes soins et mon application. Il faut que ce pays ne regarde plus à l'avenir la pelleterie que comme un accessoire à son commerce, faisant le principal de celui que la terre produit, qui est toujours un bien quasi sûr et certain. Toute cette colonie est à présent persuadée de ce système, et j'y vois du changement depuis que nous y sommes. Elle commerce plus qu'elle ne faisait, ses habitants deviennent plus travailleurs, et on peut espérer que tous les ans tout augmentera. . . " (APC, CGC[11], v. 30, R 1885, p. LXXVIII et RS, 1899, p. 215.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Brisacier (Marly, 6 novembre 1709). Sa lettre est arrivée trop tard, le roi avait déjà disposé de l'abbaye que désirait avoir le séminaire de Québec. (APC, OR, série B, v. 30, p. 298.)

M. Jacques Raudot à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 14 novembre 1709). " . . . Vous ordonnâtes, monseigneur, l'année dernière aux sieurs Raudot de défendre aux Sœurs de la Congrégation de cette ville de faire des vœux, et de leur dire en même temps que S. M. ne souffrirait jamais qu'elles fussent cloîtrées. Ils ont notifié cet ordre aux dites Sœurs de la Congrégation, qui y ont d'abord obéi. Mais elles leur ont représenté que si elles ne faisaient point des

vœux qui les assujettissent de rester, elles seraient bientôt détruites, puisqu'elles ne trouveraient point de sujets, un père ne voulant point donner sa fille dans une maison dont on peut la renvoyer, si elle devient infirme et malade, et où elle n'est, par conséquent, pas sûre d'un établissement pour toute sa vie. Ces raisons, jointes à celles que les dites sœurs vous représentent par leur placet, leur font croire que vous pourriez leur permettre de faire des vœux, leur défendant toujours absolument la clôture, qui les rendrait inutiles à cette colonie. Permettez-leur de vous représenter, au sujet de ces filles, qui ne faisant point de vœux, ou elles hériteront de leurs parents ou elles n'en hériteront point. Si elles héritent, et qu'elles restent dans leur état, elles donneront suivant toutes les apparences, tout leur bien à la maison où elles seront, si bien qu'elle se trouvera par la suite avoir une grande quantité de biens. Si ces filles, au contraire, n'héritent point, tant qu'elles seront dans cette maison, si elles en sortent, elles ne manqueront point de redemander leur bien à leurs parents qui en auront hérité. Ces demandes causeront des procès qui feront beaucoup de confusion dans les familles ; et celles qui auront des filles dans cette maison ne seront presque jamais assurées de leurs biens. La permission de faire des vœux empêchera toutes ces difficultés qui arriveront nécessairement par la suite. . . Ils ont l'honneur de joindre ici un placet des grands vicaires de M. l'Evêque de Québec, par lequel ils vous supplient de permettre aux sœurs de la Congrégation de faire des vœux. . . " Ci-joint aussi une lettre du sieur de La Colombière, laquelle regarde l'établissement de l'hôpital du sieur Charon, " laquelle contient les raisons que led. Charon peut avoir de vous demander que cet établissement demeure dans la forme où il a été jusqu'à présent. . . " (APC, CGC[11], v. 30, R 1885, p. LXXIX.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec (Marly, 20 décembre 1709). Ne peut accepter sa proposition d'envoyer des enfants trouvés de Paris au Canada, à moins que les directeurs de cette institution ne les vêtissent et ne leur fournissent la subsistance jusqu'au lieu de l'embarquement. La faveur qu'il demande, que M. d'Auteuil soit rétabli dans ses fonctions de procureur général, à Québec, ne peut-être accordée. Ce monsieur a été la cause principale du trouble et de la mésintelligence qui a régné à Québec. (APC, OR, série B, v. 30, p. 319.)

1710

(Copie collationnée de l'acte passé avec M. Pierre Piteau de la Pallière, prêtre, docteur en théologie et procureur général de Mgr l'évêque de Québec, concernant la donation de douze rentes pour trois établissements de Canada, le premier de l'Hôpital général de Québec, le second, pour l'établissement des écoles de la campagne pour les sœurs de la Congrégation, et le troisième, pour l'établissement des écoles de garçons à la campagne, par les Frères hospitaliers ; à la fin duquel acte il y a une nouvelle donation faite par Mgr l'évêque de Québec seul en faveur des trois mêmes établissements.) — 1° première donation de 620 livres (30 janvier 1706) sur le contrôle des actes de notaire en faveur des écoles des sœurs de la Congrégation ; 2° donation de 400 livres (30 janvier 1706) sur le contrôle des bancs de mariage en faveur des écoles des sœurs de la Congrégation qui seront fondées dans le diocèse de Québec ; 3° donation de 200 livres (18 janvier 1709) sur le contrôle

des bancs de mariage; 4° donation de 186 livres (18 janvier 1709) sur les rentes de l'Hôtel de ville de Paris; 5° donation de 200 livres (10 avril 1709) sur les aides et gabelles; 6° donation de 200 livres (10 avril 1709) sur les aides et gabelles en faveur des écoles de garçons tenues par les Frères hospitaliers; 7° donation de 130 livres (22 novembre 1708) sur les aides et gabelles en faveur de la fondation d'écoles charitables dans le diocèse de Québec (par M. de la Pallière); 8° donation de 103 livres et vingt sols (13 juin 1708) sur le contrôle des bancs de mariage (par M. de la Pallière, sans destination). M. de la Pallière ajoute aux donations 3, 4, 5 et 6 une autre donation de 230 livres pour le soutien d'écoles charitables dans le diocèse de Québec; 9° donation de 350 livres (10 mars 1707) sur les aides et gabelles; 10° donation de 600 livres de rente (21 novembre 1707) sur les aides et gabelles; 11° donation de 150 livres (10 mars 1707) sur les aides et gabelles; 12° donation de 440 livres (21 novembre 1707) sur les aides et gabelles. Les rentes des quatre derniers articles formant une rente totale de 1,540 livres chaque année ont été appliquées à l'Hôpital général de Québec par Mgr l'évêque et M. de la Pallière, pour l'entretien de vingt pauvres (acte passé à Paris par-devant Royer et Duport, notaires, 15 octobre 1709). — Nouvelle donation de Mgr de Saint-Vallier et de M. de la Pallière, de 300 livres de rente en faveur des sœurs de la Congrégation (acte passé devant Royer et Duport, à Paris, le 12 février 1710). — Explication au sujet des donations faites par Mgr de Saint-Vallier et M. de la Pallière à l'Hôpital général de Québec (acte passé devant Royer et Duport, à Paris, 12 février 1710). (AAQ, *Registre C*, fol. 97-110.)

Jacques Raudot, intendant. Ordonnance qui fait défense à toutes personnes de causer dans les églises ou par d'autres manières de manquer au respect qu'elles doivent aux lieux saints, ni de fumer à la porte, ni auprès d'icelle; défense de sortir à moins de grandes nécessités dans le temps que les curés font leurs prônes, à peine de 10 livres d'amende contre les contrevenants, payable même par les pères de famille pour leurs enfants et aussi de prison en cas de récidive (Québec, 22 mars 1710). (APQ, *Ordonnances des intendants*, cahier 3.)

Jacques Raudot, intendant. Ordonnance qui oblige toutes personnes de quelque qualité et condition qu'elles soient de se comporter dans les processions et aux cérémonies extérieures de l'église avec beaucoup de respect; défense de badiner ni de se faire niche les uns aux autres, même de causer ensemble pendant les dites processions (Québec, 24 mars 1710). (APQ, *Ordonnances des intendants*, cahier 3.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. Jean de Lamberville, à Paris (Versailles, 16 avril 1710). Il a lu son mémoire au sujet des congés où il demande de n'en point accorder. Il donnera passage sur *l'Africain* à deux Pères jésuites. (APQ, OR, série B, v. 32, p. 42.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec, à Paris (Versailles, 25 avril 1710). A reçu ses mémoires sur les différends qu'il a avec les MM. des Missions étrangères. Le juge qui en décidera est si éclairé et si équitable qu'il doit être tranquille sur la décision. (APC, OR, série B, v. 32, p. 338.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. l'abbé de Brisacier, à Paris (Marly, 5 mai 1710). Il a été informé que le sieur de la Vente, curé et supérieur des missions de la Louisiane, faisait ouvertement le commerce des vivres et marchan-

dises ; l'intention de Sa Majesté est qu'il soit rappelé en France. Il a aussi appris qu'il n'y avait plus qu'un seul missionnaire à la Louisiane. Sa Majesté désire qu'il y ait toujours le même nombre de missionnaires en ce pays. (APC, OR, série B, v. 32, p. 45.)

Mémoire du roi à MM. de Vaudreuil et Raudot (Marly, 10 mai 1710). Au sujet du trop grand nombre de chevaux dans la colonie. Sa Majesté ordonne de " laisser périr par le temps ceux qu'il y a de trop et de régler pour l'avenir le nombre nécessaire. . ." Elle envoie les lettres de " naturalité " aux Anglais catholiques. . . (APC, OR, série B, v. 32, p. 51.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Jacques Raudot (Marly, 10 mai 1710). Remarque que ses plaintes contre M. de Vaudreuil sont d'une vivacité outrée et qu'il y entre beaucoup de passion. Il serait bon, en attendant l'établissement solide du Cap-Breton, de l'occuper sans bruit afin de prévenir les Anglais qui pourraient avoir le même dessein. La dame de Vaudreuil est d'opinion qu'il faudrait forcer les habitants à cultiver le chanvre, et ceux qui ont des pinières de faire du goudron. . . (APC, OR, série B, v. 32, p. 66.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Antoine-Denis Raudot (Marly, 10 mai 1710). " J'ai obtenu du roi pour vous l'intendance générale des Classes du royaume, à la place de M. Beauharnois. Vous pouvez repasser en France cette année. M. (Michel) Bégon que Sa Majesté a pourvu de l'intendance du Canada y passera l'année prochaine et votre père (Jacques Raudot) reviendra par le bateau qui passera M. Bégon. . ." (APC, OR, série B, v. 32, p. 105.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Vaudreuil (Marly, 13 mai 1710). Le roi a nommé M. de Lamothe-Cadillac au gouvernement de la Louisiane, et M. de la Forest a été choisi pour le remplacer à Détroit. Il lui envoie deux paquets qu'il adressera à M. de Lamothe pour qu'il puisse se rendre à la Louisiane par les terres. (APC, OR, série B, v. 32, p. 106.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec, à Paris (Marly, 16 mai 1710). Le roi ne veut pas accorder aux filles de la Congrégation et aux Hospitaliers de Montréal la permission de continuer à faire des vœux simples. Sa Majesté est surprise de tant d'insistance. Leurs lettres patentes ont été accordées à la condition expresse qu'ils ne feraient aucuns vœux. (APC, OR, série B, v. 32, p. 128.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Subercase, à Port-Royal (Versailles, 20 mai 1710). . . . Sa Majesté est satisfaite du zèle que montre pour les sauvages de sa mission l'abbé (Antoine) Gaulin. . . M. de Subercase a bien fait de faire passer Mme de Freneuse en Canada. Est persuadé qu'il y a eu de la passion dans les avis donnés sur la conduite de M. de Bonaventure. (APC, OR, série B, v. 32, p. 134.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Bonaventure (Versailles, 20 mai 1710). Maintenant que Mme de Freneuse est au Canada, il espère qu'il ne causera plus de scandale. Le roi ne peut rien accorder pour l'établissement des sauvages que projette M. (Antoine) Gaulin. (APC, OR, série B, v. 32, p. 151.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. Le Tellier, à Paris (Versailles, 23 mai 1710). Le prie de parler au roi pour qu'il accorde un petit bénéfice à l'abbé (Joseph) de la Colombière, grand vicaire de l'évêque de Québec. " C'est un très

bon sujet qui travaille avec fruit dans la Nouvelle-France par la pureté de ses mœurs et par ses prédications." (APC, OR, série B, v. 32, p. 164.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. (Joseph) de la Colombière, à Québec (Versailles, 23 mai 1710). Ce n'est pas par oubli que ses provisions de conseiller clerc au Conseil Supérieur ne font pas mention de salaire. Cette charge est purement honorifique. (APC, OR, série B, v. 32, p. 167.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à la Supérieure des filles de la Congrégation de Notre-Dame de Ville-Marie (Versailles, 23 mai 1710). Le roi n'a pas jugé à propos de permettre aux filles de sa communauté de faire des vœux simples. (APC, OR, série B, v. 32, p. 168.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. l'abbé de Brisacier, à Paris (Marly, 3 juin 1710). A reçu son mémoire au sujet des plaintes portées contre M. de la Vente, curé à la Louisiane. (APC, OR, série B, v. 32, p. 184.)

Antoine-Denis Raudot. Ordonnance qui fixe le nombre des cabaretiers à Montréal et qui règlemente le commerce des dits cabaretiers (Montréal, 23 juin 1710). (APQ, *Ordonnances des intendants*, cahier 3.)

Antoine-Denis Raudot. Ordonnance qui fait défense aux habitants du bout de l'île de Montréal de donner de la bière aux sauvages "en assez grande quantité pour que cette boisson les fasse tomber en une espèce d'ivresse (Montréal, 23 juin 1710). (APC, *Ordonnances des intendants*, cahier 4.)

Antoine-Denis Raudot. Ordonnance au sujet des prie-Dieu du lieutenant général et du procureur du roi dans l'église paroissiale de Montréal (Montréal, 25 juin 1710). (APC, *Ordonnances des intendants*, cahier 4.)

Jacques Raudot. Ordonnance qui décide que les capitaines des côtes iront les premiers aux processions après les marguilliers, suivis des autres officiers de la milice, et que le capitaine de la côte seul aura le pain bénit avant les autres habitants (Québec, 25 juin 1710). (APC, *Ordonnances des intendants*, cahier 4.)

Antoine-Denis Raudot. Ordonnance qui décide que les marguilliers de Montréal se pourvoiront au Conseil Supérieur de Québec dans l'affaire qu'ils ont avec les officiers de la justice de Montréal, au sujet des honneurs à leur rendre dans l'église paroissiale (Montréal, 30 juin 1710). (APQ, *Ordonnances des intendants*, cahier 4.)

Antoine-Denis Raudot. Ordonnance qui défend à tous les habitants du gouvernement de Montréal de laisser vaquer leurs chevaux l'hiver; permission aux habitants qui en trouveront sur leurs terres de les tuer (Montréal, 6 juillet 1710). (APQ, *Ordonnances des intendants*, cahier 4.)

Antoine-Denis Raudot. Ordonnance qui défend à tous les habitants de Lachine de sortir de l'église durant le prône; défense de causer, badiner ni faire aucunes autres immodesties dans l'église pendant le service divin (Montréal, 7 juillet 1710). (APQ, *Ordonnances des intendants*, cahier 4.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Denys de Bonaventure (Versailles, 10 août 1710). . . . Ne peut lui accorder la permission de passer en France pour entrer dans la marine tant que la guerre durera. . . (APC, OR, série B, v. 32, p. 227.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Subercase, gouverneur à l'Acadie (Versailles, 10 août 1710). A de nombreux griefs contre lui. On lui a appris qu'il se passait des choses extraordinaires à l'Acadie "que vous permettez que

l'on travaille les fêtes et dimanches, que les cabarets et les billiards soient ouverts pendant le service divin, que cette licence entretient les peuples dans un grand libertinage, qu'ils sont sans religion, qu'ils joignent à ce dérèglement le vice et l'impiété, que les filles y sont sans pudeur et mènent une vie très scandaleuse, et que la traite de l'eau-de-vie y devient très commune et cause une infinité de désordres, qu'enfin vous exercez un pouvoir tyrannique sur toute la colonie." Devra remédier à tout cela, sinon le roi en sera averti. (APC, OR, série B, v. 32, p. 272.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec, à Paris (Versailles, 12 août 1710). Ne croit pas que les dérèglements dont il se plaint à l'égard de l'Acadie soient aussi graves qu'il le prétend. A donné des instructions sévères à M. de Subercase. (APC, OR, série B, v. 32, p. 280.)

Jacques Raudot. Ordonnance qui oblige les habitants de Batiscan et ceux de toutes les autres côtes du pays d'attacher leurs chevaux à deux arpents de l'église lorsqu'ils viennent à cheval au service divin; défense de les laisser vaquer et courir à peine de 10 livres d'amende (Québec, 16 août 1710). (APQ, *Ordonnances des intendants*, cahier 4.)

Lettre du P. Louis d'Avaugour au R. P. Joseph-Louis Germain, supérieur des missions canadiennes à Québec (Nouvelle-Lorette, 7 octobre 1710). (Thwaites, oc, v. LXVI, p. 146.)

Extraits d'une lettre du P. Joseph Aubéry touchant la mission Saint-François-de-Sales des Abénaquis, au Père Joseph Jouvency (Mission de Saint-François-de-Sales, 10 octobre 1710) (en latin). (Thwaites, oc, v. LXVI, p. 174.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. l'abbé de Brisacier, à Paris (Marly, 15 octobre 1710). Il a reçu sa lettre où il lui apprend l'arrivée à Paris de M. de la Vente. Le missionnaire destiné à la Louisiane devra se rendre à La Rochelle pour s'embarquer sur *la Renommée*. (APC, OR, série B, v. 32, p. 313.)

M. de Vaudreuil à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 28 octobre 1710). "... A l'égard de l'eau-de-vie, j'en ai la traite plus en horreur que qui que ce soit. Le service du roi, cependant, m'oblige à vous dire que le retranchement en entier de cette boisson pour les sauvages qui descendent d'en Haut est très préjudiciable, parce que les sauvages ayant la facilité d'en avoir tant qu'ils veulent à Orange quand on ne veut pas leur en donner ici, ils y vont en chercher et y portent leurs pelleteries, ce qui ne serait que demi-mal, si, en même temps, ils ne se liaient d'amitié et d'intérêt avec nos ennemis. C'est ce que les anciens m'ont plusieurs fois représenté et qui m'a obligé quelquefois de permettre aux sauvages d'en emporter deux pots par canot, afin de les empêcher par cette petite quantité d'en aller chercher à Orange..." (APC, CGC11, v. 32, p. 7.)

MM. de Vaudreuil et Raudot à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 2 novembre 1710). Conviennent qu'il y a trop de chevaux dans la colonie; les habitants ne peuvent s'en passer, ils sont beaucoup plus commodes pour les travaux de la ferme que les bœufs. Le sieur Raudot fils a rendu deux ordonnances à ce sujet pour le gouvernement de Montréal où ils sont fort nombreux; elles contribueront certainement à en diminuer le nombre... MM. Glandelet et des Maizerets lui ont marqué qu'ils désiraient grandement que Mgr l'évêque retourne le plus tôt possible pour faire les ordinations; ils espèrent obtenir pour le Séminaire le bénéfice qu'ils ont demandé à Sa Majesté; ils consacrent tout le revenu de leur maison à l'instruction de la jeunesse, et ont besoin des grâces de Sa Majesté pour continuer leur œuvre. (APC, CGC11, v. 31, p. 15.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Beauharnois (Versailles, 24 décembre 1710). Depuis qu'il a appris la perte de l'Acadie, il songe continuellement aux moyens de la reprendre avant que les Anglais n'y soient solidement établis. Ne voit comme seul moyen, qu'une expédition organisée au Canada et conduite en hiver par l'intérieur des terres. Il est trop tard pour en aviser M. de Vaudreuil. Rien ne peut être tenté en été avec le concours des troupes du Canada, car alors cette colonie aura à veiller à sa propre défense. Comme M. de Bonaventure a écrit à M. de Chevry qu'il avait un plan pour la reprise de l'Acadie, il fera bien d'en causer avec lui, ainsi qu'avec MM. Du Vivier, de Subercase et autres officiers. Comme, par l'article des préliminaires, Terre-Neuve est cédée aux Anglais, il ne restera aux Français aucun endroit de pêche si l'Acadie n'est pas reprise; ce serait d'ailleurs un danger permanent pour le Canada. Attend les suggestions qui lui seront faites. (APC, OR, série B, v. 32, p. 334.)

Mgr de Saint-Vallier. Sur les legs pieux faits par le marquis de Crisafy aux communautés du Canada. Les filles séculières de la Congrégation à Montréal (1710). (ANF, Archives de la Marine, série B², v. 220, pp. 425 et 589.)

1711

Jacques Raudot. Ordonnance qui permet au sieur Joseph de la Colombière, chargé du pouvoir de M. l'évêque de Québec, de faire exécuter aux dépens de Jacques Bédard, maître charpentier de Charlesbourg, les travaux de construction de deux ailes de l'Hôpital général de Québec, que le dit Bédard s'était engagé à construire par contrat du 8 octobre 1709 (Québec, 19 février 1711). (APQ, *Ordonnances des intendants*, cahier 5.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. (Antoine) Gaulin, missionnaire à l'Acadie (Versailles, 30 mars 1711). M. Pascaud, qui a armé un vaisseau pour le Canada, doit lui porter les vivres et munitions en passant par le petit passage de Canseau. Devra engager les sauvages à harceler les Anglais pour les empêcher de s'établir solidement à Port-Royal, en attendant l'armement qui devra reconquérir l'Acadie. (APC, OR, série B, v. 33, p. 85.)

M. de Vaudreuil à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 25 avril 1711). Détails sur la prise de Port-Royal par les Anglais qui veulent, dit-on, venir attaquer Québec. Il a pris des mesures pour connaître les sentiments des habitants de l'Acadie, et a écrit aux missionnaires afin qu'ils leur fassent savoir le dessein où il est de leur donner tous les secours qui dépendront de lui. (APC, CGC¹¹, v. 32, p. 24.)

Mgr de Saint-Vallier à MM. les chanoines du chapitre de Québec (Paris, 25 juin 1711). Il a appris, depuis son retour à Paris, que les membres du chapitre de Québec avaient fait opposition à la bulle de Rome, au sujet de la nouvelle distribution des chanoines. On lui dit que les parlements ne voudront jamais l'accepter et qu'elle avait été rejetée deux fois au conseil du roi. C'est pourquoi il joint son opposition à celle du chapitre, et prie les chanoines de le conserver dans l'état où il était avant la publication de la bulle (copie sur l'original conservé au séminaire de Québec). (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 225.)

Mgr de Saint-Vallier à MM. Glandelet et des Maizerets, à Québec (Paris, 25 juin 1711). Il leur écrit en particulier pour leur dire qu'il a pris le parti de s'unir à leur opposition contre la bulle de Rome, au sujet des changements à faire dans le chapitre. Ils pourront donc remplir les vacances. Il serait à propos qu'ils donnassent un canonicat à M. de la Colombière qui est bien méritant, et un autre à M. (Thomas) Thiboult (copie sur l'original conservé au séminaire de Québec). (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 227.)

Mémoire du roi à M. de Vaudreuil (Marly, 7 juillet 1711). En réponse aux lettres de MM. de Vaudreuil et Raudot des 14 novembre 1709 et 2 novembre 1710. Trouve que le nombre de garçons et de filles au-dessus de 15 ans est trop considérable et qu'il n'a pas pu encourager suffisamment les mariages. . . Est satisfait de la peine que se donnent les MM. du Séminaire pour instruire la jeunesse. . . Devra étudier les moyens, soit de reprendre Port-Royal, soit de fonder un établissement à la Hève ou à Chibouctou (Halifax). S'il est persuadé qu'une attaque sur Port-Royal peut réussir, il est à propos de l'entreprendre dès l'hiver prochain. Il peut compter sur l'appui des sauvages de M. Antoine Gaulin. . . Sa Majesté a rétabli la gratification de 3,000 livres pour encourager les mariages. Ce fonds sera employé annuellement à doter soixante filles, ainsi qu'il est indiqué sur l'état des charges. . . Sa Majesté espère que les RR. PP. Jésuites retourneront à leurs missions des Iroquois. M. de Vaudreuil devra les y engager. . . Elle a continué au sieur Charon la gratification de 1,000 livres pour son hôpital. . . (APC, OR, série B, v. 33, p. 124.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Vaudreuil (Marly, 7 juillet 1711). Approuve l'échange qu'il a fait du neveu de Peter Schuyler contre le Père Pierre de Mareuil. . . Ce Père ainsi que le Père (Jacques) de Lamberville ont eu tort d'abandonner, en 1709, leurs missions sur les discours d'Abraham Schuyler. . . (APC, OR, série B, v. 33, p. 143.)

Mémoire pour servir d'instruction à M. Michel Bégon, nommé intendant en la Nouvelle-France (Marly, 7 juillet 1711). Donnera une attention particulière à ce qui regarde le culte de Dieu et de la religion et à ce qui peut contribuer à la conversion des sauvages; verra à ce que les gratifications données par Sa Majesté pour l'entretien des ecclésiastiques leur soient distribuées; examinera avec soin les utilités, avantages et commodités que la colonie retire des communautés religieuses qui y sont établies; enverra chaque année un état des revenus et charges de ces communautés; s'en tiendra au règlement fait en 1701 au sujet du rang de l'intendant dans les églises, processions et autres cérémonies religieuses, consultera dans les registres du Conseil Supérieur de Québec les différentes ordonnances rendues par Sa Majesté pour ce qui regarde la religion et les ecclésiastiques. (APC, OR, série B, v. 33, p. 153.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Gallifet, aux Trois-Rivières (Marly, 7 juillet 1711). A appris avec plaisir son arrivée en Canada. Le roi a été bien aise de savoir le zèle que montrent les habitants pour la construction d'une église solide. (APC, OR, série B, v. 33, p. 185.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. Joseph Denis, aux Trois-Rivières (Marly, 7 juillet 1711). Est satisfait de son zèle et de celui des habitants de Trois-Rivières pour la construction d'une nouvelle église. Sa Majesté ne peut, dans le moment, accorder aucun secours pour cette construction. (APC, OR, série B, v. 33, p. 249.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Joseph de la Colombière (Marly, 7 juillet 1711). N'a pu jusqu'à présent lui obtenir une pension ou un bénéfice. (APC, OR, série B, v. 33, p. 263.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Breslay, à Montréal (Marly, 7 juillet 1711). Sa Majesté a appris avec plaisir que M. de Breslay avait commencé la construction d'une église à sa mission du bout de l'île de Montréal. Elle est satisfaite des travaux qu'il a fait exécuter en cette mission. (APC, OR, série B, v. 33, p. 261.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à madame la supérieure de l'Hôpital général de Québec (Marly, 7 juillet 1711). Est aise de voir qu'elle fait construire deux ailes à son hôpital. Espère qu'elle pourra obtenir plus tard quelques gratifications de Sa Majesté. (APC, OR, série B, v. 33, p. 267.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à madame la supérieure des filles de la Congrégation de Notre-Dame, à Montréal (Marly, 7 juillet 1711). Est aise d'apprendre qu'elle entend se conformer aux désirs du roi au sujet des vœux simples. (APC, OR, série B, v. 33, p. 268.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. Jean de Lamberville, à Paris (Fontainebleau, 20 juillet 1711). A donné ordre de faire embarquer sur *le Héros* les trois missionnaires et un valet qu'il envoie au Canada. (APC, OR, série B, v. 33, p. 285.)

M. (Antoine) Gaulin, missionnaire, à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Plaisance, 5 septembre 1711). Rend compte de la situation de l'Acadie et des efforts inutiles qu'ont faits les habitants et les sauvages pour reprendre Port-Royal. (APC, CGC[11], *Acadie*, v. 7, p. 177.)

R. P. Félix Pain, missionnaire aux Mines, à M. le marquis de Vaudreuil (8 septembre 1711). Les Anglais ont traité les Acadiens avec beaucoup d'humanité. Misère de ces derniers. "Il entretiendra toujours les habitants dans la fidélité qu'ils doivent au roi de France." (APC, CGC[11], R 1886, p. XLIII.)

M. de Vaudreuil à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 25 octobre 1711). . . .Il a pris les mesures avec les missionnaires de l'Acadie pour que ceux-ci le renseignent sur les sentiments des habitants de cet endroit au sujet des Anglais. Le R. P. Félix lui a demandé du secours au nom des habitants. Il a appris depuis que les Anglais préparaient une expédition contre Québec. Description des précautions prises pour s'opposer à l'envahissement du pays. (APC, CGC[11], v. 32, p. 41.)

Lettre touchant la mission canadienne en 1711, par le R. P. Joseph-Louis Germain (Québec, 5 novembre 1711). Insuccès de l'expédition de sir Hovenden Walker contre Québec. Description des missions canadiennes. Les Pères Louis d'Avaugour et de Couvert à Lorette; Pierre-Joseph Aubéry et Etienne Lauverjeat, à la mission de Saint-François-Xavier, chez les Abénaquis; mission du Sault-Saint-Louis. Les Pères Sébastien Rasles, Pierre de La Chasse et Jean-Baptiste Loyard, en Acadie; les Pères Joseph Marest et Jean-Pierre Chardon, chez les Ottawas; les Pères Gabriel Marest, Jacques-Jean Mermet et Jean-Marie De Ville, chez les Illinois. Le collège des Jésuites à Québec. Mort des Pères Antoine Silvy et Claude Aveneau. (Thwaites, oc, v. LXVI, p. 182.)

MM. de Vaudreuil et Raudot à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 7 novembre 1711). "... Il ne tient pas, monseigneur, aux sieurs de Vaudreuil et Raudot que les filles et les garçons de ce pays ne se marient. Ils les exhortent assez à le faire et le sieur Raudot même de son côté, leur dit toujours que c'est l'intention de S. M. que les garçons se marient à l'âge de 20 ans, et les filles, à l'âge de 16 ans, ayant fait connaître aux enfants, sans les écarter cependant du respect qu'ils doivent à leurs pères, qu'en 1668, il y a eu un arrêt rendu au Conseil de S. M. qui fait défense aux pères de s'opposer au mariage de leurs garçons quand ils auront 20 ans, à peine d'amende; et lorsque ces sortes d'empêchements du côté des pères se sont trouvés, il a rendu des ordonnances en conformité du dit arrêt. Peut-être que le rétablissement que vous avez eu la bonté de faire faire des mariages (quoique ce soit très peu de chose) les y portera... Les supérieurs du séminaire de Québec continuent toujours de donner toute leur application à l'instruction des jeunes gens de ce pays. Ils vous supplient de vouloir bien leur continuer votre protection auprès de S. M. pour le bénéfice qu'Elle a eu la bonté de leur faire espérer... Le sieur de Vaudreuil vous remercie du rétablissement des mariages. Cette petite grâce pourra peut-être contribuer à faire plus facilement marier les jeunes gens..." (APC, CGC[11], v. 22, pp. 409-436.)

1712

Sa Majesté le roi Louis XIV à Mgr l'évêque de Québec, à Paris (Marly, 19 février 1712). Vient de perdre en six jours son petit-fils le Dauphin et sa petite-fille, la Dauphine. Demande qu'il fasse faire des prières publiques dans l'étendue de son diocèse. (APC, OR, série B, v. 34, p. 395.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. Jean de Lamberville (Versailles, 21 mai 1712). Il écrit à M. de Beauharnois de donner passage sur *le Héros* aux deux jésuites qui vont en Canada. (APC, OR, série B, v. 34, p. 47.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec, à Paris (Versailles, 6 juin 1712). Lui envoie une gratification de 400 livres que Sa Majesté a bien voulu accorder à l'abbé (Antoine) Gaulin. (APC, OR, série B, v. 34, p. 54.)

Mémoire du roi à MM. de Vaudreuil et Michel Bégon (Marly, 15 juin 1712). Espère que M. Bégon tiendra la main à la réduction du nombre des chevaux, et qu'il réduira "les habitants à n'avoir que le nombre de chevaux qui leur est nécessaire et dont ils ne peuvent se passer pour travailler leurs terres, tirer leur bois et transporter leurs blés... Les sieurs de Vaudreuil et Bégon ne peuvent donner trop d'attention à faire mettre tous les habitants dans l'usage des raquettes qu'ils ont quasi tous perdu, et ils doivent les empêcher autant qu'ils le pourront de mener une vie molle sur toutes ces sortes de choses, laquelle par la suite diminue leur force et abat entièrement le courage..." C'est en partie la fainéantise qui empêche la colonie de se peupler comme elle devrait l'être. Importance de faire marier les jeunes gens à vingt ans et les filles à seize ans. A appris avec chagrin la perte de Port-Royal et l'accommodement que les habitants de la banlieue ont été obligés de faire avec les Anglais faute de munitions. Devront prendre des mesures pour engager les sauvages de l'Acadie à continuer la guerre. (APC, OR, série B, v. 34, p. 67.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Beauharnois, à La Rochelle (Marly, 18 juin 1712). Accordera passage sur *le Héros* à l'abbé François Chèze, du séminaire de Saint-Sulpice, qui passe au Canada. (APC, OR, série B, v. 34, p. 86.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Lechassier, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, à Paris (Marly, 18 juin 1712). A demandé à M. de Beauharnois de donner passage sur *le Héros* à celui de ses prêtres qui s'en va au Canada. (APC, OR, série B, v. 34, p. 87.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Beauharnois, à La Rochelle (Marly, 20 juin 1712). A la demande de Mgr l'évêque de Québec, il le prie d'accorder passage sur *le Héros* à M. (Gervais) Lefebvre, ecclésiastique de son diocèse. (APC, OR, série B, v. 34, p. 94.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Gallifet, aux Trois-Rivières (Marly, 20 juin 1712). Croit qu'il serait injuste d'enlever la cure des Trois-Rivières aux Récollets pour la donner à un prêtre séculier. Ces religieux tiennent à y rester à cause du couvent qu'ils y ont bâti ; ils y ont de plus entrepris la construction d'une église. Ce serait mauvaise politique de ne pas les laisser terminer ce bâtiment. (APC, OR, série B, v. 34, p. 95.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. l'abbé (Antoine) Gaulin (Marly, 22 juin 1712). A reçu sa lettre écrite de Plaisance en date du 25 septembre 1711. Est satisfait de son zèle. Aurait souhaité que l'entreprise qu'il devait faire avec M. de Saint-Castin contre Port-Royal eût été exécutée après la défaite du parti que les Anglais avaient envoyé contre les sauvages, alors que la garnison de ce poste était affaiblie par la maladie. Regrette qu'une partie des munitions envoyées par M. de Costebelle ait été prise avec le vaisseau du sieur Morpain, et que le reste ait été gardé par M. de Costebelle dans la crainte d'une attaque des Anglais. (APC, OR, série B, v. 34, p. 271.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. l'abbé de Breslay, à Montréal (Marly, 24 juin 1712). Est satisfait de la conduite des sauvages de sa mission, l'année dernière. A été bien aise d'apprendre qu'il se soit servi dans son église des ornements sacrés que Sa Majesté lui a envoyés. (APC, OR, série B, v. 34, p. 139.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Michel Bégon, intendant, à Québec (Marly, 25 juin 1712). Verra s'il est vrai que les habitants de Trois-Rivières ont besoin des 3,000 livres de gratification qu'ils demandent à Sa Majesté. . . Mme de Vaudreuil lui a écrit qu'il serait plus utile d'employer la gratification de 2,000 livres que le roi accorde pour l'instruction des filles sauvages à l'entretien et à solder la pension de dix demoiselles pauvres. . . Demande une liste complète des Anglais catholiques établis au Canada. . . (APC, OR, série B, v. 34, p. 162.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à MM. de Vaudreuil et Bégon (Marly, 26 juin 1712). Craint qu'il faudra abandonner Plaisance et l'Acadie. Il est malheureux qu'il n'ait pu reconquérir cette dernière colonie. Pour continuer la pêche, il faudra dans ce cas faire un établissement au Cap-Breton ou au Labrador. (APC, OR, série B, v. 34, p. 172.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. Le Tellier (Marly, 28 juin 1712). Le prie de faire procurer à M. Joseph de la Colombière, grand vicaire de l'évêque de Québec, un bénéfice du roi ou une pension. Cet abbé écrit " qu'il n'est

plus en état de subsister sans ce secours, ayant consommé tout son patrimoine, et ses parents ne pouvant lui fournir son nécessaire." (APC, OR, série B, v. 34, p. 204.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Vaudreuil (28 juin 1712). Sa Majesté a été ravie d'apprendre que les habitants des Mines et de Beaubassin, dans l'Acadie, restent fidèles. M. de Vaudreuil devra les engager, ainsi que ceux de la banlieue de Port-Royal, à garder cette ligne de conduite. (APC, OR, série B, v. 34, p. 208.)

Le R. P. (Joseph-Jacques) Marest à. . . (Détroit, 21 juin et 12 juillet 1712). Au sujet des événements survenus au poste de Détroit. (APC, CGC[11], v. 33, pp. 71-72.)

M. Louis Ango des Maizerets, vicaire général (Québec, 26 août 1712). Lettres d'official du chapitre en faveur de M. Thomas Thiboult. (AAQ, *Registre B*, p. 186.)

M. Louis Ango des Maizerets, vicaire général (Québec, 26 août 1712). Lettres de promoteur du chapitre en faveur de M. Philippe Boucher. (AAQ, *Registre B*, p. 186.)

M. Louis Ango des Maizerets, vicaire général (Québec, 27 août 1712). Lettres de greffier de l'officialité en faveur de M. Jacques Barbel, notaire. (AAQ, *Registre B*, p. 187.)

Extrait d'une lettre du sieur (Antoine) Gaulin, missionnaire à l'Acadie (1er octobre 1712). Les habitants et les sauvages restent soumis aux Anglais, faute de vivres et de munitions de guerre pour se révolter contre eux. (APC, CGC[11], v. 33, p. 241.)

Lettres du Père Gabriel Marest au Père Germon, en France (Kaskaskias, 9 novembre 1712). Description du pays des Illinois. Travaux des missionnaires qui y résident. Circonstances de la mort de M. Jean Bergier, prêtre des Missions étrangères, chez les Tamarois. (Thwaites, oc, v. LXVI, p. 182.)

M. de Vaudreuil à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 9 novembre 1712). "Je n'ai rien à ajouter aux raisons que j'ai eu l'honneur de vous marquer l'année dernière au sujet du rétablissement des congés. Les deux lettres du Père Marest dont j'ai l'honneur de vous envoyer copie vous feront mieux connaître que tout ce que je pourrais dire la nécessité de les rétablir au plus tôt. . . Les Acadiens: ils me mandent par une lettre que le Père Félix (Pain), missionnaire aux Mines, m'écrit en date du 29 août, que les Anglais les maltraitent beaucoup, et qu'ils les menacent tous les jours de les dépouiller entièrement de tout ce qu'ils peuvent avoir." (APC, CGC[11], v. 33, p. 50.)

MM. de Vaudreuil et Bégon à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 12 novembre 1712). "Le sieur d'Aigremont (contrôleur) a exhorté autant qu'il a pu les habitants de la colonie à diminuer le nombre de leurs chevaux qui consomment pendant l'hiver la plus grande partie de leur fourrage, mais il a cru que l'exécution de l'ordonnance de M. Raudot sur ce sujet devait être réservée au sieur Bégon qui y tiendra la main avec les tempéraments qui lui sont ordonnés. . . Il leur paraît que c'est le seul moyen d'augmenter en cette colonie le nombre des bêtes à corne et des moutons qui doit être considérablement diminué, le prix de la viande étant augmenté depuis un an d'un tiers. La diminution du nombre des chevaux pourra obliger les habitants de la colonie à aller plus souvent en raquettes;

les sieurs de Vaudreuil et Bégon les y porteront autant que faire se pourra, étant persuadés comme vous, Monseigneur, qu'il est nécessaire de les entretenir dans cet usage qui leur donnera toujours de la supériorité sur les Anglais. . . Il est mort l'année dernière et celle-ci environ quinze prêtres tant religieux que séculiers qu'il serait fort à désirer qu'ils fussent bientôt remplacés y ayant plusieurs cures qui ne sont point desservies." (APC, CGC[11], v. 33, p. 3.)

MM. Charles Glandelet et Louis Ango des Maizerets, vicaires généraux. Lettres de provision d'un canonicat en faveur de M. Goulvin Calvarin (Québec, 26 novembre 1712). Acte de prise de possession de son canonicat par M. Goulvin Calvarin (Québec, 12 décembre 1712). (AAQ, *Registre B*, p. 189.)

MM. Charles Glandelet et Louis Ango des Maizerets. Lettres de provision d'un canonicat en faveur de M. Ignace Hamel (Québec, 26 novembre 1712). Acte de prise de possession de son canonicat par M. Ignace Hamel (Québec, 12 décembre 1712). (AAQ, *Registre B*, p. 190.)

MM. Charles Glandelet et Louis Ango des Maizerets. Lettres de provision à un canonicat en faveur de M. Charles de la Bouteillerie (Québec, 26 novembre 1712). Acte de prise de possession de son canonicat par M. de la Bouteillerie (Québec, 7 janvier 1713). (AAQ, *Registre B*, p. 192.)

MM. Charles Glandelet et Louis Ango des Maizerets. Lettres de provision d'un canonicat en faveur de M. Pierre le Picard (Québec, 26 novembre 1712). Acte de prise de possession de son canonicat par M. Pierre le Picard (Québec, 2 janvier 1713). (AAQ, *Registre B*, p. 194.)

Charles Glandelet et Louis Ango des Maizerets. Lettres de provision d'un canonicat en faveur de M. Jacques Leblond (Québec, 26 novembre 1712). Acte de prise de possession de son canonicat par M. Jacques Leblond (Québec, 16 février 1713). (AAQ, *Registre B*, p. 196.)

MM. Charles Glandelet et Louis Ango des Maizerets. Lettres de provision d'un canonicat en faveur de M. Charles Plante (Québec, 26 novembre 1712). Acte de prise de possession de son canonicat par M. Charles Plante (Québec, 13 mars 1713). (AAQ, *Registre B*, p. 198.)

Mgr de Saint-Vallier. Lettres de provision de la cure de Sainte-Foy en faveur de M. Gervais Lefebvre (Québec, 20 mai 1712). Acte de prise de possession de la cure de Sainte-Foy par M. Gervais Lefebvre (Sainte-Foy, 30 novembre 1712. (AAQ, *Registre B*, p. 187.)

Instructions du roi à M. Duclos, commissaire ordonnateur, à la Louisiane (Versailles, 18 décembre 1712). . . . Les cures de la Louisiane sont desservies par les prêtres des Missions étrangères de Paris. . . On s'est plaint autrefois de l'avarice de quelques-uns de ces missionnaires. Sa Majesté y a vu et depuis on est satisfait de la conduite de ceux qui les ont remplacés. M. Duclos verra à ce que les nouveaux venus se maintiennent dans ces bonnes dispositions. Il encouragera les habitants à construire des églises et les aidera à terminer celle que l'on dit être en construction au Port-Dauphin. . . (APC, OR, série B, v. 34, p. 349.)

M. Ruette d'Auteuil. Mémoire de l'état présent du Canada (1712). Description du pays. Abus des congés donnés par le gouverneur et l'intendant. Pourquoi MM. de Vaudreuil et Raudot en demandent le rétablissement; les avantages qu'ils en retirent. Prise de Port-Royal en 1709. Conduite scandaleuse du sieur Living-

ston chez les religieuses de Québec. Accusation contre M. de Vaudreuil au sujet de sa conduite lors de l'annonce qu'une flotte anglaise remontait le fleuve en 1711. Intervention de MM. de Vaudreuil et Raudot dans l'affaire des vœux des filles de la Congrégation de Notre-Dame et des Frères hospitaliers de Montréal. Pourquoi on retient en France Mgr de Saint-Vallier. (APQ, R 1922-1923, p. 36.)

1713

M. de la Marche à Mgr de Pontchartrain, secrétaire d'Etat, en forme de mémoire sur le Canada et le clergé. Se dit originaire du pays et d'une des familles les plus illustres; est le neveu de M. Boucher ci-devant gouverneur des Trois-Rivières. Il a été près de dix ans au service des messieurs du séminaire de Québec. Termine en demandant un emploi dans les bureaux du roi au Canada. Fait le récit détaillé des richesses et des grands revenus du séminaire de Québec, provenant de leurs seigneuries, métairies, moulins, maisons, emplacements, bestiaux, barques. Ont toute la côte du fleuve depuis Montmorency jusqu'à la baie Saint-Paul, ainsi que l'île aux Coudres et l'île Jésus. Pourraient faire beaucoup de bien, mais ils passent par-dessus toutes les injustices pour servir leurs intérêts. Gardent en grande partie pour eux la pension que Sa Majesté accorde aux curés pauvres et aux missionnaires et dont ils ont la distribution. Ont une pension considérable pour retirer à leur séminaire les curés ou missionnaires âgés. N'accordent cette faveur qu'à ceux de leur corps, de sorte que les autres sont obligés de repasser en France. Ont réussi à s'emparer de la cure de Québec et à faire reléguer M. Dupré dans une petite cure, etc., etc. (APC, MCR, RS 1899, p. 190.)

Mgr de Saint-Vallier. Mandements pour faire cesser certaines infractions aux statuts du dernier synode (Québec) (sans indication de date). Publiés dans *Mandements, etc., etc., des évêques de Québec*, v. I, p. 482.

MM. Charles Glandelet et Louis Ango des Maizerets. Lettre de provision d'un canonicat en faveur de M. Thomas Thiboult et de la nomination du même comme grand pénitencier du chapitre (Québec, 13 mars 1713). Acte de prise de possession de son canonicat par M. Thomas Thiboult (Québec, 20 mars 1713). (AAQ, *Registre B*, p. 200.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Saint-Ovide, à Rochefort (Versailles, 20 mars 1713). Instructions pour le voyage qu'il doit faire à Plaisance et au Cap-Breton; il sera bon d'attirer les Acadiens en ce dernier endroit. M. L'Hermitte et le Père Justinien (Durand) pourront l'aider dans l'accomplissement de ce projet. L'aumônier de son vaisseau *le Samslack* restera au Cap-Breton s'il n'y passe pas des récollets de Plaisance ou de l'Acadie. (APC, OR, RS 1899, p. 453.)

Michel Bégon, intendant. Ordonnance qui oblige les habitants de La Durantaye et de Beaumont qui doivent des dîmes au R. P. Pierre Le Poyvre, à les porter incessamment au presbytère de Beaumont (Québec, 27 mars 1713). (APQ, *Ordonnances des intendants*, cahier 6.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Vaudreuil (Versailles, 29 mars 1713). M. de Vaudreuil doit faire en sorte que les habitants de l'Acadie s'établissent au Cap-Breton. Un Père récollet devra s'y rendre. " Il est nécessaire que ce

soit un homme accommodant et d'un bon esprit. J'en écris au supérieur des Récollets de faire son possible pour en envoyer un de ce caractère." (APC, OR, RS 1899, p. 453.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Antoine Gaulin, missionnaire à l'Acadie (Versailles, 29 mars 1713). Le roi ayant cédé l'Acadie et Terre-Neuve à l'Angleterre s'est déterminé à faire un établissement au Cap-Breton. Espère qu'il ira conférer avec M. de Saint-Ovide sur la question d'engager les habitants de l'Acadie, et même les sauvages, à se fixer au Cap-Breton. Ne sait si ces habitants ont prêté le serment de fidélité depuis le 16 octobre dernier; dans ce cas, il faudra traiter cette affaire sans bruit. N'écrit pas aux RR. PP. Justinien (Durand) et Bonaventure (Masson) de crainte que ses lettres ne les atteignent pas. (APC, OR, RS 1899, p. 454.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. Félix (Pain), curé à Beaubassin (Versailles, 29 mars 1713). Il lui écrit dans les mêmes termes qu'à M. Gaulin. (APC, OR, RS 1899, p. 454.)

Mgr de Saint-Vallier à Sa Majesté le roi Louis XIV (Paris, 4 avril 1713). On a dit à Sa Majesté qu'il ne pouvait vivre en paix avec son clergé et ses ouailles. Il se permet de lui faire certaines remarques: 1° ce n'est pas avec tout son clergé qu'il est en mésintelligence, mais seulement avec quelques directeurs du séminaire de Québec, qui depuis vingt-deux ans cherchent à le discréditer auprès de Sa Majesté; 2° c'est pour tâcher de les ramener à de meilleurs sentiments qu'il leur a permis l'établissement aux Tamarois, malgré l'opposition des Pères Jésuites. Il lui semble que les supplications des autres communautés du pays qui demandent son retour devraient suffire à détruire dans l'esprit de Sa Majesté l'effet des mauvais rapports des directeurs du Séminaire; 3° Sa Majesté, qui a fait tant d'instances pour envoyer un évêque en Canada, doit comprendre qu'un évêque ne peut rester indéfiniment en dehors de son diocèse, sans qu'il n'en résulte de graves inconvénients; 4° d'ailleurs Sa Majesté ne peut s'appuyer sur aucune raison canonique pour le retenir ainsi loin de son diocèse. Il accepte de bon cœur le coadjuteur que Sa Majesté voudra bien lui donner. (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 233.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. (Antoine) Gaulin (Versailles, 8 avril 1713). Espère qu'il se rendra de suite au Cap-Breton. (APC, OR, RS 1899, p. 454.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. le supérieur des Récollets en Canada (Versailles, 8 avril 1713). Il est nécessaire qu'il envoie au Cap-Breton un de ses Pères pour servir d'aumônier, et un autre missionnaire pour y hiverner. (APC, OR, RS 1899, p. 454.)

Sa Majesté le roi Louis XIV à Mgr l'évêque de Québec (Marly, 31 mai 1713). Afin de remercier Dieu de la conclusion de la paix, Mgr l'évêque fera chanter un *Te Deum* dans sa cathédrale. (APC, OR, RS 1899, p. 455.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Antoine Gaulin (Versailles, 1er juin 1713). Le roi a mis tout en usage pour obtenir de la reine Anne d'Angleterre une modification des termes du traité quant aux privilèges accordés aux Acadiens pour leur départ. Le duc d'Aumont, ambassadeur du roi, vient de l'informer que

la reine va incessamment donner des ordres pour leur laisser la liberté de vendre leurs immeubles. Ne doute pas que cet ordre soit exécuté ponctuellement, et espère que les Acadiens en prendront avantage pour passer au Cap-Breton. (APC, OR, RS 1899, p. 455.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec (Versailles, . . . 1713). Le roi vient de lui donner pour coadjuteur le R. P. de Mornay, gardien des Capucins de Meudon. " C'est un homme de condition, qui joint à sa naissance une grande piété et un esprit propre pour le gouvernement, ayant été depuis 19 ans revestu des plus grandes dignités de son ordre. " (APC, OR, RS 1899, p. 456.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Antoine Gaulin, missionnaire en Acadie (Paris, 1er juin 1713). Il le prie de faire savoir aux habitants de l'Acadie que des ordres ont été donnés par la reine de la Grande-Bretagne pour qu'il leur soit permis de vendre leurs immeubles et de se rendre au nouvel établissement du Cap-Breton. (APC, CGC11, *Acadie*, R 1887, p. CCXXIX.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à MM. de Vaudreuil et Bégon (Versailles, 25 juin 1713). Mgr de Saint-Vallier retourne dans son diocèse ; le roi lui a donné un coadjuteur. " Il est de la dernière conséquence de remettre les habitants dans l'usage d'aller en raquette et détruire les chevaux, les voitures semblent seules s'y opposer, mais comme on peut le faire par des bœufs comme il se pratiquait autrefois, ce ne doit pas être une raison pour tolérer le grand usage des chevaux qui outre qu'il empesche les habitants d'élever des bestes à corne et des moutons plus utiles en tous genres, cela les rend effeminés et pourrait leur faire perdre la supériorité qu'ils ont sur les autres nations, ce que sa Majesté veut absolument empescher. . . " Sa Majesté a été fâchée d'apprendre qu'il soit mort un si grand nombre de prêtres. Ils seront remplacés par ceux que Mgr l'évêque conduit avec lui et par les quatre que le supérieur des Missions étrangères envoie en Canada. Sa Majesté désire qu'il n'y ait à l'avenir en la Nouvelle-France dans chaque communauté qu'un grand vicaire. MM. de Vaudreuil et Bégon informeront l'évêque qu'il doit fixer les cures et se conformer aux intentions de Sa Majesté. Ils devront aussi se faire donner des copies des titres des propriétés que possèdent le clergé et les communautés. (APC, OR, RS 1899, p. 456.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Michel Bégon, à Québec (Rambouillet, 28 juin 1713). Le roi envoie au chapitre de Québec l'ornement fait depuis 1704, et qui n'a pu être envoyé avant ce jour vu l'état de la guerre. (APC, OR, RS 1899, p. 457.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Michel Bégon (Rambouillet, 28 juin 1713). Le roi désire qu'il fasse un inventaire des papiers appartenant à la cathédrale de Québec, " le roi voulant mettre une règle certaine par rapport à la cure et au chapitre de Québec. " Il prendra des précautions pour ne pas donner le temps d'enlever les papiers du coffre-fort. Veut que ses ordres à ce sujet soient exécutés rigoureusement. (APC, OR, RS 1899, p. 457.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à MM. les chanoines du chapitre de Québec (Rambouillet, 28 juin 1713). Sa Majesté le roi a fait don au chapitre de Québec d'un ornement complet pour la cathédrale de Québec. (APC, OR, RS 1899, p. 457.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Gallifet, gouverneur des Trois-Rivières (Rambouillet, 30 juin 1713). N'a pu approuver les changements qu'il a proposés pour la cure des Trois-Rivières. Il lui est revenu qu'il ne vivait pas en bonne intelligence avec le curé et les récollets, et qu'il donnait du scandale par ses mœurs. (APC, OR, RS 1899, p. 456.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr de Saint-Vallier, à Paris (Rambouillet, 28 juin 1713). Le roi a fait présent au chapitre de Québec d'un ornement complet. On le lui envoie. (APC, OR, RS 1899, p. 457.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Joseph de la Colombière, conseiller clerc, à Québec (Versailles, 2 juillet 1713). Ses efforts pour lui faire obtenir un bénéfice ou une pension n'ont pas encore abouti. (APC, OR, RS 1899, p. 458.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. de Breslay, missionnaire (Versailles, 2 juillet 1713). Lui enverra les ornements qu'il demande dès que les finances le permettront. Les scrupules de convenance qu'il a de ne pas vivre dans la même maison avec M. de Linctot et sa famille sont peut-être exagérés, mais très louables. M. de Vaudreuil tâchera de loger ailleurs cet officier. (APC, OR, RS 1899, p. 458.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de la prêtrise de MM. Pierre Girard de Vorlay, du diocèse de Bourges, et de Joseph-André de La Rue, du diocèse de Québec (à l'Hôpital général, le 21 août 1713). (AAQ, *Registre C*, p. 1.)

Michel Bégon, intendant. Ordonnance qui oblige Mathurin Ouellet, la veuve Guillaume Paradis et Raymond Focas, habitants de Kamouraska, à payer la rente des bancs qu'ils occupent dans l'église de la dite paroisse; faute de quoi, les marguilliers de Kamouraska pourront faire enlever les dits bancs de l'église (Québec, 22 août 1713). (APQ, *Ordonnances des intendants*, cahier 6.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de la tonsure et des ordres mineurs de M. Pierre Laure, profès jésuite, du diocèse de Sens, de MM. Etienne et Pierre Auclair (Desnoyers), Jacques Bizard, Michel Poulin, Alexandre Cloutier, des Frères Antoine Délino, Augustin Quintal, Jean-François Brèquemacher et Lucien Flamand (Hôpital général, 27 août 1713). (AAQ, *Registre C*, p. 1.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte du sous-diaconat de M. Louis Mercier et du Frère Bernardin (Bultel), récollet (Hôpital général, 27 août 1713). (AAQ, *Registre C*, p. 1.) Michel Bégon, intendant. Ordonnance qui porte que chaque habitant de Boucherville contribuera à la reconstruction de l'église paroissiale, en argent, en blé ou en travaux, à proportion des terres qu'il possède dans la dite paroisse (Québec, 9 septembre 1713). (APQ, *Ordonnances des intendants*, cahier 6.)

Mgr de Saint-Vallier à M. le comte de Pontchartrain (Québec, 1er septembre 1713). Il a été reçu à Québec au milieu de la joie universelle. C'est par erreur que l'ornement sacré donné par le roi a été mis sur le vaisseau qui le portait contrairement à l'ordre donné de le mettre sur le vaisseau *le Prince*. Il espère que les ecclésiastiques qui doivent venir au Canada pourront s'embarquer sur ce vaisseau; il en a grand besoin, car il a trouvé le pays bien abandonné au point de vue de la religion; ce serait vraiment malheureux si ces ecclésiastiques, prêtres séculiers, sulpiciens et jésuites, n'avaient pu avoir leur passage sur *le Prince* comme on le lui a promis. Les directeurs du Séminaire continuent leur opposition et veulent tout gouverner; il leur avait permis de nommer quelques chanoines, ils en ont

nommé douze, sans s'occuper de lui. Il faudrait enlever le gouvernement du chapitre de Québec aux MM. du séminaire des Missions étrangères de Paris. Il n'a pas voulu remplir les places maintenant vacantes parce que les prêtres de son clergé n'y tiennent pas, tant qu'on ne leur donnera pas les 400 livres de revenu qui y sont attachées. Il voudrait bien donner une de ces places à M. Joseph de la Colombière ; il serait aussi à propos d'en nommer un autre qui irait en France pour gérer les affaires temporelles du chapitre, qui percevrait lui-même les revenus et qui en rendrait compte au ministre. Il en dit autant de la cure de Québec, que le supérieur du Séminaire veut conduire à sa guise. Il n'a pu faire exécuter l'arrêt donné il y a près de vingt ans ; il n'y a pas assez de prêtres indépendants du Séminaire pour suffire aux besoins du ministère ; ceux agrégés au Séminaire ne veulent pas s'en retirer sans être certains qu'ils auront de quoi vivre. Il prie M. de Pontchartrain de faciliter le sacre de son coadjuteur et son départ pour Québec, afin qu'il vienne le plus tôt possible l'aider à remédier aux maux dont souffre l'Eglise de Québec. Il espère que l'arrêt de MM. les commissaires, au sujet de l'union des abbayes, ne diminuera pas le revenu de l'évêché de Québec, et ne sera pas pour les directeurs une occasion de leur accorder une part encore plus considérable de revenus. La monnaie de cartes augmente beaucoup trop : les marchands ne veulent plus la recevoir. Il lui envoie la lettre d'un missionnaire qui signale les nombreux désordres causés par la traite de l'eau-de-vie dans les pays d'en haut. M. Bégon, intendant, occupe maintenant le Palais épiscopal, c'est pourquoi il a dû prendre ses appartements à l'Hôpital général, à son retour. (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 237.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte du sous-diaconat de MM. Etienne et Pierre Auclair, Jacques Bizard, Michel Poulin, Alexandre Cloutier, des Frères Antoine Delino, Augustin Quintal, François Brèquemacher, Luc Flamand, récollets (dans la cathédrale de Québec, 13 septembre 1713). (AAQ, *Registre C*, p. 2.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte du diaconat de M. Louis Mercier et du Frère Bernardin (Bultel) (dans la cathédrale de Québec, 13 septembre 1713). (AAQ, *Registre C*, p. 2.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de la tonsure et des ordres mineurs de M. Pierre Caillet (dans la cathédrale de Québec, 1er octobre 1713). (AAQ, *Registre C*, p. 3.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte du diaconat de MM. Pierre et Etienne Auclair, Jacques Bizard, Michel Poulin, Alexandre Cloutier, et des Frères Augustin et François Brèquemacher (dans la cathédrale de Québec, 1er octobre 1713). (AAQ, *Registre C*, p. 2.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de la prêtrise de M. Louis Mercier et du Frère Bernardin (Bultel) (dans la cathédrale de Québec, 1er octobre 1713). (AAQ, *Registre C*, p. 2.)

M. le comte de Pontchartrain au R. P. de Mornay, coadjuteur de l'évêque de Québec (Fontainebleau, 6 octobre 1713). Lui envoie le brevet et la pension de 3,000 livres que le roi lui a accordée pour la première année, et celle de 4,000 livres pour fournir aux dépenses de ses bulles et ornements, et lui donner le moyen de se rendre à Québec. (APC, OR, RS 1899, p. 461.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de la tonsure et des ordres mineurs de MM. Claude de Lavoie, Louis Lepage, André Jorian, Jean-Baptiste Arnaud, Honoré Mar-

chand, Dominique Thaumur de la Source, Joseph Voyer et Joseph Chasle (dans la cathédrale de Québec, 8 octobre 1713). (AAQ, *Registre C*, p. 3.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte du sous-diaconat de MM. Pierre Caillet et Jean-Baptiste Dugast (dans la cathédrale de Québec, 8 octobre 1713). (AAQ, *Registre C*, p. 3.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de la prêtrise des Frères Augustin Quintal et Jean-François Brèquemacher (dans la cathédrale de Québec, 8 octobre 1713). (AAQ, *Registre C*, p. 3.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de la prêtrise de MM. Pierre et Etienne Auclair, Jacques Bizard, Michel Poulin et Alexandre Cloutier (dans la cathédrale de Québec, 8 octobre 1713). (AAQ, *Registre C*, p. 3.)

Mgr de Saint-Vallier au R. P. Saturnin Dirop, récollet (Québec, 13 octobre 1713). Il le remercie des bonnes nouvelles qu'il lui donne de sa mission de Plaisance. Si les Pères de cet endroit n'ont pas encore reçu les sommes marquées dans l'Etat du roi, c'est qu'il n'y a pas d'argent sur les lieux. Ordinairement, ces paiements se font par lettres de change tirées sur les marchands qui prêtent aux trésoriers généraux ce qu'ils ont sur les lieux. Les Pères pourraient faire de même; s'ils viennent à être payés sur les lieux, ils pourraient renvoyer en France ces sommes en espèces sonnantes ou en lettres de change tirées sur les marchands de Paris ou de quelque autre ville. (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 229.)

Mgr de Saint-Vallier à M. le comte de Pontchartrain (Québec, 28 octobre 1713). Il lui apprend que depuis son retour au Canada quatre nouveaux chanoines ont été nommés au chapitre de Québec, malgré les termes précis du règlement du roi qui défend de nommer de nouveaux chanoines. Les douze chanoines nommés pendant son absence l'ont été malgré les termes précis du règlement du roi qui défend d'en nommer sans l'assentiment de l'évêque. Il a reproché aux chanoines leur conduite, mais ils ne tiennent aucun compte de ses admonestations. Il se tait afin d'éviter la chicane. Il espère que le coadjuteur de Québec apportera avec lui le règlement passé entre M. de Pontchartrain et les commissaires où il est fait défense aux chanoines de loger au Séminaire (copie non signée). (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 133b.)

M. Louis Ango des Maizerets, supérieur du séminaire épiscopal des Missions étrangères de Québec, et vicaire général. Lettres de provision de la cure de Notre-Dame de Québec en faveur de M. Thomas Thiboult (Québec, 2 novembre 1713). (AAQ, *Registre B*, p. 202.)

M. de Vaudreuil à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 14 novembre 1713). "J'ai attendu jusqu'ici, Monseigneur, à vous parler de l'arrivée de Monsieur l'Evêque en ce pays. Je ne saurais trop vous dire combien elle a fait de plaisir à tout le monde et de bien en même temps par la quantité de prêtres qu'il a ordonnés, dont on avait très grand besoin dans toute la colonie. Ses charités continuelles d'ailleurs font que chacun a recours à lui. En mon particulier, j'ai une véritable joie de le revoir et je me fais un honneur de lui rendre visite à son hôpital général où il demeure le plus souvent possible." (APQ, MNF, 3e série, v. 6, p. 15.)

MM. de Vaudreuil et Bégon à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 15 novembre 1713). Ils lui envoient une carte de l'Acadie dressée par le R. P. Pierre-Joseph Aubéry, missionnaire à Saint-François-du-Lac, "qui a plus de

connaissance de ce pays-là qu'aucune autre personne qui soit ici." Mgr l'évêque de Québec s'oppose à l'exécution d'une ordonnance de M. Raudot, en date du 25 juin 1710, qui ordonne que les capitaines de milice suivront immédiatement les marguilliers dans les processions et que le capitaine de milice seul recevra le pain bénit. (APQ, MNF, 2e série, v. 11, p. 6408.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de la tonsure et des ordres mineurs du Frère Gélase de Lestage, récollet (dans la cathédrale de Québec, 2 décembre 1713). (AAQ, *Registre C*, p. 4.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte du diaconat de MM. Pierre Caillet et Jean-Baptiste Dugast (dans la cathédrale de Québec, 2 décembre 1713). (AAQ, *Registre C*, p. 4.)

1714

Mgr de Saint-Vallier. Ordonnance pour une quête en faveur du couvent des Sœurs de la Congrégation, à la Basse-Ville de Québec (Hôpital général, 26 janvier 1714). (AAQ, *Copies de lettres*, v. II, p. 245.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. L'Hermitte, commissaire à l'Ile-Royale (Versailles, 26 janvier 1714). Le roi a approuvé le choix du "Havre à l'Anglais" qui sera nommé Louisbourg, pour le principal établissement à l'Ile-Royale, de préférence à la baie Sainte-Anne qui sera nommée "le Port-Dauphin". (APC, OR, RS 1899, p. 468.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Beauharnois, à La Rochelle (Versailles, 19 mars 1714). Il lui envoie un état de la dépense faite par M. Antoine Gaulin, missionnaire à l'Acadie, laquelle se monte à 400 livres; il voudra bien lui en faire le remboursement, en prenant cette dépense sur le fonds destiné à l'armement du *Héros*. (APC, OR, série B, v. 36-1, p. 268.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à MM. de Vaudreuil et Bégon (Versailles, 19 mars 1714). Sa Majesté le roi désire qu'ils lui envoient un rapport sur l'état de la religion dans la Nouvelle-France. Elle veut aussi qu'ils voient à ce que les cures y soient fixes. Leur recommande de vivre en bonne intelligence avec le coadjuteur le R. P. de Mornay, qui doit passer en Canada durant la présente année. . . Ne peut accorder aux religieuses hospitalières de Québec et des Trois-Rivières d'augmenter leur nombre; ces augmentations étant fort préjudiciables au pays. (APC, OR, RS 1899, p. 463.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr de Saint-Vallier (Versailles, 21 mars 1714). Il a reçu ses lettres des 12 septembre, 28 octobre, 12 et 16 novembre de l'année 1713. A été heureux d'apprendre qu'il vivait en bonne intelligence avec le gouverneur et l'intendant. Le félicite des nombreuses ordinations qu'il a faites, et espère que les ecclésiastiques qu'il a laissés à La Rochelle sont allés le rejoindre. Sa Majesté a accordé une gratification de 3,000 livres au chapitre de Québec; elle se réserve la nomination du doyenné et de la chantrerie. "Elle a bien voulu se restreindre à ces deux nominations, quoiqu'elle eût pu s'en réserver davantage ayant fondé le chapitre. Le reste est à votre nomination. Quoique les choses soient réglées de cette manière, on peut cependant dire que ces deux premiers bénéfices seront aussi bien à votre disposition que les derniers, puisqu'on ne pourra connaî-

tre les sujets qui seront dignes de les posséder que sur les bonnes relations que vous en ferez, et qu'ils ne sont pas assez considérables pour que des personnes de ce pays qui pourraient y convenir veuillent y aller. " M. de Lamothe-Cadillac a ordre d'arrêter les nommés Bourdon et Bourmont lorsqu'ils arriveront à la Mobile, pour les scandales qu'ils ont causés aux Illinois. La construction du Palais laissera libre la maison épiscopale. M. de Gallifet prétend que les accusations portées contre lui et mademoiselle de Saint-Pierre sont des calomnies suscitées par le Père Joseph (Denis) ; que cette fille est d'une conduite très sage et qu'elle lui est nécessaire pour l'éducation de sa fille et les soins de son ménage. (APC, OR, RS 1899, p. 464.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. Le Tellier, à Paris (Versailles, 21 mars 1714). M. de Breslay, missionnaire des sauvages Algonquins et Nipissingues, en la Nouvelle-France, a représenté qu'il ne pouvait suffire seul à les instruire. Il a demandé qu'il lui fût permis de prendre un second missionnaire et qu'il lui fût accordé une pension de 1,000 livres pour fournir à sa subsistance et à celle de ce missionnaire. Sa Majesté " qui affectionne ce missionnaire (M. de Breslay), qui a été à son service autrefois en qualité de gentilhomme servant ", a ordonné qu'on lui " propose cette pension " sur quelque bénéfice ou évêché. Le roi a aussi ordonné de lui parler (au R. P. Le Tellier) de la demande faite par le R. P. de Mornay, coadjuteur de Québec, pour augmenter sa pension de 3,000 livres qu'il ne trouve pas suffisante. (APC, OR, série B, v. 36-1, p. 285.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Lechassier, supérieur de Saint-Sulpice, à Paris (Versailles, 21 mars 1714). *L'Africain* est si chargé que les quatre ecclésiastiques qu'il doit envoyer en Canada y seraient très mal placés, et il leur conviendrait mieux de passer sur des vaisseaux marchands. S'il désire absolument les voir passer sur ce navire, le roi verra à ce que l'on en fasse embarquer deux. (APC, OR, série B, v. 36-1, p. 287.)

Le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Antoine Gaulin, missionnaire à l'Acadie (Versailles, 23 mars 1714). Est ravi des bons sentiments des Acadiens. Espère qu'ils ne resteront pas sur les terres anglaises. A fait embarquer des agrès pour les bâtiments que les Acadiens construisent. Préfère qu'ils s'établissent à l'Ile-Royale plutôt qu'à l'île Saint-Jean. Leur réservera les terres du Port-Dauphin qui sont très fertiles et où il y a de très beaux bois et un peu de pêche. Enverra de l'Ile-Royale un vaisseau pour faciliter leur passage. Ils n'auront pas de seigneurie, le roi ne voulant pas concéder de terres en seigneurie. A obtenu qu'ils puissent vendre leurs immeubles; l'ordre en a été envoyé à M. L'Hermitte. Espère qu'il pourra résoudre les sauvages à s'établir à l'Ile-Royale. Lui envoie la gratification annuelle de 300 livres et en outre 400 livres pour les dépenses qu'il a encourues et dont il a donné l'état. (APC, OR, RS 1899, p. 470.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. Justinien (Durand), missionnaire à l'Acadie (Versailles, 23 mars 1714). A reçu la lettre qu'il a écrite conjointement avec le Père Bonaventure (Masson). Voit avec peine les difficultés qui empêchent les Acadiens de passer aussi vite à l'Ile-Royale qu'il le désirerait. Croit qu'il vaut mieux pour eux de se fixer à l'Ile-Royale qu'à la Baie des Chaleurs ou à l'île Saint-Jean. Ils n'y manqueront rien de ce qu'ils désirent : de bonnes terres, les plus beaux bois du monde, de bons pâturages et du foin à proximité à la baie du Bras d'Or, etc., etc. (APC, OR, RS 1899, p. 471.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. Félix Pain, missionnaire à l'Acadie (Versailles, 23 mars 1714). Lettre conçue dans les mêmes termes que celle adressée au R. P. Justinien Durand. (APC, OR, RS 1899, p. 471.)

Sa Majesté le roi Louis XIV à Mgr de Saint-Vallier (Marly, 19 avril 1714). Lui demande de faire chanter un *Te Deum* en actions de grâces pour la paix conclue avec l'empereur par le traité de Rostadt. (APC, OR, RS 1899, p. 464.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de la prêtrise de MM. Pierre Caillet et Jean-Baptiste Dugast (dans la cathédrale de Québec, 22 avril 1714). (AAQ, *Registre C*, p. 4.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Beauharnois, à La Rochelle (Marly, 26 avril 1714). Il a appris que les huit ecclésiastiques que Mgr l'évêque de Québec avait fait embarquer en 1713, sur le navire *le Prince*, pour passer en Canada, sont à La Rochelle depuis que ce navire y a relâché. Il regrette qu'on n'ait pu les faire embarquer sur *l'Africain;* M. de Beauharnois tâchera de leur procurer un passage sur les vaisseaux marchands. (APC, OR, série B, v. 36-1, p. 407.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte du diaconat du Frère Antoine Delino, récollet (dans la cathédrale de Québec, 1er mai 1714). (AAQ, *Registre C*, p. 4.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Vaudreuil (Marly, 7 mai 1714). Le roi a accordé à M. de Breslay deux gratifications chacune de 500 livres; l'une pour acheter des ornements pour la chapelle de sa mission; l'autre pour la pension d'un missionnaire qu'il désire avoir pour assistant. (APC, OR, RS 1899, p. 465.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. Louis-Hyacinthe-Simon de La Place, commissaire provincial des Récollets (Versailles, 17 mai 1714). Le roi a été très satisfait de son empressement à envoyer un missionnaire de son ordre à l'Ile-Royale. (APC, OR, RS 1899, p. 465.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à MM. de Vaudreuil et Bégon (Versailles, 19 mai 1714). Envoi les lettres patentes du don de 3,000 livres au chapitre de Québec. (APC, OR, RS 1899, p. 464.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Michel Bégon (Versailles, 23 mai 1714). Le prie d'examiner la requête des Sulpiciens de Montréal, qui demandent qu'on leur accorde la nomination d'un notaire en considération de la haute et moyenne justice dans l'île de Montréal, qu'ils ont cédée au roi. (APC, OR, RS 1899, p. 466.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Beauharnois, à La Rochelle (Marly, 6 juin 1714). Si les ecclésiastiques de Mgr l'évêque de Québec passent en Canada sur des vaisseaux, c'est à eux à payer leur passage. (APC, OR, série B, v. 36-2, p. 466.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Lechassier, supérieur de Saint-Sulpice, à Paris (Marly, 23 juin 1714). A propos de la demande de M. Michel Gay qui veut transporter les sauvages de l'île de Montréal au lac des Deux-Montagnes, et qui désire qu'on leur concède un terrain de quatre lieues carrées en cet endroit. (APC, OR, série B, v. 36-2, p. 499.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Michel Bégon, intendant (Marly, 23 juin 1714). Il examinera de concert avec MM. de Vaudreuil et Ramezay la proposition de M. Lechassier demandant qu'il soit permis aux sulpiciens de transpor-

ter la mission de l'île de Montréal (Sault-au-Récollet) au lac des Deux-Montagnes. Il demande pour cela une concession de quatre lieues carrées joignant à l'habitation de M. de Langloiserie. (APC, OR, RS 1899, p. 468.)

Sa Majesté le roi Louis XIV. Lettres patentes, en forme d'édit, concernant les justices de l'île de Montréal et des côtes de Saint-Sulpice (Versailles, juillet 1714). Rappel de l'édit de mars 1693, et de l'arrêt du 22 avril 1704. Les prêtres du séminaire de Saint-Sulpice de Montréal disent qu'ils n'ont connu que longtemps après son émission l'arrêt de 1704 (les expéditions en ayant été perdues dans le vaisseau qui les portait), et qu'ils n'ont pas été mis au courant de la charge onéreuse qu'on leur imposait au sujet des communautés de la ville de Montréal. Demandent d'être libérés de cette charge. Sa Majesté déclare de nouveau qu'elle leur accorde la haute justice de l'enclos du Séminaire et de la ferme de Saint-Gabriel qu'elle réunit à la justice de l'île de Montréal; la haute et moyenne justice de la côte de Saint-Sulpice appartenant aux dits ecclésiastiques; qu'elle leur accorde de nouveau les droits seigneuriaux de toutes les terres qui leur appartiennent, avec la charge qui leur est imposée par l'arrêt de 1704, en ce qui regarde les communautés de la ville. Elle leur accorde de plus l'amortissement de toutes les seigneuries qu'ils possèdent, tel que déjà accordé par les lettres patentes de mai 1677). (APQ, *Insinuations du Conseil Supérieur*, registre D, p. 66.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de provision de la cure de Batiscan en faveur de M. Gervais Lefebvre (Québec, 6 août 1714). Acte de prise de possession de la cure de Batiscan par M. Gervais Lefebvre (Batiscan, 22 octobre 1714). (AAQ, *Registre B*, p. 215.)

Acte de l'inventaire des ornements et linges de l'église cathédrale de Québec fait par Chambalon, en présence de messire Gaultier de Varennes, chanoine, et du sieur Barbel (Québec, 19 août 1714). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 99.)

Inventaire des titres et papiers concernant l'établissement du séminaire des Missions étrangères à Québec et des acquisitions qu'ils ont faites au dit lieu (1714) (fait par Dubreuil, notaire à Québec). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 135.)

Requête des prêtres du séminaire de Saint-Sulpice à Montréal, au sujet de nouveaux titres de concession de terrains en leur seigneurie de l'île de Montréal (Montréal, 1714). Représentent que par une ordonnance de MM. Vaudreuil et Bégon en date du 6 juillet 1714, il est enjoint aux habitants de l'île de Montréal, qui ont des maisons sur l'enceinte de la dite ville, de prendre de nouvelles concessions des gouverneurs et intendants. Ils ont appris que ces nouvelles concessions seraient faites au nom de Sa Majesté, et que les concessionnaires seraient déchargés des cens et rentes envers les propriétaires de l'île de Montréal. Ils ne croient pas que l'intention de Sa Majesté soit de les dépouiller d'un bien qui leur appartient légitimement, qui fait la meilleure partie de leur fief et censive. C'est pourquoi, ils prient Sa Majesté " de déclarer qu'elle n'entend pas décharger les particuliers censitaires de la ville et enceinte de Montréal et des environs des cens, redevances, lods et ventes ou autres droits seigneuriaux dûs au séminaire, ni s'attribuer aucun droit de fief, censives, lods et ventes, etc., etc., tant sur les maisons de la ville et enceinte que dans toute l'étendue de la ville de Montréal, appartenances et dépendances, au préjudice du séminaire, etc., etc. " (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 180.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de provision d'un canonicat en faveur de M. Pierre Girard de Vorlay (Québec, 8 août 1714). Acte de prise de possession de son canonicat par M. Girard (Québec, 28 septembre 1714). (AAQ, *Registre B*, p. 211.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Lechassier (Marly, 10 août 1714). Il lui envoie le duplicata des lettres patentes rendues par le roi sur les justices de l'île de Montréal et de la côte de Saint-Sulpice. (APC, OR, série B, v. 36-2, p. 562.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de la tonsure de MM. François Filorier et Tonty; des ordres mineurs de MM. François Richard, François Filorier, Pierre Leclair et Amiot; du sous-diaconat de MM. Jacques Lesclache, Perot et du Frère Gélase de Lestage; du diaconat de MM. Pierre Prévost et Michel Guignas, s.j.?; de la prêtrise du Frère Antoine Delino, récollet (dans la cathédrale de Québec, 24 août 1714). (AAQ, *Registre C*, p. 5.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte d'érection canonique de la paroisse de Saint-Jean, île d'Orléans, et de la nomination de M. Nicolas Boucher comme curé de la dite paroisse (Québec, 26 août 1714). Acte de prise de possession de la cure de Saint-Jean par M. Nicolas Boucher (Saint-Jean, île d'Orléans, 2 septembre 1714). (AAQ, *Registre B*, p. 205.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte d'érection canonique de la paroisse de Saint-Etienne-de-Beaumont et de la nomination de M. Louis Mercier, comme curé de la dite paroisse (Québec, 26 août 1714). Acte de la prise de possession de la dite cure de Beaumont par M. Louis Mercier (Beaumont, 21 septembre 1714). (AAQ, *Registre B*, p. 225.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte d'érection canonique de la paroisse de Saint-Pierre, île d'Orléans, et de la nomination de M. Pierre Caillet comme curé de la dite paroisse (Québec, 27 août 1714). Acte de prise de possession de la cure de Saint-Pierre par M. Pierre Caillet (Saint-Pierre, 2 septembre 1714). (AAQ, *Registre B*, p. 206.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de l'érection canonique de la paroisse de Saint-Laurent, île d'Orléans, et de la nomination de M. Yves Le Riche, comme curé de la dite paroisse (Québec, 27 août 1714). Acte de la prise de possession de la cure de Saint-Laurent par M. Yves Le Riche (Saint-Laurent, 2 septembre 1714). (AAQ, *Registre B*, p. 214.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte d'érection canonique de la paroisse de la Sainte-Famille-du-Cap-Santé et de la nomination de M. Charles-J.-B. Rageot-Morin, comme curé de la dite paroisse (Québec, 27 août 1714). Acte de prise de possession de la cure du Cap-Santé par M. Charles-Jean-Baptiste Rageot-Morin (Cap-Santé, 28 octobre 1714). (AAQ, *Registre B*, p. 221.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de provision de la cure de Saint-Augustin, en faveur de M. Pierre Auclair-Desnoyers (Québec, 31 août 1714). Acte de prise de possession de la cure de Saint-Augustin par M. Pierre Auclair-Desnoyers (Saint-Augustin, 2 septembre 1714). (AAQ, *Registre B*, p. 217.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte par lequel il nomme M. Pierre le Picard pour remplir les fonctions de vice-gérant de l'officialité (Hôpital général de Québec, 31 août 1714). (AAQ, *Registre B*, p. 205.)

Acte de vente au séminaire de Québec par le sieur Pierre Le Gardeur, lieutenant des troupes de la Marine, en Canada, et son épouse Madeleine Boucher, de la terre de Saint-Denis, s'étendant de la rive du fleuve Saint-Laurent au chemin qui va de Québec au Cap-Rouge, pour le prix de 4,000 livres (par-devant Genaple, notaire royal, à Québec, le 1er septembre 1714). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 179.)

Mgr de Saint-Vallier. Lettres de provision de la cure de Sainte-Anne-de-Beaupré, en faveur de M. Antoine Chabot (Québec, 3 septembre 1714). Acte de prise de possession de la cure de Sainte-Anne-de-Beaupré par M. Antoine Chabot (Sainte-Anne, 8 septembre 1714). (AAQ, *Registre B*, pp. 209 et 213.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte du sous-diaconat de MM. Pierre Leclair, François Filorier et François Richard, et du diaconat du Frère Luc Flamand (dans la cathédrale de Québec, 16 septembre 1714). (AAQ, *Registre C*, p. 5.)

M. le marquis de Vaudreuil à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 16 septembre 1714). La bonne intelligence règne entre lui et l'intendant. "Il en sera de même avec M. l'évêque de Québec pour qui j'ai tout le respect et la considération possible, et lorsque le révérend Père de Mornay, son coadjuteur, sera arrivé, il me trouvera dans les mêmes sentiments à son égard, et c'est de quoi j'ai la liberté de vous assurer par avance." (APC, CGC11, R 1886, p. XLVII.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte d'érection canonique de la paroisse de Saint-Paul-de-la-Baie-Saint-Paul, et de la nomination de M. Jacques Leblond comme curé de la dite paroisse (Québec, 21 septembre 1714). Acte de prise de possession de la cure de la Baie-Saint-Paul par M. Jacques Leblond (Baie-Saint-Paul, 26 septembre 1714). (AAQ, *Registre B*, p. 223.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte du diaconat de MM. François Richard et Pierre Leclair (à l'Hôpital général, 21 septembre 1714). (AAQ, *Registre C*, p. 6.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de l'érection canonique de la paroisse de Saint-Louis-de-Kamouraska, et de la nomination de M. Etienne Auclair comme curé de la dite paroisse (Québec, 13 octobre 1714). Acte de prise de possession de la cure de Kamouraska par M. Auclair (Saint-Louis-de-Kamouraska, 24 août 1716). (AAQ, *Registre B*, pp. 235 et 244.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de l'érection canonique de la paroisse de Saint-François-du-Lac, et de la nomination de M. Jean-Baptiste Dugast comme curé de la dite paroisse (Québec, 4 novembre 1714). Acte de prise de possession de la cure de Saint-François-du-Lac par M. Jean-Baptiste Dugast (Saint-François, 1er mai 1715). (AAQ, *Registre B*, p. 232.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de l'érection canonique de la paroisse de Saint-Jacques et Saint-Philippe-de-la-Durantaye (Saint-Vallier), et la nomination de M. Michel Poulin comme curé de la dite paroisse (Québec, 29 septembre 1714). Acte de prise de possession de la cure de Saint-Jacques et Saint-Philippe par M. Michel Poulin (Saint-Jacques et Saint-Philippe, 8 novembre 1714). (AAQ, *Registre B*, p. 208.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de l'érection canonique de la paroisse de Saint-Thomas dite La Pointe-à-la-Caille, et la nomination de M. Charles Hazeur-Desonneaux comme curé de la dite paroisse (Québec, septembre 1714). Acte de prise de possession de la cure de Saint-Thomas par M. Hazeur (La Pointe-à-la-Caille, 4 novembre 1714). (AAQ, *Registre B*, p. 209.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte du diaconat du Frère Gélase de Lestage, récollet, et de M. François Filorier; de la prêtrise de MM. Pierre Le Prévost, François Richard, Pierre Leclair et du Frère Luc Flamand (dans la cathédrale de Québec, 7 octobre 1714). (AAQ, *Registre C*, p. 6.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte du diaconat de M. Jacques Lesclache et de la prêtrise de M. François Filorier (dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Québec, octobre 1714). (AAQ, *Registre C*, p. 6.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de la prêtrise de M. Jacques Lesclache (dans la cathédrale de Québec, octobre 1714). (AAQ, *Registre C*, p. 6.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte d'érection canonique de la paroisse de Saint-François, île d'Orléans, et de la nomination de M. Alexandre Cloutier comme curé de la dite paroisse (Québec, octobre 1714). Acte de prise de possession de la cure de Saint-François par M. Alexandre Cloutier (Saint-François, 30 octobre 1714). (AAQ, *Registre B*, p. 218.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte d'érection canonique de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade, et de la nomination de M. Jacques Bizard comme curé de la dite paroisse (Québec, octobre 1714). Acte de prise de possession de la cure de Sainte-Anne-de-la-Pérade par M. Jacques Bizard (Sainte-Anne, 27 décembre 1714). (AAQ, *Registre B*, p. 220.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte d'érection canonique de la paroisse de N.-D.-de-L'Assomption-de-Repentigny, et de la nomination de M. Jean-Baptiste Breuil comme curé de la dite paroisse (Québec, octobre 1714). Acte de prise de possession de la paroisse de Repentigny par M. Jean-Baptiste Breuil (Repentigny, 16 janvier 1715). (AAQ, *Registre B*, p. 226.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de la tonsure de M. Paul-Armand Ulric (dans la cathédrale de Québec, 8 décembre 1714). (AAQ, *Registre C*, p. 6.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. Le Tellier, à Paris (Versailles, 24 décembre 1714). Le roi lui ordonne de lui écrire (au P. Le Tellier) pour rappeler à Sa Majesté qu'il ne doit pas oublier le P. de Mornay dans la distribution des bénéfices. (APC, OR, série B, v. 36-2, p. 802.)

1715

Mémoire du séminaire de Québec pour les missionnaires qu'il a dans la Louisiane et qu'il doit faire subsister par les 3,000 livres que le roi donne pour cela par an à ce Séminaire. La somme de 3,000 livres que le roi donne au Séminaire pour entretenir des missionnaires à la Louisiane pourrait suffire si elle était versée en argent comptant, mais comme il en est autrement et qu'il faut subir une dépréciation, il advient que le Séminaire ne reçoit en définitive que la moitié de cette somme, et cela est bien insuffisant pour l'entretien de plusieurs missionnaires dans un pays qui importe tout et où les commodités de la vie coûtent très cher. Tant que la colonie fut exploitée et régie pour le compte du roi, on pouvait compter sur le prêt *gratis* de quelques tonneaux de marchandises avec lesquelles les missionnaires subvenaient à leurs besoins par l'échange avec les sauvages; maintenant que cette exploitation appartient à la Cie de M. Crozat, on ne peut compter sur pa-

reille faveur. Faute de pouvoir subsister autrement, il arrivera peut-être que des missionnaires accepteront des pelleteries en échange pour augmenter leurs ressources, et cela fera naître des plaintes qu'il convient d'éviter. Espère que le roi remédiera à cet état de choses (1715). (APC, R 1906, 6ème partie, p. 516.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de l'érection canonique de la paroisse de Sainte-Foy, et de la nomination de M. Pierre Le Prévost comme curé de la dite paroisse (Québec, 13 janvier 1715). Acte de prise de possession de la cure de Sainte-Foy par M. Pierre Le Prévost (Sainte-Foy, 5 février 1715). (AAQ, *Registre B*, p. 229.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte des ordres mineurs de M. Paul-Armand Ulric; du sous-diaconat de MM. Claude de Lavoie, Louis Lepage, André Jorian, Joseph Voyer et Joseph Chasle (dans la cathédrale de Québec, 16 mars 1715). (AAQ, *Registre C*, p. 7.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de nomination comme chanoine de M. Théodoric-Thierry Hazeur (Québec, 21 mars 1715). Acte de prise de possession de son canonicat par M. Thierry Hazeur (Québec, 4 mars 1715). (AAQ, *Registre B*, p. 230.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte du diaconat de MM. Claude de Lavoie, Louis Lepage, André Jorian et Joseph Chasle (dans la cathédrale de Québec, 31 mars 1715). (AAQ, *Registre C*, p. 7.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de la prêtrise de MM. Claude de Lavoie, Louis Lepage et André Jorian (dans la cathédrale de Québec, 6 avril 1715). (AAQ, *Registre C*, p. 7.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Lefebvre, procureur général, à Paris (Versailles, 30 avril 1715). Lui envoie une requête de Mgr l'évêque de Québec demandant la cassation d'un arrêt du Conseil Supérieur de Québec, à l'occasion du procès de Mlle Anne Le Boulanger de Saint-Pierre contre le R. P. Joseph Denis. (APC, OR, RS 1899, p. 477.)

M. Michel Bégon, intendant. Ordonnance qui porte que tous les habitants de la paroisse du Cap-de-la-Madeleine et des seigneuries de Bécancour et de Dutort s'assembleront le premier dimanche de juin prochain pour délibérer sur la construction d'un presbytère dans les seigneuries de Bécancour et de Dutort dès qu'il y aura un curé chargé de desservir les dites seigneuries (Québec, 14 mai 1715). (AAQ, *Ordonnances des intendants*, cahier 6.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. Le Tellier (Marly, 25 mai 1715). M. de Mornay, coadjuteur de Québec, prétend qu'il ne peut faire aucun bien pour le spirituel qu'il n'ait de quoi subsister et assister les pauvres et les sauvages pour le temporel. Sa pension de 3,000 livres est insuffisante. Le roi trouve agréable que le R. P. Le Tellier le propose pour une pension sur un bénéfice. (APC, OR, RS 1899, p. 478.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. Auguste Le Blanc, s.j., à Paris (Marly, 25 mai 1715). A appris avec plaisir que le R. P. Le Blanc avait été nommé procureur des missions des jésuites en la Nouvelle-France, à la place de feu le R. P. de Lamberville. Accorde passage à deux Pères jésuites sur le vaisseau *l'Africain*. (APC, OR, RS 1899, p. 478.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Mornay, coadjuteur de Québec (Marly, 25 mai 1715). Le roi lui accordera une pension sur un bénéfice à la première distribution qu'il en fera. Espère qu'il ne manquera pas de s'embarquer sur *l'Africain* pour se rendre à Québec. (APC, OR, RS 1899, p. 482.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à MM. de Costebelle et de Soubras (Versailles, 4 juin 1715). " . . . Sa Majesté est très satisfaite de la fidélité que les habitants de l'Acadie témoignent pour son service. Il est certain que s'ils passent à l'Ile-Royale, comme il y a lieu de le croire, cet établissement deviendra d'abord très considérable, et sera dans peu en état de ne rien craindre. Ainsi, il faut que vous mettiez en usage tout ce que vous pourrez imaginer pour les y attirer et les empêcher autant qu'il se pourra de s'établir à l'île Saint-Jean. Il convient mieux à tous égards qu'ils s'établissent au Port-Toulouse et vous devez les y engager. . ." Au sujet du sieur Dordas, prêtre basque, qui a été interdit et est repassé en France. Le grand vicaire (R. P. Dominique de La Marche), envoyé par Mgr Saint-Vallier, a peut-être agi avec des raisons d'intérêt, mais ce prêtre tout de même méritait d'être condamné par suite de sa mauvaise conduite. MM. de Costebelle et Soubras s'efforceront de retenir dans leur devoir les prêtres d'un esprit inquiet et turbulent. . . " Sa Majesté n'a pas jugé à propos de ne rien déterminer sur la préférence des récollets de la province de Paris ou de Bretagne, parce qu'il ne convient pas dans un établissement aussi nouveau que celui de l'Ile-Royale d'y faire aucun changement. Il n'y a donc qu'à laisser les choses à cet égard encore cette année au même état; on verra ce qu'il conviendra faire l'année prochaine et on prendra des mesures ici avec les supérieurs de ces deux provinces pour mettre l'ordre et la règle qui conviendra." Sa Majesté approuve qu'il ait permis aux sauvages de la mission de M. Antoine Gaulin de se fixer à Antigonish. (APC, OR, RS 1899, p. 485.)

Le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. Saturnin Dirop, ex-provincial des récollets de Bretagne, à Morlaix (Versailles, 6 juin 1715). Ferait mieux d'envoyer les deux religieux de son ordre qu'il destine à l'Ile-Royale sur les vaisseaux qui partiront de Nantes, attendu que le départ de ceux du roi peut être retardé. (APC, OR, RS 1899, p. 479.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Lefebvre, procureur général, à Paris (Marly, 19 juin 1715). Le prie de voir M. Chubéré au sujet des pièces concernant l'évêché et le chapitre de Québec, lesquelles ont été envoyées à Rome. (APC, OR, RS 1899, p. 479.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. le coadjuteur de Québec (Marly, 26 juin 1715). Le félicite de la pension de 3,000 livres que le roi lui a accordée. Sa présence est nécessaire à Québec. (APC, OR, RS 1899, p. 482.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. l'abbé de Maupéon (Marly, 3 juillet 1715). L'évêque de Québec lui écrit qu'il n'a pu prendre aucune décision sur l'acceptation de la bulle du pape condamnant le livre du Père Quesnel. Pour le déterminer, il est nécessaire d'en user avec lui comme avec les évêques qui ne sont pas du corps du clergé de France. Il n'attend que cela pour délivrer son mandement. Le prie de faire les expéditions qu'il lui fera transmettre. (APC, OR, RS 1899, p. 479.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Beauharnois, à La Rochelle (Marly, 8 juillet 1715). Le R. P. Le Blanc, craignant que les vaisseaux du roi ne passent pas au Canada durant la présente année, demande qu'il soit accordé passage aux deux Pères jésuites sur un vaisseau marchand. (APC, OR, RS 1899, p. 480.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain au R. P. Le Tellier, à Paris (Marly, 10 juillet 1715). Le coadjuteur de l'évêque de Québec est sensible à la faveur que le roi lui a accordée, mais il ne paraît pas vouloir passer au Canada malgré que sa présence y soit nécessaire. (APC, OR, RS 1899, p. 480.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Michel Bégon, intendant (Marly, 10 juillet 1715). Sur requête de l'évêque de Québec, le roi a été bien près de casser les arrêts rendus contre le Père Joseph Denis dans la poursuite de Mlle Le Boulanger de Saint-Pierre. Cette affaire a causé un grand scandale que l'on pouvait éviter en s'adressant à M. de Gallifet qui la provoquait en sous-main. . . Envoie un placet de la dame Linctot au sujet d'une église que l'on construit sur sa terre. . . Les ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice lui ont présenté deux requêtes: la première au sujet de la censive des terres de l'île de Montréal et qu'ils craignent qu'on veuille établir au profit du roi; la seconde pour la réunion et concession des terres abandonnées en conséquence de l'arrêt du 6 juillet 1711. . . Le roi a permis à M. le marquis de Vaudreuil de rester en France jusqu'au printemps de 1716. . . A propos d'un prie-Dieu que M. Bégon a fait installer dans l'église de Montréal pour les officiers de justice. Sa Majesté ordonne que hors la cathédrale, le gouverneur général, l'intendant, les gouverneurs particuliers, les lieutenants du roi et autres n'auraient pas de prie-Dieu. L'évêque de Québec représente que les religieuses de l'Hôtel-Dieu auraient besoin d'une gratification pour refaire leur bâtisse tout à fait délabrée. Il se plaint de ce que M. Bégon de concert avec M. des Maizerets, supérieur du séminaire, a suspendu l'octroi des 2,000 livres pour les curés usés. Le roi a été surpris de cet agissement et désire que cela n'arrive plus. M. Bégon doit agir sur ce point et sur les autres qui concernent l'Eglise de Québec, en conformité avec l'évêque. (APC, OR, RS 1899, p. 482.)

Mémoire de Sa Majesté le roi à MM. de Ramezay, gouverneur de Montréal, commandant en la Nouvelle-France, en l'absence du marquis de Vaudreuil et Michel Bégon, intendant (Marly, 10 juillet 1715). Sa Majesté est satisfaite du zèle des ecclésiastiques du Canada; elle recommande à MM. de Ramezay et Bégon de vivre toujours en parfaite union avec eux. Elle a appris avec plaisir que Mgr l'évêque de Québec a rempli les cures vacantes et qu'il en a fixé quatorze dernièrement. Elle a accordé au R. P. de Mornay, coadjuteur de Québec, une nouvelle pension de 3,000 livres et lui a fait savoir que son désir était qu'il passât en Canada le plus tôt possible. . . Sa Majesté n'a encore reçu que les copies des titres de propriétés de l'église cathédrale; elle attend encore celles des titres de propriétés des communautés religieuses. Elle " a été informée par le Sr Glandelet, doyen du chapitre de Québec, que dans une assemblée capitulaire de ce chapitre, le Sr Bégon leur avait communiqué les lettres patentes de Sa Majesté, qui portent que les dignités et canonicats ne pourront être conférés à ceux qui sont unis à des communautés ni aux séminaires établis en Canada, ce qu'ils ont accepté avec toute sorte de respect et de soumission dont Sa Majesté est satisfaite. Elle leur recommande (à MM. de Ramezay et Vaudreuil) de veiller à ce que ses intentions à cet égard soient ponctuellement exécutées. . . " (APC, OR, série B, v. 37 (1715), p. 177.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. René-Charles de Breslay, missionnaire (Marly, 13 juillet 1715). Le roi a bien voulu lui accorder une nouvelle gratification de 500 livres. Il est fâcheux qu'il y ait eu pendant l'absence de M. de Breslay des désordres causés par la distribution de l'eau-de-vie aux sauvages. (APC, OR, RS 1899, p. 482.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. de Gallifet, gouverneur des Trois-Rivières (Marly, 15 juillet 1715). Est bien aise d'apprendre qu'il ait renvoyé Mlle Le Boulanger de Saint-Pierre; aurait dû le faire plus tôt et aurait dû empêcher le procès que le père et la mère de cette fille font au R. P. Joseph Denis. Il paraît qu'il a pris à sa place et pendant son séjour à Québec sa sœur, âgée de 15 ans. Espère qu'il l'aura congédiée à son retour. (APC, OR, RS 1899, p. 483.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. François de Belmont, à Montréal (Marly, 13 juillet 1715). Mgr l'évêque de Québec lui apprend que lors de sa dernière visite, il a trouvé dans le gouvernement de Montréal trois ou quatre missions ou paroisses qui ne sont pas desservies. Espère qu'avec les trois sulpiciens que M. Lechassier a envoyés au Canada en 1714, et avec ceux qui y passent encore cette année, il pourra y placer des prêtres résidents. (APC, OR, RS 1899, p. 483.)

M. le comte de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec (Marly, 13 juillet 1715). Il a reçu ses lettres des 9 mars, 20 août, 1er, 8, 18, 29 septembre et 5 octobre (1714). Sa Majesté est satisfaite de tout ce qu'il fait pour mettre en ordre les affaires de Québec. Il a envoyé à Rome toutes les pièces qu'il a reçues; mais la solution des difficultés traîne. Sa Majesté a écrit de nouveau à Rome pour presser les choses. Est aise qu'il soit satisfait du partage des biens que les commissaires ont fait entre le chapitre et l'évêché. Ne comprend pas pourquoi M. Bégon a suspendu, à la demande de M. des Maizerets, la distribution des 2,000 livres aux curés usés. On lui recommande de continuer à établir des cures fixes. Le roi n'a pas jugé à propos de casser les arrêts du Conseil Supérieur dans l'affaire de Mlle Le Boulanger de Saint-Pierre contre le R. P. Joseph Denis, attendu qu'il n'y a pas eu empiètement sur la juridiction ecclésiastique. Le Père Joseph a eu tort de refuser par écrit l'absolution à cette demoiselle, et surtout d'en expliquer la cause. A écrit à M. de Gallifet qu'il a mal agi en refusant de voir Mgr de Saint-Vallier, lors du passage de ce dernier aux Trois-Rivières. " Je lui écris cependant sur tout cela de manière à lui faire connaître qu'il a un tort infini. " Le roi a ajouté à la pension de 3,000 livres à M. le coadjuteur une autre pension de pareille somme sur un bénéfice. Pour les honneurs dans les églises, Sa Majesté veut qu'on se conforme à l'usage et au règlement fait par elle à ce sujet. M. Lechassier envoie cette année au Canada quelques prêtres qui pourront être placés comme curés dans les paroisses qui en sont dépourvues. Il a prié M. Bégon d'examiner sa demande à propos de l'Hôtel-Dieu de Québec. Bulles du pape condamnant le livre du Père Quesnel. A tenu compte de ses recommandations au sujet des promotions de MM. de Contrecoeur et des Méloizes. (APC, OR, RS 1899, p. 483.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Charles Glandelet, doyen du chapitre de Québec (Marly, 13 juillet 1715). Est aise d'apprendre qu'il n'a plus de discussions avec Mgr l'évêque et qu'il est résolu de vivre en bonne intelligence avec lui. " Il me paraît que M. l'Evêque de Québec est de son côté dans de fort bonnes dispositions à votre égard. " (APC, OR, RS 1899, p. 483.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Michel Bégon, intendant à Québec (Marly, 13 juillet 1715). Il a reçu sa lettre du 20 septembre 1714 ainsi que les pièces qui l'accompagnaient. Les affaires de l'Eglise de Québec ne sont pas encore terminées à Rome. Il compte recevoir bientôt l'inventaire des ornements, linges et argenteries qui appartiennent au chapitre et à la paroisse de Québec. (APC, OR, RS 1899, p. 484.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Lefebvre, procureur général, à Paris (Marly, 15 juillet 1715). A appris avec plaisir l'accommodement fait par M. l'abbé Bignon entre la prieure de la Colombe et M. Thiboult, député du chapitre de Québec. Il attend le projet de l'arrêt que M. l'abbé Bignon doit lui envoyer, lequel arrêt portera révocation de M. Choplet, comme procureur en France du chapitre de Québec. (APC, OR, RS 1899, p. 480.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec (Marly, 16 juillet 1715). Les pouvoirs donnés par le chapitre à M. (Thomas) Thiboult, chanoine, sont bien étendus et peu convenables dans la situation actuelle des affaires de l'Eglise de Québec. Il aurait mieux valu attendre pour faire cette députation que ces affaires fussent réglées par les commissaires nommés par le roi. Ne croit pas que le chapitre l'ait consulté. (APC, OR, RS 1899, p. 484.)

M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Preissiat, à Rome (Versailles, 10 août 1715). Il aurait bien aimé que l'affaire de l'Eglise de Québec eût été terminée lors de la dernière réunion de la Congrégation. Il espère toujours que cette affaire sera réglée selon les désirs du roi. (APC, OR, RS 1899, p. 424.)

Le R. P. Dominique de La Marche, supérieur des récollets, à MM. de Costebelle et de Soubras (Louisbourg, 7 septembre 1715). Rend compte de sa mission auprès des Acadiens établis au Port-Toulouse. (APC, CGC11, R 1887, p. CCLVI.)

Mgr de Saint-Vallier. Projet d'ordonnance où il établit un règlement à l'égard des ecclésiastiques du séminaire de Québec. Leur fait défense de s'agréger aucun prêtre sans sa permission. Leur défend également de retirer chez eux, sans sa permission, les curés qui viennent en ville (Québec, 5 octobre 1715). (APC, MSM, RS 1899, p. 116.)

MM. de Ramezay et Bégon à M. le comte Jérôme de Pontchartrain (Québec, 7 novembre 1715). Eloge du clergé. Le Père Aubéry et les Abénaquis. (APC, CGC11, v. 35, R 1886, p. XLVIII.)

M. Michel Bégon, intendant. Ordonnance qui fait défense aux habitants de Lotbinière d'attacher leurs chevaux autour de la maison d'Ignace Lemay, marguillier en charge de la dite paroisse, tant qu'elle servira d'église et de paroisse (Québec, 24 décembre 1715). (APQ, *Ordonnances des intendants*, cahier 6.)

M. Michel Bégon, intendant. Ordonnance qui règle que les habitants de Lotbinière fourniront chacun huit journées de travail pour la réparation de l'église et du presbytère de leur paroisse. (Québec, 24 décembre 1715). (APQ, *Ordonnances des intendants*, cahier 6.)

1716

Mgr de Saint-Vallier. Acte de provision de la cure de la Sainte-Famille, île d'Orléans, en faveur de M. Pierre Girard de Vorlay (Québec, 21 janvier 1716). Acte de prise de possession de la cure de la Sainte-Famille par M. de Vorlay (Sainte-Famille, 9 mars 1716). (AAQ, *Registre B*, p. 234.)

M. Michel Bégon. Ordonnance qui oblige les habitants de Sainte-Anne-de-la-Pérade de s'assembler au presbytère de leur paroisse au jour qui leur sera indiqué par leur curé, M. Jacques Bizard, pour décider la construction d'une église (Québec, 25 janvier 1716). (APQ, *Ordonnances des intendants*, cahier 6.)

MM. de Vaudreuil et Bégon. Mémoire au duc d'Orléans, régent du Royaume (Québec, . . . février 1716). . . .Les sauvages de la rivière Saint-Jean demandent qu'on leur construise une église ; de même les Abénaquis de Paskadou ; il y a longtemps qu'on promet de leur donner du secours pour cela. . . Il faudrait défendre à l'évêque et à ses prêtres de marier des soldats sans la permission des commandants ; cela est de nature à détruire l'effectif des compagnies, parce qu'on n'y souffre pas de soldats mariés. . . (APC, CGC[11], R 1886, p. LI.)

M. Michel Bégon, intendant. Ordonnance qui oblige chaque habitant de l'île Dupas à fournir 35 pieds de bois équarris pour la construction du presbytère de leur paroisse (Québec, 11 février 1716). (APQ, *Ordonnance des intendants*, cahier 6.)

Délibérations du Conseil de Marine sur les demandes de M. René de Breslay, missionnaire chez les sauvages de la mission Saint-Louis, à l'Ile-aux-Tourtes (1716). M. de Breslay désire qu'on révoque la concession de l'Ile-aux-Tourtes faite à M. de Vaudreuil, puisque la mission des sauvages Nipissings y a été établie. Il demande aussi que M. René Godefroy, sieur de Linctot, soit rétabli dans son poste de commandant du fort du lieu principal de la mission. Il se plaint que M. de Vaudreuil l'a chassé d'une partie de sa maison pour y loger la garnison ; qu'il ne fait aucunes réparations à l'église ni au fort. (APQ, MNF, 3ème série, v. 7.)

Le Conseil de Marine à M. Landreau, à La Rochelle (Paris, 3 mars 1716). A la demande des Basques qui font la pêche à l'Ile-Royale, un prêtre comprenant leur langue y sera envoyé, mais ce ne sera pas l'abbé Dordas qui a été longtemps à Plaisance, attendu qu'il a été interdit par le grand vicaire de l'évêque de Québec. (APC, OR, RS 1899, p. 488.)

Le Conseil de Marine au supérieur des Frères de la Charité (Paris, 17 mars 1716). Le prie de faire passer trois Frères de son ordre à l'Ile-Royale pour prendre soin de l'hôpital qu'on doit y établir. (APC, OR, RS 1899, p. 488.)

Le Conseil de Marine à M. l'évêque de Bethléem (Paris, 31 mars 1716). Il a été décidé de ne retenir à l'Ile-Royale que les religieux récollets de la province de Bretagne ; comme l'évêque de Bethléem s'intéresse à ceux de la province de Paris, il le prie de faire revenir ceux qui y sont. (APC, OR, RS 1899, p. 488.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte du sous-diaconat de M. Paul-Armand Ulric, et de la prêtrise de M. Joseph Voyer (dans la cathédrale de Québec, 15 mars 1716). (AAQ, *Registre C*, pp. 7 et 8.)

Délibérations du Conseil de Marine sur les sauvages domiciliés (Abénaquis) (Paris, 1er avril 1716). Ces sauvages demandent (lettre de M. Bégon, du 25 septembre 1715) qu'on leur construise une église à leur mission de la rivière Saint-Jean, en Acadie, et une autre à Narantsouak. M. Bégon propose qu'on leur accorde un fonds de 1,200 livres. Le Conseil approuve la chose, et M. de Vaudreuil rendra compte de l'emploi de ces 1,200 livres. (APC, CGC[11], R 1886, p. LI.)

Lettres patentes de Sa Majesté le roi Louis XV permettant aux Frères de la Charité, de l'ordre de Saint-Jean de Dieu, de s'établir à l'Ile-Royale et de construire des hôpitaux à Louisbourg, au Port-Dauphin et au Port-Toulouse. Leur accorde les casernes au Port-Dauphin pour construire un hôpital et un passage gratuit sur un des vaisseaux du roi qui partira au printemps (avril 1716). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 138 ; APC, OR, RS 1899, p. 495.)

Le Conseil de Marine à MM. de Costebelle et de Soubras, à Louisbourg (Paris, 22 avril 1716). Les Récollets de la province de Paris seront retirés de l'Ile-Royale, et les Acadiens pourront conserver les prêtres qu'ils ont maintenant. (APC, OR, RS 1899, p. 496.)

Règlement de Sa Majesté au sujet des honneurs à être rendus dans les églises de la Nouvelle-France (Paris, 27 avril 1716). (APQ, *Insinuations du Conseil Supérieur*, registre D, f. 37 r.) Publié dans *Edits et ordonnances*, v. I, p. 352.

Le procureur général des RR. PP. Jésuites en Canada demande qu'on accorde aux Pères Jésuites qui viennent en Canada la faveur de passer sur les vaisseaux du roi, comme le feu roi l'avait permis. Le Conseil de Marine y consent (Paris, 28 avril 1716). (APQ, MNF, 3ème série, v. 6 (1713-1717.)

La supérieure de l'Hôpital de Ville-Marie (Hôtel-Dieu) demande dans sa lettre du 2 octobre 1715 que, vu les grandes dépenses qu'exige cet hôpital, on veuille accorder aux religieuses une augmentation à la gratification de 2,000 livres qu'elles reçoivent déjà. Le Conseil de Marine répond qu'il ne lui est pas possible d'accorder l'augmentation demandée (28 avril 1716). (APC, CGC11, R 1886, p. LII.)

Délibérations du Conseil de Marine sur les lettres de Mgr de Saint-Vallier (Louvre, 1er mai 1716) (M. de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France, assistait à cette séance). Sur la lettre du 14 août 1715. Mgr de Saint-Vallier se plaint de ce que M. de Gallifet ait fait un enfant à la fille du sieur Hertel de Cournoyer, et cela après avoir promis de l'épouser, ce qu'il refuse maintenant. La famille Hertel est fort irritée et menace de tirer vengeance de ce crime. M. de Vaudreuil dit qu'il travaillera à accommoder cette affaire lorsqu'il sera de retour en Canada. Sur la lettre du 24 octobre 1715. Mgr de Saint-Vallier revient de nouveau sur l'affaire Gallifet. Il dit que les directeurs du séminaire de Québec gardent chez eux les prêtres qu'il fait venir de France, que plusieurs parmi ces derniers ont pris le parti de retourner en France. Demande qu'on l'autorise à les retenir en Canada. M. de Vaudreuil dit " que si les prêtres s'en retournent du Canada, c'est la faute de Mgr l'évêque ", et qu'il ne croit pas qu'il convient de lui donner un ordre pour empêcher les prêtres de retourner en France quand leurs affaires le demandent, et que ce serait le moyen qu'il n'en passe jamais de France. Le Conseil approuve l'avis de M. de Vaudreuil. Mgr de Saint-Vallier dit que la principale opposition à la fixation des cures est que les curés " veulent conserver l'étendue de leurs cures, que les seigneurs ne veulent pas qu'on mette leurs seigneuries sous différents curés ", que les jeunes prêtres ne sont pas en état de diriger une paroisse. Le Conseil prie M. de Vaudreuil de travailler conjointement avec Mgr l'évêque et M. Bégon à établir des cures fixes. Mgr de Saint-Vallier se plaint de ce que les directeurs du Séminaire, qui est un Séminaire épiscopal, choisissent les enfants qu'ils destinent à la prêtrise sans le consulter. Ils les empêchent d'arriver aux ordres sacrés, et les gardent chez eux lorsqu'ils sont devenus prêtres; " ils croient être en droit de loger toutes sortes de prêtres et même les missionnaires indépendamment de l'évêque. . . Toutes ces choses l'ont déterminé à faire le projet d'une ordonnance ci-jointe, qu'il ne publiera point qu'avec l'agrément du Conseil." M. de Vaudreuil dit " qu'il a toujours vu Mgr l'évêque brouillé avec le séminaire de Québec, que les curés de la campagne qui viennent faire leurs provi-

sions à la ville ont de tout temps demeuré au Séminaire, que cela lui paraît fort convenable, et qu'il serait désagréable à des prêtres d'aller à Mgr l'évêque où il veut qu'ils logent. Si le Conseil souhaite, quand il sera sur les lieux, il tâchera de les concilier ensemble, conjointement avec M. Bégon, mais il ne répond pas d'y pouvoir parvenir ; il rendra compte de ce qu'il fera. " Le Conseil accepte cet avis, Mgr de Saint-Vallier demande qu'on arrête les désordres causés par la vente de l'eau-de-vie à Montréal et aux Trois-Rivières ; il propose d'appliquer aux missions des jésuites à l'Acadie les 600 livres qui restent des 1,500 qui sont distribuées annuellement sous sa direction. Il a appris qu'on a donné 900 livres aux récollets qui sont en Acadie. Le Conseil est d'avis qu'on se rende à la proposition de Mgr l'évêque. Mgr de Saint-Vallier demande que l'on porte à douze le nombre des religieuses de l'Hôpital général. " Le nombre de ces religieuses est fixé à huit par les lettres patentes, M. de Vaudreuil dit qu'il est nécessaire qu'il y en ait douze." Le Conseil accepte cette proposition et demande de préparer des lettres patentes confirmant la chose. (APC, CGC11, R 1886, p. XLIX.)

Lettres patentes de Sa Majesté qui augmente de quatre les religieuses professes de l'Hôpital général de Québec (Louvre, 5 mai 1716). (APC, MSM, RS 1899, p. 116 ; APQ, *Insinuations du Conseil Supérieur*, registre D.)

Requête des prêtres du séminaire de Saint-Sulpice au sujet des concessions de terrain qu'ils ont faites. Ils supplient Sa Majesté de déclarer qu'elle n'a point entendu, par son arrêt du 6 juillet 1711, obliger les seigneurs de Montréal de faire assigner par-devant M. Bégon les anciens propriétaires des terres incultes ou abandonnées, ni leurs ayants cause pour en faire la réunion, mais seulement de " justifier au dit intendant de la publication du dit arrêt et du certificat des curés et capitaines des côtes qui attestent que les terres sont incultes et abandonnées, ainsi qu'il est porté par le dit arrêt. Comme aussi Sa Majesté n'a point entendu par iceluy donner atteinte aux ordonnances rendues à ce sujet par le précédent intendant et notamment celles de 1706, 1707, 1708 et 1710, ni aux réunions et concessions faites en conséquence " (Montréal, 1714). Arrêt du roi pour régler les contestations des prêtres du séminaire de Saint-Sulpice avec leurs concessionnaires. Sa Majesté ordonne que les prêtres de Saint-Sulpice au sujet de la réunion à leur seigneurie des concessions par eux faites " se pourvoiront devant les juges royaux de Montréal et par appel au Conseil Supérieur de Québec ; " les juges devront tenir compte dans leurs jugements des ordonnances rendues par les intendants du pays (Paris, au Louvre, 5 mai 1716). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, pp. 179 et 199 ; APQ, *Insinuations du Conseil Souverain*, cahier D ou 4.)

Arrêt du roi au sujet de l'enceinte de la ville de Montréal (Paris, 5 mai 1716). Fixe que les murs de pieux seront remplacés par des murs en pierre ; que ces murs seront faits aux dépens des habitants, à raison d'une contribution de 6,000 livres par année, dont 2,000 payées par le séminaire de Montréal et le reste par les autres communautés religieuses et les habitants. (APC, OR, RS 1899, p. 494.)

Délibérations du Conseil de Marine sur une lettre de Mgr de Saint-Vallier, en date du 7 novembre 1715 (Paris, 12 mai 1716). Mgr l'évêque de Québec demande que MM. Glandelet et des Maizerets, directeurs et supérieurs du Séminaire soient remplacés. Il dit que M. Charles Thiboult ne peut être chargé de la direction du

Séminaire, étant trop sévère pour la doctrine; que M. François de Montigny ferait bien dans ce poste. Il ne veut pas de M. Jean-Henri Tremblay ni d'un autre de son caractère. Les MM. du séminaire des Missions étrangères de Paris répondent que M. Louis Ango des Maizerets est encore en mesure de gouverner le Séminaire et d'en être le supérieur; que M. Charles Glandelet peut encore remplir cette charge si on la lui confie; que M. Thiboult, étant curé de Québec, doit retourner à Québec pour remplir ses fonctions de pasteur, que rien dans sa doctrine, ni dans sa manière de vivre le laisse suspect; que M. de Montigny depuis bientôt deux ans, vit à Rome en qualité de procureur général de leurs missions d'Extrême-Orient, et que l'on ne peut l'en retirer; qu'ils n'ont pas l'intention de renvoyer au Canada M. Tremblay dont ils sont contents. Le Conseil dit qu'il n'entre pas dans ses attributs de se mêler de ces détails, qu'on devra mander à l'évêque de s'entendre avec les MM. du séminaire des Missions étrangères. " Il paraît à M. de Vaudreuil que le Séminaire doit être le maître de nommer le supérieur. " (APQ, MNF, 3ème série, v. 6, 1713-1717.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte du diaconat de M. François Jullien, du diocèse d'Orléans, et du sous-diaconat de M. Dominique Thaumur (dans la chapelle des religieuses de Montréal, 24 mai 1716). (AAQ, *Registre C*, p. 8.)

Le Conseil de Marine à M. de Beauharnois (Paris, 7 juin 1716). Quatre Frères religieux de la Charité et quatre domestiques se rendent à l'Ile-Royale pour le service des hôpitaux. Il les fera embarquer sur la frégate *l'Atalante.* (APC, OR, RS 1899, p. 491.)

Mgr de Saint-Vallier. Il attribue au Frère Didace la guérison d'une maladie dont il souffrait (Québec, 9 juin 1716). (AAQ, *Registre C*, p. 121.) Publiée dans *Mandements, etc., etc., des évêques de Québec*, v. I, p. 487.

Mémoire du roi à MM. de Vaudreuil et Bégon (Louvre, 15 juin 1716). . . .Sa Majesté approuve que le village des sauvages du Sault-Saint-Louis soit transporté plus haut, et alloue 2,000 livres pour la construction d'un fort en pierre et d'une chapelle au nouvel endroit. Approuve également que la mission du Sault-au-Récollet soit transférée sur la côte nord, au lac des Deux-Montagnes, près des terres concédées au sieur Duguay, et que trois lieues de terrain en carré soient réservées pour cet objet. La dépense de ce changement devra être supportée par les Sulpiciens qui en seront dédommagés par les terres que ces sauvages occupent présentement, et dont ils pourront disposer à leur gré. . . Sa Majesté ne veut point que les Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, soient inquiétés au sujet des droits des concessions qu'ils ont faites à plusieurs habitants de cette île; MM. de Vaudreuil et Bégon sont priés de rendre publique cette décision. . . Sa Majesté consent à ce que l'on augmente de quatre le nombre des religieuses de l'Hôpital général de Québec; elle continue la gratification de 500 livres pour achever de perfectionner l'église des Trois-Rivières. (APC, MSM, RS 1899, p. 116.)

Le Conseil de Marine à M. de Vaudreuil (Paris, 15 juin 1716). . . .Examinera la difficulté entre l'évêque et le Séminaire, au sujet de leurs prétentions respectives à recevoir les 2,000 livres destinées au soutien des prêtres invalides. . . .Enverra un plan des nouvelles salles que l'on se propose de construire à l'Hôtel-Dieu de Québec. L'évêque fournirait 4,000 livres par an à cet effet si Sa Majesté voulait

y contribuer pour la même somme. . . Examinera les plaintes de Mme Rey-Gaillard contre le Père Michel (Bruslé), missionnaire récollet, qu'elle accuse d'avoir fait un tort considérable à sa famille par le commerce qu'il fait " sur ses terres dont il fait passer le castor aux Anglais avec lesquels il est lié de commerce. . . " Mme Gaillard demande qu'il soit remplacé par le Père Bertin (Mullet). Tâchera d'accommoder le différend entre M. de Gallifet et la famille Hertel, laquelle accuse le premier d'avoir fait un enfant à la fille du sieur Hertel de Cournoyer, enseigne. (APC, OR, RS 1899, p. 493.)

Le Conseil de Marine à M. de Belmont, supérieur du séminaire de Montréal (Paris, 16 juin 1716). Est informé des peines qu'il se donne pour remplir les cures et missions vacantes au-dessus du lac. (APC, OR, RS 1899, p. 493.)

Le Conseil de Marine à MM. de Vaudreuil et Bégon (Paris, 16 juin 1716). . . .Désire qu'ils s'emploient à faire cesser les discussions entre l'évêque de Québec et les directeurs du Séminaire. (APC, OR, RS 1899, p. 492.)

Le Conseil de Marine à Mgr l'évêque de Québec (Paris, 16 juin 1716). Le Conseil a reçu ses lettres des 14 août, 24 et 30 octobre, 6 et 7 novembre 1715. Il ne juge pas à propos de donner des ordres pour empêcher les prêtres de passer du Canada en France lorsqu'ils y ont des affaires. Ne croit pas devoir empêcher les prêtres qui vont à Québec de loger au Séminaire; c'est même l'endroit le plus convenable. Il est à souhaiter que la bonne intelligence entre lui et le Séminaire se rétablisse. Le Conseil a bien voulu appliquer aux missions des jésuites de l'Acadie les 600 livres qui restaient du fonds de 1,500 livres distribuées annuellement dans les missions par l'évêque. A fait droit à sa proposition d'augmenter le nombre des religieuses de l'Hôpital général de huit à douze. Il a été décidé que seuls les religieux récollets de Bretagne resteraient à l'Ile-Royale; ceux qui sont dans l'Acadie resteront avec leurs habitants lorsque ces derniers passeront à l'Ile-Royale. Le Conseil ne juge pas à propos de remplacer MM. des Maizerets et Glandelet, supérieur et directeur du séminaire de Québec. C'est à lui qu'il appartient de se concerter à ce sujet avec les MM. du séminaire des Missions étrangères de Paris. (APC, OR, RS 1899, p. 493.)

Liste des personnes auxquelles le Conseil de Marine accorde le passage pour l'Ile-Royale. Trois Pères récollets; deux Frères récollets; quatre Frères de la Charité (Paris, 27 juin 1716). (APC, OR, RS 1899, p. 491.)

Le Conseil de Marine à MM. de Costebelle et Soubras, à Louisbourg (Paris, 27 juin 1716). Sa Majesté a accordé des lettres patentes aux Frères de la Charité pour leur établissement à l'Ile-Royale. L'un d'eux servira de chirurgien à l'hôpital. Il a été remis à ces religieux une somme de 1,004 livres et dix chelins pour acheter les ornements nécessaires à la chapelle. (APC, OR, RS 1899, p. 497.)

Affaires du chapitre de Québec: union des abbayes. Nomination d'un député en France. Conflits avec le chanoine de Leuze et les religieuses de la Colombe. — Sa Majesté le roi Louis XIV. Brevet par lequel il confirme la suppression des menses abbatiales et conventuelles des abbayes de l'Estrée et de Bénévent, et leur union à l'évêché et au chapitre de Québec (24 décembre 1701). Mentionné dans *Mémoire de M. Lefebvre concernant l'église cathédrale de Québec* (1714). — Bulle de Sa Sainteté le pape Clément XI qui unit les menses abba-

tiales et conventuelles des abbayes de Maubec, de l'Estrée et de Bénévent, à l'évêché, au chapitre et au séminaire de Québec (Rome, 7 septembre 1704). Cette bulle réduisait à sept le nombre des chanoines, enlevait les chapelains et enfants de chœur; donnait le revenu du chapitre aux prêtres du Séminaire, et déclarait que les sept chanoines restant seraient choisis parmi les vieux prêtres du Séminaire. Le chapitre refusa de l'accepter par un acte en date du 7 novembre 1707. (AAQ, *Correspondance manuscrite de Rome*, v. III, p. 2.) — Arrêt de Sa Majesté le roi Louis XIV. Il renvoie devant les commissaires nommés pour donner leur avis les contestations qui se sont élevées entre l'évêque et le chapitre de Québec d'une part, et les religieuses de la Colombe d'autre part (Versailles, 24 août 1711 et 2 mai 1712). — Arrêt du Conseil d'Etat du roi portant que Mgr l'évêque de Québec et le chapitre de l'église cathédrale remettront au sieur Chauvelin, maître des requêtes, tous les titres de l'érection des dits évêché et chapitre (Marly, 18 juillet 1712). (APC, MSM, RS 1899, p. 112.) — Arrêt du Conseil d'Etat qui ordonne que sur les bulles du 1er octobre 1674, portant érection de l'évêché de Québec et du chapitre de Québec, et sur le décret du sieur François de Laval (du 6 novembre 1684), il sera incessamment obtenu des lettres patentes pour être scellées et enregistrées, et confirmant en tant que de besoin les dons faits des abbayes de Maubec, de l'Estrée et de Bénévent (Versailles, 1er octobre 1712). Le roi dit que l'évêque et le chapitre continueront de jouir des menses abbatiales et conventuelles, des revenus desquelles il serait fait entre eux un nouveau partage par les commissaires, et que les religieuses de l'abbaye de la Colombe continueraient de jouir des lieux réguliers à la charge des réparations; que l'évêque et le chapitre leur abandonneraient les héritages que les commissaires arbitreraient; que l'évêque, le chapitre et les religieuses de la Colombe feraient diligence en cour de Rome pour obtenir des bulles, tant à l'effet de l'union des trois abbayes que pour autoriser la translation des religieuses de la Colombe dans l'abbaye de l'Estrée. (Les religieuses du prieuré de la Colombe avaient été transférées, vu l'extinction de ce prieuré, dans l'abbaye de l'Estrée. Cette abbaye était située dans la paroisse de Mussy, au diocèse d'Evreux; la supérieure du prieuré de la Colombe était dame Anne-Marie Hyacinthe de Belleforière; elle avait dix religieuses sous sa direction.) — Etat général du revenu temporel du chapitre de Québec (1713). Ce revenu se monte à 7,225 livres. Il est insuffisant et les chanoines demandent que le roi leur accorde une abbaye ou une pension de 4,000 à 5,000 livres. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 61.) — Délibérations du Conseil d'Etat du roi sur la nécessité d'assurer un revenu convenable au chapitre et à l'évêché de Québec, dans la Nouvelle-France (1713). Les biens de l'évêché et du chapitre de Québec consistent en l'abbaye de Bénévent, valant de rente 8,079 livres; l'abbaye de l'Estrée, 4,897l 18; l'abbaye de Maubec, 4,440 2 2; prieuré de Chechelles, 1,363 15; le prieuré d'Eue, 1,260 livres. De plus, le chapitre reçoit chaque année 1,333l 6 8 sur la somme de 4,000 livres donnée par le roi sur les états de la Nouvelle-France; le total se chiffre donc à 21,374l 1 10, dont il faut déduire 2,300l pour les religieuses de la Colombe, établies à l'abbaye de l'Estrée; le revenu net est donc de 19,074l 1 10. Cette somme de 19,074 livres n'est pas suffisante pour l'entretien d'un évêché et d'un chapitre; il serait à propos que Sa Majesté y ajoutât une somme de 3,000 livres, se réservant le droit de nommer le doyen

et le grand-chantre à cause du don qu'elle fait. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 95.) — Lettres patentes de Sa Majesté le roi Louis XIV par lesquelles il fait don au chapitre de l'église cathédrale de Québec de la somme de 3,000 livres, à prendre chaque année sur son domaine de la Nouvelle-France. Le roi déclare qu'il se réserve à lui et à ses successeurs, à perpétuité, la nomination du doyen et du premier chantre du chapitre, et que ces deux dignités ne pourront être possédées en aucun cas par des particuliers attachés à des communautés séculières ou régulières, ni aux séminaires qui sont établis dans la Nouvelle-France (Fontainebleau, 15 septembre 1713). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 93 ; APQ, *Insinuations du Conseil Supérieur*, registre D, f. 1.) — Acte d'acceptation par MM. les chanoines de la donation ci-dessus indiquée (Québec, 22 avril 1714). (AAQ, *Registre B*, p. 204.) — Acte du partage des revenus des abbayes de Maubec, de l'Estrée et de Bénévent entre l'évêque de Québec et le chapitre de l'église cathédrale (20 octobre 1713). Ce partage fait par les commissaires attribuait au chapitre les revenus de l'abbaye de Maubec, et, à l'évêque, ceux des abbayes de Bénévent et de l'Estrée, à la charge par ce dernier d'abandonner conformément à l'arrêt du 1er octobre 1712, telle portion de l'abbaye de l'Estrée aux religieuses de la Colombe que les commissaires désigneraient. (Mentionné dans : *Délibérations du Conseil de Marine concernant l'Eglise de Québec*, 17 novembre 1715.) — M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. le procureur général d'Aguesseau (Versailles, 7 mars 1714). Il comprend les difficultés qui se présentent au sujet des lettres patentes du 13 septembre 1713, par lesquelles Sa Majesté le roi fait un don de 3,000 livres au chapitre de Québec. Ces difficultés disparaîtront du moment que l'évêque et le chapitre consentiront à ce que le roi fasse lui-même les nominations qu'il s'est réservées, celles du doyen et du grand-chantre. On ne peut avoir présentement ce consentement que l'évêque et le chapitre ne refuseront certainement pas. En attendant, il pourra tout de même faire enregistrer les lettres patentes. (APC, OR, série B, v. 36-1, p. 242.) — Arrêt des commissaires nommés pour régler le différend entre le chapitre de Québec et les religieuses de la Colombe, à l'abbaye de l'Estrée, par lequel ils donnent acte au prieur et aux religieuses de leurs offres, et leur permettent de rentrer en possession de tous les biens de l'abbaye aux conditions offertes (Paris, 24 mars 1714). (Mentionné dans : *Délibérations du Conseil de Marine concernant l'Eglise de Québec*, 17 novembre 1715.) — M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Foullé de Martangis, intendant à Bourges (Versailles, 10 avril 1714). Il le prie de faire suspendre les poursuites contre le sieur de la Brosse, fermier de l'abbaye de Maubec appartenant au chapitre de Québec, jusqu'à ce que les chanoines aient chargé quelqu'un en France de prendre soin de leurs affaires. (APC, OR, série B, v. 36-1, p. 370.) — M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Lefebvre (Marly, 26 avril 1714). Il lui est très obligé pour les soins et les peines qu'il s'est donnés pour l'affaire de l'évêque et du chapitre de Québec. (APC, OR, série B, v. 36-1, p. 412.) — Arrêt du Conseil d'Etat qui ordonne qu'en conséquence du consentement du sieur évêque de Québec au rachat de la rente de 2,500 livres, dont les religieuses de la Colombe, ordre de Citeaux, transférées de Longevy à l'abbaye de l'Estrée, sont chargées à son profit, elles pourront en faire le rachat en contrat de rente sur l'Hôtel de ville de Paris, sur le pied de l'édit de 1713 (Marly, 30 avril

1714). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 113; APC, RS 1899, p. 224.) — Arrêt du Conseil d'Etat qui commet François-Michel Choplet pour, en qualité d'agent du chapitre de Québec, régir et administrer les biens que ce dernier a en France. Ces biens provenaient de la séparation qui avait été faite entre l'évêché et le chapitre de Québec des abbayes de Maubec, de l'Estrée et de Bénévent, qui leur avaient été données par le roi (Marly, 30 avril 1714). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 112; APC, RS 1899, p. 224.) — Arrêt de Sa Majesté le roi Louis XIV qui ordonne que sur la demande formulée par la prieure et les religieuses de la Colombe, pour raisons de réparations à faire aux bâtiments et héritages dépendants de l'abbaye de l'Estrée, ensemble les autres demandes que les dites religieuses pourront faire contre le sieur évêque et le chapitre de Québec, les parties se pourvoiront devant les commissaires du roi nommés à cet effet (Marly, 10 mai 1714). (APC, RS 1899, p. 114.) — Arrêt de Sa Majesté le roi Louis XIV. Il renvoie devant les commissaires nommés pour donner leur avis les contestations qui se sont élevées entre le chapitre de Québec et le chanoine Nicolas de Leuze (Marly, 4 septembre 1713 et 10 mai 1714). — Le chanoine de Leuze demandait que les procureurs du chapitre de Québec fussent condamnés à lui remettre la somme de 8,000 livres pour vingt années à lui dues du revenu de son canonicat, à raison de 400 livres par an. L'arrêt du 10 mai 1714 " ordonne que le procureur du chapitre de Québec, en France, et ceux qui en ont reçu les revenus en Canada, seront tenus de rendre compte de leurs recettes et dépenses du revenu du chapitre devant les mêmes commissaires. . . " (APC, RS 1899, p. 114.) — Le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Michel Bégon, intendant à Québec (Versailles, 17 mai 1714). Il attend les titres de propriété de tous les biens possédés par les églises et les communautés, et aussi un inventaire de tous les ornements, linge, argenterie de l'Eglise de Québec, prenant soin que rien ne soit détourné. Est informé que presque tous les chanoines étaient des prêtres du Séminaire, que leurs supérieurs changeaient quand ils voulaient. " Tout ce qui se pratique à cet égard est contraire aux intentions de Sa Majesté qui l'a fondé et à la disposition même de la 1ère bulle qui a été obtenue pour son érection. " Le roi " a nommé des commissaires pour mettre en règle les affaires de ce chapitre, faire un partage fixe et assuré des biens de l'évêché de Québec et du chapitre, et donner à cette église par un revenu proportionné la forme et la décence qu'elle doit avoir. " Ces commissaires ont fait le partage de ces biens, et Sa Majesté a nommé une personne pour recevoir le revenu de ceux qui appartiennent au chapitre. Il faudra lui envoyer les noms des chanoines avec des copies de leurs lettres de provision. De même Mgr l'évêque devra préparer des statuts pour ce chapitre, lesquels seront envoyés à Rome pour l'obtention de nouvelles bulles. Sa Majesté a fait elle-même préparer des statuts dont il lui envoie une copie; M. Bégon verra que le nombre des chanoines a été réduit à douze. " On a cru qu'il convenait de toute manière que les fonctions curiales de l'église de Québec fussent attachées à une dignité, et que la même personne fût toujours curé de la ville, cela convenant bien mieux à l'édification des peuples que de faire faire alternativement les fonctions de curé à une dignité ou à un chanoine. Pensant de cette manière, on a cru qu'il fallait l'unir à la première dignité, et elle l'est par les statuts au doyen. " Le roi aidera les chanoines à construire une maison où ils pour-

ront se loger. Mgr l'évêque devra examiner le projet des statuts qu'il envoie et les renvoyer sans n'en rien changer. Il espère que ce dernier aidera M. Bégon en tout cela. (APC, OR, RS 1899, p. 466.) — M. le comte Jérôme de Pontchartrain à Mgr l'évêque de Québec (Versailles, 17 mai 1714). Les commissaires nommés par le roi ont fait le partage des biens entre l'évêché et les religieuses de l'Estrée. Elles ont demandé à faire le rachat de la rente de 2,000 livres due à l'évêché, ce qui a été accordé. Le revenu de l'évêque sera distinct de celui du chapitre. Aidera M. Bégon à préparer les statuts nouveaux du chapitre; cela est nécessaire pour obtenir les bulles que le roi demandera en son nom. A fait don de 3,000 livres au chapitre. (APC, OR, RS 1899, p. 466.) — Arrêt du roi par lequel il ordonne que toutes les contestations concernant les biens de l'Eglise de Québec seront renvoyées devant les commissaires, afin que ceux-ci donnent leur avis (Versailles, 21 mai 1714). (Mentionné dans: *Délibérations du Conseil de Marine sur les affaires de l'Eglise de Québec*, 17 novembre 1717.) — M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Lefebvre, à Paris (Marly, 29 mai 1714). Il envoie à l'abbé Bignon, président des commissaires, l'arrêt du 21 mai 1714, par lequel le roi "évoque à sa personne et renvoie devant les commissaires la demande intentée par M. l'archevêque de Tours contre l'abbé de l'abbaye de Maubec, et toutes celles qui pourront naître au sujet de l'affaire de l'Eglise et du chapitre de Québec." (APC, OR, série B, v. 36-2, p. 460.) — M. Lefebvre, procureur des commissaires. Mémoire concernant l'Eglise cathédrale de Québec présenté à Sa Sainteté le pape Clément XI (1713). On y raconte les différentes phases de l'établissement de l'évêché et du chapitre de Québec: en 1674, érection de l'évêché; en 1684, du chapitre. Les lettres patentes du roi, en 1674, unissant les menses abbatiale et conventuelle des abbayes de l'Estrée et de Bénévent à l'évêché et au chapitre; cette union confirmée par un brevet du roi, le 24 décembre 1701. Les bulles de 1704 et de 1706 du pape renferment des clauses contraires aux intentions du roi: 1° il y est dit que l'union doit être faite aussi en faveur du Séminaire; 2° on y attribue à l'évêque seul la nomination des chanoines; le roi s'est réservé la nomination du doyen et du grand-chantre; 3° on y dit que les bénéfices de l'Eglise seront affectés aux missionnaires du séminaire de Québec hors d'état de servir; 4° on y diminue le nombre des chanoines. Il est donc nécessaire d'émettre de nouvelles bulles conformes aux intentions du roi, et selon la teneur des lettres patentes du roi en date du 15 septembre 1713. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 63.) — Mémoire de l'abbé Bignon, président des commissaires, au sujet de l'affaire de l'évêché et du chapitre de Québec (1713). M. de Montigny a présenté un mémoire au pape où il dit qu'il renonce aux 2,000 livres que le séminaire de Québec doit prendre sur le revenu des abbayes de Maubec, de l'Estrée et de Bénévent. On demande par qui il a été réglé que le Séminaire pouvait prendre cette somme. C'est par erreur que dans les bulles de 1704 et 1706, il a été dit que l'union des abbayes était faite à l'évêché, au chapitre et au séminaire de Québec. Le chapitre et l'évêque n'ont pas un revenu suffisant; le Séminaire a plus de 15,000 livres de rentes; il a quatre ou cinq bénéfices dépendant de l'abbaye de Maubec; les missionnaires (4) qu'ils envoient chez les sauvages, de même ceux qui sont à la Louisiane (3) sont payés par Sa Majesté; celui qui est chez les Micmacs reçoit

300 livres chaque année. Sa Majesté donne annuellement 2,000 livres pour les prêtres usés, que le Séminaire a touchées jusqu'à maintenant. Les prêtres qui résident au Séminaire ne lui sont pas à charge puisqu'ils ont presque tous des dignités ou des canonicats dans le chapitre. Il est vrai qu'ils ne pourront à l'avenir faire partie du chapitre : le Séminaire a des rentes suffisantes pour les entretenir. M. de Montigny dit qu'il appartient au pape d'exclure des canonicats les prêtres qui appartiennent aux communautés. On se demande s'il parle au nom des prêtres de Saint-Sulpice. Ceux-ci ont renoncé à cet office. Cette exclusion est mentionnée dans les lettres patentes du roi (septembre 1713) par lesquelles il fait don de 3,000 livres au chapitre de Québec. Ce don a été accepté par le chapitre. Sa Majesté veut qu'aucun canonicat ne soit conféré à des ecclésiastiques attachés à une communauté, et cela est conforme à l'usage suivi en France où des prêtres attachés à une communauté ne peuvent posséder des bénéfices. Le séminaire de Québec ne peut exiger que les prêtres qui le composent aient des bénéfices, ce n'est pas juste. Ce n'est pas parce qu'ils sont jugés incapables d'être chanoines qu'on demande de les exclure du chapitre, mais parce que cela n'est pas compatible avec les charges qu'ils remplissent dans le Séminaire. Ce n'est donc pas sans raison que l'on sollicite de nouvelles bulles où l'on dira que les revenus de l'abbaye ne seront partagés qu'entre l'évêché et le chapitre, que les bénéfices de ce chapitre ne seront pas possédés par des ecclésiastiques qui vivent en communauté, ou par des prêtres qui ne sont plus en état de servir. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 101.) — M. le comte Jérôme de Pontchartrain à M. Lefebvre, procureur général des commissaires (Fontainebleau, 8 octobre 1714). Il a reçu le mémoire qu'il a trouvé fort bien, ainsi que M. l'abbé Bignon. Il a donné ordre à M. Raudot de l'examiner avec M. Lezinot, afin de savoir s'il est rédigé de manière à être envoyé à Rome. " Je vous suis obligé de l'exactitude et de la vivacité avec laquelle vous avez fait et fini ce mémoire. " (APQ, OR, série B, v. 36-2, p. 659.) — Mgr de Saint-Vallier. Statuts concernant l'organisation du chapitre de Québec (Québec, 11 septembre 1714). 1° Du nombre des dignités, chanoines et autres officiers de l'Eglise ; 2° de l'office canonical et de l'habit des chanoines et de ceux qui assistent à l'office ; 3° du doyen, de l'office paroissial et de tout ce qui concerne la paroisse ; 4° de la fabrique de la paroisse et des marguilliers ; 5° du gouvernement du chapitre tant pour le spirituel que pour le temporel ; 6° distribution des revenus ; 7° de la demeure du doyen, dignités, chanoines et autres officiers de l'Eglise. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 2 ; *Copies de lettres*, v. II, p. 249.) — Sa Majesté le roi Louis XIV à Sa Sainteté le pape Clément XI (sans indication de date ni de lieu — 1714?). Les bulles données à Rome en 1704 et en 1706 unissant les menses abbatiale et conventuelle des abbayes de Maubec, de l'Estrée et de Bénévent à l'évêché, au chapitre et au séminaire de Québec. Elles sont contre la teneur du décret qui unit les dites menses à l'évêché et au chapitre et non au Séminaire. De plus, elles réduisent les dignités du chapitre à une seule au lieu de cinq, et les chanoines à six au lieu de douze, comme il l'avait déterminé ; enfin, les canonicats sont affectés aux prêtres du Séminaire, ce qui est aussi contraire à ses intentions. Il supplie donc Sa Sainteté d'accorder de nouvelles bulles unissant les menses des dites abbayes à l'évêché et au chapitre, et non au Séminaire. Il désire, en outre, que le nouveau chapitre soit

composé d'un doyen et d'un chantre dont la nomination appartiendra au roi ; l'évêque de son côté nommera l'archidiacre, le théologal, le pénitencier et douze chanoines dont cinq seront unis à perpétuité aux cinq dignités dont la nomination appartiendra à l'évêque, à l'exception du doyen et du chantre. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 61.) Inclus : *Mémoire de M. Lefebvre concernant l'Eglise cathédrale de Québec* et *Etat général du revenu du Chapitre.* — Brevet par lequel le roi a consenti à la suppression et extinction des titres des abbayes de Maubec, de l'Estrée et de Bénévent, et aussi à la suppression des menses abbatiale et conventuelle des dites abbayes, pour les revenus en être incorporés aux menses épiscopale et capitulaire de l'Eglise cathédrale de Québec (Fontainebleau, 22 septembre 1714). (APC, MSM, RS 1899, p. 114.) — Inventaire des titres et papiers concernant l'établissement de l'évêché, d'un chapitre et de la cure de Québec (1715). Fait par Dubreuil, notaire à Québec. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 64.) — Procédures à suivre en l'officialité du diocèse de Limoges pour la réunion canonique de l'abbaye de Bénévent à l'évêché de Québec. A propos de deux consultations faites par M. Nouët et présentées par Mgr de Saint-Vallier (1715). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. II, p. 97.) — Sa Majesté le roi Louis XIV. Arrêt qui renvoie par-devant les commissaires, nommés par Sa Majesté le 10 mai 1714, la requête présentée par M. de Leuze, prêtre et chanoine de l'Eglise cathédrale de Québec (Versailles, 1er avril 1715). M. de Leuze demandait que MM. Tremblay, Thiberge, de Brisacier et autres procureurs du chapitre de Québec fussent condamnés à lui remettre la somme de 8,000 livres à lui due, du revenu de son canonicat. Le roi, par son arrêt du 4 septembre 1713, avait renvoyé cette pétition devant les commissaires chargés de régler les affaires du chapitre. Il la renvoie de nouveau devant les commissaires nommés par l'arrêt du 10 mai 1714. (APC, OR, RS 1899, p. 475.) — Arrêt de Sa Majesté le roi qui renvoie la requête présentée par les doyen et chanoines du chapitre de Québec, par-devant les commissaires nommés par Sa Majesté le 10 mai 1714 (au Louvre, 1er avril 1715). Les membres du chapitre demandaient que la nomination du sieur Choplet (30 avril 1714), pour gérer les biens du chapitre en France, fût révoquée, vu qu'ils avaient chargé l'un d'eux, M. Thomas Thiboult, grand pénitencier, lequel venait de traverser en France pour gérer et administrer ces biens. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 178.) — Délibérations du Conseil de Marine (sur un mémoire de M. Lefebvre), au sujet des affaires du chapitre de l'Eglise cathédrale de Québec (Paris, 17 novembre 1715). Résumé des différents arrêts du roi concernant le chapitre. Mesures à prendre pour assurer l'ordre établi dans l'Eglise de Québec et pour prévenir les abus : 1° demander des bulles à Rome pour consommer les unions des abbayes ; 2° demander compte aux supérieur et directeurs du séminaire des Missions étrangères de Paris de la gestion du revenu du chapitre de Québec, de ce qu'ils ont reçu en France et au séminaire de Québec, de l'emploi de ces revenus ; 3° régler les contestations qui peuvent naître au sujet des biens dépendant de cette Eglise. Il faudra probablement nommer une nouvelle commission pour voir à l'exécution des arrêts, à l'administration des revenus des abbayes, à la surveillance des dépenses. On pourrait peut-être donner de nouveaux pouvoirs aux commissaires en fonction. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 184.) — Arrêt du Conseil d'Etat qui commet des commissaires pour juger

en dernier ressort les contestations entre le sieur de Leuze et les sieurs Thiberge, de Brisacier et Tremblay, procureurs du chapitre de Québec, et en général toutes les contestations nées et à naître, qui doivent être portées devant les commissaires nommés par l'arrêt du 10 mai 1714, en exécution du dit arrêt, et de ceux des 24 mai 1714, 1er avril et 5 août de la présente année (Marly, 19 novembre 1715). Les commissaires nommés furent les abbés Bignon, Foucault de la Houssaye, Trudaine, abbé de Pomponne, la Bourdonnaye, conseiller d'Etat, et le sieur Raudot, intendant de la Marine. M. Lefebvre restait procureur général des commissaires. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 188.) — Arrêt en dernier ressort des commissaires nommés par le roi pour régler les affaires du chapitre de Québec (Paris, 11 janvier 1716). Par cet arrêt "MM. Brisacier, Thiberge et Tremblay sont condamnés à rendre compte dans un mois, et cependant par provision les condamne en 1,000 livres d'amende au profit du sieur de Leuze." (Mentionné dans les *Délibérations du Conseil de Marine concernant les affaires du chapitre de Québec*, 23 juin 1716.) — Délibérations du Conseil de Marine et arrêt du roi concernant les affaires du chapitre de Québec (Paris, 23 juin 1716). "Sa Majesté ordonne que sur les requêtes en opposition à l'arrêt du 19 novembre 1715 et arrêts antérieurs, les parties se pourvoiront devant les commissaires nommés par celui du 19 novembre 1715, pour être par eux examinés s'il y a lieu d'admettre les dites requêtes en opposition pour y être par les dits commissaires statués ainsi qu'il appartiendra." (APC, MSM, RS 1899, p. 117.) — Mémoire au sujet de l'arrêt du Conseil de Marine rendu le 23 juin 1716, et sur l'opposition du chapitre de Québec à trois arrêts du même Conseil (ni daté ni signé). Le mémorialiste "représente que les commissaires ne sont pas en état de se prononcer sur l'opposition dont le jugement leur est renvoyé par cet arrêt, puisque cette opposition attaquant différents arrêts en commandement rendu par le roi, Sa Majesté seule est en droit de prononcer sur une pareille requête." (APC, CGC11, R 1886, p. LII.) — Arrêt du Conseil d'Etat qui renvoie les contestations du sieur de Leuze par-devant les commissaires, nonobstant l'arrêt du Conseil du 23 juin 1716 (Paris, 11 juillet 1716). (APC, *Arrêts et décisions*. . . C11, v. 8, p. 111½.) — Jugement des commissaires à l'égard du paiement des décimes dus par le chapitre de Québec (Paris, septembre 1716). (APC, *Arrêts et décisions*. . . C11, v. 8, p. 113½.)

Mgr de Saint-Vallier. Lettre aux RR. Frères Dominique de la Marche, supérieur des Récollets de la province de Saint-Denis, et Gratien Raoul, supérieur des Récollets de la province de Bretagne, desservant l'Ile-Royale, au sujet de deux prêtres étrangers et du retranchement de quelques fêtes (Québec, 9 juillet 1716). (AAQ, *Registre C*, p. 13.) Publiée dans *Mandements, etc., etc., des évêques de Québec*, v. I, p. 458.

Mgr de Saint-Vallier. Mandement promulguant la constitution *Unigenitus* (Québec, sans indication de date, 1716). (AAQ, *Registre C*, p. 116.)

Mémoire touchant le patronage des cures établies au Canada (1716). Le roi a accordé le patronage à ceux qui voudront construire des églises sans les obliger à les doter. Il serait beaucoup plus convenable d'obliger les patrons à les doter; cela aurait l'avantage de suppléer à l'insuffisance des dîmes; on pourrait mettre cette dotation à 300 livres. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 106; APC, CGC11, R 1887, p. CXCVII.)

Le Conseil de Marine à M. de Beauharnois à La Rochelle (Paris, 30 septembre 1716). Il accorde le passage sur les vaisseaux du roi en partance pour la Louisiane, à trois Pères jésuites qui vont missionnaires chez les Yasous, à Ouabache et aux Illinois. (APQ, OR, série B, v. 38, p. 349.)

Mgr de Saint-Vallier. Mandement à l'occasion de la mort de Louis XIV (Québec, 4 octobre 1716). Publié dans *Mandements, etc., etc., des évêques de Québec*, v. I, p. 490.

Mgr de Saint-Vallier. Acte de la tonsure du R. P. Jean Danielou, jésuite; du sous-diaconat de Jean-Baptiste Arnaud; du diaconat de M. Dominique Thaumur; de la prêtrise de M. François Jullien (dans la chapelle de l'Evêché, 4 octobre 1716). (AAQ, *Registre C*, pp. 8-9.)

MM. de Vaudreuil et Bégon au président du Conseil de Marine (Québec, 11 octobre 1716). "... Mgr l'évêque a été malade depuis l'arrivée des vaisseaux du roi. Nous nous informerons des difficultés qu'il peut avoir avec son séminaire et nous ferons tout ce qui dépendra de nous pour les concilier..." (APC, CGC11, R 1886, p. L.)

Mémoire du roi pour servir d'instruction au sieur Couillard de Lespinay, nommé gouverneur de la Louisiane à la place de M. de Lamothe-Cadillac (Paris, 20 octobre 1716). M. de Lespinay verra à ce que la construction de l'église commencée il y a trois ans à l'île Dauphine soit terminée. Les cures de la Louisiane sont desservies par les prêtres des Missions étrangères de Paris. Le roi leur donne annuellement une gratification de 1,500 livres; de plus, 600 livres leur sont aussi accordées pour l'entretien d'un aumônier, de sorte que ces messieurs reçoivent 2,100 livres pour l'entretien de trois prêtres. Les prêtres du séminaire de Québec qui sont en mission chez les nations sauvages reçoivent annuellement 3,000 livres. (APC, OR, RS 1899, p. 498.)

Mémoire du roi au sieur de Lespinay, gouverneur, et à M. Hubert, commissaire ordonnateur, à la Louisiane (Paris, 28 octobre 1716). Les jésuites, missionnaires aux Kaskaskias, ont demandé une concession de 4 lieues de terrain autour de l'église qu'ils ont fait construire en cet endroit. Examineront s'il convient d'accorder une telle étendue de terrain. Sa Majesté avait fait choix des Pères jésuites pour aller comme missionnaires chez les Arkansas et à Ouabache. Comme on n'établira pas de poste chez les Arkansas, le missionnaire désigné pour aller en cet endroit ira chez les Yasous avec M. de Bienville. (APC, OR, RS 1899, p. 498.)

Mgr de Saint-Vallier. Nouvelles lettres de provisions pour la cure de Notre-Dame de Québec, en faveur de M. Thomas Thiboult (Québec, 30 octobre 1716). Acte de prise de possession de la cure de N.-D. de Québec, par M. Thomas Thiboult (Québec, 3 novembre 1716). (AAQ, *Registre B*, p. 236.)

Mgr de Saint-Vallier. Lettres nommant M. Galvin Calvarin promoteur de l'officialité dans le chapitre de Québec (Québec, 30 octobre 1716). (AAQ, *Registre B*, p. 244.)

M. de Costebelle au R. P. Justinien (Durand), récollet (Louisbourg, 1er novembre 1716). Le Père Dominique de la Marche est arrivé à Port-Toulouse; il doit s'occuper du projet de faire émigrer les Acadiens à l'Ile-Royale. (APC, CGC11, *Acadie*, p. CCLVII.)

M. de Vaudreuil au Conseil de Marine, à Paris (Québec, 2 novembre 1716). Lettre dans laquelle il dit: " Le sieur Hertel de Cournoyer, à qui j'ai parlé des plaintes faites contre M. de Gallifet, m'a assuré qu'il n'avait aucun sujet de se plaindre de ce dernier et que les plaintes venaient de la part du Sr Hertel, son père, qui avait été induit à les faire par les sollicitations de Mgr l'évêque. . . " (APC, CGC11, R 1886, p. L.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de provision de la cure de Saint-Charles-de-Charlesbourg, en faveur de M. Pierre Le Boulanger (Québec, 8 novembre 1716). Acte de prise de possession de la cure de Charlesbourg par M. Pierre Le Boulanger. (AAQ, *Registre B*, p. 241.)

M. de Vaudreuil à M. le comte de Maurepas (Québec, 13 novembre 1716). Deux Pères récollets desservent la cure des Trois-Rivières. Il croit qu'il vaudrait mieux y mettre un prêtre séculier. On pourrait y placer un des curés qui ne sont plus en état de servir et, avec la pension de 400 livres qui est attribuée à ces curés et les dîmes, il aurait un revenu convenable. Il faudrait lui donner un vicaire. Le Conseil de Marine devra demander à Mgr l'évêque de faire des cures fixes comme aussi de ne pas marier les officiers et les soldats sans permission. Le roi a le privilège de choisir lui-même le curé des Trois-Rivières. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 123.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de la nomination de M. Jean-Baptiste Gaultier de Varennes comme chanoine et grand pénitencier du chapitre de Québec (Québec, 14 novembre 1716). Acte de prise de possession de son canonicat par M. Jean-Baptiste Gaultier de Varennes (Québec, 26 novembre 1716). (AAQ, *Registre B*, p. 239.)

Frère Dominique de la Marche, récollet, vicaire général. Acte d'abjuration et de profession de foi du sieur Pierre Bonfils, de l'Ile-Royale. Fait en présence du Frère Bruno Sauvé et M. Pétrimoulx, prêtre, de passage (Port-Dauphin, Ile-Royale, 14 novembre 1716). (AAQ, *Registre C*, p. 15.)

Mgr de Saint-Vallier. Il déclare qu'il s'oppose à la nomination comme chanoine honoraire de M. Thiboult, curé de la cathédrale de Québec, à toutes les délibérations faites jusqu'alors " touchant le revenu qui doit être donné en gros à chaque chanoine et en distributions pour l'assistance au chœur, et à la nomination " faite par les chanoines " de quatre enfants de chœur pour remplir la charge de chantres, et à ce qui a été réglé pour la sacristie ", lesquelles délibérations il déclare nulles, ayant été faites sans sa participation. Il défend aux chanoines de faire de nouveaux règlements sans sa participation (Québec, Hôpital général, 9 décembre 1716). La présente opposition signifiée au chapitre en la personne de M. Glandelet, son doyen, par M. Armand Ulric, le 10 décembre 1716. (AAQ, *Registre C*, p. 112.)

1717

Prieuré de Bienavant. — Paroisse de Mehun (1717). Arrentement de deux boisselées de terre moyennant un prix annuel de deux livres, par messire Laurent Grignon, prêtre, curé de la paroisse de Pouligny, comme fondé de pouvoirs de messire Henri-Jean Tremblay, son oncle, prêtre, directeur du séminaire des Mis-

sions étrangères, à Paris, procureur général des directeurs et supérieurs des Missions étrangères de Québec, en la Nouvelle-France, et titulaire du prieuré de Bienavant, paroisse de Pouligny. (Archives départementales de France-Indre, série G-793. Indiqué par Edmond Roy, *Archives de France relatives à l'Histoire de la Nouvelle-France*, Ottawa, 1911, p. 130.)

Acte du diaconat de MM. Paul-Armand Ulric et Jean-Baptiste Arnaud; de la prêtrise de MM. Dominique-Antoine Thaumur et Joseph Chasle (dans la chapelle de l'Hôpital général de Québec, 20 février 1717). (AAQ, *Registre C*, p. 10.)

Délibérations du Conseil de Marine sur les demandes de M. René de Breslay, missionnaire (Louvre, 23 février 1717). Raconte au long tout ce qu'il a fait pour établir la mission des sauvages Nipissings. Il s'est rendu en France en 1713, et, à son retour en 1714, il a conduit avec lui un prêtre pour lui servir d'assistant; il demande qu'on lui accorde une gratification de 800 livres pour ce prêtre, et qu'on lui donne à lui-même le moyen de subvenir aux besoins de sa mission. Le Conseil croit qu'en outre de la pension de 400 livres, on doit continuer à M. de Breslay la gratification de 500 livres. (APC, CGC[11], R 1886, p. LV.)

Délibérations du Conseil de Marine sur les lettres de Mgr de Saint-Vallier (Louvre, 26 février 1717). Lettre du 7 octobre 1716. 1° S'il a fait mention dans ses lettres de 1715 des petites contestations qu'il a avec les directeurs du séminaire de Québec, c'est parce qu'il en avait reçu l'ordre de feu le roi qui voulait faire des règlements propres à établir la subordination des ecclésiastiques inférieurs et du Séminaire envers l'évêque; 2° comme il manque de prêtres séculiers pour les cures, il a demandé aux Pères Récollets de remplir ce ministère, mais ils ne sont pas assez nombreux pour y suffire; 3° il consent à ce que les curés logent au Séminaire lorsqu'ils viennent en ville, mais à la condition qu'ils n'y demeurent pas et que cela ne les rende pas indépendants envers l'évêque; 4° le Conseil a permis d'augmenter de quatre le nombre des religieuses de chœur de l'Hôpital général; il faudrait de plus deux sœurs converses. Il n'y a pas d'inconvénient à augmenter le nombre des religieuses dans les communautés, les filles étant beaucoup plus nombreuses dans la colonie que les garçons. Celles-ci ne trouvant pas à se marier se débauchent. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec sont au nombre de soixante; elles sont de trente à trente-six chez les Ursulines et les Hospitalières de Montréal; de sorte qu'il n'y a pas plus de cent cinquante religieuses dans les cinq communautés; 5° si le Conseil n'accorde plus de pension aux veuves et aux enfants des officiers, il y aura beaucoup de pauvreté dans la colonie. Il faudrait envoyer un plus grand nombre de prêtres sulpiciens qui étant plus nombreux pourraient desservir un plus grand nombre de cures dans le gouvernement de Montréal; 6° il a établi deux hôpitaux, l'un à Québec et l'autre aux Trois-Rivières, qui lui ont coûté plus de 400,000 livres; il regrette que ces deux hôpitaux ne reçoivent aucune gratification du roi. Les gratifications pour l'Hôtel-Dieu de Québec et celui de Montréal sont partagées d'une manière fort inégale: le premier recevant 5 à 6,000 livres, le second, seulement 2,000. Le Conseil a répondu à ses diverses demandes par sa lettre du 16 janvier 1717. — Lettre de Mgr de Saint-Vallier, du 20 octobre 1716. Il dit que l'intendant M. Bégon remplit sa charge avec beaucoup de zèle; le roi devrait lui donner davantage vu la cherté des vivres dans le pays. Il

faudrait faire des réparations immédiates à l'Hôtel-Dieu de Québec qui tombe en ruines; il espère que le Conseil aidera cette communauté, et qu'il donnera aussi des ordres pour rétablir la subordination du corps ecclesiastique à l'évêque. Il n'a pas à se plaindre des jésuites et des récollets, mais des prêtres séculiers. C'est l'évêque qui a été établi pour conduire les ecclésiastiques et non pas le séminaire de Québec. Ce Séminaire, d'ailleurs, rend de grands services, et l'on devrait lui accorder quelques gratifications pour remplacer celles qu'on lui a enlevées. Le Conseil le prie de spécifier les moyens qu'on pourrait prendre pour maintenir la subordination des ecclésiastiques. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 113.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de la nomination comme chanoine de M. Paul-Armand Ulric, diacre (Québec, 1er mars 1717). Acte de prise de possession de son canonicat par M. Paul-Armand Ulric (Québec, 2 mars 1717). (AAQ, *Registre B*, p. 242.)

Délibérations du Conseil de Marine sur la lettre de M. de Vaudreuil en date du 13 novembre 1716, au sujet de la cure des Trois-Rivières (Louvre, 2 mars 1717). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 149.)

Délibérations du Conseil de Marine sur la lettre de la R. Mère de Saint-Joseph, en date du 14 novembre 1716, où elle demande qu'on lui permette d'augmenter le nombre des religieuses de l'Hôpital général de Québec. Le Conseil répond que l'on pourra admettre deux sœurs converses, rien de plus (Louvre, 7 mars 1717). (APC. CGC11, R 1886, p. LI.)

Lettres patentes de Sa Majesté le roi Louis XV permettant d'augmenter de deux les sœurs converses de l'Hôpital général de Québec (Paris, 9 mars 1717). Le feu roi Louis XIV aurait permis au mois de mars 1692 l'établissement d'un hôpital général à Québec. Il déclara par son arrêt du 31 mai 1701 que les religieuses qui y résideraient seraient au nombre de dix y compris la supérieure, avec en plus deux sœurs converses. Sa Majesté Louis XV a permis, par de nouvelles lettres patentes en date du 5 mai 1716, d'augmenter de quatre le nombre des sœurs professes. Il permet par les présentes lettres que le nombre des sœurs converses soit augmenté de deux. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 143; APC, OR, série B, v. 39, p. 191.)

Au sujet des prêtres malades et invalides. — Mémoire du séminaire de Québec au sujet des prêtres qui ne sont pas en état de servir (1716). Le roi a accordé il y a environ trente ans 2,000 livres qu'il appliqua au Séminaire à la condition que les prêtres de cette maison se chargeraient de la subsistance des curés devenus invalides. Le Séminaire a joui paisiblement de cette libéralité jusqu'en 1692. Mgr de Saint-Vallier voulut alors disposer lui-même de cette somme de 2,000 livres. Cette contestation fut dirimée par les règlements de 1692 et 1693. Le Séminaire continua à disposer de cette somme jusqu'en 1714. De nouvelles difficultés étant survenues, on convint alors que, si le Séminaire touchait la dite somme de 2,000 livres, il en donnerait une portion à différents curés choisis par l'évêque, ce qui fut exécuté. Les directeurs du Séminaire protestent contre cette manière d'agir parce que cette somme a été donnée pour être distribuée aux invalides et non pas à ceux qui sont encore en état de rendre service; qu'elle n'est pas destinée pour ceux qui ont actuellement des cures, puisqu'ils retirent un revenu suffisant des dîmes; que la dite somme n'est réservée qu'à ceux qui se retirent au Séminaire. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 112.) — M. de Vaudreuil, gouverneur. Mémoire

à M. le comte de Maurepas, touchant la subsistance des curés usés (Québec, 8 novembre 1716). Il répond à l'article de la lettre du Conseil en date du 15 juin 1716, au sujet des 2,000 livres pour l'entretien des curés usés. L'évêque et le Séminaire lui ont présenté des mémoires; ils se sont entendus entre eux pour le partage de la présente année. L'évêque a disposé de 700 livres en faveur de plusieurs curés, et le Séminaire a touché 1,300 livres. Les curés lui ont aussi fait des représentations dans un mémoire qu'il envoie. Le partage des 2,000 livres ne devraient être laissé ni à l'évêque, ni au Séminaire. Ce fonds devrait être partagé en cinq pensions de 400 livres chacune pour cinq curés, laquelle somme leur serait remise par le fermier du domaine; on devrait avoir égard dans cette distribution aux curés qui préfèrent rester dans leur ancienne paroisse et aider leurs successeurs plutôt qu'aux prêtres qui se retirent dans les communautés et qui ont déjà des bénéfices. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 107). — Mémoire des curés concernant la subsistance de ceux qui ne sont plus en état de servir, à M. le comte de Maurepas (1716) (présenté par un curé au nom de ses confrères). Il le prie de ne pas permettre que l'on change la distribution des 2,000 livres données par le roi pour l'entretien des curés malades et infirmes. Il faut s'en tenir pour cette distribution à ce qui a été réglé en 1692 et 1693, c'est-à-dire que la somme de 2,000 livres serait partagée entre cinq curés invalides. L'on devrait déterminer que ces cinq pensions seront assurées pour la vie à ceux à qui elles seraient assignées. Il ne faudrait pas obliger ces cinq curés à demeurer dans des communautés, soit au séminaire de Québec, soit à celui de Montréal. S'il arrivait qu'il ne se trouvât pas le nombre de cinq curés pour participer à ces pensions, on pourrait donner la balance des 2,000 livres au séminaire de Québec pour le récompenser des dépenses qu'il fait en recevant les curés pour leur retraite annuelle. Citation des règlements de 1692 et 1693, déterminant l'emploi des 2,000 livres pour l'entretien des curés usés. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 108; APC, CGC[11], R 1887, p. CXCVII.) — Mémoire de M. Philippe Boucher, curé de la Pointe-Lévis, à M. de Vaudreuil, sur l'emploi des fonds pour la subsistance des curés (sans indication de date, 1716?). A l'égard des 1,600 livres que le roi accorde pour suppléer au défaut des dîmes dans les paroisses où elles ne sont pas encore suffisantes, il lui semble que cette somme ne devrait être donnée qu'aux curés qui desservent actuellement ces paroisses et non pas seulement à ceux qu'on indique sur l'état de distribution. Il faudrait de plus avoir un compte rendu des dîmes qui se payent dans chaque paroisse. Pour ce qui est du fonds de 2,000 livres destiné aux curés qui ne sont plus en état de servir, il lui semble qu'on devrait suivre rigoureusement le règlement que le roi a fait sur ce sujet (1693), partageant cette gratification en cinq pensions de 400 livres chacune. Ce fonds devrait être distribué par le fermier du domaine, sans imposer à ces curés l'obligation de demeurer dans une communauté. De même le fonds affecté à la construction des églises devrait être distribué après le compte rendu d'une enquête sérieuse sur les besoins les plus pressants. Ce fonds devrait être donné de même par le fermier du domaine, aux curés et aux marguilliers des paroisses indiquées dans le compte rendu. Enfin, les 500 livres, destinées à l'achat des remèdes pour les malades pauvres des campagnes, ne devraient pas être données aux communautés qui en profitent pour faire du commerce, mais remises à quelqu'un

qui se chargerait lui-même de l'achat de ces remèdes et qui les distribuerait suivant un mémoire préparé par une personne qui connaît les remèdes les plus nécessaires aux malades de la campagne. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 124.) — Arrêt du Conseil de régence au sujet des prêtres du Canada qui ne sont plus en état de servir (Versailles, 9 mars 1717). Le roi Louis XIV a accordé une somme de 2,000 livres pour l'entretien des prêtres usés au Canada ; cette somme était remise au supérieur du Séminaire. En 1692, Mgr de Saint-Vallier ayant voulu s'en emparer, le roi décida par le règlement de 1693 que l'évêque aurait seul le choix de cinq prêtres invalides qui se partageraient les 2,000 livres dont le séminaire de Québec prendrait soin, sans qu'ils aient la liberté d'aller ailleurs. Le Séminaire continua à toucher cette somme jusqu'en l'année 1714 ; ce qui a été cause de nombreuses contestations entre le supérieur du Séminaire et l'évêque " lesquelles ils ont terminé pour les années échues en partageant cette somme. " Le supérieur se plaint de ce que l'évêque veut s'approprier les 2,000 livres qu'il distribue aux prêtres qui sont dans les cures. L'évêque répond que, si cette somme est remise au supérieur du Séminaire, les curés invalides ne pourront en profiter, sachant que depuis trente ans deux curés seuls ont consenti à se retirer au Séminaire ; de plus, si l'on oblige les curés usés à aller vivre au Séminaire pour jouir de la faveur du roi, la plupart des paroisses resteront sans prêtres et abandonnées ; le séminaire de Montréal fournit aussi un bon nombre de curés et ceux-ci seront privés de la gratification du roi parce qu'ils ne consentiront pas à aller au séminaire de Québec. M. de Vaudreuil écrit qu'il ne faudrait laisser cette somme, ni à la disposition de l'évêque, ni à celle du Séminaire. Il dit qu'il faudrait la partager en cinq pensions de 400 livres chacune, pour cinq curés choisis par l'évêque, le gouverneur et l'intendant, et qui pourraient demeurer dans leurs cures et être préférés à ceux qui ont des bénéfices. Les curés demandent la même chose. Le Conseil de régence décide : " Que M. l'évêque de Québec sera maître de la distribution des 2,000 livres portées sur l'Etat du Domaine, pour l'entretien des prêtres et missionnaires invalides de la colonie, sans qu'il puisse employer ce fonds à aucune autre dépense telle qu'elle puisse être, à condition que les dites 2,000 livres seront divisées en six pensions de 300 livres chacune et une de 200 livres. Les curés usés et invalides qui voudront demeurer dans leurs cures seront préférés aux autres, sans obliger aucun prêtre ou curé à qui cette pension sera accordée de résider au séminaire de Québec. Quand il n'y aura pas assez de curés usés ou invalides pour consommer cette somme de 2,000 livres, l'excédent restera entre les mains de M. l'évêque pour être employé l'année suivante conformément à cette disposition. " Confirmation du dit arrêt par le roi, le 9 mars 1717. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 146 ; APC, OR, série B, v. 39, p. 192.)

Mgr de Saint-Vallier. Ordonnance sur le refus de l'absolution à ceux qui ne paient pas la dîme (Québec, 14 avril 1717). (AAQ, *Registre C*, p. 118). Publiée dans *Mandements, etc., etc., des évêques de Québec*, v. I, p. 491.

M. Michel Bégon, intendant. Ordonnance qui oblige les habitants des seigneuries de la Chevrotière et des Grondines qui sont dans l'étendue de la paroisse (Deschambault) dont le sieur Jean Ménage est curé, de lui payer les dîmes qui lui sont dues à peine de 10 livres d'amende (Québec, 21 mai 1717). (AAQ, *Ordonnances des Intendants*, cahier 6.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de la prêtrise de M. Jean-Baptiste Arnaud (dans la cathédrale de Québec, 22 mai 1717). (AAQ, *Registre C*, p. 10.)

Mgr de Saint-Vallier. Mandement pour condamner les mariages à la gaumine (Québec, 24 mai 1717). (AAQ, *Registre C*, p. 12.)

Le Conseil de Marine à Mgr l'évêque de Québec (Paris, 31 mai 1717). Le Conseil a reçu ses lettres du 1er août, 7 et 20 octobre 1716. L'intention du roi, en accordant des lettres d'établissement à l'Ile-Royale aux Récollets de la province de Bretagne, n'a pas été faite dans le but de l'empêcher de choisir des prêtres pour les cures de cette île. Il est fâcheux que la mortalité ait diminué le clergé du Canada. Le Conseil a proposé au provincial des Récollets d'envoyer des missionnaires de son Ordre comme Mgr de Saint-Vallier l'a demandé. Sa Majesté a permis d'augmenter de deux les Sœurs converses de l'Hôpital général. On lui recommande de fixer toutes les cures et d'envoyer la liste de toutes celles de la colonie. Devra spécifier plus particulièrment ses griefs sur la subordination des prêtres et les moyens de la maintenir. On a tenu compte de ses mémoires au sujet des prêtres usés. Il a paru au Conseil qu'il conviendrait que la cure des Trois-Rivières eût un vicaire. (APC, OR, RS, 1899, p. 504.)

Le Conseil de Marine à M. de Belmont, séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal (Paris, 31 mai 1717). L'évêque est très satisfait de son zèle à procurer des prêtres pour les missions du haut de la colonie. (APC, OR, RS, 1899, p. 504.)

Mémoire du roi à MM. de Vaudreuil et Bégon (Paris, 26 juin 1717). Sa Majesté ne veut pas que l'on prenne pour les fortifications une partie du jardin des Jésuites, sans savoir si la chose est absolument nécessaire. Il faut terminer les travaux du Palais avant de réparer les salles de l'Hôtel-Dieu. (APC, OR, RS, 1899, p. 505.)

Mémoire du roi à MM. de Vaudreuil et Bégon (Paris, 26 juin 1717). Sa Majesté a accordé en 1716, 1,200 livres pour la construction de deux églises dans la mission des sauvages Abénaquis, l'une sur la rivière Saint-Jean, à Medotec, et l'autre, à Narantsouak. . . Ils feront enregistrer les lettres patentes qu'il leur envoie, concernant l'augmentation de deux Sœurs converses à l'Hôpital général, aussi l'arrêt concernant la distribution de 2,000 livres aux prêtres qui ne sont plus en état de servir, et les lettres patentes pour l'établissement à l'Ile-Royale des RR. PP. Récollets de la province de Saint-Denis. (APC, OR, RS 1899, p. 505.)

Le Conseil de Marine à MM. de Vaudreuil et Bégon (Louvre, 7 juillet 1717). Le R. P. Le Blanc, jésuite, qui enseigne l'hydrographie à Québec, aura le droit de donner des certificats à ses élèves, les qualifiant de pilotes; il sera payé comme les autres officiers. . . Il a été accordé à M. de Breslay, missionnaire des sauvages Nipissiriniens, une gratification de 500 livres en outre des 400 livres de pension qu'il reçoit déjà. . . (APC, OR, RS 1899, p. 506.)

Mgr de Saint-Vallier. Lettre permettant aux prêtres du séminaire de Québec de célébrer la messe à leur maison de la Canardière (Québec, 8 juillet 1717). (AAQ, *Registre C*, p. 112.)

Les Récollets à l'Ile-Royale. — Sa Majesté le roi Louis XIV. Lettres patentes pour l'établissement des RR. PP. Récollets de la province de Bretagne à l'Ile-Royale (Versailles, mai 1716). (APC, MSM, RS 1899, p. 116; APQ, *Insinuations du Conseil Supérieur*, cahier D.)—Le P. Paschal..., procureur des Récollets, mission-

naires au Canada, représente au Conseil de Marine qu'ayant envoyé en 1713 trois récollets de Québec, à l'Ile-Royale, ils y sont employés depuis trois ans sans recevoir aucune gratification. Ils doivent maintenant revenir à Québec, le Conseil de Marine ayant décidé qu'il n'y aurait pas de récollets de différentes provinces dans cette île. Demande qu'on leur accorde une aumône pour pouvoir subvenir à leurs frais de retour. Le Conseil de Marine leur accorde 150 livres sous forme d'aumône (Paris, 14 juillet 1716). (APC, CGC[11], R 1886, p. LII.) — Mgr de Saint-Vallier. Mission donnée aux Récollets dans l'Ile-Royale (Québec, 25 août 1716). Les Récollets de la province de Paris desserviront le Port-Dauphin et le Port-Toulouse avec leurs dépendances; ceux de la province de Bretagne desserviront Louisbourg avec ses dépendances. (AAQ, *Registre C*, p. 14.) Publié dans *Mandements, etc., etc., des évêques de Québec*, v. I, p. 489. — M. de Costebelle, gouverneur de l'Ile-Royale, à M. le comte de Maurepas (1717). Il croit qu'on devrait accorder aux PP. Récollets de la province de Bretagne le privilège d'exercer le ministère dans toute l'Ile-Royale. Les sept ou huit qui y sont maintenant sont fort aimés de la population. Ce sont eux qui ont desservi pendant vingt ans les colons de l'île de Terre-Neuve, après que les Récollets de la province de Paris eussent abandonné cette île. Il lui envoie à ce propos copie d'une lettre de Mgr l'évêque de Québec adressée au Père Bruno Sauvé, supérieur des Pères Récollets de la province de Bretagne, à l'Ile-Royale. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 141.) — Arrêt du Conseil de Marine sur un mémoire du Père Dominique de la Marche, concernant les missions de l'Ile-Royale (Paris, 2 mars 1717). (APC, CGC[11], *Acadie*, R 1887, p. CCLVIII.) — Délibérations du Conseil de Marine au sujet de l'établissement des Pères Récollets à l'Ile-Royale (Louvre, 15 mai 1717). Les Récollets de la province de Bretagne, qui desservaient la cure de Plaisance à Terre-Neuve, sont passés à l'Ile-Royale avec les troupes et les habitants de cette place. Mgr l'évêque de Québec, par son ordonnance du 25 août 1716, a attribué les cures de Port-Dauphin et de Port-Toulouse aux Récollets de la province de Saint-Denis, et celle de Louisbourg aux Récollets de la province de Bretagne. Les Récollets de la province de Saint-Denis demandent maintenant que l'ordonnance de Mgr l'évêque de Québec soit confirmée par des lettres patentes du roi. Le Conseil de Marine est d'avis qu'il faut leur accorder ce qu'ils demandent et annuler celles données aux Récollets de la province de Bretagne en mai 1716. La gratification de 1,000 livres sera partagée entre les deux communautés. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 122.) — Le Conseil de Marine au R. P. Provincial des Récollets de la province de Saint-Denis, en France (Paris, 5 juin 1717). Le roi a accordé aux religieux de son ordre les aumôneries des Ports Dauphin et Toulouse, et des lettres patentes d'établissement à ces postes et dépendances. Il faudra un aumônier pour le Port-Toulouse, un pour le Port-Dauphin, un troisième pour la rivière de Magistegouah et un quatrième, pour les Français qui sont à Beaubassin. (APC, OR, RS 1899, p. 502.) — Lettres patentes de Sa Majesté pour l'établissement des RR. PP. Récollets de la province de Saint-Denis, autrement dite de France, à l'Ile-Royale, et restreindre celui accordé aux RR. PP. Récollets de la province de Bretagne (Versailles, 10 mai 1717). (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 204; APC, OR, RS 1899, p. 507; APQ, *Insinuations du Conseil Souverain*, cahier D.) Par les lettres patentes de mai

1716, les Récollets de Bretagne étaient autorisés à servir d'aumôniers dans toute l'étendue de l'Ile-Royale, et à faire les fonctions curiales là où l'évêque de Québec jugerait nécessaire. Comme les Récollets de la province de Saint-Denis faisaient déjà fonction de missionnaires en Acadie, le roi par le présent édit déclare qu'ils pourront exercer le ministère dans l'Ile-Royale, la cure de Louisbourg restant, cependant, aux Récollets de Bretagne. — Mgr de Saint-Vallier. Lettres patentes aux Récollets de la province de Bretagne, leur permettant de desservir les soldats du roi et de former des établissements, couvents et hospices dans l'Ile-Royale (Québec, 5 juillet 1717). (AAQ, *Registre C*, p. 15.) Publiées dans *Mandements, etc., etc., des évêques de Québec*, v. I, p. 494. — Acte de concession d'un terrain à Louisbourg aux RR. PP. Récollets de la province de Bretagne (Versailles, 27 juin 1718). (AAQ, cartable: *Récollets à l'Ile-Royale*, pièce détachée n° 3.) — Plan du terrain des Pères Récollets à Louisbourg (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 130.)

Le Conseil de Marine à M. de Beauharnois, à La Rochelle (Paris, 5 juin 1717). Il lui envoie l'état des choses nécessaires pour la chapelle de la rivière de Magistegouah à l'Ile-Royale. Le Conseil désire que le tout soit envoyé à l'adresse de M. de Soubras. — Au sujet des ordres que le Conseil de Marine doit donner au sieur de Soubras pour faire fournir des magasins du roi aux Frères de la Charité de l'Ile-Royale, le vin et les farines dont ils auront besoin pour eux et leurs malades, aux prix qu'ils ont coûté au roi. (APC, OR, RS 1899, p. 500.)

Le Conseil de Marine à M. Joly de Fleury, procureur général (Paris, 9 juin 1717). Il le prie d'examiner un mémoire présenté par le procureur des missions des Jésuites, dans l'Amérique, où il demande un règlement au sujet des publications qui doivent être faites au prône. Le Conseil désire avoir son avis sur ce qui se pratique à ce sujet en France. (APC, OR, RS 1899, p. 502.)

Le Conseil de Marine à M. de Beauharnois, à La Rochelle (Paris, 26 juin 1717). Il lui envoie la liste des personnes auxquelles le roi a accordé passage sur la frégate *l'Atalante*. Parmi eux se trouvent quatre religieux récollets pour l'Ile-Royale. Deux prêtres sulpiciens passent en Canada sur *l'Astrée*. Deux Pères jésuites passent sur *la Victoire*, en même temps que le sieur Pierre Ruette d'Auteuil. (APC, OR, RS 1899, p. 502.)

Mémoire du roi à MM. de Costebelle et de Soubras (Versailles, 26 juin 1717). Sa Majesté a accordé des lettres patentes aux Récollets de la province de Saint-Denis, leur permettant de s'établir aux Ports Dauphin et de Toulouse et dépendances "pour y servir d'aumôniers aux troupes et y faire les fonctions curiales suivant les pouvoirs qu'ils auront de Mgr l'évêque de Québec." Les Récollets de la province de Bretagne ne pourront s'établir qu'à Louisbourg. Sa Majesté approuve les vues de M. de Soubras sur la réunion à Antigonish, sous la conduite du Père Michel (Bruslé), missionnaire des sauvages de Miramichi et de ceux de la mission de M. Antoine Gaulin. Sa Majesté souhaite que cette réunion se fasse dès que M. Gaulin qui doit aller à Québec sera parti. La maison du gouvernement à Louisbourg étant devenue inutile, Sa Majesté approuve qu'elle soit convertie en un hôpital où les religieux de la Charité iront s'établir. (APC, OR, RS 1899, p. 509.)

Le Conseil de Marine aux missionnaires récollets de l'Acadie (Paris, 30 juin 1717. Le roi est surpris de l'inaction des habitants de l'Acadie après les efforts qu'il a faits pour leur fournir des vivres pendant un an à l'Ile-Royale. Espère qu'ils feront tous les efforts possibles pour décider ces gens à venir s'établir à l'Ile-Royale, sinon, ils éprouveront le juste ressentiment du roi. Les missionnaires agiront de concert avec le R. P. Dominique de la Marche qui les informera que le roi a accordé des lettres patentes permettant aux Récollets de la province de Saint-Denis de s'établir à l'Ile-Royale. (APC, OR, RS 1899, p. 509.)

Déclaration de Sa Majesté qui porte que les publications pour les affaires temporelles ne se feront désormais qu'à l'issue des messes de paroisses (Paris, 2 août 1717). (APQ, *Insinuations du Conseil Souverain*, cahier D, 1714-1718.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte par lequel il permet d'offrir à la vénération des fidèles une relique de saint Columba, donnée par l'évêque de La Rochelle à M. René " de Breslay, prêtre de Saint-Sulpice, missionnaire des sauvages de la mission de Saint-Louis au-dessus de l'île de Montréal " (Québec, 17 août 1717). (AAQ, *Registre C*, p. 122.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de la tonsure de MM. Jean Mercier, Joseph Resche, Louis Maufils, Alexandre de Saint-Simon, Joachim Fornel et Jean-Baptiste Lacoudray (dans la cathédrale de Québec, 4 octobre 1717). (AAQ, *Registre C*, p. 16.)

Le chanoine Galvin Calvarin, promoteur de la Foi, prie Mgr de Saint-Vallier de défendre sous peine d'excommunication les mariages à la *gaumine* (Québec, mai 1717). (AAQ, *Registre C*, p. 11.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de la prêtrise de M. Joseph Isambart, diacre du diocèse de Mans (dans la cathédrale de Québec, 15 août 1717). (AAQ, *Registre C*, p. 16.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de la prêtrise de M. Philippe-Pierre Sauvenier, diacre de Paris (dans la cathédrale de Québec, 5 septembre 1717). (AAQ, *Registre C*, p. 16.)

Le Conseil de Marine aux missionnaires des sauvages Illinois (Paris, 4 octobre 1717). Le roi, en accordant à la Compagnie d'Occident la propriété des terres de la Louisiane, a réuni au gouvernement de cette province le pays des Illinois. Sa Majesté souhaite que les missionnaires de ce pays aident la compagnie à faire des établissements chez les Illinois. (APC, OR, série B, *Louisiane*, v. 39, p. 451.)

Mgr de Saint-Vallier. Lettres nommant M. Marie Varlet vicaire général pour les régions du Mississipi (Québec, 6 octobre 1717). (AAQ, *Registre C*, p. 112.)

Mgr de Saint-Vallier. Confirmation de privilèges en faveur du séminaire de Québec pour les missions des Tamarois (Québec, 6 octobre 1717). (AAQ, *Registre C*, p. 113.) Publiée dans *Mandements, etc., etc., des évêques de Québec*, v. I, p. 495.

Religieuses ursulines de Québec. — Bail à ferme par le R. P. Augustin Le Blanc, de la Compagnie de Jésus, demeurant ordinairement à Paris, au collège de Louis-le-Grand, au nom des religieuses ursulines de Saint-Joseph de Québec, en Canada, à Jacques Garnier, laboureur de la métairie de Harens-Villiers, sise à

Saint-Aubin d'Appenai, que le dit Garnier exploite depuis plus de quarante ans pour 800 livres (25 octobre 1717). Par Jacques Yves, écuyer, seigneur de Saint-Aubin d'Appenai, porteur de procuration du R. P. Charles-Michel Mesnager, prêtre de la Compagnie de Jésus, demeurant à Paris, au collège Louis-le-Grand, au nom des mêmes, à Christophe Delouche, laboureur, de la même métairie, pour 950 livres (23 février 1754) ; par dame Anne-Marguerite de Lange, de Sainte-Françoise-de-l'Assomption, supérieure, par dame Marguerite de Lange, de Saint-Augustin, dépositaire, religieuse du monastère des Ursulines de Paris, Grande Rue, faubourg Saint-Jacques, au nom des Ursulines de Québec, de la même métairie, pour 1,300 livres (17 mars 1787). (Archives départementales de France, Orne, série H, 5124. Indiqué par M. Edmond Roy, *Archives de France relatives à l'Histoire de la Nouvelle-France*, Ottawa, 1911, p. 136.)

M. de Vaudreuil et Bégon à M. le président du Conseil de Marine (Québec, 6 novembre 1717). Au sujet de la construction des églises et du démembrement des paroisses. Ils prient le roi de vouloir bien continuer la gratification annuelle de 1,000 livres en faveur des Frères Charon de l'Hôpital général de Montréal. Le Frère Charon, supérieur, passe en France pour voir au paiement de cette gratification. (AAQ, *Eglise du Canada*, v. I, p. 146.)

M. de Saint-Ovide de Brouillan, gouverneur de l'Acadie, à M. le président du Conseil de Marine (Port-Toulouse, 30 novembre 1717). M. Antoine Gaulin missionnaire des sauvages de l'Acadie passe en France. (APC, CGC[11], *Acadie*, R 1887, p. CCLX.)

Mgr de Saint-Vallier. Acte de la tonsure des Frères Louis-Hyacinthe Dumesnil et Bernardin Levasseur, récollets ; de la prêtrise de M. Paul-Armand Odoric (dans la chapelle de l'Hôpital général, 5 décembre 1717). (AAQ, *Registre C*, p. 17.)

(La suite dans le prochain Rapport)

TABLE DES MATIÈRES

Lettre de l'honorable M. Hector Perrier à sir Eugène Fiset V
Lettre de l'Archiviste de la Province à l'honorable M. Hector Perrier VII
William Von Moll Berczy 1
Lettres de William Von Moll Berczy à sa femme 3
Bibliographie de Généalogies et Histoires de Familles 95
Première partie 96
Deuxième partie 144
Inventaire de Documents concernant l'Eglise du Canada sous le régime français 333
Année 1700 335
Année 1701 342
Année 1702 349
Année 1703 363
Année 1704 373
Année 1705 379
Année 1706 385
Année 1707 395
Année 1708 407
Année 1709 418
Année 1710 421
Année 1711 426
Année 1712 429
Année 1713 433
Année 1714 439
Année 1715 445
Année 1716 450
Année 1717 464

INDEX

A

Abénaquis, Les, 338, 361, 368, 428, 450, 451, 469.
Acadiens, Les, 380, 381, 382, 428, 431, 433, 435, 440, 450, 452, 463.
Africain, L', 409, 422, 440, 441, 446.
Agniers, Les, 340.
Aguesseau, Le procureur général d', 457.
Aigle, L', 397, 398.
Aigremont—Voir Clairambault d'Aigremont.
Algonquins, Les, 370, 381, 411, 440.
Alibamons, Les, 375.
Allan, William, 67.
Allemand, Charlotte—Voir Berczy, Mme.
Allouez (jésuite), R. P. Claude-Jean, 376.
Ameau, Le notaire Séverin, 352.
Amiot, M., 443.
Anderson, Le docteur, 29.
Angélique du Saint-Esprit (Ursuline), La Mère, 357.
Angers, Antoine, 346.
Ango des Maizerets, L'abbé Louis, 338. 339, 342, 359, 401, 407, 418, 419, 425, 427, 431, 432, 433, 438, 448, 449, 453, 454, 455.
Anne Stuart, La reine, 434, 435.
Arkansas, Les, 336, 375, 463.
Arnaud, L'abbé Jean-Baptiste, 437, 463, 465, 469.
Arrogant, L', 418.
Astrée, L', 471.
Atalante, L', 454, 471.
Aubert de la Chesnaye, Charles, 362.
Aubert de la Chesnaye, M., 414.
Aubéry (jésuite), R. P. Pierre-Joseph, 425, 428, 438, 450.
Auclair-Desnoyers, L'abbé Etienne. 436, 437, 438, 444.
Auclair-Desnoyers, L'abbé Pierre, 436. 437, 438, 443.
Aumont, Le duc d', 434.
Auteuil—Voir Ruette d'Auteuil.
Avaugour (jésuite), R. P. Louis-P. d', 425, 428.
Aveneau (jésuite), R. P. Claude, 348. 358, 428.

B

Baby, Mlles, 57.
Baillairgé (Bagargé), M., 45.
Baniau, Le docteur, 27.
Banks, Sir Joseph, 23, 24, 26, 27, 28.
Barat, Le notaire, 351, 372.
Barat, Mme, 374, 379, 383, 387.
Barbel, Le notaire Jacques, 431, 442.
Barre, Le gouverneur de la, 351.
Barron, M., 32, 33, 48, 57, 78, 85.
Barrow, Mme, 26.
Basques, Les, 451.
Basset, L'abbé Jean, 403.
Baudry, M., 27.
Baxton, Le capitaine, 30.
Beaucours—Voir Boisberthelot de Beaucours.
Beauharnois, Le gouverneur de, 353, 356, 362, 366, 368, 369, 371, 372, 374, 378, 383, 384, 423, 426, 429, 430, 439, 441, 447, 454, 463, 471.
Beaumont, M., 27.
Beaupré, L'arpenteur Noël, 391.
Bédard, Jacques, 426.
Bégon, L'intendant, 335-473.
Belleforière—Voir Hyacinthe de Belleforière.
Belmont—Voir Vachon de Belmont.
Bénédictins, Les, 348, 350, 358.
Bénévent, L'abbaye de, 382, 385, 390, 395, 396, 399, 455, 456.
Berczy, William Von Moll, 1-93.
Berczy, William (fils), 18.
Berczy, Mme William (Charlotte Allemand), 2-93.
Bergier (Missions étrangères), L'abbé Jean, 386, 431.
Berthelot de Saint-Laurent, François, 349, 394, 400, 408, 409, 412, 415.
Bibliographie des généalogies et histoires de familles, 95.
Bienville, M. de, 373, 376, 384, 390, 391, 397, 398, 400, 463.
Bignon, L'abbé 450, 459.
Bigot (jésuite), R. P. Vincent, 347, 350, 379.
Bizard, L'abbé Jacques, 436, 437, 438, 445, 450.
Blake, Mme, 35.
Boisberthelot de Beaucours, J.-M.-J., 393.
Bonaventure—Voir Denys de Bonaventure.
Bonfils, Pierre, 464.
Bonne, M. de, 45, 49, 50, 51, 53, 54, 56, 65, 79.
Bonne, Mme de, 46.

Bordwine (Borwin), M., 29.
Boucher, L'abbé Nicolas-Michel, 443.
Boucher, L'abbé Philippe, 404, 431, 467.
Boucher de Boucherville, Madeleine, 444.
Boucher de Grosbois, Pierre, 378, 383, 433.
Boucherville, M. de, 81, 83.
Bouchette, M., 16, 17, 20, 23, 38.
Bouchette, Mme, 17, 18.
Boudinot, M., 47, 49, 60, 61, 72.
Boullard, L'abbé Etienne, 342, 402, 403.
Bourdon, Le nommé, 440.
Bourdonnais, L'abbé La, 462.
Bourgeoys, La Mère Marguerite, 335.
Bourmont, Le nommé, 440.
Bouteillerie—Voir Deschamps de la Bouteillerie.
Boutteville, L'abbé Balthazar-Michel, 338, 364, 374.
Bouvard (jésuite), R. P. Samuel-Martin, 354, 359.
Boy, L'abbé Michel-Philibert, 359, 402.
Brèquemacher (récollet), R. P. Jean-François, 436, 437, 438.
Breslay, L'abbé René-Charles de, 375, 381, 393, 394, 398, 400, 401, 408, 409, 410, 411, 412, 416, 428, 430, 436, 440, 441, 448, 451, 465, 469, 472.
Breuil, L'abbé Jean-Baptiste, 445.
Brisacier, L'abbé de, 345, 353, 356, 373, 381, 388, 390, 395, 396, 397, 398, 399, 402, 420, 422, 424, 425, 461.
Brouillan, Jacques-François de, 342, 347, 348, 350, 360, 367, 368, 371, 372, 374, 379, 381, 385.
Brouillan—Voir Saint-Ovide de Brouillan.
Bruchési, Mgr Paul-N., 333.
Bruno, Le Frère—Voir Sauvé.
Bruno—Voir Petit Bruno.
Bruslé (récollet), R. P. Michel, 455, 471.
Bruyas (jésuite), R. P. Jacques, 338, 340.
Buillé (?), Le marquis de, 22.
Buisson de Saint-Cosme, L'abbé Jean-François, 372, 375.
Buisson de Saint-Cosme, L'abbé Michel, 370, 371, 374.
Bultel (récollet), R. P. Bernardin, 436, 437.
Burns, Alexander, 29.
Burns, M., 79.
Burton, Le général, 28.

C

Cadillac—Voir Lamothe-Cadillac.
Caillet, L'abbé Pierre, 437, 438, 439, 441, 443.
Callières, Le gouverneur de, 336, 337, 338, 339, 340, 343, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 360, 361, 362, 368, 369, 370, 371, 376, 381.
Calpin, M., 5.
Calvarin, L'abbé Goulvin, 432, 463, 472.
Cameron, M., 30.
Campbell, Le marchand, 12.
Capucins, Les, 435.
Carheil (jésuite), R. P. Etienne de, 345, 348, 354, 357, 358, 387.
Caron, L'abbé Ivanhoë, 333, 334.
Cascakias—Voir Kaskaskias.
Catherine de l'Incarnation (Ursuline), La Mère, 357.
Cavagnal—Voir Vaudreuil-Cavagnal.
Cavelier de La Salle, Robert, 388, 391, 397.
Céloron de Blainville, Catherine, 352.
Céloron de Blainville, Jean-Baptiste, 352.
Chabot, L'abbé Antoine, 346, 362, 402, 444.
Chaigneau, L'abbé Léonard, 402.
Chambalon, Le notaire, 366, 379, 442.
Champigny, L'intendant Bochart de, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 343, 352, 353, 355, 362, 370, 376, 381.
Chapitre de Québec, 341, 363, 426, 438, 455.
Chardon (jésuite), R. P. P.-J.-B., 348, 380, 428.
Charland, Louis, 15.
Charland, M., 30.
Charmat, M., 399.
Charon, Les Frères, 337, 401, 406, 410, 411, 412, 421, 427, 473.
Chartier de Lotbinière, René-Louis, 383.
Chartier de Lotbinière (récollet), R. P. Valentin, 385, 407, 416.
Chasle, L'abbé Nicolas-Joseph, 438, 446, 465.
Chauvelin, Le sieur, 456.
Chazelles, Le prieuré de, 456.
Chesnaye, Marie-Madeleine, 352.
Chétimachas, Les, 373.
Chevry, M. de, 426.
Chèze (sulpicien), L'abbé François, 430.
Chicasas, Les, 385.
Cholenec (jésuite), R. P. Pierre, 338.
Choplet, François-Michel, 450, 458, 461.
Chubéré, M., 447.
Cinq-Nations, Les, 338.
Citeaux, L'Ordre—Voir Colombe, Le prieuré de la.
Clairambault d'Aigremont, François, 431.
Clarke, M., 35, 36, 39.
Clément XI, 363, 367, 378, 380, 390, 407, 455.

Clermont, M. de, 420.
Cloutier, L'abbé Alexandre, 436, 437, 438, 445.
Coeur-de-Roi, L'abbé Georges, 400, 409, 419.
Coffin, M., 19, 22.
Coislin, Le cardinal de, 363.
Colbert, 402.
Collège des Jésuites (Québec), 428.
Colombe, Le prieuré de la, 450, 455.
Colombière, L'abbé Joseph Seré de la, 338, 359, 368, 369, 375, 382, 384, 399, 407, 408, 410, 411, 419, 421, 423, 424, 426, 427, 428, 430, 436, 437.
Compagnie d'Occident, La, 472.
Compagnie du Nord, La, 383.
Compagnie de la Nouvelle-France, 391.
Congrégation de la Croix, 371.
Congrégation de Notre-Dame (Montréal), 335, 349, 374, 407, 410, 419, 423, 424, 426, 428, 433.
Congrégation de Notre-Dame (Québec), 348, 389, 394, 400, 406, 408, 409, 411, 412, 417, 420, 421, 439.
Conseil de Marine, Le, 451-473.
Constantin, Denis, 382.
Contrecoeur, M. de, 449.
Cooper, Mme, 27.
Coroas, Les, 375, 379.
Costebelle, M. de, 410, 430, 447, 450, 452, 455, 463, 470, 471.
Couagne, Jean-Baptiste, 382.
Coudray, Le capitaine du, 376.
Couillard de Lespinay, Jean-Baptiste, 463.
Courcelles, Le gouverneur de, 403.
Courtemanche—Voir Le Gardeur de Courtemanche.
Courval, L'abbé J.-C. Poulin-Cressé de, 87.
Courval—Voir Poulin de Courval.
Couvert (jésuite), R. P. Michel-Germain de, 428.
Craig, Le gouverneur, 58.
Creste, Charlotte, 352.
Creste, Marguerite, 351.
Creste, Marie-Madeleine, 351.
Crisafy, Le marquis de, 426.
Crozat, M., 445.
Cunningham, M., 90.
Cuthbert, James, 13.

D

Dambouret, M., 379.
Daneau de Muy, Nicolas, 398, 400
Danielou (jésuite), R. P. Jean-Pierre, 463.
Dauric, L'abbé Augustin, 402.
Davidson, Alexander, 26, 27, 28.
Davion (Davignon), L'abbé Antoine, 338, 379.
Dejordy—Voir Desjordy de Cabanac.
Delino (récollet), R. P. Siméon-Antoine, 436, 437, 441, 443.
Delorme (récollet), R. P. Joseph-Benjamin, 354.
Delouche, Christophe, 472.
Deniaux (récollet), R. P. Chérubin, 342.
Denis, Jean, 369, 372.
Denis (récollet), R. P. Joseph-Jacques, 427, 440, 444, 448, 449.
Denys de Bonaventure, Simon, 360, 367, 372, 374, 379, 382, 383, 385, 387, 388, 405, 410, 411, 417, 418, 423, 424, 426.
Denys de Bonaventure, Mme Simon, 387, 397.
Denys de Saint-Simon, Paul, 379.
Denys de Vitré, Marie-Gabrielle, 379.
Desbarats, Mlle, 80, 81, 83.
Descayrac, Mme Pierre, 379.
Deschamps de la Bouteillerie, L'abbé Charles-Joseph, 353, 432.
Deschenaux, M., 86.
Des Goutins, François-Marie, 379, 385, 387, 401, 410.
Deshayes, Le sieur, 415.
Desjardins, L'abbé P.-J.-Louis, 24.
Desjordy de Cabanac, Joseph, 419.
Desruisseaux—Voir Trottier Desruisseaux.
Devaux-Descormiers, L'abbé Michel, 370, 396.
De Ville (jésuite), R. P. Jean-Marie de, 428.
Deward, Le capitaine, 37, 46, 57, 58.
D'Herbéry, L'abbé Godfroy, 403.
D'Heu (jésuite), R. P. Jacques, 411.
Didace, Le Frère—Voir Pelletier.
Dillon, M., 40.
Dîmes, La question des, 402.
Dirop (récollet), R. P. Saturnin, 418, 438, 447.
Dollier de Casson, L'abbé François, 338.
Dongé (jésuite), R. P. Pierre, 345, 364, 373, 376.
Dordas, L'abbé, 447, 451.
Doty, Le révérend John, 13.
Doucet, L'abbé Alexandre, 403.
Dow, M., 55, 56.
Doyon, Thomas, 379.
Duberger, M., 38.
Dubois, Jacques, 351.
Dubreuil, Le notaire, 442, 461.
Duchesnay—Voir Juchereau Duchesnay.
Duchesneau, L'intendant, 351.

Duclos, M., 432.
Dufournel, L'abbé Louis-Gaspard, 340, 402, 403, 404.
Dugast, L'abbé Jean-Baptiste, 438, 439, 441, 444.
Du Guay, M., 374.
Duguay, Le sieur, 454.
Dulongpré, M., 39, 41, 44.
Dumesny (Dumesnil, récollet), R. P. Louis-Hyacinthe, 473.
Dumoulin, Mme, 37, 41, 42, 43, 44, 57, 69, 70.
Dundas, M., 26.
Dunstal, M., 84.
Dunstal, Mme, 85.
Duplessis, Le sieur, 383.
Dupont, Marie-Joseph, 353.
Dupré, L'abbé François, 366, 403, 433.
Dupré, L'abbé Philippe, 371, 373.
Durand (récollet), R. P. Justinien, 383, 433, 434, 440, 441, 463.
Du Rue (jésuite), R. P. Paul, 343, 363, 364.
Du Vivier, Le capitaine Le Fournier, 387, 426.

E

Enjalran (jésuite), R. P. Jean, 338, 346.
Erida, L', 413.
Ernst (Errst - Herse), Peter, 32, 78.
Ervin—Voir Irvine.
Eshaguais, M. d', 398.
Estrée, L'abbaye de l', 386, 390, 455.
Eue, Le prieuré d', 456.

F

Faden, M., 32.
Familles, Bibliographie des histoires de, 95.
Feuquières, M. de, 378.
Filiastre (récollet), R. P. Luc, 392.
Filorier (récollet), R. P. François, 443, 444, 445.
Finzay?, Mme, 27.
Flamand (récollet), R. P. Luc, 436, 437, 444, 445.
Fleming, John, 39, 42, 64, 67, 71, 76, 92.
Fleming, Mlle, 90, 91.
Fleurand (récollet), R. P. 398.
Focas, Raymond, 436.
Fontanien, M. de, 387.
Fornel, L'abbé Joachim, 472.
Forneret de Lausane, (Lauzanne), M., 13.
Forsyth, M., 7, 31.
Fortifications de Québec, 356.
Foucault, L'abbé Nicolas, 379.
Foucault de la Houssaye, L'abbé, 462.
Foullé de Martangis, M., 457.
Foy, Le capitaine, 37, 41, 45, 51, 57, 59.
Fraser, M., 29.
Freneuse, Mme de, 372, 374, 379, 383, 385, 387, 401, 405, 410, 411, 416, 423.
Frères de la Charité (Louisbourg), 451, 454, 455, 471.
Frères Hospitaliers (Charon), 337, 341, 353, 374, 393, 400, 404, 409, 410, 413, 417, 418, 421, 422, 423, 433.
Frobisher, M., 36.
Frontenac, Le comte Buade de, 339, 377.
Frost, M., 90.

G

Gagnon, L'abbé Pierre-Paul, 403.
Gaillard, Guillaume, 366.
Gale, M., 17, 22, 24, 26, 92.
Gallifet, François de, 352, 427, 430, 436, 440, 448, 449, 452, 455, 464.
Garnier, Jacques, 472.
Gaulin, L'abbé Antoine, 338, 347, 369, 371, 381, 388, 401, 410, 411, 417, 423, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 434, 435, 439, 440, 447, 471, 473.
Gaultier, L'abbé Guillaume, 394, 402, 403.
Gautier de Varennes, L'abbé Jean-Baptiste, 342, 358, 442, 464.
Gay, L'abbé Robert-Michel, 441.
Gélas (récollet), R. P. Mathurin, 439.
Genaple, Le notaire François, 366, 444.
Généalogies, Bibliographie des, 95.
Geoffroy, L'abbé Louis, 401, 407.
Germain (jésuite), R. P. Joseph-Louis, 346, 359, 425, 428.
Germon (jésuite), R. P. Barthélemy, 431.
Gibb, M., 42, 74.
Giffard, Joseph, 382.
Giffard, Robert, 382.
Gilmore, M., 72, 82.
Gironde, La, 347.
Glandelet, L'abbé Charles, 335, 341, 342, 407, 419, 425, 427, 432, 433, 448, 449, 453, 454, 455, 464.
Gloucester, Le duc de, 27.
Godefroy de Linctot, M., 436, 451.
Godefroy de Linctot, Mme, 448.
Godefroy de Normanville, Thomas, 351.
Godefroy de Tonnancour, René, 352.
Gosselin, Ignace, 338.
Gouye (jésuite), R. P. Thomas, 364.
Grant, Mlle, 41, 48, 52, 54, 56, 57, 58, 59, 68, 69, 74, 92.

Gravier (jésuite), R. P. Jacques, 351, 386, 391, 396, 398, 399, 408.
Green, Le major, 18, 22, 30, 37.
Grey, John, 17, 31, 33.
Grignon, L'abbé Laurent, 464.
Grises, RR. SS., 380.
Guay (Missions étrangères), L'abbé, 342, 347, 368.
Guignas (jésuite), R. P. Michel, 443.
Guillaume? (récollet), R. P., 338.

H

Hallowell, M., 47, 48, 60, 61, 63, 72, 82, 84, 85.
Hamel, Le chanoine Ignace-Germain, 432.
Haricat, M., 51.
Hart, M., 42.
Hatt, M., 35, 36, 39.
Hazeur, Jean-François, 415.
Hazeur, Le sieur, 339, 349, 355.
Hazeur-Delorme, L'abbé Pierre, 346, 370, 385, 386, 419.
Hazeur-Delorme, L'abbé P.-J.-Thierry, 374, 386, 446.
Hazeur-Desonneaux, L'abbé Charles, 346, 370, 374, 385, 386, 444.
Henderson, M., 82.
Henderson, Mme, 45, 48.
Hennepin (récollet), R. P. Louis, 341.
Henry, M., 82.
Hercule, L', 418.
Heron, M., 30, 32
Héros, Le, 381, 387, 399, 428, 429, 430, 439.
Hertel de Cournoyer, M., 452, 455, 464.
Histoires de familles, Bibliographie des, 95.
Holland, Le major, 16, 17, 20.
Holland, Mlles, 17.
Hoofstetter?, M., 75, 85.
Hôpital général (Montréal), 337, 349, 353, 371, 374, 401, 407, 409, 421, 427.
Hôpital général (Québec), 336, 337, 339, 340, 341, 343, 344, 348, 353, 355, 357, 361, 369, 383, 393, 400, 409, 410, 416, 421, 422, 426, 428, 437, 439, 453, 454, 455, 465, 466, 469.
Hospitaliers de Montréal—Voir Frères Hospitaliers.
Hospitalières de Québec—Voir Hôtel-Dieu.
Hôtel-Dieu (Montréal), 337, 341, 348, 374, 419, 452, 465.
Hôtel-Dieu (Québec), 333, 336, 337, 338, 339, 341, 344, 345, 348, 353, 361, 362, 366, 371, 375, 382, 383, 384, 393, 439, 448, 449, 454, 465, 466, 469.
Hôtel-Dieu (Trois-Rivières), 353, 369, 439.
Howe, M., 19.
Hubert, M., 463.
Hughes, Le capitaine, 38.
Hunter, Le général, 29, 32.
Hurons, Les, 345, 346, 357, 358, 387.
Hyacinthe de Belleforière, Anne-Marie, 456.

I

Iberville—Voir Le Moyne d'Iberville.
Illinois, Les, 351, 363, 396, 398, 400, 428, 431, 440, 463, 472.
Iroquois, Les, 340, 348, 357, 361, 368, 377, 441, 427.
Irvine (Irvin), M., 38, 59.
Isambart (sulpicien), L'abbé Joseph, 472.

J

Jackson, M., 50, 51, 64.
Jansin, Le cardinal de, 383.
Jenvrin Dufresne, Nicolas, 382.
Jeanne de Saint-François-Xavier (Ursuline), La Mère, 357.
Jésuites, Les, 337, 340, 342, 345, 346, 348, 349, 350, 354, 355, 356, 359, 360, 362, 364, 365, 368, 370, 371, 375, 376, 377, 378, 379, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 388, 389, 390, 391, 395, 396, 398, 400, 405, 408, 409, 411, 413, 414, 415, 417, 419, 427, 434, 436, 452, 453, 455, 463, 466, 471.
Johnson, Sir John, 7, 45.
Joly de Fleury, M., 471.
Joncaire, M. de, 349, 394.
Jorian, L'abbé Etienne-André, 437, 446.
Jouvency (jésuite), R. P. Joseph, 425.
Juchereau Duchesnay, Ignace, 382, 383, 385, 389, 391.
Jullien, L'abbé François, 382, 454, 463.

K

Kaskaskias, Les, 386, 463.
Keeler, M., 4.
Kendal, M., 46.
Kent, Le duc de, 29.
Kervillars, L'abbé de, 345.

L

Laberge, Mgr J.-J.-O., 333.
La Chaise, R. P., de 368, 398, 401, 409.
La Chasse (récollet), R. P. Bernardin de, 396, 428.
Lacoudraye, L'abbé Jean-Baptiste, 472.

Lacroix, M., 66, 69.
Laforest, M. de, 397, 423.
Laforest, Mme de, 394, 409, 412.
Lafrenaye, M., 335.
La Joue, François de, 366.
Lalande, Pierre, 346.
La Marche (récollet), R. P. Dominique de, 447, 450, 462, 463, 464, 470, 472.
La Marche, M. de, 433.
Lamberville (jésuite), R. P. Jacques de, 345, 351, 364, 386, 388, 395, 398, 399. 422, 427.
Lamberville (jésuite), R. P. Jean de, 428, 429, 446.
Lamothe-Cadillac, Antoine de, 337, 345, 346, 348, 354, 357, 358, 359, 361, 362, 367, 368, 375, 376, 387, 388, 397, 408, 409, 413, 414, 417, 419, 423, 440, 463.
Lamothe-Cadillac, Mme de, 346, 354.
Lamy, L'abbé François, 389, 394, 400, 402, 403.
Lanaudière, Mme de, 75.
Lange, Anne-Marguerite de, 473.
Lange, Marguerite de, 473.
Langloiserie—Voir Piot de Langloiserie.
La Noue—Voir Robutel de La Noue.
La Place (récollet), R. P. L.-H.Simon de, 441.
La Potherie (Potterie), Claude-Charles Le Roy de, 350.
La Rue—Voir Montenon de la Rue.
La Salle—Voir Cavelier de La Salle.
La Touche, M. de, 358.
La Trémouille, Le cardinal de, 395.
Laure (jésuite), R. P. Pierre-Michel, 436.
Lauverjeat (jésuite), R. P. Etienne, 428.
Laval (Mgr l'Ancien), Mgr de, 335, 337, 339, 349, 371, 373, 374, 382, 385, 386, 396, 407, 408, 411, 415.
Lavoie, L'abbé Claude de, 437, 446.
Le Blanc (jésuite), R. P. Auguste, 446, 447, 469, 472.
Leblond de la Tour, L'abbé Jacques, 357, 386, 432, 444.
Le Boulanger de Saint-Pierre, Mlle, 440, 446, 448, 449.
Le Boulanger de Saint-Pierre, L'abbé Pierre-René, 345, 349, 402, 464.
Le Camus, Le cardinal Etienne, 363.
Lechassier (sulpicien), L'abbé, 430, 440, 441, 443, 449.
Leclair, L'abbé Pierre, 443, 444, 445.
Lefebvre, Le procureur, 446, 447, 450, 455.
Lefebvre, Germain, 382.
Lefebvre, L'abbé Gervais, 396, 430, 432. 442.
Le Gardeur de Courtemanche, Augustin, 416.
Le Gardeur de Tilly, Pierre-Noël, 444.
Lemay, Ignace, 450.
Lemire, Louise, 352.
Le Moine des Pins, M., 378, 415.
Le Moyne d'Iberville, Pierre, 345, 364, 368, 397.
Lennox, Le capitaine, 13.
Lepage de Sainte-Claire, Le chanoine Louis, 437, 446.
Le Picard—Voir Picard.
Le Poyvre (récollet), R. P. Pierre, 433.
Le Prévost, L'abbé Pierre-Gabriel, 346, 407, 445, 446.
Le Riche, L'abbé Yves, 402, 443.
Leroux, Mlle, 77.
Lesclaches, L'abbé Jacques, 443, 445.
Lestage (récollet), R. P. Gélase de, 443, 445.
Lesteau (récollet), R. P. Hyacinthe, 381.
Lester, M., 50, 51.
Le Tellier, R. P. 423, 430, 440, 445, 446, 448.
Leuze, Le chanoine Nicolas de, 455, 461.
Levasseur (récollet), R. P. Bernardin, 473.
Levasseur Hyacinthe, 473.
Levasseur, Michel, 473.
Levasseur de Néré, L'ingénieur, 349, 391, 392. 414.
Leveyer, L'abbé François-Michel, 359.
Le Viviers (récollet), R. P. Potentien. 342.
Lezinot, M., 460.
L'Hermitte, Jacques, 433, 439, 440.
Liebick (Liebut), M., 33, 34.
Limoges (jésuite), R. P. Joseph de, 364, 376.
Linctot—Voir Godefroy de Linctot.
Lippincott, Mme, 30.
Livingston, Le sieur, 432.
Logan, M., 64, 65, 67.
Logan, Mme, 74.
Loire, La, 417.
Longmore, Le docteur Georges, 39, 42, 50.
Longmore, Mme, 45.
Longmore, Mlle, 57, 58.
Longpré—Voir Dulongpré.
Lopinot, Le sieur, 382.
Lotbinière, M. de, 74, 76.
Lotbinière, Pierre de—Voir Chartier de Lotbinière, R. P. Valentin.
Lotbinière—Voir Chartier de Lotbinière.
Louis XIV (Sa Majesté), 335-473.
Loups, Les, 357.
Louvigny, Louis de la Porte de, 393.

Louvigny, de la Porte de, Mme, 393.
Loyard (jésuite), R. P. Jean-Baptiste, 428.
Luc, Le Père—Voir Filiastre.

M

MacDougall, M., 30.
Maintenon, Mme de, 356.
Malecites, Les, 347.
Marchand, Honoré, 437.
Marest (jésuite), R. P. Joseph-Jacques, 346, 348, 354, 357, 358, 367, 368, 370, 386, 408, 419, 428, 431.
Marest (jésuite), R. P. Pierre-Gabriel, 351, 386, 411, 428, 431.
Mareuil (jésuite), R. P. Pierre de, 427.
Marie-Angélique de Saint-Jean (Ursuline), La Mère, 357.
Marie-Anne de Sainte-Agnès (Ursuline), La Mère, 357.
Marie de Jésus (Ursuline), La Mère, 357.
Marie de Saint-Joseph, (Ursuline), La Mère, 357.
Martin, L'abbé Charles-Amador, 404.
Masson (récollet), R. P. Bonaventure, 434, 440.
Mathieu, L'abbé Louis, 338, 404.
Mathurins, Les, 350.
Maubec, L'abbaye de, 386, 390, 395, 396, 399, 456.
Maudoux, L'abbé Abel, 335, 342, 347, 348, 350, 351, 359, 360, 367, 368, 381.
Maufils, L'abbé Louis, 472.
Maupéon, L'abbé de, 447.
Maurepas, Le comte de, 467, 470.
McCauley (Maccauley), Le docteur, 37, 39, 79.
McKenzie, M., 26.
McLane, M., 31.
McTavish, M., 48, 80, 82, 84, 85.
Méan, Le baron de, 380.
Méloizes, M. des, 449.
Melville, Mme, 39.
Ménage, L'abbé Jean-Baptiste, 346, 370, 385, 386, 396, 402, 468,
Mercier, L'abbé Jean-Auguste, 472.
Mercier, L'abbé Louis, 382, 407, 436, 437, 443.
Mermet (jésuite), R. P. Jacques-Jean, 354, 386, 428.
Mesnager (jésuite), R. P. Charles-Michel, 473.
Mézy, Le gouverneur de, 377.
Miamis, Les, 348, 354, 357, 358, 376, 380, 408, 409, 414, 415, 417.
Michels, Mme, 39.
Micmacs, Les, 335, 417, 459.
Miséricorde (Marie Chesnaye), La Mère de la, 352.
Missions étrangères, Les, 335, 337, 342, 345, 350, 353, 354, 365, 368, 385, 388, 390, 393, 396, 397, 398, 400, 415, 418, 432, 435, 437, 438, 442, 454, 461, 463.
Mississaguas, Les, 413.
Monic, Le gouverneur, 351, 372.
Monseignat, M. de, 415.
Montenon de la Rue, L'abbé André-Joseph, 382, 396, 407, 436.
Montigny, L'abbé François Jolliet de, 338, 454, 459.
Montmagny, Le gouverneur de, 351, 391.
Morin (Maurin), M., 73.
Morin, Mme, 46, 48.
Mornay, Mgr Louis-François de, 435, 437, 439, 440, 444, 445, 446, 448.
Morpain, M., 430.
Morisseaux, Mme, 36.
Mouet, M., 403.
Mountain, L'évêque anglican, 63, 64.
Mountain, Mme, 49.
Mower, M., 40, 72.
Muir, M., 90.
Mullet (récollet), R. P. Bertin, 455.
Murray, Le colonel, 29.
Murray, John, 48.
Muy—Voir Daneau de Muy.

N

Natchez, Les, 373.
Nipissings (Nipissiriniens), Les, 411, 412, 440, 451, 465, 469.
Noailles, Le cardinal Louis de, 356, 363, 379, 380, 390, 393, 395, 396, 397, 399, 404.
Nooth, Le docteur, 16, 23, 24, 26.
Nouët (Mouet?), M., 461.
Nouvel (jésuite), R. P. Henri, 348.

O

Odoric (récollet), R. P. Paul-Armand, 473.
Ogden, Charles, 55, 65, 67, 77, 92.
Ogden, Mlle, 66.
Onneyouths, Les, 340.
Onnontagués, Les, 340, 411.
Osgoode, Le juge en chef, 20.
Ouellet, Mathurin, 436.
Outaouais (Ottawa), Les, 348, 376, 386, 394, 408, 413, 414, 428.

P

Pachirini, Le chef sauvage, 383, 391.
Page, M., 90, 91, 93.
Page, Mlle, 91, 92.
Pain (récollet), R. P. Félix, 350, 353, 383, 387, 428, 431, 434, 441.
Painter (Pointre), Le juge, 90.
Pallière, L'abbé Pierre Piteau de la, 382, 387, 395, 399, 407, 421, 422.

Panet, Amélie, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 47, 48, 52, 57, 59, 61, 62, 70, 74, 79, 82, 85, 92.
Panet, Mélanie, 64.
Panet, M., 37, 38, 56, 57, 59, 73, 74, 82, 88.
Paradis, Mme Guillaume, 436.
Parent, M., 42, 63.
Paschal (récollet), R. P., 469.
Pascaud, M., 426.
Pelfresne (récollet), R. P. F.-Hyacinthe, 385, 386.
Pélican, Le, 375, 376.
Pelletier (récollet), Le Frère Didace, 454.
Pépin dit Laforce, M., 352.
Perot, M., 443.
Perthuis, M., 366.
Petit Bruno, Joseph, 351, 352.
Pétrimoulx (récollet), R. P. J.-B.-Dominique, 464.
Picard, L'abbé Pierre Le, 346, 349, 362, 432, 443.
Pidet, M., 27.
Piercy? (Percé), Le capitaine, 40.
Pilkington (Bilkington), Le capitaine, 29.
Pingle (Pingel), M., 33, 34.
Pins—Voir Le Moine des Pins.
Piot de Langloiserie, Louis-Gaspard, 442.
Pitt, M., 26.
Plante, L'abbé Charles, 346, 362, 371, 402, 432.
Plessis, Mgr Joseph-Octave, 335.
Poncelet, L'abbé Thomas-François, 402.
Pontchartrain, Le comte de, 335-450; 457-460.
Popham?, Sir Horne, 39.
Pottier, M., 48.
Pottier, Le notaire J.-B., 352.
Poulin de Courval, L'abbé Jean-Baptiste, 351, 352.
Poulin de Courval, L'abbé Michel, 436, 437, 438, 444.
Poutouatamis, Les, 380.
Preissiat. L'abbé. 450.
Prémontrés, Congrégation des, 370, 381.
Prescott, Le gouverneur, 13, 24, 58.
Prescott, Mme, 15, 17, 22, 24.
Prêtres usés ou malades, 466.
Prévost. Pierre, 443.
Prince, Le, 436, 441.
Prior, M., 67.
Prou, Joseph, 353.
Pultney, Sir William, 1.
Pyke, M., 22, 37, 38, 59, 66, 67, 68, 86.

Q

"Quarante Sols" (Chef des Hurons), 354, 358, 359, 367.
Quesnel, R. P., 447, 449.
Quintal (récollet), R. P. Joseph-Augustin, 436, 437, 438.

R

Rafeix (jésuite), R. P. Pierre, 379.
Rageot, Charles, 346, 370, 371, 386.
Rageot, L'abbé Philippe, 345, 346.
Rageot-Morin, L'abbé Charles-Jean-Baptiste, 443.
Ramezay, Claude de, 338, 340, 376, 411, 448, 450.
Raoul (récollet), R. P. Gratien, 462.
Rasles (jésuite), R. P. Sébastien, 368, 428.
Raudot, Les intendants, 381, 382, 383, 384, 386, 387, 388, 389, 391, 393, 394, 400, 401, 402, 404, 405, 407, 408, 409, 411, 412, 413, 414, 415, 417, 418, 420, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 429, 431, 432, 433, 439, 460, 462.
Récollets, Les, 335, 337, 342, 343, 348, 349, 350, 362, 367, 369, 375, 380, 381, 385, 387, 388, 390, 393, 398, 401, 410, 413, 417, 418, 430, 433, 434, 451, 452, 453, 455, 464, 465, 466, 469, 470, 471. 472.
René (récollet), R. P. Patrice, 381, 383, 405, 418.
Renommée, La, 425.
Requeleyne, L'abbé Jean-Bernard, 402, 403.
Resche, L'abbé Joseph, 472.
Rey-Gaillard, Mme, 455.
Richard de Beausoleil (jésuite), R. P. François, 443, 444, 445.
Richardson, Le capitaine, 3.
Riverin, M., 345, 397.
Robert, M., 44, 45.
Robertson, Le capitaine, 13, 15, 20, 22, 28.
Robertson, Mme, 19.
Robineau de Villebon, Joseph, 335, 341. 343, 348.
Robinson? (Robitson), M., 376.
Robutel de La Noue, Zacharie, 416.
Rousseau, M., 338.
Roy, Antoine, 95.
Roy, J.-Edmond, 465, 473.
Roy, Pierre-Georges, VII, VIII.
Roy, Pierre du, 382.
Royan, M. de, 397.
Ruggles, M., 3, 59.

Ruette d'Auteuil, François-Madeleine, 337, 344, 357, 370, 375, 376, 381, 383, 386, 388, 389, 390, 394, 396, 398, 401, 402, 403, 404, 421, 471.
Russell, M., 30, 79.
Russell (Roussell), Mlle, 91.

S

Saint-André (Ordre des Prémontrés), L'abbé de, 358, 359, 366, 367, 381.
Saint-Castin, M. de, 341, 419, 430.
Saint-Denis, M. de, 373.
Saint-Gilles, R. P., 345.
Saint-Ignace, La Mère, 353.
Saint-Jean de Dieu, L'Ordre—Voir Frères de la Charité.
Saint-Joseph (Ursuline) — (Marguerite Creste), La Mère de, 351.
Saint-Joseph (Hôpital général), La Mère, 466.
Saint-Laurent, M., 379.
Saint-Ovide de Brouillan, M., 433, 434, 473.
Saint-Pierre—Voir Le Boulanger de Saint-Pierre.
Saint-Simon, Alexandre de, 472.
Saint-Simon, Charles de, 382, 407.
Saint-Sulpice—Voir Séminaire.
Saint-Vallier (L'évêque de Québec), Mgr de, 335-473.
Saint-Vincent, Lord, 15.
Salaberry, Le major de, 23, 37, 38, 66, 71.
Samslack, Le, 433.
Sannole, M. de, 343.
Sarrazin, Le docteur Michel, 353, 387.
Sauvé (récollet), R. P. Bruno, 464, 470.
Sauvenier, L'abbé Philippe-Pierre de Coppin, 472.
Schaffalitzky, Baron, 37.
Schuyler, Abraham, 427.
Schuyler, Peter, 427.
Seine, La, 345, 350, 351, 353, 374, 376.
Séminaire des Missions étrangères—Voir Missions étrangères.
Séminaire de Montréal—Voir Séminaire de Saint-Sulpice.
Séminaire de Québec, 338, 348, 349, 353, 354, 355, 357, 362, 363, 366, 368, 372, 375, 379, 381, 383, 384, 386, 388, 389, 391, 393, 396, 399, 408, 409, 415, 416, 418, 429, 433, 434, 436, 437, 444, 445, 450, 452, 455, 460, 465, 466, 468, 469, 472.
Séminaire de Saint-Sulpice (Paris), 374, 387, 399.
Séminaire de Saint-Sulpice (Montréal), 348, 354, 373, 375, 379, 384, 390, 391, 393, 394, 398, 407, 416, 436, 441, 442, 448, 453, 454, 460, 468.
Sibille, Jean, 366.
Silvy (jésuite), R. P. Antoine, 428.
Simcoe, Le gouverneur, 12.
Simons, M., 11.
Sioux, Les, 358.
Small, M., 75.
Soubras, M. de, 447, 450, 452, 455, 471.
Spencer, Le major, 7.
Steward, Le général, 37.
Stone, Le capitaine, 7, 8, 11.
Stuart, M., 79.
Subercase, Daniel d'Auger de, 367, 373, 380, 385, 387, 388, 390, 401, 405, 410, 411, 417, 418, 423, 424, 425, 426.
Sulpiciens—Voir Séminaire de Saint-Sulpice.
Sutherland, M., 20, 22, 60, 70.
Sutherland, Mme, 37, 52, 80.
Swift, M., 89.

T

Talon, L'intendant, 349, 403.
Tamarois, Les, 337, 345, 431, 434, 472.
Tamburini (jésuite), R. P. Ange, 396.
Tétreau, Jean-Baptiste, 367.
Thaumur de la Source, L'abbé D.-A.-René, 438, 454, 463, 465.
Thiberge (Tiberge), L'abbé, 345, 395, 396, 461.
Thiboult, L'abbé Thomas, 427, 431, 433, 438, 450, 453, 454, 461, 463, 464.
Thornton, Mlle, 39.
Thury, L'abbé Louis-Pierre, 335, 338, 372, 381.
Toil?, Le colonel, 15.
Tonicas, Les, 338.
Tonnancour—Voir Godefroy de Tonnancour.
Tonty, Le chevalier Henri de, 397.
Tonty, Mme de, 346.
Tracy, L'intendant, 403.
Tremblay, L'abbé Jean-Henri, 385, 390, 395, 396, 399, 454, 461, 464.
Trépagny, Barbe, 379.
Trottier Beaubien, Le sieur, 352.
Trottier Desruisseaux, Joseph, 378.
Trudaine, L'abbé, 462.
Tsonnontouans, Les, 361.
Turpin, L'abbé Martin, 342.

U

Ulric, L'abbé Paul-Armand, 445, 446, 451, 464, 465, 466.
Urquhart (Eckhardt), M., 33, 34.
Ursulines de Québec, 335, 348, 355, 356, 362, 465, 472, 473.
Ursulines de Trois-Rivières, 336, 337, 340, 343, 344, 345, 347, 349, 351, 352, 353, 355, 357, 358, 360, 369, 371, 375, 377.
Usure, Ordonnance contre l', 335.

V

Vachon, L'abbé Paul, 402.
Vachon de Belmont, L'abbé François, 338, 340, 390, 402, 408, 449, 455, 469.
Vaillant de Gueslis, R. P. François, 346, 348, 354, 355, 356, 358, 362, 370.
Varennes—Voir Gautier de Varennes.
Varlet, Mgr Dominique-Marie, 472.
Vaudreuil, Philippe-Antoine Rigaud de, 409.
Vaudreuil, Le gouverneur Philippe Rigaud de, 338, 366, 371, 372, 376, 378, 383, 387, 388, 391, 393, 394, 400, 414, 415, 416, 420, 423, 425, 426, 427, 429, 432, 433, 435, 438, 439, 441, 442, 448, 451, 452, 454, 469.
Vaudreuil, Mme de, 420, 423, 430.
Vente, L'abbé de la, 390, 391, 397, 398, 399, 400, 408, 422, 424, 425.
Vénus, La, 405.
Véron de Grandmesnil, Le notaire, 352.
Victoire, La, 471.
Viger, M., 41, 42, 57, 71, 76.
Villebon—Voir Robineau de Villebon.
Villieu, M. de, 341, 388, 390.
Vincennes, M. de, 376.
Volant de Saint-Claude, L'abbé Claude, 403.
Volant de Saint-Claude, L'abbé Pierre, 403.
Vondenvelden, William, 15, 16, 22, 28, 32, 79, 88.
Vondenvelden, Mme William, 83.
Vorlay, L'abbé Pierre Girard de, 436, 443, 450.
Voyer, L'abbé Joseph-René, 438, 446, 451.

W

Walker, Sir Hovenden, 428.
Walker, Mlle, 57.
Walton? (Watham), Le capitaine, 25.
Weber, Le capitaine, 25.
Weeks, M., 18, 29, 30.
Wesp, Le, 418.
Willcock, M., 5, 6, 19, 30, 32, 34.
Wills, M., 68, 69.
Withrow, M., 90.
Woolsey, M., 37, 38, 41, 47, 52, 57, 61, 67, 76, 83, 84, 86.
Wright, M., 22.

Y

Yasous, Les, 379, 463.
Young (Yon), Le capitaine, 3, 40.

NOMS DE LIEUX

A

Abitibi, 333.
Acadie, 335, 337, 338, 342, 343, 347, 348, 350, 353, 358, 359, 366, 367, 368, 369, 370, 372, 374, 381, 382, 383, 387, 388, 401, 411, 417, 425, 426, 428, 430, 434, 435, 438, 439, 447, 453, 455, 471, 472, 473.
Ancienne-Lorette, 428.
Angleterre, 434.
Antigonish, 447, 471.

B

Baie, La—Voir Baie-Verte.
Baie des Chaleurs, 440.
Baie d'Hudson, 386.
Baie-des-Puants—Voir Baie-Verte.
Baie-Sainte-Anne—Voir Port-Dauphin.
Baie-Saint-Paul, 444.
Baie-Verte, 348, 376.
Basse-Ville de Québec, 337.
Batiscan, 359, 391, 402, 425, 442.
Beaubassin, 337, 342, 350, 431, 471.
Beaumont, 433.
Beauport, 382, 391, 402.
Beaupré, 382.
Bécancour, La seigneurie de, 446.
Berthierville, 13, 352, 360.
Biloxy, 343.
Boston, 416.
Boucherville, 436.
Bras-d'Or, 440.

C

Canso (Canceau), le détroit, 426.
Cap-Breton, 394, 401, 420, 423, 430, 433, 434, 435.
Cap-de-la-Madeleine, 391, 446.
Cap-Saint-Ignace, 338.
Cap-Santé, 14.
Cataraqui—Voir Frontenac.
Chambly, 13, 371.
Champlain, 402, 407.
Chibouctou (Halifax), 335, 338, 347, 427.
Coteau-des-Cèdres, 376.

D

Deschambault, 14, 468.
Détroit, 337, 345, 346, 348, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 361, 367, 368, 370, 375, 376, 383, 387, 388, 397, 408, 409, 413, 415, 417, 431.
Dutort, La seigneurie, 446.

F

Fort Chambly, 354, 369.
Fort Frontenac, 340, 346, 413.
Fort Naxouat, 348.
Fort Pontchartrain (Détroit), 383, 417.
Fort de la Prairie-de-la-Madeleine, 369.
Fort de Saint-François-des-Abénaquis, 369.
Fort Saint-Jean, 342.
Fort Saint-Louis (Plaisance), 367.
Fort Sorel, 369.

G

Godefroy, Le fief, 352, 353.
Grondines, Les, 402, 468.

H

Havre à l'Anglais—Voir Louisbourg.
Havre de Grâce, 355.
Hève, La, 427.

I

Ile-aux-Coudres, 433.
Ile aux Tourtes, 451.
Ile aux Vaches, 354, 415, 416.
Iles de Courcelles, 373, 374.
Ile Dauphine, 463.
Ile d'Orléans, 349, 389, 394, 400, 412, 415.
Ile Dupas, 451.
Ile Jésus, 349, 353, 354, 355, 360, 415, 416, 433.
Ile de Montréal, 357, 360, 373, 374, 428, 441, 442, 443, 448, 453.
Ile-Royale, 439, 440, 441, 447, 451, 452, 454, 455, 463, 469, 470, 471, 472.
Ile Saint-Jean (Prince-Edouard), 243, 284, 440, 447.
Ile Saint-Laurent—Voir Ile d'Orléans.
Iles Saint-Pierre, 367.

J

Johnstown, 11.

K

Kamouraska, 436.

L

Labrador, 416, 430.
Lac des Deux-Montagnes, 441, 442, 454.
Lac Ontario, 340.
Lac Saint-Pierre, 352.
Lachenaie, 360.
Lachevrotière, La seigneurie de la, 468.
Lachine, 375, 424.
La Durantaye (Saint-Michel), 418, 433.
L'Ange-Gardien, 340, 402.
Laprairie, 371.
Lauzon, 391.
Lotbinière, 450.
Louis, Le mont, 345.
Louisbourg, 439, 451, 470, 471.
Louisiane, 364, 373, 381, 385, 388, 396, 397, 399, 400, 408, 418, 422, 423, 425, 432, 445, 459, 463, 472.

M

Maskinongé, 352.
Medoctec, 469.
Michillimakinac, 345, 346, 348, 357, 358, 376, 383, 386, 388, 393, 413, 414.
Mille-Iles, 10.
Mines (Grandpré, N.-E.), Les, 335, 337. 342, 347. 359, 368, 379, 381. 431.
Mississipi, 336, 337, 338, 340, 344, 353, 355, 363, 364, 368, 373, 396, 472.
Mobile, La, 364, 373, 379, 390, 398, 399, 400, 440.
Montagne, La, 338, 361, 377.

N

Narantsouak, 451, 469.
Niagara, 401.
Notre-Dame-des-Anges, 379.
Notre-Dame-de-l'Assomption (Repentigny), 445.
Notre-Dame-de-Québec, 366, 437, 442, 455, 463.

O

Orange, 340, 377, 414, 425.
Oswegatche, 11.
Ouabache, 354, 357, 463.

P

Pachirini, Le fief, 405.
Paskadou, 451.
Passamaquodie, 347.
Pentagouet, 337, 342, 347, 369, 381.
Pigiguit, 341, 347, 350.
Place d'Armes (Trois-Rivières), 352.
Plaisance, 347, 349, 351, 372, 373, 380, 388, 398, 418, 430, 433, 438, 470,
Platon (Trois-Rivières), Le, 352.
Pointe-Lévis—Voir Saint-Joseph-de-Lévis.
Port-Dauphin, 439, 440, 451, 470, 471.
Portneuf, 391.
Port-Royal, 335, 337, 342, 347, 348, 350, 351, 353, 359, 367, 368, 371, 374, 381, 385, 387, 401, 410, 411, 417, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432.
Port-Toulouse, 447, 450, 451, 463, 470, 471.
Prairie-de-la-Madeleine—Voir Laprairie.

Q

Quinibequi, 347, 350, 368.

R

Repentigny, 402.
Richelieu (Cap), 14.
Rivière Jacques-Cartier, 14.
Rivière-du-Loup (en haut)—Voir Berthierville.
Rivière Magistegouah, 470, 471.
Rivière des Prairies, 360.
Rivière Saint-Jean, 451, 469.
Rivière Saint-Joseph, 358, 380.

S

Sainte-Anne-de-Beaupré, 444.
Sainte-Anne-de-la-Pérade, 375, 384, 400, 402, 445, 450.
Sainte-Anne-du-Petit-Cap — Voir Sainte-Anne-de-Beaupré.
Saint-Augustin, 443.
Saint-Charles-de-Charlesbourg, 464.
Saint-Denis, La terre, 444.
Saint-Domingue, 343, 364, 373.
Saint-Etienne-de-Beaumont, 443.
Sainte-Famille, I. O., 389, 408, 450.
Sainte-Famille-du-Cap-Santé, 443.
Sainte-Foy, 432, 446.

Saint-François, I. O., 445.
Saint-François-des-Abénaquis — Voir Saint-François-du-Lac.
Saint-François-du-Lac, 425, 428, 444.
Saint-Gabriel, 442.
Saint-Jacques et Saint-Philippe (LaDurantaye), 444.
Saint-Jean, I. O., 443.
Saint-Jean (Maskinongé), La seigneurie, 352.
Saint-Jean-Baptiste-de-Québec, 333.
Saint-Joseph-de-Lévis, 333, 418.
Saint-Laurent, I. O., 443.
Saint-Laurent (Montréal), 360.
Saint-Louis (Ile aux Tourtes), 451.
Saint-Louis-de-Kamouraska, 444.
Sainte-Marie-Madeleine-du-Cap — Voir Cap-de-la-Madeleine.
Saint-Paul (Baie Saint-Paul), 444.
Saint-Pierre, I. O., 443.
Saint-Sulpice, La côte, 373, 374, 442, 443.
Saint-Sulpice, 357.
Saint - Thomas-de-la-Pointe-à-la-Caille, 444.
Saint-Vallier (Bellechasse), 444.
Sault, Le, 340, 361, 377, 412.
Sault-aux-Récollets, 442, 454.
Sault-Saint-Louis, 338, 393, 397, 428, 454.
Sillery, 355, 370, 375, 376, 381, 383, 388, 389, 394, 396, 400, 405.
Sorel, 13.

T

Terre-Neuve, 350, 351, 367, 426, 434, 470.
Trinité dit la Canardière, La terre, 379.
Trois-Rivières, 14, 351, 352, 383, 391, 393, 400, 402, 419, 427, 430, 436, 454, 464, 466.